NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08184757 0

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE.

I

Guise
Bouille
ASF

1117 D

Digitized by Google

IMPRIMERIE D'E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N° 4.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE

PAR

RENÉ DE BOUILLÉ

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

TOME PREMIER

PARIS

AMYOT, RUE DE LA PAIX

1849

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Entreprendre de traiter un grand sujet historique, c'est se risquer au milieu des écueils, avec quelque simplicité d'intentions, avec quelque assiduité de dévouement qu'on aborde et qu'on poursuive une telle tâche : précisément le genre d'attrait qui détermine le choix de l'écrivain doit aiguillonner l'attente et justifie les exigences du lecteur. Or, rien n'est plus illustre que les Guises, ces guerriers héroïques, ces politiques audacieux et profonds, ces champions intéressés de la foi, ces défenseurs et tour à tour compétiteurs de trônes, ces derniers représentants, sinon de la féodalité, du moins d'une aristocratie énergique et menaçante, ces princes ambitieux appuyés d'une part sur l'imposant prestige de la religion, de l'autre sur les prétentions municipales, sur l'enthousiasme et les forces de la démocratie appelée à placer dans la balance des destinées de l'État, à cette importante époque de transition, un poids nouveau que le mouvement presque naissant alors de la civilisation moderne devait rendre progressivement irrésistible et absolu. Rien n'est plus illustre que ces grands fac-

Digitized by Google

tieux si riches de gloire, de ressources, de popularité, avec lesquels nul de ceux dont ils furent suivis, à des moments divers, dans cette orageuse carrière, ne saurait équitablement rivaliser.

Pourtant, si la renommée des Guises est éclatante et universelle, ne semble-t-il pas qu'ils soient connus surtout par des traits saisissants et individuels, par des tableaux dramatiques mais détachés, plutôt qu'au juste point de vue d'une inspiration, d'une action collective et persévérante, d'une suite non interrompue pendant plusieurs générations de personnages si éminents que ce phénomène d'hérédité de mérite et de danger, presque unique dans les chances de l'humanité, a imprimé, en quelque sorte, aux princes lorrains un caractère de véritable et brillante dynastie politique?

Ils avaient donc droit à une histoire qui leur fût spécialement consacrée; ils fournissaient le digne sujet d'une de ces monographies toujours utiles pour dissiper le vague et les obscurités des temps passés; leur mémoire réclamait un monument bien plus élevé sans doute que le travail si tardif et si insuffisant par lequel j'ai tenté, au prix de huit années de studieux loisirs, de combler une lacune, frappante à mes yeux, dans la touffe des rameaux qui se rattachent et s'unissent à l'arbre antique et glorieux de l'histoire de France.

Quoique, pendant près de quatre-vingts ans, les Guises aient exercé soit le gouvernement même, soit du moins une influence principale sur les affaires publiques, on ne doit pas s'attendre à rencontrer ici l'image développée du royaume au XVIe siècle; et,

Digitized by Google

quoiqu'ils se trouvent intimement unis, tantôt par l'impulsion qu'ils lui donnèrent, tantôt par l'appui qu'ils en reçurent, à toute la marche de la grande confédération des catholiques, je me suis tenu également éloigné de l'ambitieuse prétention d'exposer un tableau complet des causes, des actes et des effets de la Ligue.

J'ai trouvé mon horizon encore forcément assez étendu tout en m'étant fait la loi de le circonscrire et en voulant me borner à présenter dans un même cadre, proportionné à l'échelle de l'histoire, ces grandes figures, trop séparées jusqu'ici, selon moi, à rassembler dans un seul groupe les membres si homogènes, liés par une succession si intime et si continue, de cette imposante famille.

Aucun système exclusif n'a dominé ma pensée; je n'ai visé à aucune conclusion plus ou moins arbitraire. J'ai simplement recherché la vérité dans le labyrinthe des sources si souvent troubles, divergentes même, où parfois aussi manque le fil indispensable pour pénétrer jusqu'à la parfaite appréciation d'événements qui, par leur nature, ont dû nécessairement se trouver enveloppés de mystère : infligeant ainsi à la scrupuleuse critique de l'écrivain le devoir pénible et délicat d'éclaircir des nuages, de concilier ou de trancher des discordances.

J'ai été sobre autant que possible de raisonnements, prodigue, peut-être, au contraire, de témoignages contemporains, de citations fidèles, de particularités propres à mettre les faits plus en relief, dans un jour plus vif, à placer les acteurs en scène d'une manière plus animée, et à mieux faire connaître par eux-

Digitized by Google

mêmes les personnages, les partis, les mœurs, l'esprit des temps, le caractère des situations.

La partie détaillée de ce travail traite de la branche de Guise, dans la personne de ses chefs successifs et de ses principaux membres, depuis l'établissement en France de son fondateur, au commencement du XVIe siècle, jusqu'à l'entrée triomphante de Henri IV dans la capitale du royaume et de la Ligue, époque où se termine en réalité la grande histoire politique de cette famille. Un exposé complémentaire, moins susceptible de rigoureux enchaînement, conduit ensuite, à travers quelques éclairs brillants encore, jusqu'au dernier des ducs de Guise, puis jusqu'au dernier collatéral, mort de nos jours, d'une maison collatérale elle-même, dont la tige glorieuse se trouve sommairement retracée au début, par forme d'introduction, dans une esquisse rapide des principaux faits qui colorent la filiation des ducs de Lorraine. C'est ainsi que j'ai voulu, après avoir rappelé d'où les Guises étaient issus, approfondir ce qu'ils furent, ce qu'ils ont tenté d'être, et indiquer comment ils se sont graduellement réduits, puis éteints.

Si, en lisant cet ouvrage, on accorde qu'il a été exécuté avec une consciencieuse application, justice lui sera rendue; et l'auteur aurait atteint son but si, en outre, à sa pensée d'ensemble pouvait être reconnu quelque mérite d'intérêt et d'utilité historiques.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

SUR LA MAISON DE LORRAINE.

855 — 1496.

Possédée durant l'espace de sept siècles, en souveraineté héréditaire, par la famille de Gérard d'Alsace qui produisit la branche des célèbres ducs de Guise, la Lorraine, important objet de convoitise politique, nous apparaît déjà, auparavant, pendant près de deux cents ans, à l'état de véritable brandon de discorde entre la France et l'Allemagne.

Elle fut donc, s'il est suffisamment sérieux d'en exprimer ici la remarque, le digne et symbolique berceau d'une maison que sa grandeur, son haut mérite, son ambition ont rendue si utile, puis si redoutable pour la couronne de France, par conséquent si saillante dans l'histoire; et, avant d'entrer en matière, on ne saurait se dispenser de passer une rapide revue des principaux événements qui se rattachent à la suite des souverains de ce pays. On s'initiera par là, pour ainsi dire,

Digitized by Google

aux souvenirs, aux regrets, aux prétentions, aux mobiles des grands hommes qui font le sujet de cet ouvrage; et, en l'étudiant dès son germe, on reconnaîtra mieux chez eux la réalité d'un caractère particulier, vigoureux, supérieur, dont le développement s'est opéré avec un si vif et si dangereux éclat.

Rappelons-nous d'abord qu'après la mort de Lothaire (29 septembre 855), l'empire, au milieu des troubles et des malheurs dont ce prince avait été cause, subissait un affaiblissement accru encore par le partage entre les trois héritiers : Louis, qui reçut la couronne impériale et celle d'Italie; Charles, investi de la Provence; et Lothaire II, devenu souverain du royaume d'Austrasie. La domination de celui-ci embrassait le pays situé entre la Meuse et le Rhin, à l'exception de Mayence, de Worms, de Spire et de quelques autres villes cédées précédemment, par une sorte d'équilibre, à Louis de Germanie. Tout le territoire qu'avait possédé son père, entre l'Escaut et la Meuse, les comtés environnants, le Hainaut, le Cambrésis et la Franche-Comté entrèrent aussi dans la part de Lothaire qui y réunit encore Genève, Lausanne, Sion dans le Valais; et cette étendue de pays s'appela dès lors royaume de Lothaire (*Lotharingia*, *Lother-regn*). C'est donc bien, comme on le voit, de Lothaire II, et nullement de l'empereur Lothaire, que la Lorraine, portion restreinte de ces contrées, tient le nom qu'elle a toujours porté depuis, quoique dans les débats historiques auxquels a donné lieu le problème de l'antique origine de la maison de Lorraine on ait voulu établir l'opinion hasardée qu'un duché de Lorraine existait longtemps même avant le règne des Carlovingiens[1].

Le roi de Lorraine prit premièrement parti pour Charles le

(1) Richard Vasbourg, *Antiquités de la Gaule belgique*.

Digitized by Google

Chauve dans les querelles qui survinrent à la suite du récent fractionnement de l'empire; puis, ayant conçu des soupçons contre ce prince, il se ligua bientôt avec l'empereur et même il lui céda l'Alsace. La cause de cette rupture et de cette cession paraît avoir résidé moins dans des calculs politiques que dans le soin des intérêts d'une passion coupable et dans le dessein de leur ménager un appui. Lothaire, en effet, voulait répudier Teutberge, sœur de Hubert, duc d'une grande partie de la Bourgogne transjurane, sous le prétexte faux d'un inceste commis par cette princesse avec son frère, avant qu'elle eût été mariée. Quoique justifiée par l'épreuve de l'eau bouillante, Teutberge céda bientôt elle-même à un sentiment de crainte, avoua le crime dont elle était innocente, et Lothaire, profitant de cette faiblesse pour réaliser ses vœux, épousa publiquement Valdrade, l'une de ses maîtresses, nièce de Gonthier, archevêque de Cologne. Mais le pape Nicolas Ier s'était refusé à reconnaître un tel mariage, et avait prononcé l'excommunication contre le roi qui, conservant Valdrade auprès de lui, partit pour l'Italie avec l'espoir d'obtenir plus facilement son absolution de la condescendance d'Adrien II, successeur de Nicolas, et mourut à Plaisance sans postérité légitime (6 août 869).

De Valdrade cependant il laissait un fils nommé Hugues. Par un traité fait à Francfort, et dont les conditions sont inconnues, le roi de Germanie avait rendu l'Alsace à Lothaire dont il la tenait depuis six ou sept ans, et accordé à Hugues l'investiture de ce duché.

La succession de Lothaire devint aussitôt une source de rivalités entre l'empereur son frère et ses oncles les rois de France et de Germanie. En ce moment, l'empereur se trouvait occupé à repousser la menace d'invasion des Sarrasins en Italie, de sorte que Charles le Chauve, livré à la sécurité, put

Digitized by Google

aisément pénétrer dans la Lorraine, se faire élire roi et sacrer à Metz. Mais une convention, prix du concert que venait, en cette occasion, de lui prêter Louis le Germanique, assigna peu après à chacun de ces deux princes une part du royaume : à Charles, échurent les villes de Cologne, d'Utrecht, de Strasbourg, de Bâle et presque tout le territoire contenu entre le Rhin et la Meuse, tandis que Louis conserva le Hainaut, le Cambrésis, Toul, Verdun, une portion de la Frise, de la basse Lorraine et des Pays-Bas. En vain l'empereur voulut-il élever des réclamations contre ces arrangements pris sans sa participation et qui devinrent la principale cause des luttes continuellement renouvelées depuis entre la France et l'Allemagne.

Dès la mort de Louis le Germanique (876), Charles le Chauve, sous prétexte que le traité fait avec son frère avait expiré en même temps que lui, prétendit s'emparer de la Lorraine allemande; mais l'armée avec laquelle il l'envahit fut défaite par celle de Louis III, roi de Saxe, à la bataille d'Andernach dans le pays de Trèves.

Vers la fin de ce neuvième siècle, les incursions et les ravages des Danois, appelés Normands, si experts dans l'art de pénétrer partout en remontant le cours des rivières, s'étendirent dans les Ardennes, sur les provinces situées entre le Rhin, la Moselle et la Meuse, sur Trèves, Cologne, Aix-la-Chapelle, jusqu'à Metz, et ne s'arrêtèrent que devant la supériorité des troupes du roi de Germanie et qu'à la mort, en Frise, du redoutable Rodolphe, chef de ces barbares.

Charles le Chauve, en descendant au tombeau (877), livra à son tour carrière, entre Louis le Bègue et ses cousins, à de nouvelles querelles qui s'aplanirent pourtant par le maintien de l'état de choses antérieur : de manière que le roi de France hérita de la Lorraine telle que l'avait possédée son père, et que Louis de Germanie conserva la partie qui lui avait déjà été

Digitized by Google

dévolue; il ne s'en contenta toutefois que jusqu'à la mort de Louis le Bègue, après laquelle, profitant de la faiblesse des enfants de ce prince, et s'étayant du prétexte de l'illégitimité de leur naissance, il s'empara de la Lorraine, à l'instigation de Gozlin, abbé de Saint-Denis, et de Conrad, comte de Paris.

L'abbé Hugues, fils de Lothaire II et de Valdrade, céda bien alors à la tentation de contester, les armes à la main, en qualité d'héritier de son père, ce royaume à Louis; mais son audace ne le conduisit qu'à une prompte captivité.

Après Louis III, son frère Charles le Gros succéda (août 882) aux royaumes de Saxe et de Lorraine, et réunit par là tout le patrimoine de Louis le Germanique à la plus grande partie de celui de l'empereur Lothaire.

La ville de Metz et la plupart des seigneurs lorrains, croyant Charles le Gros hors d'état de les secourir efficacement contre les Normands, offrirent au roi de France d'adjoindre leur pays à sa couronne. Le conseil de ce prince jugea toutefois qu'une telle acquisition ne pouvait se faire qu'à titre trop onéreux, et allégua le respect des traités pour voiler le vrai motif de son refus, fondé en réalité sur l'imminence d'une invasion générale de la part des Normands et sur l'inconvénient de diviser, en ce cas, les forces du royaume ou de s'attirer une querelle avec l'empereur.

Ces peuples continuaient cependant leurs déprédations dans la Lorraine, et le roi de France fournit du moins contre eux un secours conduit par le comte Théodoric. Charles le Gros, de son côté, tint bloqués dans leurs retranchements les deux rois Godefroy et Sigefroy, puis soudain se mit à négocier, au moment où il allait les faire prisonniers, et acheta la paix au prix de deux mille quatre cents livres d'argent, en outre de la cession de la Frise occidentale. Ce traité honteux indigna toute l'Allemagne; et le roi de France, auquel il était particuliè-

Digitized by Google

rement préjudiciable, envoya, dans un accès d'irritation, réclamer brusquement à l'empereur la partie de la Lorraine qu'avaient possédée les monarques ses prédécesseurs. On juge facilement qu'une telle demande fut fort mal accueillie.

Le roi normand Godefroy, converti au christianisme, avait épousé Gisèle, fille de Lothaire II et sœur de Hugues le Bâtard. Ce dernier conçut alors de nouveau le dessein de soutenir ses prétentions sur la Lorraine et attira plusieurs seigneurs dans son parti. Mais, sur ces entrefaites, la mort de Carloman (884) avait rendu Charles le Gros maître de la France comme de l'empire. Il s'empara par ruse de la personne de Hugues, auquel il fit crever les yeux, et qui mourut peu après. Son beau-frère Godefroy avait été tué traîtreusement dans une conférence par Éverard, seigneur frison, et cette perfidie ne fit que rallumer la fureur des Normands et leur fournir un excellent prétexte pour rompre la paix. Se livrant aussitôt à d'horribles ravages en Lorraine et en France, ils prirent, pillèrent Pontoise et vinrent, par terre et par eau, mettre, au nombre de quarante mille, sous le commandement de Sigefroy, le siége devant Paris (885).

Le comte Eudes, depuis élevé au trône, et l'évêque Gozlin lui-même, soutinrent les habitants non moins par l'exemple et les efforts de leur courage que par des exhortations. Les Normands livrèrent trois furieux assauts. L'empereur cependant se contentait d'envoyer des secours de Francfort d'où il ne bougeait pas. Le comte Henri, qui les commandait, eut d'abord le bonheur de pénétrer jusque dans la ville; mais peu après, en une autre occasion, il fut enveloppé, saisi et tué par les ennemis. La nouvelle de sa mort décida enfin Charles le Gros à accourir lui-même avec une autre armée rassemblée à la hâte. Il parut (novembre 886) sur le mont de Mars (Montmartre) après un an de la durée du siége; mais, intimidé par la

Digitized by Google

contenance opiniâtrément résolue des Normands, il n'osa tenter une dernière attaque, et, cédant à son funeste penchant pour la négociation, il conclut avec eux une paix ignominieuse qui lui aliéna l'esprit de tous les peuples. Méprisé en France, d'où il s'était éloigné, il se vit bientôt renversé du trône impérial par une révolte générale en Allemagne et remplacé par son neveu Arnoul, fils naturel de Carloman, roi de Bavière.

Arnoul n'avait pourtant pas droit à la qualité de prince, et toutes ces couronnes revenaient régulièrement à Charles, fils de Louis le Bègue, seul descendant en ligne directe de Charlemagne; mais celui-ci, exclu sous prétexte de sa jeunesse, ne succéda même pas alors au trône de France.

Le nouvel empereur, reconnu en trois jours par l'Allemagne entière, devint en même temps roi de Lorraine et ne cessa de l'être jusque vers la fin de sa vie.

Divers compétiteurs surgirent néanmoins : Bérenger, duc de Frioul, petit-fils de Louis le Débonnaire, par sa mère Gisèle, se fit proclamer par une partie considérable de l'Italie; Guy, duc de Spolète, arrière-petit-fils du même empereur, également par sa mère, fille de Pépin, roi d'Aquitaine, marcha droit à Rome, où il s'était ménagé de puissants partisans, mit sur sa tête la couronne impériale, celle de France, vint à Metz, puis, grâce à des intelligences avec Fouques, archevêque de Reims, son parent, s'avança jusqu'à Langres, et y fut sacré roi de Lorraine, des mains de l'évêque Geilon. Forcé bientôt, par la répugnance des peuples, à repasser les Alpes, il alla se venger sur Bérenger qu'il vainquit en deux batailles et auquel il arracha son sceptre si précaire.

Charles le Gros ayant succombé au chagrin et à l'inquiétude (891), Eudes, fils du fameux Robert le Fort, fut élu roi de France par la plus grande partie des seigneurs et du peuple dont ses éminents services lui avaient acquis la faveur. Il

Digitized by Google

abandonna la Lorraine à l'empereur Arnoul, après avoir pris des mesures pour que la protection prêtée d'abord par celui-ci au prince Charles, fils de Louis le Bègue, ne pût avoir de danger à son propre égard. D'ailleurs, ainsi que Eudes l'avait prévu, Arnoul eut bientôt à résister à Zwentebold, duc de Moravie, auquel, pour le gagner, il avait précédemment, mais en vain, cédé la Bohême. L'attention de l'empereur était attirée aussi par l'état des affaires en Italie où il se rendit pour la délivrer de Guy de Spolète. Eudes, au lieu d'avoir à le redouter comme ennemi, dut donc songer plutôt à le faire habilement concourir à ses intérêts.

Dans une diète générale tenue à Worms (895), Arnoul fit reconnaître pour roi de Lorraine, non sans quelque difficulté, son fils naturel Zwentebold que le duc de Moravie avait tenu sur les fonts de baptême, et ce nouveau souverain conçut aussitôt le projet d'appuyer les droits du prince Charles, afin d'entretenir la guerre civile en France : il ne faisait que se montrer docile sur ce point aux intentions secrètes de son père.

Charles fut bientôt rétabli sur le trône (898), principalement à la faveur des conseils et de la prudente conduite de Fouques, archevêque de Reims ; mais l'empereur Arnoul étant mort, son fils légitime Louis, âgé seulement de sept ans, lui succéda, et se vit, la même année (900), reconnu roi par la plupart des seigneurs lorrains que les violences et les débauches de Zwentebold avaient exaspérés. Zwentebold périt dans un combat sur les bords de la Meuse, en cherchant à relever son parti ou, selon certains historiens, assassiné par ses propres sujets.

La branche allemande, dont la ligne directe et légitime avait été déjà interrompue par Arnoul, eut cette fois un règne aussi passager que peu prospère. Les Hongrois, venus de la

Digitized by Google

Scythie, s'avançant par l'Autriche et la Bavière, taillèrent en pièces l'armée du jeune Louis, dévastèrent la Lorraine et la Hollande (910), et contraignirent ce prince à leur accorder un tribut annuel. Il mourut (911) sans avoir été marié, et fut le dernier des Carlovingiens qui régnèrent en Allemagne.

Depuis quelques années la France avait eu à subir les plus rudes attaques de la part des Normands, sous la conduite de Rollon. Leurs invasions écrasaient tellement le pays que de toutes parts Charles le Simple fut sollicité de faire la paix. Il la conclut donc, mais aux conditions les plus humiliantes. Le calme, acheté si chèrement, lui permit du moins de chercher un dédommagement dans l'acquisition de la Lorraine, où les seigneurs du pays l'appelèrent aussitôt après la mort de Louis.

Vers ces temps-là, dans ce royaume et dans la Germanie, aussi bien qu'en France, les gouvernements et comtés avaient commencé à devenir héréditaires. Les comtés de Toul, de Verdun, des Ardennes, de Namur, de Hainaut, de Limbourg, qui faisaient partie de la Lorraine, s'étaient établis sur un pied d'indépendance féconde en troubles et en révolutions. Aussi Charles le Simple n'accrut-il pas sa puissance par la réunion de cette couronne à celle qu'il portait déjà. Faible rejeton de la race de Charlemagne, incapable de soutenir le poids d'un gouvernement si difficile dans un pays continuellement exposé aux agitations et aux démembrements, il sentit le besoin du secours d'un ministre, et fit choix de Raynier (*Raguiner*), seigneur sur les bords de Moselle, qui, banni par le roi Zwentebold, s'était attaché à la France. Ce personnage, souche de la maison de Hesse et héros de l'antique Roman du renard (*Reinecke-Fuchs*), devint donc le premier *duc-bénéficiaire* de la Lorraine que jusqu'à sa mort (916) il gouverna fidèlement pour Charles le Simple; et son fils Gislebert obtint après lui l'investiture de sa succession.

Digitized by Google

La révolte et les attaques de Robert le Fort et du duc Raoul de Bourgogne ne firent qu'ajouter de plus grandes difficultés encore à celles que Charles rencontrait pour se maintenir en Lorraine. Forcé de s'y retirer par les succès de ses ennemis, il attendait là des secours promis par l'empereur, et pour les obtenir plus sûrement, il céda à Henri Ier tous ses droits sur ce pays (921 ou 923.)

Charles le Simple ayant terminé sa triste carrière dans la captivité (928), la Lorraine cessa d'être un royaume, et les seigneurs se soumirent à la suzeraineté de Raoul de Bourgogne déjà en possession de la couronne de France. Mais ces provinces furent disputées à Raoul par le roi de Germanie qu'appuyaient alors les trames de Rotgaire, archevêque de Trèves, ainsi que celles de Gislebert, désireux de s'affermir comme duc de Lorraine et prêt à rendre hommage à celui des deux souverains qui consentirait à lui accorder cette dignité. Ce dernier avait d'abord affecté le zèle pour Raoul contre Charles, puis, ne trouvant pas le duc de Bourgogne suffisamment favorable à ses intentions, s'était tourné du côté de Henri Ier. L'empereur, hors d'état de résister aux forces de Raoul, convint d'une trève avec lui et repassa le Rhin. Gislebert, le plus ambitieux et le plus inconstant des hommes, révolté dans la suite contre Othon son beau-frère, offrit la souveraineté du duché de Lorraine à Louis d'Outremer. Des hostilités éclatèrent en conséquence entre les deux princes, et le duc Gislebert, dans la guerre excitée par ses caprices, perdit la vie en se noyant dans le Rhin qu'il voulait traverser sur son cheval, à la nage, après un combat malheureux (939).

Vainement Louis d'Outremer essaya, et en épousant la veuve de Gislebert, la duchesse Gerberge, sœur d'Othon Ier, et par des efforts de valeur et d'activité, de conserver la Lorraine que l'empereur lui enleva bientôt pour la laisser à

Digitized by Google

son neveu Henri, fils de Gislebert, encore tout enfant. La régence fut donnée, avec le titre de duc, à Othon, comte de Verdun, et après sa mort, qui suivit de près celle de son pupille (943 ou 944), le choix impérial accorda la Lorraine à Conrad le Sage, duc de la France rhénane, qui épousa Luitgarde, fille unique d'Othon Ier. Conrad commanda l'armée envoyée par l'empereur au secours de Louis d'Outremer contre Hugues le Grand, comte de Paris, et destinée à appuyer la sentence du pape au sujet de la nomination d'un archevêque de Reims. Plus tard (953), s'étant insurgé contre son beau-père, il fut destitué du duché de Lorraine et remplacé par Brunon, archevêque de Cologne, frère d'Othon Ier.

Ce pays, en l'espace de cent ans, avait donc fréquemment changé de maîtres : il s'était vu soumis tantôt aux rois de France, tantôt aux empereurs, réuni sous le même sceptre, puis cédé partiellement ou en totalité, par les rois de Germanie, à ceux de France et réciproquement. Sa couronne royale s'était brisée dans la chute de Charles le Simple. Les révolutions continuelles, l'anarchie croissante amenèrent un démembrement inévitable qui s'opéra sous l'administration et d'après les vues prudentes de Brunon.

La Lorraine, très étendue dans l'origine, s'était considérablement resserrée lorsque la Suisse, la Franche-Comté, la Tarentaise, quelques villes encore et d'autres territoires en avaient été détachés pour former le royaume de Bourgogne, après la mort de l'empereur Charles le Gros. De nombreux seigneurs s'y étaient établis, maîtres absolus, chacun dans son canton, et pourtant restaient soumis à la suzeraineté de l'empereur ou à celle du roi de France ; les ducs mêmes qui la gouvernèrent depuis Raynier n'avaient cessé d'être des vassaux, aussi bien que le duc de France, le duc d'Aquitaine, le duc de Bourgogne. Elle allait maintenant être partagée en basse Lor-

Digitized by Google

raine ou Ripuaire et en haute Lorraine ou Mosellane, comprise entre le Rhin et la Moselle jusqu'à la Meuse, bornée par l'Alsace, le Luxembourg, la Bourgogne, la Champagne, et en un mot se composant à peu près du territoire qui a porté depuis exclusivement le nom de Lorraine.

Brunon, qui le premier prit le titre d'archiduc, à cause de la suprématie qu'il exerçait, s'adjoignit (959), comme duc de la haute Lorraine, Frédéric, comte de Bar, beau-frère de Hugues Capet, pour satisfaire aux exigences des Lorrains-Mosellans, peuples très aguerris qui voulaient un duc *porte-espée*, et il donna le commandement militaire de la basse au comte Godefroy des Ardennes.

L'archevêché de Trèves et les trois évêchés de Metz, de Toul et de Verdun se constituèrent aussi dès lors en souverainetés indépendantes qui, de même que quelques autres domaines seigneuriaux ou ecclésiastiques, furent comme séparés de la Lorraine.

Le roi de France, Lothaire, à l'instigation de Raynier, comte de Hainaut, et de Lambert, comte de Louvain, dépossédés par Brunon, avait songé sérieusement à faire revivre ses droits sur cette province, puis il les céda à son frère Charles, qui, par héritage de sa mère Gerberge, veuve du duc Gislebert, y était déjà propriétaire de divers biens.

Par une sage combinaison politique, Othon II offrit le duché de basse Lorraine au prince Charles (977), sous la condition de le tenir et de rendre hommage comme mouvant de la couronne de Germanie. L'empereur avait subtilement calculé qu'une pareille proposition séduirait un prince qui, au fait, privé de toute part dans l'héritage du royaume de France, était simplement sujet et vassal du roi son frère. Charles, en acceptant ce présent funeste, se brouilla avec Lothaire, indisposa contre lui-même toute la France, et prépara ainsi de ses

Digitized by Google

propres mains, pour Hugues Capet, les moyens de lui ravir, dix ans plus tard, la couronne à laquelle il aurait eu un légitime droit, après son neveu, Louis le Fainéant, mort sans enfants, « si dans la seconde race, dit le père Daniel, on s'étoit « crû astreint à la loi et à la coutume qui s'observoit sous la « première pour la succession. » Un reste d'attachement pour le sang de Charlemagne ne pouvait effectivement prévaloir contre la répugnance inspirée aux Français par un prince de leur nation volontairement humilié sous la suzeraineté d'un monarque étranger.

Lothaire, mécontent d'une convention effectuée sans qu'il y fût intervenu, fondit sur la Lorraine, reçut à Metz l'hommage d'un grand nombre de seigneurs, pénétra brusquement dans Aix-la-Chapelle d'où il fit fuir l'empereur, et ravagea tout le pays sous ses pas. Othon, ayant rassemblé une armée, usa de représailles envers la Champagne et parut en vue de Paris. Il n'y put demeurer que trois jours : effrayé par les forces du roi, qui venait de lui couper le retour, il décampa et se posta derrière la Meuse. L'année suivante (980), la paix se fit entre eux, à condition que la possession de la Lorraine demeurerait à l'empereur qui reconnaîtrait toutefois les droits de la couronne de France sur ce pays et ne le tiendrait que comme bénéficiaire du roi.

Après avoir lutté vainement, quelques années plus tard, les armes à la main, pour enlever la couronne à Hugues Capet, le duc Charles, trahi et livré à son ennemi, mourut prisonnier (993) ; et son fils Othon a été le dernier duc particulier de la basse Lorraine qui dès lors se confondit, même de nom, avec le duché de Brabant. Ce fut à l'exclusion des deux sœurs d'Othon, Gerberge, épouse de Lambert, comte de Louvain, et Hermengarde, mariée à Albert, comte de Namur, qu'avec l'appui de l'empereur Henri II, Godefroy, comte de Verdun,

Digitized by Google

neveu de Bonne, fille de Ricuin et épouse de Charles de Lorraine, par conséquent cousin germain d'Othon, adopté par lui, fit tomber cette province en sa possession. Il la transmit à son frère, Gothelon le Grand, qui réunit encore, pendant quelques moments, les deux Lorraines. La basse seule passa à Godefroy le Bossu, fils de Gothelon, et, après sa mort (1076), au fils de sa sœur Ide, à l'illustre Godefroy de Bouillon. Celui-ci, en partant pour la première croisade pendant le cours de laquelle il devint roi de Jérusalem (1099), renonça au duché de basse Lorraine en faveur de Henri, comte de Limbourg, qui fut déposé peu après. Godefroy le Barbu, comte de Lorraine, descendant de Gerberge, le posséda ensuite (1106) et le transmit à ses héritiers.

Les empereurs, ne voyant dans l'ancien royaume de Lorraine qu'un perpétuel sujet de troubles, ne prétendirent plus le conserver à titre immédiat, et se bornèrent à y établir des ducs particuliers, dévoués à leur autorité et capables de maintenir une barrière entre la France et l'Allemagne. Les premiers de ceux-ci n'eurent qu'un pouvoir viager, égal seulement à celui de simples gouverneurs. Tels furent dans la haute Lorraine, désormais la seule proprement dite et contenue, à partir de cette époque, dans ses limites modernes, Thierry, puis son fils Frédéric, aïeul de la célèbre comtesse Mathilde, après la mort duquel (1027) cette province resta sans duc particulier et fut réunie ensuite à la basse Lorraine, ainsi qu'on l'a vu plus haut, sous l'autorité de Gothelon. Lorsque ce prince eut cessé d'exister (1044), le démembrement, effectué déjà entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, renouvelé sous l'archiduc Brunon (vers 960), fut consommé, pour la dernière fois, par l'empereur Henri III, et la Lorraine demeura reconnue fief de la couronne d'Allemagne.

Digitized by Google

Ainsi s'était éteinte la famille de Charlemagne, ou du moins fut-elle alors confondue en d'autres sans leur communiquer son éclat. Plus tard on sera dans le cas de voir comment des prétentions, qui se rapportent au sujet principal de cet ouvrage, cherchèrent à la ressusciter par le moyen de fictions généalogiques, et à s'en faire un point d'appui, aux temps des troubles religieux de la France.

Voici donc l'instant où la Lorraine, sortie de tant de vicissitudes, devient souveraineté héréditaire de l'illustre race dont sont issus les Guises, de cette antique famille destinée, en s'unissant sept siècles après avec la descendante de Rodolphe de Habsbourg, à ceindre une couronne impériale et à recevoir[1] la Toscane en échange des duchés de Lorraine et de Bar, cédés viagèrement au beau-père de Louis XV, au roi déchu de Pologne, Stanislas Leczinski, sous la condition qu'après lui ils appartiendraient enfin irrévocablement à la France.

Nulle généalogie peut-être n'a donné matière à plus de conjectures que celle de la maison de Lorraine. Non contents de voir se perdre son origine dans la nuit des temps, selon l'expression consacrée, certains auteurs ont prétendu la retrouver

(1) Par le traité de Vienne, du 18 novembre 1738.

Déjà, en 1662, Charles IV de Lorraine, privé de postérité légitime, avait voulu transmettre ses duchés à Louis XIV. Ce monarque s'amusait à la foire de Saint-Germain lorsqu'on lui apporta l'acte qui consacrait une aussi importante acquisition, et dit en le recevant « qu'il n'y avoit point « de bijou à la foire qui valût celui qu'il venoit de gagner. »

Tous les membres collatéraux de la maison de Lorraine devaient, par compensation, obtenir le rang de princes du sang en France avec droit de succession à la couronne en cas d'extinction de la maison de Bourbon. Mais l'opposition du parlement empêcha la signature et l'exécution de ce traité, dont les clauses, éblouissantes aux yeux des princes lorrains, avaient effacé, sous l'appât de chances invraisemblables, la considération de leurs réels intérêts de grandeur et de puissance.

Voir les *Mémoires de Beauvau*, pages 211, 212.

Digitized by Google

presque dans les nuages de la fable. C'est ainsi que le plus aventureux d'entre eux a écrit :

« L'an de la création du monde 4020, selon Eusèbe, environ « 1179 ans avant l'incarnation de Jésus-Christ, Troie, la grande « habitation de la noblesse, fut destruicte par les Grecs, et le roy « Prian, ses trentes enfans les uns tuéz les autres égaréz en divers « lieux, entre lesquelz Francus fils d'Hector et Hélennes son petit « frère furent poursuivis. Avec Œnéas et Anthénor ils se trans- « portèrent en diverses régions pour habiter Œnéas à Rome où « il espousa Lamine fille du roy latin, Anthénor à Padoue et au « territoire où il fonda la ville de Venise, Hélennes en Pirrye « dicte à présent Albanie, et Francus en la basse Scithie et Pan- « nonie qu'on dict à présent Hongrie dont ils s'appelèrent Sci- « thes. Lors tous les pays de Loraine et Barroys s'appeloient « Gaule belgique compris sous la monarchie des Gaules dont « Rémus restoit Roy ennemis des Romains qui donna sa fille en « mariage audict Francus par l'entremise de Mosellane prince « Troyen cousin germain de Francus qui lui donna pour ré- « compense le gouvernement de la Gaule belgique soubz ledict « Rémus, laquelle il nomma Mosellane supérieure et du costé « du Barrois Mosellane inférieure puis furent dictes l'Austrie « mosellanique depuis Austrasie par un prince Austrasius qui « y commanda soubz Louis premier Roy chrestien et après Le- « uire et finalement Loraine par Lotaire.

« Du mariage de Francus descendirent 40 Roys et deux « Ducs qui régnèrent successivement sur les lignes Troyennes « qui avoient suivy Francus jusques à Pharamont. Des 40 Roys « et deux Ducs y en eust seize qui régnèrent en Pannonie dicte « Hongrie environ 729 ans avant la nativité de nostre Sei- « gneur 440 ans; auquel temps ces princes et Roys descendi- « rent et conquestèrent la Suaxonie et Ménapie, dicte après « Gueldres, et sur ces provinces le reste desdicts quarente

Digitized by Google

« Roys et deux Ducs régnèrent soubz le nom de Sicambriens, « du vaillant prince Sicambre qui édifia la cité de Cicambre « qu'on dict après Bude en Hongrie et soubz ce nom firent la « guerre aux Romains jusques au temps de Jules Cœsar qu'ils « furent appelés Germains et Francs d'où fut dicte François ou « Francfort et Germanie en deçà et delà le Rhin. Ils régnèrent « environ 800 ans jusques au règne dudict Pharamont et de « Marcomire son père duc de Franconie, prince troyen qui fut « environ l'an du salut 370, auquel temps le tiran Caroner Roy « des Vandales ruina Metz, tout le pays de Loraine et subju- « gua les Gaules dont enfin il fut chassé par lesdicts princes « troyens qui en furent seigneurs à Tours..... »

La suite du discours et la table qui l'accompagne ont pour objet de démontrer que, tirant leur origine de la famille royale de Troie, les Guises, « les seigneurs de Joinville sont issuz de « Charlemagne, empereur des Romains et Roy des François[1]. »

Une autre version, assez curieuse encore, et beaucoup plus empreinte de vraisemblance, établit[2] :

« Qu'Erchinoald est la tige indubitable de la maison d'Al- « sace, d'où descendent tous ceux de la maison de Lorraine et « Autriche jusques à présent, et qu'il estoit parent de Dagobert « Roy de France et de Saint-Vandrille abbé de Fontenelles, « comme il se voit en la cronique de Frédégaire nombre 84. « Parce qu'Ega cousin du Roy Dagobert avoit épousé en pre- « mières nopces la fille d'Arnould duc d'Austrasie, dont on ne « scait le nom; laquelle estoit sœur du grand Saint-Arnoud « duquel je ferai descendre la maison illustre de Bourbon, et « cest Arnould estant fils d'Angelin qui avoit épousé Blitilde

(1) Mss. de la Bibl. nation., suppl. franc. 1054, fol. 147.

(2) *Véritable origine de la Maison de Lorraine*, par le P. Vignier, oratorien, 1649. — *Origine de la très illustre Maison de Lorraine;* supplément à l'histoire de la maison de Lorraine, par le P. Benoît, Toul, 1712, 1714.

Digitized by Google

« fille du Roy Clotaire Ier il s'ensuit que le Roy Dagobert et la « femme d'Ega estoient cousins au quatrième degré.

« *De la maison d'Alsace :*

« Ega premier conseiller du Roy Dagobert, puis maire du « palais sous Clovis II, épousa en premières nopces N. fille « d'Arnoud de laquelle il eut un fils,

« Erchinoald maire du palais de France soubs le règne de « Clovis II en 647. Il achepta des pirates Sainte-Baltide ou « Baudour, Angloise de nation, vendue avec d'autres à cause « de leur beauté et la voyant fort vertueuse il la fit épouser « à Clovis II. Après quelque temps il mourut n'ayant qu'un « fils,

« Leudehic autrement Landregesile maire du palais de « France sous Childéric II et sous Thierry, roy de France « épousa N. de Bourgongne. Eubroin son compétiteur le fit « tuer en 718. N'eut qu'un fils,

« Adalric ou Athic qui fut fait duc d'Allemagne par le crédit « de son père en 666 et épousa Berchuinde dont il eut six « enfants,

« 1° Etichon ou Etic, comte de Boisy et d'Ettenheim, mort « environ l'an 750, eut deux enfants,

« 1° Albéric, comte en Alsace, mort environ 780, eut quatre « enfants,

« 1° Ebrard, comte en Alsace, mort en 820, eut un fils,

« Ebrard II, comte d'Alsace, mort l'an 880, épousa « Adalinde de laquelle il eut

« Huges ou Hugues, comte d'Alsace, mort environ l'an 962, « qui épousa Hildegarde de laquelle il eut trois enfants,

« 1° Ebrard III, comte d'Alsace, mort environ 980, eut « deux enfants,

Digitized by Google

« 1° Albert ou Adelbert, comte-marchis en Alsace, mort en « 1034, eut deux femmes.

« Enfants d'Albert : 1° Gérard Ier, comte-marchis en Alsace, « mort en 1046, épousa Gisèle, eut quatre enfants ; 2° Albert « duc de la Lorraine Mosellane, en 1046, épousa Intte ou Itte « de laquelle il eut deux enfants : le premier, Sivard, comte « de Metz, mort sans hoirs avant son père, et le deuxième, « Mathilde, épousa Folmart, comte de Lunéville.

« C'est icy que les ainéz de la maison d'Alsace ont quittéz le « nom de comte d'Alsace pour prendre celluy de duc de « Lorraine. »

Effectivement l'empereur Henri III, convaincu de la nécessité de fixer d'une manière plus solide et plus calme le gouvernement de la Lorraine, en investit (1044), à titre de duché héréditaire, Albert d'Alsace qui, peu de temps après, fut tué (1047) dans une escarmouche contre Godefroy, duc de la basse Lorraine. Henri, de sa propre autorité, lui donna pour successeur son neveu [1], dit-on, Gérard II, fils de Gérard Ier, véritable souche de la maison de Lorraine et vingt-cinquième aïeul de l'empereur François Ier, époux de Marie-Thérèse.

Le père et le grand-père de Gérard avaient porté le double titre de comte-marchis en Alsace, très probablement à cause de leur possession du pays situé entre le comté de Trèves et celui de Metz, limitrophe de la France et de l'Allemagne ; lui-même le prit donc en Lorraine. Il eut pour épouse Hadvide, fille d'Albert Ier, comte de Namur, et d'Hermengarde de Lorraine, qui, par son père, Charles de France, duc de la basse Lorraine, était petite-fille du roi Louis d'Outremer : filiation

(1) Cette qualité de neveu, niée formellement par le P. Benoît (*Origine de la très illustre Maison, etc.*), a fourni un grand sujet de controverse. Voir, pour l'affirmative : *Fürstentafel der Staaten-Geschichte*, J.-F. Dammberger, Regensburg, 1831.

Digitized by Google

importante à noter puisqu'elle fait passer, par les femmes seulement il est vrai, du sang de Charlemagne dans les veines de la maison de Lorraine, et qu'on voulut plus tard, par une interprétation hyperbolique, essayer d'en induire des droits imaginaires.

Gérard, prince entreprenant et résolu, rencontra, dès le début, de graves difficultés à faire reconnaître ses lois et payer des impôts par les seigneurs indépendants qui abondaient dans son duché. Il s'y rendit odieux à la noblesse par ses tentatives d'autorité, eut, en conséquence, des guerres intestines à soutenir, et se vit aussi disputer ses États par Godefroy le Hardi venu de la basse Lorraine. Il se maintint, grâce à une valeur et à une sagesse dignes de servir d'exemple à tous ses successeurs; mais pourtant, fait prisonnier, il passa une année dans la captivité. L'intervention du pape Léon IX, ancien évêque de Toul, son cousin, qui lui était très attaché, obligea Godefroy à lui rendre la liberté et à déposer les armes.

Gérard mourut en 1070 et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Remiremont. On soupçonna que ses jours avaient été abrégés par le poison.

Avant le douzième siècle, sur l'emplacement actuel de la ville de Nancy, il n'existait qu'un château; les premiers ducs faisaient leur résidence à Chatenoys, bourg situé entre Neufchâteau et Mirecourt, et dont le prieuré fut fondé par Hadvide de Namur[1] (1069).

(1) « Toi, viateur scai-tu qu'icy repose?
« Pose ton pas et lis ceste écriture;
« Ah! ce n'est pas de basse créature
« Le corps; certe, comme le lieu supose;
« C'est Havois de Lorraine duchesse,
« Laquelle pleine de largesse
« Construit le cloître l'an MLXIX
« Et elle le fit tout de neuf. »

(Épitaphe très postérieure à l'époque de la mort de Hadvide de Namur.)

Digitized by Google

Aussitôt après la mort de Gérard d'Alsace, sa descendance se divisa en deux lignes : de son second fils, Gérard, sortit la première branche de Vaudémont qui, à la dixième génération, s'éteignit dans la famille des seigneurs de Joinville ; Thierry, l'aîné, hérita de la Lorraine.

La suite de ces souverains, remarquables, presque sans exception, par l'élan et par l'énergie de leur caractère, en montre, la plupart, ne conservant l'autorité qu'à force de valeur et de résolution, ardents à soutenir des luttes continuelles soit contre le comte de Bar, soit contre d'autres seigneurs, contre l'évêque ou les bourgeois de Metz, quelques-uns occupés, avec grandeur et succès, à améliorer le sort de leurs peuples par de sages lois, par de généreuses institutions, d'autres frappés de l'excommunication de Rome, attachés à la cause de l'empire, mais plus souvent encore se signalant par leurs exploits, répandant leur sang sur les champs de bataille, dévoués au service de la France vers laquelle ils semblent constamment incliner jusqu'à ce qu'ils aient établi leur complète indépendance des empereurs.

Thierry dut d'abord faire la guerre pour réprimer l'insubordination des seigneurs, puis, ayant embrassé le parti de Henri IV dans ses querelles avec Grégoire VII, il se vit atteint, ainsi que ses États, par les foudres lancées du Vatican contre l'empereur. Il fut aussi obligé de combattre son frère Gérard de Vaudémont qui, mécontent du partage fait entre eux, l'avait attaqué et voulait le dépouiller ; mais Henri IV accommoda ce différend en érigeant en comté la seigneurie de Vaudémont. Thierry éprouva encore des difficultés multipliées de la part des évêques et des églises : ce qui n'empêcha pas qu'imbu de l'esprit de dévotion chevaleresque de son temps, il ne voulût prendre la croix pour aller dans la terre sainte. L'affaiblissement de sa santé ne lui permit point de réaliser ce projet, et, par une clause de son

Digitized by Google

testament, il ordonna que ses funérailles fussent faites à la manière de la noblesse française, dont il descendait par les femmes.

D'un des petits-fils de Thierry se forma la branche de Fleurange, qui se soutint pendant peu de générations seulement.

Simon Ier, qu'il avait eu de Gertrude de Flandre, régna, après lui (1155) sur la Lorraine. Il eut pour épouse Adélaïde, sœur de Lothaire, duc de Saxe et empereur. La ville de Nancy commençait à peine à se former : il y bâtit et y habita un château. Lothaire, son beau-frère, s'étant rendu en Italie, il l'y accompagna et combattit avec lui dans la guerre contre Roger, roi de Sicile. Certaines traditions rapportent qu'il prit la croix pour aller secourir Foulques, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, et qu'au retour il tomba malade : ce qui est avéré, c'est qu'il mourut à Venise (1159).

Sa femme, princesse très mondaine, qui entretenait une liaison coupable avec un comte de Salm, fut convertie, dit-on, par l'effet presque miraculeux d'une simple parole que lui adressa saint Bernard, traversant alors la Lorraine.

Simon Ier eut pour successeur son fils Mathieu Ier qui, grand bienfaiteur des églises, encourut pourtant l'excommunication comme coupable d'avoir empiété sur les propriétés de ses voisins pendant qu'ils étaient à la croisade. Ce fut avec lui que Dreux ou Drogon échangea (1155) la ville naissante de Nancy, que possédait celui-ci, contre Rosières-aux-Salines et d'autres terres. Mathieu s'était engagé d'abord dans le schisme de Victor III contre le pape Alexandre III, mais il revint bientôt à d'autres sentiments ; et ce dernier pontife ayant déclaré dans un concile que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude, les affranchissements commencèrent vers cette époque en Lorraine où les peuples, non au temps de la con-

Digitized by Google

quête, mais par suite des usurpations et des violences des seigneurs, étaient devenus presque serfs et attachés à la glèbe.

Le duché, après la mort de Mathieu Ier (1176), fut gouverné par son fils Simon II, prince rempli de sagesse, qui s'appliqua à rendre la justice et fit, dit-on, sur la fin de son règne, recueillir toutes les anciennes lois. Il expulsa les Juifs, prohiba les farces et les comédies représentées en public, contint les excès du luxe, modéra la licence des troupes et aima mieux faire des concessions à son frère Ferry de Bitche, qui se croyait lésé dans son partage, que de se mettre en guerre contre lui. La prudence et l'équité de Simon lui avaient acquis une réputation telle qu'il était fréquemment choisi pour arbitre dans les affaires les plus importantes. Vertueux et philosophe, ce prince, dégoûté du trône, se retira (1205) à l'abbaye de Stultzbroon où il acheva sa vie loin du monde et des soucis du gouvernement (1207).

Ici s'élève entre les historiens une difficulté non résolue touchant l'ordre appliqué alors dans la succession au duché de Lorraine. Il s'agit de décider si Ferry de Bitche, frère de Simon II qui ne laissait pas d'enfants et par conséquent héritier légitime, mentionné souvent d'ailleurs avec la qualité de duc[1], a en effet régné sous ce titre, ou si le duché de Lorraine passa directement des mains de Simon II à celles de son neveu Ferry ou Frédéric Ier. Cette dernière opinion est toutefois la plus probable et la plus généralement adoptée.

Ferry Ier doit donc avoir commencé à régner en 1206, du vivant de son père et de son oncle. Le comte de Bar ayant d'abord commis des ravages sur ses terres, il voulut exercer des représailles contre celles de ce seigneur, mais malheureu-

(1) Ainsi qu'on en trouve la preuve aux pièces justificatives fournies par D. Calmet dans son grand ouvrage.

Digitized by Google

sement il fut, ainsi que ses deux frères, fait prisonnier par lui. Ferry s'empara plus tard de Haguenau pour l'empereur, auquel il avait offert son secours, et reçut en récompense de cet important service la possession de la petite ville de Rosheim en Alsace. Plus favorisé en cette guerre étrangère que lorsqu'il avait eu à défendre ses propres États, il rentra triomphant dans sa capitale. Traversant Saint-Dié, il fut touché des misères de cette ville, dont une grande partie avait été consumée par les flammes en 1155, et envoya pour la repeupler cinquante familles prises parmi ses sujets. Ce prince avait eu aussi à combattre Henri, comte de Salm, dans le but d'obliger ce dernier à la restitution de biens enlevés par lui au monastère de Senones dont l'historien dom Calmet a été abbé dans la suite.

Ferry mourut en 1213, laissant la Lorraine à son fils Thiébaut ou Thibaut Ier, le plus beau, dit-on, des princes de son temps.

Thiébaut alla porter le secours de son bras à l'empereur Othon IV, combattit en héros sous ses drapeaux et reçut une blessure à la bataille de Bouvines. Tous les auteurs remarquent comme un avantage précieux pour les Lorrains guidés par Thiébaut qu'ils parlaient également français et allemand. Ce prince fit une tentative funeste pour recouvrer la ville de Rosheim dont l'empereur s'était emparé à la mort du duc Ferry, sous prétexte qu'elle n'avait été l'objet que d'un présent personnel et viager. Frédéric le retint alors auprès de lui, et quand l'intervention de l'évêque de Metz lui eut procuré la faculté de retourner librement dans ses États, l'empereur le fit suivre par une adroite courtisane qui s'insinua dans son esprit, profita de son intimité pour lui faire boire du vin empoisonné et disparut aussitôt. Le duc succomba à cette perfidie (1220). Il ne laissait point d'enfants, et sa succession revint à son frère Mathieu.

Digitized by Google

Les commencements de ce nouveau règne furent consacrés à l'arrangement de différentes affaires domestiques, ainsi qu'à la répression des soulèvements du violent Hugues, comte de Lunéville, et de plusieurs seigneurs lorrains. Mathieu II fit un traité avec l'évêque de Metz, puis, comme presque tous ses prédécesseurs, soutint la guerre contre son importun voisin le comte de Bar, dont il dévasta les États pour se venger des ravages précédemment commis dans les siens par ce dernier : telle était, presqu'à chaque génération, la marche habituelle des rapports entre ces deux souverains dont les sujets payaient ainsi les frais d'une constante rivalité. Mathieu finit pourtant par conclure la paix avec le comte.

Vers cette époque les chevaliers Teutons, forcés de quitter Acre, vinrent se fixer à Marbourg, en Hesse, et les oppressions auxquelles ils se trouvèrent exposés excitèrent dans la suite l'intérêt de plusieurs des ducs de Lorraine empressés de leur porter d'efficaces secours.

Mathieu II se montra toujours vaillant, religieux, sévère observateur de la justice. Il aurait même poussé jusqu'à l'excès le culte de cette vertu s'il était vrai qu'au début de son règne il eût, ainsi que le rapporte le père Saleur, dans sa *Clef ducale*, fait écorcher vif un gouverneur qui avait prévariqué dans sa charge.

Par un privilége attaché à leur qualité de marchis, les ducs de Lorraine jouissaient de tout temps du droit d'assigner le champ de bataille ainsi que de présider aux duels qui avaient lieu dans le pays situé entre la Meuse et le Rhin, et Mathieu II sut maintenir avec énergie cette prérogative contre les efforts du comte de Bar pour y porter atteinte.

Ferry II, son fils, qui posséda le duché après lui (1251), signala son avénement par des actes d'équité et gouverna constamment avec sagesse et talent. C'est de son règne que

Digitized by Google

datent, en général, les affranchissements en Lorraine, à cause de ceux qu'il accorda entre autres aux villes de Neufchâteau, Chatenoys, Bruyères, Frouard, Arches, Montfort, Nancy, Lunéville, en les dotant de lois stables et en les soustrayant à la domination absolue de leurs seigneurs qui jusque-là en exigeaient « des tailles et des services, et y faisaient le haut et le « bas, le plus et le moins. »

Ferry II, député en Espagne auprès d'Alphonse de Castille pour lui offrir la couronne impériale de la part des électeurs, reçut à genoux, des mains de ce prince, l'investiture des fiefs qu'il tenait de l'empire et cinq étendards, emblèmes d'un égal nombre de dignités ou d'attributions, savoir : celles de grand sénéchal, de représentant de l'empereur dans les duels des nobles entre le Rhin et la Meuse, de comte de Remiremont, de marchis ou grand voyer de l'empire dans toute la Lorraine, enfin pour la régale qui appartenait à l'empereur dans les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Martin de Metz et dont celui-ci gratifiait le duc.

Dans une guerre que Ferry avait déclarée aux Messins, il fut vaincu à Moresberg (1280). Des différends survenus entre plusieurs princes durent leur aplanissement à ses efforts. Les priviléges judiciaires, militaires et honorifiques qui distinguèrent le corps de la chevalerie du reste de la noblesse lorraine furent institués par lui. Ses monnaies paraissent être les plus anciennes de toutes celles des ducs de Lorraine. Il avait reçu (1298) de l'empereur Albert le droit d'en frapper. Sa vie se termina le 31 décembre 1303, et le trône fut occupé alors par son fils aîné, Thiébaut II.

Celui-ci, avant son avénement, avait déjà vaillamment secouru Albert d'Autriche contre Adolphe de Nassau (1298), à Gelheim, où le dernier fut tué. Il signala son début comme souverain par un acte de vigueur contre les nobles de ses États

Digitized by Google

en les réduisant à la condition de simples sujets. Thiébaut II fit preuve de courage à la bataille de Mons-en-Puelle (1304); puis, par l'influence qu'il s'était acquise et dans un esprit de conciliation doublement louable chez un guerrier aussi entreprenant, il prépara la paix entre le roi de France et les Flamands.

Une assemblée des États, tenue à Colombey vers 1306, décida que les fils ou filles du fils aîné d'un duc de Lorraine, décédé avant son père, hériteraient du duché à l'exclusion des frères du dernier souverain et des autres héritiers quels qu'ils fussent. De vives contestations résultèrent plus tard de ce droit de succession établi ainsi dans la ligne directe, même féminine.

Le roi Philippe le Bel s'étant rendu en Lorraine y fut reçu magnifiquement par le duc Thiébaut qui le reconduisit à Paris et l'accompagna jusqu'à Lyon où ce monarque allait assister au couronnement du pape Clément V. En dépit de relations aussi amicales et de services précédemment rendus à la France, Thiébaut n'eut pas moins à soutenir de vives querelles avec cette puissance, au sujet de la ville de Neufchâteau qu'elle protégeait d'une manière inquiétante pour lui. Attaqué par l'évêque de Metz, il l'avait vaincu; il avait fait prisonniers les comtes de Bar et de Salm; puis, dans des hostilités contre le comte de Vaudémont, il fut lui-même blessé au combat de Puligny.

Ce duc était remarquable par sa bravoure, par sa bienfaisance et par l'affection qu'il portait au soldat.

Ferry III, son fils, né en 1282, avait épousé, en 1308, Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert. Il fut surnommé le *luitteur* (lutteur), à cause de sa force extraordinaire et de son infatigable vaillance. Sa vie belliqueuse a été écrite par un anonyme contemporain. Des discussions s'élevèrent, par-

Digitized by Google

ticulièrement au sujet du droit de battre monnaie, entre lui et le connétable Gaucher de Châtillon, second époux de sa mère dans le domaine de laquelle était comprise la ville de Neufchâteau où se frappait la monnaie.

Sous son règne, les Templiers, recherchés en Lorraine, y furent traités beaucoup moins rigoureusement qu'en France; on se contenta de les disperser dans les monastères, pour y faire pénitence, en leur accordant une modique pension.

Le comte de Vaudémont se soumit à l'hommage envers Ferry, et celui de Bar conclut avec lui un traité d'amitié et d'alliance perpétuelle. Mais la prospérité de son gouvernement fut troublée par une famine qui désola la Lorraine et dont les effets désastreux s'accrurent encore par ceux d'une maladie pestilentielle suivie d'inondations et de tremblements de terre.

Lorsque, après la mort de Henri VII, Louis, duc de Bavière, et Frédéric le Bel, duc d'Autriche, eurent été élus tous deux empereurs par des partis différents, Ferry, combattant pour Frédéric, se vit, ainsi que ce prince et son frère, fait prisonnier à la bataille de Mühldorf. La liberté lui fut rendue par Louis de Bavière, à la demande de Charles le Bel, roi de France; et, se séparant alors de la cause de Frédéric, il s'attacha par reconnaissance au pays dont le souverain avait brisé ses fers. Bientôt il se ligua avec l'archevêque de Trèves, le roi Jean de Bohême, le comte de Luxembourg et Edouard, comte de Bar, contre la ville de Metz. Leurs forces réunies se trouvant insuffisantes pour faire le siége, ils dévastèrent les environs, et les Messins furent obligés de conclure la paix à l'avantage de ces princes coalisés (1324).

Dans le cours de la même année, le duc de Lorraine avait amené des renforts, en Guienne, à Charles le Bel contre les Anglais; et, un peu plus tard (1328), il accompagna avec le même dévouement Philippe de Valois, marchant en Flandre

Digitized by Google

pour protéger le comte de cette province menacé par une révolte de ses sujets. Ferry III fut tué en combattant héroïquement à la bataille de Mont-Cassel, et ce duc de Lorraine cimenta ainsi de son sang un attachement pour la France auquel son successeur devait payer de même le tribut de son courage et de sa vie.

Raoul n'était âgé que d'environ quinze ans lorsqu'il perdit son père; et, par déférence filiale, il laissa entre les mains de sa mère une régence qu'elle exerça avec sagesse. Après la mort de cette princesse (1332), il contraignit les bourgeois de Toul à le reconnaître pour leur gouverneur. Sa première femme, Aliénor de Bar, ne lui ayant pas laissé d'enfants, il s'unit en secondes noces à Marie de Blois, fille de Guy de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, et de Marguerite de Valois. Il en reçut, en dot, plusieurs terres considérables, entre autres la seigneurie de Guise[1], provenant de l'ancienne maison d'Anjou, et qui fournit plus tard le titre principal de cette branche cadette si célèbre de la maison de Lorraine.

Raoul eut à guerroyer contre le comte de Bar qui refusait de lui rendre hommage; mais l'intervention de Philippe de Valois apaisa la querelle.

Ce duc fut fondateur du chapitre de Saint-Georges dont le souverain était toujours, de droit, premier chanoine.

Constamment avide de gloire, il partit pour voler au secours d'Alphonse de Castille attaqué par les Maures qui furent défaits à la bataille de Gibraltar, où Raoul commandait l'aile gauche de l'armée, puis expulsés d'Algésiras, et dont le roi, ainsi que sa femme et ses deux fils, de même que le roi de Tunis, furent

(1) Ville de Picardie, chef-lieu du petit pays nommé Tiérache, située sur l'Oise, à six lieues de Vervins, et qui était, au neuvième siècle, l'une des douze pairies du comté de Flandre. La construction du château de Guise, rebâti en 1549, datait du onzième siècle.

Digitized by Google

faits prisonniers au moment où ils cherchaient à se réfugier sur leurs vaisseaux. Raoul avait eu la principale part aux succès de la campagne, et, de retour dans ses États, il soumit l'évêque de Metz, Adémar, qui, profitant de son absence, avait voulu s'emparer d'un château, aujourd'hui la petite ville de Château-Salins, construit par la régente Isabelle d'Autriche.

Le duc Raoul, après avoir secondé Philippe de Valois dans la guerre de Bretagne, se rendit avec l'élite de sa noblesse à l'armée du même monarque pour combattre avec lui contre les Anglais ; il fit des prodiges de valeur, mais, victime d'un sort pareil à celui de son père, il périt en héros à la journée de Crécy (1346).

La Lorraine pleura Raoul comme l'un de ses souverains les plus vaillants, « qui en son temps fut un autre Rolland et parangon des princes lorrains[1] », et la mémoire de ce duc recut d'un poëte contemporain l'hommage des vers suivants :

« Mort qui de tout prendre est engrande[2]
« Fist moult piteuse prinse et grande
« En Raoul qui marquis et duc
« Estoit, et à tous bien rendu,
« Saige, courtois et plein d'honneur,
« Sans envie et large donneur.
« A Crécy bien se déffendit,
« Toutes les batailles fendit,
« Si mourut, n'en soit reproché,
« Trouvé fut le plus aprouché
« Des Anglois. Cy en gist le corps,
« Dieu luy soit vray miséricors ! »

Il laissait de sa seconde femme un fils unique, Jean Ier, âgé

(1) Ed. du Boulay, *Généalogie des ducs de Lorraine.*
(2) Portée à, prenant en gré de faire quelque chose.

Digitized by Google

de moins de sept ans, qui fut élevé près de son parrain, le dauphin de France; et, selon le vœu testamentaire de son époux, la duchesse, Marie de Blois, reçut les titres de tutrice et de régente. Son administration fut traversée par de sérieux orages, car elle eut des luttes multipliées à soutenir contre les seigneurs et contre Adémar, évêque de Metz, qui réussit finalement à conserver la possession de Château-Salins à la suite d'une guerre dévastatrice de part et d'autre, prolongée pendant plus de quatre ans.

A cette époque, la noblesse de Lorraine entretenait un luxe funeste qui, par les exactions dont il était cause, excita de la part des paysans une révolte dont beaucoup de seigneurs furent victimes. C'est aussi en 1352 que le roi des Romains, depuis Charles IV, venu à Metz avant d'avoir été couronné empereur, érigea en duchés les comtés de Luxembourg et de Bar.

Fidèle aux nobles exemples de ses pères, le duc de Lorraine, très jeune encore, prit une part active aux guerres qui occupaient la France. Il combattit à la bataille de Poitiers; deux de ses chevaux y furent tués sous lui; et, prisonnier comme le roi Jean, il se vit lui-même conduit en Angleterre avec ce prince. Sa captivité ne cessa que par l'effet du traité de Bretigny (1360), au prix d'une rançon de trente mille livres stipulée par sa mère.

Les chevaliers de l'ordre Teutonique étaient violemment opprimés en Prusse par le duc de Lithuanie : Jean de Lorraine marcha à leur secours, et défit complétement leur ennemi dans les plaines d'Hazeland, près de Thorn sur la Vistule. Il fut présent au sacre de Charles V, comme il l'avait été déjà à celui du père de ce roi, concourut à la guerre en Bretagne, lors de la querelle entre Charles de Blois et le jeune comte de Montfort, et, par une fatalité répétée, fut encore fait prison-

Digitized by Google

nier à la bataille d'Auray. Il n'eut pas cette fois un roi, mais un héros, Duguesclin, pour compagnon d'infortune (1364).

Rendu à la liberté après le traité de Guérande (1365), il châtia, à son retour, des bandits répandus dans ses États, fut forcé de combattre le comte de Vaudémont, sénéchal de Champagne et seigneur de Joinville, puis conclut la paix avec lui.

Formé dans l'art de gouverner par son séjour en France, Jean Ier publia beaucoup de règlements utiles pour ses sujets. A ce prince remontent aussi les premiers anoblissements en Lorraine (1382). Il commanda l'avant-garde de l'armée de Charles VI dans la guerre contre le duc de Gueldres et prépara un accommodement entre les deux adversaires. Fixé d'ordinaire à la cour de France, il s'en éloigna momentanément pour aller sévir contre une révolte des habitants de Neufchâteau, puis revint achever sa carrière à Paris où il mourut (septembre 1389) au moment de partir pour Naples avec le jeune Louis, duc d'Anjou, qui venait d'en être couronné roi à Avignon par le pape Clément VII. Sa fin ne parut pas naturelle, et la plupart des historiens de la Lorraine soupçonnent les bourgeois de Neufchâteau de l'avoir fait empoisonner par l'entremise de son secrétaire.

Son fils Charles, appelé quelquefois Charles II, afin de le distinguer de Charles de France, qui pourtant n'avait été duc que de la basse Lorraine, aima la guerre, les lettres et la musique. Il ne se séparait jamais des œuvres de César et de Tite-Live, et les arts avaient en lui un protecteur éclairé. Avant la mort de son père, il s'était déjà signalé dans divers combats, et en 1392 il fit partie, avec le duc de Bourbon et quelques autres princes chrétiens, d'une brillante expédition en Afrique contre les barbares de Tunis. Il sut pardonner généreusement aux bourgeois de Strasbourg qui avaient pénétré dans la Lorraine et s'y étaient livrés à des dévastations. De même que le duc

Digitized by Google

Jean, il s'institua le défenseur des chevaliers teutoniques et défit leurs ennemis près de Wilna. Il eut aussi, comme la plupart de ses prédécesseurs, diverses luttes intestines à soutenir.

Charles, n'ayant pas eu d'enfants mâles de sa femme Marguerite de Bavière[1], avait marié (1419) sa fille aînée Isabelle avec René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, comte de Provence et de Guise[2], neveu et héritier du cardinal Louis, évêque de Verdun, devenu duc de Bar par la mort de son frère Édouard. René était parvenu ainsi à réunir les duchés de Lorraine et de Bar, et cherchait à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour en garantir la double et durable possession à sa fille et à sa descendance, en dépit des prétentions de son neveu, le comte de Vaudémont, qui laissait percer le dessein d'occuper après lui le trône de Lorraine. Ce jeune prince était fils de Ferry l'Audacieux, frère cadet de Charles II. Ferry, seigneur de Rumigny, avait reçu en mariage le comté de Vaudémont et la seigneurie de Joinville de sa femme Marguerite de Joinville, héritière de la première branche de Vaudémont, dont il a été fait mention précédemment et qui provenait d'un fils de Gérard d'Alsace. Il fut donc l'auteur d'une seconde famille de Vaudémont.

Charles II cessa d'exister le 25 janvier 1431, et, après lui, René d'Anjou et Isabelle furent reconnus pour souverains par la noblesse. Mais Antoine, comte de Vaudémont et baron de Joinville, du chef de sa mère Marguerite, soutenait que la Lorraine était un fief masculin et la réclamait, en conséquence, comme héritier de son père Ferry l'Audacieux. Il avait pour épouse Marie d'Harcourt, héritière d'Aumale, d'Elbeuf, de

(1) Fille de l'empereur Robert.

(2) Cette dernière terre lui avait été donnée en apanage, ainsi que celles de Chailly et de Longjumeau, par son père Louis II, roi de Naples et de Sicile.

Digitized by Google

Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, biens dont les noms ont été portés depuis et presque tous illustrés par divers membres de la famille des ducs de Guise.

Antoine fit valoir ses prétentions, les armes à la main, avec l'appui du duc de Bourgogne, au parti duquel il tenait. Le roi de France, au contraire, protégeait René, et ses troupes, que commandait Barbazan, gouverneur de Champagne, réunies à celles de ce prince, dévastèrent le Barrois; mais à la bataille de Bulgnéville[1] ou de Bar, vaincu par le comte de Vaudémont et par Toulongeon, maréchal de Bourgogne, René fut blessé à la lèvre, fait prisonnier, conduit à Dijon et renfermé dans la tour de Bar[2].

Vaudémont n'avait pas toutefois su profiter de sa victoire. Une trève fut accordée d'abord, et, par l'effet de l'accommodement qui intervint ensuite, Ferry, fils du comte, dut épouser plus tard sa cousine Iolande, fille de René et d'Isabelle, afin de ménager pour un petit-fils d'Antoine l'éventualité de rentrer ainsi du moins en possession de l'héritage de ses pères.

Pendant la captivité de René, sa femme Isabelle était allée, après la mort de Louis, roi de Naples, disputer la couronne de ce pays à Alphonse V d'Aragon; mais elle ne remporta, dans

(1) . . . . . .

« Ou le bon duc René fut pris,
« Avec plusieurs de ses amis,
« Plusieurs furent morts sur la place.
« Je prie Dieu leur faire grâce,
« Mais chacun devoit bien maudire
« Ceux qui lâchement s'enfuire,
« Car pour eux endurons grand peine
« En Barrois et en Lorraine,
« Dont le bon duc étoit sire,
« Qu'aux prisonniers doint délivrance,
« Et aux trépassés allégeance,
« Et aux échapés bon courage
« De récupérer ce dommage. »

(*Rimaille* faite au sujet de cette bataille.)

(2) « Le duc René ayant été pris en bataille fut mené au duc de Bourgogne qui le garda fort longtemps prisonnier, tellement que se raconte « de lui qu'estant expert en la peinture il peignit toute sa chambre d'oublies « d'or pour monstrer que ses parents l'avoient oublié. »

(Mss. Dupuy, v. 746, Mémoire sur Guise.)

Digitized by Google

cette courageuse tentative, que des avantages utiles seulement à sa gloire et revint en Lorraine.

Son mari recouvra la liberté en 1437, moyennant la cession de quelques places et une rançon de deux cent mille écus fournis par la généreuse chevalerie de Lorraine, qui se cotisa pour les réunir. Il fut, en outre, convenu que le prince Jean, fils aîné de René et appelé duc de Calabre, recevrait la main de Marie de Bourbon, nièce de Philippe le Bon. A la faveur de ces arrangements, la réconciliation s'opéra entre les maisons de Bourgogne et d'Anjou.

René, de retour en Lorraine, emprunta des sommes considérables et partit pour Naples, où il ne fit que subir de nouveaux échecs. Pendant son absence, le comte de Vaudémont s'était livré derechef à ses excursions dans le duché; mais l'union de leurs enfants, en s'accomplissant alors (vers 1440), concilia ces deux princes. Constamment malheureux dans ses entreprises, René Ier remit (1452) tout pouvoir sur la Lorraine à son fils aîné, Jean, et alla achever ses jours en Provence, dans la paisible culture des lettres et des arts.

Jean II, âgé de vingt-neuf ans, apportait à la direction du gouvernement une modération, une sagesse, une valeur et une expérience exercées ou acquises dans les infortunes au milieu desquelles s'était écoulée sa jeunesse. Appelé par les Florentins, il marcha à leur secours contre Alphonse qu'il contraignit à se retirer. Il reçut ensuite du roi Charles VII le gouvernement de Gênes et profita de cette position pour tenter encore la conquête de Naples; mais bientôt trahi, abandonné, il se vit forcé de repasser en France.

Jean donna de nouvelles lettres-patentes confirmant tous les priviléges déjà accordés à l'ancienne chevalerie de Lorraine envers laquelle sa famille avait contracté de si grandes obligations. Il prit part à la ligue du bien public contre Louis XI et

Digitized by Google

devint ensuite le principal auteur de la paix qui s'effectua entre ce monarque et les seigneurs confédérés. En récompense d'un service aussi important, le roi de France lui fit remise de l'hommage auquel le duc était tenu envers lui pour les villes de Neufchâteau, Châtenoys, Montfort, Frouart, et, en le comblant de dons, se l'attacha dès lors sincèrement.

Plus tard Jean alla porter la guerre en Catalogne et vit s'ouvrir les portes de Barcelone, dont les habitants le chérissaient et le reçurent pour leur souverain, lorsqu'il parut à la tête de vingt-cinq mille hommes. Toute cette province se soumit bientôt à lui; mais il ne jouit pas longtemps de son triomphe, et mourut en 1470, empoisonné, à ce que l'on soupçonna, au moment où il allait pénétrer en Aragon pour faire valoir les droits incontestables à la couronne de cet État qu'il tenait d'Iolande, sa grand'mère. Un historien a dit que « pour être le « premier prince de son temps, il ne manqua à Jean d'Anjou, « duc de Lorraine, que d'être heureux. »

Nicolas, que son père, avant de partir pour l'Espagne, avait institué régent du duché, se trouvait à la cour de France lorsqu'il fut appelé à la succession. Il semblait d'abord préférer le repos et les plaisirs de la vie privée aux charges et aux honneurs du pouvoir; mais, réclamé par l'intérêt de l'État, il ne balança plus, se rendit en Lorraine, visita toutes les villes, prit connaissance de tous les besoins et, à l'exemple de son père, confirma les priviléges de l'ancienne chevalerie. Il revint aussitôt à Paris, dont il affectionnait le séjour; mais, s'étant brouillé (1472) avec Louis XI qui lui refusait des troupes pour appuyer ses projets sur l'Aragon, il quitta la cour de ce monarque et retourna dans son propre pays. Ce fut vainement qu'il fit une tentative pour s'emparer de Metz[1] par surprise; il

(1) Et pour se venger des habitants qui s'étaient permis de dire que ce prince ne savait que danser.

Digitized by Google

échoua, à cause de son indécision et de sa lenteur à secourir un de ses officiers qui avait déjà pénétré dans la ville.

Nicolas se trouvait sur le point de conclure son mariage avec Marie de Bourgogne lorsqu'il mourut (12 août 1473) d'une fièvre maligne, à Nancy. Il était un des plus beaux princes de son époque, généreux, doué de courage aussi bien que d'expérience des hommes et des affaires.

Le duché de Lorraine, qui pendant quarante-trois ans avait appartenu à la maison d'Anjou, rentra alors dans celle de Gérard d'Alsace, car, après la mort de son neveu, Iolande d'Anjou, fille de René Ier et veuve de Ferry, comte de Vaudémont, ne voulant pas renoncer au genre de vie paisible qu'elle avait adopté et convaincue que le gouvernement d'une femme ne convenait point aux Lorrains, fit aussitôt cession de tous ses droits à son fils René, en ne se réservant que ses revenus viagers.

Dès qu'il fut instruit de la mort de Nicolas, le duc de Bourgogne projeta de s'emparer de la Lorraine et trouva le moyen de se saisir, à Joinville, par l'intermédiaire d'un capitaine allemand, de la personne du nouveau duc. Louis XI, alors ami de René II, auquel il donna depuis différents sujets de méfiance et de plaintes, fit par représailles arrêter un neveu de l'empereur qui se trouvait à Paris. Un échange rendit la liberté au duc de Lorraine qui déclara la guerre à celui de Bourgogne. Auxiliaire des Suisses, René se couvrit de gloire à Morat ; puis ayant réuni six mille volontaires, il retourna en Lorraine, reprit sa capitale aux troupes bourguignonnes qui s'en étaient emparées, et, avec l'aide de quelques nouvelles levées suisses, il défit (5 janvier 1477), très jeune encore[1], et grâce à sa constance et à son courage, ce redoutable Charles le Téméraire

(1) Il n'avait que vingt-six ans.

Digitized by Google

dont la fortune et la vie[1] rencontrèrent leur terme sous les murs de Nancy.

Le corps de ce prince ne fut retrouvé que deux jours après, et René, vêtu d'habits de deuil, voulut aller religieusement rendre hommage aux restes de son ennemi. « Biau cousin, « dit-il en soulevant sa main glacée, vos âmes ait Dieu ; vous « nous avez fait moult maux et douleurs. »

Vainqueur magnanime, le duc de Lorraine accorda généreusement leur pardon à ceux de ses sujets qui, pendant la guerre, avaient pris parti pour Charles, et, de toutes les confiscations, « ne retint qu'un vase de crystal où il buvait l'oubli de ses ven- « geances[2]. »

De nouveaux rapports d'alliance s'étaient établis, après ce triomphe, entre René II et Louis XI ; et pourtant ce monarque arracha au vieux René d'Anjou la cession, pour six ans, du duché de Bar qui ne fut restitué ensuite au duc de Lorraine que par le gouvernement d'Anne de France, dame de Beaujeu, lorsque Louis XI n'exista plus.

La renommée guerrière de René II avait engagé les Vénitiens à lui offrir (1480) le bâton de capitaine-général de leurs troupes, qu'il accepta dans l'espoir mal fondé de se créer par là un appui pour faire valoir ses prétentions sur la Provence, héritage de la maison d'Anjou. Il échoua également dans ses tentatives[3] et de conquête et de négociations pour recouvrer cette province.

(1) « Le duc de Bourgogne fuyant prèz d'une commenderie, assez proche « de Nancy, son cheval tresbucha et l'enfondra dans un ruisseau ou il fut « assomé ; son corps reconnu fut enterré à Nancy. »

(Mss. de la Bib. nat., supplément français 1054, Histoire de Joinville, écrite en 1632.)

(2) Henri Étienne, *Résumé de l'Histoire de Lorraine.*

(3) Le vain titre de roi de Sicile et le droit de réunir dans son écusson les armes de Jérusalem, d'Aragon et d'Anjou furent tout ce qu'elles lui procurèrent.

Digitized by Google

En 1485, la haute noblesse du royaume de Naples, voulant secouer le joug de la maison d'Aragon, appela à la couronne le duc de Lorraine qui se préparait à partir pour l'Italie avec quelques faibles secours en volontaires et en argent reçus de la France, lorsqu'il apprit la dispersion ou la captivité de la plupart de ses partisans[1].

Sans avoir pu l'atteindre lui-même, il transmettait donc à sa famille, à ses descendants ce champ de séductions, cet objet de rêves ambitieux que les Guises particulièrement, à des époques diverses, à plusieurs reprises, devaient s'efforcer d'acquérir.

René II accompagna Charles VIII dans son expédition en Bretagne contre le duc d'Orléans, depuis Louis XII, et combattit à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier; mais mécontent de ne pouvoir jamais rencontrer que des refus quand il réclamait la restitution de la Provence, il s'éloigna de la cour de France, après avoir fait une protestation conservatrice de ses droits, et retourna dans ses États où il eut à soutenir une guerre à laquelle Charles VIII avait probablement poussé la ville de Metz contre lui. Pendant le cours de ces hostilités, un officier lui demandant s'il fallait mettre le feu à un village dont on s'était emparé : « Capitaine, répondit René, quand « maux voudras faire enquerre conseil de moi, et pas n'en « feras. »

En récompense de la fidélité gardée envers lui par les seigneurs, lors du début orageux de son règne, René II avait confirmé tous les priviléges de la noblesse et de la chevalerie.

(1) Le royaume de Naples fut reconquis, en 1496, par la maison d'Aragon, après le départ de Charles VIII : « ... Ainsi ne restant plus pour le « recouvrement de tout le royaume que Tarente et Caïette et quelques « autres places tenues par Charles de Sanguin et le mont Saint-Ange où « étoit Julien de Lorraine, lequel avec une grande louange faisoit sentir sa « hardiesse et sa vaillantise en tous lieux de là autour. »

Digitized by Google

De nouvelles franchises furent aussi accordées aux bourgeois de la ville de Nancy ; et, par l'un des derniers actes de sa vie, il établit la loi salique pour la succession au trône.

Courageux, entreprenant, éclairé, généreux, équitable, plein de droiture dans ses actions, de fidélité dans ses alliances, de noble bonhomie dans ses paroles, tel fut ce brillant et aventureux duc de Lorraine, résumé des vertus qui avaient signalé plusieurs de ses ancêtres, souche respectable d'où jaillit, pleine de séve, cette branche hardie et vigoureuse des Guises.

C'est ici donc qu'il faut se séparer de la ligne directe des ducs de Lorraine, aujourd'hui régnante en Autriche, en Toscane, à Modène, pour s'attacher exclusivement à l'histoire de la famille collatérale dont un fils de René II fut le chef.

Le mariage de ce prince avec Jeanne d'Harcourt, comtesse de Tancarville, n'avait point porté de fruits, et René répudia sa femme (1485) au bout de quatorze années de stérilité : une sentence de l'officialité de Toul, confirmée trois ans après par le pape, déclara nulle cette alliance. Le duc de Lorraine cependant avait épousé en secondes noces, même avant la décision de Rome, Philippe, fille d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres, et de Catherine de Bourbon, sœur du sire de Beaujeu. Plus favorisé dans sa nouvelle union, il en obtint douze enfants.

Après la mort (à Bar, le 10 décembre 1508) du *duc-roi*, son mari, qu'elle appelait toujours son bon René, Philippe, assistée du secours de « maistre Nicolas Le Clerc, docteur en théolo- « gie, » consacra onze années à l'éducation et au soin des biens de sa famille. Au mois de mars 1506, elle avait obtenu des lettres de naturalité en France ; Louis XII lui accorda aussi (et confirma même, de Milan le 5 juillet 1509), « le bail et garde » de ses enfants mineurs dont la surveillance aurait dû appartenir au roi, à raison des terres et seigneuries que ceux-ci pos-

Digitized by Google

sédaient en Normandie. Enfin, quoique nantie d'un douaire établi sur les ville et château de Joinville, sur Doulevant, Rouvroy, Roche-du-Maine, Eclaron, Hatignecourt, etc., Philippe de Gueldres se retira au couvent des Filles-de-Sainte-Claire de Pont-à-Mousson et y fit profession, le 15 décembre 1519, en présence de ses enfants et de sa cour. Elle entra dans le cloître précédée de son plus jeune fils, âgé de douze ans, qui fondait en larmes en lui portant le cierge. Après la cérémonie, les princes, les princesses et les personnages présents s'avancèrent près de la grille du chœur pour recevoir, agenouillés et baignés de larmes, la bénédiction de Philippe qui disait ainsi au monde un adieu spontané et définitif. Dans cet austère asile, où elle devait terminer ses jours « en opi-« nion de sainteté » à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (le 26 février 1547), son humilité fut constamment telle que, soumise à toutes les obligations de son ordre, portant les mêmes vêtements, vivant de la même nourriture que les autres religieuses, elle signait ses lettres à ses supérieures : *Votre pauvre fille et sujette sœur Philippe, humble servante de Jésus,* ou *sœur Philippe, pauvre ver de terre.*

Pendant son séjour à la cour, cette princesse, douée d'une beauté remarquable et de la vertu la plus pure[1], avait choisi

(1) Son mérite inspira à un poëte de l'époque les vers suivants en forme d'épitaphe « de révérendissime mère en Dieu madame Philippe de Guel-« dres, jadis royne de Sicile et duchesse de Lorraine :

« Le corps enclos sous ceste sépulture
« Fut d'une roine en laquelle nature
« Ne s'oublia. Philippe estoit son nom,
« Du sang gueldrois portant arme et surnom,
« Laquelle fut en vertus tant civile
« Qu'elle espousa René roy de Sicile
« Duquel elle eut cinq magnanimes princes,
« Vrais héritiers de roiales provinces.
« Puis le roy mort, cherchant la vie heureuse
« Se feist icy vestir religieuse
« De sainte Claire, ou l'an vingt-septiesme
« Qu'elle eust l'habit, par maladie extresme
« Mort la surprint à quatre-vingt-cinq ans.
« Son esprit soit ès hauts cieux triomphant. »

(*Mémoires de l'Estoile.*)

« . . . . . René de Hiérusalem roy
« Qui de Cecile estoit semblablement
« Vray héritier par constance et par loy. »

(*Mémoires de l'Estoile.*)

Digitized by Google

pour devise les mots: *ne mi toquès, il point*, placés autour d'une feuille de chardon.

Des huit fils de René II et de Philippe de Gueldres, Antoine, devenu l'aîné par la mort en bas âge des deux premiers, Louis et François, succéda au duché de Lorraine. Ses sujets l'appelaient le « bon duc, à cause, dit Brantôme, qu'il estoit un « très homme de bien, prince d'honneur et de conscience, et « toutes ces belles marques se représentoient en son beau et « honorable visage. »

Le cinquième, Claude, fut le premier des Guises: nous l'allons bientôt suivre au milieu des travaux et dans les progrès de sa glorieuse carrière.

De ses autres frères, l'un, jeune encore, tomba héroïquement à la bataille de Marignan; François, âgé de dix-huit ans, périt de même à celle de Pavie; Louis, comte de Vaudémont, victime de la peste, laissa la vie au siége de Naples en 1528; Jean, qui survécut, devint cardinal, acquit du crédit à la cour de France, à celle de Rome, et de la célébrité par les négociations dont nous le verrons chargé auprès de l'empereur Charles-Quint. Quant aux quatre filles de René et de Philippe, aucune d'elles ne dépassa la jeunesse.

Digitized by Google

LIVRE PREMIER.

CLAUDE DE LORRAINE,

PREMIER DUC DE GUISE.

CHAPITRE I.

CLAUDE DE LORRAINE, COMTE DE GUISE.

1496 — 1523.

A Claude de Lorraine commencent les Guises, série de grand hommes tour à tour si utiles et si funestes à la France; grands par leurs rares qualités, par leurs glorieux services, par leur influence, par leur position, par les desseins qu'ils conçurent, par les ressorts qu'ils employèrent, par la catastrophe qui les arrêta sans les décourager; intéressants encore, si ce n'est grands, dans l'agonie de leur grandeur même, dans des tentatives presque héroïques pour atteindre cette élévation souveraine où seulement leur cœur semblait pouvoir rencontrer sa véritable atmosphère.

Noble tradition de courage, de magnanimité, de talents; succession effrayante d'immense ambition, de trames habiles; météore brillant et terrible du seizième siècle!

Mais, ô jeux habituels de la destinée qui se plaît dans les contrastes et dans l'anéantissement des choses humaines les

Digitized by Google

plus illustres, que furent les derniers fils des Guises? Qu'étaient devenus les descendants de Scipion et de Paul-Émile?

Des deux aspects sous lesquels se produisent ces remarquables personnages on n'aura d'abord, et pendant assez longtemps, à considérer que celui qui commande une admiration sans mélange. Embrassons toutefois préalablement l'ensemble si dramatique de leur famille. Une tige déjà couverte d'un éclat séculaire a, pour ainsi dire, accumulé de nouvelles vertus au moment où va pousser son plus énergique bourgeon. Rang dû à la naissance, facultés de l'âme et de l'esprit, valeur, talents, séduction, tels sont les éléments à l'aide desquels croît et fleurit ce rameau transplanté.

De sa gloire naissent les récompenses et la faveur, de la faveur l'influence, de l'influence le désir du pouvoir, désir immodéré qui, s'appuyant sur les plus vastes intrigues, recèle en lui la révolte, l'usurpation, et finit par devenir fatal à ceux-là même qui l'ont conçu. Ainsi donc, noble exposition, péripétie saisissante, liées par un enchaînement rigoureux qui se développe à mesure qu'on pénètre dans le détail des faits, qu'on s'attache pas à pas à la trace de ces hommes auxquels on peut, sans exagération, attribuer réellement le caractère d'une des plus frappantes apparitions qu'il ait plu à la Providence de livrer aux regards du monde et à la mémoire des siècles.

Claude de Lorraine était né le 20 octobre 1496, au château de Condé sur la Moselle, résidence d'été des ducs de Lorraine, près de Bar, « et pour son bas-âge fut nourry par madame « Philippe de Gueldres, sa mère, en l'amour et crainte de « Dieu. » La nature l'avait doué de tous les avantages. Grand, beau, spirituel, magnifique, d'un caractère calme, modéré, de mœurs simples, d'un abord affable, il réunissait au courage et à l'aptitude du grand capitaine la pénétration et l'habileté de

Digitized by Google

l'homme d'État consommé, double mérite très rare en France de son temps, et il avait été accoutumé à ne trouver dans le souvenir de ses ancêtres que des excitations à les égaler en talents, en vertu et en piété.

René II désirait vivement établir en France une des branches de sa famille ; il avait choisi, pour ainsi dire deviné son fils Claude comme le plus propre à réaliser ce vœu, et, deux ans avant de mourir, s'étant momentanément retiré au château de Loupy en Barrois, il y fit un testament dont le second article s'exprimait avec prévoyance en ces termes : « Pour ce « que nos dittes deux duchés de Lorraine et de Bar sont con- « joinctes et enclavées l'une et l'autre, que à l'occasion du passé « ils ont esté à deux seigneurs, plusieurs guerres, hostilités, « inimitiés dommageables et piteux exploits en sont entrevenus « sur iceux pays, à la foulle d'iceux duchés, de la noblesse, des « vassaux populaires et sujets, et qu'il est à craindre que s'ils « estoient ci-après disjoincts l'un de l'autre et ès mains de deux « princes, le pareil vraisemblable pourroit entrevenir aussi... « que de nos quatre très chers et très amés fils, à scavoir : « Antoine, Claude, Jean et Louys et celuy dont nostre dicte « espouse est à présent enceinte, s'il est fils, prendra l'estat de « l'Église et que ledict Jean est déjà pourveu de l'évesché de « Metz,... avec ce qu'outre nos dicts deux duchés avons terres « et seigneuries, tant en France, Normandie, Picardie, Flan- « dres, et Hainault qu'ailleurs pour suffisamment récompenser « nostre dict fils Claude... instituons nostre héritier lors « Anthoine notre fils ainé esdicts nos duchés de Lorraine « et de Bar avec leurs appartenances, terres et seigneuries y « comprises et enclavées, voulons qu'il y succède seul et pour « le tout... Voulons pareillement et ordonnons que nostre fils « Claude soit nostre successeur au demeurant de nos dittes « terres et seigneuries estant scituées tant en France qu'en

Digitized by Google

« Normandie, Picardie, Flandres, Hainault et ailleurs; en quoy « l'instituons nostre héritier seul pour le tout, sans que pareil- « lement ses frères y puissent prendre quelques choses[1]... »

Si toutefois le quatrième fils, Louis, n'était incessamment pourvu de quelque évêché ou autre bon bénéfice d'une valeur de six mille livres de rente, ses frères Antoine et Claude devaient, chacun pour moitié, lui parfaire cette somme « jusqu'à « provision seulement[2]. »

Claude naturalisé Français[3] avant l'âge de dix ans, par lettres du mois de mars 1506[4], avait donc été envoyé de bonne heure à la cour de France où il contracta des rapports d'amitié avec François de Valois, comte d'Angoulême[5], et avec Charles de Bourbon, comte de Vendôme; et lorsque la mort de son père (10 décembre 1508) le mit en possession des baronnies et seigneuries de Mayenne, Joinville, Elbeuf, Harcourt, Boves dans l'Amiénois, et de plusieurs terres en Provence, ainsi qu'en d'autres contrées, il trouvait déjà dans ses intérêts de fortune un lien qui l'attachait au royaume. Mais, parvenu à l'âge où il pouvait apprécier sa situation et songer à son avenir,

(1) P. Benoît, *Origine de la très illustre maison de Lorraine*, p. 480 et suivantes.

(2) Inventaire de Joinville, t. II, fol. 377.

(3) Plus tard, en raison des services rendus par les ducs de Lorraine à ses prédécesseurs, François Ier accorda, au mois d'octobre 1539, à François et à Anne, enfants du duc de Lorraine, des lettres de naturalité, « quoi- « qu'ils ne fussent natifs du royaume, pour y posséder pays, terres, etc. » (Mss. de Brienne, vol. 122, fol. 228.)

Louis XIII en accorda également aux enfants de François, comte de Vaudémont, le 17 février 1611. (*Idem*, 123, fol. 86.)

(4) P. Anselme, t. III, p. 485, etc. Le duc René II de Lorraine n'avait pas eu besoin de cette formalité pour lui-même, parce qu'il était Français de naissance, comme fils de Ferry de Lorraine, seigneur de Joinville. (Inventaire de Joinville, t. II, fol. 405.)

(5) Depuis, François Ier.

Digitized by Google

« il ne fut comptant dudict partage » par lequel il était devenu possesseur de « touttes les terres de mouvance, tandis que son « aisné avoit touttes les souveraines[1] ; » et quelques historiens[2] prétendent même, sans qu'une telle assertion soit justifiée par des preuves authentiques, que le motif qui le détermina plus encore à vouer ses services à une nouvelle patrie procédait du dépit qu'il éprouvait de ne pas succéder au duché de Lorraine ou à celui de Bar. Il aurait, dit-on, selon cette donnée hasardée, reproduite plus tard par l'inimitié des partis, appuyé ses regrets et ses prétentions, au sujet de la souveraineté de l'un des deux duchés, sur la supposition que son frère Antoine, né de leur mère Philippe de Gueldres, seconde femme du duc René, pendant que vivait encore la première, Jeanne d'Harcourt, répudiée d'une manière illégale, devait être regardé comme bâtard, tandis que lui-même, au contraire, venu au monde après la mort de Jeanne, était incontestablement légitime successeur. Les écrivains qui ont mis en avant cet argument ont méconnu à quel point, s'il eût été employé par le comte de Guise, il lui aurait nécessairement aliéné l'affection de sa mère avec laquelle pourtant ce prince ne cessa d'entretenir les relations les plus tendres et les plus respectueuses. Comment en particulier, si elle avait éprouvé un tel outrage de sa part, l'eût-elle traité avec une préférence marquée, par son testament daté du 23 octobre 1520, en ne disposant que de quelques biens meubles en faveur de ses quatre enfants, Antoine, Jean, Louis et François, pour léguer *tout le reste* à Claude, comte de Guise[3]?

Quoi qu'il en soit de cette dispute, elle n'alla pas jusqu'à exciter une inimitié déclarée entre les deux frères qui con-

(1) Bibl. nat., suppl. français, 1054, cartulaire de Joinville.
(2) Varillas, président Hénault, Bayle (au mot *Guise*), et autres.
(3) Inventaire de Joinville, t. I, fol. 378.

Digitized by Google

tinuaient à correspondre très amicalement, et le désaccord qui a pu donner sujet de la présumer se termina définitivement par une transaction intervenue[1] après la mort de Louis et de François de Lorraine. « Pour entretenir et nourir paix « et amour fraternelle, et afin de fuir et éviter à toutes noises, « questions, débats et querelles, » il fut convenu que le duc Antoine conserverait les duchés de Lorraine et de Bar, « terres « et seigneuries y enclavées et déppendantes, les noms, droicts « et actions des royaulmes de Hiérusalem, Sicille et d'Arra- « gon, duché d'Anjou, comtés de Provence et du Maine, tandis « qu'à son frère Claude demeureroient les duché de Guise[2], « comté d'Aumale, baronnies de Joinville, Sablé, Mayne, « la Ferté-Bernard, Elbeuf, et autres terres et seigneuries « estant situées tant en France, Normandye, Picardie, Flan- « dres, Haynault et ailleurs; et en oultre le chastel, terre, sei- « gneurie et prévosté d'Ancerville et déppendances, sauf ré- « servé tant seulement les droicts de souveraineté à Anthoine « telz qu'il avoit accoustumé les avoir en son duché de Bar. » Claude s'engageait à prêter foi, hommage et service à son frère pour cette dernière terre, ainsi que pour celle de Monstier-sur-Saulx, qui lui étaient accordées comme « soulte de son lot « avec toutes prérogatives de tailles, impositions, dons gra- « tuits et dons charitables[3]; » et il recevait encore Lambese, Orgon, Esgallières, en Provence, pour lui tenir « lieu de l'ac- « quit du sel qu'il disoit avoir droict de prendre ès salines de « Lorraine pour la fourniture de ses greniers de Joinville. » Antoine lui assurait de plus « la somme de six mil francs, à « raison de douze gros pour chacun franc, de rente annuelle

(1) Le 27 octobre 1530.

(2) L'érection de cette terre en duché-pairie eut lieu, comme on le verra, avant la date de la transaction.

(3) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 1054, Histoire de Joinville.

Digitized by Google

« et perpétuelle rachaptable en remboursant à une fois, ou à « deux ou à trois fois la somme de soixante et quinze mil « francs. » Le duc de Lorraine tenait aussi son frère quitte de toutes dettes antérieures à la transaction dont le but final était de les « descharger de toutes querelles, droicts et actions l'un « envers l'autre pour raison et à cause de succession . »

Le titre de comte de Guise que portait Claude de Lorraine, et dont Antoine de Vaudémont, Ferry son fils, René II son petit-fils furent revêtus auparavant, n'avait pas appartenu sans contestation à sa famille depuis que Marie de Blois, au quatorzième siècle, apporta la seigneurie de Guise à Raoul, duc de Lorraine. Il paraît effectivement que, pendant sa captivité à Dijon, René Ier, qui tenait cette terre de sa femme Isabelle, la vendit à Jean de Luxembourg, et, quoiqu'il ait vécu encore plus de quinze ans après, ne fit aucun acte ultérieur de prétentions sur le comté de Guise[2]. Son nouveau possesseur étant mort (1440) en état de rébellion contre Charles VII, la seigneurie avait été confisquée ; mais ce même roi, en considération du mariage du neveu de son épouse, Charles d'Anjou, comte du Maine, frère de René, avec Isabelle, fille de Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, leva la confiscation de tous les biens de Jean de Luxembourg, oncle d'Isabelle, et en particulier donna la possession de Guise, à titre de comté, à Charles d'Anjou, par lettres du 4 février 1443. Le fils de ce prince, également nommé Charles, dernier mâle de la maison d'Anjou, héritier testamentaire de son oncle René et par conséquent qualifié roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile, seigneur de Mayenne-la-Juhée, de la Ferté-Bernard, de Sablé, de Longjumeau, de Chailly et de plusieurs autres terres, ne

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 2725, Cartulaire de Joinville.
(2) Mss. Dupuy, v. 746.

Digitized by Google

laissant point de postérité et n'ayant lui-même pour héritiers présomptifs que ses neveux et nièces d'Armagnac, enfants de sa sœur Louise d'Anjou, institua son successeur universel le roi Louis XI dont il était cousin germain, et donna ainsi lieu de réunir le comté de Guise au domaine de la couronne. Néanmoins, par lettre du 29 mars 1491, Charles VIII, qui n'eût pu légalement disposer que de l'usufruit, fit don de cette seigneurie, ainsi que de quelques autres terres, aux petits-neveux et petites-nièces de Charles d'Anjou, aux d'Armagnac, qui l'occupèrent comme un bien venant de leur propre; en sorte que Charlotte d'Armagnac, mariée à Charles de Rohan, seigneur de Gyé, posséda le comté de Guise, comme héritière de ses frères et sœurs morts sans enfants. Elle n'en laissa pas non plus elle-même: aussi le duc René II de Lorraine, son cousin issu de germain, Jeanne de France, Anne sa sœur, Catherine de Navarre, petite-fille de la reine Marie d'Anjou, se maintinrent-ils héritiers de Charlotte d'Armagnac, du côté de la ligne d'Anjou, et, en cette qualité, rendirent-ils (1504) foi et hommage pour le comté de Guise. L'usufruit en avait été adjugé à Charles de Rohan qui survivait à sa femme; et, à travers toutes ces réclamations, la propriété en était demeurée au duc de Lorraine qui la fit entrer dans le partage de son fils Claude.

Ce jeune comte de Guise « aussy tost veu aussy tost pleust » à Louis XII qui l'accueillit très favorablement, et de la cour duquel il se trouvait l'un des seigneurs les plus considérables et les plus brillants. Sa position semblait cependant pouvoir s'élever encore par une haute alliance; il était autorisé à prétendre même à la main de madame Renée, seconde fille du roi. Mais un jour qu'il accompagnait François, comte d'Angoulême, en visite chez madame Claude de France, sœur de cette princesse, il rencontra près d'elle Antoinette de Bourbon,

Digitized by Google

fille de François, comte de Vendôme[1], et de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol. Afin de laisser François et madame Claude causer plus librement ensemble, Antoinette et le comte de Guise demeurèrent à l'écart et s'entretinrent en particulier de leur côté. De cette conversation intime, telle que très rarement il pouvait s'en établir entre hommes et femmes, à cette époque, naquit un sentiment réciproque par suite duquel Claude de Lorraine, âgé de seize ans seulement, ayant chargé le comte d'Angoulême de demander pour lui Antoinette en mariage, l'obtint et célébra ses noces vers le temps de la Fête-Dieu, à Paris, en présence de toute la cour, dans la paroisse royale de Saint-Paul (1513). La cérémonie fut suivie de fêtes et de banquets spendides à l'hôtel d'Étampes, situé vis-à-vis du palais des Tournelles[2], alors habité par le roi. Après ces plaisirs de circonstance, tout à fait éloignés des penchants de la comtesse de Guise, celle-ci, « vrai sacraire « de bonté et d'honneur[3], » fixa dès lors sa résidence habituelle à Joinville[4], dans « le beau châtel » bâti au onzième siècle par

(1) Arrière-grand-père de Henri IV.

(2) Rasé en 1564, et dont le terrain forme aujourd'hui la place Royale ou des Vosges. Louise de Savoie, mère de François Ier, quitta, en 1519, ce palais, dont elle trouvait l'air malsain, pour venir se loger dans un hôtel appartenant à Nicolas de Neuville, chevalier, secrétaire des finances, audiencier de France, et qui occupait à peu près l'emplacement actuel des Tuileries véritablement acquis lui-même (15 janvier 1563) par Catherine de Médicis et défini au contrat : « un jardin cloz de murailles et de tours « auquel il y a deux pavillons couverts d'ardoises en façon de cloches... « appelé le jardin des Cloches... faisant partie du lieu des Tuileries. » Le prix qu'en donna alors Catherine s'élevait à 6,500 livres, représentant environ 65,000 francs d'aujourd'hui. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1844, prem. série, t. I, p. 290.)

(3) Regnier de la Planche, *Grand et loyal devoir de messieurs de Paris*, 1565, p. 30.

(4) Ville de Janus ou de Jean, baronnie dont le possesseur prenait le

Digitized by Google

Étienne de Vaux, et qui tenait de ses seigneurs des accroissements successifs que va continuer également Claude de Lorraine pendant le séjour que les intervalles de paix lui permettront d'y faire avec sa famille. C'est ainsi qu'il ajoutera, à l'ouest de l'église Saint-Laurent, et en avant de l'antique et haute tour dite « de la roche blanche, » le principal corps de bâtiment sur la façade duquel parut plus tard, en saillie, à l'étage supérieur, une petite pièce devenue célèbre sous le nom de « cabinet de la Ligue. » Ses vassaux lui seront redevables de lettres d'affranchissement qu'il se plaisait souvent à leur accorder à titre presque gratuit. La ville même avait déjà reçu de nombreux bienfaits de la part des princes lorrains depuis qu'elle était échue à leur famille par le mariage de Marguerite, arrière-petite-fille du célèbre historien de saint Louis, avec Ferry l'Audacieux. Ferry II, comte de Vaudémont, et son épouse Iolande d'Anjou avaient fondé à Joinville un Hôtel-Dieu ; Claude allait y ajouter l'utile établissement du monastère de « la Pitié ; » et la générosité[1] d'Antoinette de Bourbon, après avoir fait à cet hôpital un don de douze cents livres tournois, devait, avec le concours de l'un de ses fils, l'illustre cardinal Charles de Lorraine, doter encore (1567) le lieu de sa résidence d'un pieux monument, l'hospice de Sainte-Croix.

A l'époque dont il s'agit actuellement (1514), Louis XII,

titre de sénéchal héréditaire de Champagne et régie jusque-là par un gouverneur ordinairement ecclésiastique.

(1) Par contrat dressé à Paris, le 21 juin 1513, Antoinette avait apporté en dot à son époux « la somme de soixante mille livres tournois pour une « fois payables, pour son droict de partage paternel et maternel. »

Dans le même acte, la mère de Claude de Lorraine présente est désignée avec le titre de « reyne de Cicile, » de même que celui de roi de ce pays y est donné au feu duc de Lorraine, René II, formule conservatoire d'une prétention scrupuleusement maintenue encore dans d'autres actes de cette famille.

Digitized by Google

dans le dessein de faire succéder une intime union à la guerre ouverte entre la France et l'Angleterre, voulut épouser la belle Marie, sœur de Henri VIII, fiancée précédemment à l'archiduc Albert d'Autriche, et fit l'honneur au comte de Guise de le choisir pour aller, en compagnie du comte d'Angoulême, de plusieurs autres princes, de quelques-uns des plus grands seigneurs, recevoir à Boulogne la jeune princesse anglaise et lui former un cortége triomphal. Le lendemain de la cérémonie du mariage, Guise figura avec succès dans un brillant tournoi où il eut pour adversaire et où il terrassa rudement le duc de Suffolk qui avait été chargé d'accompagner la reine en France, et cet avantage fut attribué non-seulement à la supériorité de force et d'adresse, mais encore à l'effet d'une ferme résolution produite par le mécontentement sympathique que causait à Claude de Lorraine cette alliance dont les suites pouvaient blesser l'intérêt et anéantir les espérances de son ami le comte d'Angoulême, premier prince du sang, héritier présomptif de la couronne.

Louis XII toutefois survécut peu à ce nouveau bonheur conjugal ; et après lui (1515), François Ier témoigna une extrême faveur à son jeune cousin [1]. Le nouveau monarque appréciait en Guise sa haute naissance, sa parenté et son alliance avec la maison de Bourbon, son éminente capacité et particulièrement des dispositions martiales dont il pressentait sans doute l'utilité future.

La cour en ce temps se trouvait peuplée de princes du sang, de seigneurs, la plupart jeunes ainsi que le roi, riches et

(1) Louise de Savoie, mère de François Ier, était fille de Marguerite de Bourbon, sœur de Catherine de Bourbon, femme elle-même d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres, et mère de Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine.

Digitized by Google

radieux. On n'y pensait qu'à la joie, aux plaisirs, aux intrigues amoureuses, aux fêtes galantes dans lesquelles ressortait toujours avec distinction le comte de Guise, habile à en tirer parti pour sa renommée et pour sa fortune.

Un soir, il accompagnait François Ier au cercle de la reine formé par les dames les plus éblouissantes d'attraits et d'amabilité. Frappé de cet éclat et de cet agrément inaccoutumés alors que les usages, en plaçant les femmes dans une sorte d'infériorité, de retraite du moins, leur interdisaient de prendre part à la conversation et, pour ainsi dire, à la société des hommes, Guise communique sa remarque au roi qui l'accueille et décide aussitôt que, dans tout le royaume, les femmes seront affranchies de cette injuste et regrettable contrainte[1]. Le prix d'une telle émancipation ne manqua pas, on peut aisément le penser, de se produire en préférences et en suffrages pour celui auquel on en était redevable[2]. Il avait d'ailleurs, comme l'un des *venants*, resplendi aux joûtes et tournois de Paris, à l'occasion du sacre, et ainsi, par la grâce, par la magnificence, Guise préludait à la gloire.

Animé d'une ambition naturelle, ce jeune prince, dès son arrivée en France, semblait avoir résolu de captiver la faveur de la nation par le soin qu'il mettait à en étudier l'esprit. Il observait non moins attentivement le caractère des individus

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par P. P. Fornier.

(2) La réputation d'élégance et de galanterie de Claude de Lorraine eut tant de retentissement qu'il figure à diverses reprises dans un roman historique intitulé : *Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, par mademoiselle de la Force, comme acteur du quadrille des *amants malheureux*, au ballet dansé à la cour, où chaque *prince et seigneur s'étoit mis selon son inclination*, et comme passionnément épris d'une belle et rigoureuse dame Descars.

La comtesse de Guise, son épouse, y est aussi dépeinte comme douée d'une beauté dont l'éclat ne pouvait s'égaler qu'à la pureté de sa vertu.

Digitized by Google

pour régler sa conduite vis-à-vis d'eux; et l'objet, comme le résultat de ses premiers efforts, fut de savoir se concilier, au bout de très peu de mois, la bienveillance générale de la noblesse et des soldats.

Sous le règne de Louis XII, la France avait joui des douceurs de la paix, même pendant la durée de la guerre, et, grâce au bon ordre et à l'économie de son gouvernement, elle se trouvait florissante et tranquille. Ce monarque qui, peu avant sa mort, était décidé à tenter en personne une expédition sur l'Italie, avait été facilement à même de rassembler les fonds et les munitions nécessaires pour cette campagne. Des troupes réparties dans la Bourgogne et le Dauphiné n'attendaient que la présence du roi, et les Vénitiens insistaient sur les avantages de la prompte arrivée des Français. Toutes choses étaient donc préparées pour que le nouveau souverain pût relever l'honneur des armes et entreprendre le recouvrement du Milanais par lequel il se sentait impatient de signaler son avénement. Les princes, les grands étaient également altérés de victoires, et Guise, après avoir déployé ses agréments à la cour, brûlait plus qu'aucun autre du désir de mettre au jour ses talents guerriers.

Les Suisses avaient marché vers les Alpes et ravagé les États du duc de Savoie ainsi que ceux des autres alliés italiens de la France. Ils prétendaient les conquérir, les conserver et même, par avance, ils se les partageaient entre eux. François Ier, n'ayant donc plus de ménagements à garder, ni de temps à perdre avant l'automne, prit, au mois d'août 1515, la route d'Italie, avec les plus belles troupes qui y eussent encore pénétré. De Lyon, il confia la régence du royaume, en son absence, à sa mère, et régla la marche de l'armée, forte de plus de quinze mille hommes d'excellente cavalerie, de vingt-deux mille lansquenets, de quatorze mille autres fantassins, tant

Digitized by Google

français que gascons ou basques, enfin de trois mille pionniers et d'une nombreuse artillerie. Le connétable de Bourbon reçut le commandement de l'avant-garde, le duc d'Alençon celui de l'arrière-garde ; la direction du corps de bataille demeurait réservée au roi qu'accompagnaient, entre autres personnages considérables, le duc Antoine de Lorraine, à la tête de sa compagnie de cent hommes d'armes avec Bayard pour lieutenant, et le duc de Gueldres, capitaine-général des lansquenets, ayant sous lui le comte de Guise.

Pour faire franchir les Alpes à des forces aussi considérables, d'extrêmes difficultés furent à vaincre. La vigueur et l'intelligence des pionniers, soutenus par l'énergie de tous les autres corps, triomphèrent des obstacles les plus compliqués de la nature, et, en cinq jours, on parvint dans une plaine sur la Sture, à deux lieues de Coni, sans que les ennemis se doutassent qu'une armée moderne eût pu passer par de tels chemins et renouveler la première marche d'Annibal.

Au milieu des travaux, des fatigues et des dangers, le comte de Guise, par sa constance, par son activité, par la justesse de ses avis, par sa générosité envers le soldat, jeta les solides fondements de l'affection que les Français lui portèrent à un si haut degré et témoignèrent depuis aux princes de sa race. Les plus vaillants guerriers, le chevalier Bayard particulièrement, étaient ses compagnons habituels et trouvaient en lui le frère d'armes le plus affable comme l'interprète le plus zélé de leurs intérêts auprès du roi.

Un parti de cavalerie, guidé par Bayard, a traversé audacieusement le Pô à gué, s'est emparé à l'improviste de Villefranche et y a surpris le général des troupes papales, l'habile vétéran Prosper Colonne. Les confédérés abattus sont sur le point de se diviser ; le roi négocie déjà avec les Suisses, qui consentent à livrer le Milanais contre une somme d'argent

Digitized by Google

exorbitante que François Ier leur promet assez légèrement. Afin de la fournir, les seigneurs de l'armée se cotisent, n'hésitent pas à faire fondre leur vaisselle, et le comte de Guise, pour sa part, offre noblement tout ce qu'il possède[1].

Cependant le cardinal de Sion, implacable ennemi de la France et de la paix, excitait de nouveau les Suisses à rompre le traité, et il ne restait plus, pour vaincre tant de perfide obstination, que la ressource d'une lutte désespérée dont la plaine de Marignan allait être le théâtre (13 et 14 septembre).

Mais, tandis que les négociations ouvertes avaient paru devoir infailliblement terminer les hostilités, le duc de Gueldres était parti pour aller défendre ses États contre une invasion des Brabançons qui venait de lui être subitement annoncée. Sur la demande unanime des lansquenets, il avait remis leur commandement au comte de Guise, son neveu, par préférence à son lieutenant Faultier et à tous les princes français présents. Guise, improvisé ainsi général à dix-huit ans, se montra digne

(1) Ce fut seulement le 1er octobre 1518 qu'il commença à tenir son état et fut mis hors de la tutelle de sa mère.

Gilles de Changey, son argentier de 1517 à 1520, puis ses trésoriers généraux des finances, René de Gignicourt, de 1520 à 1533, Jean de Bellavoine, de 1533 à 1543, Hugues de Champagne, de 1543 à 1550, tenaient, ainsi que Denis et Louis Rochereau, trésoriers particuliers d'Antoinette de Bourbon, de 1519 à 1583, des *caternes* (cahiers mensuels) des dépenses tant de Claude de Lorraine que de son épouse, de leur fils aîné François, etc., dont plusieurs se retrouvent encore. (Inventaire de Joinville, t. II, fol. 513-517.)

Voir les comptes de dépenses, appendice à la fin du volume, pièces numéros 1, 2, 3.

Claude de Lorraine avait une maison montée à l'instar de celles des princes; le sieur de Fontaine était « syen escuyer, » M. de Bellefontaine son maître d'hôtel. Madame Catherine d'Agnicourt, dite de Créneault, était, vers 1520-1525, mère et gouvernante des filles de madame la comtesse de Guise. (Inventaire de Joinville, t. II, fol. 380.)

Digitized by Google

d'un tel poste. « Honnête prince et gentil compaignon, il en fist « merveilleusement bien son debvoir[1]. » Effectivement, les Suisses, pendant l'action, fondent en silence et piques baissées sur les lansquenets chargés de la garde de l'artillerie dont le feu terrible semble redoubler l'ardeur de leur attaque. Les lansquenets plient; ils reculent, moins par effroi que dans la pensée qu'ils sont trahis; ils ne peuvent croire le traité réellement rompu : ils s'imaginent qu'on les livre en sacrifice aux Suisses, leurs éternels ennemis. Le brusque départ de leur général a donné crédit à un tel soupçon. En cet instant, Claude de Lorraine, secondant les efforts du connétable de Bourbon, demeure inébranlable au premier rang; il semble vouloir ne pas survivre à la honte de ses troupes qui, bientôt elles-mêmes, repentantes de leur méfiance, entraînées par l'exemple de leur jeune chef, rivalisent de courage avec les bandes noires que l'intrépidité du comte de Guise a permis au roi d'amener à temps sur ce point. L'artillerie, déjà presque saisie, est dégagée; le combat reprend avec plus de violence; les chances en sont balancées; la nuit seule vient l'interrompre. Le retour du soleil donne le signal d'un nouvel engagement, inspire des deux parts une fureur nouvelle. Les Suisses font des efforts terribles, mais impuissants pour s'emparer des canons; déconcertés par l'opiniâtreté de la résistance, ils veulent tenter une diversion en arrière de l'armée française et détachent une troupe qui, en tombant sur ses bagages, doit répandre un désordre général. Mais l'arrière-garde, bien disposée, fait énergiquement échouer cette manœuvre et met en complète déroute le corps qui l'exécute : le découragement force les Suisses à commencer une pénible retraite. Après avoir percé leurs bataillons, Guise, lancé à la poursuite des fuyards, frappé de deux arquebusades,

(1) *Mémoires du maréchal de Fleuranges.*

Digitized by Google

au bras droit et à la cuisse, renversé par une troisième qui tue son cheval, enveloppé, attaqué de tous côtés, à grands cris, atteint de vingt-deux blessures, tombe enfin dans la foule des morts. Il allait succomber à de nouveaux coups, lorsqu'un de ses écuyers, vaillant et dévoué, Adam Fouvert de Nuremberg, se précipite sur lui, le couvre de son corps et les reçoit à sa place. « O, dit Brantôme à cette occasion, vaillance et bontéz « admirables du maistre et de l'escuyer! Ah, que l'on en a veu plu- « sieurs en tels combats mourir qui n'ont eu telles assistances « de leurs escuyers, ny serviteurs, ny gentilshommes, si bien « qu'ils n'eussent sceu, dix ans après le combat, qu'estoit de- « venu leur maistre, s'il estoit vif ou mort! »

Le fidèle serviteur avait péri, et, lorsque l'action eut cessé, un autre des écuyers du comte, accompagné de Jamès, capitaine écossais, gentilhomme de la maison du roi, alla, par ordre de François Ier, à la recherche de son maître parmi les cadavres. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'ils parvinrent à le reconnaître, tant il était défiguré par ses nombreuses blessures; et, lorsqu'ils le découvrirent, il ne donnait plus aucun signe d'existence. Jamès le chargea sur son cheval et le porta dans la tente du duc de Lorraine. Le retour de Guise à la vie paraissait inespéré; mais ce prince excellent, grâce à la vigueur de son tempérament et aux soins dont il fut l'objet, guérit contre toute attente, pour ainsi dire, miraculeusement. Sa cure est demeurée célèbre dans les fastes de la chirurgie comme un véritable prodige de l'art et comme marquant l'époque où les opérations en devinrent plus savantes et plus sûres. En effet, un mois après, Guise, malgré ses souffrances, put accompagner le roi à son entrée solennelle dans Milan. « Comme capitaine-général des lansquenets, avec quatre lieu- « tenants, tous habilléz demi toille d'or et veloux blanc[1],»

(1) *Mémoires de du Bellay.*

Digitized by Google

portant un bras en écharpe, la cuisse soutenue par un écuyer, il attirait cependant encore, par sa bonne mine, les regards de l'armée et des habitants.

Aussitôt que, retiré du champ de bataille, Claude de Lorraine avait repris connaissance, il s'était engagé, s'il conservait la vie, à aller, à pied et armé de toutes pièces, en pèlerinage de Bar au bourg de Saint-Nicolas et Sainte-Barbe, près de Nancy, et, plus tard, deux jours après son retour à Joinville, il accomplit avec fidélité ce vœu inspiré par une piété empreinte de superstition, dont l'alliance avec le plus ferme courage formait un trait du caractère de la chevalerie de ces temps-là. Il fit en outre placer sa statue en pierre, à genoux, près de la figure des saints.

Dans la lettre par laquelle le roi faisait le rapport de la bataille à sa mère, le nom du comte de Guise se trouve mentionné parmi ceux des plus braves : « Et Dieu merci tout fait bonne « chère, écrivait François Ier, je commencerai par moi et par « mon frère le connétable, par monsieur de Vendôme, par « monsieur de Saint-Pol, monsieur de Guise. »

Pendant les journées de Marignan où le duc de Lorraine s'était acquis aussi une belle part de gloire, Claude avait eu la douleur de voir tomber à ses côtés un de ses frères, jeune et vaillant prince qui promettait déjà de prendre rang parmi les héros de sa race.

Le roi se séparait peu de ces braves princes de Lorraine ; il aimait à les voir près de lui dans les solennités non moins que sur les champs de bataille ; et, lors de l'entrevue de François Ier avec Léon X à Bologne, Guise recueillit les plus grands éloges de la bouche du pape, auquel il répondit par une sorte de pressentiment que « Sa Sainteté reconnaitroit qu'il estoit Lorrain « s'il avoit jamais le bonheur de tirer l'espée pour la querelle « de l'Église. »

Digitized by Google

Durant son séjour en Italie, le comte fut redevable à la haute estime qu'il s'était acquise de la part du roi de différentes missions importantes et délicates. C'est ainsi que, conjointement avec le duc de Vendôme et l'évêque de Laon, depuis cardinal de Bourbon, ses beaux-frères, il se rendit en ambassade auprès de la république de Venise à laquelle François Ier avait promis de la secourir contre l'empereur et contre le roi d'Espagne; et son mérite, non moins que sa naissance, lui fit obtenir du sénat des honneurs particuliers peu différents de ceux accordés aux deux princes du sang. Au souvenir glorieux de René II, rappelé avec reconnaissance par cette assemblée, Guise se sentit l'âme émue, et répliqua gracieusement « qu'il « ne seroit pas moins ravi que son père de servir la république, « surtout contre les Turcs, si l'occasion s'en présentoit. »

La campagne, si brillamment ouverte par la victoire de Marignan, allait s'achever au siége du château de Milan qu'ainsi que celui de Crémone, seules places qui lui restassent dans son duché, Maximilien Sforce rendit, après vingt-deux jours de résistance au roi, devenu par là possesseur du Milanais et libre de rentrer dans ses États où il ramenait avec lui le comte de Guise. Toujours présent à la cour, celui-ci ne cesse d'y participer aux fêtes, aux solennités. Au couronnement de la reine (9 mai 1517), « il est l'un des aides pour la soute- « nir; » il porte la main de justice; il remplit l'office de pannetier au festin royal et brille dans le tournoi donné à cette occasion [1].

Mais le retour du roi avait été principalement motivé par les nouvelles circonstances politiques que faisait prévoir la maladie de Ferdinand d'Espagne.

En effet ce monarque, avant de mourir (22 février 1516),

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Oudin, t. Ier.

Digitized by Google

n'avait pas divisé son héritage : voulant au contraire que tous ses États, réunis sous le sceptre de son petit-fils Charles déjà maître des dix-sept provinces des Pays-Bas, et augmentés plus tard de ceux de la maison d'Autriche, pussent constituer une puissance redoutable à la France. Le nouveau monarque espagnol n'accepta que trop fidèlement ce legs d'inimitié, et n'hésita pas à entrer bientôt dans diverses ligues avec les adversaires déclarés ou secrets de François Ier.

Ce prince, de son côté, commençait à se refroidir pour quelques-uns de ses plus constants et plus utiles serviteurs. On ne reconnaissait plus en lui le souverain loyal et équitable qui avait voulu être armé chevalier de la vertueuse main de Bayard. Malheureusement la passion de la gloire ne dominait pas sans partage dans son cœur soumis à l'influence ambitieuse et funeste de la comtesse de Châteaubriant. Le vieux et brave maréchal de Trivulce, calomnié par la jalousie, s'était vu refuser avec froideur et dédain une audience qu'il sollicitait du roi pour lui exposer sa justification. Mais l'âme généreuse du comte de Guise n'avait pu supporter avec indifférence le spectacle d'un traitement offensant et injuste infligé à l'un des guerriers les plus valeureux et les plus expérimentés de l'époque, à celui qu'il considérait comme un guide et un modèle. Il fit sentir au roi la rigueur d'un tel procédé, et, s'unissant à ceux qui cherchaient à le ramener à l'équité, il obtint de François Ier, pour Trivulce, des paroles d'excuses et de bienveillance trop tardives toutefois. Le vieux capitaine avait été frappé à mort par la disgrâce, et son bâton put échoir à Lescun, frère de la comtesse de Châteaubriant.

François Ier, une fois maître du Milanais, avait vu son alliance recherchée par toutes les puissances. Tout à coup de nouveaux événements surviennent, de grands intérêts vont s'agiter. La mort de Maximilien (15 janvier 1519) ouvre la succes-

Digitized by Google

sion à l'empire, et les trois principaux monarques de l'Europe s'y déclarent candidats. La concurrence sérieuse demeure pourtant bientôt restreinte, sous des auspices de modération et de générosité, entre François Ier et Charles. Le comte de Guise, peut-être par intérêt ambitieux autant que par affection, embrasse chaudement la cause du roi de France; il combat l'opinion de ceux qui désapprouvent cette tentative; il demande même à François une armée pour aller appuyer ses prétentions et ses amis. Effectivement, le monarque une fois élu grâce à ce nouveau service, n'eût-il pas pu, par reconnaissance, user de son droit impérial pour placer la couronne de Jérusalem sur la tête de Claude de Lorraine et réaliser ainsi un rêve entretenu non moins par les cadets que par les aînés de sa maison? Guise invoque tous les moyens; il agit comme intermédiaire pour gagner des voix en promettant à l'électeur de Trèves une pension dont il recommande ensuite de payer avec exactitude les quartiers[1]. Mais ses propositions sont négligées, et Charles, bien supérieur en intrigues, l'emporte sur son rival trop méticuleux.

Cet événement, joint à l'hérésie de Luther qui commençait à se propager et à quelques autres conjonctures, fut l'une des premières sources de la grande importance que le comte de Guise acquit dans le royaume et qu'il transmit à ses descendants. François Ier, vivement blessé, humilié même, tout en se maîtrisant assez pour ne pas quitter l'attitude de modération adoptée dès le commencement de la lutte, roulait dans son esprit des projets de guerre propres à lui faire espérer une revanche sur le champ de bataille. Avec de pareilles intentions le roi ne pouvait méconnaître tout le parti à tirer d'un guerrier habile, courageux et prudent tel que le comte de

(1) Mss. Béthune, v. 8531, fol. 49.

Digitized by Google

Guise. Aussi la considération de celui-ci à la cour s'accrut-elle dès lors au point que la noblesse française le regardait presque comme l'égal des membres de la famille royale. Il est vrai que Claude de Lorraine, en raison de son énorme fortune, de l'élévation de son origine, de sa qualité de prince étranger, n'épargnait, de son côté, aucun effort pour se placer en quelque sorte sur le pied d'allié plutôt que de sujet du roi de France.

Ce monarque, avant de saisir les prétextes de rupture qui ne lui manquaient pas, voulait prendre le temps de se préparer, épier les circonstances favorables et s'assurer des amis. Tout donnait donc lieu de juger que la paix ne serait plus de longue durée. Le traité de Noyon était demeuré sans exécution; la Navarre n'avait pas été restituée à la maison d'Albret; l'empereur conservait la totalité du royaume de Naples, et, contre son oppression, le duc de Gueldres sollicitait instamment le secours de la France. Charles-Quint, de son côté, réclamait le duché de Bourgogne usurpé, disait-il, par Louis XI, sur Marie son aïeule, prétendait aussi, en qualité d'empereur, à la possession du Milanais, et se plaignait de la protection accordée à ses ennemis par François Ier, inculpé d'avoir encouragé des troubles en Espagne.

L'expédition malheureuse des Français en Navarre, entreprise sous la conduite de Lesparre, frère de Lautrec, pour rétablir Jean d'Albret sur son trône, n'avait pourtant point fait éclater les hostilités. Mais une attaque des troupes impériales contre Robert de Lamarck, ancien allié du roi, et une tentative audacieuse sur le territoire français même, contre les villes de Mouzon et de Tournay, furent les étincelles qui embrasèrent toute l'Europe. Ni plus ni moins agresseur que son adversaire, le roi n'hésite point. D'une animosité réciproque mal dissimulée vont éclore (1521) de graves événements auxquels, grâce à la vigilance de

Digitized by Google

son esprit prudent et observateur, le comte de Guise est tout prêt à prendre part.

Ce dernier, frappé des succès du zèle que Charles-Quint avait manifesté pour les intérêts de la religion catholique en faisant citer et condamner Luther à la diète de Worms, en a pénétré sans doute la véritable intention et a calculé avec justesse que s'il se prononce lui-même résolûment contre la réforme, il s'acquerra, à la fois et à coup sûr, l'attachement du clergé du royaume et la bienveillance de la cour de Rome[1], quoique celle-ci se montre alors hostile au roi de France. L'appui du crédit déjà établi de son frère, le cardinal de Lorraine, doit contribuer aux profitables résultats de ce plan de conduite, et c'est ainsi que Guise pose la première pierre du piédestal sur lequel ses descendants élèveront un édifice susceptible d'éclipser, d'écraser presque même le trône, et dont son ambition, quelque vaste qu'elle soit, ne peut d'avance mesurer exactement la portée.

Au début des hostilités, vers les Pays-Bas, François Ier

(1) Guise, en conséquence de ces dispositions, ne négligeait aucun des témoignages de déférence, aucune des pratiques que pouvait inspirer le catholicisme le plus fervent. Il avait obtenu, le 15 novembre 1515, moyennant certaine contribution, des bulles qui lui accordaient le libre choix de son confesseur, la rémission de ses péchés, la permission d'avoir un autel portatif, l'usage des œufs, du beurre, du lait, du fromage, de la viande, avec l'avis du médecin, et la participation aux indulgences attribuées à la visite des églises de Rome, pendant le carême. Le 10 octobre de la même année, Antoinette de Bourbon recevait de semblables bulles pour elle et pour cinquante personnes de chaque sexe désignées par elle. Plus tard, 1er juin 1521, Léon X octroyait de nouveau les mêmes indulgences à Claude de Lorraine et à cent personnes qu'il lui plairait de nommer.

Le comte de Guise s'affiliait à divers ordres religieux : à celui des frères prêcheurs, ainsi qu'Antoinette de Bourbon, par lettres du 3 mai 1542 d'abord, puis encore par d'autres, données en la grande Chartreuse, le 13 mai 1543; à celui de Cîteaux, le 10 avril 1543, etc. (Inventaire de Joinville, t. II, fol. 411, 412, 417, 418.)

Digitized by Google

divise ses troupes en quatre corps. L'un est envoyé en Champagne sous le duc d'Alençon; un autre, aux ordres du duc de Vendôme, en Picardie; Lautrec obtient de conduire le troisième en Milanais; Bonnivet doit à la faveur de son maître le commandement de celui qui marche en Guienne. Courageux plus qu'habile, l'amiral a heureusement pour lieutenant le comte de Guise, à la tête de six mille cinq cents lansquenets. Arrivé à Saint-Jean-de-Luz (septembre), il détache celui-ci avec quatre ou cinq mille Allemands, Navarrais et Basques pour aller faire le siége de la ville de Maya qui se rend bientôt ainsi que le château de Poignan; puis, après divers mouvements, après une fausse démonstration vers Pampelune, il se tourne subitement, par les montagnes, contre Fontarabie, ville très importante, clef de l'Espagne, et dont l'armée ne se trouve séparée que par la Bidassoa. Ce petit fleuve, rapide et profond, étant très enflé par la marée haute, il faut attendre au lendemain matin pour le traverser. Bonnivet, surpris par la présence de l'artillerie ennemie qui occupe solidement la rive méridionale, ouvre même d'abord l'avis de rétrograder[1], mais Guise veut persévérer dans l'entreprise; il offre de montrer le chemin à l'armée, et, au signal donné, saisissant une demi-pique, il s'élance le premier dans l'eau jusqu'aux aisselles. Ses lansquenets le suivent après avoir baisé la terre, selon leur usage en marchant au combat. Les ennemis, rangés en bataille sur l'autre bord, sont terrifiés par une telle audace; ils fuient malgré leur nombre au moins égal, malgré l'avantage de leur position, malgré celui que devait leur assurer l'état de fatigue des lansquenets. Beaucoup d'Espagnols se dispersent dans les montagnes; une partie se réfugie à Fontarabie. Ardent à les poursuivre, Guise gravit aussitôt

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Fornier.

Digitized by Google

une côte escarpée, et ses soldats, exaltés par son courage, jettent des dés sur une caisse de tambour pour savoir quelle enseigne aura l'honneur de monter la première à l'assaut des remparts de la place[1]. Le château de Béhaubie, qui commande la route, cède après avoir essuyé une vigoureuse décharge de l'artillerie française; mais la ville elle-même résiste énergiquement à plusieurs attaques et ne se rend qu'au bout de quelques jours, à l'aspect d'une batterie qui menace de la foudroyer.

Sa position, entre une rivière, la mer et les montagnes, l'avait fait jusque-là juger imprenable. Guise, par son intrépidité, a héroïquement contribué à la réduire; sa prudence lui suggère l'avis qu'elle doit être démolie, qu'il faut en employer les matériaux à la construction d'une forteresse sur la rive française, qu'ainsi on évitera la nécessité probable de restituer, par suite des conférences ouvertes alors à Calais, cet imposant boulevard à l'Espagne qui, au contraire, ne le rétablira jamais s'il a été une fois détruit. Mais l'amiral, orgueilleux de cette conquête qu'il tient à préserver comme un monument de sa gloire, persiste dans l'opinion opposée, et l'accord a cessé d'exister entre les deux chefs au moment où ils se séparent après l'accomplissement de l'expédition. Bonnivet n'a pu pourtant se dispenser de rendre juste témoignage des utiles services et de la brillante conduite du comte de Guise; et ses rapports ont mis la duchesse d'Angoulême dans le cas, en adressant à ce sujet des félicitations à Antoinette de Bourbon, de s'écrier publiquement: « Vous vous pouvez dire « la plus heureuse princesse de France pour ce que vous avez « un mari le plus vaillant et le plus heureux qui soit aujour-

(1) Oraison funèbre de Claude de Lorraine, par Guilliauld.

Digitized by Google

« dhuy et par la magnanimité duquel le roy jouit de Fonta-« rabie[1]. »

Aussi pour qu'il eût « mieux de quoy honnorablement s'en-« tretenir près et à l'entour de luy et en son service au faict de « ses guerres, grandement en supporter les grans fraiz et des-« pens, » François Ier lui fit-il don, en outre d'autres pensions et bienfaits déjà reçus, des « revenu, prouffict et émolument « des greniers à sel de Mayne-la-Juhée et de La Ferté-Bernard, » montant à deux mille livres tournois, dont la première année lui fut payée d'avance le 30 décembre 1521[2].

Après avoir quitté Fontarabie, le comte de Guise s'était rendu en poste à Compiègne où se trouvait alors la cour. Averti de son arrivée, le roi s'élance précipitamment hors de sa chambre à la rencontre du guerrier victorieux, il l'embrasse avec tendresse, et lui dit gaiement « qu'il est juste de sa part « de venir au-devant de son ancien ami lorsque celui-ci venoit « si vite au-devant de ses ennemis pour l'en venger[3]. »

Les affaires de la France cependant étaient loin de se trouver engagées avec autant de succès en Italie que sur les frontières d'Espagne; et Lautrec, en perdant le Milanais, causait une joie et une émotion si vives à Léon X que la fièvre emportait ce pontife au bout de trois jours (2 décembre). Les cardinaux de Bourbon et de Lorraine durent donc aussitôt se rendre à Rome pour le conclave; mais ils ne purent arriver à temps, et revinrent sur leurs pas en apprenant, chemin faisant, l'élection d'Adrien d'Utrecht. Ce choix, fait par le sacré collége, de l'ancien précepteur de Charles-Quint pour occuper la chaire de saint Pierre, n'était propre qu'à exciter encore davantage

(1) Mss. de la Bibl. nation., suppl. français 1054.

(2) Quittance du comte de Guise, Bibl. nation., cabinet des titres, carton des Guises.

(3) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Fornier.

Digitized by Google

l'animosité de François Ier qui redoublait d'efforts afin de se maintenir en Italie.

L'hiver même n'interrompait pas non plus les hostilités dans le Nord. Le roi voulait profiter de l'irritation que les charges de la guerre causaient aux Flamands contre l'empereur dont, après de faux semblants de médiation, Henri VIII se déclarait l'allié. Les conférences étaient demeurées stériles, et la Picardie paraissait sérieusement menacée par le débarquement d'une armée auxiliaire anglaise à Calais. Le comte de Guise, à la tête de six mille lansquenets ou Suisses, fut d'abord particulièrement chargé de la défense de Montreuil, de concert avec le comte de Saint-Pol qui commandait quatre cents hommes. Claude de Lorraine se réjouissait en nourrissant l'espoir de rencontrer l'adversaire renversé par lui, quelques années avant, dans la lice du tournoi, Suffolk, qu'il brûlait du désir de vaincre également à la guerre.

Bientôt, de Péronne où étaient établis les magasins et où, d'après les ordres du duc de Vendôme, Lorges vint les retrouver, ces deux princes, prévenant la jonction des Anglais et des impériaux, se mirent en marche pour aller assiéger Bapaume. Guise, « voyant les ennemis, et tenant les affaires en longueur, « les alla réveiller par la prise de cette place et défit un grand « nombre d'Anglais vers la commanderie de Loison, proche « de Monstreuil. »

Hors d'état de prolonger leur résistance, la ville et le château de Bapaume furent effectivement brûlés et rasés. Guise et Saint-Pol voulaient ensuite ravager le pays entre l'Escaut et la Scarpe ; ils y pénétrèrent en forçant le passage de l'Écluse défendu par un corps d'impériaux qui, attaqués avec furie, sont aussitôt défaits et obligés de fuir en désordre jusque sous le canon de Douai.

Un jeune frère du comte de Guise, François de Lorraine,

Digitized by Google

comte de Lambesc et d'Orgon, à peine âgé de seize ans, donna dans ce combat, où il faisait ses premières armes, des preuves d'un courage précoce. Ayant aperçu sept ou huit ennemis qui se retiraient dans les bois, il résolut de les attaquer seul, et mettait pied à terre pour combattre lorsqu'il fut préservé du danger certain où l'entraînait son audace par dix ou douze cavaliers qu'amenait fort à propos Martin du Bellay. « Si le « jeune prince, remarque celui-ci dans ses Mémoires, n'eut « pas la gloire de vaincre seul, il eut du moins celle d'avoir « attaqué le premier. »

L'armée fit un butin immense dans tout le plat pays ; et ourtant Claude de Lorraine, pendant cette campagne, ne perdait jamais de vue le double but de se rendre cher aux populations en même temps que terrible aux ennemis. Aussi faisait-il observer à ses soldats la plus exacte discipline, les accoutumant à n'ajouter par aucun désordre aux maux inséparables de l'état de guerre. Après avoir fait terminer au profit des Français les travaux de défense entrepris par les ennemis au passage de l'Écluse, il apprend que le château de Contes, entre Montreuil et Hesdin, a été surpris et enlevé. Deux jours lui suffisent pour le reprendre. Arrivé ensuite à Deure, il divise son camp volant en deux corps, dont l'un reste aux ordres du comte de Saint-Pol, tandis que lui-même avec l'autre s'avance jusqu'à une petite lieue de distance des Anglais, pour les tenir pendant quinze jours en alarmes continuelles et pour « faire la bienvenue au duc de Suffolk qui « avoit achevé sa descente et s'étoit logé en la terre d'Oye. » Guise, à cheval nuit et jour, multiplie les alertes, enlève les convois. Un détachement attaqué par lui est pris ou tué à l'exception de trente ou quarante hommes qui se retranchent dans un jardin entouré de haies et de fossés ; Guise met pied à terre, « encores que le camp anglois soit fort proche, mais

Digitized by Google

« il n'en a appréhension, » pénètre dans le clos, à la tête des plus hardis de sa troupe, et taille tout en pièces ; « il en de-« meura cinq ou six cents sur la place » à la fin de cette action.

Le prince lorrain communique son activité aux commandants qui l'environnent. Les ennemis, harcelés sans relâche, toujours battus, abandonnent après plus de six semaines le siége du vieux Hesdin et décampent vers la fin d'octobre. Guise et Saint-Pol se gardent toutefois de les laisser effectuer paisiblement leur retraite ; ils les côtoyent continuellement le long de la Somme, puis ils les atteignent au bourg du Pas en Artois où Claude attaque vivement leur arrière-garde et obtient un avantage qui coûte cinq ou six cents morts aux Anglais et qui les force à repasser la mer tandis que les impériaux rentrent dans le Hainaut.

Ces victorieux résultats répandent la joie à la cour et dans la capitale. L'honneur en rejaillit presque tout entier sur le comte de Guise qui vient ainsi d'accroître encore ses titres à l'attachement de la nation, en particulier à celui des Parisiens profondément alarmés par l'approche des ennemis. On le regarde, en quelque sorte, comme un sauveur ; et son ambition, toujours sage, il est vrai, mais non moins progressive, trouve son compte à ce développement de popularité.

Déjà cependant la jalousie des autres seigneurs s'élève contre lui et s'attaque même à ses vassaux. Les gendarmes de la compagnie du sieur de Pierrepont, par exemple, en cantonnement à Vassy et à Saint-Dizier, s'y abandonnent à l'indiscipline la plus onéreuse (octobre 1522), ne se contentant pas « de la fourniture qui leur estoit menée par chacune sepmaine, « dont il n'estoit faict aucun paiement, mais le plus du temps « estoient les dites terres et villages aucunefois ung, deux et « trois jours avecques gros nombre de gens et chevaulx fai-

Digitized by Google

« sans de grands excèz et despenses, et davantaige battant et « contraignant les dits pauvres sugetz, mesmement à ung des « maires de mon dit seigneur lui aiant couppé une main en « sorte qu'il en estoient impotent à jamais[1]. »

De tels symptômes indiquaient donc suffisamment au comte de Guise combien d'efforts il lui fallait faire encore pour cimenter sur tous les points l'établissement de sa famille en France.

(1) Lettre de la comtesse de Guise, manusc. Gaignières, v. 349, fol. 269.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

CLAUDE DE LORRAINE, COMTE, PUIS PREMIER DUC DE GUISE; JEAN DE LORRAINE, CARDINAL, SON FRÈRE.

1525—1536.

L'année 1525 s'annonçait sous de sombres auspices pour le royaume. L'Europe presque entière était liguée contre lui : privilége honorable sans doute, mais parfois funeste, de cette nation que ses ennemis n'osent jamais attaquer que sous garantie de la supériorité du nombre et qu'avec la force multiple d'une coalition. La France se trouvait exposée alors aux hostilités de l'empereur avec toute l'Allemagne, du pape avec toute l'Italie, y compris même les Vénitiens, enfin du roi d'Angleterre. Ses faibles ressources extérieures consistaient en alliances avec l'Écosse, capable de se rendre utile par quelques diversions seulement, avec les Suisses, pour lesquels il fallait tenir l'argent toujours prêt, et avec le duc de Savoie qui, du moins, pouvait faciliter le passage à travers les Alpes.

Loin de se sentir intimidé par cette situation périlleuse, ou d'y puiser la sage résolution de se maintenir dans une défensive imposante, François Ier semblait n'en recevoir qu'un élan plus vif et n'y reconnaître qu'une nouvelle source de gloire.

Malheureusement, alors qu'il allait avoir besoin de tant de vaillantes épées, la disposition altière et vindicative du caractère de sa mère, excitée par le dépit d'une passion dédaignée, le privait des services du connétable de Bourbon irrité, persé-

Digitized by Google

cuté, puis ruiné par un injuste ou rigoureux procès. Charles-Quint, attentif à la marche de cette affaire, n'avait pas méconnu le parti qu'il en pourrait tirer. Il sut plaindre, exaspérer, séduire le connétable qui eut le tort inexcusable de l'écouter. Pour prévenir l'accomplissement des projets coupables de Bourbon, François Ier a donné l'ordre de l'arrêter. Le connétable, prévenu, s'échappe, et à travers mille difficultés parvient en Franche-Comté. Fugitif, il n'est plus, à la vérité, pour l'empereur qu'un simple sujet, au lieu de l'allié qui devait lui procurer l'entrée de la France et lui fournir des renforts de cavalerie, mais c'est toujours du moins un capitaine précieux, et Charles-Quint le charge du commandement de ses troupes dans le Milanais.

La conduite du connétable avait attiré une sorte de proscription sur les princes du sang de la maison de Bourbon (il n'en existait plus de celle de Valois), et, dans cette disposition de la cour, le crédit et l'importance du comte de Guise semblaient devoir s'augmenter encore. François Ier l'avait jusque-là comblé de faveurs; il venait de lui confier le gouvernement de la Champagne et de la Bourgogne, provinces exposées aux attaques probables de l'empereur; il venait de l'adjoindre même, comme conseil, à sa mère pendant son absence (1523). Ce n'était pourtant pas là ce que Guise ambitionnait. « J'entends « que le voyaige d'Italye se dresse, avait-il écrit au comte de « Saint-Pol, dès le 8 juin; pour y aller en brief, je vous prie « que m'en veuillez mander des nouvelles, et vous me ferez « très grant plaisir sy vous cognoissez que je soys du nombre « de ceulx qui y vont. Je vous prie porter la parole au roy et à « monsieur l'admiral pour moy, que ma compaignie vienne « avecques moy, car je le desire bien[1]. »

(1) Mss. Gaignieres, vol. 349, fol. 251.

Digitized by Google

Mais les circonstances qui paraissaient devoir le plus favoriser ses vœux semaient en réalité de nouveaux obstacles sur sa route. Le roi, devenu ombrageux depuis la défection du connétable, commençait à considérer avec quelque inquiétude la position acquise par le comte de Guise et vraisemblablement sacrifiait à ce sentiment en s'abstenant d'investir le prince lorrain de la direction de la guerre en Italie.

Suivant le projet arrêté entre les souverains coalisés, le roi d'Angleterre devait, dès que l'armée française aurait franchi les Alpes, tenter une nouvelle expédition en Picardie. Ce fut ce moment que choisirent aussi les comtes Guillaume et Félix de Furstemberg, généraux de l'empereur, guidés par La Mothe Desnoyers, secrétaire du connétable, pour faire irruption en Bourgogne (septembre), à la tête de douze mille lansquenets. Leurs troupes se composaient uniquement d'infanterie. Ils pénétrèrent bientôt dans le Bassigny, ravagèrent les environs de Langres, prirent la petite ville de Coiffy, près de la source de la Meuse, puis, longeant le cours de ce fleuve, ils le traversèrent à Neufchâteau, et s'emparèrent du fort de Montéclair. Ainsi postés entre la Marne et la Meuse, ils menaçaient précisément les deux provinces que le roi avait chargé le comte de Guise de préserver. Si la faveur et la méfiance combinées l'avaient emporté sur les droits du véritable mérite en faisant écarter ce prince du commandement de l'armée d'Italie, fatalement exercé par Bonnivet, sa gloire n'allait rien y perdre. Ayant rassemblé la noblesse de Bourgogne et rallié à lui les deux compagnies des ducs d'Alençon et de Vendôme, il s'était immédiatement jeté dans Chaumont. Avec ses forces, unies à celles de Dorval, commandant particulier en Champagne, et montant à neuf cents hommes d'armes, il se crut judicieusement en mesure de tenir la campagne contre les douze mille lansquenets des comtes de Furstemberg. Par un singulier

Digitized by Google

contraste, il se trouvait, de son côté, complétement dépourvu de fantassins; mais cette fois, comme toujours, les ressources de son génie et de son activité suppléèrent aux moyens qui lui faisaient défaut. Il divisa ses gendarmes par pelotons qui erraient continuellement en tous sens, harcelaient sans relâche les ennemis, donnaient partout la chasse aux fourrageurs et interceptaient tous leurs approvisionnéments. Il les « res- « serra de si prèz que, vaincus par la famine, » les impériaux, réduits à quitter leur camp, voulurent repasser la Meuse, en abandonnant les deux places qu'ils avaient conquises, et se dirigèrent vers Neufchâteau. Guise, pénétrant leur intention, se disposa à les attaquer, à la fois, en tête et en queue, et les fit devancer, dans ce but, par deux ou trois cents gendarmes qui devaient leur faire face, au moment du passage, pendant que lui-même, avec le reste de ses cavaliers, fondrait sur leurs derrières. Il avait compté, pour le succès complet de cette manœuvre, sur la facilité de mettre en déroute, dans leur retraite, des troupes embarrassées d'un lourd butin. Malheureusement la marche du premier détachement fut retardée par une querelle survenue en route entre deux des officiers; mais la partie du projet dont Guise s'était réservé l'exécution réussit entièrement. Il tailla en pièces l'arrière-garde ennemie, et la déroute fut décisive. Par un sentiment de galanterie chevaleresque il avait voulu procurer à la duchesse, sa belle-sœur, à Antoinette de Bourbon et à toutes les dames de la cour de Lorraine, réunies en ce moment à Neufchâteau, la jouissance de ce spectacle nouveau pour elles. En sorte que, prévenues par lui, placées aux fenêtres, à l'abri de tout danger, « regardant sur la plaine, elles en eurent le passe- « temps, » et purent récompenser, de leurs applaudissements et de leurs cris de joie, le courage des troupes animées par leur présence.

Digitized by Google

Ainsi, presque sans armée, ce héros venait encore de sauver des provinces où, après cette dernière action, tout se trouva aussi tranquille que si l'ennemi n'y eût point paru.

A peine le comte de Guise était-il revenu d'en porter la nouvelle à Lyon, à François Ier, près d'entrer en Italie, à peine avait-il reçu les témoignages de satisfaction du monarque, que son attention et son zèle se dirigeaient déjà sur un autre point.

La Picardie était alors inondée d'Anglais et de Flamands, auxquels les efforts de la Trémoille et de Pontdormy semblaient insuffisants pour résister. Les ennemis avaient brûlé Roye, pris Montdidier, ravageaient tout le pays, s'étendaient sur les bords de l'Oise et s'étaient avancés jusqu'à onze lieues de Paris; mais appréhendant les effets de la jonction de la Trémoille et du duc de Vendôme, qui arrivaient avec de nouvelles troupes de cavalerie, ils se retirèrent, et leurs armées se séparèrent encore pour rentrer chacune dans son pays.

La terreur avait été grande dans la capitale; beaucoup d'habitants croyaient ne pouvoir se mettre en sûreté qu'en fuyant vers le Midi; ceux qui restaient ne savaient à quelles mesures de défense avoir recours. Le roi avait bien envoyé sur-le-champ son chambellan Chabot-Brion pour les rassurer, pour leur annoncer les renforts du duc de Vendôme; mais l'apparition subite du comte de Guise qui, venant de garantir la Bourgogne, était accouru à Paris pour y périr aussi, disait-il, ou le sauver, avait, plus que tout, relevé les esprits et « achevé « de lui gagner les cœurs des bourgeois. »

Après la désastreuse retraite de Bonnivet, les ennemis de la France ne se contentaient plus de se défendre, mais commençaient à l'attaquer elle-même du côté de l'Italie. Le connétable de Bourbon, entré en Provence (juillet), bientôt maître de plusieurs des principales villes, avait mis le siége devant celle

Digitized by Google

de Marseille (19 août), sans réussir cependant à la prendre avant de se voir contraint à une prompte retraite.

Si, plus que l'indignation et la témérité, les conseils de la prudence eussent dirigé François Ier, après la délivrance ainsi complétée de ses frontières, il aurait conclu la paix. La gloire de conquérir le duché de Milan lui tenait trop au cœur ; et, se trouvant à la tête d'une brillante armée, il résolut de porter encore la guerre au delà des Alpes. La régente elle-même fut effrayée d'un pareil projet, sans pouvoir parvenir à en dissuader son fils ; son instinct semblait lui présager cette déplorable journée de Pavie (24 février 1525), où le monarque, combattant comme le plus vaillant soldat, blessé deux fois, vaincu, fait prisonnier par un sujet rebelle, devait voir autour de lui le champ de bataille jonché des glorieux restes de ses meilleurs généraux et du corps adolescent d'un frère du comte de Guise, de François de Lorraine, comte de Lambesc et d'Orgon, jeune prince plein de valeur et d'espérances, percé de coups et tombé, dès les premières charges, à l'âge de dix-huit ans, en protégeant la personne royale.

Après cette funeste campagne, le destin de la France lui laissait bien « encore quelques grands hommes tels que Guise[1], » mais une consternation générale se manifestait : le souverain était captif, l'armée entièrement défaite, les ressources matérielles étaient nulles, les diverses frontières menacées par l'empereur et par le roi d'Angleterre. La régente en ce moment à Lyon, au comble des embarras, appela près d'elle les hommes les plus capables de l'aider à y faire face. Ainsi que le duc de Vendôme et le maréchal de Lautrec, le comte de Guise dut donc la rejoindre après avoir pourvu à la défense de la Champagne le mieux possible « et sans y rien oublier. »

(1) Gaillard, *Histoire de François Ier*.

Digitized by Google

De ces trois personnages, il était sans comparaison celui dont Louise de Savoie faisait le plus de cas ; aussi lui confia-t-elle les soupçons que lui inspirait Vendôme pressé, par les principaux membres du parlement et par des habitants considérables de Paris, partisans de la maison de Bourbon, de s'emparer de la régence comme premier prince du sang. Guise fit, en conséquence, parvenir de sages observations au duc qui, sacrifiant loyalement son ambition à ses devoirs, se soumit avec une entière obéissance à l'autorité de la mère du roi, dont il reçut le titre de chef du conseil. Claude de Lorraine exerça dès lors une salutaire influence sur toutes les affaires ; la solidité de ses avis en déterminait généralement l'adoption ; et il ouvrit entre autres, avec succès, celui de racheter les prisonniers faits par l'ennemi à la bataille de Pavie, mesure aussi utile que généreuse, car, tout en paraissant imposer des sacrifices à l'État, elle devait lui rendre des défenseurs aguerris que de nouvelles levées ne pouvaient suppléer au milieu de dangers pressants.

Tandis que la régente négociait avec Henri VIII dans l'espoir de le détacher de l'empereur, dont les ambitieux desseins commençaient à devenir suspects au monarque anglais lui-même, une horde considérable de luthériens allemands, partisans fanatiques de l'égalité absolue, de l'abolition violente de toute supériorité humaine, affectant de ne se laisser guider que par les révélations, avait pris les armes, voulait franchir les Vosges et se ruer sur la France pour y piller les villes, les châteaux, les abbayes, « brusler églises, faire sacriléges et tuer « prestres. »

Après avoir incendié et ensanglanté la Souabe, le Würtemberg, la Franconie, ils se flattaient de ravager le duché de Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, et comptaient, pour la réussite de leurs violences, sur le dénûment de troupes dans

Digitized by Google

lequel se trouvaient toutes les provinces. Ils proclamaient que la Providence avait fixé ce moment et enlevé ainsi tout obstacle à la complète réformation, au nouveau règne de justice qu'ils prétendaient travailler à établir. L'empereur encourageait et faisait soutenir en secret ces malfaiteurs, dont le nombre avait été en s'élevant progressivement jusqu'à près de quarante mille. Strasbourg, ville la plus forte et la plus puissante d'Alsace, assez avide d'innovations, favorisait aussi sous main, disait-on [1], ces farouches schismatiques, en leur facilitant le passage du Rhin.

Averti par son frère Antoine, le comte de Guise juge urgent, pour garantir la sécurité de la Bourgogne et de la Champagne, de marcher immédiatement contre eux et de leur disputer, même avec la petite quantité de troupes dont il peut disposer, l'importante position des Vosges. Sans s'arrêter aux objections par lesquelles le conseil cherche à empêcher son départ, il quitte donc subitement la régente, se réunit à ses frères, le duc de Lorraine, le comte de Vaudémont, à Ludovic de Belgiojoso, qui commande deux mille Italiens ; il obtient de son oncle, le duc de Gueldres, un secours de trois mille hommes, et, employant son crédit auprès de la noblesse et des gens de guerre, n'épargnant ni dépenses ni promesses, il vient péniblement à bout de se trouver à la tête d'un corps de quatre mille chevaux et de six mille fantassins « portant double croix pour en« seigne [2]. »

L'ennemi avait établi son point d'appui à Saverne, ancien magasin et arsenal des Romains contre l'Allemagne, place assez bien fortifiée, d'où il devait se lancer en avant et envahir la Lorraine entière en dix jours.

(1) *Conjonction des lettres et armes des deux très illustres princes lorrains*, etc., Boucher, traduit par Tigeou.

(2) Oraison funèbre de Claude, duc de Guise.

Digitized by Google

Les princes passent par Pont-à-Mousson, s'y recommandent aux prières de leur mère qui leur donne sa bénédiction en les exhortant à aller combattre « sans tarder, sans fléchir, pour la « gloire de Dieu[1], » portent ensuite le siége devant Saverne et enjoignent vainement au chef, Érasme Gerber de Molsheim, de rendre la ville. Pour toute réponse, leur héraut est mis à mort par les luthériens. La tranchée s'ouvre alors ; l'artillerie s'approche au moment où Guise, informé que les révoltés vont recevoir d'importants secours, tant en cavalerie qu'en infanterie, part subitement, pour couper ceux-ci, avec trois mille hommes, et les atteint à deux lieues de là (16 mai 1525). Les Allemands retranchés à la hâte, au bourg de Lupstein, près de la route de Saverne à Haguenau, avaient fait une sortie à sa rencontre. Ils l'attaquent avec violence ; la mêlée devient terrible ; le comte de Vaudémont, la pique en main, prodigue les efforts de son courage ; les ennemis reculent et sont forcés de rentrer dans Lupstein. Claude de Lorraine les somme d'abord, mais sans succès, de mettre bas les armes, en leur permettant de se retirer sains et saufs ; le combat s'engage alors de nouveau dans les haies, dans les buissons, à travers les barricades formées de chariots, de gabions et de tonneaux, qui défendent l'entrée du village. Irrité de cette opiniâtre résistance, inquiet pour ses troupes désavantageusement exposées à tous les dangers, Guise ordonne enfin, comme moyen extrême, de mettre le feu aux maisons ; mais à peine l'incendie a-t-il commencé ses ravages, qu'ému de compassion, le comte s'élance à bas de cheval, pour contribuer à l'éteindre, en s'exposant à des accidents, à de graves brûlures, et parvient ainsi à sauver la vie à plus de quatre mille personnes de tout âge. Il avait néanmoins péri un nombre presque double d'ennemis.

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, ch. 13.

Digitized by Google

Le bruit de la défaite se répand bientôt à Saverne, et les autres paysans qui y étaient postés, au lieu d'accepter loyalement la capitulation offerte par Guise, sous condition qu'ils rentreraient dans le sein de l'Église catholique, veulent encore tenter la résistance. Mais bientôt défaits, forcés de fuir[1], cherchant de tous côtés un abri dans les montagnes, ils éprouvent, de la part de la gendarmerie française, une nouvelle perte de huit à dix mille hommes.

Les soldats du comte de Guise, dit-on, crurent, pendant l'action, voir apparaître dans les airs l'image du Sauveur attachée à la croix, et considérèrent ce phénomène comme un présage certain de la victoire[2] : tradition qui a donné lieu à d'anciens écrivains de qualifier, avec enthousiasme, celle-ci de *quasi-divine*.

« Claude de Lorraine, est-il également raconté, fit trois « actes signalés après ladicte victoire : le premier, que luy « ayant été apportée une jeune fille de trois ans, à Lubstin, « il la mit dans sa manche, la fit apporter à sa femme, qui la « nourrit, et la pourveut par mariage ; l'autre, qu'à l'exemple « d'Alexandre le Grand vers la femme et la fille de Darius, et « de Scipion à l'esgard de la belle femme d'Indibilis, prince « d'Espagne, il ne voulut voire une jeune fille à luy ammenée « pour en abuser s'il eust voulu, ains la fit soigneusement gar- « der et payer la rançon de son père prisonnier ; le troisième, « qu'il se trouva un débat de soldats, touchant une demoiselle, « laquelle il leur enleva des mains et la rendit entière à sa « mère, le requérant avec larmes et prières[3]. »

(1) « Leur chef, Erasme Gerber, paysan qui ne savait pas lire et qu « s'était vu à la tête de près de cent mille hommes, fut pris et pendu. »
(H. Etienne, *Résumé de l'histoire de Lorraine.*)

(2) *Vita Claudii Lothareni, Papyrio Massone auctore.*

(3) Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç. 1054, Histoire de Joinville.

Digitized by Google

Cette guerre n'avait pourtant pas été complétement éteinte d'un seul coup. D'autres bandes luthériennes, ramas d'Allemands et de Suisses, se retranchaient en même temps dans un village nommé Chenouville, aux environs de Schélestadt. Guise les fait d'abord reconnaître, et, informé qu'elles viennent de s'établir dans la vallée voisine à laquelle une ceinture de montagnes, de marais, de haies et de buissons sert de défense, il n'hésite pas à marcher contre elles (18 mai). S'emparant de vive force, à l'approche de la nuit, du village qu'elles avaient d'abord occupé, il l'incendie, fait passer au fil de l'épée ceux qui étaient demeurés à la garde des bagages et pousse droit au camp protégé par quelque artillerie. Celle-ci, mal pointée, ouvre un feu plus nourri que nuisible. Ses boulets passent au-dessus de la tête des soldats de Guise, qui fond aussitôt sur les pièces, enveloppe les bataillons ennemis et leur fait essuyer une déroute nouvelle et définitive. Près de quinze mille de ces paysans avaient encore péri, tant à Chenouville que dans la vallée [1].

Le jeune comte de Vaudémont s'était glorieusement signalé dans ces journées. Reçu chevalier par son frère avant le combat, il avait eu son casque brisé à coups de hallebarde ; et ayant échangé son épée contre une pique, avec cette arme plus meurtrière, il avait produit un terrible carnage autour de lui.

Guise venait encore une fois de rendre le plus important service au royaume ; il venait surtout de prendre une position particulière et marquante, de fixer un point de départ décisif pour lui et pour sa race, en frappant de son chef, sans instruction du gouvernement, les premiers coups que le protestantisme devait recevoir en France ; circonstance souvent rappelée,

(1) *La conjonction des lettres et armes*, etc., p. 51.

Digitized by Google

avec plus ou moins d'exaltation, par les panégyristes de cette famille et qui valut dès lors à Claude de Lorraine le surnom de *Grand-Boucher*[1] de la part des hérétiques, exaspérés par la perte de près de quarante mille hommes que ses armes leur avaient causée dans une aussi funeste expédition.

Le cardinal Jean de Lorraine avait, en cette courte campagne, accompagné aussi son frère, « avec le commissaire apos-« tolique et plusieurs gens d'église qui tendoient les mains au « ciel pendant que les autres les estendoient sur ces troupes « protestantes, et tous, au retour, passèrent à Saint-Nicolas « pour rendre grâces à Dieu[2]. »

Le parlement de Paris, pénétré d'estime et de reconnaissance pour le comte de Guise, lui écrivit officiellement, à la suite d'une solennelle délibération, pour le féliciter sur cette victoire qui lui assurait une renommée *immortelle*. De son côté, le pape Clément VII adressa (21 juin) des lettres analogues à Guise et à Vaudémont. Mais le conseil de régence reprochait à Claude de Lorraine d'avoir témérairement exposé la totalité du petit nombre de troupes réglées alors disponibles dans le royaume, et seules capables de résister à une invasion possible, assez invraisemblable au surplus, du côté de la Provence.

Quoi qu'il en fût des ombrageux motifs de ce blâme, le péril le plus imminent venait d'être ainsi néanmoins écarté et de laisser plus de latitude à Louise de Savoie pour travailler à dissoudre la coalition, pour négocier la liberté de son fils; et lorsque Charles-Quint eut consenti à relâcher le roi, le comte de Guise, en raison de sa haute réputation, fut particulièrement désigné comme l'un des douze principaux personnages

(1) Hist. manusc. de la maison de Guise, par Fornier, t. I.
(2) Hist. manusc. de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, chap. 13.

Digitized by Google

qui devaient servir d'otages à la place du duc d'Orléans, second fils de François Ier, en garantie du fatal traité de Madrid[1] (14 janvier 1526).

Le roi lui-même appréciait plus équitablement la récente conduite du comte de Guise; il le lui témoigna lors de sa délivrance, et par l'accueil qu'il lui fit à Saint-Jean-de-Luz (mars), et par les honneurs qu'il lui décerna l'année suivante. A l'arrivée du monarque enfin affranchi, Guise s'étant prosterné pour témoigner sa joie, François Ier, en l'assurant réciproquement de son amitié, lui répondit qu'il « ne le revoyoit jamais « que pour le remercier de quelque nouveau service rendu à « ses états, et qu'il espéroit que son pouvoir de le récompenser « dignement ne resteroit pas au-dessous de sa reconnois- « sance. »

Effectivement, à la suite des États-Généraux tenus (1526) pour aviser aux moyens d'éluder le traité de Madrid, et durant lesquels Claude de Lorraine donna des preuves de haute sagacité dans tous les avis qu'il exprimait, le roi érigea le comté de Guise en duché-pairie[2]. « Comme il soit très décent « et convenable, portoient les lettres patentes, de promouvoir « et exalter les bons, vertueulx et ceulx qui longuement ont « mérité et fidèlement servi la couronne et chose publique de « nostre royaulme, mesmement ceulx de *nostre sang*, en con- « sidération des très grandes, louables et recommandables ver-

(1)

« S'il n'y a de l'or en France
« Qu'on en prenne à Saint-Denis.
« Que le dauphin on amène
« Et mon petit-fils Henry.

« Que le dauphin on amène
« Et mon petit-fils Henry,

« Et à mon cousin de Guise
« Qu'il vienne icy me requery.

« Et à mon cousin de Guise
« Qu'il vienne icy me requery.
« Pas plus tost dist la parole
« Que monsieur de Guise arrivy. »

(Chanson du temps; collection Maurepas, t. I.)

(2) A Saint-Germain-en-Laye, en janvier 1527.

Digitized by Google

« tus que de bien longue expérience avons veues et sçeues « de la personne de nostre très cher et amé cousin Claude de « Lorraine, comte de Guise et Aumale... et pour la grande « bonté, foy et loyauté dont nostre dict cousin a tousjours esté « envers nous et la chose publique de nostre royaulme, aussy « pour la proximité en lignage dont il nous attient, affin de plus « décorer, eslever et exalter luy et sa dicte maison, comté et « seigneurie de Guise qui est belle, de bon et grand revenu et « en bonne fortification et déffense sur les marches limitrophes « de nostre royaulme, avons iceluy comté de Guise eslevé, « érigé et décoré en dignité, titre, nom, autorité, prérogatives, « proéminences et exemptions de duché et pairie de nostre « royaulme, comme Bourgongne, Normandye, Guyenne, Tho- « lose, Flandres et Champaigne, pour en jouyr et iceluy tenir « par nostre dict cousin, ses hoirs ou ayant-cause, soit filz ou « filles, en quelque degré que ce soit, à tousjours et perpétuel- « lement..... soubz une seule foy et hommage de nostre cou- « ronne et soubz le ressort immédiat de nostre court de parle- « ment[1]. »

Claude de Lorraine avait reçu déjà, le 10 juillet 1525, le don de la terre et seigneurie de Saint-Dizier en Perthois; cette fois, au comté de Guise étaient incorporées les baronnies, terres et seigneuries d'Aubenton, de Rumigny, de Martigues, de Wustefal, d'Avy, de Condé, de Hérisson, de Nouvion, « ap- « partenances et dépendances voisines dudit comté pour qu'il « peust mieux durer ès noms et dignité de duché ; » et, afin de compléter ses faveurs, le roi donnait à Claude, pour être consolidé avec la propriété, l'usufruit de la terre de Guise, retiré au comte de Rohan, en échange de la vicomté d'Orbec.

(1) Des lettres patentes de Henri II, datées de Saint-Germain, février 1553, firent plus tard passer le duché de Guise, à cause de la pairie, du ressort de Laon dans celui du parlement de Paris.

Digitized by Google

Jusque-là, ces sortes d'érection n'avaient presque exclusivement eu lieu qu'en faveur des princes du sang[1]. Aux remontrances du parlement sur une telle innovation et, en particulier, sur l'exorbitante irrégularité de l'aliénation, ainsi consommée après dix années de jouissance, d'une portion du domaine de la couronne, le roi, pour déterminer l'enregistrement, répondit par plusieurs lettres de jussion qui attestaient son contentement des services du comte de Guise. Ne pouvant plus refuser sa vérification[2], mais persistant dans une opinion contraire à la légalité de l'érection et de l'aliénation, le parlement réserva du moins au procureur général « les actions à « jamais sur la terre de Guise, appartenances et dépendances « pour le cas qu'il se trouveroit que cette terre et ses dépen- « dances eûssent été du domaine et dûssent estre réunies à la « couronne. »

« Il semblait, remarque à ce sujet le président Hénault, que « le parlement prévît combien cet honneur, acquis à l'impor- « tance et à la fidélité des services du comte de Guise, devait « être fatal à la France par le mérite et l'ambition de ses en- « fants. »

Le roi lui-même d'ailleurs n'allait pas tarder à regretter d'avoir accordé une si haute marque de faveur à Claude de Lorraine qu'il voyait, avec ombrage déjà, recueillir de tous côtés égards et confiance et s'efforcer d'acquérir de la popularité en se constituant, à chaque occasion, le principal champion de la foi et l'ennemi le plus déclaré des hérétiques; sys-

(1) Le comte de Guise était alors capitaine de soixante hommes d'armes; il n'existait pas à cette époque de compagnies plus nombreuses Celle du comte de Vaudémont n'en avait que quarante-deux.

(2) L'enregistrement eut lieu au parlement, le 12 août 1528, et le 5 septembre suivant, en la chambre des comptes, « à la charge qu'à défaut « d'hoirs mâles la pairie demeureroit éteinte. »

Digitized by Google

tème, suivi de longue main, qui valut à Guise et à ses frères l'honneur d'être comparés aux *Machabées* par les historiens contemporains.

La jalousie, les inimitiés prenaient de leur côté une rapide consistance. Le 18 juillet 1526, une information judiciaire avait été entamée pour approfondir la valeur de propos tenus à Soubzlames, petite ville de Champagne, par « un barbier ou « arracheur de dents nommé Jehan Denyault, » accusé d'avoir dit, ce qu'il nia ensuite en partie : « Que monseigneur de « Guise, grant gouverneur de Champagne et Brye, s'en estoit « enfouyt de Joinville et de sa maison pour aller en Lorraine, « et emportoit tous ses biens et emmenoit plusieurs mulletz, « chevaulx ou chariots chargéz de ses biens et de hastes de fer « au grant déshonneur dudit seigneur. Et que ne se oseroit « trouver en la court du roy, car on luy feroit ung maulvais « partir et peult-estre ung chapperon rouge[1]. »

En effet, la méfiance contre les princes lorrains s'était graduellement enracinée dans l'esprit du roi. Ceux-ci cependant, soit pour se ménager des partisans, soit pour faire parade de crédit, continuaient de se poser en protecteurs, du moins en médiateurs officieux; et le grand-maître de France, Montmorency, ayant eu déjà pour sa part sujet d'appréhender une disgrâce, c'était le cardinal de Lorraine qui l'avait rassuré et qui lui avait mandé : « Aiez tousjours ceste seureté que vous avez « et debvez avoir du roy, et ne vous souciés de rien, car il vous « est tel que vous pensez et ma commandé le vous escripre[2]. » Le duc de Guise était d'ailleurs, à la vérité, loin de se voir privé dès lors des témoignages variés et manifestes de la fa-

(1) Mss. Gaignières, vol. 319, fol. 293.
(2) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 207.

Digitized by Google

veur de François Ier, car il en reçut encore, à la fin de février 1529, le don du greffe de Toulouse[1].

Les honteuses conditions du traité de Madrid ne s'étaient pas exécutées. Le roi, maintenant allié de Henri VIII, avait déclaré la guerre à Charles-Quint. Des victoires seules semblaient pouvoir délivrer le dauphin et le duc d'Orléans d'une captivité où, d'après les rapports de voyageurs venant d'Espagne, ils étaient assez mal traités[2]. Pour en obtenir, Lautrec avait passé les Alpes (fin de juillet 1527), emmenant dans son armée six mille lansquenets commandés par le comte de Vaudémont; tandis que Guise, occupé dans son gouvernement de la levée et de l'arrivée de renforts des mêmes troupes, écrivait de Joinville au roi (15 septembre) pour lui rendre compte de l'exécution de ses ordres à ce sujet et pour le prier de pourvoir promptement à la solde, faute de laquelle les capitaines déclaraient devoir « estre forcés de prendre le party de l'em-« pereur ou d'autres princes d'Allemaigne desquels ils estoient « grandement requis[3]. »

Après la rapide conquête d'Alexandrie, de Pavie, et après l'affranchissement du pape dans Rome (décembre), Lautrec avait pris ses quartiers d'hiver aux environs de Bologne, puis, au printemps (mai 1528), porté le siége devant Naples. Un détachement de la compagnie du comte de Vaudémont s'était emparé de Vico et de son château; Vaudémont lui-même était entré dans Castellamare, où se trouvait une garnison de six cents hommes, indépendamment des habitants en état de se défendre. « Le sac de la ville avoit esté fort bon; » un approvisionnement de grains et de vivres pouvait y offrir à l'armée des subsistances pour trois mois. Plusieurs autres places s'é-

(1) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 223.
(2) Papiers de Simancas, carton B 1, pièce 53 (archives nationales).
(3) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 205.

Digitized by Google

taient rendues, à l'exemple de celle-ci; Vaudémont était « en « bonne force, faisant grant chère et ayant bonne espérance « d'entrer dedans Naples; les ennemis avoient eu une assez « bonne bastonade de leur armée du tout défaicte et rompue « par la nostre. » Louis de Lorraine ne les « avoit point vus si « gentils compaignons et heureux qu'ils eussent trouvé guères « grant advantage sur nous en toutes leurs entreprises[1]; » mais pendant la longue durée de l'infructueux siége de Naples, ce prince, âgé de vingt-huit ans seulement, succomba (16 août 1528), ainsi que Lautrec ensuite et un grand nombre d'autres seigneurs, à la peste qui s'était introduite parmi les Français et qui en avait moissonné les deux tiers.

Doué d'une beauté remarquable, illustré, dès ses premières années, à la retraite de Rebec, où Bayard perdit la vie, Vaudémont laissait de vifs regrets dans l'armée dont il possédait la confiance et qu'il aurait peut-être sauvée, après la mort de Lautrec, s'il eût survécu à ce général.

On l'enterra à Sainte-Claire, couvent de religieuses fondé par les princes français, et son cœur fut transporté à la communauté du même ordre, à Pont-à-Mousson. « Sa sépulture, « dit Brantôme, estoit haut eslevée, dedans un coffre, à la « mode d'Italie, couverte de velours noir avec les armoiries « et croix de Lorraine[2]. »

Vaudémont, pendant cette expédition, avait, dit-on, projeté de se servir des troupes françaises pour conquérir à son profit le royaume de Naples et pour s'en placer la couronne sur la tête. L'année précédente, le pape l'avait encouragé à soutenir, avec une armée levée à Rome, les droits qu'il prétendait y

(1) Lettres de Vaudémont au roi et au grand-maître, 5 mai 1528. Mss. Béthune, v. 8535 et 8540, fol. 38.

(2) C'est-à-dire de Jérusalem, car les véritables armoiries de Lorraine sont : d'or, à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent.

Digitized by Google

avoir comme issu de la maison d'Anjou. François Ier, qui lui avait d'abord prêté des galères pour s'y rendre, informé de son nouveau dessein, le considéra comme une sorte d'attentat inspiré par l'ambition de la maison de Lorraine contre laquelle une fierté trop peu contenue, de la part du duc de Guise, irritait déjà tous les grands de la cour. Ces derniers ne firent donc qu'exciter la disposition ombrageuse du roi et préparer des disgrâces pour la famille dont l'orgueil les offusquait.

Les membres, devenus français, de celle-ci, eurent par conséquent à se garantir avec précaution, depuis ce moment, contre les efforts de leurs ennemis et des princes du sang en particulier, aux intérêts desquels l'alliance même d'Antoinette de Bourbon n'avait pu assimiler ceux de Claude trop différents dans leur origine. François Ier se montrait indulgent pour la résistance contre leur influence, contre leurs prétentions surtout, qui s'organisait parmi les courtisans. Une fois, entre autres, le duc de Guise, gouverneur de Bourgogne, ayant voulu pénétrer dans le château d'Auxonne, dont le gouvernement formait une charge à part de celui de la province, le titulaire, Rouvray, gentilhomme français, lui en refusa l'entrée, ce qu'il n'aurait osé faire si Guise eût été reconnu prince. Sur les plaintes portées par ce dernier contre un tel procédé, le monarque ravi, tout en utilisant ses services, de voir sa fierté et son ambition contrecarrées, ne donna que des éloges à la conduite de Rouvray, et se railla du personnage qui avait voulu faire le prince du sang royal.

De cet antagonisme entre la noblesse et lui, le duc de Guise cherchait à se dédommager à force de popularité, traçant ainsi la route à ses descendants. Occupé avec soin, dans la mesure permise par l'agitation des temps, du bien-être des provinces confiées à sa garde, à son administration, il évitait avec habileté la rigueur, adoptait, faisait valoir les intérêts des sujets, se

Digitized by Google

montrait toujours empressé d'atténuer leurs charges. C'est ainsi qu'en 1525, Troyes ayant été cruellement puni de son attachement au roi par un incendie, œuvre de boutefeux allemands au service de Charles-Quint et qui consuma près de la moitié de la ville, le prince lorrain avait écrit de Doulevant, le 6 mai, au grand-maître : « Les habitants de Troyes m'ont présente-« ment démonstrer et fait entendre comme ils ont esté quot-« tizés à la somme de quatre mil livres tournois pour leur part « de quelques emprunts que le roy a mis sur les villes franches « de son royaume. Vous sçavez bien l'infortune du feu qui est « advenu en leur ville depuis trois ans en çà et les gros frais « que par ce moyen il leur convient porter... Pourquoy m'ont « prier vous escrire ce mot, vous priant de très bon cueur « vouloir remonstrer au roy de leur pauvreté et tant faire pour « eux que son bon plaisir soit les en vouloir exempter et or-« donner ne leur en estre faicte aulcune contrainte... En ce « faisant, eulx et moi vous obligerez envers vous[1]. »

Toutes les puissances épuisées désiraient alors presque également la paix ; elle fut conclue à Cambrai (3 août 1529), et prit son nom *des dames* qui l'avaient négociée, Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche. Pour recouvrer ses enfants, François Ier renonçait à l'Italie, déjà perdue de fait, et à toute souveraineté sur la Flandre et l'Artois ; il ne conservait que la Bourgogne, et il achevait de sceller la réconciliation par son propre mariage avec la sœur aînée de Charles-Quint, Éléonore, reine douairière de Portugal. De Bayonne à Saint-Germain-en-Laye, accompagnée des enfants de France, cette princesse allait (juin 1530) faire un voyage véritablement triomphal, sous l'escorte du duc de Guise et des personnages les plus considé-

(1) Mss. Béthune, v. 8609, fol. 87.

Digitized by Google

rables. A son couronnement célébré à Saint-Denis (5 mars 1531), Guise allait porter encore la main de justice, au banquet royal remplir cette fois les fonctions de grand-échanson ; et, dans ces courts moments de calme et d'espérances, il recevait aussi, honneur plus personnel et moins précaire, le tribut de la muse d'un des pères de la poésie française[1] :

« Va tost épistre, il est venu, il passe,
« Et part demain des princes l'outrepasse :
« Il te le faut saluer humblement
« Et dire ainsi : Vostre humble serf Clément
« (Prince de pris) lui mesmes fut venu,
« Mais maladie au lict l'a retenu
« Si longuement qu'oncques ne fut si mince,
« Pasle et déffaict. Vray est, illustre prince,
« Qu'en ce corps maigre est l'esprit demouré
« Qui autrefois a pour vous labouré,
« Non bien sçachant combien il y doit estre :
« Parquoi tandis qu'il vit en ce bas-estre,
« Servez vous en. Ainsi diras, épistre,
« A cil qui es digne de royal titre. »

A la suite du grand désastre des affaires politiques, François Ier, se tournant du côté des lettres et des arts, y avait cherché une consolation et la gloire nouvelle d'en devenir le protecteur. La cour s'était embellie, les mœurs se policaient, et les succès de l'esprit rendaient à la France une partie de l'éclat enlevé par le sort des armes, par la rigueur des traités. Mais l'amertume fermentait continuellement au fond du cœur du roi attentif à épier tous les moyens de saisir quelques dédommagements. Privé par la mort de sa mère (22 septembre 1531) de conseils parfois dangereux, plus souvent expérimen-

(1) Marot, épître 33.

Digitized by Google

tés, partagé entre les soins de l'administration intérieure et la poursuite d'intrigues au dehors, il avait habilement ménagé la réunion du duché de Bretagne à la couronne et s'était appliqué à contracter une alliance avec Henri VIII. De là ces solennelles et cordiales conférences (octobre 1532) de Marquise, petite ville voisine de Calais et de Boulogne, où le roi, accompagné par le duc de Guise, ainsi que par les *autres gros seigneurs de France*, logeait dans les bâtiments de l'abbaye avec son frère d'Angleterre, assistait à la même messe quelquefois célébrée par le cardinal de Lorraine dans l'oratoire particulier de Henri[1], et où se conclut un traité cimenté par la haine commune contre l'empereur.

François Ier profitait aussi des années de paix (1533, 1534) pour se mettre en état de soutenir, avec plus de chances de succès, une guerre que la situation générale lui laissait prévoir, que ses ressentiments personnels lui faisaient désirer. L'organisation nouvelle d'une milice nationale lui procurait les moyens d'avoir sur pied, en peu de jours, au besoin, quarante mille hommes d'infanterie toute française, régulière et disciplinée.

La révolte de Luther contre l'Église catholique avait fait de graves et rapides progrès à la faveur de ces hostilités, opiniâtrément soutenues entre le roi de France et Charles-Quint, par lesquelles l'Europe s'était trouvée presque exclusivement absorbée. De puissants protecteurs avaient voué leur appui à la cause de la réforme, et, pour la maintenir contre l'empereur uni aux souverains d'Italie, la ligue de Smalkalde s'était formée entre les princes allemands luthériens et les villes qui reconnaissaient la même doctrine. Cette confédération réclamait instamment l'assistance que François Ier hésitait à accorder, malgré ses nombreux griefs contre Charles-Quint, retenu qu'il

(1) *Mémoires de du Bellay*, pièces justificatives.

Digitized by Google

était par l'appréhension d'une nouveauté aussi dangereuse.

D'une autre part, le duc de Guise à portée, par sa résidence dans son gouvernement, de recevoir et de transmettre des nouvelles d'Allemagne, ne négligeait pas d'observer l'état des affaires de la religion catholique en ce pays et d'indiquer activement les voies à adopter pour la protéger.

L'alliance, ou du moins la neutralité du roi, était en ce moment aussi sollicitée par l'empereur pour le temps de la durée de la guerre qu'il allait entreprendre dans le but de repousser une invasion des Turcs en Hongrie. François parut approuver cette expédition et laissa espérer même qu'il y concourrait, ne promettant toutefois subtilement que de « couvrir l'Italie «avec cinquante mille hommes» contre les attaques éventuelles du sultan.

Soliman II, de son côté, s'était efforcé d'entrer avec le roi de France dans des négociations au résultat desquelles Guise opposait ses observations dictées par une ferveur de préjugés plus chrétiens peut-être que politiques. Mais, autrement inspiré, François Ier avait, sur ces entrefaites, décidément conclu un accord défensif avec les princes d'Allemagne.

L'empereur, méfiant et mécontent, s'empressa à son tour de s'accommoder avec la ligue luthérienne et en obtint de puissants renforts dont Soliman n'attendit pas l'approche pour retourner à Constantinople. Dégagé de cet embarras, Charles-Quint était revenu promptement à Bologne dans l'intention de traiter avec le pape au sujet d'une nouvelle ligue italienne calculée principalement contre François Ier, qui ne manquait pas, en retour, de combattre ces efforts vis-à-vis de Clément VII. L'offre brillante de faire épouser Catherine de Médicis à Henri, duc d'Orléans, détermina complétement le chef de l'Église qui, au mois d'août 1533, conduisit lui-même sa

Digitized by Google

nièce à Marseille où le roi le reçut avec les prévenances à la fois les plus magnifiques et les plus intimes.

Sur les premiers degrés du trône s'asseyait ainsi une princesse de quatorze ans, belle, douée d'une taille majestueuse, d'un maintien rempli de dignité, d'une physionomie tour à tour affable et imposante. Au nombre de ses agréments on pouvait plus particulièrement remarquer la pénétration et l'expression du regard, l'intelligence et la finesse du sourire, la perfection de la main. Orpheline presque en naissant, élevée d'abord dans un couvent, puis à Rome, sous la double influence des intrigues auxquelles donnait lieu l'incertitude de la succession au trône de Toscane et des troubles causés par les invasions françaises en Italie, elle s'était habituée à subordonner son sort aux convenances de la politique ; elle allait, en se développant, avoir à souffrir successivement dans son amour-propre d'épouse et de mère, dans la conscience de sa force d'âme et de ses facultés ; elle était appelée à traverser de longues luttes, à n'obtenir l'autorité que par de laborieux calculs, qu'au prix de continuelles méfiances, qu'en la disputant, en la dérobant aux partis ; et, malgré tout, cette existence, qu'eussent pu embellir des dons innés, la résignation, la facilité du caractère, le goût éclairé des lettres et des beaux-arts, devait, par l'effet des circonstances, peser d'un poids considérable dans la balance où s'agitèrent pendant plus de vingt ans les destinées de la France.

La mort inopinée de Clément VII était venue détruire l'espoir conçu par François Ier de conquérir, à la faveur de ce mariage et de cette entrevue, le Milanais et plusieurs autres domaines en Italie. Pour ce monarque, les sujets de mécontentement s'amoncelaient de jour en jour. Des agressions indirectes de Charles-Quint (1534), son refus d'admettre la

Digitized by Google

valeur des droits de François à la succession du duc Sforce, mort sans postérité, avaient occasionné, pendant l'hiver de 1535 à 1536, l'ouverture d'oiseuses négociations, sous lesquelles se voilaient les secrets préparatifs de l'empereur et couvait sourdement la guerre. Charles-Quint feignait de ne vouloir conclure qu'avec un personnage plus considérable que Velly, ambassadeur ordinaire, et le roi, pour manifester ses bonnes intentions, pour tâcher de faire avancer les affaires, se décida à envoyer en Italie un des plus grands seigneurs qu'il y eût en France par la naissance, par la fortune et par le crédit, le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise.

Né à Bar le 9 avril 1498, Jean de Lorraine, dès l'âge de trois ans, avait été nommé coadjuteur de Metz, créé en 1518 cardinal du titre de Saint-Onuphre, sous lequel on le désigne quelquefois, investi, en qualité de titulaire ou d'administrateur, d'une douzaine d'archevêchés ou évêchés, entre autres de ceux de Narbonne, Luçon, Verdun, Valence, Alby, Nantes et Lyon, dont il ne retint toutefois que les trois plus riches (Toul, Narbonne et Alby), puis pourvu des importantes abbayes de Fécamp, de Marmoutier, de Cluny[1], de Gorze, et de plusieurs autres. Il avait accepté, en 1533, le diocèse de Reims, plutôt pour le conserver à son neveu Charles qui, dans sa dixième année seulement, s'en trouvait déjà titulaire, que pour y résider et en exercer lui-même la charge. Il en fut pourtant ainsi de fait le premier archevêque, d'après le concordat conclu entre François Ier et Léon X dans l'entrevue de Bologne. Au

(1) Dans ses séjours habituels à Paris, il occupa, ainsi que les trois neveux qui lui succédèrent comme abbés, l'hôtel de Cluny, situé rue des Mathurins-Saint-Jacques, embelli, décoré, meublé somptueusement, grâce à son aveugle prodigalité, à son goût pour les arts, à ses relations avec les plus célèbres artistes, et où son existence était loin à tous égards, dit-on, d'offrir un modèle de mœurs pieuses et régulières.

Digitized by Google

mois de janvier 1521, il avait voulu, pour remercier le pape de la pourpre qu'il venait d'en recevoir, faire à Rome un premier voyage, et pourtant, hors d'état d'en payer les frais, il s'était vu forcé d'emprunter l'argent nécessaire au duc Antoine de Lorraine en engageant à celui-ci, comme garantie, les villes de Rambervillers, Moyenvic et Baccarat, dépendantes du domaine de l'évêque de Metz[1]. Sa capacité reconnue, la faveur dont il jouissait à la cour de Rome, son zèle pour le service du roi « aux affaires duquel il s'estoit monstré ung com- « paignon de cœur[2], » lui avaient valu la mission qu'il allait remplir d'une manière non ostensible et sous prétexte de porter au pape le tribut et l'assistance de ses conseils.

La guerre cependant avait été précédemment déclarée, et l'amiral Chabot-Brion était déjà maître de la Savoie, lorsque arrivé à son camp, le 18 avril 1536, Jean de Lorraine lui apporta l'ordre de se fortifier sur la défensive et de ne rien entreprendre tant qu'il subsisterait quelque espoir d'obtenir un résultat pacifique.

Ayant informé de sa présence Antoine de Lève et réclamé une escorte pour pouvoir se rendre en sûreté auprès de l'empereur, le cardinal fut reçu avec la plus grande distinction par le général espagnol qui s'engagea à ne point passer la Sesia tandis que l'armée française, de son côté, prendrait position en arrière de la Doire. Après avoir ainsi, par un accord, épargné aux troupes de son souverain l'apparence d'une retraite, il poursuivit sa route et rencontra à Sienne l'empereur qu'il n'avait pas cru devoir être aussitôt parti de Rome. Le cardinal se présenta sans retard devant ce monarque pour lui offrir ses respects, et se proposant de lui remettre *sa créance*

(1) Marlot, *Histoire ecclésiastique de Reims.*
(2) Lettre de Chabot, Mss. Béthune, v. 8592, fol. 63.

Digitized by Google

dans une seconde visite, il se bornait à l'entretenir en termes généraux, lorsque Charles-Quint, à la suite des témoignages de l'accueil le plus flatteur, se montra de lui-même impatient de connaître les dispositions définitives du roi. Le cardinal s'expliquant alors « bien au long » assura l'empereur que François Ier était prêt à faire de grands sacrifices à l'établissement d'une paix solide, et que, pour en donner la preuve manifeste, il avait commandé à son armée non-seulement de discontinuer ses conquêtes, mais encore de rétrograder. Il ajouta que se plaisant à prévenir sa majesté impériale dans tout ce qui pourrait l'obliger, le roi lui enverrait, ainsi qu'elle en avait fait la demande, pour l'accompagner dans son expédition projetée contre Alger, le duc d'Orléans avec un secours et un « équipage » proportionnés à la qualité d'un fils de France; qu'en second lieu, afin de dissiper tout doute sur la bonne intelligence qui devrait régner entre les deux puissances, le roi demandait à être investi du duché de Milan, ne fût-ce que pour un moment, à la condition de renoncer immédiatement après à l'usufruit de cet État et de le remettre au duc d'Orléans.

Le cardinal eut soin d'accompagner habilement cet exposé de toutes les assurances de pacifiques intentions propres à le faire agréer.

L'empereur, dans sa réponse, reproduisit d'abord une série de prétendus griefs contre François Ier, et, révélant nettement sa volonté de ne jamais donner au duc d'Orléans l'investiture du Milanais, énonça la proposition de céder ce pays au duc d'Angoulême, troisième fils du roi, en lui faisant épouser une de ses propres nièces et en fixant des conditions ultérieures pour la sûreté de l'Italie; il déclara enfin qu'il ne saurait souffrir que le roi pût jouir de cet état, même indirectement.

Le cardinal vit bien que l'empereur désirait la guerre; il lui fit néanmoins observer dans sa réplique que c'était de la part du

Digitized by Google

roi, et non des enfants de France, qu'il devait rechercher des sûretés et attendre des secours ainsi que l'exécution des articles promis ; que François Ier ayant été dépouillé du Milanais, il semblait juste de laisser du moins à son choix la désignation de celui de ses fils qui en obtiendrait la restitution, puisqu'elle ne devait pas avoir lieu à son propre bénéfice. Charles-Quint l'interrompant lui dit vivement que le duché de Milan n'appartenait qu'à lui seul et que nul autre n'y avait droit. Le cardinal, en reprenant, chercha à développer les titres que les enfants de France tenaient de la reine Claude leur mère à la possession du Milanais que cependant, « pour le bien de la « paix, » ils consentaient à accepter comme un don et conformément aux promesses faites à Velly. L'empereur niait qu'il eût jamais pris aucun engagement vis-à-vis de ce dernier, et le cardinal, pour éviter une rupture définitive, se retira au bout de peu d'instants, en annonçant qu'il conférerait à ce sujet avec l'ambassadeur. Trop judicieux pour ne pas apercevoir clairement les desseins hostiles de Charles-Quint et trop vigilant pour ne pas informer aussitôt le roi du résultat de cette première négociation, si peu concluante en faveur du maintien de la paix, il eut soin de charger aussi le courrier, porteur de sa dépêche pour François Ier, d'en remettre chemin faisant à Chabot une autre par laquelle il lui recommandait de se tenir sur ses gardes, afin de ne pas être bientôt inopinément accablé.

Le cardinal, revenu le lendemain matin auprès de l'empereur, lui dit que Velly l'assurait avoir reçu la promesse du Milanais pour le duc d'Orléans, quoiqu'à la vérité sa majesté se fût rétractée depuis et se fût décidée en faveur du duc d'Angoulême; quant à lui-même, le prélat ajouta qu'autorisé à traiter dans l'intérêt du premier de ces princes seulement, il ne lui restait, dans le cas où l'empereur persisterait, qu'à

Digitized by Google

prendre congé et à partir pour Rome, afin d'instruire le pape des réponses faites aux offres du roi.

Charles-Quint ne se montra pas contrarié de ce départ, et, après avoir répété les motifs de son refus, pressé par les instances de Velly, il avoua que ses ministres avaient effectivement promis, en son nom, l'investiture non acceptée alors par François Ier qui venait d'enfreindre le dernier traité, en faisant passer une armée en Piémont, et qui ne pourrait donner les sûretés nécessaires. Vainement le cardinal demanda-t-il en quoi consistaient ces sûretés, garantissant que, pour peu qu'elles ne fussent point déraisonnables, le roi, dans son désir de la paix, les accorderait sans doute. L'empereur évita de s'expliquer davantage et finit en exprimant de nouveau que, dans la supposition qu'il cédât le Milanais à l'un des enfants de France, ce ne serait jamais comme un héritage qui leur appartînt, mais comme un fief dévolu à l'empire et dont il pouvait disposer selon son propre gré [1].

Charles quitta Sienne ce même jour, et témoigna au cardinal, qui l'accompagnait jusqu'aux portes de la ville, l'intention de reprendre ces conférences avec lui à son retour de Rome. Aussi Jean de Lorraine, dans le rapport de sa courte et inefficace négociation qu'il adressa à François Ier, l'engageait-il à répondre aux allégations blessantes de l'empereur avec une modération qui ne détruisît pas toutes chances de traité.

Le roi persistait effectivement dans la volonté de ne pas commencer les hostilités; il avait même ordonné à l'amiral de placer quatorze ou quinze mille hommes en garnison dans Carmagnole, Fossano, Coni, et de se préparer à faire rentrer le reste de son armée en France. Par un second avis cependant, il lui enjoignait de n'agir ainsi que dans le cas où Antoine

(1) *Mémoires de du Bellay*, liv. VI.

Digitized by Google

de Lève ne tenterait pas de franchir la Sesia, au mépris de sa parole donnée au cardinal de Lorraine; car alors il était permis à Chabot de livrer bataille après avoir protesté contre un tel manque de foi.

Velly avait fait connaître ces ordres à l'empereur qui, ne voulant rien écouter tant que les troupes françaises n'auraient pas complétement évacué les États du duc de Savoie, prescrivit néanmoins à son général de se porter en avant. Le passage de la rivière par les impériaux eut donc lieu le 8 mai 1536, sans que l'amiral, qui n'avait pas encore reçu le dernier ordre du roi, pût s'y opposer.

Dès que le cardinal apprit la nouvelle de ce mouvement agressif, il se rendit à Rome avec l'intention de presser Paul III d'intervenir pour la conservation de la paix; et, dans l'audience qui lui fut accordée par le saint-père, il rappela habilement les torts publics de Charles-Quint envers le roi, la rétractation de la promesse faite au nom de l'empereur touchant l'investiture du Milanais, ainsi que les réponses constamment hostiles opposées à toutes les offres pacifiques de François Ier. Il représenta au souverain pontife que la France n'était pas tellement affaiblie ni le sort des armes toujours si certain que Charles pût agir avec une entière prudence en cherchant à retenir un État dont la conquête, après avoir épuisé ses troupes, l'entraînerait à d'énormes dépenses, et que, quelque considérable que fût le duché de Milan, sa possession serait achetée bien chèrement par l'effusion de tant de sang chrétien. « Quant « au roi de France, dit-il, dépouillé d'un bien qui lui apparte- « noit légitimement, il se trouvoit justifié de prendre les armes « pour le recouvrer et pour conserver entier à ses enfants leur « patrimoine dont il étoit dépositaire. Pourquoi l'empereur, « animé du désir d'une véritable gloire, n'étoit-il pas sensible « à celle de réunir les titres de conquérant et de prince géné

Digitized by Google

« reux et magnanime? J'ai porté jusqu'ici la parole, poursui-
« vit le cardinal, comme ambassadeur du roi et pénétré des
« véritables sentiments d'un prince chrétien; qu'il me soit
« permis maintenant d'exprimer, en qualité de membre du sa-
« cré collége, la crainte que cette guerre ne relève les espé-
« rances de l'ennemi commun de notre foi, et que les corps
« des chrétiens tués dans les combats ne servent de pont aux
« infidèles pour venir nous attaquer dans nos foyers. Que le
« Dieu tout-puissant daigne éloigner de nous ces fléaux, et
« vous, très saint père, vous n'oublierez pas que la divine Pro-
« vidence vous a établi pour veiller au repos et à la sûreté de
« la chrétienté. Fasse le ciel que vous vous couvriez d'une
« gloire immortelle par les soins que vous prendrez de réta-
« blir la paix utile même à vos propres intérêts, à votre répu-
« tation; car, si j'ose déclarer librement ma pensée, je dirai
« que l'on parle, que l'on murmure du changement qui s'est
« fait dans les dispositions de l'empereur. Il étoit venu ici avec
« quelque envie de se prêter à une réconciliation sincère; il en
« est parti dans des sentiments bien contraires à la paix. La
« malignité, toujours à redouter dans ses censures, demande
« à qui l'on doit attribuer la cause de ce changement[1]. »

En réponse à cette éloquente et noble harangue, le pape exprima un profond chagrin de l'état des affaires, avoua que les bruits répandus dans Rome étaient parvenus à sa connaissance et laissa paraître les effets de l'influence que les discours hautains et présomptueux de l'empereur avaient exercée sur son esprit. Tout ce qu'il voulut accorder fut d'envoyer les cardinaux de Carpi et de Trivulce comme légats auprès de Charles-Quint et de François Ier pour travailler à la paix.

Après avoir pris congé du souverain pontife, qui lui tint

(1) *Mémoires de du Bellay*, liv. VI.

Digitized by Google

cependant des propos « telz et si bons » que le roi devait s'en contenter, selon lui, Jean de Lorraine partit pour Venise d'où il rejoignit l'empereur à Petra-Santa. Les dispositions de ce monarque se révélant d'une manière de moins en moins équivoque, le cardinal eut la fermeté de lui faire entendre sur sa conduite un langage digne et sage à la fois. « Les armes sont « journalières, lui dit-il, et plus vous avez eu de bons succès « par le passé, plus vous devez craindre de perdre le fruit de « vos avantages. Un revers serait regardé comme l'effet de « votre opiniâtreté et de votre imprudence, et vos victoires « passées seraient attribuées au hasard. Quant au roi votre « beau-frère, vous le trouverez toujours bien éloigné de vou- « loir rentrer en hostilité avec vous ; mais si vous l'attaquez « dans ses États, ainsi que vos serviteurs en font courir le « bruit, je connais son courage, sa persévérance, je connais « l'opinion unanime et les forces du royaume, et j'ose vous « annoncer qu'un tardif repentir serait l'unique fruit que vous « retireriez de cette imprudente invasion. Prenez bien garde, « sire, que, en mal entreprenant, vous ne rendiez célèbre à « la postérité quelque endroit peu connu de la France où vos « armes auront échoué. Mais je me permets d'espérer que, « persuadé par mes remontrances, vous préférerez la paix au « hasard d'une entreprise dont l'issue peut causer la ruine de « votre armée et votre repentir [1]. »

Quelque libres que fussent ces paroles, Charles-Quint, il faut le reconnaître, par un sentiment naturel aux hommes supérieurs près desquels tout ce qui est élevé obtient presque toujours accès, loin de s'en offenser, parut frappé de quelques-unes des remontrances du cardinal, et se plut à rendre justice à son zèle, à son éloquence, aux grâces même qu'il avait dé-

(1) *Mémoires de du Bellay*, liv. VI.

Digitized by Google

ployées dans son discours. « Je prie Dieu, répondit-il avec « quelque émotion, qu'il détourne de moi l'accomplissement « de vos prophéties et que la paix puisse le prévenir. »

L'empereur devait cependant, un jour, avoir lieu d'avouer au cardinal que celui-ci n'avait été que trop véridique oracle [1], puisque les prédictions faites à Petra-Santa se réalisèrent plus tard de point en point.

A la suite de ces entrevues, Jean de Lorraine était immédiatement retourné auprès du roi qu'il rejoignit, le 17 mai 1536, à Saint-Rambert en Forez. Il ne lui dissimula pas qu'aucun accommodement n'était à espérer de la part de Charles-Quint décidé à entrer au plus tôt dans le royaume et dont les courtisans disaient hautement qu'il avait mis si bon ordre à ses affaires en Allemagne et en Suisse, soit chez les cantons catholiques, soit chez les protestants, que la France n'en pourrait tirer nul secours.

François Ier lui avait effectivement fait assez beau jeu auprès de ces derniers, ainsi qu'auprès des princes allemands de la même religion, en excitant leur irritation par les rigueurs, condamnables à tous égards et politiquement imprudentes, exercées l'année d'avant contre quelques luthériens dont le fanatisme insensé aurait été suffisamment puni par un emprisonnement.

Évidemment porté à l'indulgence pour l'erreur, le roi ne voulait pas tolérer la profanation, et, depuis l'époque où les luthériens s'abandonnèrent à la fureur de faire des offenses publiques aux objets du respect des catholiques, il avait usé de sévérité et concouru par les supplices à multiplier, comme il arrive toujours, le nombre des réformés. Ceux-ci pénétraient jusqu'au sein de l'université, et François Ier, tout en étant blessé et alarmé de leurs entreprises, sentait néanmoins avec

(1) Histoire manusc. de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, ch. 15.

Digitized by Google

regret la disproportion existante entre les châtiments qu'on leur faisait subir et les torts dont ils se rendaient coupables. Mais ses conseillers lui représentaient comme un devoir la nécessité de sévir et d'extirper l'hérésie du royaume par l'emploi des moyens les plus énergiques. Les réformés eux-mêmes, aussi fanatiques que leurs persécuteurs, appelaient constamment le scandale et l'outrage à leur secours et s'aliénaient ainsi définitivement les dispositions d'abord modérées du roi. Son zèle rigoureux s'exerça d'une manière funeste, surtout contre les sectateurs de Calvin dont la doctrine plus nouvelle, remplaçant bientôt le luthéranisme, s'introduisait d'un pays tout voisin dans la plupart des villes de France.

La nécessité de se réunir pour opposer une digue efficace aux envahissements de la réforme dans presque toute l'Europe devait amener bientôt l'ouverture du concile de Trente, et la France allait y faire entendre ses doléances et ses vœux par la voix des ambassadeurs du roi.

Le conseil de ce prince ne songeait maintenant (1536) qu'à arrêter le plan de la guerre. François Ier, tout en observant une extrême modération pendant qu'il faisait négocier avec l'empereur, n'en avait pas moins activement préparé les moyens de résistance et étendu partout ses soins prévoyants. L'indiscipline des troupes fournissait cependant matière aux plaintes du duc de Guise. Les lansquenets d'une part et les Gascons de l'autre jetaient, par leur cupidité, le trouble dans son gouvernement. On ne pouvait les contenir qu'en les menant contre l'ennemi, et alors ils pillaient et brûlaient les villes; aussi Guise éprouvait-il « la crainte que le pouvre peu-« ple du pays ne portast la pénitence » du défaut de paiement qui mettait la gendarmerie même « toute espandue dans le cas « de tenir les champs[1]. »

(1) Mss. Béthune, v. 8595, fol. 28.

Digitized by Google

En demeurant maître des places du Piémont, le roi jugeait que la défensive était l'attitude la plus avantageuse à adopter. D'ailleurs, attaqué sur ses propres frontières, il rendrait l'agression de l'empereur manifeste et sa déroute probable.

La perfide défection du marquis de Saluces, successeur de l'amiral Chabot dans le commandement au delà des monts, avait, il est vrai, fait passer entre les mains d'Antoine de Lève les villes de Coni et de Fossano; Turin, du moins, tenait toujours, et les armes françaises s'étendirent bientôt de nouveau dans le Piémont[1].

François Ier, prévoyant que la Provence serait le but des efforts de l'empereur, y avait rassemblé sa principale armée, aux ordres du maréchal de Montmorency, et lui avait fait prendre position sous Avignon, couverte par le Rhône et la Durance. Elle avait dû auparavant avoir recours à la cruelle précaution de dévaster, depuis les Alpes jusqu'à Marseille et depuis la mer jusqu'au Dauphiné, tout le pays, même les villes, qui s'y prêtèrent avec un généreux patriotisme, afin de priver complétement de ressources les troupes de l'empereur, fortes de soixante mille hommes. Charles-Quint pénétra, en effet, sur le territoire français le 25 juillet 1536, jour de la fête de Saint-Jacques le majeur, patron de l'Espagne, et anniversaire, choisi à dessein, du débarquement de ce prince en Afrique pour son expédition de Tunis. Plein de confiance, il s'avançait vers Grasse et Antibes, le long des côtes de la Méditerranée. « Alors, outré contre François Ier, il le descoupoit de toutes « les sortes d'opprobres et de convices qu'il est possible; au « contraire parloit de soy magnifiquement[2]. Desja ses gens

(1) Les compagnies du duc de Guise et de son fils le comte d'Aumale envoyées en Piémont étaient fortes alors, la première de cent hommes d'armes et la seconde de cinquante.

(2) *Récit historique de la harangue de Charles-Quint à son armée.*

Digitized by Google

« partissoient entre eulx les terres, les chasteaux et les sei-
« gneuries de France ainsi que bon leur sembloit[1]. » Pourtant cette inconcevable présomption devait n'aboutir qu'à se présenter devant Arles et Marseille pour en tenter inutilement le siége, et à se retirer honteusement, peu après, en Italie, avec une armée diminuée de moitié par les souffrances, les maladies, les petits combats, privée de son plus habile chef, Antoine de Lève, mort sur cette terre dont la conquête ne lui avait pas un instant semblé douteuse, et tout cela sans avoir pu même livrer bataille : le maréchal de Montmorency, fidèle à son système de sage observation, s'étant borné à détacher quelques partis pour harceler et fatiguer l'ennemi.

La marche rétrograde des impériaux vers les Alpes ne fut pas moins inquiétée par les embuscades des paysans eux-mêmes que par les attaques de la cavalerie légère française et coûta encore près de deux mille hommes à Charles-Quint. A ces pertes s'en ajouta une autre, assez considérable, lors du passage des montagnes ; et l'empereur arriva en Piémont avec une contenance toute différente de celle qu'il avait montrée en partant.

Pour la seconde fois[2] il avait fui en personne devant François Ier ; mais actuellement à l'humiliation de l'échec se joignaient tous les malheurs de la déroute la plus complète.

Le roi se préparait à le poursuivre pour le combattre et pour passer ensuite en Italie lorsque d'inquiétantes nouvelles le portèrent à changer de dessein et à faire retourner vers Lyon la principale partie de sa gendarmerie ainsi que dix mille fantassins ; car, tandis que la France se trouvait prudemment

(1) *Du glorieux retour de l'empereur de Provence*, par ung double de lettres escriptes de Bouloigne à Rome à l'abbé de Caprare.

(2) Ce qui lui était arrivé déjà en premier lieu au passage de l'Escaut, à Valenciennes, en 1521.

Digitized by Google

défendue et sauvée avec bonheur du côté de la Provence, elle n'était pas moins dangereusement attaquée sur sa frontière du nord. Le duc de Vendôme, gouverneur de Picardie, à la tête de six mille hommes d'infanterie et de trois cents gendarmes seulement, combinant ses mouvements avec ceux du duc de Guise dont il attendait impatiemment la cavalerie, avait été assailli par les impériaux sous le comte de Nassau et sous Adrien de Croy, comte de Rœux, prompts à occuper par surprise et à piller la ville de Guise.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

CLAUDE, PREMIER DUC DE GUISE; JEAN, CARDINAL DE LORRAINE.

1536—1542.

Le zèle et les talents déployés, quoique infructueusement, par le cardinal de Lorraine dans ses négociations, rappelaient pourtant sur sa famille la faveur du roi que lui-même possédait à un degré incomparable. Ses services ne la lui avaient peut-être pas seuls assurée, et elle devait s'être fécondée par des complaisances, par une communauté de goûts et de plaisirs souvent reprochées à Jean de Lorraine[1]. Elle lui attirait actuellement la pénible mission d'apprendre à François Ier la mort du dauphin survenue dans la ville de Tournon, au moment où il allait rejoindre son père à Valence. La parole manqua au cardinal dès qu'il fut en présence du roi, instruit aussitôt, à son aspect, de l'imminence de quelque grand malheur. Poussé par

(1) L'historien de Thou dit : « Il se chargea de dresser toutes les filles « d'honneur que l'on plaçoit près de la reine et des princesses. C'étoit « l'emploi dont il s'acquittoit le mieux ; » et Brantôme développe ainsi cette assertion : « J'ai ouï conter que quand il arrivoit à la cour quelque « fille ou dame nouvelle qui fût belle, il la venoit aussitost accoster, et, « la raisonnant, il lui disoit qu'il la vouloit dresser de sa main, quel dres- « seur ! Je croy que la peine n'y estoit pas si grande comme à dresser « quelque poulain sauvage ; aussi pour lors disoit-on qu'il n'y avoit guè- « res de dames ou filles résidentes à la cour qui ne fussent desbouchées « ou attrapées par la largesse du dit monsieur le cardinal ; et peu ou nulles « sont-elles sorties de ceste cour femmes ou filles de bien. »

Digitized by Google

un pressentiment secret, François Ier rompit le silence pour demander d'abord des nouvelles de son fils ; et le cardinal, de plus en plus troublé, répondit d'une voix tremblante « que la « maladie du jeune dauphin avoit empiré et qu'il estoit en la « main de Dieu tout-puissant. — Je vous comprends, interrom- « pit le roi, vous n'osez tout dire ; il est mort ! » A quoi le cardinal, pour réponse, joignit les mains, inclina la tête et baissa tristement ses yeux baignés de larmes.

Le père était frappé profondément, mais le monarque ne se sentait pas affaibli. Il avait à soutenir la lutte contre l'empereur. Une nouvelle levée de lansquenets allait lui arriver et se grossir d'un renfort de huit mille Suisses ; ses frontières du nord étaient protégées par des généraux dévoués et habiles, le duc de Vendôme, le duc de Guise. En recevant les adieux de ce dernier, François lui avait, peu de temps auparavant, assuré qu'il n'était pas inquiet, quant à ce qui se passerait de son côté, parce qu'il le savait « heureux et généreux ; » et Guise, en témoignage de zèle, ayant amené avec lui son fils aîné le comte d'Aumale, à peine agé de dix-neuf ans, « vestu d'un ga- « lant habit de guerre avec l'espée au côté, » le roi, vivement touché, embrassant les deux princes, prévoyant la gloire future de François de Lorraine, avait gracieusement exhorté celui-ci à suivre avec assiduité les traces de son père. Ainsi multipliait cette maison et ainsi annonçait-elle devoir se continuer de manière à servir, à captiver le monarque et la nation comme à imposer à ses propres ennemis.

Après la prise de la ville et du château de Guise, les impériaux, ayant renoncé à opérer contre Saint-Quentin, trop fortement défendu, étaient allés avec mystère (15 août 1536) mettre le siége devant Péronne où le maréchal de la Marck (Fleuranges) pénétra cependant à temps, sans être aperçu, avec sa compagnie de cent hommes d'armes. L'attaque était des

Digitized by Google

plus vives; le comte de Nassau faisait agir sans relâche soixante et douze pièces de canon contre les remparts. « Mais à « beau jeu, beau retour. » L'assaut donné à deux brèches, par huit mille hommes d'infanterie soutenus de sept cents chevaux, fut repoussé vaillamment. Une nouvelle tentative ne réussit pas mieux (25 août); et le maréchal de la Marck, informé que l'ennemi pratiquait une mine, était parvenu à détruire cet ouvrage. La disette de poudre et de vivres allait toutefois bientôt le mettre hors d'état de continuer son héroïque défense. Par le moyen d'un soldat intelligent, descendu de nuit le long d'une corde dans le marais et assez heureux pour tromper la vigilance des assiégeants, il put donner avis du danger de sa position au duc de Guise qui, de Champagne, attentif à prévenir la chute de Péronne, était venu à Ham où il rassemblait ses forces.

En celles-ci consistaient l'espoir de la ville attaquée et l'unique rempart, comme par conséquent l'objet de tous les vœux des habitants de la capitale, où la consternation la plus profonde s'était répandue à l'approche des impériaux. Dès les premiers signes d'effroi, le duc de Guise avait volé au milieu des Parisiens pour les raffermir, et, afin d'augmenter leur sécurité, il leur avait laissé en dépôt son épouse et ses enfants.

« Capitaine intrépide à qui rien ne sembloit difficile dans « l'exécution [1], » Guise s'était donc chargé d'assurer le salut de Péronne en y faisant pénétrer, pendant la nuit, les secours demandés par Fleuranges; et, général habile, il ne dédaignait pas de se transformer en hardi partisan lorsqu'il fallait, pour rendre un grand service, harceler les ennemis, intercepter leurs convois, enlever leurs fourrageurs. Dans la circonstance actuelle, il choisit quatre cents arquebusiers, tous gens de ré-

(1) *Relation du siége mémorable de Péronne.*

Digitized by Google

solution, munit chacun d'eux d'un sac contenant dix livres de poudre, et partit de Ham, à six heures du soir, avec le comte d'Aumale, auquel il faisait faire son coup d'essai et « à qui « bientôt, écrivait-il au roi, il voulait céder son épée comme « capable de rendre plus de services entre ces jeunes mains « qu'entre les siennes[1]. » Deux cents chevaux lui servent d'escorte jusqu'au bord des marais de Péronne, vers lesquels il se dirige du côté des quartiers du comte de Rœux. Guise a eu l'ingénieuse idée[2] de mener, en outre, à sa suite un grand nombre de tambours et de trompettes qu'en arrivant, à minuit, près du camp, il distribue sur différents points, avec ordre de battre et de sonner simultanément la charge, tandis que lui-même va tourner autour des impériaux pour attirer leur attention à l'opposé de la ville. Ce stratagème réussit complétement. L'alarme se répand aussitôt, et les généraux, surpris de se voir attaqués la nuit, de toutes parts à la fois, par une armée qu'au bruit ils jugent nombreuse et formée par la réunion des ducs de Vendôme et de Guise, prennent en hâte leurs dispositions pour le combat. Pendant ce temps et à leur insu, les arquebusiers, guidés par le soldat émissaire de Fleuranges, traversent les marais à la faveur d'une quantité de petits ponts et de petites chaussées que les ennemis avaient faits eux-mêmes, avec des arbres entrelacés, pour pouvoir communiquer depuis Flamicourt jusqu'à la porte de Paris[3], et ils parviennent au fossé d'où, par le moyen de cordes et d'échelles, on les hisse dans l'intérieur.

A la pointe du jour seulement, le comte de Nassau aperçut

(1) Histoire manusc. de la maison de Guise, par Fornier, vol. I.

(2) Comparée par le P. Fenier, minime, auteur de la relation du siége de Péronne, « au stratagème dont s'étoit servi Gédéon contre les Madia- « nites. »

(3) *Relation du siége mémorable de Péronne.*

Digitized by Google

les derniers d'entre eux au moment où ils y pénétraient, et il voulut alors, mais trop tard, détacher un corps de cavalerie à la poursuite du duc de Guise qui s'éloignait avec ses tambours et ses trompettes, et dont la retraite fut assez régulière et assez ferme pour déconcerter toute tentation d'attaque.

Grâce à cet opportun secours et à la confiance enthousiaste des assiégés dans le duc de Guise qui veillait sur eux, ceux-ci redoublèrent d'énergie, déjouèrent tous les assauts et contraignirent les ennemis, rebutés par la perte de leurs meilleures troupes, à décamper enfin, dans la nuit du 10 septembre, pour se retirer sur le territoire espagnol.

L'heureuse nouvelle de la levée de ce siége[1], qui, transmise au roi par les dépêches des ducs de Vendôme et de Guise, lui « avoit esté plaisir, aise et contentement[2], » répandit la joie dans le royaume entier et particulièrement dans Paris. On reconnut bien à quelle audace elle était due, et la gratitude publique fit grandir encore l'estime et l'affection commandées déjà par tant d'autres services. Deux fois la capitale avait été préservée par le duc de Guise ; il était donc juste que sa renommée, sa personne, sa famille même y devinssent de plus en plus chéries et populaires.

La campagne de 1536 fut ainsi l'une des plus glorieuses pour la France, tant dans l'attaque que dans la défense. Les hostilités continuèrent ensuite en Picardie et en Piémont, malgré l'hiver et malgré l'absence des deux monarques, mais sans produire d'événements considérables. François Ier, après ses succès dans le Midi, était retourné d'abord à Lyon, puis à Pa-

(1) Depuis lequel Péronne a pris pour devise les mots : *Urbs nescia vinci*, dont le sens est aussi rendu par une épithète française communément jointe au nom de cette ville.

(2) Lettre de François Ier à M. de la Rochepot, Mss. Béthune, v. 8533, fol. 118, 162.

Digitized by Google

ris, où il vint tenir un lit de justice le 1er janvier 1537. Là siégèrent à sa gauche, à deux places de distance, sous l'image du Christ, le cardinal de Lorraine et, sur le degré en avant du trône, le duc de Guise comme grand chambellan. Le roi y déclara que, l'empereur ayant violé le traité de Cambrai, les cessions qui en étaient résultées se trouvaient annulées, et que Charles d'Autriche, atteint de rébellion et de félonie, était dépouillé des comtés d'Artois, de Flandre, de Charolais et des autres domaines qu'il possédait en mouvance de la couronne de France. Un héraut d'armes alla proclamer cet inutile arrêt sur la frontière espagnole, et la guerre dut en assurer l'exécution.

Tous les préparatifs se faisaient rapidement. Le duc de Guise « donnoit ordre à la seureté et conservation de la lizière « de son gouvernement du costé de Mézières, de Mouzon et « autres. » L'argent lui manquait cependant pour payer les hommes d'armes et pour « faire remettre en nature la muraille « de Mézières [1] » partiellement écroulée.

Le roi entra lui-même, vers la fin de mars 1537, dans le comté d'Artois, avec plus de vingt mille hommes de pied et quelque cavalerie. Il fut bientôt, grâce à l'actif et vaillant concours de Claude de Lorraine, maître du château d'Auchi, ainsi que des villes d'Hesdin et de Saint-Pol. Pendant que l'on s'occupait de mettre cette dernière place en état de défense et que l'armée était campée à Pernes pour faire tête à l'ennemi, le duc de Guise profita d'un moment d'inaction, et alla, avec le maréchal de Montmorency, visiter les points environnants. Tous deux poussèrent une reconnaissance jusqu'à Lillers qu'ils trouvèrent abandonné, et où ils établirent un poste respectable commandé par Martin du Bellay. Saint-Venant fut ensuite

(1) Lettre du duc de Guise, Mss. Béthune, v. 8600, fol. 63.

Digitized by Google

pris d'assaut ; mais comme les fortifications de Saint-Pol n'étaient pas achevées, on crut pouvoir y suppléer par la force de la garnison qu'on y plaça, et à laquelle on employa une partie considérable de l'armée dont le reste fut dirigé vers le Piémont. François Ier étant retourné trop précipitamment à Paris, les impériaux parvinrent à s'emparer peu après de Saint-Pol, et leur général, le comte de Bure, résolut d'attaquer ensuite Thérouenne.

Écrivant à ce sujet au duc de Guise, le roi lui exprime l'opinion que la ville est assez bien pourvue pour que « les ennemys « y pensent six fois devant que l'assiéger. » Il le loue en même temps de sa diligence à faire marcher en Picardie la gendarmerie et les légionnaires de ses provinces, l'engageant à poursuivre ses utiles dispositions et lui promettant des fonds pour la solde des troupes. Il le prie aussi de « vouloir essayer de tirer par « forme d'emprunt des villes de son gouvernement quelque « bonne somme de deniers pour lui subvenir en son affaire, « et, ajoute le roi, vous ne me ferez pas petit plaisir[1]. »

François Ier comptait beaucoup, pour décourager l'ennemi dans ses projets, sur la prochaine jonction du duc de Guise, à la tête des troupes de Champagne, avec le dauphin et le maréchal de Montmorency. Ces derniers, en effet, ayant amené une armée de vingt-cinq mille fantassins, tant Allemands que Français, de deux mille hommes de cavalerie légère et de seize cents hommes d'armes, pour dégager la ville et livrer bataille, une trève de dix mois fut convenue (le 30 juillet 1537) à l'égard des frontières de Picardie et des Pays-Bas. La levée du siége de Thérouenne en résultait immédiatement ; la guerre se trouvait donc dès lors concentrée dans le Piémont où François Ier résolut de se rendre après avoir pourvu à la sûreté du

(1) Mss. Béthune, v. 8586, fol. 11.

Digitized by Google

royaume, laissant en particulier le duc de Guise pour commander en Bourgogne et en Champagne.

Constamment prêt à payer de sa personne avec zèle et résolution, pourvu que ce fût pour son propre compte, le prince lorrain ne se montrait pas toujours, il est vrai, aussi disposé à prêter un concours désintéressé aux autres généraux, et ne voulait d'ailleurs obéir, en ce cas, qu'aux ordres directement émanés du roi. Cette répugnance, si conforme au caractère et aux prétentions sans cesse éveillées de sa famille, s'était laissée clairement apercevoir dans la campagne précédente. On peut en reconnaître la trace, non moins qu'un témoignage de prudence pour la garde des provinces qui lui étaient confiées, dans la lettre que François Ier lui avait écrite de Fontainebleau, le 25 juin. « Mon cousin, lui mandait-il, j'ay tout à ceste heure « reçue vostre lettre de Troyes du 23e de ce moys par laquelle « j'ay sceu comme l'on avoit envoyé quérir audit Troyes le « nombre de dix-huit grosses pièces d'artillerie lesquelles vous « n'avez pas voulu laisser partir sans avoir premièrement sceu « mon vouloir là dessus, et, pour vous respondre à cela, je « vous prie, mon cousin, que par le commissaire qui est or- « donné pour cest effect de commission ou charge de mon fils « ou de mon cousin le grant maistre pour mener et conduire « en mon pays de Picardie ladicte artillerie, que incontinant « vous la luy laissiez amener, car comme vous le sçavez ils au- « ront faict estat sçeur de cela et ne leur faut pas rompre ce « dessainct. Mais entendez qu'il n'y aura point de faulte que « je ne la vous façe incontinant rendre et restituer[1]. »

Ainsi que cette réponse du roi, la « petite lettre » qui venait de la motiver avait été envoyée à Montmorency, afin qu'il fût au courant de l'affaire, mais avec accompagnement des expres-

(1) Mss. Béthune, v. 8510, fol. 100.

Digitized by Google

sions de la confiance accordée à l'activité du duc de Guise pour « pourveoir et donner ordre à tout[1]. »

Guise savait, au surplus, dans l'opportunité rechercher soigneusement l'appui des autres personnages considérables de l'État et leur rendre le sien désirable. L'amiral Chabot, par exemple, engageait (de Dijon le 29 juin 1537) le grand-maître, Montmorency, à faire « avoir lettres du roi pour un procès que « le duc de Guise avoit à Rouen, et à quoy il le prioit de lui « aider lui-même pour ce qu'il luy estoit d'importance et pour « que sy possible estoit ledict seigneur roy y envoyast ung gen- « tilhomme expressément, et à ceste cause, écrivait l'amiral, et « que vous et moy ne povons avoir trop d'amys je vous requiers « aider à son affaire et à ses dictes gens que se adresseront à « vous[2]. »

La tendance du duc de Guise à s'arroger une sorte d'indépendance dans l'exercice de son gouvernement se manifestait d'ailleurs par des symptômes multipliés. Déjà le parlement de Paris avait eu lieu de blâmer ce caractère des actes administratifs de Claude de Lorraine. Entre autres preuves, on retrouve un arrêt, rendu le 18 mai 1532[3], par lequel « ledict duc « est adjourné en la cour pour répondre au procureur géné- « ral » au sujet d'une permission accordée aux chanoines du chapitre de Notre-Dame de Reims, en contravention formelle avec les ordonnances du roi. Il paraît même que la méfiance que François Ier témoigna presque toujours dans la suite au duc de Guise, tout en utilisant ses services, tenait à des causes encore plus sérieuses. Ce monarque, en effet, ayant été informé que, sans son assentiment, le prince lorrain avait introduit dans le pays de Gueldres des troupes, levées sous prétexte de

(1) Mss. Béthune, v. 8580, fol. 29.
(2) *Id.*, v. 8557, fol. 49.
(3) Mss. Dupuy, v. 85.

Digitized by Google

faire la guerre aux Vaudois, mais réellement destinées à soutenir le duc de Lorraine, fut extrêmement blessé de cette démarche, et ne la pardonna au duc de Guise qu'en considération de son frère, le cardinal Jean, auquel François Ier accordait tout ce qu'il demandait[1].

Le cours des avantages bientôt obtenus par l'armée française en Italie s'arrêta tout à coup devant l'heureuse issue des négociations entamées en Espagne, et dont le résultat étendait au Piémont (27 novembre 1537) la trève conclue pour la Picardie et les Pays-Bas. Celle-ci devait durer trois mois, pendant lesquels on conserverait respectivement les places précédemment occupées.

Au moment où ses affaires prenaient une tournure également favorable sur des frontières opposées, François Ier donnait donc une preuve non équivoque de son désir de la paix en saisissant l'initiative des efforts pour l'obtenir et en envoyant le cardinal de Lorraine et le maréchal de Montmorency à Leucate, bourg limitrophe du Languedoc et du Roussillon, où allait se former un congrès. Granvelle[2], le marquis d'Aguilar, don Francisco de los Erbos devaient s'y rendre de la part de l'empereur, les comtes de Chalant et de Mazin y traiter pour le duc de Savoie.

Le résumé des instructions des plénipotentiaires français (datées de Montpellier et rédigées par le secrétaire Bochetel) comprenait le devoir d'insister autant que possible pour conserver Hesdin, la faculté de restituer au duc de Savoie tout son territoire, à condition que la France aurait le duché de Milan, ainsi que le comté d'Asti, dont l'administration resterait entre les mains du roi, sa vie durant, et garderait provisoirement,

(1) Marlot, *Histoire ecclésiastique de Reims.*

(2) Franc-Comtois d'une naissance obscure, père du célebre cardinal Granvelle.

Digitized by Google

jusqu'à la fin du débat, la ville de Bourg. En outre, l'empereur ne devrait donner aucun secours au duc de Savoie pour fortifier ses places dont une clause spéciale stipulerait la démolition. Enfin la défense des droits du roi de Navarre était aussi l'objet d'une recommandation formelle.

Un prévôt, douze archers, deux trompettes du roi, un héraut d'armes, deux chirurgiens, faisaient partie de la suite des deux négociateurs, et un approvisionnement extraordinaire avait été préparé pour leur séjour.

La mort du dauphin laissait plus de facilité pour la conclusion de l'affaire de l'investiture du Milanais, puisque rien ne semblait s'opposer à ce qu'elle fût accordée au second fils du roi, actuellement duc d'Orléans, avec la main de la fille du roi des Romains, nièce de l'empereur; mais au fond, Charles-Quint se proposait de conserver le duché pour lui-même. L'accord paraissait donc assez difficile à établir, car l'empereur prétendait donner la loi et le roi ne voulait pas la subir.

Pendant que se discutaient ces objets principaux et quelques autres points encore, on convint de prolonger la trève jusqu'au 1er juin 1538, la marche du congrès n'ayant pas permis que tant d'importants articles fussent réglés dans un aussi court délai. A défaut d'une conclusion immédiate de la paix, François Ier désirait que la durée de la trève fût fixée à dix années, pendant lesquelles on aviserait aux moyens de se concilier. En cas que ses envoyés ne pussent rien obtenir, le roi les rappelait auprès de lui, et ceux-ci durent bientôt, en conséquence, venir à Moulins rendre compte de leurs infructueuses négociations.

Pénétré du désir de terminer la querelle entre les deux plus grands princes de la chrétienté, le pape cependant proposait une entrevue qui fut acceptée de part et d'autre plutôt par déférence pour le chef de l'Église qu'avec un empressement

Digitized by Google

spontané. François Ier se rendit donc (le 31 mai 1538) au château de Villeneuve, près de Nice. Les deux monarques ne se réunirent pas néanmoins personnellement cette fois, soit qu'ils fussent encore trop animés l'un contre l'autre, soit qu'ils ne voulussent se voir que comme amis et qu'après que tous leurs différends auraient été aplanis. Le pape et la reine de France, Éléonore, servaient d'intermédiaires, le cardinal de Lorraine et le connétable négociaient avec les ministres de Charles-Quint, et leurs efforts eurent pour résultat la conclusion d'une trève de dix ans entre les deux beaux-frères.

Voulant payer un tribut d'éloges aux « conciliateurs de cest « accord tant louable, » un auteur contemporain[1] s'est écrié avec enthousiasme : « Tu seras le premier, ô révérendissime « cardinal de Lorraine, qui scais tant bien entretenir le natu- « rel du roy ! »

De Villefranche où il s'était arrêté, l'empereur s'embarqua ensuite pour Barcelone, le pape retourna à Rome, et François Ier, de son côté, rentrait dans le royaume lorsqu'il reçut de Charles-Quint l'invitation de se rendre à une entrevue réelle avec lui à Aiguesmortes. Les deux souverains s'y traitèrent réciproquement (juillet 1538) avec une grande cordialité apparente ; mais leurs conférences demeurèrent enveloppées d'obscurité et sans résultats connus. Elles eurent lieu en présence de « la reine, du cardinal de Lorraine, du con- « nétable, de M. de Granvelle, de M. le grand commandeur, « que l'on appelle Gouver, qui ne font que sept personnes en « tout[2]. »

Les Guises et le connétable, en ce temps, siégeaient dans les

(1) Estienne Dolet, *les Gestes de François de Valois*. Dolet fut brûlé à Paris, le 3 août 1546 ; il passait pour être bâtard de François Ier.

(2) *Mémoire d'Archambaud de la Rivoire, sieur de Legues*, habitant d'Aiguesmortes.

Digitized by Google

mêmes conseils, participaient de concert aux mêmes affaires; les rapports d'amitié n'étaient pas encore ostensiblement altérés entre eux; ils en échangeaient des témoignages, et même François de Lorraine, alors comte d'Aumale, écrivait à Montmorency : « Vous pouvez disposer de ma personne, estant au« tant en vostre commandement que l'un de vos propres enf« fans[1].» Mais la rivalité d'influence ne devait pas tarder à rompre le bon accord. Dans les deux années suivantes, le cardinal allait être accusé près du connétable, par le protonotaire Montluc, d'entraver, au moyen de trois de ses agents, les démarches des envoyés du roi ; et des lettres écrites de Rome en 1540 démontrent que ce prélat travaillait secrètement à la disgrâce de Montmorency[2].

La révolte de Gand et le passage de l'empereur par la France sont les deux événements les plus remarquables de l'année 1539 et se lient l'un à l'autre. Rien ne fut plus magnifique que l'entrée de Charles-Quint à Paris. Le roi, qui, à peine rétabli d'une maladie, avait été à la rencontre de son beau-frère jusqu'à Châtellerault, « alla ce jour-là disner au logis « de Montmorency, en la rue Saint-Antoine, où il veit l'ordre « du triomphe, estant accompaigné de la royne et de monsei« gneur le cardinal de Lorraine[3]. » Le cortége était composé de tous les ordres religieux, du corps de l'université, des archers, officiers, prévôt des marchands et échevins de la ville, des corporations de métiers, du parlement, du chancelier, des grands officiers de la couronne. « A dextre estoit « monsieur le duc de Guyse, grand chambellan de France[4],

(1) Mss. Béthune, v. 8499.

(2) Lacourt, *Histoire de la maison de Lorraine*, t. III.

(3) *Mémoires de du Bellay*, pièces justificatives.

(4) Que probablement il représentait à la cérémonie, car il ne fut jamais titulaire de cette charge.

Digitized by Google

« ayant le grand ordre du roy. » Au souper, François Ier se plaça à la gauche de l'empereur; et au-dessous de lui étaient assis, à la même table, le dauphin, le duc d'Orléans, le roi de Navarre, le duc et le cardinal de Lorraine, les ducs de Vendôme et de Guise. Toutes les grandes charges étaient remplies par les seigneurs les plus considérables, et le comte d'Aumale faisait office de pannetier. Les jours suivants se passèrent au château du Louvre en joûtes et tournois ouverts par ce jeune prince, par le duc de Vendôme et clos par le marquis du Pont[1], fils aîné du duc de Lorraine[2].

Malgré l'éclat de cette réception, Charles-Quint, par différents motifs, était pressé de quitter Paris, d'où il partit au bout d'une semaine, pour aller réduire les habitants de Gand. Pendant son séjour, il avait usé de perfides insinuations pour préparer les moyens de brouiller François Ier avec Soliman et, ce qui pouvait devenir plus grave, avec Henri VIII, auquel la trève de Nice, l'entrevue des deux monarques à Aiguesmortes et leur concert avec le pape avaient déjà causé beaucoup d'ombrage. Plusieurs causes excitaient d'ailleurs le mécontentement du roi d'Angleterre contre Francois, entre autres le zèle manifesté par ce dernier prince pour les intérêts du jeune roi d'Écosse, Jacques (Stuart) V, qui avait épousé (à Paris, le 9 mai 1538) Marie de Lorraine, fille du duc de Guise, mariée elle-même, en premières noces, à Louis II d'Orléans, duc de Longueville. Un ressentiment personnel s'ajoutait, sur ce point, à l'irritation politique. Henri VIII, d'après la renommée de beauté et de mérite de Marie de Lorraine, avait demandé sa main, en faisant de cette union le gage d'une prétendue alliance perpétuelle avec la France. Mais quelque éblouissante que fût

(1) Pont-à-Mousson.
(2) *Mémoires de du Bellay*, pieces justificatives.

Digitized by Google

la recherche du roi d'Angleterre, ses actes anti-catholiques, ainsi que sa conduite comme époux, heurtaient trop directement les principes religieux des Guises et alarmaient trop leurs affections pour qu'ils ne l'éludassent pas; et François Ier se prêta à leurs vœux en alléguant, comme justification de leur refus, une promesse faite à Jacques V antérieurement au veuvage de Henri VIII[1]. En faisant intervenir ainsi sa protection, le roi avait obéi au mouvement de son cœur plus qu'à la raison d'État. En outre, dit-on, le duc de Guise, pressé par les sollicitations de son gendre, s'était décidé à l'accompagner à son retour en Écosse et à y passer quelques moments, pour assister au couronnement de la jeune reine, avec son autre fille Louise, dont les attraits furent tellement remarqués aux fêtes célébrées à cette occasion que le roi d'Angleterre la demanda avec des instances et des promesses encore plus positives : démarche nouvelle qui amena un nouveau refus dicté en particulier, suivant les mêmes versions, par la vague espérance de voir le duc d'Orléans répudier Catherine de Médicis, suspecte alors de stérilité, et céder à une tendre inclination en épousant Louise de Lorraine[2]. Quelles que fussent au surplus les raisons mises en avant, la rancune ne s'en était pas moins positivement accrue dans l'âme violente de Henri VIII.

L'attitude loyale et désintéressée de François Ier pendant la révolte des Flamands, le bon accueil qu'il avait fait à l'empereur, la délicatesse qu'il avait prouvée en ne profitant pas de la présence de ce dernier en France pour lui extorquer la promesse écrite et formelle de restituer le Milanais, n'avaient pu toucher le cœur de Charles-Quint qui n'eut pas honte de désa-

(1) Histoire manuscrite de la maison de Lorraine, par Fornier, vol. I; *idem*, par Oudin, liv. I, chap. 17; *les Arts au moyen âge*, par Dusommerard, tome I, p. 195.

(2) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Fornier, vol. I.

Digitized by Google

vouer publiquement sa parole, lorsque après la soumission des Gantois il fut invité à la tenir par l'évêque de Lavaur, ambassadeur français.

Le ressentiment de François Ier restait néanmoins enchaîné par les traités; la trêve subsistait toujours, mais un crime odieux acheva de rompre le seul lien capable d'empêcher la guerre. Le roi n'avait pas tardé à sentir le tort que pouvaient lui causer les artifices et les intrigues de son rival; pour en neutraliser l'effet, en faisant éclater aux yeux de l'Europe et particulièrement des Vénitiens la réalité de ce qui s'était passé entre Charles-Quint et lui, il résolut d'envoyer à Venise (avril 1541) César Frégose, chevalier de son ordre, et Antoine Rincon, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Ces ambassadeurs s'étant embarqués sur le Pô furent attaqués par des soldats de la garnison de Pavie et tués tous les deux d'après les ordres du marquis du Guast, général de l'armée impériale en Italie. Un tel acte mit le comble à la colère du roi que malheureusement diverses menées de cour entraînaient à se priver (1541), au moment de reprendre les armes, du bras ou des conseils de ses plus utiles serviteurs. Le connétable de Montmorency se voyait exilé, sans retour sous ce règne, par des motifs auxquels se mêlait la jalousie conjugale du monarque; l'amiral Chabot, temporairement emprisonné, subissait un jugement, réformé, il est vrai, l'année suivante; le chancelier Poyet était frappé d'une condamnation qui décida sa ruine politique; enfin la disgrâce atteignait le cardinal de Lorraine si favorisé jusque-là.

La bienveillance royale, variée même dans ses formes extérieures, ne s'était point non plus encore ostensiblement retirée du duc de Guise. Celui-ci venait de recevoir le don considérable d'une somme de trente mille livres, payable en trois années et accordée par François Ier au prince lorrain, « en

Digitized by Google

« faveur des services qu'il luy avoit parcidevant faictz tant « près et alentour de sa personne au faict de ses guerres qu'au- « trement, pour l'ayder à supporter les frais et despenses qu'il « lui avoit convenu faire à ceste occasion, oultre et pardessus « tous autres dons, gaiges et pensions[1]. » Le cardinal, en dernier lieu, s'était vu (depuis 1538) employé dans diverses ambassades en Allemagne pour les affaires de religion et avait assisté particulièrement aux assemblées tenues à ce sujet à Worms et à Eslingen. Il avait accompagné (1er janvier 1542), dans le voyage de La Rochelle, François Ier qui se rendait en cette ville pour châtier une rébellion des habitants. Mais la hauteur dont il usait envers les plus considérables personnages lui suscitait de nombreux ennemis, jaloux d'ailleurs de l'accumulation exorbitante des grâces qu'il tenait du roi. On a prétendu[2] de plus que, non content des bienfaits si multipliés de son souverain, il obtint de l'empereur six mille écus de pension sur l'archevêché de Sarragosse, et que de là naquit le prétexte, peut-être même la cause de sa chute qui s'expliquerait ainsi comme punition d'un acte de déloyale cupidité non incontestablement prouvé toutefois.

En examinant les deux premiers motifs auxquels plus vraisemblablement il fut redevable de sa disgrâce, on est amené à reconnaître que la réunion, réellement surprenante aux yeux

(1) Quittance de Claude de Lorraine, archives nationales, cartons des rois, 87.

Le duc de Guise touchait effectivement, comme gouverneur de Bourgogne, seize mille livres de pension; comme capitaine de cent hommes d'armes, deux mille huit cents; comme grand veneur, trois mille.

Probablement il participa aussi, la même année 1541, à une gracieuse distribution de *sacres*, espèce de faucons, que François Ier avait achetés au nombre de quatre-vingt-quatre, « tant pour ses plaisirs que pour donner « en présents à différents princes et seigneurs. »

(2) Gaillard, *Histoire de François Ier*, liv. 5.

Digitized by Google

de la postérité, de tant d'évêchés et de bénéfices sur une même tête était en quelque sorte autorisée, si ce n'est légitimée, par les exemples multipliés d'abus analogues admis en ce temps au profit des grands seigneurs. On trouve entre autres que Montluc, ce guerrier si hardi et si énergiquement spirituel, était titulaire d'une abbaye à Sens[1]; qu'indépendamment de son immense fortune personnelle, de la possession des beaux domaines d'Écouen et de Chantilly, le connétable de Montmorency, rival des Guises en faveur, jouissait d'un revenu, très considérable alors, de cinquante six mille livres sur l'État, pour traitements de six ou sept charges et pour pensions ou gratifications à titres divers[2].

Quant à la fierté justement reprochée non-seulement au cardinal, mais aux princes lorrains en général, il n'est pas inutile de remarquer que, si elle était naturelle à leur sang, l'ambition, non moins innée en eux, savait parfois la mitiger, la primer même. Effectivement, à l'époque où le roi promit l'archevêché de Reims à l'un des fils de Claude de Lorraine, le duc d'Albanie s'étant porté concurrent, sous la protection de *Madame*, Guise écrivit au connétable, pour lui recommander cet objet et afin d'obtenir la préférence, dans des termes affectueux où la hauteur du caractère et l'orgueil de la naissance s'effacent sensiblement devant le désir du succès: « Je suis très aise, lui « mandait-il, qu'avez trouvé vostre tiercelet bon; aussy mon « secrétaire m'a appris comme il vous plaist prendre à cœur « mes affaires... Afin que vostre tiercelet ne faille à trouver « la perdrix, je vous envoye ung jeune braque pour l'y aider. « Il n'est pas beau, mais je crois que le trouverés bon[3]. »

(1) Mss. Gaignières, v. 436, fol. 117.
(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 267.
(3) Mss. Béthune, v. 8546, fol. 66.

Digitized by Google

Néanmoins, à de telles exceptions près motivées par un intérêt immédiat, on est fondé à faire un tort grave au duc de Guise et à son frère du ton de supériorité qu'ils affectaient d'ordinaire envers tous les grands du royaume et particulièrement en s'adressant, verbalement ou par écrit, à ce même connétable[1].

La tendance de Claude de Lorraine à cet égard prenait sa source dans des prétentions qu'il ne perdait jamais de vue comme membre d'une famille souveraine. Car, tandis qu'il se créait en France une existence glorieuse et considérable, il ne négligeait pas dans son propre pays les chances que pouvait lui procurer le droit de sa naissance. Ainsi le duc Antoine en mariant sa fille Anne ayant stipulé au contrat qu'elle serait « rappelée à sa succession, à défaut d'hoirs mâles, » Guise jugea opportun de se rendre à Bar-le-Duc et d'y faire, le 19 août 1540, en présence de deux notaires, une protestation réelle et publique pour empêcher que cette clause ne pût préjudicier en rien aux effets de la loi salique établie par son père. S'étant donc placé sur le passage du duc Antoine au moment où il sortait de son appartement pour aller à l'église du château : « Monsieur, avait articulé solennellement le duc de « Guise en présence de la cour de Lorraine, on me dict que par « le traité de mariage que vous faictes de mademoiselle Anne « vostre fille vous la rappelez à vostre succession en déffault « d'hoirs masles, ce que faire ne pouvez, pour ce que au dict « cas vous scavez que les titres des royaumes de Sicile, Arra- « gon, duché d'Anjou et les duchéz de Lorraine et de Bar, « comté de Provence et aultres terres ne peuvent retourner « ny escheoir à la dicte Anne ou à ses hoirs, mais bien à moy

(1) « Le connestable de Montmorency écrit à M. de Guise : serviteur ; et « il y a des lettres de Guise au connestable où il met : amy. » Mss. V. C. de Colbert, v. 139, première feuille détachée.

Digitized by Google

« ou à mes hoirs masles, le tout ainsy que le testament du *feu* « *roy nostre père*, que Dieu absolve, le porte et le contient, de- « puis confirmé, accordé et ratifié par vous, monsieur, et « moy ; à ceste cause je vous déclaire que je ne consens en rien « audict traité de mariage et proteste qu'il ne me préjudicie « à moy ni à mesdicts hoirs auxquels peut estre acquis ledict « droit, ledict cas advenant, en disant, monsieur, vous oyez « ce que je vous dictz ; » et le duc de Lorraine, portant ses regards sur les notaires, leur faisant un signe de tête, avait répondu : « Oy dis, je vous entendz bien ; » puis les deux frères étaient entrés ensemble dans l'église pour y assister à la messe[1].

Cette démarche du duc de Guise ne formait, au surplus, qu'une sorte de complément à l'accord de partage conclu avec son frère en 1550, et s'y rattachait même positivement[2].

Le cardinal Jean de Lorraine, qui dans ses négociations avait déployé un caractère et un esprit remarquables, était en réalité « un prince fort lettré, » splendide protecteur des savants qu'il traitait en amis, aux travaux desquels il s'associait même. Un écrivain nommé Bertrand de Vaux étant venu lui présenter et lui lire un ouvrage de critique, qui renfermait de basses personnalités, s'attendait néanmoins à recevoir la récompense que le cardinal accordait toujours aux auteurs dont il était satisfait. Ce prélat lui remettant, en effet, un étui d'or : « Tenez, ami Bertrand, dit-il, cestui don est pour payer la fa- « tigue et le salaire du liseur, ains faut un homme qui ait plus « de méchantise que moi pour payer l'auteur. »

Le cardinal s'était intéressé vivement à l'établissement d'Érasme en France, et avait lui-même sollicité du roi un pas-

(1) Mss. Béthune, v. 122.
(2) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 2725, cartulaire de Joinville.

Digitized by Google

seport pour ce célèbre docteur lorsqu'il désira se rendre en Bourgogne. Clément Marot n'avait pas vainement invoqué sa protection et réclamé[1] le droit de pouvoir louer le cardinal

« De l'avoir fait de néant quelque chose, »

lui disant :

« Plaise vous donc, noble fleuron royal, »

par allusion aux prétentions de la maison de Lorraine sur le royaume de Jérusalem et sans doute sur d'autres encore. Rabelais, curé de Meudon, était aussi en rapports familiers avec Jean de Lorraine qui, ainsi que successivement son neveu le cardinal Charles, paraît avoir servi de modèle pour la figure de Panurge[2].

Jean de Lorraine possédait aussi un goût sans limites pour les arts ; autour de ce Mécène se groupaient tous les hommes de talent attirés d'Italie en France par François Ier ; il accordait une bienveillance particulière au fameux Benvenuto Cellini qui lui fit hommage de quelqu'une de ses œuvres et qui reçut de lui des dons généreux[3]. Dans l'éclat de sa fortune et de son crédit, il avait fait bâtir et décorer, avec une aveugle somptuosité, sur les dessins du Primatice, par les mains des élèves de ce grand artiste, le superbe château de Meudon, dans le parc duquel fut, entre autres ornements dispendieux, construite une grotte « excellemment belle et plaisante pour se « sauver d'estre mouillé de tous costéz. »

Le cardinal entretenait des musiciens[4] à son service ; il eut

(1) Épître 27, de l'année 1529, au révérendissime cardinal de Lorraine.
(2) Dusommerard, *les Arts au moyen âge*, t. I, p. 203, 228.
(3) *Idem*, p. 218.
(4) « Dans une occasion où le cardinal ne pouvoit ouyr nouvelles de

Digitized by Google

pour maître de chapelle Arcadelt[1], compositeur distingué de ce temps.

Grâce à ses goûts presque autant qu'à ses services, le cardinal « était si bien venu de François Ier que ce monarque ne lui « refusait jamais rien, » et l'avait même recommandé au choix du conclave qui ne voulut point se donner un chef aussi puissant et d'un esprit aussi dominateur[2]. Le roi se plaisait à vivre sur un pied habituel de familiarité avec Jean de Lorraine. Un jour, à la messe du château, le prélat ne s'apercevait pas qu'un voleur, qui s'y était introduit, avait porté la main à sa poche. Le filou, remarquant que le roi fixait les yeux sur lui, fit preuve de sang-froid et d'audace, et plaça le doigt sur sa bouche en regardant François Ier qui se tint pour averti, et contribua volontiers, par son silence, à ce qu'il croyait n'être qu'une

« Michel Huet, Parisien, son joueur de flustes, » Clément Marot lui adressa ce « chant pastoral :

« N'y pense plus, prince, n'y pense mye
« Si de Michel n'es ores visité,
« Car le dieu Pan et Syringue s'amye
« Ce mois d'avril ont un prix suscité :
« Et ont donné sur un des monts d'Arcade
« Au mieux disant de la fluste une aubade
« La fluste d'or neuf pertuis contenant.
« Tytire y court, Mopsus s'y va trainant;
« Et Corydon a le chemin apris :
« Chacun y va pour voir qui maintenant
« Du jeu de fluste emportera le prix.
« Lors ton Michel n'a eu teste endormye
« Alas est couru voir la solennité,
« Et a sonné à fluste, et chalemye
« Tout à ton los, honneur et dignité.
« Incontinant que toute la brigade
« Son armonie ouyt sous la feuillade,
« Pan se tent coi, merveilles se donnant :
« Dont chacun va sa fluste abandonnant,
« Et sous la sienne à danser se sont pris,
« Disant entr'eux, ce François résonnant
« Du jeu de fluste en portera le prix.
« Pan (en effect) eut la face blesmye,
« Et sur Michel se monstra despité :
« Si douterois que de peur d'infamie
« Du haut du mont ne l'eust précipité,
« Car un haut dieu de dueil trop est malade,
« Quand un mortel le surmonte et dégrade.
« Mais Pan qui t'aime, est assez souvenant
« Qu'un tel ouvrier est propre et advenant
« A toy, qui es recueil des bons esprits :
« Donc reviendra, et en s'en revenant
« Du jeu de fluste emportera le prix.

« ENVOY.

« Prince lorrain, par vertu consonant
« A bons sujects, ton Michel bien sonnant
« Plus pour l'honneur, qui est en toy compris,
« Que pour monstrer qu'il n'est point apre-
« Du jeu de fluste emportera le prix. » [nant

(Chant XIV.)

(1) Dont il reste encore des morceaux estimés.

(2) Lacourt, Histoire manuscrite de la maison de Lorraine, v. 3.

Digitized by Google

adroite plaisanterie. Après l'office cependant il adressa au cardinal quelques propos qui l'engagèrent à fouiller son vêtement dans lequel celui-ci ne trouva plus rien. Lorsque le roi se fut bien amusé de sa surprise, il commanda qu'on lui rendît ce qui avait été dérobé; mais le voleur, très réel, s'était échappé, et la gaieté du monarque, pris ainsi pour dupe, ne fit que s'en augmenter : « Foi de gentilhomme, dit-il, ce larron m'a fait « son complice[1]. »

Pendant sa disgrâce manifeste, le cardinal n'allait pourtant pas renoncer au désir et aux moyens de se ménager un retour de crédit à la cour et sur l'esprit du roi; il allait conserver, au contraire, soigneusement des relations avec la duchesse d'Étampes chez laquelle il jouait encore parfois au *flux*[2].

Au surplus, de nobles qualités ne signalaient pas moins la nature de son caractère que la portée de son esprit; sa constante libéralité était sans bornes; de nombreux enfants, appartenant à des familles pauvres, lui devaient les avantages d'une éducation reçue à ses frais dans les colléges de Paris, et sa bonhomie ajoutait encore au mérite de sa bienfaisance. Le fermier de son abbaye de Fécamp, par exemple, avait fait, en trois comptes consécutifs, admettre une quittance comme signée du cardinal; mais, les receveurs refusant de la laisser passer à la quatrième fois, il devint nécessaire d'en référer au prélat lui-même qui, ayant considéré et reconnu sa signature : « Puisque Jean y est, Jean en sera cru, » dit-il; et il recommanda qu'elle fût définitivement admise. Il faisait toujours l'aumône avec largesse, « portant ordinairement une grande « gibecière que son valet de chambre, qui luy manioit son ar- « gent des menus-plaisirs, ne failloit de remplir tous les ma-

(1) Gaillard, *Histoire de François Ier*, liv. IX.
(2) Jeu de cartes assez semblable à celui qu'on appelle la prime.

Digitized by Google

« tins de trois ou quatre cens escus : et tant de pauvres qu'il « rencontroit il mettoit la main à la gibecière, et ce qu'il en « tiroit, sans considération, le donnoit sans y rien trier[1]. » La réputation de charité du *cardinal à la grande gibecière* était même tellement établie qu'un pauvre aveugle l'ayant imploré, dans les rues de Rome, s'écria en recevant de lui une poignée d'or : « *O tu sei Christo, o veramente il cardinal di Lorrena.* »

Les mœurs de Jean de Lorraine n'étaient pas, il est vrai, louables en tous points également pour leur facilité. Elles paraissent avoir manqué de la réserve commandée non seulement par son état et ses dignités ecclésiastiques, mais même par les bienséances. A la légèreté[2], le cardinal joignait, sous ce rapport, une audace dont Brantôme offre le témoignage lorsqu'il raconte de lui que « passant une fois par le Piémont, « allant à Rome pour le service du roy son maistre, visita le « duc et la duchesse de Savoye : après avoir assez entretenu « M. le duc, il s'en alla trouver madame la duchesse (Béatrix « de Portugal) en sa chambre pour la saluer, et, s'approchant « d'elle, elle, qui estoit la mesme arrogance du monde, lui « présenta la main pour la baiser. M. le cardinal, impatient « de cet affront, s'approcha pour la baiser à la bouche, et elle « de se reculer. Luy, perdant patience et s'approchant de plus « près encore d'elle, la prend par la teste et la baisa deux ou « trois fois, et quoiqu'elle fît ses cris et exclamations à la « portugaise et espagnole, si fallut-il qu'elle passât par là... »

(1) Brantôme.

(2) Dans une chanson intitulée *le Ciel*, composée, en 1541, sur les dames de la cour de François Ier, le couplet suivant fait allusion au cardinal de Lorraine :

« *Le séraphin* volle cuidant
« Par l'Orient et l'Occident,
« Et jamais ne s'arreste ;
« C'est par heur et par accident
« S'il fait quelque conqueste. »
(*Collection Maurepas*, v. 1.)

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

CLAUDE, PREMIER DUC DE GUISE,

FRANÇOIS, COMTE D'AUMALE, SON FILS AINÉ.

1542 — 1547.

La durée de la trève avait laissé aux princes et aux jeunes seigneurs des loisirs qu'ils consacraient à l'amour, aux divertissements; et, par suite des récentes révolutions survenues à la cour, les affaires se trouvaient placées (avril 1542) sous la direction exclusive de d'Annebaut et du cardinal de Tournon, ministres d'un génie médiocre, mais sujets zélés et bons citoyens. Quant au duc de Guise, assidu dans l'exercice du gouvernement de la Bourgogne, il s'occupait à « donner ordre aux « affaires en cette province, » à maintenir la discipline, dont quelques corps de troupes s'écartaient, à préparer la réunion de renforts étrangers, tant suisses que lansquenets. Il recueillait en même temps les nouvelles apportées d'Allemagne et s'efforçait d'apaiser en Champagne les plaintes du peuple que l'appréhension d'une disette de blé commençait à faire crier[1].

Les hostilités furent officiellement déclarées à l'empereur dans le courant du mois de mai (1542). Dès celui de novembre précédent : « Je fais grand doubte, avoit dit le duc de Guise, « que le roy aura assez d'affaires l'esté qui vient pour employer « tous ses serviteurs[2]. »

(1) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 252.
(2) *Idem.*

Digitized by Google

Au lieu d'adopter pour la guerre actuelle la marche précédemment observée, qui consistait à poursuivre les conquêtes en Piémont et à s'emparer du Milanais, on en traça le plan d'une manière plus conforme aux prétentions du roi, aussi bien fondées par suite d'acquisitions et de cessions mais moins reconnues, sur le Luxembourg et sur le Roussillon. Les conditions auxquelles Charles VIII avait imprudemment vendu cette dernière province à Ferdinand d'Aragon étaient restées sans accomplissement de la part de ce prince et de ses héritiers. Deux armées furent donc mises en campagne : l'une, vers le midi, forte de trente-cinq à quarante mille fantassins, de deux mille hommes d'armes, d'un égal nombre de chevaux, aux ordres du dauphin, et que le roi, s'avançant jusqu'à Montpellier, comptait rejoindre si l'empereur, alors en Espagne, se présentait pour la combattre; l'autre, destinée à opérer dans le Luxembourg, formait, au moyen de la jonction des troupes du duc de Clèves, de celles amenées d'Allemagne par les comtes de Mansfeld et de Piguelin et de cinq cents Danois, un ensemble de trente-cinq mille hommes de pied et de trois mille cavaliers sous le duc d'Orléans qui « avoit monsieur de Guise, « Claude de Lorraine, grand capitaine, pour son principal con- « seil[1]. » Dans le but d'inspecter préalablement celle-ci, François Ier était allé, au mois de juin, à Joinville, où il fut reçu par le duc de Guise et d'où il rendit plusieurs édits importants[2].

Claude de Lorraine, chef réel de la seconde armée, en qualité de lieutenant-général, devait en même temps continuer de veiller sur les deux provinces dont il était gouverneur et avait alors pour compagnon inséparable son fils aîné, François,

(1) Brantôme.
(2) Registres du parlement de Paris, ordonnances de François Ier.

Digitized by Google

comte d'Aumale [1], jeune héros destiné à le surpasser en gloire et à élever au plus haut degré celle du nom de Guise.

Le 13 juin, les troupes du duc d'Orléans se présentèrent devant Damvillers, première ville du duché, qui céda après avoir essuyé quelques coups de canon. On allait marcher de là directement vers Luxembourg, lorsque, sur l'avis qu'un pan des murs d'Ivoy s'était détaché et formait brèche, l'armée se détourna contre cette place qui, très bien fortifiée néanmoins, opposa une résistance de plusieurs jours. Les assiégés purent sortir avec armes et bagages, emportant assez de poudre pour tirer chacun six coups et emmenant six fauconneaux. Le duc de Guise ne se montra aussi tolérant, en arrêtant les clauses de la capitulation, que par l'impossibilité de prendre de vive force, sans sacrifier un grand nombre de soldats, cette ville importante et abondamment pourvue. En même temps, le comte d'Enghien se rendait maître de celle d'Arlon. Luxembourg, Vireton et Montmédy, attaquées ensuite, se soumirent bientôt; et si le jeune prince, qui commandait l'armée, eût moins écouté l'ardeur de son courage que les habiles conseils du duc de Guise, l'empereur aurait perdu, en une seule campagne, bien plus encore que ce duché, dont il croyait que la conquête pouvait tenir les Français occupés pendant plusieurs années, et qui fut « rafflé et frisé en un rien, autant par la con-« duite de ce vieux et grand capitaine que par la belle vail-« lance et nouvelle fortune de monsieur d'Orléans[2]. » Peut-être en eût-il même coûté à Charles-Quint une grande partie des Pays-Bas[3], tant la terreur y était répandue par le duc de Clèves, du côté du Brabant, et par le duc de Vendôme qui

(1) Capitaine d'une compagnie de quarante hommes d'armes qui portait son nom et qui ne donna pas toujours l'exemple de la discipline, particulièrement en Piémont, en 1547.

(2) Brantôme. (3) P. Daniel, *Histoire de France*.

Digitized by Google

ravageait la contrée limitrophe de l'Artois. Pour ce moment, il ne restait à l'empereur, dans le Luxembourg, que Thionville. Mais le duc d'Orléans n'eut pas plutôt entendu courir le bruit des préparatifs d'une bataille prochaine et générale en Roussillon qu'il partit, malgré les avis de Guise et sans attendre les ordres du roi, pour s'y rendre avec une portion de ses troupes, dont un autre détachement fut envoyé en Piémont. Le prince avait de plus ordonné au comte de Longueval et au maréchal de Gueldres de marcher vers Liesse avec les lansquenets pour secourir la Picardie ou la Champagne, selon que l'une de ces deux provinces serait attaquée. Les débris de l'armée du Luxembourg, ainsi affaiblie et réduite à une défensive laborieuse et difficile, se trouvaient heureusement placés dans la main du duc de Guise.

Les impériaux avaient profité sans retard de ces changements pour reprendre la capitale du duché, ainsi que Montmédy, d'où ils pouvaient incommoder Stenay et les autres villes situées le long de la Meuse ; mais Guise s'était aussitôt renfermé dans Ivoy afin d'arrêter l'ennemi. Soutenu par son bonheur ordinaire, il sut forcer les impériaux à lever le siége de cette place ; puis, ayant rassemblé à la hâte quelque gendarmerie avec un petit nombre de gens de pied, tant français qu'allemands, il fit une telle diligence qu'il arriva devant Montmédy et le reprit sans que ceux qui venaient d'y entrer eussent eu le temps de se reconnaître[1]. Hors d'état néanmoins de tenir la campagne, après ce brillant fait d'armes qui « ré« conforta les mauvaises nouvelles de la perte de Luxem« bourg[2], » il dispersa sa petite armée en la répartissant entre différents postes[3].

(1) *Mémoires de du Bellay*, liv. IX.
(2) Mss. de la Bibl. nation., suppl. franc. 1051.
(3) *Mémoires de du Bellay*, liv. IX.

Digitized by Google

Le défaut d'argent pour payer ses troupes s'était fait vivement sentir à lui en portant atteinte à son autorité sur les renforts de Clèves et de Gueldres, et l'avait forcé de recourir à des emprunts, obtenus sur son seul crédit personnel, afin de prévenir « la foule du pouvre peuple par les légionnaires. » L'arrivée des auxiliaires étrangers lui causait un embarras de plus : exigeants quant à leur solde, ceux-ci devenaient facilement insubordonnés ; et Guise, au risque d'encourir le mécontentement du roi, avait dû, pour lui conserver leurs services, accepter d'eux, en son propre nom, un serment qui s'écartait des règles ordinaires. Enfin, fatigué de tant d'efforts, indisposé même, il s'était, vers la fin de septembre, momentanément retiré dans son château de Joinville. François Ier, au surplus, lui faisait, dans le même temps, exprimer par son panetier, le sieur de Mandosse qu'il lui dépêchait de Montpellier, « le grand « contentement qu'il avoit de luy avec parfaite fiance qu'il ne « se perdroit temps ne heure pour exécuter tout ce qui seroit « possible pour donner advantage à tous ses affaires[1]. »

Celles-ci d'ailleurs allaient assez mal en Roussillon ; et le roi, après trois mois d'un siége infructueux, dut donner l'ordre de renoncer à l'attaque de Perpignan. Du côté du nord, la frontière de Champagne était dégarnie, toujours menacée ; cette province elle-même se trouvait épuisée, et le duc de Guise désirait, pour le printemps, un renfort de huit à dix mille lansquenets, que lui promettait François Ier, et avec lesquels il méditait d'exécuter encore quelque heureuse entreprise[2]. La campagne en Piémont avait été, il est vrai, honorablement soutenue, quoique avec des forces inférieures, et l'avantage était presque toujours demeuré aux Français dans diverses rencontres peu importantes.

(1) Instructions à Mandosse, portefeuilles de Fontanieu, v. 253.
(2) Lettre de Guise au grand-maître, portef. de Font., v. 253.

Digitized by Google

Les événements de 1542 n'avaient donc rien produit de bien considérable de part ni d'autre. Pour préparer la poursuite des hostilités, François Ier faisait mettre à la disposition du duc de Guise les fonds de son épargne, consacrés ainsi à solder les troupes étrangères et à les retenir en les employant sur le point le plus vulnérable[1]. Claude de Lorraine ne négligeait rien, afin de remplir les intentions du roi, en accroissant ses ressources militaires, en s'adressant à tous les princes et capitaines du dehors. « Pour mieux dresser et en plus grande « seureté son affaire, parler avec eulx et entendre bien au long « leur puissance et intention en leur déclarant aussi la sienne, » il jugea opportun de monter à cheval, « en habit dissimulé, » avec trois gentilshommes de sa suite, et de se rendre jusqu'à la frontière d'Allemagne où il avait mandé ces chefs étrangers[2].

La guerre recommença l'année suivante (1543), avec une nouvelle vigueur, en Piémont et surtout dans les Pays-Bas. Malheureusement, en cette grave conjoncture, la garnison de la place de Montcornet, l'une des principales clefs de la Champagne, protégeant Mézières et d'autres villes encore, menaçait de faire défection faute de paiement ; et le duc de Guise s'était empressé de représenter au roi, en le priant d'y apporter prompt remède, les funestes conséquences à redouter d'un tel acte[3]. François Ier se rendit de sa personne en Hainaut, dans le mois de mai, et ayant joint de nouvelles troupes à celles que commandait Guise, se trouva, à la tête d'une puissante armée, encore une fois en présence de l'empereur qui, après avoir conquis les États du duc de Clèves, allié de la France, neveu du roi, allait entreprendre simultanément les siéges de Guise et de Landrecies, encouragé qu'il était par la coopération

(1) Mss. Béthune, v. 8530, fol. 160
(2) Lettres de Guise, Mss. Béthune, v. 8609, fol. 7, 95, 185.
(3) *Id.*, v. 21.

Digitized by Google

d'un secours de dix mille Anglais que venait de lui envoyer Henri VIII.

Le duc de Vendôme faisait depuis deux mois déjà une campagne avantageuse en Artois; il avait conservé Thérouenne, pris Lillers et quelques châteaux des environs. François de Lorraine, « prince tout martial, » dont Vendôme, son oncle, contenait avec difficulté la valeur impétueuse, servait dans cette armée et brûlait du désir de se signaler chaque jour par quelque nouveau coup de main. Attentif à rechercher toutes les occasions de voir l'ennemi de près, connu pour « être « amateur des gentilshommes et conservateur de leur hon- « neur [1], » d'Aumale s'était institué chef d'une troupe de cent jeunes seigneurs animés d'une ardeur égale à la sienne et avait commencé par prendre part au ravitaillement de Thérouenne, d'où, faisant à tout moment des sorties avec d'Esguilly, Laval, Saint-André, Dampierre, il s'avançait jusqu'aux portes d'Aire et de Saint-Omer, dans l'espoir de livrer combat. Un jour qu'il avait renouvelé cette tentative, avec ses compagnons habituels renforcés de deux cents chevau-légers commandés par Des Cars, il allait se retirer sans avoir aperçu les ennemis, lorsque tout à coup se présentent sur la route quatre cents cavaliers marchant vers Hesdin pour intercepter un convoi de vivres attendu dans le camp français. Sans calculer l'inégalité du nombre, d'Aumale veut combattre, et s'étant posté près d'un pont par lequel ses adversaires doivent nécessairement passer, il les charge vivement, puis, ne réussissant pas à leur fermer le chemin, il les poursuit et ramène du moins une centaine de prisonniers à Thérouenne. Cet avantage ne lui aurait sans doute pas suffi si un détachement sorti d'Aire n'avait menacé de lui couper toute retraite [2].

(1) Mss. Gaignières, vol. 141, fol. 88.
(2) *Mémoires de du Bellay*, liv. IX.

Digitized by Google

Le duc de Vendôme venait de prendre Bapaume avec des troupes dont les compagnies d'hommes d'armes du duc de Guise et du comte d'Aumale faisaient partie; le dauphin commençait le siége de Binche où périt le brave d'Alègre et où fut frappé d'un dangereux coup d'arquebuse à la gorge Gaspard de Coligny-Châtillon, devenu depuis si célèbre, alors rival de valeur du comte d'Aumale dont il devait être un jour l'ennemi mortel. Le roi cependant s'éloigna de Landrecies, fortifié de nouveau, pour se porter au secours du duc de Clèves dans le Luxembourg.

A peine fut-il parti que les comtes de Rœux et de Roquendolff, à la tête de toutes les forces réunies dans les Pays-Bas, voulurent surprendre Landrecies qu'il trouvèrent en état de résister et dont il leur fallut entamer le siége en règle. La fleur de la noblesse française, le duc de Nevers, Châtillon, Dandelot, deux frères la Rochefoucauld, Bonnivet, Crèvecœur, les deux Maillé-Brézé s'y étaient renfermés avec enthousiasme, et parmi ces brillants défenseurs se signalait particulièrement le comte d'Aumale. Peu auparavant il venait encore d'obtenir du succès sur une portion de la garnison d'Avesnes qu'il avait provoquée à quitter les remparts, puis chargée et poursuivie jusqu'aux bords des fossés de la place, en lui tuant beaucoup de monde et au prix de la vie d'un seul homme de sa propre troupe.

Ces jeunes seigneurs saisissaient toutes les occasions de faire des sorties dans lesquelles leur témérité les engageait parfois très imprudemment; et le roi, craignant que la sûreté de Landrecies n'en fût compromise, les rappela auprès de lui sous prétexte de les employer à la conquête du duché de Luxembourg.

Le comte d'Aumale, avec sa compagnie de cinquante hommes, Claude son frère, Longueval, Langei, se trouvèrent alors à la tête de trois cents gendarmes, de sept à huit cents chevau-

Digitized by Google

légers, d'autant de fantassins français et de quatre mille lansquenets qu'ils employèrent à prendre le château de Sainte-Marie, au comté de Ligny, et quelques autres dont les garnisons auraient pu priver de vivres l'armée du duc d'Orléans attendue à Stenay ; celle-ci arriva le 10 septembre devant Luxembourg que défendaient trois mille cinq cents hommes d'infanterie et quatre cents chevaux sous les ordres de Gilles de Levant, officier très distingué, et de Jean de Heu, l'un des seigneurs de Metz[1]. Deux batteries furent dressées contre la place : la direction de la principale était confiée au comte d'Aumale qui fit preuve d'une telle activité qu'en peu d'heures, avant le jour, elle avait été mise en état d'ouvrir le feu. Ce jeune prince, tout vêtu de blanc, par suite d'une précaution nécessaire pour que les travailleurs pussent le reconnaître dans l'obscurité de la nuit, s'avança ainsi néanmoins, le jour venu, hors de la tranchée avec le dessein d'observer un point de la ville, et, en ayant été aperçu, il fut aussitôt dangereusement atteint d'un coup d'arquebuse à croc au-dessus de la cheville du pied droit. Transporté, presque sans espoir à cause de la fracture des os et de la lésion des nerfs, d'abord dans sa tente, puis jusqu'à Longwi, à cinq lieues sur les derrières, il fut redevable de sa guérison à l'attention qu'eut le roi de lui envoyer ses propres chirurgiens et aux soins que son père vint aussi lui porter avec les siens. Et pourtant lorsqu'il laissait échapper quelque signe de souffrance pendant les pansements, le duc de Guise lui adressait des reproches dont on verra plus tard qu'il sut profiter, et lui disait, noble et stoïque maxime : « Que les personnes de son « rang ne devoient pas ressentir les blessures, mais au con- « traire prendre plaisir à bastir leur réputation sur la ruine de « leur corps[2]. »

(1) *Mémoires de du Bellay*, liv. X.
(2) Hist. manusc. de la maison de Guise, par Fornier, t. I.

Digitized by Google

La ville de Luxembourg prise, François Ier, contre l'avis de ses principaux officiers, la conserva et l'approvisionna au lieu d'adopter le sage parti de la faire raser. Pendant ce temps (septembre 1543), l'allié qu'il était sur le point d'aller secourir, le duc de Clèves, sollicitait un honteux pardon de l'empereur qui s'était aussitôt avancé lui-même dans le dessein de réduire Landrecies et avec l'espoir, témérairement exprimé, de parvenir ensuite jusqu'aux portes de Paris.

Charles-Quint avait réuni autour de lui la totalité de ses forces et ses généraux les plus habiles, Ferdinand de Gonzague, le comte de Rœux, le duc d'Albe. La Lande et d'Essé défendaient vaillamment Landrecies; et le roi qui, sur la nouvelle du danger que courait cette place, s'en étant promptement rapproché, avait réussi à y faire pénétrer un convoi sous la conduite de Langei, présenta la bataille à son rival. Entouré du dauphin, des ducs d'Orléans, de Vendôme, de Guise et des autres lieutenants-généraux, il se tenait préparé à bien recevoir Charles-Quint. Mais le ravitaillement de Landrecies avait découragé les impériaux, et, le pays étant ruiné par le séjour de tant de troupes en même temps que dévasté par les pluies abondantes déjà, on ne songea plus de part et d'autre qu'à se retirer. Il est toutefois difficile de comprendre pourquoi l'armée française, qui aurait dû plutôt surveiller celle de Charles, opéra la première un mouvement rétrograde dans lequel le duc de Guise commandait l'arrière-garde. Cette faute porta ses conséquences. L'empereur, d'intelligence avec l'évêque, prélat de la maison de Croï, put s'emparer de Cambrai par surprise et obtenir ainsi une consolation de l'échec qu'il avait rencontré, avec les principales forces de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Angleterre, devant une petite place telle que Landrecies, incomplétement fortifiée. Par là se termina, sur nos frontières du nord, la campagne de 1543,

Digitized by Google

dont l'un et l'autre des monarques opposés avaient tiré des avantages à peu près balancés.

Claude de Lorraine, investi du gouvernement de la Bourgogne[1], aurait désiré conserver en même temps à titre permanent celui de la Champagne, et s'était efforcé de faire accueillir par François Ier la demande de cette faveur en invoquant comme précédent l'exemple de d'Amboise auquel elle avait été accordée. Mais le monarque concevait, au fond, trop d'ombrage de l'ambition des Guises pour leur assurer volontairement un tel accroissement d'autorité, et il avait refusé la concession de cet important cumul en répondant au duc : « D'Amboise a conquis à Louis XI le duché de Bourgogne; « faites-moi la conquête de quelque nouveau pays, et je vous « en donnerai le gouvernement avec celui que vous avez « déjà[2]. »

Cette année offrait au monde un imposant spectacle politique : les quatre grands États, gouvernés par quatre souverains remarquables, unis deux contre deux. Grâce à d'heureuses négociations suivies avec la Porte, François Ier avait en effet préparé la jonction des flottes française et ottomane, respectivement commandées par le comte d'Enghien et par Barberousse, pour former le siége de Nice, seule place qui restât encore au duc de Savoie dans le Piémont. Mais cette expédition extraordinaire ne servit qu'à fournir à Charles-Quint une nouvelle occasion d'animer contre le roi de France toutes les puissances de la chrétienté, et, après avoir harangué avec autant d'artifice que de violence à la célèbre diète de Spire, le 20 février 1544, le monarque espagnol provoqua une déclaration de guerre de la part de l'empire, dont les princes, en se coali-

(1) Par lettres du 3 juin 1543.
(2) Description du duché de Bourgogne, par Courtépée.

Digitized by Google

sant, devaient mettre sur pied vingt-quatre mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux.

La bataille de Cérisoles cependant, gagnée en Italie, le 14 avril 1544, par le comte d'Enghien sur le marquis du Guast, avait coûté aux impériaux plus de douze mille morts, deux mille cinq cent vingt prisonniers allemands, six cent trente espagnols, quatorze ou quinze pièces d'artillerie, une quantité considérable d'armes, de munitions de guerre et de bouche et trois cent mille livres d'argent, tant monnayé qu'en vaisselle, abandonné dans leur camp. La poursuite surtout avait été très meurtrière, tandis que la perte des Français n'excédait pas deux cents hommes ; et cette victoire aurait pu avoir pour résultat la conquête immédiate et complète du Milanais si le roi eût permis au comte d'Enghien, vainqueur à l'âge de vingt-trois ans, de consommer son entreprise, et n'avait rappelé douze mille des meilleurs soldats de ce jeune héros pour les opposer en France à l'irruption combinée des armées de Charles-Quint et de Henri VIII fortes de quatre-vingt mille fantassins, de vingt mille cavaliers, et menant avec elles l'artillerie la plus nombreuse et la mieux approvisionnée qu'on eût encore vue en Europe.

Le roi d'Angleterre, arrivé le premier à Calais, fut bientôt rejoint par les comtes de Bure et de Rœux, généraux de l'empereur. Ils trouvèrent la Picardie très dégarnie, François Ier ayant fait passer ses principales forces en Champagne pour y tenir tête à son beau-frère. A peine restait-il au duc de Vendôme de quoi pourvoir suffisamment aux garnisons d'Ardres, de Boulogne, de Montreuil, de Thérouenne et d'Hesdin, seules places en état de défense sur cette frontière. Par bonheur, Henri VIII s'attacha au siége des deux premières, au lieu de marcher directement sur Paris, ainsi qu'il en était convenu avec Charles-Quint.

Digitized by Google

Quant à ce dernier, rassuré par l'interruption des succès du comte d'Enghien, après avoir rassemblé à Spire l'armée de l'empire, il avait envoyé celle-ci, sous le comte Guillaume de Furstenberg, s'emparer de Commercy, trop faible pour résister, ainsi que de Ligny, et, n'ayant pas osé attaquer Châlons-sur-Marne, il faisait assiéger Saint-Dizier, place médiocre par elle-même, mais importante comme point de passage sur la rivière qu'elle domine. Louis de Beuil, comte de Sancerre, s'était courageusement offert pour la défendre, et y avait renfermé avec lui la compagnie d'hommes d'armes du duc d'Orléans, dont il était lieutenant, ainsi que deux mille hommes de pied commandés par le capitaine Lalande et le vicomte de la Rivière, excellents officiers, propres à seconder son énergie. L'empereur lui-même arrive, le 8 juillet 1544, devant Saint-Dizier. Sancerre ordonne aussitôt de couper les digues de quelques étangs, et couvre ainsi le côté le plus vulnérable de la place. François Ier, pour favoriser la résolution de ce commandant, fait camper son armée en arrière de la Marne, à Jalon, entre Châlons et Épernay, envoyant occuper Vitry par Brissac à la tête de deux mille fantassins avec lesquels il doit de là, au moyen de fréquentes sorties, inquiéter continuellement l'ennemi, dont cependant la supériorité de forces l'oblige bientôt à une habile et ferme retraite sur Châlons. En même temps, le comte d'Aumale, qui s'était jeté dans Stenay avec cent cinquante hommes d'armes et quelque infanterie afin de protéger cette place, ne cessait de fatiguer le camp impérial en lui coupant les vivres et en enlevant des convois même jusqu'à Bar-le-Duc. La nature de ces expéditions lui donnait toutefois lieu de recevoir (juin et juillet) des réclamations multipliées de la part des habitants de Marville, de Moulainville, de Charny faisant partie du territoire de l'évêché de Verdun, et au préjudice desquels les garnisons de Montmédy et de Stenay com-

Digitized by Google

mettaient certains excès en s'emparant des troupeaux et brûlant les moulins comme dans un pays ennemi[1]. Le duc de Guise, son père, opérait également d'un autre côté par d'incessantes alarmes, et, s'il ne pouvait faire parvenir de secours, s'efforçait du moins d'entretenir l'espérance dans Saint-Dizier qui se défendait toujours avec une constance héroïque. Sancerre, après un assaut terrible, avait noblement repoussé les sommations de l'empereur, et le duc de Guise, son ami, en qui les assiégés plaçaient autant de confiance que l'armée entière, échangeait avec lui des avis au moyen d'un chiffre qu'il lui avait remis d'avance. Déjà depuis dix-huit jours les impériaux étaient tenus en échec par un aussi faible obstacle, lorsque la ruse leur vint en aide et leur procura le succès jusqu'alors refusé à leurs armes. Une intrigue de cour et une rivalité d'influence avec Diane de Poitiers portèrent, dit-on, la duchesse d'Étampes, maîtresse du roi, à établir, dans le but de nuire à la gloire du dauphin et de favoriser le duc d'Orléans qu'elle préférait, une correspondance coupable avec l'empereur par l'entremise de Longueval, et à lui faire parvenir copie du chiffre convenu entre Guise et Sancerre. Charles-Quint s'en servit aussitôt; un tambour envoyé à son camp par le commandant de Saint-Dizier fut, comme il retournait vers cette ville, abordé par un inconnu qui lui remit une lettre écrite, disait-il, de la main du duc de Guise et adressée au comte de Sancerre. La dépêche, fabriquée en réalité par le chancelier Granvelle, fut ouverte et déchiffrée au conseil de la garnison, et l'on trouva qu'elle contenait l'ordre donné par Guise à Sancerre de se rendre au plus tôt, ne pouvant désormais espérer de secours. Les principaux officiers n'y voulaient pas avoir égard ; mais le défaut de vivres et de poudre influença le plus grand nombre.

(1) Mss. Gaignières, vol. 430, fol. 22, 31.

Digitized by Google

Il était d'ailleurs, disait-on, suffisamment glorieux d'avoir arrêté l'empereur pendant plus de six semaines devant une aussi faible place; et Charles-Quint satisfait de s'en être, par une fourberie, rendu maître, après de si longs et de si vains efforts, accorda aux assiégés les conditions les plus honorables. Il leur fut permis de rester encore douze jours dans Saint-Dizier pour attendre des renforts; s'ils n'en recevaient pas, ils devaient sortir en plein midi, avec armes et bagages, tambours battants, enseignes déployées, et emmener leurs quatre meilleures pièces de canon[1].

A la suite de la soumission de cette ville, les soldats de Charles-Quint allèrent mettre le feu à celle de Joinville, « ruiner les jardins où il y avait de beaux divertissements, » en haine du duc de Guise auquel ce lieu appartenait, piller l'église Notre-Dame et en emporter divers objets précieux : se livrant à ces excès par l'effet du dépit qu'avait causé à l'empereur la mort du prince d'Orange, son favori, tué, pendant le siége, d'un coup de coulevrine tiré de la tour de l'église par un prêtre nommé Joachim[2]. Un assez grand nombre de bâtiments furent la proie de cet incendie; et Guise, en relevant l'Église de ses cendres, fit généreusement reconstruire aussi, à ses frais, la plupart des maisons particulières. « Il montra une très grande « compassion envers les pauvres habitants, contribua de grands « deniers à leur secours, obtint l'affranchissement des tailles « et aida au reste[3]. » Pour faciliter la réédification des maisons de Joinville, il abandonna, la première année, le revenu

(1) Le parlement de Paris ordonna à cette occasion une procession solennelle du Palais à Notre-Dame, où fut chanté un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de la brave résistance de Saint-Dizier.

(2) *Documents relatifs à Jean, sire de Joinville*, publiés par M. Champollion-Figeac.

(3) Mss. de la Bibl. nation., suppl. français 1054.

Digitized by Google

de cette seigneurie, montant à plus de trente mille livres, la seconde année, la moitié du même revenu, et le tiers dans le cours de la troisième.

Ce fut peu après ce fâcheux événement que les baronnies, terres et seigneuries de Mayenne-la-Juhée, Sablé, la Ferté-Bernard et les châtellenies d'Ennée et de Nantinant réunies devinrent un marquisat constitué en faveur de Claude de Lorraine « pour être tenu à une seule foi et hommage avec attri-« bution de ressort au parlement de Paris, réservés les cas où « les seuls juges royaux avaient le droit de connaître[1]. » Puis aussitôt[2] le nouveau marquisat fut érigé en duché-pairie, par considération, disaient les lettres patentes, « aux grands, ver-« tueux et recommandables services que le duc de Guise a par « cy-devant et dès long-temps faicts à nous et à la chose pu-« blique de nostre royaume, au faict de noz guerres sans y « avoir espargné sa propre personne, ses enfants, ny biens... « et aussi que nostre dict cousin duc de Guise est de la maison « de Lorraine *descendu par femme et aliance de la maison « d'Anjou et de noz prédécesseurs roys de France.* Voulant lui « et sa maison décorer ainsi que la proximité de lignage dont il « nous attient et la grandeur de ses services le mérite. »

Ainsi se faisait d'avance la part d'héritage d'un fils puîné de Claude de Lorraine; ainsi presque de jour en jour grandissait l'existence de la nouvelle famille de Guise et devaient se fortifier, par le langage officiel, peut-être imprudent, du roi, les prétentions qu'elle s'appliquait constamment à soutenir. Si ce n'eût été la privation d'influence directe sur les affaires de l'État, de tels symptômes auraient révélé une faveur pro-

(1) Lettres patentes de septembre 1544, enregistrées en septembre 1546. Ordonnances de François Ier, vol. coté O, fol. 297.

(2) Lettres patentes de septembre 1544, enregistrées seulement le 8 mai 1553. Ordonnances de Henri II, vol. coté R, fol. 109.

Digitized by Google

gressive bien plus qu'un ombrage dès longtemps conçu et qu'une disgrâce latente.

Tout en ratifiant, puisqu'il ne pouvait s'exposer au hasard d'une bataille pour sauver Saint-Dizier, la capitulation que lui avait soumise Sancerre, François Ier éprouvait une très vive contrariété de l'issue du siége dont la prolongation eût forcé l'empereur à sortir du territoire français; et le duc de Guise ressentait avec d'autant plus d'amertume la trahison commise par abus de son nom qu'il était lui-même partisan prononcé du dauphin et que ce prince désirant la guerre, il lui semblait à redouter que le roi ne fût plus en état de la continuer.

Après cet avantage de la perfidie sur la valeur, Charles-Quint poursuivit sa marche le long de la Marne et put, grâce aux criminels avis de la duchesse d'Étampes, arriver à Épernay et à Château-Thierry à temps pour y enlever les magasins de l'armée du dauphin qui avait eu l'ordre de se retrancher derrière la rivière sans risquer de combat. La terreur alors s'éleva au comble dans la capitale menacée par l'approche des impériaux. Le roi, pour rassurer les habitants, y vint et parcourut à cheval toutes les rues, accompagné du duc de Guise. En admirant leur vigilance, la fermeté de leur attitude, le maintien guerrier de François Ier, sa bonne mine, sa grâce égalées par celles de Guise, Paris les considérait comme ses « génies tutélaires[1], si bien que c'estoit une très belle chose à voir « ces deux princes braves et si bien asseuréz, et avec une façon « et contenance si hardie que la pluspart dirent qu'ils n'avoient « plus de peur puisqu'ils avoient leur roy et monsieur de Guise « pour déffenseurs[2]. »

(1) Gaillard, *Histoire de François Ier*, liv. VI.
(2) Brantôme.

Digitized by Google

Pendant ce séjour à Paris, le duc de Guise allait souvent, suivi de ses six jeunes fils, rendre ses devoirs au roi toujours empressé de le féliciter gracieusement de son côté en lui disant « qu'il étoit six fois heureux de se voir renaître avant de « mourir dans une postérité de si grande espérance. » Un jour, le second de ces frères, Charles, destiné à l'Église, présenta à François Ier des thèses de morale et de théologie [1], accompagnées d'une harangue pleine d'éloquence et de bon goût qui lui attira tous les suffrages et marqua le début de sa carrière à la cour. Sa promotion à l'archevêché de Reims, « le premier bé- « néfice du royaume, » fut même, dit-on, le prix d'un mérite aussi précoce.

L'armée impériale avait pourtant toujours à souffrir du manque de vivres, et cette circonstance décida Charles-Quint, après qu'il se fut retiré vers Soissons, à renouer avec le roi, qui y consentait, des négociations pour la paix, mais sans suspendre les hostilités. Un traité conclu à Crespy en Laonnois, le 18 septembre 1544, à la satisfaction générale, régla d'abord le mariage du duc d'Orléans avec Marie d'Autriche, fille aînée de l'empereur, ou avec la seconde fille du roi des Romains. Celle de ces deux princesses qu'épouserait le fils du roi apportait en dot le duché de Milan ou les Pays-Bas, au choix de Charles-Quint; François Ier renonçait en conséquence à toutes prétentions sur le royaume de Naples et sur le Milanais; le duc de Savoie devait être remis en possession de ses États, mais seulement lorsque le duc d'Orléans jouirait du duché de Milan ou des Pays-Bas; et les conquêtes faites depuis la trève de Nice allaient être de part et d'autre immédiatement rendues. L'empereur, après la signature, ordonna aux comtes de Rœux et de Bure, qui assiégeaient Montreuil avec une partie de l'armée

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Fornier, v. 1.

Digitized by Google

anglaise, de licencier leurs troupes et de se retirer; puis lui-même fut accompagné à Bruxelles par les ducs d'Orléans, de Guise, le cardinal de Meudon (Antoine de Sanguin), oncle de la duchesse d'Étampes, le comte de Laval, La Hunaudaye, fils de l'amiral d'Annebaut, et quelques autres seigneurs désignés pour demeurer auprès de lui jusqu'à ce que les places eussent été réciproquement restituées.

En admettant que le traité dût être fidèlement exécuté, il ne favorisait que les intérêts du duc d'Orléans; aussi, lorsque François Ier eut à le ratifier, le dauphin tint-il conseil avec Diane de Poitiers sa maîtresse, avec le duc de Vendôme, le comte d'Enghien, le duc de Guise, le comte d'Aumale, ses plus intimes partisans, et résolut-il, après mûre délibération, de protester secrètement contre des clauses qui, par la renonciation au duché de Milan, au royaume de Naples, au comté d'Asti, à ceux de Flandre et d'Artois, lésaient tous ses droits, droits inaliénables de la couronne, au profit du duc d'Orléans, son frère cadet, et dans le but de faciliter le mariage de ce dernier prince avec la fille ou la nièce de l'empereur.

Cette protestation fut faite en bonne forme par le dauphin, à Fontainebleau, le 12 décembre 1544, et déposée entre les mains de deux notaires. Le duc de Vendôme, les comtes d'Enghien et d'Aumale la signèrent comme témoins; Guise seul, dont la prudence se réglait toujours sur les calculs de son ambition, s'abstint de revêtir cet acte de son nom, par crainte que quelque divulgation ne lui fît encourir la colère du roi. Au surplus, la mort du duc d'Orléans, survenue quelques mois plus tard[1], rendit complétement superflue la démarche conservatoire du dauphin.

La guerre ne continuait donc qu'avec Henri VIII campé près

(1) Le 8 septembre 1545.

Digitized by Google

de Boulogne dont il était maître. La France allait redoubler d'efforts pour la soutenir à la fois sur terre et sur mer. L'amiral d'Annebaut fit en conséquence, avec sa flotte, une tentative de débarquement sur la côte voisine de Portsmouth, au mois de juillet 1545; mais cette expédition navale se borna à quelques petits combats sans résultats importants. La campagne en Picardie n'en procura guère davantage. Une bataille paraissant s'annoncer sous les murs de Boulogne, toute la jeune noblesse française s'était rendue à l'armée du maréchal du Biez, où elle ne put pourtant prendre part qu'à des escarmouches fort vives qui avaient lieu journellement autour du mont Lambert, entre nos troupes et la garnison de la ville. Le comte d'Aumale, accouru des premiers avec le comte d'Enghien, le duc de Nevers, le comte de Laval et La Trémoille, voulait toujours combattre à l'avant-garde commandée par Brissac. Dans un de ces engagements, devenu très animé, il reçut la plus dangereuse blessure dont jamais homme ait pû être atteint sans en mourir. Spectateur de l'affaire, commencée avec vigueur des deux parts, mais dans laquelle les Français étaient sur le point de succomber par l'arrivée d'un renfort ennemi qui les allait charger en flanc, le jeune prince ne put retenir plus longtemps son ardeur et vola au secours de ses frères d'armes sans considérer s'il était suivi par quelques gentilshommes qui se trouvaient alors auprès de lui. Les Anglais, le voyant peu soutenu, l'environnent, le pressent, l'obligent à déployer tout son courage pour se défendre, presque seul, contre des adversaires qui ne demandaient et n'accordaient point de quartier. Lassé enfin de sa trop longue résistance, leur commandant lui porte un rude coup de lance « au-dessus de l'œil destre, déclinant « vers le nez, qui entra et passa outre de l'autre part, entre la « nuque et l'oreille, d'une si grande violence[1] » que l'arme se

(1) *Œuvres d'Ambroise Paré*, voyage de Boulogne.

Digitized by Google

brisa dans la tête où elle avait pénétré de plus d'un demi-pied et où, sans presque laisser aucune prise pour les retirer, restaient le fer tout entier, la douille, ainsi que deux doigts de la longueur du bois. « Ledit seigneur alloit toujours guerroyer à « face descouverte; voilà pourquoy la lance passa outre de « l'autre part[1]. »

Un choc aussi terrible n'ébranle pourtant pas d'Aumale sur les arçons, il lutte encore, parvient à se faire jour à travers la troupe qui l'enveloppe et, arraché d'entre les mains des ennemis par son vaillant et jeune frère Claude, « tiré hors de « la presse[2], » avec l'aide de Vieilleville qui, seul de tous, ne l'a pas abandonné, il rentre glorieusement à cheval dans le camp. Son aspect était épouvantable; le sang inondait son visage, ses armes, ses vêtements. Les chirurgiens, stupéfaits en examinant la profondeur et la gravité de la plaie, désespéraient d'y pouvoir apporter remède et se refusaient à faire subir au comte d'Aumale un surcroît d'inutiles souffrances. Le seul Ambroise Paré[3], envoyé par le roi avec ordre de tout essayer pour sauver la vie d'un héros, ne se sent pas découragé. Confiant dans sa propre adresse et dans la fermeté du blessé, il se résout à tenter une opération terrible, mais admirable pour ce temps et digne à elle seule d'assurer la célébrité de celui qui l'imagina. Il avait promptement reconnu que le tronçon de la lance était entré dans la tête de telle sorte qu'on ne pouvait le saisir avec les mains. Prenant alors des tenailles de maréchal pour « le tirer hors à grand force, » et assisté entre autres de « maistre Nicolle Lavernan, » chirur-

(1) *Œuvres d'Ambroise Paré*, voyage de Boulogne.

(2) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. II.

(3) Premier conseiller et chirurgien des rois François Ier, Henri II et ses fils, né à Laval, en 1510.

Digitized by Google

gien très expérimenté, il demande au prince lorrain, en présence d'une foule d'officiers frémissants d'effroi, s'il se résigne à risquer l'emploi d'un pareil moyen et à souffrir qu'on pose le pied sur son visage. « Je consens à tout, travaillez, » répond d'Aumale. Son calme ne l'abandonne pas un instant pendant la durée de cette cruelle opération « qui ne fut sans fracture « d'os, nerfs, veines et artères et autres parties[1], » et qu'il soutint « comme si on ne lui eût tiré qu'un cheveu[2]. » Pour unique témoignage de douleur, il ne fit entendre que cette simple exclamation : « Ah! mon Dieu! » Transporté ensuite en litière à Pecquigny, il demeura trois jours sans donner aucune espérance ; enfin des symptômes plus favorables se produisirent au commencement du cinquième, et la nature fit des efforts si puissants que la guérison devint complète sans laisser au comte d'Aumale d'autre trace de cette étonnante blessure qu'une cicatrice « également glorieuse pour lui et « pour Ambroise Paré[3]. » Parlant de la cure merveilleuse de François de Lorraine, l'habile chirurgien avait coutume de dire modestement : « Je le pensay et Dieu le guarit[4]. »

Dès qu'il avait commencé à se rétablir, le comte d'Aumale s'était empressé d'écrire lui-même au roi, d'une main encore mal assurée, le billet suivant où règne un calme d'esprit remarquable : « Sire, je prendray la liberté de vous mander « que je me porte bien, j'espérant n'estre point borgne. Vostre « très humble serviteur : Le Guizard[5]. »

Aussi François Ier admirait-il l'énergie du jeune prince autant qu'il savait apprécier ses services et lui donna-t-il, pour

(1) *Voyages d'Ambroise Paré*, etc.
(2) *Mémoires de du Bellay*, liv. X.
(3) Gaillard, *Histoire de François Ier*, liv. VI.
(4) Expression qu'il employa aussi dans d'autres occasions.
(5) Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç. 2722, v. I, fol. 50.

Digitized by Google

récompense de ceux-ci, le gouvernement du Dauphiné[1].

Les partisans de la maison de Guise, très nombreux dès lors, regardèrent comme un miracle[2], obtenu « moyennant « l'intervention de sa bonne mère, Antoinette de Bourbon[3], » la conservation du comte d'Aumale, jugée depuis tour à tour heureuse et funeste pour la France, puisque en lui laissant, il est vrai, un défenseur déjà illustre, elle avait assuré aussi la continuation d'une lignée qui prit une part si considérable aux troubles de la fin de ce siècle.

L'influence de cette famille avait fait, dans les dernières années, de rapides progrès à l'intérieur et s'était étendue encore au dehors, particulièrement en Écosse pendant la régence de Marie de Lorraine, reine douairière, dont la soumission aux liens de parenté et aux intérêts français contribua à préparer de sanglants malheurs pour sa postérité.

En effet, après la mort de Jacques V, qui n'avait suivi que de peu de jours la venue au monde de sa fille[4], la perspective du gouvernement d'une reine, inusité jusque-là dans ce pays, et d'une longue et faible minorité fit de la régence un but d'ambition auquel tendirent en même temps Beatoun, appelé communément cardinal de Saint-André, ou cardinal administrateur, investi déjà depuis plusieurs années de l'autorité de premier ministre, et Jacques Hamilton, comte d'Arran, héritier le plus proche de la jeune reine, que les seigneurs, partisans de la réforme, maintinrent unanimement au gouvernail de l'État[5]. Un traité de mariage et d'alliance (mars 1543)

(1) Par lettres expédiées le 9 mars 1546.

(2) Dauvigny, *Vies des Hommes illustres*.

(3) Cette princesse conserva précieusement, pendant le reste de sa vie, le fer de lance qui avait pénétré dans la tête de son fils. (Conjonction des lettres et armes des deux frères, etc.)

(4) Le 8 décembre 1542.

(5) Robertson, *Histoire d'Ecosse*, t. I.

Digitized by Google

décidant que Marie Stuart devait, dès qu'elle aurait atteint l'âge de dix ans, être remise entre les mains de Henri VIII, qui, comme garantie, reçut immédiatement six otages d'un rang considérable, avait déplu aux Écossais et inspiré un vif mécontentement contre le régent assez faible pour s'être prêté à sa conclusion. La reine-mère et le cardinal, habiles à exploiter cette disposition, appuyés par le comte de Lennox, qui prétendait non-seulement à la succession au trône, en vertu de droits plus directs que ceux du régent, mais encore à la possession de la fortune particulière de celui-ci, et qui arrivait avec un secours de troupes françaises, entraînèrent l'irrésolu comte d'Arran à rompre lui-même avec l'Angleterre et à se déclarer pour le parti de la France. L'ascendant des princes lorrains n'avait assurément pas été étranger à ce résultat. Il ne se faisait pas moins sentir dans les relations vis-à-vis de la cour de Rome, grâce à l'union persévérante des vues du duc de Guise et du cardinal Jean. Le premier des deux frères, avec une sagacité remarquable, n'avait pas hésité, on l'a vu, à prendre dès le début de la réforme une attitude qui lui méritait la confiance de l'Église catholique et de son chef; François de Lorraine, héritier de cette position si bien préparée par son père et par son oncle, ne paraissait pas devoir s'en laisser déchoir, et ses exploits précoces annonçaient, au contraire, que l'importance politique de sa maison ne pourrait que s'affermir et se développer à l'ombre de sa gloire personnelle.

Ce brillant héros eut bientôt oublié sa blessure pour accourir de nouveau à l'armée du maréchal du Biez, dans la terre d'Oye, sur le bord de la mer, entre Calais et Gravelines, et pour contribuer à forcer le bourg de Marck dans lequel les Anglais s'étaient solidement retranchés. Dans le dessein de rejoindre ceux-ci, un corps de lansquenets allemands continuait

Digitized by Google

pendant ce temps sa marche sur Mézières. François Ier sut y opposer à propos divers obstacles, et le retard du paiement de leur solde décida d'ailleurs ces étrangers à se retirer. La fin de la campagne prenait ainsi une tournure avantageuse pour nos armes, et Henri VIII, qui n'avait commencé la guerre que par caprice, eut assez de prudence pour reconnaître l'opportunité de négocier. On convint donc que le roi de France lui donnerait, en huit années, une somme de deux millions, tant pour satisfaire à d'anciennes dettes que pour prix de Boulogne qui serait rendu lors du parfait acquittement.

La ligue de Smalkalde, devenue plus active, avait, en dernier lieu, sérieusement inquiété l'empereur et concouru à lui faire redouter aussi les effets d'une nouvelle rupture avec la France. Mais la modération de Charles-Quint, comme sa bonne foi, ne cessait pas d'être suspecte au roi qui, soigneux de prendre d'utiles précautions pour les éventualités de l'avenir, faisait fortifier un grand nombre de places en Picardie, en Bourgogne et surtout en Champagne. Il parcourut lui-même ces provinces (1546), visita les travaux, en pressa l'achèvement et vint passer les fêtes de la Toussaint à Joinville où le duc de Guise le reçut avec magnificence.

Par la rapidité de ses préparatifs, François Ier paraissait pressentir que la France était sur le point de faire des pertes importantes qu'il fallait chercher à compenser. Au commencement de février 1547, en effet, dans un jeu guerrier, établi à la Roche-Guyon par les seigneurs de la suite du dauphin partagés en deux bandes opposées, le comte d'Enghien, ce jeune et brillant vainqueur de Cérisoles, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Louis, premier prince de Condé, soutenait un simulacre de siége. On était convenu de n'employer d'autres projectiles que des boules de neige ; malheureusement pendant le combat qui s'échauffait par degrés, ce prince,

Digitized by Google

ayant voulu faire une sortie, reçut sur la tête un coffre, lancé par une main bien imprudente ou bien coupable, qui lui fit une blessure dont il mourut après avoir langui quelques jours. Le souvenir de certains démêlés assez vifs avec le comte d'Enghien donna lieu d'abord de soupçonner de ce meurtre un seigneur italien nommé Corneille Bentivoglio; mais le roi ne permit pas qu'il fût donné suite aux recherches à cet égard dans la crainte, dit-on, d'y trouver impliqués le dauphin ou le comte d'Aumale que l'on supposait nourrir une secrète jalousie de la gloire acquise par d'Enghien.

L'histoire ne doit enregistrer toutefois qu'avec une extrême réserve d'aussi affligeantes conjectures, bien peu accréditées par le caractère des deux princes, en particulier par celui du comte d'Aumale si vaillant, si magnanime jusqu'à son dernier soupir.

Dès le début de l'année était mort aussi (28 janvier) le roi d'Angleterre redevenu alors notre allié. Enfin, peu de jours après, François Ier lui-même, saisi d'une fièvre lente, avait vainement cherché dans l'exercice de la chasse et dans la variété de ses résidences les moyens de dissiper son mal; en route pour retourner de Loches à Saint-Germain-en-Laye, s'étant arrêté à Rambouillet, il succombait le 31 mars. Ses derniers moments furent partagés entre l'accomplissement des devoirs de la religion et le soin de donner à son fils de sages avis sur l'administration du royaume. Il lui recommanda d'employer les services du cardinal de Tournon, de l'amiral d'Annebaut, de Grignan, de Longueval, du capitaine Paulin et du secrétaire d'État Bayart. Il l'engagea d'une autre part à ne point rappeler auprès de lui le connétable de Montmorency et à écarter du gouvernement les princes de la maison de Guise.

Un sujet d'affliction particulière pour ceux-ci avait trouvé place au milieu des malheurs publics. Philippe de Gueldres,

Digitized by Google

dans sa cellule de Pont-à-Mousson, venait de rendre le dernier soupir (26 février) entre les bras de son fils préféré, Claude de Lorraine, accouru la veille au soir pour recevoir ses adieux et ses touchantes recommandations en faveur de sa famille et de son couvent; et le duc de Guise, adressant en ces tristes moments un discours plein de résignation et de bienveillance aux religieuses désolées, leur avait dit en terminant : « Vous aurez, « mesdames, une très chère sœur au ciel, moi une très bonne « mère, la Lorraine une puissante advocate et l'Église une « grande saincte[1]. »

On ne saurait méconnaître que les prudents conseils de François Ier à son fils, s'ils eussent été fidèlement observés, auraient pu prévenir une grande partie des agitations qui troublèrent les règnes suivants; mais celui de Henri II va sans retard présenter, au contraire, le spectacle de l'éloignement de d'Annebaut, de Tournon, de Bayart, des autres favoris de son père, du retour de Montmorency et de sa participation aux affaires que dirigeront principalement les Guises[2].

Le seul égard que Henri II témoigna pour les avertissements du roi mourant, par rapport à eux, aboutit à l'exclusion de Claude de Lorraine du gouvernement de l'État, quoique ses fils le tinssent dans leurs mains : exclusion si marquée même que, lorsque ces derniers se rendaient au conseil, le duc de Guise les accompagnait quelquefois, a-t-on prétendu[3], jusqu'à la

(1) Hist. manusc. de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, chap. 21.

(2) L'ombrageuse recommandation adressée à leur sujet par François Ier à son fils donna lieu, plus tard, lorsque commencèrent à surgir les pamphlets contre la puissance des Guises, de faire circuler l'épigramme suivante, bien connue :

« Le feu roy devina ce point :
« Que ceux de la maison de Guise
« Mettroyent ses enfants en pourpoint
« Et son pouvre peuple en chemise. »

(3) *Légende du cardinal de Lorraine.*

Digitized by Google

porte du roi et ne la dépassait jamais. Peut-être, pour la satisfaction de leurs vues personnelles et pour l'avancement de leur famille, François de Lorraine et son frère comptaient-ils plus sur l'efficacité de leur crédit, jeune et vivace, auprès d'un monarque de leur âge, que sur l'influence d'un conseiller expérimenté, il est vrai, mais déjà vieilli et, pour ainsi dire, trop modéré dans ses desseins relativement à la portée des leurs et à la rapidité avec laquelle ils prétendaient les réaliser. Il est de fait que, complétement éclipsé par ses fils, après la mort de François Ier, le duc de Guise, dès que les cérémonies du sacre eurent été terminées[1], s'éloigna de la cour pour vivre habituellement dans la retraite à son château de Joinville.

Brantôme a entrepris de révoquer en doute l'opinion généralement attribuée à François Ier sur le compte de ces princes, en alléguant que sa tante, madame de Dampierre, « qui estoit « une vraye pancarte des choses mémorables de la cour, « avoit ouï dire souvent au feu roy ces mots : « Voulés vous « que je vous die, foy de gentilhomme, je ne fais point tant de « bien à ces princes lorrains que je devrois ; car quand je pense « que le roi Louis XI les a expoliéz des duchéz d'Anjou et « comtéz de Provence et autres terres leurs vrays héritages, « et qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience. » Cela « est bien vrai, ajoute le naïf écrivain, et voilà donc pourquoy « il faut croire que ce sont esté les roys qui les ont mis plus- « tost en chemise. » Il continue ensuite avec chaleur ce plaidoyer, établissant que les Guises n'augmentaient pas leurs biens, comme on l'a prétendu, au service de l'État et qu'ils reçurent à peine les récompenses auxquelles tant de grandes

(1) Il prêta serment au roi, entre les mains du chancelier, le 3 juin 1547, pour les terres et seigneuries qu'il tenait en fief de la couronne, en Bretagne, en Anjou, dans le Maine, en Provence, Picardie, Tiérache, Normandie, Brie et Champagne.

Digitized by Google

actions leur donnaient droit. Mais Brantôme néglige de remarquer qu'en admettant même la vérité de ces faits, ainsi que celle des paroles attribuées par madame de Dampierre à François Ier, les princes lorrains ont cherché à se faire une telle part que dans l'étendue, presque sans horizon, de leur ambition disparaissent en quelque sorte aux yeux de l'histoire les spoliations qui frappèrent leur famille et les injustices dont ils purent être l'objet.

Ces spoliations d'ailleurs ne leur sortaient pas de la mémoire; le regret en était toujours amer et présent, et, quoiqu'elles eussent atteint la maison de Lorraine tout entière, ils en avaient fait pour leur branche un patrimoine de prétentions. Ils puisaient, dans les ressources de leurs grands talents et de leur position à la cour de France, la constante espérance d'obtenir des dédommagements; et ce fut pour eux à chaque circonstance et pendant bien des années une source de rêves terribles de conquêtes, de démembrement même, pour ne pas dire davantage encore ici.

La faveur dont ils jouissaient auprès du nouveau roi fut cause que l'on ne publia pas d'abord et que l'on put contester ensuite les paroles de son père mourant. Il paraît pourtant qu'elles furent immédiatement répétées tout bas; et, plus tard, Catherine de Médicis, soit dans des mouvements de colère contre les Guises, soit dans l'intention de dissimuler ses liaisons avec eux, y fit souvent allusion, en prenant même à témoin sa confidente, Marguerite de Modon, présente avec elle auprès du lit de mort de son beau-père, lorsqu'il les avait prononcées [1].

François Ier venait de terminer sa carrière à l'âge de cinquante-deux ans, après en avoir passé trente-deux sur le trône,

(1) De Thou, *Histoire universelle*, liv. III.

Digitized by Google

où il offrit l'exemple d'un mélange de qualités supérieures et de blâmables faiblesses, d'entreprises chevaleresques et de sérieuses fautes politiques. Une rivalité imposante et continuelle, en l'obligeant de tenir sans relâche en action tous les ressorts de son caractère et de son esprit, dut contribuer à les fortifier et à les élever; et le goût éclairé qu'il professa pour les lettres et pour les arts témoigne suffisamment de sa nature intelligente et distinguée. L'âge et l'expérience l'avaient rendu attentif et économe dans son administration. S'il n'eut pas le bonheur d'accroître la puissance territoriale de la France, du moins, secondé par une élite de capitaines de premier ordre, servi par des ministres probes et habiles, environné de savants et d'artistes qu'il encourageait, il sut ajouter un rayon à l'auréole de sa patrie et contribuer à en faire avancer la civilisation.

Les restes du roi défunt, réunis à ceux du premier dauphin et du duc d'Orléans, furent inhumés à Saint-Denis, dans le tombeau des souverains, avec toute la pompe imaginable, et à ces funérailles figurèrent cinq fils du duc de Guise : parmi les princes du grand deuil, Claude, marquis de Mayenne; derrière le légat et les cardinaux, Charles, archevêque de Reims, Louis, évêque de Troyes; René, marquis d'Elbeuf, portant le sceptre; François, chevalier de Lorraine, depuis grand prieur et général des galères de France, portant la couronne.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

CLAUDE DE LORRAINE, PREMIER DUC DE GUISE; FRANÇOIS, COMTE D'AUMALE, CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE, SES FILS.

1547—1550.

Un nouveau règne commence. Les rênes de l'État se trouvent entre les mains d'un monarque jeune, ami des fêtes et des plaisirs, prodigue, « faible d'esprit, plus propre à être « conduit qu'à gouverner[1]. »

« Soubs ce règne qui dura treize ans, non toutefois accom- « plis, et dès l'entrée d'iceluy, la graine de nos guerres civiles « fut semée par ceux qui tenoient les premiers lieux en l'ad- « ministration publique, et print avec le temps si profonde « racine qu'elle a mené le plus beau et le plus florissant estat « du monde jusques au bord de sa ruine et précipitation, dont « il a esté préservé non par prudence humaine, mais par une « spéciale faveur etgrâce de Dieu[2]. »

Aussi le souverain va-t-il bientôt se voir soumis à l'action des partis qui se disputeront l'influence et dont le plus entreprenant comme le plus redoutable sera celui des Guises.

Amis prévoyants et déclarés de Henri II avant son avénement au trône, ces princes avaient mis en œuvre toutes les ressources de leur supériorité pour accaparer sa confiance, et

(1) Mézerai, *Histoire de France.*

(2) Claude de l'Aubespine, *Histoire particulière de la court de Henri II.*

Digitized by Google

l'archevêque de Reims, en particulier, n'avait pas négligé, à cet égard, les avantages de la position de gouverneur du dauphin à laquelle sa réputation de talents et de savoir, moins encore cependant que le crédit de son oncle sur l'esprit de François Ier, l'avait, sous la tutelle du cardinal Jean sans nul doute, fait associer dès sa sortie du collége de Navarre [1]. Les ennemis des Guises sont allés jusqu'à prétendre même, très invraisemblablement, que ces frères, pour capter la bienveillance du jeune monarque en flattant ses goûts voluptueux, auraient eu recours à l'emploi de moyens que l'excès de l'ambition suggérerait peut-être, mais contre lesquels, à défaut du sentiment conjugal, se révolte le plus simple amour-propre. Les Guises du moins appuyaient en ce moment leur faveur auprès de Henri II sur des soins attentifs pour Diane de Poitiers, maîtresse toute-puissante, dont l'un d'eux, Claude, marquis de Mayenne, venait d'épouser [2] la fille aînée, Louise de Brézé, dame d'Anet [3].

Cette union avait été habilement ménagée par le crédit de l'archevêque de Reims sur l'esprit de Diane, et l'ardeur de s'élever pouvait seule avoir inspiré aux Guises le désir d'une pareille alliance dont Châtillon, depuis amiral de Coligny, jusque-là compagnon inséparable du comte d'Aumale, chercha à les détourner en leur représentant qu'elle « n'étoit pas très honorable pour eux et que mieux valoit avoir un pouce d'authorité

(1) L'établissement le plus brillant de l'Université, à cette époque, et où Charles de Lorraine, comme la plupart des jeunes seigneurs de la cour, avait été élevé.

(2) En 1546. Berryat Saint-Prix, *Observations sur plusieurs lettres de François et Henri, ducs de Guise*, Paris, 1822, p. 22 et suivantes.

(3) Son père, Louis de Brézé, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, était de l'ancienne maison de Brézé, dont l'héritière porta le nom dans la seconde maison de Brézé, cadette de celle de Maillé.

Digitized by Google

« et de faveur avec honneur qu'une brassée sans honneur [1]. »

François de Lorraine s'était montré mécontent de cette dissidence ; mais, quoiqu'il reprochât à Châtillon de l'avoir conseillé moins en ami qu'en envieux du bonheur qu'un tel mariage procurait à sa famille, un léger nuage, seul encore, s'éleva sur l'intimité de ces deux grands hommes.

« François, duc de Guise, et Charles, cardinal de Lorraine, « frères, s'estoyent fort approchéz du dauphin et tenoient bien « en son endroict, non toutefois se ferme et appuyé qu'il n'eust « peu estre ébranlé. Pour du tout s'asseurer, ils se jetèrent du « commencement au party de ceste femme (Diane de Poitiers), « spécialement le cardinal qui estoit des plus parfaits en l'art « de courtiser. Comme tel il se gehenna tellement par l'espace « de près de deux ans que, ne tenant point de table pour sa « personne, il disnoit à la table de madame ; ainsi estoit-elle « appelée par la royne mesme [2]. »

Pour procurer plus d'extension au pouvoir de la duchesse, sur lequel il avait établi l'une des bases principales de la fortune de sa maison, Charles de Lorraine conseillait à Diane de remplir toutes les hautes charges de personnes qui lui fussent entièrement dévouées. Goûtant de tels avis, elle les mettait à exécution, non seulement en accaparant les places vacantes, mais en substituant, par autorité ou par adresse, ses propres créatures aux titulaires des plus considérables emplois. C'est ainsi que plus tard, convoitant pour quelqu'un de ses partisans la place de premier président du parlement de Paris, occupée depuis longtemps par Pierre Lizet, magistrat docte et intègre, elle profita d'un débat qui survint au conseil entre lui et le cardinal de Lorraine. Invité par le prélat à donner son opinion

(1) Brantôme, *Vie de l'amiral de Chastillon.*
(2) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

Digitized by Google

selon les formes, Lizet, ancien protégé de sa maison et qui avait précédemment déjà empêché un avocat de donner, en plaidant, le titre de prince à l'un des Guises, ayant répondu qu'il ne voyait personne, en ce moment, dont la présence pût l'obliger à parler debout et découvert, le cardinal s'emporta en injures contre lui, et sa charge lui fut enlevée. Mais avec elle Lizet perdit une partie de la fierté de son caractère; privé de fortune, il implora honteusement la pitié de Charles de Lorraine, et obtint du roi l'abbaye de Saint-Victor où il acheva son existence.

La cour changea donc promptement d'aspect; trois jours après la mort de François Ier, Montmorency avait repris dans le conseil la place occupée, pendant sa disgrâce, par d'Annebaut, et le cardinal de Tournon venait d'être supplanté par le comte d'Aumale qui partageait avec son frère la confiance entière de Henri II. Tous deux gouvernèrent dès lors l'État à leur gré. Dès lors, on les sollicitait à toute occasion; on se recommandait à eux de toutes parts; ils recevaient des rapports fréquents et détaillés sur la marche des affaires dans l'intérieur du royaume et au dehors. D'Essé et surtout la reine douairière, leur sœur, les informaient soigneusement de tous les mouvements du secours français envoyé en Écosse, et par l'augmentation duquel on jugeait bien « qu'il (le comte d'Aumale) y « avoit mis la main. » On les avertissait, entre autres, des besoins des « pauvres gens qui estoient par deçà et mouroient de « faim. »

Toutefois, leur crédit échouait en ce moment même dans la tentative d'obtenir la charge de grand maître de la maison du roi[1] que Montmorency possédait et que d'Aumale ne put par-

(1) Il fut pourvu de celle de grand chambellan, en 1551, à la mort de François, duc de Longueville, dont la famille l'avait possédée pendant cent-vingt ans environ. Claude de Lorraine s'était contenté d'être premier chambellan avant de recevoir le titre de grand veneur qu'obtint ensuite,

Digitized by Google

venir à lui enlever sous prétexte de rectifier les abus d'un cumul, alors trop commun, dont sa propre famille avait réellement plus à profiter qu'à se plaindre. Ces menées, connues du connétable, contribuèrent, du reste, à semer un premier germe de rivalité personnelle entre eux.

La duchesse d'Étampes cependant usait de la permission de jouir, dans la retraite, des biens considérables qu'elle avait reçus du feu roi, et la reine Éléonore d'Autriche passait en Flandre auprès de son frère qu'elle suivit plus tard en Espagne. Quant à Catherine de Médicis, jeune, belle, spirituelle, ambitieuse, elle ne préludait encore que par quelques intrigues de cour à la part qu'elle devait prendre, dans la suite, aux troubles résultant de la lutte des factions opposées.

Alors est institué un nouveau conseil « appelé *les affaires « du matin*[1]. Le roi estant éveillé, tous les grands et la plu-

par lettres du 4 juin 1556, son fils François, et dont celui-ci se démit en faveur de son frère, le duc d'Aumale, conservant néanmoins la jouissance des appointements tout le reste de sa vie.

(1) « L'ordre du conseil faict par le roy Henry II, à l'avènement de son « règne, 3 avril 1547 : le roy de Navarre, le cardinal de Lorraine (Jean), « le duc de Vendosme, pair de France, l'archevesque de Reims (Charles « de Lorraine), le sieur de Montmorenci, connétable, le duc d'Aumale, « pair de France (François de Lorraine), messire François Olivier, chan- « celier de France, le sieur de Sédan, maréchal de France, le sieur de « Humières, chambellan du roy, le sieur de Saint-André, l'aisné, aussy « chambellan, messire Jean Bertrand, président au parlement de Paris, et « le sieur de Villeroy.

« Auquel conseil assisteront :

« MM. Guillaume Bochetel, Claude Clausse, Claude de l'Aubespine et « Jean du Thier, secrétaires des finances, le cardinal de Bourbon, le car- « dinal de Ferrare, le cardinal du Bellay, le cardinal de Chastillon, le duc « de Nevers, le duc de Guise (Claude de Lorraine), le duc d'Étampes, « l'évesque de Soissons, l'évesque de Coutances, et messire Pierre Ray- « mond, premier président à Rouen, avec les secrétaires des finances, « dessus nommés, les autres de cest estat qui s'y pourront trouver. » (Mss. Dupuy, vol. 86.)

Digitized by Google

« part de la noblesse entre pour le saluer. Sa chemise prise, « qui luy est baillée par le premier et le plus grand des princes « qui se trouve là et luy habillé, après s'estre prosterné à ge- « noux devant un petit oratoire et autel qu'on luy dresse en « sa chambre, ses dévotions faites, luy relevé, chascun se « retire, et ne demeure que ceux des affaires [1]. »

Le roi ne pouvait guère disposer d'aucune grace, car « ils « estoient quatre qui le dévoroient comme ung lion sa proie. « Le duc Claude de Guise qui avoit six enfants qu'il fit très « grands; le connétable avec les siens; la duchesse de Valen- « tinois avecques ses filles et gendres [2]; et le maréchal de « Saint-André qui estoit entouré de grand nombre de neveux « et d'aultres parents tous pauvres et luy même qu'il falloit « agrandir. [3] »

L'ardeur d'obtenir était telle que, par exemple, l'abbaye de Saint-Thierry-lès-Reims fut sollicitée à la fois par le duc de Guise, comme susceptible d'être très commode à son fils l'archevêque; par le connétable, en apparence pour son neveu le cardinal de Châtillon, mais réellement afin de jouir lui-même du beau vignoble dépendant de cette abbaye; et enfin par Diane de Poitiers qui voulait procurer à l'un de ses neveux, Brézé, les douze mille livres de rente qu'on en retirait. Mais cette fois le roi leur opposa un refus général et absolu et donna de son propre mouvement l'abbaye à Vieilleville qui en fit présent à son fils Jean de Mas, grand doyen de Saint-Maurice d'Angers [4].

Pour réduire le nombre, alors élevé jusqu'à douze, des car-

(1) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

(2) Le second était le seigneur de Sédan, fils du maréchal de Fleuranges.

(3) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

(4) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. II.

Digitized by Google

dinaux français en résidence habituelle à Paris et capables, par leur présence, de causer des embarras aux nouveaux ministres, ces derniers imaginèrent d'en envoyer à Rome, sous un frivole prétexte, sept, parmi lesquels devait, nécessairement et par égard pour les convenances, être compris Jean de Lorraine, frère du duc de Guise, « qui avoit tant gouverné le « feu roy. » Il se trouvait fort à plaindre de cette mesure, parce qu'il « estoit déjà sur l'aage, n'ayant accoutumé de faire si « longs voyages; et il y avoit lieu de penser que, quand on au- « roit acheminé les autres, on le feroit revenir, estant déjà « demi-mort des regrets et ennuis qu'il portoit de la mort du « feu roy[1]. »

Dès ce moment, le maréchal de Saint-André recevait un don considérable de terres vacantes; Montmorency se faisait payer cent mille écus comme arrérages des appointements de ses charges de connétable et de grand maître; l'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, était investi des titres de chancelier de l'ordre, de maître de la chapelle, enlevés au cardinal de Tournon; il était mis en possession de la superbe maison de Marchèz, appartenant à Longueval, comte de Bossu, agent criminel des trahisons de la duchesse d'Estampes et dont l'archevêque avait, à ce prix[2], sollicité et obtenu la grâce. Le même prélat s'appropriait encore, sur la dépouille du trésorier de l'épargne, Duval, « la terre de Dampierre et celle de Meu- « don, sur le cardinal Antoine de Sanguin; desquelles et de la « petite ville de Chevreuse, qu'il recouvra aussi, sans bourse « délier, feit ériger un marquisat, devenu plus tard duché,

(1) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. II.

(2) Le 14 juin 1557, un contrat fut passé entre le cardinal de Lorraine et le sieur de Bossu ou Bossut de Longueval pour *l'acquisition* faite par le prélat à ce dernier de la terre de Marchez ou Marchais.

Digitized by Google

« duquel il a faict héritier le duc de Guise, son neveu[1]. »

Le comte d'Aumale eut aussi part aux libéralités du nouveau souverain qui, de même qu'au maréchal de Saint-André, lui abandonna de vastes terres vacantes; mais le jeune prince lorrain les partagea généreusement avec Jean de Bourbon, frère de l'infortuné comte d'Enghien[2].

« Ces cinq[3] furent choisis pour la conduite et direction des « affaires. Le connétable, ayant charge absolue et puissance « sur les armes, voulut laisser aux deux frères les mains « plaines de vent, et une autorité comme en idée. Ici est le « champ et le guéret où la graine de nos séditions et partialitéz « fut semée[4]. »

Après avoir magnifiquement célébré les funérailles de son père, le roi s'était occupé des préparatifs de son propre sacre, auquel les Guises allaient figurer d'une manière remarquable, et qu'il voulait entourer d'une splendeur presqu'inusitée. Cette cérémonie eut lieu, le 26 juillet, à Reims, par les mains de l'archevêque Charles de Lorraine[5], que le pape nomma cardinal[6] cinq jours après, le 1er août : faveur signalée de la cour de Rome où Robert, cardinal de Lénoncourt, chargé des affaires de la France, soignait aussi avec zèle et succès celles de la maison de Guise.

Henri II, informé que les habits royaux destinés à la solennité étaient hors d'état de servir encore convenablement cette

(1) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

(2) *Idem.*

(3) Diane de Poitiers, les deux Guises, Montmorency et Saint-André.

(4) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

(5) Le cardinal Jean s'était, en 1538, démis de ce siége en sa faveur; mais il en avait conservé l'administration, à cause de l'âge encore trop jeune de Charles que Paul III avait néanmoins consenti à désigner comme successeur de son oncle.

(6) D'abord du titre de Sainte-Cécile, et, plus tard, de Saint-Appollinaire.

Digitized by Google

fois, et que les couleurs en étaient ternies, en fit faire de neufs, beaucoup plus riches. A son exemple, les princes du sang, les grands officiers de la couronne, les chevaliers de l'ordre, les ambassadeurs étrangers, les seigneurs les plus considérables du royaume déployèrent l'éclat d'un luxe extraordinaire. L'ancien comte de Champagne était représenté par François de Lorraine, et le duc d'Aquitaine par Claude, duc de Guise, son père, qui obtint le pas sur le duc de Montpensier, prince du sang, en vertu d'une ordonnance provisionnelle rendue le 25 juillet 1547[1], le comté de Guise ayant été érigé en duché-pairie onze ans[2] plus tôt que la seigneurie de Montpensier. La vivacité avec laquelle le duc de Guise soutint son droit en cette occasion fut un tort de plus attribué à son ambition par les courtisans et surtout par le connétable lié avec les princes. Mais Guise, fort du crédit de ses fils, se préoccupait peu de ce mécontentement[3].

La querelle de rang devait se reproduire[4], au surplus, entre le duc de Montpensier et François de Lorraine, quand ce dernier eut succédé au titre de son père. Montpensier s'opiniâtrait à réclamer la préséance, qui ne lui appartenait pas, et s'en saisit même accidentellement en 1551, lors d'une assemblée du parlement où s'étaient rendus le roi et les pairs. Mais Henri II adressa quelque temps après à cette compagnie des lettres patentes par lesquelles il déclarait « que cela ne debvoit « porter préjudice au rang et ancienneté qu'avoit ledict sieur

(1) Ordonnances de Henri II, vol. coté P, fol. 182.

(2) En 1527.

(3) Dauvigny, *Vies des hommes illustres*.

(4) Ce ne fut qu'en décembre 1576 qu'un édit de Henri III, rendu à Blois, décida que les princes du sang précéderaient les autres pairs de France. (Ordonnances des rois, deuxième vol. de Henri III, coté J. J., fol. 251.)

Digitized by Google

« de Guise à cause de sa pairie par dessus ledict duc de Mont-
« pensier, celui-ci ne sçachant, ce que depuis il avoit entendu
« pour certain, qui estoit que le duc de Guyse estoit faict et
« créé premier pair que le duc de Montpensier.

« Par quoy, ajoutaient ces lettres, nous avons déclaré et dé-
« clarons par ces présentes, de nos certaine science, plaine
« puissance et auctorité royalle, que ce que nostre dict cousin
« le duc de Guyse par inadvertance, à la dicte assiette et as-
« semblée des pairs qui nous ont assisté dernièrement que nous
« avons tenu ledict parlement, se laissant précéder par nostre
« dict cousin le duc de Montpensier, ne lui peut ni doibt aucu-
« nement préjudicier à son rang et ancienneté par lesquels il
« doibt estre premier que le dict duc de Montpensier assis,
« inscript, nommé et appelé comme estant premièrement
« créé, reçeu et institué pair de France[1]. »

Quelques jours avant celui de son sacre, Henri II, cédant à ses dangereux penchants pour les tournois et les joûtes guerrières, avait permis que la cour assistât, le 10 juillet, à Saint-Germain, dans un camp dressé près du château, au sanglant spectacle d'un combat judiciaire[2] livré pour vider une ancienne querelle entre Guy Chabot de Jarnac, seigneur de Montlieu, et François de Vivonne, seigneur de la Chataigneraie. François, comte d'Aumale, parrain d'armes de ce dernier, y attira l'attention générale par son air de grandeur et sa renommée déjà si brillante. Chargé de régler les conditions du combat[3] d'accord avec Boisy, grand écuyer de France, par-

(1) Mss. Dupuy, vol. 340.

(2) « Ce que beaucoup interprétèrent à sinistre présage : comme il « advint. » (*L'Estoile.*)

(3) Quelques mois plus tard, le soin des préparatifs du tournoi que le roi voulait faire célébrer à l'occasion de son entrée à Paris fut encore confié au comte d'Aumale qui mandait de Chantilly, le 3 avril 1548, à

Digitized by Google

rain de Jarnac, il « fournit pour confidens » à la Chataigneraie les sieurs de Sanssac, de Montluc, d'Ancelle, de Frégouse et le comte Berlinger. Vers sept heures et demie du matin, d'Aumale annonça qu'il était temps d'apporter les armes. Les combattants parurent ensuite dans la lice, Vivonne conduit par d'Aumale; ils saluèrent ainsi que leurs parrains, et, après que ceux-ci eurent « pris congé d'eux et les eurent recommandés à l'expérience de leurs vertus, » le roi d'armes, Normandie, ayant crié par trois fois : *laissez aller les bons combattants*, la lutte s'engagea avec adresse et fureur. Au bout de peu d'instants, d'un coup, devenu proverbial, porté et redoublé au jarret gauche, Vivonne fut abattu par son adversaire. Le comte d'Aumale se précipita aussitôt pour donner ses soins au vaincu et pour calmer la colère qui poussait celui-ci à déchirer ses propres blessures. Mais Vivonne ne survécut que trois jours, et, après sa mort, d'Aumale lui consacra un tombeau sur lequel il ordonna de graver cette inscription : « Un « grand prince *lorrain et françois*, grandement triste et faché « d'un tel événement inopiné, a dédié aux mânes de ce brave « chevalier poitevin[1]. »

Dans ce peu de mots se révélait une prétention[2] constam-

M. de Marillac, que le roi « envoyoit Normandie son roy d'armes vers « l'empereur luy demander congé et permission de publier en sa cour le « tournoy. » Il l'engageait en même temps à donner au roi d'armes « toute l'adresse, aide et faveur » possibles, faisant ainsi, à lui d'Aumale, « plaisir bien grant, » et ajoutait qu'il avait « baillé de son argent cent « escus à ce porteur pour les trompettes qui l'accompagneroient à la pu- « blication dudit tournoy. » (Mss. V. C. de Colbert, vol. 387, fol. 268.)

(1) Dauvigny, *Vies des hommes illustres*.

(2) « Par aucunes lettres, que je puys avoir retirées de vostre mai- « son depuis trante ou trante-cinq ans que il a pleu à feu monseigneur « vostre père, à madame et à vous me retenir en vostre service, vous « pourrez veoir *vostre origène de la maison du roy Jehan de France* qui fut « père de Louis d'Anjou dont vous estes dessendu et d'une fille Marye de

Digitized by Google

ment entretenue par la maison de Guise et qui parut dès lors surprenante, mais qui recevait une sorte de consécration de la silencieuse tolérance du roi.

La position honorifique des Guises s'élargissait au surplus de jour en jour. Diane de Poitiers usait de son influence pour faire ériger, par lettres patentes données à Reims au mois de juillet, le comté d'Aumale en duché-pairie, au profit[1] de Fran-

« Bretaigne et après d'une fille d'Arragon qui fut femme de Loys II, duc « d'Anjou, par le moyen de laquelle feu vostre aieul René duc de « Lorraine prist le tiltre de roy d'Arragon et qui vous feroyt droict. J'ay « tousjours oy dire et en sçay quelque dessente par laquelle il appert que « Yolende et sa dessente seroyent roys d'Arragon. » (Lettre de Jacques le Picard au duc de Guise, dernier janvier 1550-1551. Mss. Gaignières, vol. 421, fol. 131.)

(1) « . . . Mis en considération que nostre très cher et amé cousin « François de Lorraine, chevalier de nostre ordre, gouverneur et lieute- « nant-général en Daulphiné[a], filz aisné de nostre très cher et amé cousin « le duc de Guise per de France, avoit ordinairement porté le nom et tiltre « de comte d'Aumale et voulant l'exalter et décorer des tiltres, honneurs, « qualités qui puissent correspondre à ses louables vertus et mérites... « nous l'avons cogneu digne de nos faveur, grace et bénévolence, nous « avons advisé de le faire servir, assister et appeler à noz sacre et couron- « nement au reng des six pers laiz en qualité de duc d'Aumale, » titre qui « pour ne pas être et demeurer inutile et frustratoire, » doit écheoir, après la mort du duc de Guise, « à son aultre filz puisné, Claude, de présent « appelé marquis de Mayenne, selon et ensuyvant le contrat de son ma- « riage fait de nostre consentement avec nostre cousine Loyse de Brezé. » (Lettres patentes de Henri II, Reims, juillet 1547, enregistrées, le 5 janvier suivant, au parlement de Paris, puis ensuite à celui de Rouen.)

La juridiction, quant au duché d'Aumale, était réglée de telle sorte que les procès intéressant la personne du titulaire devaient, en raison de sa qualité de pair, ressortir au parlement de Paris, tandis que ceux qui surviendraient entre les *sujets* du duché-pairie, de partie à partie, continueraient à être jugés par le parlement de Rouen. (Mss. Gaignières, v. 430, fol. 97, 114.)

[a] Le 8 juin 1547, des lettres de Henri II ordonnaient au comte d'Aumale, gouverneur de Dauphiné, « de se trouver l'un des commissaires de par le roy en l'assemblée des gens des « troys estats de Daulphiné et Vallentinoys, à Grenoble, le 20 juillet prochain, pour leur « remonstrer les affaires et requérir et demander la somme contenue en la commission. »

Digitized by Google

çois, puis de Claude de Lorraine, et pour faire établir une transmission, en quelque sorte une communauté de titre, qui, par parenthèse, occasionne, chez la plupart des historiens, de fréquentes confusions entre ces deux frères, durant les dernières années de la vie de leur père.

Le roi croyait cependant n'avoir rien négligé pour assurer la bonne direction de l'État en la confiant aux soins du connétable de Montmorency, et surtout des princes lorrains dont les talents égalaient la faveur, et en appelant ainsi au gouvernement les hommes les plus capables de faire face, dans les conseils comme sur le champ de bataille, à l'heureux et puissant Charles-Quint, vainqueur de la ligue de Smalkalde, et aux efforts de l'Angleterre contre l'Écosse qu'elle voulait s'approprier pour la fondre en un seul royaume sous le nom de Grande-Bretagne.

En effet, le cardinal de Saint-André n'existait plus ; il avait péri, par un assassinat, victime de son antipathie pour une partie des nobles, de sa hauteur vis-à-vis des autres, de sa sévérité envers les réformés, surtout de l'illégale exécution du ministre Georges Wishart; et, depuis sa mort, la reine douairière avait pris une part considérable aux affaires. Elle tenait du sang qui coulait dans ses veines un attachement sincère pour la France qu'elle s'efforçait de servir en toute occasion. L'Écosse abattue tournait également les yeux vers cette puissance, la seule qui semblât pouvoir la relever ; et Marie de Lorraine encourageait cette disposition des peuples, en leur représentant que, pour obtenir l'efficace protection de Henri II, il fallait chercher à le séduire par l'offre de précieux avantages. De telles insinuations se firent facilement accueillir, à la faveur du ressentiment national; et non-seulement la main de la jeune reine Marie, âgée de six ans, fut proposée pour le dauphin, mais encore on convint d'envoyer cette souveraine-enfant à la cour de France où elle serait élevée.

Digitized by Google

En Italie, le pape Paul III se trouvait alors à la fois vivement irrité de l'assassinat de son fils, Louis Farnèse, duc de Parme, de l'aliénation de Plaisance qui en résultait, et embarrassé par les affaires du concile réuni à Bologne. Le cardinal de Guise, ainsi désigné jusqu'à la mort de son oncle le cardinal Jean, après avoir accompagné Henri II à son entrée solennelle dans Paris, avait été envoyé comme ambassadeur par ce monarque, en apparence pour protester de son attachement et présenter en son nom l'hommage d'obédience filiale[1] au saint siége, mais aussi pour rappeler avec éloquence les services que les rois de France avaient précédemment rendus à la cour de Rome, et offrir les secours du souverain actuel pour faire triompher l'Église des factions qui la menaçaient.

Arrivé à sa destination, le cardinal écrivit au roi le dernier jour d'octobre 1547; il lui rendait compte de son voyage, des honneurs avec lesquels le pape l'avait accueilli, lui avait remis de sa main le drapeau, l'avait logé, ainsi que le marquis de Mayenne, dans son palais, le plus près possible de sa chambre, le recevait en particulier au moment de son souper. Charles de Lorraine se louait de « n'avoir faute de compagnie, y ayant « trouvé une petite compagnie d'affectionnés François; il se « félicitoit de ce que le peuple romain parloit maintenant au- « tant françois qu'italien et scavoit du moins bien dire : Vive « France[2] ! »

Introduit dans le consistoire, le 15 décembre, le cardinal débute par l'éloge du feu roi, s'étend sur l'affection et le dévouement de son successeur pour l'Église et le pape[3], recom-

(1) Marlot, *Metropolis remensis historia.*

(2) Mss. de la ville de Reims, Lacourt, recueil de pièces, fol. 35.

(3) Dès le 16 novembre 1547, Henri II venait de confirmer la nomination, faite par le feu roi, du frère Mathieu Ory, pour exercer la charge d'un des inquisiteurs de France. Plus tard, le 6 septembre 1555, il

Digitized by Google

mandant en même temps au souverain pontife de s'opposer de bonne heure aux factions naissantes qui souvent, malgré leur faiblesse à l'origine, produisent des effets funestes, et lui indiquant, comme moyen le plus efficace à cet égard, le rétablissement d'une intime union avec le monarque très chrétien ; car « vous n'ignorez pas, très saint père, disait l'habile cardinal, « dans quelles extrémités une trop grande sécurité réduisit au- « trefois les papes Jean XIII, Grégoire VII, Pascal II et Alexan- « dre III, jusqu'à ce que leurs successeurs eussent, avec l'aide « des Français, recouvré leur ancienne autorité que les empe- « reurs avaient usurpée. »

Ce dernier trait était destiné à ranimer la haine du souverain pontife contre Charles-Quint, à faire tourner les débats que le concile soulevait journellement entre eux à l'avantage exclusif de la France et préparait l'accomplissement de la mission réelle, secrètement donnée au cardinal, d'entraîner le pape dans une ligue contre l'empereur.

Pendant son court séjour à Rome, Charles de Lorraine obtint de Paul III les autorisations nécessaires pour l'établissement d'une grande pénitencerie et d'une université [1] à Reims; il eut souvent occasion de voir Ignace de Loyola qui lui recommanda son ordre, alors naissant, et le pria d'en être le protecteur, demande qui fut agréée, dit-on, « avec une affec-

porta « au double la pension de trois cents livres ordonnée par lui en « faveur de Mathieu Ory, à raison de ses services en ladite fonction et « pour frayer aux dépenses des fréquents voyages exigés par ledit office « d'inquisiteur. » (Archives nationales, cartons des rois, 91.)

(1) La seconde de ces bulles ne fut enregistrée au parlement de Paris que le 30 janvier 1550, et ne put, par conséquent, avoir d'effet qu'à partir de cette époque. Par l'article premier de son arrêt, le parlement « a jugé « que les sacrées personnes de nos rois n'ont jamais esté et ne sont subjètes « aux censures de la cour de Rome, contre l'opinion des auteurs de la « nouvelle doctrine. »

Digitized by Google

« tion vraiment cordiale » dont le cardinal donna des preuves, à son retour, en proposant au conseil l'admission des jésuites dans le royaume et, plus tard (1573), en constituant lui-même une maison de cet ordre à Pont-à-Mousson.

Sur ces entrefaites, les Napolitains, irrités par l'établissement du saint office et par l'excessive rigueur de leur vice-roi, Pierre de Tolède, s'étaient soulevés contre la domination impériale, et Paul III, envisageant dans cette révolte un moyen favorable de se dédommager de la perte de Plaisance, n'épargnait rien pour engager Henri II à l'aider, par un secours de vingt mille hommes fournis pendant quatre mois, dans la conquête du royaume de Naples.

Le cardinal de Guise excitait de tout son pouvoir le roi à se prêter aux désirs du souverain pontife et exagérait, dans sa correspondance, la facilité probable du succès. « Quant à Na-« ples, écrivait-il le 11 novembre, le pape m'a dit que les por-« tes en étoient si ouvertes qu'elles devoient donner envie d'y « faire entreprise. Mais il faudroit savoir si nous pourrions « faire venir le grand seigneur en querelle avec l'empereur ou, « pour le moins, si, de lui ou du roi d'Alger, on pourroit « avoir quarante ou cinquante galères. Sire, il n'est pas croya-« ble la quantité de forusiens[1] qui est par deçà, tous ne de-« mandant qu'un aveu pour faire la guerre audit Naples, et « n'ai tous les jours autre offre sinon qu'ils vous supplient de « permettre qu'ils vous fassent leur roi. Les autres me disent « que, si vous ne voulez entendre à cette entreprise, que *vous « m'advouiez ou l'un de mes frères ; qu'ils me bailleront gens et « argent, et me mettront dans ledit royaume pour le bailler à un « de mes frères.* »

On peut juger si de telles offres faisaient impression sur l'es-

(1) Mot emprunté de l'italien *fuor-usciti*, émigrés.

Digitized by Google

prit du cardinal, et l'on voit déjà que, pour les réaliser, il n'hésitait pas à chercher les moyens d'établir une étrange alliance entre le saint siége et la Sublime Porte. Est-il besoin de remarquer à cette occasion que le zèle ardent des Guises pour la foi catholique était toujours disposé à se subordonner facilement aux intérêts de leur insatiable ambition?

De ce premier voyage à Rome, le cardinal de Guise sut tirer encore un avantage immédiat pour sa famille en négociant heureusement le mariage du duc d'Aumale avec la fille du duc de Ferrare. Il devait arriver chez ce prince dans les derniers jours de janvier 1548 « pour vuyder l'affaire de son frère, » et il écrivait de Rome, au roi, le 26 novembre 1547 : « Croyez, « sire, que moy qui en ce lieu n'ay aultre bien que quant je « recoys de vos nouvelles, je ne suis sans grant peine voyant « celles que tant souvent il vous plaist m'escripre arriver ainsi « longtemps après qu'elles sont dépeschées, et encoires que « depuis que je sois icy je n'ay reçeu response de rien que je « vous aye mandé, ce que ordinairement j'attans avec une « grande dévotion et s'il vous plaira point me commander de « m'en retourner, et si ma requeste très humble avoyt en cela « quelque puissance, je prendroys la hardiesse vous supplier « le vouloir ainsy et, après avoir passé par Ferrare et y con- « clure ce que j'ay charge de vous au faict du mariage de « monsieur Daumalle, il me semble que pour l'envie que j'ay « vous reveoir je ne mettroye guères à vous retourner..... Ne « pouvant vous céler que jamais roy n'eust plus grant réputa- « tion que vous avez en tout ce pays icy et mesmement en ceste « ville là où tousjours l'on s'étudie à le me faire cognoistre « l'affection que l'on porte à vostre service [1].

Henri II, de son côté, lui mandait, le 27 novembre 1547,

(1) Mss. Béthune, v. 8645, fol. 24.

Digitized by Google

au sujet de certains détails de sa négociation et de l'importante démarche qu'elle préparait : « J'envoyerai par de là, « pour mon lieutenant général, mon cousin d'Aubmalle qui « est, ce me semble, la meilleure élection que je sçauray faire « pour exécuter le surplus de l'entreprise. »

Le grand âge de Paul III (il avait quatre-vingt-dix ans) rendait toutefois difficile la conclusion de la ligue désirée par le roi auquel le cardinal Farnèse, neveu du pape, faisait donner l'assurance d'une élection conforme à ses vœux, celle du cardinal de Lorraine par exemple, après la mort, présumée prochaine, du souverain pontife actuel. La réponse de Henri II sur ce point ne pouvait qu'être très agréable au cardinal de Guise, car « vostre oncle, lui écrivait le monarque, est un per- « sonnaige que j'aime et estime, comme vous sçavez, et ne « sçaurois avoir un plus grand plaisir que de voir la chose « disposée sortir son effect. A quoy vous persuaderez le cardi- « nal Farnèse de s'emploier vivement[1]. »

Les vœux des Guises ne se restreignaient plus, on le voit, à la jouissance des honneurs, à l'exercice du gouvernement en France seulement : il leur fallait des souverainetés en propre, une couronne, la tiare.

Cependant occupé de prendre toutes les mesures possibles pour être à même de soutenir les hostilités devenues assez vraisemblables contre l'Angleterre et l'empereur, Henri II rendait divers édits relatifs à l'état des gens de guerre[2], visitait, faisait réparer et approvisionner les places de la frontière. Comme il était passé de Bourgogne en Savoie, et au moment où il allait entrer solennellement à Chambéry, un différend

(1) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, ch. 22.

(2) Dans l'ordonnance réglant le service du ban et de l'arrière-ban, la signature du roi était suivie du contre-seing des princes du sang et des grands officiers, entre autres de celui des ducs de Guise et d'Aumale.

Digitized by Google

assez vif s'éleva entre Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, premier prince du sang, depuis roi de Navarre, et François de Lorraine, duc d'Aumale. Vendôme, accoutumé à marcher toujours le premier après le dais du roi, et seul de son rang, fut surpris de voir le prince lorrain prendre place à sa main gauche. « Mon compaignon, dit-il aussitôt, tenons-nous rang en « ce pays-ci? — Oui, monsieur, répond d'Aumale, et plus « qu'en aultre pays de France : car estant cestuy-ci de nouvelle « conquête dont je suis gouverneur et lieutenant-général pour « le roy, sa majesté veult monstrer à tous les Estats d'iceluy « en quel estime il a ceste province et m'a commandé de mar- « cher ainsi.—Je le dy, mon compaignon, réplique Vendôme, « parce que tout ce que pourroit faire le chef de vostre maison « seroit d'estre en ma main. — Je le pense bien, monsieur, « reprend d'Aumale, mais hors du royaulme vous seriez après « lui, parce qu'il est souverain (duc de Lorraine) et que vous « ne l'estes pas, ains sujet et vassal de la couronne de France; « et monsieur de Lorraine ne tient son Estat que de Dieu et « de son espée. » Les ordres du roi intervinrent pour empêcher cette dispute d'aller plus loin, et le duc de Vendôme, quelque irrité qu'il fût, se vit forcé de souffrir François de Lorraine au même rang que lui.

Les rapports entre les princes du sang et les Guises n'étaient cependant pas constamment dépourvus de confiance et de familiarité. Le même roi de Navarre et le cardinal de Bourbon remerçiaient le duc d'Aumale (7 et 14 mars 1548) « du bien, « honneur et recueil et du tant bon office de parent et amy » qu'il avait faits au comte d'Enghien et au prince de la Roche-sur-Yon, à leur retour à la cour[1]; le comte d'Enghien lui rendait grâces (29 juillet 1549) de ce qu'il était « cause que le roy

(1) Mss. Gaignieres, v. 350, fol. 141, 143.

Digitized by Google

« luy avoit faict don de mille escuz[1] ; » le cardinal de Bourbon avait prié son neveu le duc d'Aumale de lui écrire une fois par semaine, pendant l'absence du cardinal de Lorraine qui avait cette habitude[2] ; la duchesse de Nemours recommandait à François de Lorraine (4 avril 1548) les sujets de son fils en Genevois et en Faucigny pour qu'ils ne contribuassent pas avec ceux de Savoie « en toutes charges passées et advenir[3]. »

Les principaux seigneurs recouraient également à sa bienveillance, à son obligeant appui. Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, le remerçiait (1548) « de lui avoir faict cest « honneur que de parler de lui au roy[4] ; » Chabannes, baron de Curton, lui écrivait (17 juillet 1548) que « si force lui estoit « de prandre pascience, il finiroit ses jours en la pauvreté où « il estoit de laquelle il n'espéroit que prince de ce royaulme « le peust sortir sinon lui[5] ; » Claude de Gyé, dame de Bavay, lui mandait (26 février 1548) qu'elle plaçait en lui « l'espoir « de recouvrer sa fille que se meschamment et malheureuse- « ment luy avoit esté ravye par Rolle et ses complises[6]. » S'adressant à lui (22 février 1548), François de Rohan, seigneur de Gyé, disait : « Monsieur, je ne sache meilleur moyen pour « accomplir mon mariage (avec Renée de Rohan, fille de « Louis V, seigneur de Guémené) que de gratifier monsieur de « Guémené de quelque belle hacquebutte pour le plaisir qu'il « en reçoit, et pour ce, monsieur, que vous en aymez le passe- « temps et que vous en avez de belles et bonnes qu'on puisse « recouvrer, je vous supplieray bien humblement me vouloir

(1) Mss. Gaignières, v. 350, fol. 155.
(2) *Idem*, v. 420, fol. 8.
(3) *Idem*, fol. 27.
(4) *Idem*, v. 343, fol. 43.
(5) *Idem*, v. 350, fol. 59.
(6) *Idem*, fol. 135.

Digitized by Google

« faire tant d'honneur que de m'en donner une pour en faire « présent à mondict sieur de Guémené, et en récompense je « vous enverray du beurre de Bretaigne pour passer vostre « caresme, ou vous feray tel service qu'il vous plaira me « commander[1]. »

En effet, pour obtenir ou reconnaître les résultats heureux et très variés de sa puissante protection, on offrait de toutes parts au duc d'Aumale des présents de vins, de fruits, de confitures, d'ortolans, de chevaux, de chiens, d'oiseaux rares, ducs, faucons, gerfauts, dont les lettres d'envoi contenaient très souvent un second paragraphe exprimant des demandes de tous genres, soit de places jusqu'à celles de barbier du dauphin et « d'apoticaire[2], » soit de pensions ou de gratifications du roi. On l'invoquait même pour quelques arbres (quarante) à recevoir dans les forêts royales (de Blois).

Ainsi, entre autres, le connétable lui envoyait une de ses poules de Chantilly qu'il « pensoit que d'Aumale trouveroit « bonne[3]. » Le prince de la Roche-sur-Yon lui offrait (1551) un don, plus digne de lui, de quelques pièces d'artillerie, les unes *enfustées*, pour mettre sur chevalet, les autres *non-enfustées*[4].

D'Aumale se montrait, au surplus, accessible aux sollicitations de tous : un simple marchand de Troyes, nommé Nicolas Drouot, réclamait, par exemple, avec confiance, son appui pour rentrer en possession de laines d'autruche qui lui avaient été saisies à Mons en Hainaut. Richer, l'un des secrétaires du prince lorrain, lui écrivait un jour familièrement : « Vous sçavez, Monseigneur, que je suis le plus paouvre de voz

(1) Mss. Gaignières, v. 343, fol. 153.
(2) *Idem*, v. 404, fol. 125, v. 429, fol. 134.
(3) *Idem*, v. 350, fol. 19.
(4) *Idem*, v. 440, fol. 107.

Digitized by Google

« serviteurs, *riche* de nom, lequel vous pouvez faire d'une « simple parole *riche* de faict[1]. »

Entre les mains du duc d'Aumale le gouvernement de la Savoie était réuni à celui du Dauphiné[2] qui lui avait été confié depuis le 9 mars 1547, à la joie universelle de cette province heureuse d'avoir un protecteur aussi puissant, regardé comme le gage d'une sécurité et d'une prospérité inébranlables. Mais toujours occupé à la cour des affaires de l'État ou de celles de sa famille, François de Lorraine ne s'en absentait que pour exercer des commandements pendant la guerre, que pour aller parfois visiter ses domaines, et il ne résidait point dans les provinces dont il était gouverneur. Pour le maintien de son autorité en Savoie, il lui devenait donc souvent nécessaire de requérir des provisions du parlement de Chambéry, qui avait entériné ses lettres patentes; et ses représentants devaient « avoir l'œil aussi à défendre ses droits. » D'Aumale ne cessait d'ailleurs d'avoir les affaires du roi « en singulière re- « commandation et de s'occuper du soulagement de son pau- « vre gouvernement. » Aussi, une correspondance assidue le tenait, comme de raison, au courant de tout ce qui s'y passait, et il ne permettait pas qu'aucun objet de quelque gravité lui fût soustrait : témoignant avec sévérité son mécontentement aux agents coupables de négligence[3]. On retrouve encore aujourd'hui un nombre très considérable de lettres et rapports de ses lieutenants et des divers fonctionnaires, dont l'analyse

(1) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 125.

(2) Pour lequel il recevait un traitement de seize mille livres : celui de son frère Claude, marquis de Mayenne, n'était alors que de six mille et fut porté aussi à seize mille lorsque ce prince, devenu duc d'Aumale, fut nommé gouverneur de Bourgogne. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 270.) La Savoie fit en outre à François de Lorraine un don de dix mille livres. (Mss. Gaignières, v. 426, fol. 52.)

(3) *Idem*, v. 426, fol. 166.

Digitized by Google

longue et monotone roulerait presque exclusivement sur des détails d'administration locale ou d'intérêts privés, sans importance pour l'histoire, mais attestant les titres acquis par le duc d'Aumale à la reconnaissance des habitants, pour le bien qu'il leur faisait, pour « la bonne volonté qu'il lui plaisoit « journellement avoir pour la conservation de leurs droits, « priviléges et libertés[1]. » Parfois malheureusement il n'était pas à l'abri des faux rapports, non plus que des plaintes contre les abus commis par les délégués subalternes de son autorité. Il en recevait surtout des habitants de la vallée d'Aoste « qui « jamais n'estoient las d'en faire[2].»

Dès lors, canal de toutes les grâces, source de toutes les faveurs, objet de tous les ménagements, il voyait chacun briguer sa bienveillance et protester du désir de le servir; il voyait des souverains même se reconnaître ses obligés. Ainsi le roi de Navarre, lui faisant part de la naissance de son fils, lui écrira (22 septembre 1551) : « Puisqu'il a pleu au Seigneur « Dieu me faire tant de bien que de m'avoir donné ung filz, « ce sera pour estre compaignon du vostre comme nous avons « esté, estans jeunes et petits; » et (13 juin 1556) : « Je ne « veulx point douter que vous ne cognoissiez assez de quelle « perfection d'amitié je vous ay tousjours aymé[3]. » Octave Farnèse, à l'époque du mariage de son frère, remerciait le prince lorrain « en particulier, estant certain qu'il y avoit mys « la main pour leur advantage[4]. »

Les grands corps de l'État en agissaient de même vis-à-vis du duc d'Aumale. Le parlement de Rouen s'adresse et « a « recours » à lui (19 mars 1548) « comme à celluy qui tous-

(1) Mss. Gaignières, v. 424, fol. 92.
(2) *Idem*, v. 439, fol. 80.
(3) *Idem*, v. 351, fol. 65.
(4) *Idem*, v. 405, fol. 117.

Digitized by Google

« jours a eu ceste compaignye en singulière recommandation « dont elle le remercye très humblement[1]. » Le parlement de Bordeaux (24 juillet 1549) « connoissant que sans luy ne peult « estre remis en la bonne grâce du seigneur roy ne en sesdictz « estatz..... l'a bien voulu supplier avoir pitié de ceste pauvre « compaignie et vouloir intercéder pour elle envers ledict sei- « gneur[2]. » Le parlement de Paris (dernier janvier 1550) « se « recommande très humblement à sa bonne grâce et luy en- « voye une députation de trois membres pour les causes qu'ils « lui feront entendre et le supplie de leur donner audience[3]. » Le parlement de Dijon (10 juillet 1551) lui fait présenter « ses « très humbles recommandations, le mercye de ses bienfaictz « et le supplie leur faire avoir tels et semblables salaires » qu'a eus certaine commission du parlement de Chambéry[4].

Les seigneurs de la cour ne connaissaient point de mesure dans leurs témoignages de déférence à l'égard du prince lorrain. Brézé le prie de croire « qu'après monseigneur le « dauphin n'y a personne en ce monde de qui il soit plus « serviteur[5]. » « La faveur de vostre bonne grâce il vous plaist « me porter est si grande, lui écrit le maréchal de Brissac « (4 décembre 1550), que je ne me puis défier que ne me la « veuillez aussi bien prester pour ceux à qui je porte affec- « tion. » Et, dans une autre occasion (5 mai 1553), il lui recommande un de ses protégés « pour ce qu'il sçait, dit Bris- « sac, que je suis de voz serviteurs et que vous me faites cest « honneur de monstrer que vous me reconnoissez pour tel. »

La compassion du duc d'Aumale était particulièrement

(1) Mss. Gaignières, v. 347, fol. 69
(2) *Idem*, fol. 39.
(3) *Idem*, fol. 9.
(4) *Idem*, fol. 61.
(5) *Idem*, v. 136, fol. 78.

Digitized by Google

invoquée, toujours avec confiance et succès, en faveur des soldats souvent accablés de souffrances dans ces temps où la pénurie des finances ne permettait pas de pourvoir à leurs besoins.

Diane de Poitiers elle-même lui adressait ses propres protégés.

Comme on le savait « bon et secourable, » il lui parvenait des réclamations multipliées, quelquefois contre l'inexactitude de Henri II à tenir ses promesses. C'est ainsi qu'entre autres Maugiron, commandant en Dauphiné, se plaignait (21 janvier 1551) de ce que, « comme on l'avoit fait mort à la cour, le roi avoit « disposé de sa lieutenance et de sa compagnie, et ce n'estoit ce « que le roi avoit dit à lui prenant congé que, son décès advenant, « il auroit ses enfants pour recommandés pour l'égard de sa « dite compaignie. » Maugiron, se réjouissant d'avoir donné un démenti à ce bruit prématuré, protestait « se mettre en peine « de garder son estat le plus longuement possible, » et comptait au surplus que s'il venait à mourir « le bon plaisir du prince « lorrain feroit avoir ses enfants pour recommandés[1].

Dans une autre occasion, c'était la marquise de Saluces qui réclamait (8 septembre 1549) l'acquittement d'une dette de son mari dont les biens avaient été confisqués, donnés en principale partie à la grande sénéchale (Diane de Poitiers), et profitaient par conséquent au gendre de celle-ci, Claude de Lorraine. « Je ne veulx, écrivait-elle au duc d'Aumale, sinon ce « qui sera de vostre plaisir, ne user d'aulcun droict, ains après « les autres pertes, pour me conserver en vostre amytié et « bonne grâce[2]. » Ainsi que son époux, elle le remerciait « très « humblement de la singulière démonstration qu'il avoit faicte « dernièrement en leur grand besoin et de la bénévolence qu'il

(1) Mss. Gaignières, v. 421, fol. 115.
(2) *Idem*, v. 443, fol. 38.

Digitized by Google

« leur avoit tousjours portée..... le suppliant de voulloir con-
« tinuer en telz effectz et soustenir leur protection comme ils
« avoient en luy totalle confiance[1]. »

Telle était déjà dans le royaume l'immense position du duc d'Aumale autorisé ainsi à y affecter la qualité de prince dont il tenait l'état et la maison. Celle-ci comprenait effectivement des pages, un gentilhomme de la chambre, nommé M. de Hangest[2], un principal maître d'hôtel, M. de Crenay. L'officier chargé de la surveillance des écuries était appelé *grand écuyer* par les autres employés[3]. On a conservé les noms du sommelier Barthélemy, du valet de chambre Denis, des nombreux secrétaires indispensables, Myron, Brunet, Basdoulx, Richer, Marseille, Claude Millet, licencié ès lois et bailli de la ville de Guise.

Dans les lettres qui lui étaient adressées à cette époque, comme lorsqu'il fut devenu duc de Guise, le prince lorrain recevait toujours le titre de *monseigneur* (excepté des princes du sang, qui l'appelaient *monsieur*), et ceux de *vostre excellence* ou de *vostre seigneurie*. Pour obtenir de lui l'exemption de logements militaires en faveur de deux de leurs métairies, les religieuses de Bonneuil lui écrivirent même (1548) : « suppliant « très humblement *vostre haulte et puissante majesté et seigneurie*[4]..... »

Pour lui, il signait habituellement : « François de Lorraine; » mais aussi parfois, plus tard : « Le duc de Guize. » Un très petit nombre de ses lettres porte simplement le nom de « François, » à l'instar des souverains[5]; celles-ci sont, en général,

(1) Mss. Gaignières, v. 350, fol. 31, 33.
(2) *Idem*, v. 437, fol. 70.
(3) *Idem*, v. 431, fol. 125.
(4) *Idem*, v. 350, fol. 23.
(5) « L'abbaye de Saint-Arnould de Metz conservoit le sceau d'or de

Digitized by Google

adressées aux consuls et au parlement de Grenoble, dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur du Dauphiné[1].

En outre de ses devoirs et de son patronage public, le duc d'Aumale, comme exécuteur testamentaire du feu duc de Longueville, était quelquefois consulté relativement aux affaires du jeune fils de ce prince. Il s'occupait d'ailleurs des siennes propres avec soin, très minutieusement même, descendant jusqu'à des détails d'ameublement et correspondant avec ses gens d'affaires et ses marchands au sujet tantôt de la fourniture et façon d'une étoffe de damas cramoisi et argent, à dix écus l'aune, destinée aux rideaux de son lit, tantôt d'une acquisition de pierreries, « beau rubis, beau diamant et bonnes « perles, » de tapis de Turquie, tantôt d'un envoi de confitures ou de vins, de fromages « marsollins » et de saucisses de Bologne[2].

Il portait en particulier l'attention la plus constante et recevait des informations et des rapports très circonstanciés sur tous les objets relatifs à la chasse, tenant strictement à la conservation du gibier, et sur le bon entretien de ses écuries qu'il s'attachait, de préférence, à garnir de chevaux barbes, d'Espagne, « beaux, adroits et de service. » Il s'en procurait fréquemment de bons, de tous côtés, d'Afrique, de Turquie même par l'entremise de M. d'Avanson, ambassadeur de

« François de Lorraine, duc de Guise, donné en 1552. » (*Nouveau traité de diplomatique*, par deux bénédictins de Saint-Maur; Paris, Guillaume Desprez, 1759, tome IV, p. 21.) Les sceaux d'or, depuis Charlemagne, signes de la magnificence des souverains, qui les attachaient à des actes très importants, traités, etc, étaient quelquefois employés par les ducs de Lorraine dont la race ne voulait jamais demeurer en reste de prétentions et de faste.

(1) Berryat Saint-Prix, *Observations sur plusieurs lettres inédites de François et Henri, ducs de Guise.*

(2) Mss. Gaignières, v. 422.

Digitized by Google

France[1]. Pour marquer ceux qui lui appartenaient, il employa, dans la suite, un *patron* portant un Φ (phi grec), un D et un G, comme initiales des mots : François, duc de Guise. L'état des haras et de la race chevaline présentait-il quelque particularité, survenait-il dans quelque forêt un fait de vénerie remarquable, découvrait-on quelque gibier peu commun, il en recevait immédiatement la nouvelle. Tantôt on lui envoyait une *mue* de cerf de grandeur extraordinaire, tantôt des *massacres* trouvés dans les bois. Aussi possédait-il un riche *vol* de sacres, de gerfauts, de faucons *étourdisseurs* et *hagards*, et était-il estimé « l'homme en France le plus fort pour héron[2]. » La faveur d'obtenir quelques-uns de ses chiens et de ses oiseaux était avidement briguée. Son frère le marquis d'Elbeuf lui ménageait soigneusement un vautrait pour ses plaisirs[3]. D'après ses ordres, les oiseaux de la Grande-Chartreuse lui étaient réservés pour la belle saison[4].

S'inventait-il une nouvelle espèce d'arbalète, on lui en offrait aussitôt un modèle.

Il aimait encore à s'occuper de l'amélioration des objets de guerre ; il faisait fabriquer des rondelles, essayer des cuirasses, qu'il eût désiré voir à l'épreuve de l'arquebuse tirée à dix ou douze pas, rechercher des armes exquises, rares ou curieuses. Aussi, par exemple, lui adressait-on, de Montmeillant (27 décembre 1553), « un homme qui disoit avoir veu beaucoup de la « guerre en divers lieux et sçavoir un moyen et astrusse que « cent hommes en combattroient mille et les défferoient, » afin que le duc connût « les secretz qu'il disoit avoir en lar « millitaire[5]. »

(1) Mss. Gaignières, v. 418, fol. 1.
(2) *Idem*, v. 429, fol. 132.
(3) *Idem*, v. 420, fol. 43.
(4) *Idem*, v. 437, fol. 25.
(5) *Idem*, v. 406, fol. 61.

Digitized by Google

Nous avons été retenus sur ces détails par la pensée qu'on aime toujours à pénétrer avec les grands hommes dans les moindres particularités de leur existence intime, non-seulement pour les mieux connaître eux-mêmes, mais parce que notre orgueil, ébloui par les qualités qui les placent à distance de nous et qui semblent les élever à des régions sublimes, trouve aussi son compte en recherchant, comme une saisissante antithèse ou comme une flatteuse affinité, par quels fils ils se rattachent à la nature ordinaire et comment ils participent ou de nos faiblesses, ou du moins de nos traits habituels et indestructibles.

A l'époque qui vient de nous donner lieu de faire cette halte dans le cours des événements, la compagnie d'hommes d'armes du duc d'Aumale l'avait précédé en Savoie où elle devait tenir garnison, et où elle se laissait aller à de blâmables actes d'indiscipline. Quoiqu'il ne cessât de veiller de loin à la défense de cette province ainsi qu'à celle du Dauphiné, et entre autres aux fortifications de Briançon et de Montmeillant, sa présence était vivement désirée dans des contrées « où ja- « mais prince ne fut reçeu de meilleur cueur[1]. » On y avait confiance « en sa venue pour donner bonne provision[2] à toutes « choses. » Joan Caraciolo, en lui écrivant de Turin à cette occasion, s'en félicitait « pour estre des anciens serviteurs de « *sa maison d'Anjou*[3]. » Lui-même, de Doulevant, où il se trouvait encore le 21 mai, avait fait ses préparatifs, et envoyé en avant, dès le milieu de juin, ses équipages avec ceux du roi : confiant ses chevaux favoris et les plus beaux, *le mouton* et *la fleur de lis*, à la surveillance d'Antoine Fèvre, dit

(1) Mss. Gaignières, v. 437, fol. 124.
(2) *Idem*, fol. 138.
(3) *Idem*, fol. 150.

Digitized by Google

Mullet, son écuyer[1], chargé des dépenses de remonte, d'entretien des écuries et de la sellerie, ainsi que du principal soin du haras établi « sur un très bon pied » à Saint-Léger, de même qu'à Dourdan Verdellet présidait à la garde de la vénerie « riche en chiens blancs et gris. »

Tout le Dauphiné avait vu avec joie, on l'a déjà dit, le duc d'Aumale devenir son gouverneur. Le parlement de Grenoble adressait à ce prince, le 23 mai 1547, de solennelles félicitations; les États de la province lui allouaient un don de dix mille livres « bien marris que leur puissance ne se peust es- « tendre dadvantage. » Les espérances causées par sa nomination ne devaient pas être déçues; il prenait « à la cour de « grandes peines pour les affaires » du pays, et les commissaires des États lui en offraient des remerciements. En effet, par ses soins, la justice était strictement observée et rendue; les excès, auxquels se livraient plusieurs seigneurs avec une troupe de quinze ou vingt hommes, s'étant assuré une forte retraite au château des Allumes, en Bugey, furent bientôt réprimés; le service des postes s'améliorait. Le parlement n'avait que des actions de grâces à exprimer au duc d'Aumale (août 1547). Enfin, tels étaient « les grands biens et vertuz que la « renommée témoignoit de lui » que les consuls de Marseille lui écrivirent avec confiance (24 décembre 1547) pour lui recommander « la république de ceste ville et de les ayder à se « relever des torts faicts par la persécution de certains fer- « miers » d'un impôt nouvellement établi sur les esprits, drogues et aluns, objets principaux de leur commerce maritime et source presque unique de la prospérité de leur cité[2].

Les syndics et officiers municipaux de Chambéry l'appe-

(1) Mss. Gaignières, v. 437, fol. 100.
(2) *Idem*, 430.

Digitized by Google

laient « celluy par le moyen duquel ils se voulloient conduyre « et gouverner comme ayant en luy toute leur expérance[1]; » et ce fut une allégresse générale dans la province lorsque se répandit la nouvelle de la visite qu'il devait y faire avec Henri II. On comptait qu'il tiendrait les États[2] au mois de juillet : « la « meilleure réception possible » et l'accueil le plus empressé lui avaient été réservés.

Mais pendant ce voyage de Savoie des troubles sérieux éclataient dans l'Angoumois d'abord, à l'occasion de la gabelle, et se propageaient rapidement jusqu'à Bordeaux, sous la direction séditieuse de Lavergne (écartelé depuis), de Lestonnac et de Marquanan. Le connétable et le duc d'Aumale durent s'y porter en hâte avec deux corps composés de dix mille hommes d'infanterie et de mille chevaux. Le prince lorrain, sous les ordres duquel le roi avait placé le vidame de Chartres, ainsi que sa compagnie d'hommes d'armes avec quatre mille lansquenets et « force cavallerie[3], » prit sa route par l'Angoumois, le Poitou, la Saintonge, et trouva sur son passage des populations calmées, soumises, qu'il ne songea qu'à rassurer en leur faisant espérer le pardon de leur révolte. Sur sa réputation de magnanimité, on s'était réjoui dans ces contrées en apprenant que le roi l'avait « commis pour mettre ordre aulz choses mal « dressées[4]; » aussi l'implorait-on avec confiance en Poitou « ayant dans sa charité tout espoir et foi. » On lui amenait spontanément, à son passage, des secours en chevaux et harnois. Les habitants d'Angoulême lui offraient « la ville, leurs « biens et leurs vies pour le service du roi et le sien, » en le

(1) Mss. Gaignières, v. 436.

(2) Les États de Savoie lui eurent plus tard l'obligation du rétablissement de leur chambre des comptes. (Mss. Gaignières, v. 438, fol. 61.)

(3) Mss. Gaignières, v. 350, fol. 69.

(4) *Idem*, v. 443, fol. 94.

Digitized by Google

priant d'avoir « regard à leur affliction et pauvreté. » Les Bordelais même, sensibles à son indulgence, avaient envoyé d'avance vers lui, à Lusignan, pour lui proposer de le laisser entrer avec sa compagnie d'hommes d'armes [1]. Burye lui écrivait (dernier novembre 1548) : « Monseigneur, partie des princi-« paulx manans et habitans de la ville de Bordeaulx s'en vont « devers le roy pour le supplier très humblement qu'il luy « plaise avoir pitié d'eulx et les ouir en leurs doléances, et, à « ce qu'ilz m'ont tousjours dict et asseuré, leur entière espé-« rance est en vous. » Le parlement s'empressait de lui témoigner combien il était « joyeux de ce qu'il avoit pleu au roy « l'envoyer ès pais d'Angoulmoys et de Xaintonge pour appai-« ser l'esmotion faicte esditz pais et y mettre ordre. » Le baron de Ruffec le faisait implorer par l'entremise de sa tante l'abbesse de Fontevrault, sœur d'Antoinette de Bourbon, afin de prévenir les rigueurs du connétable contre les sujets de sa baronnie [2].

Effectivement Montmorency agissait tout autrement que son collègue, frappant Bordeaux de terreur et infligeant un châtiment rigoureux (26 octobre 1548) aux bourgeois reconnus les plus coupables. L'intercession de François de Lorraine valut cependant ensuite à d'autres l'adoucissement de plusieurs peines trop sévères prononcées par le connétable, et « cette « conduite commença dès lors à acquérir au jeune prince « l'affection des peuples qui s'augmenta tellement depuis, « qu'on peut dire qu'elle a été jusqu'à l'excès [3] » et « jusqu'au « point de leur faire oublier la fidélité due au roi [4]. »

(1) Mss. Gaignières, v. 327, fol. 293.
(2) *Idem*, v. 350, fol. 77, 93.
(3) Valincour, *Vie de François de Lorraine*.
(4) Dauvigny, *Vie des hommes illustres*.

Digitized by Google

Henri II, durant cette expédition, entretenait une correspondance très active avec le duc d'Aumale, lui donnant communication de toutes les affaires, de toutes les nouvelles, dans des lettres « si amples » qu'à peine celles des secrétaires d'État avaient-elles à les compléter, et n'épargnant aucune forme de satisfaction quant à « la manière dont il arrangeoit les choses « en Saintonge. » « Le roy se contente fort de vous, lui écri- « vait le cardinal de Guise (Charles), et suis bien trompé si « nous ne sommes en sa bonne grâce. »

Le monarque adressait aussi au duc d'Aumale et au connétable des informations en commun, leur annonçant, entre autres, qu'il venait de recevoir du roi de Navarre une visite dans laquelle il s'attendait, « en grant dévotion, » à essuyer des reproches de la part de ce dernier dont la colère s'était « tou- « tefoys refrédye et changée en les plus doux propos, » de façon qu'il en avait été quitte à bon marché, lui « ballant seule- « ment quinze mille francs tous les ans pour le couvèrement « de son réaume[1]. » Henri II les prévenait d'armements effectués dans tous les ports anglais, de vaisseaux probablement destinés à « détrousser nos navires marchans chargéz de vins « et autres marchandises retournant avec la flotte de Bor- « deaux, comme ils avaient faict cy-devant par plusieurs fois « et non-seulement au temps de guerre, mais devant qu'elle « fust déclarée. » Il les invitait en conséquence à ne laisser partir «aucun des susdits navires marchands» sans s'être préalablement bien informés de la force des Anglais sur mer et de la sûreté du passage.

Diane de Poitiers leur exprimait aussi son souvenir ainsi que ses félicitations sur le succès de leur voyage.

Quant à la correspondance du cardinal de Guise avec le

(1) Mss. Béthune, v. 8648.

Digitized by Google

connétable, elle était alors des plus amicales et renfermait même de bienveillants avis sur les plaintes de certains courtisans contre Montmorency[1].

En attendant et désirant son «brief retour,» le roi tenait encore le duc d'Aumale au courant de tout ce qui survenait dans les relations avec l'Espagne. Pendant le mois d'octobre entier et sur toute sa route, Henri II ne cessait d'écrire au prince lorrain de Chavanne, de Moulins, de La Charité, de Sancerre, approuvant ses mesures, la manière dont il accomplissait son devoir, mais lui recommandant néanmoins « l'arrestation des plus coupables. »

Avant de quitter Bordeaux, où d'après les ordres du roi ils laissaient du Lude comme commandant, le connétable et le duc d'Aumale passèrent la revue des troupes qui devaient rentrer ensuite dans leurs garnisons. Lorsque vint le tour de la compagnie de Vieilleville, remarquable par son nombre et par son éclat, ce capitaine fit ranger en bataille, dans une belle plaine, les six cents cavaliers qui la composaient, puis offrit à d'Aumale et à Montmorency un dîner aussi splendidement servi sous sa tente qu'il eût pu l'être à Paris. Le repas terminé, les hommes d'armes se livrèrent, avec une adresse admirable, à des exercices équestres après lesquels ils reconduisirent ces illustres convives jusqu'à une demi-lieue, au son de brillantes fanfares.

Le duc s'en retourna par Poitiers, recevant sur sa route des députés qui sollicitaient de lui l'exemption de la gabelle, qui offraient de payer au roi des sommes considérables pour se racheter de cet impôt, et dont les demandes furent couronnées de succès.

Durant le cours de cette délicate mission, François de Lor-

(1) Mss. Béthune, v. 8644, fol. 12.

Digitized by Google

raine venait de manifester hautement la bienveillance naturelle dont, au surplus, il donna de nouvelles preuves à toutes les époques de sa vie, en particulier lorsqu'il appuya et fit réussir, auprès de Henri II, les réclamations des habitants de Cabrières et de Mérindol qui, cruellement opprimés pour cause de religion par le parlement d'Aix, sous le règne précédent, invoquèrent et obtinrent la révision de leur procès par le parlement de Paris. Le noble caractère de ce prince se produisit avec un double éclat à cette occasion, car en même temps le comte de Grignan, ancien gouverneur de la province, injustement considéré comme auteur véritable du massacre de ces Vaudois du Comtat-Venaissin, et qui croyait ses ennemis dirigés par le duc de Guise, osa recourir ouvertement à sa loyauté qui ne lui faillit point. La réhabilitation de Grignan fut proclamée, et son nouveau protecteur lui procura même le commandement du Lyonnais. Mais plus tard, dans un témoignage de gratitude et de dévouement du comte de Grignan envers le duc de Guise, que par testament fait à Lyon, en 1557, il instituait son héritier universel « parce qu'il estoit sans en« fants et le dernier de sa famille[1], » les détracteurs du prince lorrain ne devaient pas manquer de chercher à puiser la preuve d'un marché convenu, d'une assistance intéressée. Et pourtant, ce qui semblait démentir leurs allégations, la comtesse de Grignan, après la mort de son mari, « s'employoit en ces af-

(1) Quoique ses biens dussent se transmettre par substitution perpétuelle aux femmes mêmes, et que son père, Gaucher Adhémar, eût, par testament, appelé à son héritage sa propre fille Blanche, à défaut de descendants mâles. (Aubenas, *Histoire de madame de Sévigné.*) Le 27 mars 1563, avant Pâques, entre Gaspard de Castellanne, neveu du comte de Grignan, et la succession du duc François de Guise, il intervint un jugement définitif du parlement de Toulouse, qui déboutait celle-ci de ses prétentions et adjugeait le comté de Grignan ainsi que toutes ses dépendances aux enfants de Blanche Adhémar. (*Idem.*)

Digitized by Google

« faires pour le service du duc de Guise, le mieux et si fidel-
« lement qu'il lui estoit possible[1]. »

Il est vrai que, dans le débat très vif suscité à ce prince, quant à la possession du comté de Grignan, la comtesse voulait lui donner toutes facilités et demandait en retour son appui pour pouvoir conserver elle-même la jouissance d'une terre de Diesme que son mari lui avait léguée, que les héritiers du comte, MM. du Puy Saint-Martin et d'Entrecasteaux, réclamaient contre elle en vertu de la substitution et dont trois huitièmes seulement paraissaient au premier président du parlement de Grenoble, Touchon, devoir leur revenir à ce titre. M. d'Entrecasteaux, au surplus, écrivait au duc de Guise, le 17 février 1559-60, pour lui témoigner le désir d'entrer en arbitrage avec lui comme avec un « des plus justes et plus « équitables princes de ce monde[2]. » Était-ce expression sincère, était-ce crainte de la puissance de Guise?

De son vivant, le comte de Grignan avait fait des réparations et augmentations à son château, « plus pour Guise et les « siens que pour luy-mesme... Le plus grand plaisir qu'il eust « en ce monde, estant quand il pouvoit avoir lettres ou nou- « velles du duc et de la duchesse[3] et faisant cognoistre journel- « lement qu'il s'assuroit entièrement et mettoit tout son appuy « en la bonté, bonne volunté, faveur et protection du duc de « Guise[4]. »

Ce ne fut pas d'ailleurs la seule donation de ce genre attirée au prince lorrain par les services que sa position le mettait à même de rendre. Quelques années plus tard, il reçut de M. du Roole le comté de Varay qu'un gentilhomme nommé

(1) Mss. Gaignières, v. 421, fol. 115.
(2) *Idem*, v. 425, fol. 128, 130, 136.
(3) *Idem*, v. 428, fol. 57, 87.
(4) *Idem*, v. 406, fol. 45.

Digitized by Google

Beaufort, cousin de ce dernier et se disant son héritier, fit mine de vouloir disputer au duc, afin d'obtenir quelque dédommagement [1].

A la suite de la récente pacification de plusieurs provinces, des fêtes brillantes eurent lieu à Lyon où se trouvait la cour qui, s'étant bientôt rendue à Moulins, y célébra les noces d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, fille et unique héritière de Henri, roi de Navarre. Cette cérémonie (fin d'octobre) ne précéda que de peu les fiançailles de François de Lorraine avec Anne d'Est, comtesse de Gisors, dame de Montargis, fille d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France [2], princesse « autant belle, sage et vertueuse qu'il y en « eust point au monde, » recherchée par Sigismond III, roi de Pologne, auquel l'adresse du cardinal de Guise et le goût natif de la duchesse de Ferrare pour la France firent préférer le duc d'Aumale.

« Les choses estant en l'estat que vous m'avez escrit, vous « en pourrez en bref desloger, avait mandé Henri II à ce der- « nier, en date de Moulins le 18 octobre 1548, ce qui me « donne espérance de vous voir plus tost que je n'espérois à « Saint-Germain-en-Laye où je pourray arriver environ le « quinzième du mois prochain, et là ce sera à vous à courre et « verra-on sy vous serez aussy gentil compaignon que mon « cousin le duc de Vendosme qui doit estre dimanche marié [3]. »

Le même jour et du même lieu, le cardinal de Guise avait écrit à son frère que sa future devait arriver à Grenoble le 24. « Elle est très desirée du roy et de toute la cour, ajoutait-il, « et on voudroit qu'elle pût estre arrivée pour assister aux « noces de M. de Vendosme et de la princesse de Navarre.

(1) Mss. Gaignières, v. 433, fol. 117.
(2) Fille du roi Louis XII.
(3) Mss. Gaignières, v. 465.

Digitized by Google

« Vous aviserez quant il vous sanblera que les affaires du lieu « où vous estes pourront endurer que vous vous en reveniez « affin que le roi vous mande qui trouvera très bon vostre « retour en poste[1]. »

Il n'arrivait de toutes parts à François de Lorraine que bonheur et que félicitations. « Mon filz, lui mandait, de Joinville, « le 25 septembre, le duc de Guise, j'ay congneu toutes les « despesches que vous avez fètes en tous mes affaires dont vous « avoys escript et donné charge, qui me faict bien congnoistre « que estes bons enffans et dont j'ay grant contentement et « plaisir[2]. »

Tandis donc que le duc d'Aumale accomplissait heureusement sa tâche par un habile accord de la modération et de la clémence avec l'appareil de la fermeté, Anne d'Est partait de Ferrare pour entrer en France au milieu des fêtes et des triomphes (octobre 1548). En annonçant au duc d'Aumale l'arrivée de sa fiancée à Turin, Vassé, qui le suppléait dans le commandement en Savoie, lui avait écrit familièrement : « Si est-ce, « monseigneur, que par le corps Dieu vous avez l'une des plus « belles et honnestes princesses que j'aye jamais veu. Et ay « paoure que des grâces et contentement que Dieu vous « donne en ce monde, il ne vous en pugnisse quelque petit en « l'aultre[3]. »

Élevée dans une cour polie et instruite, cette princesse, versée dans la connaissance non-seulement de plusieurs langues vivantes, mais aussi dans celle du grec et du latin, avait eu pour compagne d'éducation et pour amie intime de sa première jeunesse Olympie-Fulvie Morata, femme illustre par la pureté de ses mœurs, par son esprit, son érudition, ses écrits,

(1) Mss. Gaignières, v. 350, fol. 85, 87.
(2) *Idem*, v. 349, fol. 221.
(3) *Idem*, v. 328, fol. 25.

Digitized by Google

et qui mourut, peu d'années après, hors de sa patrie, dont son adhésion aux nouvelles doctrines religieuses la força de s'éloigner. Anne d'Est ainsi formée apportait en France des dispositions qui la rendaient capable de comprendre, de partager la situation de son époux, de servir d'utile et judicieux intermédiaire dans les nombreuses et diverses relations qu'il avait à entretenir, de lui prêter même un solide et consolant appui dans les moments de vicissitude de son éclatante carrière. « Excellente entre les autres en son rang; c'est ce qui la fit « choisir par honneur comme la plus mérante pour estre « dame d'honneur de la roine des lys[1]; » c'est ce qui fit dire d'elle, dans la suite, par le poëte Ronsard :

« Vénus la sainte en ses grâces habite[2];
« Tous les amours logent en ses regards;
« Pour ce à bon droit cette dame mérite
« D'avoir été femme de notre Mars. »

Elle se sentait donc heureuse et fière des liens qu'elle allait former.

Retenu loin d'elle pour le service de l'État, François de Lorraine lui avait envoyé, à Briançon, son gentilhomme de la chambre, d'Hangest, porteur de lettres qui la charmaient et dont elle adressait des copies à sa mère. Les présents riches et recherchés qu'elle recevait de son futur époux lui causaient de vives jouissances, assez nouvelles pour elle[3] et fort onéreuses

(1) *Oraison funèbre d'Anne d'Est*, par Séverin Bertrand.

(2) Cependant, dit-on, elle était « bossue; aussi lorsqu'elle figura dans « la ligue sous le nom de duchesse de Nemours, sa figure et son enthou- « siasme fournirent-ils des sujets de plaisanterie aux royalistes. » (*Dictionnaire historique*, édit. de Lyon, 1804, tome IX, p. 12, article de Jacques de Savoie, duc de Nemours.)

(3) De son côté, Anne d'Est fit, le 1er décembre 1549, une donation, assez illusoire, à Charles, cardinal de Guise, son beau-frère, probablement comme

Digitized by Google

pour le duc d'Aumale que ces dépenses forçaient à recourir à des avances et à des emprunts.

Anne d'Est voyageait lentement, « n'ayant pas accoustumé « d'aller par pays. » Accompagnée de madame de Parroy, de cinq demoiselles, de sa nourrice, d'un gentilhomme, d'un page, d'un aumônier, d'un clerc de chapelle, d'un médecin, de femmes et valets de chambre, de laquais et de palefreniers, partout sur son passage elle rencontrait l'accueil le plus honorable. Des présents « fort honnêtes, » consistant surtout en chaînes d'or, étaient faits aux principales personnes de sa suite de la part du duc d'Aumale qui voulait que sa jeune épouse fût « en bon « équipage » à son arrivée à la cour.

Tandis qu'Antoinette de Bourbon allait attendre sa belle-fille à Saint-Germain, afin de l'environner aussitôt des soins les plus attentifs « en prenant un train de divers passe-tems « pour la désennuyer tant par les champs que au séjour[1], » le duc de Guise, qui avait espéré « faire la Saint-Martin avec elle « à Dijon, » ayant « très grande envye et desir de la veoir, » s'était porté avec le cardinal Charles à sa rencontre jusqu'à Grenoble, où elle arriva le lendemain 27 octobre. Il n'épargnait pas la dépense pour défrayer « tout ce train de quarante bouches et de trente chevaux, » faisant des dons en argent aux valets et offrant de magnifiques festins à la princesse de Ferrare.

« Mon filz, nostre petite royne et toute sa compaignie se por- « tent autant bien qu'il n'est possible de mieulx, écrivait la

témoignage de reconnaissance de ce qu'il avait négocié son mariage, de « toutes et chacunes ses bagues, et joyaux de pierreries et orfévrerie qui « luy appartiendroient au jour de son décès, au cas qu'il n'y eût point « d'enfants de son union avec le duc d'Aumale. » (Archives de la maison d'Orléans, invent. de Joinville, v. II, fol. 389.)

(1) Mss. Gaignières, v. 311, fol. 33.

Digitized by Google

« duchesse de Guise à d'Aumale. Je l'achemine tousjours à pe-
« tites journées droict à Saint-Germain. Je vouldroys que vos-
« tre veaige fust bien faict et que celle qui sera vostre femme,
« sy Dieu plaist, en fussent aussy près pour vous veoir en l'es-
« tat que tant je desire[1]. »

Anne d'Est recevait en dot, en vertu d'un contrat de mariage dressé par actes successifs des 14, 26 août et 28 septembre 1548, à Ferrare et à Paris, cent cinquante mille livres pour la part qui pourrait lui revenir de l'héritage paternel et maternel. Par lettres patentes, datées de Saint-Germain le 25 décembre 1548, Henri II aliénait « du domaine dix mille livres « tournois de rente au prouffit du duc d'Aumale en faveur du « mariage de luy et de la princesse de Ferrare et en l'acquit de « la somme de cent cinquante mille livres tournois » que le roi devait au duc Hercule pour un emprunt fait par François Ier au feu duc Alphonse, lors de la campagne de Pavie, en 1525. L'enregistrement n'en eut lieu toutefois que le 4 mars 1549, car le parlement de Paris, « ayant mis en délibération l'entéri-« nement des lettres patentes du roy, trouva quelque doubte « et difficulté pour l'ypothèque du domaine et assiette desditz « cent cinquante mille livres, et à ces causes dressa quelques « remonstrances par escript qu'il envoya à monsieur le chan-« celier pour les faire entendre au roy[2]. »

Le mariage fut célébré enfin avec une grande magnificence le 4 décembre[3], après le retour de la cour, à Saint-Germain. Mais malgré cette brillante alliance, le duc d'Aumale éprouvait, à ce qu'il paraît, une gêne pécuniaire qu'il rencontrait de grandes difficultés à dissiper par des emprunts[4]. L'aurore d'un

(1) Mss. Gaignières, v. 349, fol. 149.
(2) *Idem*, v. 350, fol. 127; lettre du secrétaire Richer.
(3) P. Anselme; Moréri.
(4) Mss. Gaignières, v. 431, fol. 27.

Digitized by Google

bonheur nouveau semblait luire néanmoins pour lui, et le duc de Vendôme lui écrivait amicalement à ce sujet le 25 mars 1549 : « Quant au debvoir de bon mary que faictes à ce com-« mencement de mesnage, Dieu vous veille longuement conti-« nuer ceste bonne voulanté en laquelle toutesfoys je cuyd que « tous deux demourons si bien que l'on ne nous metra jamays « du nombre des mauvais marys [1]. »

Dans l'acte dressé à l'occasion de son mariage, François de Lorraine n'avait pas manqué de prendre parmi ses titres celui de duc d'Anjou, de même que, peu après, son frère Charles, s'attirant l'opposition de l'ambassadeur de France, essayait de se faire appeler cardinal d'Anjou à Rome, où il était envoyé pour participer à l'élection du successeur de Paul III. Tous deux agissaient ainsi pour le maintien scrupuleux des prétentions de leur famille descendant d'Yolande, fille de René d'Anjou, et « à cause du soin qu'ils mettoient toujours à affec-« ter de passer pour être de la maison royale[2]. » Leurs tentatives à cet égard étaient basées aussi sur les droits qu'ils ne cessaient de s'attribuer à la possession de la Provence; et, à défaut de ces avantages, beaucoup plus réels, les Guises, jaloux de toute espèce de priviléges, étaient du moins parvenus à obtenir de Henri II l'autorisation de conserver l'épée au côté en siégeant au parlement.

Les affaires extérieures se présentaient alors (1549) sous un aspect favorable au roi qui sut en profiter. Il réussissait, en trompant la vigilance des Anglais, à faire transporter en France la jeune reine d'Écosse remise, par la régente sa mère, entre les mains de Philippe de Brézé; et cette princesse, d'un

(1) Mss. Gaignières, v. 350, fol. 149.
(2) Valincour, *Vie de François de Lorraine.*

Digitized by Google

âge encore si tendre[1], d'attraits déjà si remarquables que Ronsard a pu dire d'elle :

« . . . . . Toute la beauté
« Près de la sienne est laide; et la mère nature
« Ne composa jamais si belle créature, »

arrivait, au mois d'août, à Carrières où se trouvaient les enfants du roi. Dès le premier jour, le dauphin et elle « avoient « esté, ainsi que l'écrivait Henri II au duc de Guise, aussy ap- « privoiséz ensemble comme s'ils se fussent cognus de long- « temps. » Douée des plus heureuses dispositions, Marie Stuart allait être élevée, presque toujours au château de Saint-Germain-en Laye, avec les enfants de France; sous les yeux du roi et de la reine qui, s'attachant à elle d'année en année, « la « voyoient fort volontiers et la menoient tousjours avecque « eulx en masque aux bonnes compaignies de ceste ville (Paris); « le cardinal de Lorraine (Charles) luy servant de gouver- « nante[2]. »

Marie de Lorraine rendait d'ailleurs à ses frères un compte exact et détaillé de ce qui se passait dans son royaume, implorant, par leur entremise, l'appui de la France, pour en arranger les affaires, et s'adressant dans le même but au connétable, qu'elle appelait « mon amy, » ainsi qu'à d'Humières auquel elle recommandait en même temps ses intérêts particuliers[3].

D'un autre côté, les embarras de l'empereur s'étaient

(1) Elle était née le 1er novembre 1542.

(2) Les soins que, pour ainsi dire, en cette qualité lui donnait le prélat étaient si assidus, qu'une nuit (août 1556) où sa nièce se trouva souffrante d'indigestion pour avoir mangé trop de melon, « aussitôt appelé, il accou- « rut en grande diligence. » (Mss. Gaignières, v. 423, fol. 3; v. 434.)

(3) Mss. Béthune, v. 8639, 8671.

Digitized by Google

augmentés en Italie, par la translation, contre son gré, du concile à Bologne, et en Allemagne par l'irritation que l'emprisonnement du landgrave de Hesse avait causée même aux princes du parti impérial.

Henri II jugeait donc à propos de saisir ces circonstances pour rompre avec les Anglais que ses troupes, sous le commandement de d'Essé, avaient déjà expulsés de l'Écosse et refoulés dans le Northumberland. Il préparait de nouvelles levées, faisait inspecter par le duc d'Aumale, dont l'importance croissait chaque jour, et par le connétable les forces disposées sur les frontières[1], et il attirait auprès de lui une nombreuse noblesse, sous prétexte de fêtes et de tournois, à l'occasion du couronnement de la reine. Cette solennité, qui s'accomplit à Saint-Denis le 10 juin 1549, avait été précédée (19 mai) par celle du baptême du duc d'Orléans, second fils de France, tenu sur les fonts par Constantin de Bragance, au nom du roi Jean de Portugal, par François de Lorraine, représentant le duc de Ferrare, et par Anne d'Est, pour sa belle-sœur la reine douairière d'Écosse. A la cérémonie du couronnement, la queue du manteau de Catherine de Médicis fut portée par le duc de Guise et le duc de Nemours, celles des duchesses de Guise et d'Aumale, par le comte de la Rochefoucauld et le vicomte de Turenne, et ces deux princesses présentèrent à l'offrande le pain doré et le vin[2]. Peu de jours après, les 16 et 18 juin, le roi et la reine firent successivement leur entrée à Paris, en grande pompe, entourés de tous les membres de la maison de Guise. Au tournoi, qui commença le 23 juin et dura deux semaines, le duc d'Aumale figura magnifiquement

(1) La compagnie du duc d'Aumale, forte de quarante lances, tenait garnison en Picardie; celle du duc de Guise, son père, qui en comptait quatre-vingts, était placée en Bourgogne.

(2) Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, c. 24.

Digitized by Google

comme un des douze tenants avec le roi, les princes du sang et les seigneurs « les plus apparents » de la cour. Puis de ces jeux guerriers, après lesquels voulant donner des témoignages de sa piété, Henri II ordonna, pour la « conservation de l'an-« cienne croyance, » une procession publique qu'il suivit lui-même et où le cardinal de Guise porta le Saint-Sacrment, on s'attendait à passer promptement à une lutte plus sérieuse.

François de Lorraine s'y tenait préparé. Il avait profité des avertissements de d'Elbène, « contraint, par la grande affec-« tion qu'il portoit à son bien en particulier, » de lui dire « qu'il falloit croire veoir longuement la guerre et prendre de « bonne heure toutes provisions nécessaires, » mais ajoutant d'autre part : « Si vous pouvez, monseigneur, conduire quel-« que accord raisonnable, vous gaignerez beaucoup plus envers « Dieu et envers les hommes que si vous eussiez gaigné deux « batailles[1]. » Tentes, chevaux, chariots, tous les équipages du duc d'Aumale se trouvaient donc en mesure dès le mois d'août 1549. Ce prince s'était même occupé de faire fabriquer un modèle de rondelle douée également d'une force propre à résister aux coups d'arquebuse tirés de loin et d'une légèreté portative[2].

Toutes choses disposées d'avance par ses soins et par ceux du connétable, l'armée rassemblée, le roi lui-même arrivé avec le duc de Guise et ses fils, Mayenne et d'Elbeuf, on marcha contre Boulogne. Les forts environnants furent réduits en peu de temps ; mais l'approche de l'hiver vint forcer les Français de se borner au blocus de la ville et d'en ajourner l'attaque au retour de la belle saison. L'ardeur était cependant vive dans leur camp. Le grand prieur, François de Lorraine, entre

(1) Mss. Gaignières, v. 431, fol. 64.
(2) *Idem*, fol. 31.

Digitized by Google

autres, manifestait la sienne en écrivant (25 janvier 1559) au duc d'Aumale, son frère aîné : « Je m'en vais cejourdhuy « essayer le harnois qu'il vous a pleu me donner lequel ne « sera prest et doré d'icy à huit jours, dedans lequel j'espère « si bien faire que vous en aurez bon contentement, et effacer « tous hommes d'armes de mon aage en ce royaume[1]. »

Durant ces délais, une rencontre de la flotte française avec celle des Anglais avait causé à ces derniers d'assez graves dommages pour qu'appréhendant en outre les embarras d'une guerre civile leur gouvernement désirât la paix. Elle fut conclue le 24 mars 1550, à condition que Henri II paierait quatre cent mille écus pour la restitution de Boulogne avec son artillerie et ses munitions complètes, tandis que, de son côté, le roi d'Angleterre ne pourrait attaquer l'Écosse au sujet des précédents débats et sans causes nouvelles. Six otages, dont faisait partie Claude de Lorraine, marquis de Mayenne, devaient être échangés des deux côtés en garantie des engagements respectifs.

Les plénipotentiaires anglais avaient d'abord élevé des prétentions bien différentes ; mais Henri II ne s'était montré nullement disposé à les admettre, et il écrivait même, à cette occasion, au cardinal de Guise : « Les Anglais glorieux, comme « ils sont de nature quelques nécessités qu'ils aient, ont fait au « commencement bonne mine à mauvais jeu pour faire leurs « conditions meilleures et plus avantageuses, et en cela je ne « leur veux rien céder ni laisser passer ; car je sçais bien où « ils en sont logés. »

Et pourtant le traité fut regardé comme très défavorable à l'État obligé de payer des sommes importantes pour rentrer en possession d'une ville qu'on aurait fini par prendre de vive

(1) Mss. Gaignières, v. 348, fol. 107.

Digitized by Google

force. D'amers reproches rejaillirent à ce sujet sur le connétable; et, afin d'atténuer la fâcheuse impression produite dans le royaume, la cour fit circuler le bruit d'un projet de mariage soi-disant convenu, en même temps, entre le roi d'Angleterre, Édouard VI, et la fille aînée de celui de France.

A la nouvelle de la paix, le cardinal de Guise répondait au roi que « comme longuement elle avoit été desirée, elle a esté « reçeue par ses serviteurs à Rome de telle joie et allégresse « que difficilement ils le pourroient exprimer et fêtée par des « feux de joie et festins pendant deux jours entiers. » Dans une autre lettre, il le félicitait sur la restitution de Boulogne et lui témoignait son désir d'être promptement de retour auprès de lui « pour lui pouveoir servir de chapellain à son arrivée en « l'église Notre-Dame de cette ville[1]. »

Des motifs plus sérieux faisaient souhaiter au cardinal de rentrer immédiatement en France. Il avait à se justifier, à dissiper un nuage alarmant pour son crédit. Il venait assez récemment d'être envoyé à Rome (novembre 1549), afin d'assister au conclave après la mort de Paul III, et il avait reçu du roi la désignation des candidats qui lui étaient agréables, « pour « le papat, » dans l'ordre suivant : « Messieurs de Lorraine « (Jean), de Ferrare, de Ridolphi, de Salviati, de Trani ou de « Monte et du Bellay, » dont les trois premiers étaient les plus recommandés. Or, le parti français, assez fort pour qu'on ne pût sans son consentement élire un pape, ne l'était pas suffisamment pour faire prévaloir son vœu. « Sur ce que les cardi- « naux étaient entrés au conclave vingt-neuf jours après la « mort du pape sans attendre davantage, les cardinaux fran- « çois pas encore arrivés, M. d'Urfé, ambassadeur de France, « déclara 1° au maître de cérémonie, 2° aux six cardinaux

(1) Mss. Gaignières, v. 328.

Digitized by Google

« députés que les François arriveroient sous huit jours, et y « joignit une protestation contre toutte élection que l'on y « pourroit faire en leur absence. Il paroît que cette protesta- « tion ne fut point regardée comme insolite ou insultante.

« Il paroît que le roi lui avoit recommandé de ne point « baiser les pieds du pape s'il n'étoit pas un de ceux qu'il desi- « roit, mais d'attendre les ordres qu'il lui donneroit lors- « qu'il sauroit celui sur lequel le choix seroit tombé. A quoi « M. d'Urfé répondoit au roi qu'il avoit grande raison, que « moins il rechercheroit les papes plus tôt ils les trouveroit, « d'autant plus qu'ils ont plus besoin des rois que les rois « n'ont besoin d'eux[1]. »

Cependant à force de ménagements et de brigues, le cardinal Monte avait été nommé. Il ne figurait pas en première ligne, il est vrai, dans les indications du roi, et son élection fut reprochée au cardinal de Guise qui, blessé de voir méconnu ce qu'il considérait comme un succès, composa une *apologie* de sa conduite dans cette affaire. Soixante et douze jours de délibération détruisaient, selon lui, l'accusation de hâte excessive, et la juste estime dont jouissait Monte, compris d'ailleurs dans la liste royale, écartait toute supposition de légèreté. Le nouveau pape, au surplus, s'était engagé formellement à observer certains articles particuliers dans la fixation desquels Charles de Lorraine croyait « n'avoir rien oublié « pour faire entièrement son devoir[2]. » Pendant le conclave, en effet, il avait trouvé moyen de faire sortir, par un trou pratiqué dans la chambre du cardinal du Bellay, une lettre renfermant des nouvelles pour Henri II. « Les cardinaux fran- « çois et les italiens agissent convenablement, y disait-il, et si

(1) Mss. de l'Arsenal, Mémoires du duc de Guise, v. I, fol. 65.
(2) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 272.

Digitized by Google

« l'empereur n'a fait pape, suivant son intention, ce sera au « cardinal de Ferrare et à ceux qui l'ont suivi que le roi le « devra[1]. » En adressant, avant de quitter Rome, des représentations au souverain pontife sur l'indécence qui régnait dans les bains publics de cette ville[2], le cardinal de Guise pensait avoir, jusqu'au dernier moment, fait usage et fourni la preuve d'un crédit dont il ne doutait point auprès du saint siége et qu'il ne pouvait supporter l'idée de laisser s'affaiblir à la cour de France.

La conclusion de la paix qui avait rendu le calme à l'Écosse devait permettre à la reine douairière de satisfaire (septembre 1550) le désir qu'elle nourrissait depuis longtemps, de visiter sa famille et sa patrie. Des desseins politiques à concerter avec ses frères s'ajoutaient assurément au motif si plausible de revoir sa fille. Le marquis de Mayenne, passé temporairement en Angleterre comme otage, avait déjà profité de la cessation des hostilités pour se rendre auprès d'elle en Écosse et avait obtenu d'Édouard VI l'autorisation de libérer, en traversant ses États, les prisonniers français, écossais et espagnols qui s'y trouvaient.

Le roi et la reine de France commandèrent qu'à Dieppe, où tous ses frères attendaient son débarquement, Marie de Lorraine fût reçue d'une manière digne de son rang, et ils l'accueillirent eux-mêmes à Rouen avec la plus grande distinction. Mais, en dépit de tant d'honneurs, le voyage si souhaité par cette princesse ne pouvait plus procurer à son cœur une jouissance complète ; la paix était survenue quelques moments trop tard pour lui permettre d'embrasser encore une fois son père. Effectivement, comme il revenait de

(1) Mss. de la ville de Reims, Lacourt, recueil de pièces, fol. 40.
(2) Marlot, Histoire ecclésiastique de Reims, Mss., v. 3.

Digitized by Google

Boulogne, pendant le cours de la négociation, et à la suite d'un petit séjour à Fontainebleau avec la cour, Claude de Lorraine, « très plein de gloire, de renom et de beaux-faits[1], » saisi d'une maladie violente, le 10 février, s'était fait conduire de Montargis, le 20 du même mois, dans son château de Joinville où il arriva, le 17 mars, accompagné de son épouse, et où le duc d'Aumale le rejoignit. Là les progrès du mal étaient devenus si rapides que le duc de Guise avait terminé patiemment et pieusement son illustre carrière, à l'âge de cinquante-trois ans, entouré des soins d'Antoinette de Bourbon, de son fils aîné, du marquis d'Elbeuf et de maître Jean Fisseux, son chirurgien, le 12 avril 1550, jour même où le roi envoyait encore un exprès pour savoir de ses nouvelles.

Ce messager était aussi chargé de remettre au duc d'Aumale deux lettres très amicales de la duchesse de Valentinois et une autre de Henri II, dans laquelle le monarque lui communiquait la substance des rapports reçus depuis son départ de la cour « tant du costé de l'empereur que du costé « d'Angleterre[2]. »

Le sieur de Rancé ayant été dépêché aussitôt par François de Lorraine auprès de la reine douairière d'Écosse pour l'informer de leur malheur commun, selon « ce qu'il en avoit veu « et cogneu lui-mesme, pendant dix ou douze jours et selon « l'avis des médecins[3] après l'incision faicte du corps : Je ne « vous dirai poinct, avait répondu Marie à son frère, quelle « douleur j'en ressens, estant asseurée que le sçavez par vous-« mesmes, ayant perdu le meilleur père que jamais enfant « perdit ; mais moy, qui suis sans mary et sans père, n'ay plus

(1) Brantôme.

(2) Mss. Gaignières, v. 121, fol. 5.

(3) Morlette, Claude de Beaune, maistre Bastien de Bar, un médecin de Troyes et les deux médecins ordinaires de la famille.

Digitized by Google

« recours, après Dieu, qu'à vous, messieurs mes frères, et « principalement à vous qui estes nostre chef, vous priant « m'avoir en recommandation non comme sœur, mais comme « fille, et pareillement mes enfans. »

La résignation chrétienne, le calme et l'aménité des propos du duc de Guise, au milieu des plus vives douleurs, n'avaient pas cessé un instant d'être admirables. Il passait le temps en pratiques de dévotion, entendant chaque jour la messe, puis des exhortations religieuses, récitant des psaumes et des prières[1]. La vertueuse Antoinette de Bourbon, qui veillait continuellement à son chevet, ne le quittait que pour assister à des processions destinées à implorer sa guérison. Sur le point de mourir, le duc de Guise était sorti de son lit pour recevoir, avec le plus grand recueillement, le saint viatique que lui apporta solennellement le doyen de Saint-Laurent, puis, s'étant bientôt recouché : « S'il plaist à Dieu, s'écria-t-il, je pars pour aller le « rejoindre ainsi que ses saints. »

Peu de moments avant de rendre le dernier soupir, il avait dit à sa femme : « Je ne sçay si celluy qui m'a donné le mor- « ceau pour mourir est grand ou petit, mais quand il seroit là « présent et que je sauroye son nom, je ne le nommeroye ne « accuseroye; ains je prieroye pour luy et luy feroye du bien, « et luy pardonne ma mort d'aussi bon cœur que je prie mon « Sauveur me pardonner mes péchéz. »

(1) A la bibliothèque de l'Arsenal il se trouve (Théologie, n° 273) un livre d'Heures de Claude, premier duc de Guise, probablement « exécuté « par quelque excellent artiste de cette époque, » mais que l'on ne suppose pas italien. Ce superbe manuscrit est remarquable par de nombreuses lettres capitales richement ornées et par de charmantes miniatures. Le dessin se rapproche beaucoup de ceux de Victor Cousin qui lui-même imitait le Primatice. Les armoiries, entourées du collier de l'ordre, peintes au bas de la plupart des miniatures, ont pour supports deux aigles colletés de couronnes ducales auxquelles sont suspendues des *doubles-croix* (‡), alors déjà, à ce qu'il paraît, adoptées par les Guises.

Digitized by Google

Ces solennelles quoique généreuses paroles, appuyées par les bruits qui circulèrent alors, par le souvenir de la jalousie que les courtisans avaient portée au premier duc de Guise, par l'oraison funèbre[1] de ce prince que Claude Guilliauld, docteur en théologie, prononça à ses funérailles, par l'inscription placée sur son cercueil[2], accréditèrent l'opinion, non toutefois positivement consacrée par l'histoire, qu'il avait péri victime du poison. Mais quelle main venait de le verser? Par quel ordre ou par quel complot avait-il été préparé? En l'absence de tout indice certain, y aurait-il quelque motif de s'arrêter à la vague supposition que l'auteur de la mort du duc de Guise eût été un affidé de l'empereur, un Génois venu en France pour surveiller les démarches entreprises par ordre de la république dans le but d'obtenir de la protection de Henri II les moyens de résister au parti de Ferdinand contre lequel on doutait peu que le duc de Guise ne dût engager le roi à prêter son appui à Gênes?

Du moins l'exclamation suprême de Claude de Lorraine déposa une profonde et sombre impression dans le cœur de ses fils dont son courage, ses talents, sa continuelle et prudente

(1) « . . . . O quelle perte faisons-nous de veoir arraché du pommier « des vrais princes plantéz au jardin lilyal du très chrestien royaume de « France par telle manière un fruict qui encores estoit pour durer en force « et en vertu! . . . Et qu'entendez quel il s'est monstré en sa dernière « maladie par un antéchrist et ministre de Satan infligée et telle par les « médecins cogneue qu'estoit engendrée de poison et intoxication. . . . . « Lesditz médecins n'y cognoissant la cause sinon que fust quelque qualité « occulte vénéneuse. » (Très excellent enterrement de Claude de Lorraine duc de Guise; Paris, 1550.)

(2) « Cy gist très haut et très puissant prince Claude de Lorraine, fils « du roy René de Cicile, en son vivant duc de Guise, qui trépassa le 12 « avril l'an 1550 à Joinville par poison. » (Voir l'appendice à la fin du volume, pièces justificatives n° VI, procès-verbal d'ouverture des caveaux de l'église du château de Joinville, le 13 avril 1738.)

Digitized by Google

ambition avaient placé si haut l'existence et qui se sentaient sans doute dignes d'un tel père, comme aussi peut-être disposés et aptes à le venger. Le duc de Guise, de son côté, voyait ses enfants assez grandement établis, l'importance des deux aînés se trouvait déjà suffisamment constatée, pour qu'il pût être tout à fait rassuré quant à l'éclat des destinées futures de sa famille et éprouver, en descendant dans la tombe, la satisfaction complete de ses vœux, à la fois comme père et comme prince lorrain. Après s'être choisi la France pour patrie, il avait su la servir, la défendre, en captiver l'affection; il ne laissait à sa race que peu de progrès à tenter, et certes celle-ci était de trempe à ne point faillir dans mission.

« J'ay avec incroyable regrèt entendu le trespas de feu mon « cousin vostre père et m'a esté nouvelle très desplaisante; et « affin que plus aysément vous le puissiez porter, pour la con- « solation que vous recevrez icy, je vous prie me venir trouver « le plus tôt que vous pourrez et faire ce voyage de Picardie « avec moy, » avait immédiatement écrit le roi à l'aîné des fils du duc de Guise.

« Son trespas, mandait Montluc, à la duchesse d'Aumale, « le 20 avril, feust amer à tout le monde..... Tant s'en fallut-il « pourtant que ses parents, amys et serviteurs deussent pleurer « pour lui que plustost on debvoit ung chascun être grande- « ment consolé qu'il eust obtenu tout ce que par la bonté de « Dieu eust sçeu demander [1]. »

Ce prince s'était, pendant sa vie entière, montré libéral à l'égard de ses serviteurs, très charitable envers les malheureux, prenant soin des orphelins, pourvoyant aux dots des jeunes filles pauvres, distribuant des secours, des grains dans les temps de disette, empruntant même à ses domestiques

(1) Mss. Gaignieres, vol 430, fol. 115.

Digitized by Google

quand l'argent lui manquait pour faire des aumônes. Il se plaisait aussi à encourager les savants et les artistes. Les vices contraires à la sobriété et à la tempérance lui étaient en horreur. « Fort modeste en son vivre et en ses habits et dont la « famille sembloit plutost un monastère religieux que la cour « d'un haut prince, » quoique plusieurs tables abondamment servies y fussent toujours ouvertes aux gentilshommes qui l'entouraient ou le visitaient [1], il pratiquait la religion [2] avec piété ; il « fonda une messe de *Requiem* en musique qui se chantoit « tous les lundys de chaque semaine » après sa mort, et, pénétré du repentir des écarts de sa jeunesse, pour se punir il portait constamment au haut du bras gauche un cercle de fer qui lui déchirait les chairs. Aussi, dans son oraison funèbre, Claude Guilliauld l'appelle-t-il à différentes reprises « *trimé-* « *giste*, c'est-à-dire très excellent chrestien. »

La chasse était pour lui un exercice favori, auquel il excellait et qu'il considérait même comme propre à préparer le corps aux fatigues de la guerre, ce qui fit donner souvent à ses enfants, par les protestants, ses ennemis jurés, le sobriquet de « fils du fauconnier. » Il prenait également un soigneux intérêt au bon entretien de son écurie, et, dès l'enfance, il ressentit pour la musique un goût qui dura autant que lui-même.

(1) Il avait en effet près de lui une véritable et assez nombreuse cour composée d'officiers, de gentilshommes, de chambellans (MM. de Piépape et de Potrincourt), d'écuyers (MM. de Vandeney, du Grez, du Hamel, de Grammont, du Chastelet, du Mont-Saint-Père, de Saint-Belin), de maîtres d'hôtel (MM. de Morinville, de la Montagne), de pages, etc., ainsi qu'un conseil. Le sort de ceux de ces serviteurs qui, après la mort du duc de Guise, ne purent être admis à continuer leurs fonctions dans les maisons des princes ses fils fut assuré par de bonnes pensions.

(2) De concert avec Antoinette de Bourbon, il fonda le couvent des Bénédictines de Notre-Dame-de-la-Pitié à Joinville, et dota le chapitre de Saint-Laurent d'un revenu destiné à faire dire des messes.

Digitized by Google

Quant à son extérieur, Claude de Lorraine était bien proportionné, agile, remarquable par « un chef élégant, la face « bénigne, aornée d'un aspect digne de prince, qui resjouys- « soit les désoléz, donnoit espérance aux désespérants, et en- « hardissoit les défaillants de courage..... De son visage sortoit « quelque splendeur ou odeur dont le peuple sentoit et aperce- « voit de ce bon prince qu'il estoit comme un père du peuple[1]. »

Il avait coutume de dire qu'il appartient à un prince magnanime de vaincre ses emportements et d'être indulgent pour les personnes qui l'implorent, montrant aussi « de grandes indices « de sa piété envers les prisonniers de guerre, auxquels il ne « soufroit faire mal ny à qui que ce soit[2]. » « Vous vous trom- « pez, braves soldats, répétait-il souvent en s'adressant aux « troupes, si vous croyez que l'art de la guerre consiste plus « dans l'impétuosité que dans la réflexion et la prudence. » Aussi reçut-il de Charles-Quint l'honorable témoignage que rien n'avait mis plus d'obstacles aux maux que cet empereur voulait faire à la France que la constante sagesse et l'imperturbable vigilance d'un adversaire tel que Claude de Lorraine.

Ce prince avait été revêtu des titres de duc de Guise, pair et grand veneur de France[3], comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, baron de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, sénéchal héréditaire et gouverneur de Champagne, gouverneur de Bourgogne[4] et de Brie. Par sa valeur et ses talents il protégea plusieurs fois ces provinces contre les attaques de l'en-

(1) Oraison funèbre de Claude de Lorraine.

(2) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 1054.

(3) Il fut le vingt-cinquième personnage investi de cette charge et y succéda à Louis de Vendôme, prince de Chabannois, mort le 22 août 1526.

(4) Avec dix-huit mille livres d'appointements ou de traitement. (Portefeuilles de Fontanieu, 269.)

Digitized by Google

nemi voisin, et il les fit jouir des avantages continuels d'une administration équitable et bienveillante.

Malgré son zèle ardent et non moins intéressé, il faut le reconnaître, pour la foi catholique, il n'avait pas hésité à garantir le repos et la sécurité des habitants de la paroisse du Landeron, dans le comté de Neufchâtel, en confirmant de nouveau, par un sentiment de tolérance, leurs priviléges de liberté religieuse, lorsque des persécuteurs invoquèrent contre eux l'autorité dont il était dépositaire comme chargé de la garde des biens du feu duc de Longueville[1].

Pendant le cours entier de sa carrière plus remplie qu'étendue, le premier des ducs de Guise ne cessa de poursuivre un double but : triompher des ennemis, s'attacher la nation ; et il sut l'atteindre avec un succès dont les fruits allaient être recueillis et multipliés par ses habiles descendants.

Prévoyant sa mort prochaine et voulant prévenir tous débats de famille, dans un acte dressé le 2 mars 1550, à son passage par Paris pour se rendre de Montargis à Joinville, il avait partagé entre ses enfants, de l'avis et avec le consentement d'Antoinette de Bourbon, tant les terres qu'il tenait d'elle que ses propres possessions et ses titres. A leur fils aîné François étaient échus le duché de Guise, les baronnies de Martigny, Rumigny, Joinville, Éclaron, Ancerville, Monstier-sur-Saulx, la Ferté-Bernard, Sablé, le marquisat du Maine, en général tous les biens patrimoniaux situés dans la prévôté de Ribemont, les bailliages de Vitry, Bar, Sens, les sénéchaussées de Lambese et d'Orgon en Provence, et, de plus, quatre mille livres de rente sur le duché de Bar. Claude, marquis de Mayenne, avait reçu le duché d'Aumale y comprises la seigneurie de Launay, celle de Boves et la totalité des terres du duc et de la duchesse de Guise dans le bailliage de Caux en

(1) Mss. Béthune, vol. 8606.

Digitized by Google

Normandie. Le reste des biens paternels et maternels dans cette province, ainsi que les seigneuries d'Elbeuf, Groslay, Coquebeuf, Beauménil, composaient la part de René.

Ces arrangements, homologués par le parlement, avaient été ratifiés et garantis par le duc d'Aumale (François), dès le 8 mars, et annulaient en principale partie un codicille du 31 juillet 1549, par lequel Claude de Lorraine, réglant la forme de son enterrement au côté droit de la chapelle des princes du château de Joinville, avait exprimé la volonté que ses biens fussent « partis égallement entre ses enfants qui estoient du « monde, savoir : l'aîné, le marquis (Claude) et René, priant « les autres de se contenter du bien et moyen qu'ils avoient « d'en avoir, ajoutant qu'il donnoit seulement à l'aîné la coupe « d'or garnie de perles avec le cabinet des bagues, outre sa « part des meubles, à charge de le rendre tousjours à l'aîné « de ses enfants et aux aînés descendus de lui, sauf, y était-il « dit encore, que, si je meurs avant leur mère, j'entends que « tous les meubles luy demeurent, en la priant, après son dé- « cès, vouloir qu'il en soit fait comme dessus[1]. »

De l'union de Claude de Lorraine avec Antoinette de Bourbon[2] étaient issus huit fils : Pierre et Philippe morts en bas

(1) Archives de la maison d'Orléans, invent. de Joinville, v. II, fol. 381.

(2) « Dieu bénit tellement leur mariage d'un bon nombre d'enfants que « ce prince heureux d'avoir rencontré une si saincte et vertueuse prin- « cesse pouvoit estre comparé à ceux dont parle le roy-prophète au « psalme 127 :

« Ta femme sera de la sorte
« Dans les parois de ta maison
« Comme est une vigne qui porte
« Forçe bons fruicts en la saison.
« Et tes fils autour de ta table
« Arrangéz, beaux et verdissants,
« Comme la jeunesse agréable
« D'un plant d'oliviers fleurissans. »

(*Histoire catholique*, par le P. Hilarion de Costé.)

Digitized by Google

âge; François, désormais second duc de Guise, né à Joinville le 17 février 1519; Charles, bientôt cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, né à Joinville le 17 février 1524; Claude, duc d'Aumale, né le 1er août 1526, et qui eut le gouvernement de Bourgogne après son père [1]; Louis, archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, promu cardinal en décembre 1552; François, né le 18 avril 1534, grand prieur de Malte en 1549, et général des galères de France en 1557; René, marquis d'Elbeuf, né le 14 août 1536, d'abord gentilhomme de la chambre du roi [2], puis aussi général des galères après le précédent. Tous avaient si bon air que parfois François Ier, voyant entrer dans son appartement le duc de Guise escorté de plusieurs d'entre eux, lui disait en riant : « Vous n'avez pas peur « qu'on vous oste la cappe; » à quoi Guise répondait avec fierté que « qui l'entreprendroit courroit fortune d'y laisser la sienne « et que ces compagnons ne l'endureroient pas [3]. »

Claude de Lorraine laissait encore trois filles : Marie, née le 22 novembre 1515, qui épousa Louis d'Orléans, duc de Longueville, le 4 août 1534, et Jacques Stuart V, roi d'Écosse, le 9 mai 1538; Renée, abbesse de Saint-Pierre de Reims, née le 22 septembre 1522, et Antoinette, abbesse de Farmoustier, née le 31 août 1531. Une quatrième, Louise, née le 10 janvier 1520, mariée en premières noces à René de Nassau et de Châlons, prince d'Orange, et en secondes, le 20 février 1541, à Charles de Croï, prince de Chimay, duc d'Arschot, était morte le 18 octobre 1542.

Il avait eu aussi un fils naturel, Claude de Guise, abbé de Saint-Nicaise de Reims, puis de Cluny, auquel plusieurs histo-

(1) Par lettres du 16 juin 1550.

(2) Avec douze cents livres d'appointements. (Portefeuilles de Fontanieu, 269.)

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, ch. 26.

Digitized by Google

riens[1] ont inexactement attribué pour mère une fille du président des Barres, de Dijon, qui lui-même, d'après la date de sa naissance, n'aurait pas eu vingt ans de plus que son prétendu petit-fils. Ce dernier fut le sujet d'une satire sanglante dans laquelle le cardinal Charles se trouve aussi quelquefois attaqué. Gilbert Regnault, sieur de Vaux, bailli et juge de Cluny, la composa par vengeance : il professait la religion réformée, et Claude avait voulu le faire déposer par son frère[2], abbé de ce monastère. L'auteur pousse l'amertume jusqu'à refuser à dom Claude d'avoir tenu le jour du premier duc de Guise; il le suppose fils d'un palefrenier, neveu du bourreau de Langres, ce qui est faux, car les princes lorrains le reconnaissaient tous pour bâtard de leur famille; et il l'accuse, entre autres crimes nombreux, d'avoir empoisonné le cardinal Charles. Au surplus, quoique dom Claude de Guise fût doué d'un certain mérite pour l'administration, ses mœurs étaient si dépravées et son caractère si intolérant et si cruel, comme il le prouva lors du massacre de la Saint-Barthélemy, que les attaques auxquelles il est en butte dans cette légende, tout à fait injuste sur certains points, s'expliquent très facilement quant à leurs sources[3].

Des six princes survivant à leur père, les deux premiers, l'aîné surtout, ont été des personnages de la plus véritable supériorité; Claude, duc d'Aumale, homme d'expérience, digne d'estime, populaire parmi les soldats, quoique d'un mérite secondaire comparé à son frère François, fournit une carrière sinon très prospère, du moins honorable; Louis, plus occupé dans sa jeunesse des plaisirs que des affaires, dut à ses inclina-

(1) Entre autres le P. Anselme.

(2) *Bibliothèque historique* du P. Lelong; *Supplément aux Mémoires de Condé.*

(3) Dom Claude de Lorraine mourut le 28 mars 1612.

Digitized by Google

tions reconnues le surnom de *cardinal des bouteilles*[1]; mais devenu sérieux en prenant des années, et considéré même comme habile, « ç'a esté luy seul, dit Brantôme, l'unique et « le phénix sur qui le proverbe du feu roy François Ier a eu « pratique, qui disoit que les princes lorrains ressembloient « les coursiers du royaume de Naples qui estoient longs et tar- « difs à venir, mais venant sur l'âge ils estoient très bons[2]; » le grand prieur soutint sur mer, à la tête des galères, l'honneur du nom de sa famille; enfin, le marquis d'Elbeuf suivit, dans presque toutes les guerres, les traces de son frère aîné François; il épousa Louise de Rieux et devint chef de la branche la plus prolongée de la maison de Guise.

Quelques années plus tard ces six frères réunirent environ six cent mille livres de rente, provenant tant de leurs biens patrimoniaux que de biens d'église, de pensions et de traitements reçus du roi. Le cardinal Charles jouissait à lui seul de la moitié de cet énorme revenu. La fortune des Guises, soutenant ainsi l'accord parfait de vues qui existait entre eux, en faisait un faisceau formidable et la famille incontestablement la plus puissante du royaume.

La veuve de Claude de Lorraine survécut à son époux jusqu'à l'âge de quatre-vingt neuf ans. « Miroir de perfection, « princesse de rare vertu, de manière que le bruit commun a « duré jusques à présent que c'est une sainte[3], » admirable

(1) « Parce qu'il les aimoit fort et ne se mêloit guères d'autres affaires « que de celles de la cuisine... Mort le 24 mars 1578, son corps fut porté en « une chapelle de l'abbaye Saint-Victor-lèz-Paris dont il avoit été abbé « vingt-cinq ans. » (*Journal de l'Estoile.*)

(2) Opinion bien peu justifiée assurément par les exemples, déjà connus du temps de François Ier, que fournissaient Claude de Lorraine, son fils aîné, et ses trois frères morts dans les armées de ce monarque, après avoir constaté, au contraire, par de nombreux exploits, toute la verve et la précocité de leur mérite.

(3) Oraison funèbre de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, par le P. Jean Gontery.

Digitized by Google

par sa charité, sa patience chrétienne, son absolu dévouement au prince avec lequel elle ne cessa jamais d'entretenir la plus touchante union et dont, par réciprocité de confiance, elle reçut, à diverses époques, la procuration générale « pour agir « et besongner en toutes ses affaires, ainsi qu'il eût pû faire « lui-même[1]. » Elle se montrait en effet si attentive et si « com- « plaisante que mesmes elle avoit soin des chiens de chasse « ès-quels elle voyoit qu'il prenoit son plaisir, gouvernant sa « maison par grande œconomie et ses domestiques avec telle « authorité et douceur tout ensemble, que tout leur estoit loisi- « ble pourvû que vertueux et exempts de reproches. Fuyant « la cour[2] » où elle ne paraisait que rarement et, pour ainsi dire, quand elle y était obligée « à cause des grands offices de « son mary ou par mandement exprès, » entièrement consacrée à ses devoirs, chargée seule du soin de l'éducation de ses enfants qu'elle sut préparer aux grandeurs et à la gloire, cette princesse recherchait une retraite continuelle dans son château de Joinville.

Elle fut « employée par Henri II à mettre en bon ordre les « reliques de la Sainte-Chapelle, et pour tout honoraire ne « luy demeura qu'une petite partie de chacune, qui luy fut « accordée et enfermé le tout dans une très belle châsse d'ar- « gent doré, don qu'elle fit passer à Saint-Laurent de Join- « ville[3]. » Encore ne fut-ce qu'au mariage de Charles IX qu'elle

(1) Aussi, dès le 25 mai 1550, Henri II lui donna-t-il des lettres de garde-noble pour l'investir de « l'administration des corps et biens de « René monsieur de Lorraine, mineur d'ans, pour raison des terres et « seigneuries d'Elbeuf, de Saint-Gille, de Cribeuf, de Cléon, de la Heuze, « de Quatremarre, de Routot, de Groslay et de Beaumesnil venues et « échues audit mineur par le trépas de son père. » (Archives de la mai- « son d'Orléans, invent. de Joinville, v. II, fol. 406.)

(2) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 1054.

(3) *Idem.*

Digitized by Google

en fit la demande, en remplacement du manteau *royal* que le roi lui offrit : préférant pour elle-même ce joyau sacré à toutes les parures du monde. Ce fut aussi dans la même circonstance que, le monarque lui ayant laissé le choix du rang qu'elle voudrait occuper comme princesse du sang, elle répondit avec autant de dignité que de modestie qu'aucun rang ne pouvait être plus honorable pour elle que celui de son mari.

Toujours préparée à la mort, elle avait fait placer son propre cercueil dans la galerie qui conduisait de ses appartements à la chapelle où elle allait journellement entendre la messe, « affin que ce spectacle lui servît de rafraîchissement perpétuel « du jour de son trespas. » Elle ne portait que des vêtements de deuil et s'entourait d'avance de tous les objets nécessaires à ses funérailles [1], confectionnant elle-même chaque année des habits pour les pauvres qui devraient y figurer. La perte de ses fils n'excita point de larmes chez elle, mais au contraire lui inspirait des actions de grâces envers Dieu qui leur permettait de tomber « pour la gloire de son nom [2]. » Lorsque ses descendants jusqu'à la quatrième génération venaient lui offrir leurs caresses : « N'embrassez pas, leur disait-elle, mes petits « enfants, une terre, une cendre destinée à périr bientôt. Que « suis-je en effet si ce n'est une poussière sèche et aride [3] ? »

(1) Conformément à la direction de ses pensées, elle avait reçu de sa mère, en legs testamentaire (23 décembre 1539), « son grand Psautier, ses « grosses Heures avec le cilice et la corde qu'avoit coutume de porter feu « François de Bourbon, son père. »

(2) Le poëte Ronsard lui adressa les vers suivants, au sujet de la position de ses fils à la cour :

« Pareil plaisir la mère Phrygienne
« Reçoit ayant ses fils auprès de soy,
« Que tu reçois, ô mère Guisienne,
« Voyant tes fils tout à l'entour du Roy. »

(3) *Vita Claudii primi Guisiæ ducis*, Papyrio Massone auctore.

Digitized by Google

Après la mort de son époux, elle se voua entièrement au soin des pauvres, des malades, des orphelins, qui la surnommaient « la bonne dame, » distribuant de sa propre main, dans les temps de disette, du pain, du vin, des soupes, des salaires aux indigents, et elle acheva ses jours[1] dans la pratique de toutes les vertus. Elle unissait un sage discernement à la plus active charité. Pierre Doré, son confesseur, a rapporté qu'un jour quelques religieux s'étant présentés à cette princesse pour solliciter ses secours en faveur de leurs « maisons et monastères: » « Edifiez vos mœurs, leur répondit-elle, et j'édifieray « vos murs[2]. »

Le cardinal de Guise (Charles), ainsi que ses frères Louis, évêque d'Alby, et le grand prieur, se trouvant encore à Rome, tandis que le marquis de Mayenne était en ce moment près de sa sœur en Écosse, on avait, afin que ces princes pussent être de retour et y assister, retardé les funérailles de leur père jusqu'au 1er juillet. Ce jour-là, le premier duc de Guise fut, en qualité de fils de roi, inhumé avec une pompe véritablement souveraine, dont l'étiquette avait été approuvée en conseil par Henri II, dans l'église collégiale et paroissiale de Saint-Laurent[3] au château de Joinville. Les soins de sa veuve y firent ériger pour elle et pour lui[4] un mausolée en « marbre blanc

(1) Elle mourut le 22 janvier 1583.

(2) *Histoire catholique*, par le P. Hilarion de Coste.

(3) Fondée au commencement du douzième siècle, objet des bienfaits multipliés des seigneurs de Joinville, cette église avait reçu entre autres, le 1er mars 1503, de René II la concession de toutes les grosses dîmes des ban, territoire et finage de Dommartin-le-Franc (bailliage de Chaumont) et le droit de nomination à la cure de Dommartin, à la condition « que le « doyen et le chapitre de ladite église Saint-Laurent seroient tenus d'y « nourrir et entretenir à toujours deux enfants de chœur de voix non « muée. » (Archives de la maison d'Orléans, cartons de Joinville, 14, liasse 263.)

(4) L'épitaphe de Claude de Lorraine, rapportée par du Boulay, se ter-

Digitized by Google

« et noir, de jaspe, d'albâtre et de porphyre, l'un des plus ma-
« gnifiques tombeaux de France, orné de quantité de belles
« sculptures représentant les batailles et les rencontres et prises
« de ville où il s'étoit trouvé. Dessus la tombe estoient leurs sta-
« tues au naturel, gisant morts, et au dedans de la chapelle les
« quatre statues de marbre représentant les quatre vertus fort
« bien taillées, lesquelles soustenoient une corniche de pierre
« sur laquelle estoient des statues de marbre blanc, revestues
« chacune du manteau ducal, de monseigneur Claude de Lor-
« raine et d'Anthoinette de Bourbon à genoux, vivants. On y
« voyoit aussy le casque, l'espée et les gantelets dont il se ser-
« vist aussy bien que les esperons[1]. » Les bas-reliefs furent exécutés, dit-on, par des artistes italiens, Jean Picard, Dominique de Florence et Richiel. Sur le monument était gravée en latin une épitaphe[2] ainsi rapportée par du Boulay, héraut d'armes de la maison de Lorraine, dans le récit du « très excellent « enterrement » du duc de Guise : « A la mémoire de Claude « de Lorraine, très bon prince, ayant acquis le nom de père « de la patrie, pour l'insigne victoire qu'il remporta sur les « ennemis hérétiques, à Saverne, ville d'Alsace, et pour avoir « préservé les habitants de la Bourgogne et de la Flandre, qui « mourut de mort prématurée, à la grande douleur et au grand « deuil de tous. »

A la cérémonie des funérailles, où le docteur Claude Guilliauld prononça une emphatique oraison funèbre, Henri II se fit, ainsi que la reine et tous les princes et princesses du sang, représenter par des députés (celui du roi fut le sieur de

mine ainsi : *Anthonia uxor Borbonia marito incomparabili et sex filii pari pietate parenti optimè merito mœstissimè posuere.*

(1) Mss. de la Bibl. nat., cartul. de Joinville, suppl. français, 1054.

(2) Voir les épitaphes, appendice, à la fin du volume, pièces numéros 4, 5, 6.

Digitized by Google

Brissac, bailli de Caux; celui du roi de Navarre fut son maître d'hôtel, le sieur de Belzunce)[1]; tous les autres princes des maisons de Bourbon, de Lorraine et de Clèves ou y assistèrent en personne, ou, en s'excusant dans des lettres de condoléance, y envoyèrent des représentants. Le roi prêta les draps d'or. Le manteau qui couvrait le cercueil était, d'après la volonté du nouveau duc de Guise, parsemé de croix de Jérusalem. Vingt religieux de Saint-Urbain et de Montierender accompagnaient le corps et, selon le désir d'Antoinette de Bourbon, devaient remplacer les mendiants qu'il était alors d'usage de faire figurer aux obsèques d'un personnage considérable; il ne s'en trouvait pas moins à celles-ci deux cents pauvres, vêtus moitié de noir, moitié de blanc, portant des torches armoriées.

L'écu de Claude de Lorraine se composait de huit quartiers résumant les alliances, titres ou prétentions de sa famille, savoir : les armoiries 1° du royaume de Hongrie (burelé d'argent et de gueules); 2° de celui de Sicile (semé de France au lambel de gueules); 3° de celui de Jérusalem (d'argent à la croix potencée d'or et cantonnée de quatre croisettes de même); 4° de celui d'Aragon (d'or à quatre pals de gueules); 5° du duché d'Anjou (semé de France); 6° et 7° de ceux de Gueldres (d'azur au lion contourné d'or, couronné et lampassé de gueules) et de Juliers d'or au lion de sable, couronné, armé, lampassé de gueules); 8° de celui de Bar (d'azur, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or et deux bars de même), au centre desquelles était superposé l'écusson de Lorraine (d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, introduits dans ce blason à la fin du douzième siècle ou au commencement du treizième, alors seulement que Charles II, beau-père de René Ier, écartela, dit-on, de Jérusalem et de Naples); les ducs de Guise ajoutaient, pour brisure, un lambel de gueules en chef.

(1) Mss. Gaignières, v. 349, fol. 59.

Digitized by Google

Quant à la double croix, probablement formée d'après celle des armoiries de Jérusalem et qui devint plus tard le signe spécial et célèbre de la maison de Lorraine et de son parti, elle était, dès cette époque, reconnue pour son « enseigne qui « monstre superabondance de cœur fidèle à la déffense de « l'Évangile dont, comme Abraham eust augmentation de let- « tres en son nom pour sa grande foy, ainsi la famille lorraine « a eu augmentation de signes de croix pour leur fervent zèle « à la défension de la terre sainte. » Telle est l'explication ampoulée fournie dès 1550 par Claude Guilliauld dans l'oraison funèbre de Claude, duc de Guise, et qui veut dire que la double croix devait « monstrer que les ducs de Lorraine ont « esté doublement chrestiens, lorsque non contens de leur « pays, assis au cœur de la chrestienté, ils ont entrepris la « conquête de Hiérusalem et de toute la terre sainte à leurs « despans, s'en sont rendus maistres, en ont jouy longtemps, « et en sont morts roys paisibles[1]. »

On connaît la solution moins sérieuse, et moins satisfaisante encore, contenue dans une chanson huguenote composée postérieurement :

« Mais dites moy que signifie
« Que les ligueurs ont double croix?
« C'est qu'en la ligue on crucifie
« Jésus-Christ encore une fois. »

Résidence princière et suprême demeure des membres de la maison de Guise, l'historique château de Joinville n'existe plus maintenant : ordinairement inhabité, depuis plus d'un siècle il était presque tombé en ruines lorsque le dernier prince qui l'ait possédé, Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans,

(1) Hist. Mss. de la maison de Guise, par Fornier, vol. II, pompe funebre de Claude de Lorraine.

Digitized by Google

en vendit, par acte du 27 avril 1791, les matériaux, moyennant six mille livres, et le terrain, moyennant quinze cents livres, aux sieurs Berger et Passerat qui opérèrent sa complète démolition. Une chétive hutte de vigneron en signale aujourd'hui l'emplacement au sommet de la montagne qui domine la ville. Un édifice, d'assez vaste et solide apparence, nommé autrefois le *petit château* ou *le château d'en bas* et à présent *le grand jardin*, situé à la sortie de Joinville, non loin des bords de la Marne, rappelle seul l'ancien séjour des Guises, dont il fut une maison de plaisance, quelquefois habitée par eux.

« Logez-vous au grand jardin... Faites accommoder mon « cabbinet au jardin tout ainsy qu'il estoit quant jen suis « party, » écrivait le duc Henri de Guise à Catherine de Clèves, son épouse, dans l'automne de 1575[1].

La tradition qui s'y rattache en attribue la construction à Claude de Lorraine. Dans les écarts d'une jeunesse assez légère, ce prince, dit-on, passait de fréquents instants auprès d'une jeune fille charmante, sous un humble toit, au lieu nommé *la Viergeotte*. Instruite des infidélités de son époux, la belle et vertueuse Antoinette de Bourbon ne s'en serait vengée qu'en lui causant la surprise de trouver un jour la demeure et la toilette de son obscure maîtresse rehaussées par un luxe souverain. Claude, sensible à cette généreuse leçon, aurait alors voulu consacrer à celle qui la lui avait donnée, et près de l'endroit où il venait de la mériter, un élégant petit château tout orné des chiffres AT. (Antoinette) et C. (Claude) entrelacés et des devises : *Toutes pour une, là et non plus*, qu'il tenait de son père, qu'il porta aussi et qu'il transmit à sa famille.

Le *grand jardin* fut vendu à M. de Thossé, le 21 juin 1791, moyennant vingt-trois mille livres. Une seule chambre y fut

(1) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 25.

Digitized by Google

réservée, par acte sous seing privé, pour le dépôt des archives de l'ancien château, au prix d'un loyer annuel de *trois livres*[1].

Le souvenir des Guises est encore retracé à Joinville par quatre vieux portraits placés dans la salle du conseil de l'hôpital; et quant à leurs dépouilles mortelles, profanées et jetées pêle-mêle dans une fosse commune creusée secrètement, pendant la nuit du 19 au 20 novembre 1792, au cimetière cloîtré de l'ancien château, en vertu d'une mesure brutale du directoire du district, exécuteur des ordres du ministre de la guerre qui prescrivaient de recueillir le fer et le plomb consacré aux « sépultures fastueuses, » elles furent bientôt, par l'effet du mécontentement qu'un tel outrage aux restes des bienfaiteurs de leur cité souleva chez les habitants, exhumées de nouveau et transportées solennellement au cimetière public. Déposées dès lors en avant de la chapelle Sainte-Anne, fondée par un chanoine au temps de Ferry II, elles sont recouvertes, depuis le 13 septembre 1841, par une table de marbre noir, vieux et unique fragment, à ce qu'il paraît, du magnifique mausolée construit d'après les ordres d'Antoinette de Bourbon. Sous ce modeste abri reposent aujourd'hui, confondus par la vicissitude des choses humaines, les ossements des sires de Joinville, Jehan et Anselme son fils, de Ferry Ier de Lorraine et de Marguerite son épouse, de Ferry II et de Yolande d'Anjou, de Henri de Lorraine, évêque de Metz, de Claude et de François, ducs de Guise, de Charles, petit-fils de ce dernier, de Henri II de Guise, de Charles-Louis de Joyeuse, de François, prince de Joinville, tous trois fils du duc Charles, de Louis de Joyeuse et de Louis-Joseph de Lorraine, avant-dernier rejeton de la branche de Guise[2].

(1) Archives de la maison d'Orléans, cartons de Joinville 7, liasse 59.
(2) *Histoire de Joinville*, par J. Fériel.

Digitized by Google

La mort avait semblé vouloir enlever en même temps et le duc Claude de Guise et son frère le cardinal Jean dont l'habile et continuel concours seconda si puissamment, tant à la cour de Rome qu'à celle de France, la fondation de la plus haute fortune qui, depuis le temps des maires du palais, ait avoisiné le trône. Ce prélat revenait du conclave qui produisit l'élection de Jules III. Le roi avait mis à s'y gagner des voix, en opposition à l'influence de l'empereur, une importance telle que, faute de bénéfices vacants pour remplir immédiatement les promesses faites aux éminences italiennes, les cardinaux français s'étaient vus forcés de se cotiser et d'assurer, en attendant, des pensions qu'entre autres Charles, cardinal de Guise, et son oncle s'engagèrent à servir, le premier pour douze cents écus et l'autre pour deux mille. Jean de Lorraine, en traversant Lyon, y apprit donc, le 26 avril, le malheur survenu dans sa famille, « nouvelles, écrivit-il aussitôt à son neveu le duc « François de Guise, certes pitoyables et lamentables. »

Aussi, sans chercher à mettre sa mort sur le compte de la haine vouée par les protestants à sa maison[1], n'y a-t-il nullement lieu de s'étonner de ce qu'à la suite d'un coup aussi sensible et aussi imprévu il ait été presque immédiatement, comme il soupait à Nogent-sur-Yonne, frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba le 18 mai 1550[2].

L'un des derniers actes de la vie du cardinal de Lorraine avait témoigné de son zèle constant et éclairé pour les sciences et les lettres. C'était à ses vives sollicitations, appuyées de celles de son neveu, que venait d'être accordé l'établissement d'une université dans la ville de Reims. Le parlement de Paris

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. I, c. 27.

(2) A Rome, au mois d'avril 1548, le cardinal éprouva une indisposition qualifiée de catarrhe qui lui avait pourtant « faict revenir la moytié du « visaige ung peu difforme. » (Mss. Gaignières, v. 350, fol. 25.)

Digitized by Google

n'avait enregistré (30 janvier 1550) qu'après des lettres de jussion la bulle de Paul III, rendue à cet effet dès 1547, et encore avait-il fixé certaines conditions pour modifier les statuts de cette université dont le cardinal Jean de Lorraine n'eut pas la jouissance de voir le développement et les progrès.

La Providence avait peut-être résolu de consacrer par un trépas presque simultané[1] l'union qui régna si constamment et si avantageusement entre lui et son frère, et que les écrivains contemporains caractérisèrent, dans leur style mythologique, en comparant ces princes à Castor et Pollux. Leur place, au surplus, ne devait pas demeurer vacante, et elle allait même être plus que remplie par deux frères aussi, « la plus « heureuse paire de frères qu'on ait veu jamais[2]; » l'un guerrier accompli, héros magnanime, l'autre prélat habile, entreprenant, absolu, qui, en renouvelant l'exemple d'un accord de vues continuellement soutenu, en pratiquant cette utile et remarquable combinaison de l'homme d'épée et de l'homme d'église, particulière à leur famille et efficacement appliquée par elle à la politique et à l'ambition, réalisèrent une immense somme de faveur et d'autorité.

(1) Le cardinal fut déposé dans le même monument que son frère; mais, plus tard, ses restes, transportés à Nancy, reçurent leur sépulture définitive au couvent des Franciscains. (*Histoire ecclésiastique de Reims*, par Marlot.) — A l'occasion de la mort de leur oncle commun, la princesse Anne de Lorraine, adressant des témoignages d'affliction au nouveau duc de Guise, l'appelle, dans sa lettre, par une bizarrerie de formule de l'époque, ou par une familiarité habituelle, « monsieur mon serviteur, » et signe : « vostre humble cousine et bone mestresse. » (Mss. Gaignières, v. 349, fol. 7.)

(2) *La conjonction des lettres et armes des deux très illustres princes lorrains.*

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME.

FRANÇOIS DE LORRAINE,

DEUXIÈME DUC DE GUISE.

CHAPITRE I.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE, CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE, SON FRÈRE.

1550 — 1553.

La première génération de cette dynastie, sinon souveraine, du moins si brillamment épisodique, a disparu, déjà presque dépassée en grandeur par celle qui la suit et qui s'élève elle-même en raison inverse de la tête chargée d'une couronne graduellement rendue à peu près illusoire.

Les Guises dorénavant ne prendront plus simplement une part importante aux événements. Ils en deviennent inséparables; ils vont presque en former le centre, les faire rayonner autour d'eux; ils les dirigeront, ils les produiront, pour ainsi dire. Superbes tuteurs de roi, taillés par la nature en proportion de ce rôle dangereux et indéterminé, appelés à le jouer par l'incomparable persévérance de leur ambition, non moins que par le caractere orageux des circonstances, ils ne s'en

Digitized by Google

contenteront bientôt plus, et leur main audacieuse et ferme, habituée à tenir le gouvernail, voudra, par un instinct de race, se porter aussi sur le sceptre.

Leur majestueuses figures, isolées en quelque sorte par leur grandeur, font pâlir tout ce qui les entoure, trembler ce qui les approche, et leurs ombres mêmes, presque effrayantes quand on les évoque, ne se laissent mesurer encore aujourd'hui qu'avec un mélange d'admiration contrainte, de regrets involontaires, aussitôt combattus et dissipés par la réflexion; elles provoquent un contraste de sentiments chez la postérité, moins touchée d'ordinaire cependant des maux subis par les générations antérieures que frappée par la hauteur des caractères qui les leur ont suscités, juge trop impassible des faits anciens, presque toujours même portée vers l'indulgence pourvu qu'elle soit éblouie par l'éclatante application de facultés incontestablement supérieures.

Types mémorables, illustres fléaux de leur siècle et de leur pays, quels hommes que les Guises pour servir et défendre un État, mais aussi pour l'ébranler! surtout à une époque de transition, de souvenirs et d'espoir, où l'énergie individuelle pouvait seule former, pour l'action ou la résistance, un point d'appui que n'offraient plus les grandes existences féodales broyées sous les coups ombrageux partis du trône; où l'ardent besoin d'émancipation philosophique de l'esprit humain, sous forme religieuse, portait et par conséquent s'attirait les plus rudes attaques dans une lutte, mère, en quelque sorte, de toutes celles que se sont livrées, depuis trois siècles, des principes opposés, toujours approchant de plus en plus d'un immense et même but : la liberté dans ses divers et extrêmes développements

Et parmi tous les Guises domine ce François, « auquel on « connait bien peu d'égaux dans tous les pays, pour ce qui est

Digitized by Google

« du conseil, de la conduite et de la valeur militaire[1], » si justement consacré par le titre de *grand*, si habile à marquer glorieusement chacun de ses pas dans la carrière abrégée pour lui par un crime auquel, en succombant avec magnanimité, il fut peut-être redevable de n'être point arrivé jusqu'à la tentation de se rendre coupable lui-même et de n'avoir laissé sa mémoire et ses desseins exposés qu'à la calomnie ou, tout au plus, aux conjectures.

Illustré, depuis la campagne de 1542, par des exploits continuels, il a pu faire prévoir ce qu'il est destiné à devenir comme guerrier. L'affection, le dévouement de l'armée sont acquis à son audace, à son sang-froid, à sa générosité, à son noble maintien, à son urbanité, à ses dispositions officieuses. Une rare prudence, un caractère ferme et posé, une sagesse précoce l'ont, non moins que la faveur du monarque[2], porté au timon de l'État et mis en mesure de briller autant au conseil que sur les champs de bataille. Aussi, dans l'entraînement d'une confiance absolue, Henri II n'avait pas de secrets pour lui. En quelque lieu qu'il fût, François de Lorraine recevait communication de toutes les dépêches importantes, de toutes les nouvelles relatives aux affaires de l'intérieur comme à celles du dehors, et le connétable lui-même avait ordre de l'en informer avec exactitude.

Le nouveau duc de Guise[3] était d'une taille au-dessus de la moyenne; il avait le visage ovale, les yeux grands, la barbe

(1) *Documents historiques*, relation de l'ambassadeur vénitien Marc-Antoine Barbaro, page 13.

(2) Peu de jours après la mort de son père, le duc de Guise avait quitté Joinville pour accompagner Henri II à son entrée à Boulogne dont il reprenait possession.

(3) Né à Bar, le 17 février 1519, il prêta serment, le 12 octobre 1551, en présence du roi, qui tint ce jour-là un lit de justice au parlement de Paris; il fut reçu duc et pair et « monta ès hauts-sièges. »

Digitized by Google

clair-semée, blonde, de même que les cheveux, dans sa jeunesse, et tirant, plus tard, sur le noir; sa complexion tenait assez de la maigreur; son teint était presque olivâtre; tout son aspect annonçait la plus robuste santé.

Son éducation avait été, de bonne heure, dirigée dans le sens de la carrière des armes qu'il était naturellement destiné à porter, quoique par ses penchants modérés, prudents, réfléchis, il fût assez « amateur de paix[1] ; » et les premières notions de l'art de la guerre lui furent données par Sansac, gentilhomme angoumois, dont il tenait cette expression qui lui devint familière : *frappe le loup*, c'est-à-dire l'ennemi. Sa valeur effectivement le rendait terrible. Il y joignait le don d'entraîner le soldat par une facile et véritable éloquence militaire, de l'encourager par l'équitable distribution de ses récompenses, par la libéralité de ses présents, de le maintenir dans la discipline et de le protéger par son infatigable vigilance. Lorsqu'il se trouvait en présence de l'ennemi, Guise souvent, après avoir feint de se mettre au lit et avoir écarté les témoins, reprenait ses vêtements, puis, suivi d'un petit nombre de serviteurs affidés, inspectait les postes, visitait les sentinelles et s'assurait que le camp était à l'abri de toute surprise. De retour dans sa tente, il dormait alors, sans se déshabiller, jusqu'à l'aurore. Et pourtant, en temps de paix, dans ses habitudes privées, il accordait peut-être un trop grand nombre d'heures au sommeil[2]. Au goût prononcé qu'il ressentait pour les exercices équestres, pour tous les jeux guerriers, s'unissait, dans ses moments de loisir, une inclination délicate pour la musique.

Son aménité naturelle l'empêchait de s'écarter jamais de la

(1) *La conjonction des lettres et armes*, etc.
(2) *Vita Francisci Guisii*, Papyrio Massone Foresio auctore.

Digitized by Google

clémence et de la modération, soit dans la victoire, soit dans l'administration publique, « se faisant en lui-même, avec repos « d'esprit, sans aucune passion ni confusyon, ung petit recueil « des raisons et considérations qu'on doibt avoir sur telz affai- « res[1]. » D'un abord affable, toujours disposé à accorder ce qui lui était demandé, il se montrait simple, indulgent avec ses amis, ne tenant aucun compte de son rang vis-à-vis d'eux, bon et généreux envers ses serviteurs, en un mot, doué, au plus haut point, de la qualité « noble et louable entre les hom- « mes et singulièrement entre les princes d'attirer le plus « grand nombre d'hommes par obligation et bienfaicts[2]. » Dans sa famille néanmoins, la qualité d'aîné le rendait un objet d'égards et de déférence respectueuse dont ses frères et sœurs lui donnaient des témoignages jusque dans leur correspondance[3]; et lorsque les six frères étaient réunis à la cour, les quatre derniers venaient d'abord au lever du cardinal Charles, puis de là ils se rendaient tous cinq à celui de François qui les conduisait avec lui chez le roi[4].

Jamais, au surplus, maison puissante ne mit autant d'attentive activité dans l'expansion de son patronage; ne négligeant, pour rendre service, aucun soin, aucune recommandation, entrant dans tous les intérêts de fortune et d'établissement de chacun. C'est ainsi que, parmi d'innombrables traits de ce genre, Antoinette de Bourbon écrivait (de Joinville, en juillet 1563) à la vidame d'Amiens pour la prier d'autoriser le mariage de sa belle-sœur avec le sieur de Tranchellion, gentilhomme « de chez le Roy, » riche et brave officier, lieute-

(1) Mss. Gaignières, v. 440, fol. 17.
(2) *Idem*, v. 432, fol. 127.
(3) *Idem*, v. 420.
(4) *La conjonction des lettres et armes*, etc.

Digitized by Google

nant de la compagnie du prince de Joinville et gouverneur de Guise[1].

Les militaires, quel que fût leur grade, étaient particulièrement assurés de la sympathie du duc de Guise pour toutes leurs justes réclamations, pour les moindres détails relatifs à leur bien-être. Aussi, entre autres, la garnison du château d'Exiles s'adressait-elle une fois à lui pour « fayre fayre une garde « pour les pouvres souldars et quelque ordonnance pour le « boys à cause de froydures, car c'estoit chose impossible de « fayre la garde sans feu estant aux montaignes[2]. »

En raison de ses charges naturelles et de celles qu'il s'imposait volontairement[3], le duc de Guise, malgré sa grande fortune, se trouvait assez fréquemment, de même qu'à l'époque de son mariage, dans un état de gêne pécuniaire. Par exemple, en octobre 1551, il faisait acheter trente-huit corsellets pour les envoyer à Guise, et son trésorier Vyon, dépourvu de tous fonds pour les solder à maître René le *Perfumeur*, qui venait de les fournir, fut obligé de remettre à celui-ci de la vaisselle d'argent en « gaige et seureté de la marchandise[4]. » Et pourtant à cette même époque, où son crédit financier semblait si réduit, François de Lorraine recevait la proposition d'acheter la terre de Morvilliers, pour laquelle, lui disait-on, « homme « ne mettroit enchère sur la sienne, » et d'ajouter une autre acquisition à celles des aides de Provins et de Saumur qu'il avait faites l'année précédente[5].

La considérable étendue des biens du duc de Guise suscitait fréquemment, avec des particuliers, « avec le populaire,»

(1) Mss. Béthune, v. 8697, fol. 31.
(2) Mss. Gaignières, v. 403, fol. 21.
(3) Voir l'appendice à la fin du volume, pièce numéro 7.
(4) Mss. Gaignières, v. 403, fol. 68.
(5) *Idem*, v. 421, fol. 27.

Digitized by Google

avec des magistrats municipaux, avec les préposés des impôts, avec les officiers des eaux et forêts[1], des incidents, des difficultés, des procès dont la poursuite lui donna lieu de se former un conseil judiciaire et administratif; car, dans la régie si multiple de ses propriétés, ce prince avait même à apaiser parfois de sérieux débats entre ses propres employés.

Un rôle différent, mais parallèle, était réservé au cardinal Charles, moins âgé de cinq ans que son frère. Grâce à une certaine propension vers la douceur de mœurs, grâce à la vivacité, à l'étendue de son esprit, ce dernier prince avait pu, dans son enfance, acquérir une érudition solide et variée[2], une sûre et facile éloquence[3] que faisaient pleinement valoir les agréments de sa belle physionomie, la dignité de sa personne, la richesse de sa mémoire[4], et qui donna lieu un jour à Théodore de Bèze, « mettant le pied à l'estrier, en partant de Reims

(1) Mss. Gaignières, v. 139, fol. 21, 72.

(2) Il était très versé dans la connaissance du grec, du latin, de l'espagnol, parfaitement familiarisé avec la langue italienne, profond dans la science théologique, apte à traiter tous les sujets, particulièrement ceux qui se rapportaient à la politique.

(3) Les poëtes du temps le comparèrent souvent à Mercure, à cause de cette qualité; et ses talents précoces le firent appeler, en bonne part, *monstre de nature*, par le chancelier Olivier qui, selon l'esprit des écrivains contemporains, voulut même trouver dans le nom de *Carolus Lotaringus* les mots : *Orator gallicus unus*. Il est vrai que, par compensation, les ennemis du cardinal ne manquèrent pas, dans la suite, de tirer de *Charles de Lorraine* ces autres anagrammes : *renard, lasche le roi*, et *raclé as l'or de Henri*, par allusion à ses grandes richesses et à son administration des finances du royaume. Ils le nommèrent encore le cardinal de *la ruine* (au lieu de *Lorraine*).

(4) « . . . . . Le doux et beau parleur,
« Qui des hauts cieux avoit receu cest heur,
« Que plus que miel douce estoit sa harangue
« Qui découloit de sa diserte langue. »
(*Conjonction des lettres et armes*, etc.)

Digitized by Google

« où il venoit de conferer avec lui, de dire : Si j'avois telle « élégance que monsieur le cardinal de Lorraine, j'espèrerois « convertir et rendre moitié des personnes de la France à la « religion de laquelle fais profession[1]. »

Les avantages extérieurs du cardinal, entretenus par la tempérance, étaient en rapport avec l'élévation de ses facultés[2]. Le front largement développé, quoique son visage, assez brun et coloré, eût plutôt une forme alongée, le regard tour à tour riant et pensif, la taille haute, droite et bien proportionnée, la voix pleine et claire, sortant d'une bouche garnie de dents courtes, unies et serrées, tout révélait en lui la supériorité et commandait l'attention ou le respect[3].

Et tant d'heureux dons devaient, dans la suite, être mis au service de projets étendus, souvent blâmables, dans lesquels un ardent et rigoureux intérêt pour la religion intervint plutôt comme moyen que comme but.

Par une prudence, mêlée toutefois d'hypocrisie et de duplicité, et par le talent qu'il possédait, malgré son excessive parcimonie, d'inspirer à ses serviteurs une fidélité toute dévouée, le cardinal sut, en diverses occasions, parer les coups, déjouer les piéges de ses ennemis et força l'amiral de Coligny à dire de lui, au moment de la bataille de Dreux, en considérant les troupes royales prêtes à combattre : « Je redoute moins toutes « ces armes que le génie d'un seul prêtre. »

Il devait encore un de ses éléments de séduction et d'ascendant à la gracieuse et plaisante facilité de sa correspondance

(1) *Journalier faict à Reims par un bon bourgeois de ce qui se passoit en* 1560, *du temps des états d'Orléans.*

(2) « *Fuit pulchro aspectu, procera statura, capite omnibus eminente, facie oblonga, recto aspectu, fronte ampla et eminente.* (Pierre Frizon, *Gallia purpurata.*)

(3) *Conjonction des lettres et armes*, etc.

Digitized by Google

familière. C'est ainsi qu'écrivant (de l'Ile-Adam, le 4 mai 1554) à la duchesse de Nevers, pour l'informer avec empressement qu'il venait d'obtenir du roi, en sa faveur, l'abbaye de Notre-Dame de Nevers, qu'elle et son mari désiraient, il ajoutait par post-scriptum : « Guardés vous bien de faire une fille, mais « faictes nous ung petit prestre, et je vous aideray à le faire « honneste homme[1]. »

En effet, Charles de Lorraine se montra, toute sa vie, scrupuleux observateur des convenances dans la simplicité de ses habitudes personnelles, extérieures et pontificales. Entre autres mérites, à cet égard, on lui en a fait un de ne laisser paraître « dans sa demeure ni chiens ni oiseaux de chasse. » Il célébrait fréquemment la messe avec solennité; au dîner ou au souper il prononçait toujours, lui-même et en se tenant debout, le *benedicite* et les grâces; son exactitude à psalmodier au chœur était exemplaire, ainsi que son soin à servir les pauvres de sa propre main, ainsi que sa coutume de jeûner tous les vendredis, tous les samedis, et son usage de porter souvent une haire comme mortification[2]. Enfin il se faisait faire d'utiles lectures pendant ses repas et puisait son plus agréable délassement dans la conversation des savants, des littérateurs et des artistes.

Élevé d'abord près de sa mère, jusqu'à ce qu'âgé de dix ans il entrât au collége de Navarre où Jean Hennuyer, depuis évêque de Lisieux et premier aumônier du roi, alors sous-principal des *Artiens*, fut, en raison de ses brillantes études théologiques, choisi pour diriger celles de Charles de Bourbon et de Charles de Lorraine, ce dernier prince, à peine parvenu à sa dix-septième année, passait déjà pour « maistre dans les

(1) Mss. Béthune, v. 8633, fol. 122.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, ch. 16.

Digitized by Google

« écoles » et recevait de Ronsard l'hommage des vers suivants :

« Et ta vertu qui reluit
« Par les ans de ta jeunesse
« Comme l'or sur la richesse
« Et la lune parmi la nuit[1] »

Appelé à cette époque à la cour, où il continuait sérieusement ses travaux, s'entourant de jeunes gentilshommes chez lesquels il cherchait à encourager l'attachement à la religion et le goût du savoir, il s'y acquit bientôt l'estime générale et fut chargé de perfectionner l'éducation en même temps que de diriger la conduite du dauphin.

Nommé archevêque de Reims à l'âge de neuf ans, il n'était entré que le 26 avril 1538 en possession du diocèse, administré jusque-là par son oncle, le cardinal Jean; il n'avait pu qu'au mois de février 1545 être consacré archevêque, dans l'église du château de Joinville, par le cardinal de Givry, évêque d'Amiens, et qu'en mai suivant recevoir le *pallium*, dans la cathédrale de Reims, des mains du cardinal de Lénoncourt, évêque de Châlons. De retour de la cour où il venait d'être installé dans la dignité de chancelier de l'ordre de Saint-Michel, il avait enfin, le 6 décembre 1546, fait son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale, après avoir obtenu des indulgences pour tous ceux qui voudraient assister à sa réception en l'église métropolitaine.

Effrayé des progrès que faisait la réforme dans les campagnes de son diocèse, à la faveur de l'ignorance et de la vie déréglée des pasteurs, il avait déjà signalé son zèle par des édits rendus en synode diocésain, en 1548, et complétés en 1549, pour prévenir, par un meilleur choix des ministres du

(1) *Histoire ecclésiastique de Reims*, par Marlot, tome III.

Digitized by Google

culte et par le retrait de toutes permissions de non-résidence aux doyens, curés, vicaires soumis à sa juridiction, la propagation des doctrines de Calvin, cherchant aussi à ramener le peuple en frappant son imagination par le spectacle d'une remarquable procession célébrée annuellement le jour de Pâques, à quatre heures du matin, et en concédant d'abondantes indulgences par forme de jubilé.

Précédemment investi de l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, il venait d'obtenir (1550) la réunion du titre d'abbé de Saint-Remy de Reims à celui d'archevêque de la même ville où il faisait réparer et augmenter d'un grand corps de logis le collége des Bons-Enfants, pour y transférer les écoles ecclésiastiques de cette métropole, et qu'il venait de contribuer puissamment à doter d'une université. Il attachait une importance particulière à cet établissement[1] dans la persuasion qu'il en pourrait tirer beaucoup d'honneur et même un parti profitable à ses desseins, lorsqu'il y aurait lieu d'émouvoir les esprits et de tenter quelque entreprise[2], éventualités constamment présentes à son active pensée.

Intimement uni avec son frère, voué sans réservé à la fortune de ce héros, par une véritable « conjonction des lettres et armes, » le cardinal en assura[3], en partagea la puissance, sans disparaître, tant s'en faut, dans l'ombre d'une gloire aussi éblouissante et sans cesser, grâce à son habileté peu commune, de conserver, en présence d'un tel objet de comparai-

(1) L'érection en fut consacrée par une gravure emblématique. (Bibl. nation., cabinet des estampes.)

(2) De Thou, *Histoire universelle*, liv. VI.

(3) Claude de l'Aubespine pourtant, dans son *Histoire de la court de Henri II*, très défavorable aux Guises, il est vrai, écrit en parlant de ces princes : « Le duc de Guise grand chef de guerre et capable de servir sa « patrie si l'ambition de son frère ne l'eût prévenu et empoisonné. Aussi « a-t-il dict plusieurs fois de luy : *Cest homme enfin nous perdra.* »

Digitized by Google

son, un éclat qui lui fût propre. Charles de Lorraine eût été réellement doué d'une supériorité extraordinaire sans la violence vindicative qui, tout en ternissant son caractère, compromettait le succès de ses plans, et sans un enivrement et un orgueil dans la prospérité qui rendaient sa domination intolérable. A ce dernier défaut, et comme pour le compléter, se joignait chez le cardinal, en présence du danger, une disposition trop différente de la fermeté. Enfin on ne saurait taxer d'injustice les reproches sévères que ses instincts de cupidité ont attirés de son vivant sur sa personne et infligés à sa mémoire. Par la faveur de la duchesse de Valentinois, prétend-on[1], il avait « emporté tous les bénéfices de son oncle Jean de « Lorraine après son trespas qui estoyent grands, lesquels « joincts aux siens luy faisoient trois cents mille livre de rente, « s'estoit approprié tous les meubles de l'oncle qui estoyent « précieux, laissant toutes les debtes d'icelui, qui estoyent im- « menses, à ses créanciers pour y succéder par droict de ban- « queroute[2]. »

Grâce à de tels procédés, s'il ne se fondait pas une renommée de gratitude et de délicatesse, le cardinal se ménageait, à coup sûr, les moyens de subvenir à des splendeurs calculées et profitables, d'orner, d'une manière extraordinaire, cette grotte qui portait pour inscription dédicatoire : *Quiete et Musis Henrici secundi*, dans le parc du château de Meudon où, entre autres splendides résidences, il « traitoit naturellement ses « maîtres en souverains[3]. »

(1) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

(2) Le 2 juin, à Saint-Germain-en-Laye, furent données par Henri II des lettres « d'évocation et de renvoi de tous les procès et différends mûs et à « mouvoir pour raison des biens meubles, immeubles, arrérages et dettes « actives et passives du cardinal de Lorraine en la petite chambre des « enquêtes du parlement de Paris. »

(3) Ronsard, condisciple et hyperbolique panégyriste du cardinal son

Digitized by Google

Des trois princes remarquables qui naguère occupaient les trônes les plus importants de l'Europe, Charles-Quint restait seul alors (1550), et bien qu'ayant peu de souci à concevoir des effets d'une rivalité personnelle avec le voluptueux successeur de François Ier, il sentait que la diversion des Anglais contre Boulogne, annulée par le dernier traité, ne lui prêtait plus un utile secours. Il lui restait par conséquent encore beaucoup à redouter d'une puissance qui, à défaut de supériorité du monarque, se trouvait dirigée par l'imposant ascendant d'hommes de cœur, de génie, d'expérience dont véritablement l'un tenait l'épée et l'autre le trésor du royaume.

Cependant Montmorency, déjà avancé en âge, satisfait de ses actions passées, heureux de sa position actuelle[1], ne sem-

protecteur, mettant en scène deux pasteurs ou poëtes bucoliques qui arrivent au château pour célébrer la solennité des noces du duc Charles de Lorraine et de madame Claude de France, a dit, dans un chant pastoral :

« . . . Puis grimpant sur le dos d'une colline droite,
« Au travers d'une vigne, en une sente estroite,
« Gaignèrent pas à pas la grotte de Meudon,
« La grotte que Charlot (Charlot de qui le nom
« Est saint par les forest) a fait creuser si belle
« Pour estre des neuf sœurs la demeure éternelle !
« Sœurs qui en sa faveur ont mesprisé les eaux
« D'Eurote et de Permesse et les tertres jumeaux
« Du chevelu Parnasse, où la fameuse sourse
« Prit du cheval volant et le nom et la course,
« Pour venir habiter son bel *antre esmaillé*,
« Une *loge voustée en un roc entaillé.* »

Continuant l'éloge du cardinal, « le bon hôte des muses, » le poëte termine ainsi :

« Quelque part que tu sois, Charlot, pour ta *vertu*,
« En tes lèvres toujours savourer puisses-tu
« Le doux sucre et la manne, et manger tout ensemble
« Le miel qui en douceur à tes propos ressemble. »

(1) Le titre de duc et pair lui fut donné, en juillet 1551, comme moyen de tempérer la jalousie que lui inspirait l'influence des princes lorrains.

Digitized by Google

blait guère désirer rien de plus que d'assurer le repos de la France et le sien propre; tandis que le duc de Guise, au contraire, ardent et jeune, doué d'un esprit aussi flexible que solide, d'une diction piquante et persuasive, qui se prêtait également aux plus frivoles comme aux plus graves sujets, exerçait une influence immédiate sur le roi en s'associant à ses goûts pour la guerre et pour les plaisirs et en l'entretenant toujours avec adresse dans l'ordre d'idées qui lui était agréable. Ses conseils sur les affaires publiques devaient donc facilement prévaloir auprès du souverain dont ils tendaient à assurer l'honneur tout en favorisant une ambition qui vivifiait et développait même les éminentes qualités de Guise. Pour faire briller celles-ci et pour asseoir inébranlablement sa prépondérance déjà reconnue presque généralement par les seigneurs de la cour, par les princes mêmes, les circonstances politiques semblaient disposées de manière à lui ouvrir bientôt un vaste champ.

Si la guerre n'avait point encore éclaté en Italie, où, d'après l'impulsion belliqueuse donnée par les Guises, la France accordait sa protection aux Farnèses dont l'empereur convoitait l'État, c'est que ce prince était retenu par la volonté d'apporter auparavant un terme aux troubles religieux qui agitaient l'Allemagne et que l'annonce de la translation prochaine du concile de Bologne à Trente, ville soumise à la domination impériale, ne contribuait pas à apaiser.

L'électeur Maurice de Saxe désirait délivrer ou venger le landgrave de Hesse, et était sur le point de traiter avec Henri II. Ce monarque reçut même à Fontainebleau (octobre 1551) les envoyés des princes et des villes libres de l'empire et délibéra sur les réponses à donner à leurs propositions, énoncées par l'organe du comte de Nassau, dans un conseil auquel assistaient les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de

Digitized by Google

Guise, plusieurs princes du sang, plusieurs seigneurs, le connétable, les ducs de Guise, d'Aumale et de Nemours. Le roi résistant à l'opinion de Montmorency et adoptant celle de Vieilleville, qui lui représentait que les princes allemands agissaient « à la franche Marguerite » en voulant s'allier avec la France et obtenir son appui, accepta[1] l'invitation de prévenir les desseins connus de Charles-Quint en s'emparant de la ville impériale de Strasbourg et en « s'impatronisant le plus tôt qu'il « pourroit des villes qui appartenoient d'ancienneté à l'empire « et qui n'estoient de la langue germanique, savoir : de Cam- « bray, de Metz, de Verdun et autres semblables ; et qu'il les « gardast comme vicaire de l'empire auquel titre les susdits « princes estoient prets de le promouvoir à l'advenir, affin « que, par ce moyen, elles fussent ostées des mains et puis- « sance de l'ennemi, en réservant toutefois audict empire les « droicts qu'il pouvoit avoir sur les dictes villes. » Henri II fixa donc pour la fin de mars suivant (1552) la réunion, dans les environs de Joinville, d'une armée destinée à exécuter cette résolution dont un secret absolu devait jusque-là ménager le succès.

Le roi s'efforçait, vers le même temps, de décider Soliman à rompre la trève qu'il avait conclue, depuis peu, avec l'empereur et avec son frère, le roi des Romains, infidèles tous deux aux engagements pris envers le sultan. Le résultat ou, au point de vue de la politique française, l'inconvénient de cette trève était effectivement de laisser disponibles les forces auparavant rassemblées par Charles-Quint à dessein d'attaquer les Turcs.

(1) Conformément à un traité passé le 15 avril 1551, et que le roi ratifia à Chambord, le 15 janvier 1552, avec Maurice, électeur de Saxe, Georges-Frédéric, marquis de Brandebourg, Jean-Albert, duc de Mecklenbourg, et Guillaume de Hesse.

Digitized by Google

De telles démarches préparaient la réalisation des plans du cardinal de Lorraine qui, partisan de l'alliance et de la liberté protestantes au dehors, tandis qu'il se montrait rigide défenseur de la foi à l'intérieur, projetait à la faveur de ce double levier, en quelque sorte contradictoire, d'établir simultanément l'autorité de la France sur l'Europe et la toute-puissance du crédit de sa famille dans le royaume[1]. Combinaison har-

(1) Le poëte Ronsard, comme éloge du cardinal, a ainsi donné l'idée de l'énorme influence qu'il exerçait sur le gouvernement de l'État :

« En ce point tu soustins, presque dès ton enfance,
« Non des bras, mais d'esprit la couronne de France,
« Fardeau gros et pesant où l'on peut voir combien
« Ton esprit est subtil à la régir si bien.
« Icy viennent à toy les paquêts de l'Asie,
« D'Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie,
« De Flandres et d'Écosse, et bref des quatre bouts
« Du monde on vient à toy, tu fais response à touts,
« Et tu lis dans leurs cœurs leur secrette pensée,
« Avant que par la langue ils l'aient prononcée :
« Et ne peuvent tenir leur secrêt si couvert
« Que dès le premier mot il ne soit descouvert.
« L'un désire la paix, l'autre brasse la trève,
« L'autre alonge la guerre, icy le peuple eslève
« Le front contre son roy ; le roy ne veut icy
« Endurer qu'un subject eslève le sourcy.
« S'il faut faire un conseil, s'il faut qu'on fortifie
« Quelque brave cité que l'ennemi deffie,
« S'il faut en eschapper ou se mettre en danger,
« S'il faut avec présens gaigner un estranger,
« S'il faut garder la paix, s'il faut que l'on guerroie,
« S'il faut garnir un camp, s'il faut que l'on soudoie,
« S'il faut trouver argent, s'il faut faire une loy,
« S'il faut remédier aux abus de la foy,
« S'il faut de nos citéz corriger la police,
« S'il faut serrer le frein aux hommes de justice,
« S'il faut toute la France au conseil assembler,
« S'il faut tous les François d'un clin faire trembler,
« Tu dis tout, tu fais tout, et nostre roi ne trouve
« Rien bon si ton conseil gravement ne l'approuve. »

Digitized by Google

die et profonde, enfantée par un esprit plus vaste que scrupuleux, et qui servit de modèle, ou du moins forma un précédent, au système de Richelieu, le plus habile peut-être et sûrement le plus absolu des ministres qui aient gouverné notre pays.

C'était au mois de juin 1551 qu'une armée impériale commandée par Ferdinand de Gonzague, mortel ennemi des Farnèses, avait pénétré dans le Parmesan pour y commencer les hostilités, au nom du pape qu'on supposait ainsi avoir réclamé le secours de Charles-Quint contre un des feudataires, prétendu rebelle, du saint-siége. Henri II, de son côté, cherchait à justifier vis-à-vis de Jules III la protection qu'il accordait à Farnèse, et même à provoquer la reconnaissance de ce pontife en lui représentant combien il était dans les intérêts de la cour de Rome que les envahissements de l'empereur en Italie fussent arrêtés. Le monarque français envoyait aussi Jacques Amyot, abbé de Bellozane, pour protester contre la convocation du concile à Trente, pour annoncer son refus d'y accréditer des ambassadeurs et son intention de rétablir les libertés de l'église gallicane. Le fil de ces négociations était tenu d'une main ferme par le cardinal de Lorraine qui, en dépit du connétable, devenait le principal guide politique de son souverain[1].

Soigneux de tenir son frère au courant et en participation

(1) Il avait pris pour symbole une pyramide surmontée d'un croissant, entourée du haut en bas par un beau lierre verdoyant, avec ces mots : *Te stante virebo*, que ses ennemis retournèrent à son désavantage en disant : *Te virente peribo*, par une triste allusion au monarque ou à la couronne de France que l'omnipotence du cardinal mettait, selon eux, en péril.

Par la pyramide, ce prélat entendait la faveur de Henri II, par le croissant, le roi lui-même qui en portait trois comme devise et « sous les ailes « et protection duquel il se maintenoit luy et les siens. » Cet emblème se voyait en plusieurs églises et maisons de France, entre autres en la verrière

Digitized by Google

de ses projets pour la direction des affaires de l'État, il ne cessait jamais non plus de préparer tout ce qui, même dans la perspective la plus étendue, pouvait servir les intérêts particuliers de sa maison. C'est ainsi qu'une fois il écrivait à Guise au sujet des couches toutes récentes de la duchesse : « J'ay eu « une merveilleuse joye d'entendre que madame ma sœur a « esté sy heureusement accouchée. Il est vray que j'eusse bien « desiré un fils, mais j'espère que vous recommencerez de sy « bonne heure que bien tost vous amanderez la faulte, et ceste « fille, sy Dieu plaist, *nous fera une bonne alience*. Et si on vous « parle de son mariage depuis qu'elle est née, j'ay un advan- « tage sur vous, c'est qu'on m'en a parlé devant qu'elle le fût... « Par ainsy, *sy nous sçavons bien jouer nos roolles*, nous au- « rons à choisir, et sy aurons du temps pour y penser [1]. »

De deux édits rendus alors par l'influence du cardinal, l'un, publié en la cour du parlement de Paris le 7 septembre, interdisait aux sujets du roi, sous peine de lèse-majesté, de porter, pour quelque raison que ce fût, aucun argent à Rome ; l'autre, célèbre sous le nom d'édit de Châteaubriant, renouvelait toutes les anciennes ordonnances contre les hérétiques, prohibait la publication de leurs écrits, donnait aux juridictions subalternes le droit de les punir, sans qu'ils pussent appeler, et imposait à tout aspirant aux charges de juridiction ou à l'exercice du

du château royal du bois de Vincennes. (*Histoire ecclésiastique*, par le P. Hilarion de Coste, etc.)

Outre le lierre verdoyant, etc., le cardinal de Lorraine adopta encore pour symbole une lampe allumée sur un haut chandelier avec ces mots : *Lux publica principis ignis*, « pour signifier que la splendeur des vertus « qu'on voit reluire en un prince le faict estimer et paroistre tout ainsi « qu'une esclatante lumière servant comme de phare et d'exemple aux « siens et au public. » (Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, ch. 17.)

(1) *Mémoires-journaux du duc de Guise*, publiés par M. A. Champollion.

Digitized by Google

professorat dans une science quelconque la condition absolue de produire préalablement un certificat authentique de catholicité.

Le premier de ces édits privait le pape d'une ressource nécessaire pour entretenir la guerre; aussi, après divers avantages remportés sur Gonzague par Brissac et Strozzi, généraux des troupes françaises, qui assurèrent la possession du duché de Parme à Octave Farnèse, Jules III désira-t-il négocier, et la paix fut-elle conclue (décembre 1551) entre le roi et lui, par la médiation officieuse de Charles de Lorraine [1]. L'empereur, à l'égard duquel le souverain pontife s'engageait à demeurer neutre, manifesta un extrême mécontentement de ce traité; et les hostilités, interrompues dans le Parmesan, reçurent une nouvelle impulsion en Piémont, où le maréchal de Brissac, renforcé par l'arrivée d'une nombreuse cavalerie sous les ordres du duc d'Aumale, du prince de Condé, du comte d'Enghien,

(1) Le pape n'avait pas négligé les témoignages de bienveillance envers le cardinal. Un indult, dont la jouissance fut autorisée par lettres patentes du roi, en date du 28 août 1550, accordait à Charles de Lorraine le droit de provision, collation et disposition de tous les bénéfices, dignités et offices dépendants de son archevêché de Reims, de ses abbayes et bénéfices de Cluny, Marmoustier-lès-Tours, Fescamp, Montiérender, Saint-Urbain, Saint-Martin de Laon, Saint-Paul de Verdun et de Cormoy, sans que par le pape et ses légats il y pût être pourvu en aucune manière.

La faveur du roi devait encore ajouter un peu plus tard (30 octobre 1558) à l'indépendance du prélat, comme abbé de Cluny, en octroyant à ce couvent exemption du siége présidial de Lyon et recours immédiat au parlement de Paris. Les lettres patentes, datées de Villers-Cotterêts, tiraient leurs motifs de ce que les présidiaux s'efforçaient d'entreprendre juridiction et connaissance sur les hommes, vassaux et sujets du cardinal. (Archives nationales, ordonnances de Henri II, vol. cotés Q et S.)

Le cardinal Louis de Guise, évêque d'Albi, abbé commendataire des abbayes de Saint-Germain d'Auxerre et de Notre-Dame de Trois-Fontaines, obtint aussi, plus tard, du pape un indult semblable à celui de son frère et que, par lettres patentes datées de Compiègne, le 17 mai 1554, il reçut l'autorisation de publier. (Ordonn. de Henri II, vol. coté X, fol. 82.)

Digitized by Google

du duc de Nemours et d'autres seigneurs, se signalait en prenant Quérasque, Quiers et Saint-Damien. De son côté, Montluc, après avoir, comme commandant de l'artillerie, fortement contribué à la réduction de Lantz, du château de Saint-Martin, de Pons, de Castelette, de Valbergue, s'était chargé de la défense de Casal, puis, avec un égal succès, de celle de la ville de Benne attaquée par toutes les forces de Gonzague et dépourvue de munitions. La conquête de la plupart des places du Montferrat couronnait une aussi heureuse campagne.

Cependant cette guerre, entamée sans déclaration solennelle, était devenue fort onéreuse pour la France. Afin d'en soutenir les frais, au moyen de la levée d'un impôt de vingt livres par clocher et en engageant pour deux millions une partie du domaine du roi, plusieurs édits furent provoqués par le cardinal de Lorraine qui s'y soumit le premier et sacrifia quelques-uns de ses priviléges à la substitution, dans la ville de Reims, d'une juridiction royale à la juridiction métropolitaine exclusivement reconnue jusque-là.

Le commencement de l'année 1552 allait, d'après le traité conclu avec les princes allemands, ouvrir un autre théâtre à de nouvelles hostilités. Pour en exposer les causes et les moyens, le roi, accompagné des princes et des ministres, se rendit au parlement (février). Il y déclara brièvement les raisons politiques qui l'avaient porté à entrer dans une ligue avec les États protestants opprimés par l'empereur; il recommanda en même temps, non sans affronter une forte apparence d'inconsé quence, la stricte exécution des édits rendus contre les héréti ques et annonça qu'il établissait, pour la durée de son absence la reine, son épouse, régente du royaume et le cardinal de Bourbon son lieutenant à Paris et dans l'Ile-de-France.

Afin de faire face, en de telles circonstances, aux besoins du trésor épuisé, une déclaration du 22 du mois précédent avait

Digitized by Google

engagé les habitants de la capitale à porter leur vaisselle à la monnaie pour y être fondue et convertie en espèces. Ils répondirent avec dévouement à cet appel. Le roi lui-même donna l'exemple, et le duc de Guise, ainsi que le connétable, la duchesse de Valentinois, le maréchal de Saint-André, imités par tous les seigneurs de la cour, saisirent avec empressement une pareille occasion de signaler le zèle dont ils étaient animés. Le cardinal de Lorraine avait, en outre, fait décider la création de plus de six cents nouveaux offices de justice vénaux, moyen abusif et dangereux de multiplier les ressources indispensables.

Conformément aux conventions passées avec les princes d'Allemagne, Bourdillon se livrait déjà à des incursions dans le Luxembourg, pendant que le Hainaut et la Flandre étaient ravagés par le duc de Vendôme à la tête de quatre cents hommes d'armes et de dix mille fantassins.

Le roi, dans un manifeste traduit en allemand et répandu par tout l'empire, avait fait connaître au monde les motifs de son alliance protectrice avec les États germaniques, dont il prétendait garantir la liberté, ainsi que ses divers griefs contre Charles-Quint qui, de son côté, menacé par les forces réunies de la France et des princes confédérés, se trouvait, comme nous l'avons indiqué déjà, par suite d'infidélité à ses promesses, engagé dans une guerre avec le sultan.

La résolution belliqueuse, adoptée par Henri II, répandait à la cour une joie générale parmi les princes et les jeunes seigneurs qui s'occupèrent aussitôt des préparatifs de leur entrée en campagne. Le duc d'Aumale, René de Lorraine et le grand prieur, ses frères, le comte d'Enghien, le prince de Condé, le duc de Longueville [1] manifestaient particulièrement leur ar-

(1) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. IV.

Digitized by Google

deur. De nombreux gentilshommes sollicitaient la faveur de servir près de la personne du duc de Guise.

Le rendez-vous avait été fixé pour le 15 mars sur les limites de la Champagne, dans les environs de Vitry. L'armée se composait des troupes revenues de l'expédition de Boulogne, de dix à douze mille hommes de pied levés en Provence, en Languedoc, en Guienne, d'une partie des vieilles bandes rappelée de Piémont et confiée aux ordres de Gaspard de Coligny, colonel de l'infanterie française. Les fantassins allemands étaient au nombre de quinze mille, et la cavalerie comprenait quinze cents lances, deux mille chevau-légers, autant d'arquebusiers montés, à la tête desquels marchait Claude, duc d'Aumale. Le duc de Guise avait trouvé bon que sa compagnie fût, de même que celle du maréchal de Saint-André, placée sous les ordres de Vieilleville; elle accompagnait d'ailleurs la cornette du roi.

Plus de cinq cents gentilshommes « tous quasi de Normandie, de Bretaigne et du Meyne[1] » s'étaient, en outre, inopinément présentés pour concourir comme volontaires à cette expédition, dont le but politique, quoique non déclaré, ne tendait à rien moins qu'à établir la suzeraineté de la France sur la Lorraine, à conquérir quelques points en Alsace et à assurer au royaume la frontière du Rhin[1], toujours estimée naturelle et toujours désirée.

On ne saurait méconnaître qu'un tel plan faisait honneur à la portée des vues de ceux qui le conçurent, et les Guises pouvaient assurément en revendiquer la principale part.

A la suite d'un voyage fait l'automne précédent à la ville de Guise, que, le jour même de son départ, les *Bourguignons* étaient venus braver, avec trois enseignes de gens de pied, trois cents chevaux et cinq ou six fauconneaux, en s'emparant

(1) Lacretelle, *Histoire de France pendant les guerres de religion*, liv. II.

Digitized by Google

d'un fort voisin, le duc était revenu à Joinville où sa femme débutait dans une seconde grossesse et d'où il écrivait (27 décembre 1551) au duc de Ferrare, son beau-père, qu'Anne d'Est « commençoit à très bien entendre le faict du mesnaige de sa « maison. » Dans cette lettre Guise montre qu'il avait bien alors la conscience du haut degré de faveur dont jouissaient son frère et lui et qu'il n'ignorait pas « les piques et menées « essayées pour lui nuire et les eslongner de la bonne grâce « du roi en laquelle ils estoient autant et si avant que feurent « jamais. Il n'estoit à penser, y disait-il, que le connestable « feust pour jamais faire son appuy et s'aider de personnes de « telle qualité que le roi de Navarre et le duc de Vendosme « que pour mettre quelques différends entre eulx et ceulx de « nostre maison. » L'amitié constante de la duchesse de Valentinois était, du reste, aux yeux du duc de Guise un gage certain de celle de Henri II, tandis que les parents du connétable ne lui paraissaient pas, en ces conjonctures, s'être « tant « ressentiz des bienfaictz du roy comme ils se le promet- « toyent. »

Henri II avait rejoint l'armée rassemblée autour de Joinville, et, afin de marquer son passage par cette résidence d'une manière honorable pour le duc de Guise, ainsi que « l'af- « fection singulière qu'il lui portoit, » le monarque venait d'en dater (avril 1552) les lettres d'érection de la baronnie aux « titre, rang et qualité de principauté, » qu'elle était « de très « bon, grand et suffisant revenu pour obtenir et soustenir, » avec droit de moyenne justice, en y joignant à perpétuité « le « nom et tiltre ancien de séneschal hérédital de Champagne [1] »

(1) Extrait du registre de la chambre des comptes concernant les droits attachés à l'office de sénéchal hérédital de Champagne (15 décembre 1525) : « Toutes les fois que cet officier se trouveroit auprès de la personne « du Roy, en quelque part que ce fût et tant comme il y seroit, il auroit

Digitized by Google

et les terres et seigneuries d'Éclaron, Roches, Doulevant, Chatonrupt, Rachecourt, la Neuville-à-Bayard, Chevillon, Gondrecourt, Ribaucourt, Dommartin-le-Franc, Courcelles, Ambrières, Attancourt, Treffontaines, etc.; statuant de plus que « ladicte principauté et les terres unies à icelle feussent « et seroient à tousjours tenues et possédées par ung seul, assa- « voir par l'aîné fils du duc de Guise et les descendants de luy « et de sa dicte maison successivement[1]. »

Le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André avaient signé cet acte comme témoins, et le titulaire de la nouvelle principauté se trouvait alors être un enfant âgé de moins de deux ans.

Par cette érection, la baronnie de Joinville recouvrait l'antique éclat[2] dont elle avait brillé avant que des ducs et des

« chacun jour vingt sols tournois, une livre de chandelle de cire et un « septier de vin de bouche. Et qu'à chacune feste annuelle (quand il seroit « avec le Roy), quelque part et en quelque lieu que ce fût, il auroit qua- « rante sols tournois, deux livres de cire, deux septiers de vin de bou- « che, cent sols tournois pour son mantel, douze pièces de poulailles et « soixante pains.

« Le séneschal avoit, au quatorzième siècle, réclamé, mais sans pouvoir « l'obtenir, le privilége de servir le Roy à table (toutes les fois qu'il se « trouvoit dans sa comté), en cotte et en mantel, ce qui n'eût peut-être « pas fait de difficulté sans la prétention adhérente que toute la vaisselle « d'argent dans laquelle on auroit servi devant le Roy, lorsqu'il s'y trou- « voit à l'une des quatre grandes festes de l'année, devoit luy appartenir « en sa qualité de séneschal, en donnant son mantel au maître-queux. » (Archives de la maison d'Orléans, inventaire de Joinville, v. I, fol. 97.)

Comme prince et seigneur de Joinville, le duc de Guise jouissait sur la Marne de droits, possessions et saisines sur lesquels les religieux de Saint-Urbain voulurent vainement élever des prétentions; à ces titres il faisait donc des concessions de cours et fil d'eau, et recevait des dédommagements pour les distractions de ce genre effectuées sur la rivière. (*Idem*, fol. 717.)

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 2725, cartul. de Joinville.

(2) Quant à son importance pécuniaire, le 2 janvier 1560, le compte de

Digitized by Google

comtes héréditaires, depuis Hugues Capet, « eussent pris le « dessus des simples barons, et l'effet de cette principauté fut « que le seigneur honoré d'icelle estoit chef de la province par « dessus tous les ducs, comtes et marquis, et avoit le droict « de les convoquer et toutte la gendarmerie du pays pour le « service du roy, selon les occurrences, comme aussy, outre « les affaires de la milice, c'estoit à faire à tel prince à convo- « quer les assemblées pour les choses civiles et y avoir par luy « ou les siens le droict de la première voix [1]. »

L'armée s'avança ensuite promptement, sous les ordres du connétable, vers Toul, dont les habitants vinrent à sa rencontre en lui apportant les clefs de leur ville, et reçurent pour gouverneur d'Esclavolles, lieutenant de la compagnie du duc de Guise. Metz qui, de même que Toul et Verdun, s'était acquis une véritable indépendance à la faveur des continuelles révolutions de la Lorraine, témoigna moins de bonne volonté ou de confiance. Montmorency fut forcé d'avoir recours à des démonstrations hostiles; mais enfin, moitié par intimidation, moitié par ruse, il parvint à pénétrer dans cette place, accompagné des ducs de Vendôme, de Montpensier, de Nemours, du

recette de Joinville pendant l'année précédente se trouve arrêté (sous la signature d'Antoinette de Bourbon, toujours administratrice de la principauté,) à onze mille cinq cent quatre-vingts livres dix-neuf sols huit deniers. L'arpentage de tous les bois de la principauté appartenant au duc de Guise, effectué au 15 septembre 1583, présente un total de sept mille six cent quatre-vingt quatre arpents et soixante et une cordes. Enfin, au 20 mars 1705, le bail général de la principauté de Joinville, de la baronnie d'Eclaron et Roches, de la baronnie d'Ancerville, des domaines du roi, de Saint-Dizier, Chaumont et Vassy est adjugé au sieur Audevard, pour six années, moyennant soixante-trois mille livres par an. (Archives de la maison d'Orléans, cartons 97, 110, liasse 14, et série des cartons de Joinville 14, liasse 272.)

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 1054, Histoire de la principauté de Joinville, écrite en 1632.

Digitized by Google

prince de Condé, du marquis d'Elbeuf et de l'élite de ses troupes.

Henri II fit donc son entrée à Metz le 18 avril 1552, et plusieurs gentilshommes, pénétrés de l'inquiétude d'avoir pu encourir son mécontentement, y vinrent implorer sa clémence par l'intermédiaire du duc de Guise. L'occupation de la Lorraine allait peut-être se transformer en une conquête durable si le puissant crédit de ce prince et de son frère n'eût protégé leur ancienne patrie et préservé la souveraineté du jeune duc leur cousin. Ce dernier s'était présenté devant le roi, à peu de distance de Metz, sous la conduite de sa mère, fille du cruel Christiern de Danemark, suspecte de partialité pour l'empereur son oncle et gravement coupable, en tous cas, de n'avoir pas senti combien elle aurait assuré d'avantages à son fils en le disposant au dévouement envers une puissance dont la politique était dirigée par une branche de sa propre famille. Le roi exprima nettement à la duchesse Christine ses intentions au sujet de la régence qui dut cesser d'être exercée par elle et passer au comte de Vaudémont, membre de la maison de Lorraine, tandis que le duc, destiné par Henri II à recevoir la main de madame Claude de France sa fille, poursuivrait son éducation auprès du dauphin, sous la direction de Bosmal.

Trois jours après avoir reçu le serment des habitants de la ville de Metz, dont le gouvernement fut, par suite d'une délibération tenue avec le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le duc de Vendôme et le connétable, donné à Artus de Cossé, seigneur de Gonnor, frère du maréchal de Brissac, le roi se remit en marche pour l'Alsace. Les Strasbourgeois, éclairés par l'exemple de la sujétion imposée à Metz, s'étaient préparés à se défendre et ne voulaient point livrer passage aux troupes royales. Perdant bientôt tout espoir de se rendre maître de cette ville obstinée, Henri II s'en éloigna pour parcourir la

Digitized by Google

basse Alsace et éprouva une nouvelle difficulté devant Hagueneau qui, ayant fermé ses portes, ne consentait, sur la sommation du cardinal de Lorraine, qu'à le laisser entrer lui-même avec deux autres personnes seulement. Cette résistance céda toutefois devant la menace d'une attaque de vive force; mais au bout de trois jours, le roi, après s'être encore rendu maître de Wissembourg, fit, pour occuper Spire, une démarche qui n'eut pas plus de succès que la tentative à l'égard de Strasbourg.

Le duc d'Aumale, avec cinq cents hommes d'armes, huit ou neuf cents chevau-légers ou arquebusiers à cheval et le régiment du comte Rekrod, avait tourné Spire, par les montagnes et à travers une aride contrée, pour rejoindre le roi qui réunissait ses troupes au delà de cette ville, dans l'intention de poursuivre sa marche en avant[1], lorsque les princes allemands, commençant à s'inquiéter des mouvements progressifs de l'armée française, firent supplier Henri II de s'arrêter. Le duc Maurice de Saxe ajoutait spécialement que l'assistance du roi, en inspirant à l'empereur l'appréhension de voir les Français franchir le Rhin, avait déterminé chez ce dernier monarque des dispositions pacifiques et équitables envers les États d'Allemagne pénétrés aujourd'hui de la reconnaissance qu'ils devaient à Henri II pour un aussi important service.

Le roi crut devoir ne pas laisser apercevoir le mécontentement que lui causaient ces démarches de ses protégés, mécontentement partagé et entretenu cependant par le cardinal de Lorraine dont les plans se trouvaient déjoués; et, pressentant un abandon prochain et complet de la part des princes confédérés, Henri II songea à se faire du moins de l'évacuation des pays qu'il occupait un mérite auprès des Suisses qui ve-

(1) *Commentaires de François de Rabutin.*

Digitized by Google

naient de la solliciter de lui. Mais la critique ne s'y méprit point, et l'on put dire « qu'ainsi avorta ce grand et superbe « voyaige qui devoit enfanter à la couronne de France une cen- « taine de villes pour le moins[1]. »

L'armée commença sa retraite le 25 mai 1552; divisée en quatre corps, elle prit autant de chemins différents. Le roi, le connétable, le duc de Vendôme, le duc d'Aumale, général de toute la cavalerie légère, se partageaient le commandement, et ce dernier prince eut à effectuer la marche la plus difficile à travers un pays resserré, montagneux, stérile, peu peuplé. Les pionniers étaient obligés de travailler à la route pour la rendre praticable, et les ressources de tout genre manquaient presque complétement. Parvenues à Kaisers-Lautern, ces troupes reçurent des habitants un accueil favorable qu'elles s'étaient mérité par l'observation de la discipline la plus régulière, et, après s'être refaites pendant deux jours, elles reprirent la route de Metz et rejoignirent l'armée ralliée à Rodemack, où le duc d'Aumale tomba malade par suite des fatigues de la campagne.

La paix venait d'être rétablie entre l'empereur et les princes allemands; et, en vertu du traité de Passau (31 juillet) que ceux-ci considérèrent comme la garantie de l'établissement et du libre exercice de leur religion, ils durent avoir entièrement désarmé le 12 août. Henri II, dont les secours avaient été si instamment réclamés peu de mois auparavant, se trouvait alors presque trahi, du moins laissé dans un isolement absolu, et pouvait comprendre que l'irritation de l'empereur allait chercher à se soulager à ses dépens et à lui ravir Metz, Toul, Verdun, où le roi était arrivé et dînait encore le 12 juin chez le cardinal de Lorraine, au palais épiscopal[2]. Charles-Quint

(1) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. IV.
(2) *Commentaires de François de Rabutin.*

Digitized by Google

l'avait effectivement vu avec colère se rendre maître de ces places comme d'un rempart pour la Champagne, province qui paraissait la plus ouverte et la plus vulnérable du royaume. Celle-ci, après avoir subi beaucoup de ravages, venait d'être évacuée par les impériaux retirés alors dans le Luxembourg où, selon l'avis du cardinal de Lorraine, l'armée du roi les suivait en s'emparant successivement des villes de Stenay, de Damvillers [1], d'Ivoy, de Montmédy, Lumes, Glaion, Arlon et Chimay.

Dans une vigilante reconnaissance dirigée sur Damvillers, le duc de Guise avait eu un cheval tué entre ses jambes, d'un coup de canon, et Gonnor lui écrivait, à ce sujet (9 juin) : « Je sçais bien que là où est la personne du roy qu'il mérite « bien que une telle ville soyt revysitée par un des plus suf- « fisantz..... Je remercye Dieu dont il ne vous est advenu « plus grant inconvénient que cestuy-là. Je suis content que le « maistre cognoistra très bien la bonne volunté que vous avez « de luy faire service. Je croys que ceulx qui veullent avoyr la

(1) Au conseil intime tenu entre le roi, le duc de Guise et le connétable seuls, l'assaut de cette petite place avait été résolu. Informé bientôt, à son grand étonnement, que le bruit d'une détermination aussi secrète circule dans tout le camp, Henri II mande Guise pour savoir de lui s'il ne l'aurait pas divulguée. Le duc, également surpris, « jure et affirme » qu'il n'en a fait part à personne; Montmorency, questionné à son tour, répond de même. On poursuit alors de minutieuses recherches « de capi- « taine en capitaine, » afin de parvenir à la source véritable de la nouvelle, et l'on découvre qu'un valet de chambre nommé Guyard, couché sous le lit du roi dans l'intention de dormir, a tout entendu et tout communiqué à un capitaine de ses amis, afin qu'il se tînt prêt à monter avec ses soldats des premiers à la brèche. Celle-ci fut bientôt assez large, au surplus, pour que l'indiscrétion n'eût pas d'effet fâcheux, et la garnison, n'attendant pas l'assaut, ouvrit les portes au roi; mais Guyard, congédié du service de Henri II, n'avait pas voulu survivre à sa disgrâce, et s'était ouvert les veines pendant la nuit. (*Voyage d'Ambroise Paré.*)

Digitized by Google

« pluspart de l'honneur du voyage vouldroient bien que vous « ne feussiez point si affectionné de garder que le maistre ne « reçeust une honste pour paresse et faulte de bonne volunté[1]. »

Le duc d'Aumale, avec sa cavalerie légère, s'était, pendant ce temps, jeté sur le Hainaut, avait pénétré jusque dans Valenciennes et tiré, par cette expédition, une vengeance complète des dévastations et des incendies de la Picardie et de la Champagne. En particulier « pour revanche de deux ou trois « petits forts prins par l'ennemy dans le duché de Guise, » Villebon, qui y commandait, « en estoit allé prendre deux auprès « d'Arras[2]. »

Charles-Quint cependant reçoit des renforts de toutes parts; il réunit des troupes imposantes dont, malgré ses feintes, la destination ne peut plus être douteuse, surtout pour l'active perspicacité des Guises. Le danger devient imminent. Pour y faire face, le moyen le plus rassurant est de confier à François de Lorraine les pouvoirs de lieutenant-général, représentant la personne du roi dans les trois évêchés, dont les habitants portent amitié et révérence à ce « prince et à tous ceux de sa mai- « son[3], » et spécialement dans la ville de Metz. La qualité de défenseur de la France semblait faire partie de la substitution des titres du premier duc de Guise, et c'était assurément celui auquel son fils était le moins disposé à renoncer. Il accepte donc avec joie un poste aussi périlleux qu'important, qui va le mettre « en barbe à l'empereur[4], » et, pensant le devoir à l'appui de la duchesse de Valentinois, il l'en remercie comme d'une faveur obtenue[5]. Il se sent heureux d'ailleurs de saisir

(1) Mss. Gaignières, v. 338, fol. 19.
(2) *Idem*, v. 404, fol. 13.
(3) *Commentaires de François de Rabutin.*
(4) *Conjonction des lettres et armes*, etc.
(5) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 122.

Digitized by Google

l'éclatante occasion de contrebalancer le crédit qu'il appréhendait de voir le connétable, son rival, retirer du reflet de l'acquisition de trois villes considérables par leur situation. La tâche de les préserver aujourd'hui va devenir bien autrement glorieuse que l'avantage, attribué du reste à sa « sagesse et à son travail[1] » à lui-même, de les avoir occupées ; elle était donc à bon droit remise aux mains de ce guerrier habile qu'un rare accord de valeur et de prudence élevait au premier rang parmi les héros et faisait « en tout quartier, plus desirer que « prince du monde[2]. »

Guise était alors retourné momentanément à Joinville où il venait de faire exécuter de vastes constructions. Il se rend auprès du roi, afin de recevoir ses ordres, puis part de la cour[3], sans délai, pour Toul où règne la peste et où, nonobstant ce fléau, il va lui-même presser la réparation des remparts. Les fonds manquent cependant pour payer les pionniers ; mais Guise, afin d'empêcher « l'astelier de se rompre, » avance la somme nécessaire[4]. Après avoir « pourvu à toutes choses et « parlé aux personnes, » accompagné de ses jeunes frères le marquis d'Elbeuf et le grand prieur, du comte de la Rochefoucauld, des deux Randan, de Biron, de plusieurs autres seigneurs, il arrive, le 17 août 1552, à Metz dont la garnison, ayant en tête le gouverneur Gonnor, le duc de Nemours, le vidame de Chartres, était sortie pour se porter à sa rencontre[5].

(1) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 95.

(2) *Idem*, fol. 25.

(3) L'habituelle nécessité de ne pas s'en éloigner, de la suivre en tous lieux, avait probablement déterminé l'acquisition faite par François de Lorraine et Anne d'Est, le dernier mai 1552, d'une « maison, appelée « l'hôtel de Guise, située à Saint-Germain-en-Laye, en la grande rue « conduisant de l'église à la croix. »

(4) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 108.

(5) Pendant ce temps, le cardinal de Lorraine, très préoccupé des évé-

Digitized by Google

La ville, entourée en partie par la Moselle et par la Seille, avait alors pour insuffisante protection, sur deux mille huit cents toises de circonférence, une simple muraille, un vieux bastion rond (tourion), au-dessus de la porte Champenoise, et des fossés à demi-comblés ou occupés par des constructions particulières. Les magasins étaient presque vides, les poudres vieillies, avariées, peu abondantes, l'artillerie incomplète et hors d'état de rendre de bons services. Les faubourgs, démesurément étendus, ne se trouvaient d'ailleurs couverts par aucun ouvrage extérieur, et la moisson qui s'achevait, ainsi que la vendange à son début, avaient attiré au dehors tous les travailleurs indispensables, qui durent être suppléés d'abord par les femmes et les enfants, pour le transport des terres. Tel était l'état de cette place dont tout autre que le duc de Guise aurait désespéré, mais qui, grâce à la force d'âme et à l'infatigable vigilance de ce guerrier, allait résister aux attaques de la plus formidable armée qu'eût, depuis longtemps, réunie l'ennemi de la France, et devenir le théâtre d'un des plus illustres faits d'armes célébrés par l'histoire.

Les troupes que Guise trouva dans Metz se composaient seulement de douze enseignes d'infanterie de nouvelles levées. Pour leur faire contracter l'habitude des manœuvres et du service, il eut la patience de les exercer partiellement lui-même, chaque soir, devant son logis. Au commencement de septembre, elles furent renforcées par sa propre compagnie d'hommes d'armes, par celles du duc de Lorraine, du prince de la Roche-sur-Yon, par sept autres enseignes et trois compagnies de chevau-légers.

nements, se trouvait malade de la fièvre à Reims, et son frère Louis disait, ainsi que ses médecins : « que s'il eust voulu se contraindre de se resjouir « ung peu plus qu'il ne faisoit, il seroit bientost guéri. » (Mss. Gaignières, v. 402, fol. 91.)

Digitized by Google

Il est vrai que jamais entreprise n'excita un pareil enthousiasme chez la noblesse française et que « jamais général ne se « vit à la tête de tant de princes et de gentilshommes de la plus « haute distinction[1] ; » car « plusieurs grands seigneurs, esmeuz « et esguillonnéz d'un bon vouloir, très ardent désir et cor- « diale affection qu'un chascun portoit à monseigneur de Guise, « vindrent luy aider à soustenir le plus grand et pesant effort « qui fust jamais faict de l'empereur[2]. » C'était à qui obtiendrait la faveur d'aller rejoindre le prince lorrain ; l'ordre en était reçu avec joie, et ceux que leur devoir retenait ailleurs lui en adressaient des témoignages de regrets.

Jean de Bourbon, comte d'Enghien, le prince de Condé son frère, le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Nemours, Horace Farnèse, duc de Castro, voulurent servir comme volontaires ; et le nombre des seigneurs qui « vindrent pour leur « plaisir au siége » fut tel qu'on en put former plusieurs compagnies dont chacune choisit son chef. On comptait parmi eux le marquis de Baugé, les comtes de Martigues, de Benon, de Charny, de Créance, Montmorency et d'Anville, fils du connétable, La Palice, Montpezat, Boys-Daulphin, Navailles, Lorges, Duras, Mailly père et fils, Caylus, Mortemart, Lévis, d'Estrées, Clermont, Soubise, La Roche du Maine, Matignon, Haraucourt.

Le duc de Guise, le lendemain de son arrivée, distribua l'emploi de son temps de manière à n'en pas perdre une seule minute pour l'accomplissement des devoirs pressants et multipliés dont il se trouvait chargé et dont un homme tel que lui pouvait seul s'acquitter.

Il avait demandé pour le seconder, et il voit venir au bout

(1) Lambert, *Histoire de Henri II.*

(2) *Bref discours du siége de Metz escript par un soldat à la requête d'un sien amy*, Lyon, Philibert Rollet.

Digitized by Google

de très peu de jours, Pierre Strozzi, chevalier de l'ordre, personnage considérable dont il connaissait « la vertu, l'expé« rience et bon conseil ès choses importantes[1]. » Il visite avec lui, avec Gonnor, Saint-Remy et Camille Marin, officiers instruits dans l'art des fortifications, toutes les parties de la ville[2], et reconnaît qu'un de ses plus grands désavantages consiste dans les dimensions exagérées des faubourgs, favorables aux approches de l'ennemi.

Une carte, signée de la main du roi, est envoyée, le 24 août, au duc de Guise « pour l'advouer de tout ce qu'il a faict et fera « dans la Lorrayne ; » et Vieilleville ne tarde pas à lui apporter de nouvelles instructions ainsi que la notification d'un arrêté du conseil, en vertu duquel toutes les finances des généralités de Champagne, de Bourgogne et de Picardie doivent être consacrées aux frais de la défense des frontières.

Guise, avec une extrême diligence commandée par les dangers de la situation, et sans s'écarter d'une douceur et d'une générosité qui lui gagnent les cœurs des habitants, réussit facilement à convaincre ceux-ci de l'avantage qu'ils trouveront en s'imposant volontairement une partie des maux que l'ennemi leur ferait subir s'il s'emparait de la ville. Par les ordres du duc, la recherche et l'inventaire de toutes les munitions et provisions de vivres, qui peuvent s'y trouver, s'exécutent donc

(1) *Le siége de Metz*, par Bertrand de Salignac.

(2) « Monsieur de Guise est dedans
« Avecques beaucoup de noblesse.
« De Vendosme les deux enfants,
« De Nemours plein de hardiesse :
« Le seigneur Strosse sans cesse,
« Se promenant sur les remparts,
« Nuit et jour plein de grand adresse
« Faisant Metz fort de toutes parts. »

(*Chanson faite en 1552 par un souldar estant en Metz en garnison.*)

Digitized by Google

dans les habitations particulières ; et les bourgeois de Metz, qui, peu de mois auparavant (mai), sur la demande de Gonnor très embarrassé pour prendre des dispositions de prévoyance, « n'avoient voulu mectre la main à la bourse, s'excusant qu'ils « estoient si pauvres et si destruictz[1], » concourent eux-mêmes maintenant avec gaieté à la destruction de celles de leurs propres maisons jugées nuisibles à la défense.

Ce prince était présent partout, voyait tout par lui-même, dirigeait les travailleurs, mangeait avec eux et leur donnait bon exemple en portant la hotte chaque jour, pendant quelques heures. Ses serviteurs, ses secrétaires même, étaient obligés de mettre sérieusement la main à l'œuvre, et l'un d'eux, Basdoulx, avait, pour sa part, « usé une douzaine de hottes, bre- « telles et tout[2]. »

En même temps que Guise fait abattre plusieurs églises[3] des faubourgs et étayer les autres, en enlevant leurs colonnes et leurs voûtes, afin d'avoir la faculté de les rétablir ou de les renverser, suivant l'occurrence, il s'approvisionne d'un grand nombre de gabions, de madriers, de sacs à terre pour se trouver toujours en état de défendre les brèches. Il ne néglige non plus aucun moyen d'amasser des vivres, du blé surtout, et n'épargne, pour cet objet, ni son propre argent, ni les produits de l'abbaye de Gorze et des autres bénéfices voisins de son frère le cardinal. Il fait une avance de cinq mille livres pour payer quelques marchands de grains et de vins, une autre de trois mille neuf cent quatre-vingts livres pour achat de bœufs,

(1) Mss. Gaignières, v. 338, fol. 3.

(2) *Idem*, fol. 101.

(3) Trois églises et bâtiments de monastères furent détruits hors de la ville ainsi que sept paroisses, dix chapelles, trois prieurés, et, dans l'intérieur, dix-sept abbayes.

Digitized by Google

et son traitement de lieutenant général se trouve engagé, pour deux mois, à divers fournisseurs[1].

Aussi par « l'ordre qu'il donnoit et le langaige qu'il tenoit, « pourveoyant à toutes choses et parlant aux personnes aux ter- « mes et ainsi qu'il sçavoit faire[2], » eut-il bientôt réussi à rassembler dans la ville des munitions suffisantes pour soutenir le siége pendant plus d'une année[3]. Il fit ensuite sortir toutes les bouches inutiles, commettant les sieurs de Piépape et de Saint-Belin pour dresser des inventaires exacts de ce que ne pouvaient emporter les habitants qui se retiraient dans le voisinage, en France ou en Lorraine, afin qu'à leur retour ils retrouvassent ces objets. Il garda néanmoins soixante-dix prêtres et douze cents artisans de divers états dont il fit faire un rôle, régla le nombre de valets et de chevaux que chaque seigneur devait conserver, répartit la surveillance des travaux et distribua le commandement des différents quartiers entre les principaux officiers.

Camille Marin doit faire refondre l'artillerie; Saint-Rémi est chargé de diriger la fabrication d'artifices de toutes espèces. Guise prépare aussi des établissements propres à recevoir les soldats malades ou blessés; il défend, sous peine d'avoir le poing coupé, de mettre l'épée à la main pour des querelles particulières et publie, dans le but de garantir la sûreté et la salubrité de la ville, ainsi que l'observation de la plus stricte discipline, un grand nombre de règlements dignes de servir de modèles.

(1) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 51.

(2) *Idem*, v. 404, fol. 111.

(3) Lors du voyage de Louis XV à Metz, en 1744, il s'y trouvait encore du blé provenant de cet approvisionnement. Le pain qu'on essaya d'en faire n'avait aucune saveur, et les grains, devenus rouges, semés alors, ne levèrent point. (*Robert et Léontine*, histoire du seizieme siècle, par M. Ladoucette.)

Digitized by Google

La belle et célèbre abbaye de Saint-Arnoul dominait tout un quartier de Metz; et, malgré son ancienneté, en dépit des tombes illustres qu'elle renferme, sa destruction a été résolue, comme jadis, au temps d'Attila. Le duc de Guise, tête nue, une torche à la main, s'y rend, à la suite d'une procession générale, et en fait religieusement enlever les vases sacrés, les reliques des saints, les cendres d'Hildegarde, femme de Charlemagne, celles de Louis le Débonnaire, des deux Othons, de Zwentebold, roi de Lorraine, de plusieurs princes et princesses, et d'autres grands personnages, pour les déposer dans l'église des dominicains, où un mausolée de marbre blanc leur est consacré.

Dès le 29 août, son frère d'Aumale s'était emparé d'assaut du château de Contes, vivement défendu par une garnison de cinq cents hommes qui furent taillés en pièces, « au reste de « cinq [1]. » Les Français, pour attaquer cette forteresse entourée de marais, avaient été contraints de s'en approcher à la nage.

En outre des soins militaires, qui lui dérobaient presque la totalité de ses moments, Guise avait encore à s'occuper d'observer des ménagements politiques vis-à-vis du margrave Albert de Brandebourg qui, accompagné du duc de Deux-Ponts, du landgrave de Leuchtenberg, du comte d'Oelingen, et à la tête de vingt mille hommes, se tenait aux environs de Metz, paraissant incertain entre le roi et l'empereur, disposé à servir celui qui lui offrirait le prix le plus considérable, jaloux de se rendre nécessaire aux deux partis, dans le fond, pourtant, animé du désir de se réconcilier avec Charles-Quint, à la faveur de quelque moyen plus ou moins perfide. Guise, dont il était bien connu, pénétrait ses desseins et devait toutefois se main-

(1) Mss. Gaignières, v. 404, fol. 125.

Digitized by Google

tenir adroitement en bonne intelligence avec lui comme avec un soi-disant allié du roi. A ses artificieuses tentatives, à ses injustes réclamations, le duc répondait toujours avec modération et prudence. Éludant constamment les insidieuses conférences qu'Albert lui proposait d'entamer hors de la ville, déjouant tous les piéges du margrave, il eut cependant la complaisance de lui envoyer deux fois des vivres, puis une provision de pain et de vin qu'il avait formée pour sa propre table. Il lui fit même présent d'un cheval ; mais reconnaissant que les demandes répétées de Brandebourg tendaient à finir par affamer la place, de même que ses propositions d'entrevue n'avaient eu pour but que de la priver de son défenseur, il lui fit remontrer par Strozzi que le devoir ne permettait plus de compromettre, en les partageant, les ressources de la garnison. Ce refus était accompagné du conseil, donné au margrave, de conduire ses troupes en Franché-Comté, province fertile, où elles trouveraient une grande abondance de vivres. Albert sembla vouloir s'y conformer, et, en conséquence, un gentilhomme de Metz, nommé Gaspard de Huz, dut lui servir de guide. Mais à peine en route, le margrave retourne sur ses pas, dans la crainte simulée de se voir enveloppé par les ennemis, puis il adresse, derechef, les demandes les plus ridicules au duc de Guise et tâche de l'enlacer par de nouvelles ruses auxquelles ce prince répond en lui offrant un entretien dans Metz, où Albert aurait été reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Ce dernier feint d'y consentir, mais il a soin de faire préalablement introduire dans la ville un nombre considérable de soldats affidés, et prie Guise d'admettre, à une heure indue, quatre gros canons avec une partie de son bagage, trop difficile à traîner dans des chemins détrempés par la pluie. Cette exigence est encore satisfaite, avec toutes précautions néanmoins, et en ordonnant simultanément de sortir de Metz

Digitized by Google

à tous ses gens, à l'usage desquels on établit exprès un marché hors de l'enceinte, afin de ne pas compromettre la sûreté de la place. Albert, désespéré de voir prévenir ainsi toutes ses perfidies, redemande alors son artillerie et va camper à Pont-à-Mousson, de manière à se trouver posté entre Metz et le corps d'armée du connétable, entravant les renforts que Montmorency aurait pu vouloir envoyer à la garnison. L'évêque de Bayonne, député auprès du margrave pour traiter de la solde de ses troupes et pour surveiller ses démarches, ne réussit non plus que Lansac, La Chapelle, Biron et Coligny à en obtenir un franc exposé de ses intentions; et, en définitive, tant de détours aboutissent à le faire considérer comme un ennemi décidé.

Au milieu de ces circonstances, le duc de Guise ne négligeait aucun des moyens en son pouvoir pour augmenter le nombre des défenseurs de Metz, et son adresse lui suggère l'idée d'y faire entrer, à l'aide d'une heureuse démonstration, une des vieilles enseignes du capitaine La Prade[1], placée à Rodemack, trop faible pour opposer, à elle seule, une utile résistance dans ce château qu'elle incendie en l'abandonnant[2]. La translation de cette troupe, ainsi que de l'artillerie, put donc s'opérer sans obstacle, au prix de quelques escarmouches par lesquelles le duc de Nemours et le comte de la Rochefoucauld occupèrent l'attention de la garnison de Thionville.

Guise recevait, et allait continuer de recevoir, pendant la durée du siége, des rapports et des nouvelles de divers côtés. En ce moment, les informations presque quotidiennes, dont il avait organisé les sources, particulièrement par l'entremise de Brusley, procureur général de l'évêché de Metz[3], donnaient

(1) *Commentaires de Rabutin.*
(2) *Idem.*
(3) Mss. Gaignières, v. 406, fol. 22, 87.

Digitized by Google

toutes lieu de s'attendre à l'arrivée des forces offensives de l'empereur. Le prince lorrain avait appris, d'un agent dévoué, que Charles-Quint ayant quitté Augsbourg, le mercredi 30 août, pour aller, avec les ducs de Saxe, d'Albe, le comte de Nassau et d'autres grands seigneurs allemands, passer deux ou trois jours à Ulm, devait de là se rendre directement à Spire, y prendre toutes ses dispositions et marcher ensuite en personne probablement contre la ville de Metz qu'il prétendait « battre de façon à la mettre sur la tête de monsieur de Guyse, « faisant aussi peu d'estat de toutes les autres places que le « Roy pouvoit avoir par deçà. »

Le 15 septembre suivant en effet, l'empereur, avec son armée complète, se trouvait sur le territoire de Deux-Ponts, à quinze lieues seulement de Metz. Guise, aussitôt qu'il en est instruit, ordonne aux seigneurs d'Entragues, de la Brosse et de Biron de ramener leur cavalerie dans la ville, en y faisant entrer autant de vivres et de fourrages qu'il leur serait possible, et de détruire le reste des récoltes, ainsi que les granges et les moulins, afin que les impériaux trouvent la campagne environnante entièrement dévastée. Cette prudente quoique rigoureuse mesure lui mérite l'approbation formelle du roi. « Je suis fort aise, lui écrit Henri II, de l'ordre que vous avez « donné pour faire retirer et emmener à Metz tous les grains « des villages estans ès limites de l'évêché du dit Metz. »

Vers la fin du même mois, Guise envoie, pour la seconde fois, Strozzi solliciter du roi des secours rendus nécessaires par la présence de l'ennemi et que Henri II promet de faire parvenir, à temps, de Saint-Mihiel, où le connétable va former une armée. « Le roi, au dire du cardinal de Lénoncourt, « avoit bonne envie de l'aller secourir sy l'empereur faisoit « tant du brave que de l'attaquer. » Effectivement, « j'ay « mandé mes pensionnaires, lui écrivait encore Henri II, les

Digitized by Google

« deux cens gentilshommes de ma maison, et les archers de « ma garde, et dépesché vers mon cousin le duc de Vendômois « pour luy faire retirer son armée en France affin de faire « acheminer mes forces du costé où vous estes, en délibéra- « tion de m'y trouver moy-mesme en personne. »

En attendant, d'Humières arrivait avec un convoi d'argent devenu d'autant plus nécessaire que son transport « en che- « rette » avait entraîné quelques lenteurs.

Le mois d'octobre commençait, et l'approche de la mauvaise saison donnait à plusieurs officiers sujet de présumer que Charles-Quint serait trop prudent pour rien entreprendre alors de sérieux; mais Guise ne se départait point de son habile système d'activité; il ne faisait pas moins continuer, avec la même ardeur, les travaux de défense et sortait fréquemment à cheval pour reconnaître le pays, « visiter les ad- « venues et logis que les ennemis pourroyent faire à l'entour « de la ville et prendre garde aux lieux par où ils pourroyent « nuire comme aussi à ceulx qui seroyent advantageux tant « pour nos saillies et mettre des embuscades que par où nous « ferions nos retraictes[1]. »

Lansac, retourné vers le roi (8 octobre), lui avait rendu un compte détaillé et très satisfaisant de la grande quantité de vivres rassemblés, du bon ordre établi dans leur distribution, de l'extrême diligence déployée par Guise sur tous les points[2].

Enfin, le duc d'Albe, capitaine général de l'armée de l'empereur, arrive (19 octobre), avec vingt-quatre mille hommes d'avant-garde, à Sainte-Barbe, village distant d'une lieue de Metz. Il pousse aussitôt ses reconnaissances, jusqu'à une portée de canon de la ville, sur la montagne de Bellecroix, mais

(1) *Le siége de Metz*, par B. de Salignac.
(2) Mss. Gaignières, v. 405, fol. 53.

Digitized by Google

Guise fait sortir contre lui Strozzi et le capitaine Favars avec huit cents arquebusiers d'élite soutenus par deux cents chevau-légers, sous les ordres de Randan, et par cent hommes d'armes de la compagnie du duc de Lorraine, ayant la Brosse à leur tête. Ces troupes combattent avec tant de valeur qu'après une escarmouche, prolongée depuis neuf heures jusqu'à trois, elles obligent les ennemis, renforcés cependant trois fois consécutives, à se retirer en laissant sur le champ de bataille plus de deux cents de leurs meilleurs soldats. La perte de notre côté n'excédait pas le nombre de cinq hommes tués et de dix ou douze blessés; quelques vaillants officiers néanmoins, Silli, Monpha, Lavavre, Marigny, avaient aussi laissé la vie dans cette action.

« Dès ce premier rencontre les ennemis tindrent nos soldats « en bonne réputation, ne leur ayans veu pour aucun danger « reculer ou advancer le pas qu'en gens de guerre et bien as- « seurés; qui fut un advantage, lequel monsieur de Guyse « cognoissoit estre requis, qu'un chef au commencement d'une « guerre taschast le plus qu'il luy seroit possible de gaigner [1]. »

Le matin suivant, Guise reçoit une lettre que lui adresse Louis d'Avila, général de la cavalerie espagnole, pour redemander un esclave nègre, passé du camp dans la ville avec un cheval de prix et avec la bourse de son maître qu'il avait dérobés. Le duc s'empresse de rendre le cheval, après en avoir généreusement payé la valeur à celui qui l'avait acheté de l'esclave, et, quant à ce dernier, répond qu'il « ne peut être « renvoyé puisqu'il est devenu libre en touchant le sol privi- « légié du glorieux royaume de France. »

Trois jours s'étaient écoulés sans que les impériaux eussent tenté aucune attaque; ils avaient seulement indiqué l'inten-

(1) *Le siége de Metz*, par B. de Salignac.

Digitized by Google

tion d'un mouvement vers le Mont-Châtillon, pour y établir leur parc d'artillerie et s'y retrancher, en appuyant leurs derrières sur Grimont, leur gauche à la Moselle et leur droite au faubourg de Saint-Julien. Le duc de Holstein était venu sur ces entrefaites, ainsi que Brabanson et d'Egmont, à la tête de troupes réunies dans les Pays-Bas, joindre le duc d'Albe qui lui-même occupait l'abbaye de Saint-Arnoul.

Guise, avec un petit nombre d'hommes, dans une vaste place mal fortifiée, allait donc se trouver assiégé par une triple armée qui comptait plus de cent mille fantassins, vingt-trois mille chevaux, cent vingt pièces de canon et sept mille pionniers[1].

Afin que le trouble ou l'incertitude dans l'action ne lui fissent rien perdre de ses forces, il avait d'avance divisé avec précision le soin de la défense entre ses principaux officiers : le duc d'Enghien et le prince de Condé commandaient depuis la porte Saint-Thibaut jusqu'à la Seille ; le prince de la Roche-sur-Yon garantissait le bas du pont de Bar ; le duc de Nemours tout l'espace au-delà de la Seille jusqu'à la Moselle ; le grand

(1) « Du grand impérial partout il commandoit,
« Dessus les trois armées partout il gouvernoit ;
« Les voyant toute en somme et les ayant compté
« Estoient bien cent mille hommes sans chars ni vivandiers.
« . . . . . .
« Toutefois Guisard bien estonné
« De voir tant de gens autour de lui a campé
« Vistement fit crier tambourin et trompette
« Par tous les carrefours que chascun y fut prest.
« Bien viste et promptement
« Tant soldat que bourgeois et estre diligent
« De monter à cheval, à cheval quant et quant,
« Pour aller recognoistre en trois parties les camps. »

(Chronique contemporaine en vers, par Jean Beauchert. Voir *Mémoires-journaux du duc de Guise*, publiés par M. A. Champollion.)

Digitized by Google

prieur, avec d'Elbeuf, protégeait le terrain borné par les moulins construits sur la première de ces rivières; Strozzi, Montmorency et Danville défendaient la porte Maselle, Gonnor le retranchement pratiqué à l'intérieur; au duc de Castro était confié l'intervalle de la porte Champenoise à celle de Saint-Thibaut; au comte de la Rochefoucauld et à Randan les boulevards de la porte Maselle; enfin, François de Vendôme, vidame de Chartres, avait sous sa garde le côté opposé, depuis la porte Champenoise jusqu'au Pontiffroy. Les compagnies des ducs de Lorraine et de Guise, ainsi que celle du sieur de Randan, devaient, en cas d'alarme, se rendre, à pied et la pique au poing, à la place du change, pour être employées selon le besoin.

Chacun de ces seigneurs prit l'engagement de demeurer au poste qui lui était assigné sans entreprendre d'agir sur d'autres points; et les volontaires eurent ordre de choisir des compagnies où ils devaient faire le service de simples soldats, obéissant d'une manière absolue aux capitaines, sous peine d'être privés de l'honneur de combattre et expulsés de la ville.

Et c'était précisément pendant que Guise se trouvait assailli par tant de difficultés, obligé à tant de prévoyance, que le connétable semblait chercher à l'affaiblir en lui faisant demander cinq enseignes d'infanterie et cinq compagnies de gens de cheval. Aussi le prince lorrain, à bon droit sensible à ce procédé, s'empresse-t-il d'écrire, le 10 octobre, au roi qui se tenait à Reims : « Je ne puis, sire, que je ne vous fasse mes plaintes « de ce qu'on me tourmente à présent que je suis empesché à « remparer ruynes, murailles, apporter icy toutes choses né- « cessaires et requises pour me fortifier contre l'empereur. « Mais j'espère avec l'ayde de Dieu et mon bon droict que vous « serez en la fin satisfait de moy et connoistrez la vérité de « tout[1]. »

(1) *Mémoires-journaux du duc de Guise.*

Digitized by Google

Henri II, au surplus, se montrait « fort marry de voir la peine « où Guise se trouvoit, sachant bien que d'ailleurs il était assez « travaillé pour son service. » Il le faisait aussi très soigneusement informer de l'état des affaires sur tous les points hors de Metz, et du royaume même, et, lui témoignant ainsi sa satisfaction : « Il me demeure très grand contentement de vostre « sage et prudente conduite en toutes choses, écrivait-il, je « m'asseure tant au bon ordre que vous donnez que j'espère « qu'ils s'y morfondront. »

Une pluie abondante était en ce moment (24 octobre) très défavorable aux assiégeants ; des sorties audacieuses les harcelaient continuellement, leur causaient des pertes et les obligeaient à modifier leurs plans d'attaque ainsi que la position de leurs batteries. Le 30 octobre, Guise lui-même, « avec « trente autres, leur alla donner l'escarmouche[1], » puis après un assez long combat, se retira en bon ordre sans autre dommage qu'un homme blessé.

Les ennemis opérèrent, le 1er novembre, un mouvement décidé vers la colline de Bellecroix[2], et, passant la Seille le lendemain, ils allèrent se poster vis-à-vis la porte Saint-Thibaut et celle de Champagne; mais le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Nemours, Horace Farnèse et Pierre Strozzi, s'étant mis à la tête d'une partie de la garnison, divisée en plusieurs troupes, et que devait soutenir le duc de Guise avec six cents chevaux, leur tuèrent beaucoup de monde, à la faveur des

(1) *Le siége de Metz*, par B. de Salignac.

(2)

« Le vendredi de la Toussaint
« Est arrivé la Germanie
« A la belle croix de Messain,
« Pour faire grande boucherie ;
« Se campant au haut des vignes
« Le duc d'Albe et sa compagnie,
« A Saint-Arnou près nos fosséz.
« C'estoit pour faire l'entreprise
« De reconnoistre nos fosséz. »

(*Vieille chanson de guerre faite par un adventurier de guerre françois.* Brantôme.)

Digitized by Google

haies et des fossés dans lesquels on plaça des arquebusiers en embuscade.

Les moyens à la disposition du prince lorrain diminuaient pourtant déjà ; de sept pièces de canon, qui avaient fait feu, quatre étaient « tant crevées qu'éventées. » Il se proposait donc de ne plus mettre que demi-charge pour donner aux ennemis « plus de crainte du bruit que de l'effet » et de s'aider « des fauconneaux et autres petites pièces pour la déffence des « bresches et du fossé. »

Pendant ce temps, Albert de Brandebourg, dont les soldats désertaient faute de paye, effectuait son accord définitif avec l'empereur et informait officiellement le roi de son dessein de prochaine retraite en Allemagne. Son départ était envisagé avec trop de satisfaction pour qu'on songeât à l'entraver. L'évêque de Bayonne fut chargé de l'accompagner, afin de faciliter le passage de ses troupes, et le duc d'Aumale reçut ordre de le côtoyer, avec deux cents hommes d'armes et cinq cents chevau-légers, pour observer ses mouvements. Ce jeune prince, auquel les habitants adressaient continuellement leurs plaintes, indigné des ravages que, malgré ses remontrances, le margrave commit aux environs de Toul, pendant les quinze jours qu'il y demeura campé, ayant obtenu du roi un renfort de deux cents hommes d'armes, conçut le projet d'empêcher, par une déroute, Albert de joindre ses forces à celles de l'empereur et se décida à attaquer témérairement ce perfide ennemi, le 28 octobre[1], au village de Saint-Nicolas de Lorraine, près Nancy. Conservant, au milieu de la mêlée et d'un feu nourri, une physionomie riante et assurée : « Mes compagnons et mes « amis, s'écriait d'Aumale, bataille ! bataille ! » lorsque malheureusement, coupé par une manœuvre du landgrave de

(1) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

Leuchtenberg, blessé de trois coups de pistolet, luttant avec un courage héroïque, mais insuffisant, contre des adversaires beaucoup plus nombreux, il sentit son cheval tomber mort sous lui et fut fait prisonnier. Plusieurs de ses principaux officiers, René de Rohan, en particulier, restèrent sur le champ de bataille, et l'évêque de Bayonne ne fut redevable de son salut qu'à la rapidité de son cheval. Ce prélat apporta la nouvelle de l'issue funeste du combat qui plongea dans l'affliction le duc de Guise et toute l'armée. François de Lorraine, au surplus, espérait faire « bien rachepter la rançon de son frère » à l'empereur avant son retour dans ses États, et il se consolait en pensant que d'Aumale ne s'était rendu « qu'après avoir esté « porté par terre et qu'on luy eust mis le pistollet, le coc abattu « sur la gorge. »

Albert de Brandebourg, à la suite de cet avantage qui redoublait son orgueil, ne déguisant plus ses projets, était venu (12 novembre) joindre le camp impérial où il occupait, avec huit mille hommes et vingt pièces d'artillerie, l'abbaye Saint-Martin, au pied du mont Saint-Quentin, du côté du pont des Morts et de la porte du Pontiffroy ; et ses batteries, aussitôt établies, ne cessèrent, pendant une semaine, de foudroyer les remparts.

D'Aumale, jeune et digne rejeton d'une race illustre, s'était déjà signalé par divers exploits. A l'âge de dix-huit ans, il avait, on se le rappelle, vaillamment contribué à arracher des mains des Anglais son frère François blessé devant Boulogne ; envoyé sur les frontières de Picardie avec le duc de Vendôme, il s'était élancé des premiers à l'assaut du château de Contes, près Hesdin. Sa fâcheuse captivité allait le priver aujourd'hui d'une utile participation à la défense de Metz et d'un des rayons de la gloire dont le duc de Guise devait s'y couvrir.

Ce dernier avait, à la fin d'octobre, fait arrêter le compte de la dépense occasionnée par la solde de la garnison de la place

Digitized by Google

de Metz « et lieux circonvoisins, » et par le traitement des commissaires et contrôleurs des guerres pendant tout le cours de ce mois; elle s'était élevée à la somme de cinquante-cinq mille sept cent quatre livres tournois.

Il ne se passait pas un seul jour sans quelque action. Le 16, ce sont les compagnies du comte de la Rochefoucauld et du sieur de Randan qui poussent une sortie jusqu'aux tentes du duc d'Albe et ramènent un grand nombre d'ennemis prisonniers; le 19, celle du prince de la Roche-sur-Yon, se dirigeant par le pont des Morts, s'empare du maître de l'artillerie d'Albert de Brandebourg et de beaucoup d'autres impériaux. C'était ainsi que Guise communiquait à ses troupes une vigilance et une ardeur tour à tour sources et résultats de succès partiels, mais presque quotidiens. Lorsqu'il n'accompagnait pas ces détachements, il les attendait au retour, à l'entrée de la ville, pour les féliciter, pour louer leur valeur, et chacun trouvait dans un tel suffrage la plus belle récompense, le stimulant le plus puissant de ses efforts.

Ces brillantes sorties coûtaient cependant toujours des pertes, et les secours de l'art ne réussissaient point à guérir les blessés, dont une grande partie succombait. On allait jusqu'à supposer empoisonnées les drogues employées pour les panser. Guise, en conséquence, pria le roi de lui envoyer l'habile Ambroise Paré avec un approvisionnement de médicaments de choix. Saint-André et Vieilleville parviennent à séduire, moyennant quinze cents écus, un capitaine italien qui, d'accord avec quelques officiers de la compagnie du duc de Guise, introduit dans la ville, à minuit, à travers mille difficultés, Paré ainsi que l'apothicaire Daigue et leur bagage médical assez considérable pour former la charge complète d'un cheval de poste. Paré se rend aussitôt auprès du duc de Guise, alors couché, et s'acquitte envers lui des commissions du roi dont il

Digitized by Google

apportait même « une petite lettre. » Le duc l'accueille avec joie, prend soin qu'il soit bien traité et l'autorise à aller, dès le lendemain, transmettre aux princes et aux autres seigneurs les remerciements de Henri II « pour le devoir qu'ils avoient « fait et faisoient pour la garde de sa ville de Metz et l'assu- « rance qu'il le recognoistroit[1]. »

Les affligeantes nouvelles de la captivité de son frère et de la prise d'Hesdin par le comte de Rœux n'avaient nullement abattu le courage et la confiance de Guise, et, sûr de ses troupes, il fit savoir au roi, auquel il adressait presque journellement des rapports et dont il recevait, au moyen d'un double chiffre, des informations très fréquentes, que Metz pouvait, sans avoir besoin de secours, se défendre encore pendant six mois. Il appréhendait que Henri II ne se laissât entraîner à des ouvertures d'accommodement, dont le marquis de Marignan avait indiqué le désir, et il recommandait donc à son frère le cardinal d'engager le roi à se méfier de ces « parolles venant « du maistre qui prévoyoit que dans un mois il auroit fait le « pis qu'il auroit pû contre nous, et que s'il n'en venoit à bout il « voudroit bien que l'on parlast d'aspoinctement, qui luy ser- « viroit à monstrer partout qu'il auroit eue la paix, les armes « en main. Que sy on lui refusoit, ce luy seroit un subject d'ap- « peler à tesmoing tous les princes et villes de l'empire du res- « fus que le Roy feroit de restituer et remettre en son premier « estat ce qu'il auroit usurpé sur eux, ce qui les obligeroit à « cracher au bassin et entretenir son armée. Il vaut mieux, « ajoutait-il, faire le sourd et attendre quelle fortune Dieu « nous donnera. »

Demeuré longtemps malade de la goutte, et dans la vive attente du triomphe, à Thionville, l'empereur avait enfin jugé

(1) *Voyage d'Ambroise Paré à Metz.*

Digitized by Google

sa présence indispensable pour l'heureuse conclusion du siége et s'était décidé à s'y rendre le 20 novembre. Charles-Quint, hors d'état de se tenir sur ses jambes, montait un cheval arabe; il avait le visage « fort pasle et défaict, les yeux enfoncéz et la « teste et la barbe blanche. A sa venue il se feist une grandis- « sime salve d'arquebuses, artilleries; le bruit desquelles fust « cause de faire mettre toute la ville en armes[1]. »

En attendant qu'il pût s'établir au château de la Horgne, derrière Saint-Arnoul, l'empereur se logea, près du duc d'Albe, dans une petite maison de bois construite à la hâte avec des débris de l'abbaye de Saint-Clément. « Beau palais, « dit-il lui-même, lorsqu'on m'y apportera les clefs de Metz! »

L'ardeur de l'attaque redoubla dès lors; quatorze mille coups de canon furent tirés en une seule journée, contre les tours de Lignières, de Saint-Michel, de Vassieux et contre la muraille bâtie entre la plate-forme de Sainte-Marie, point le plus faible de la place, et la porte de Champagne. Ce terrible feu se prolongea pendant plusieurs jours, et le bruit en était tel qu'on prétend qu'il fut entendu jusqu'à quarante lieues de Metz, au-delà du Rhin. Dès la nuit du 25, en effet, les ennemis « vindrent à planter gabions devant la courtine de la porte « Champenoise et la tour d'Enfer, et donnèrent commence- « ment à la plus espoventable batterie qui fut jamais par aven- « ture ouie[2]. »

La constance des assiégés était proportionnée aux efforts de l'ennemi. La garnison ne se contentait même point de se défendre contre les boulets et de réparer les brèches; des sorties, organisées par le duc de Guise, continuaient à prendre, sous des chefs choisis, à tout moment l'offensive; et nos troupes allaient chercher les impériaux jusque sous leurs tentes. Il régnait un

(1) *Bref discours du siége de Metz.*
(2) *Idem.*

Digitized by Google

empressement général à s'inscrire, dès la veille, pour obtenir la faveur de faire partie de ces expéditions. Les traits particuliers de valeur et d'intelligence militaire abondaient aussi, comme on peut le croire, dans de pareilles conjonctures. Un sergent de bande, entre autres, sa hallebarde à la main, suivi de cinq ou six soldats seulement, parvint à balayer une tranchée et à en chasser plus de trois cents hommes.

Depuis peu de jours, le duc de Guise avait remarqué que les ennemis renonçaient à leur première attaque pour diriger de nouvelles tentatives contre un point tellement fort[1] entre la porte Champenoise et la plate-forme Sainte-Marie, qu'on n'avait pas songé à abattre les maisons qui l'avoisinaient. On fit donc aussitôt diligence pour réparer cet oubli et pour construire, avec les démolitions « un gros mur de la hauteur d'un « homme. S'ils nous baillent des poix, disait Guise, nous leur « rendrons des fèves. »

Dès le 26 du mois de novembre, la vieille muraille est battue par une artillerie formidable qui la perce en trois endroits. Le lendemain, les efforts des assiégeants redoublent d'énergie, et, le 28, cette première défense s'écroule subitement dans le fossé, toutefois en « rendant la montée mal aisée pour venir à « l'assaut[2]. »

(1) Ambroise Paré, dans son *Voyage à Metz*, raconte qu'une ruse du prince lorrain détermina ce changement d'opérations. Guise aurait, selon lui, écrit à Henri II, avec l'intention calculée de la faire tomber entre les mains de l'empereur, une lettre dans laquelle il mandait qu'en s'opiniâtrant à suivre le plan primitif Charles rendrait la levée du siége infaillible, mais qu'il y aurait lieu de craindre une issue toute différente si, par malheur, l'ennemi portait son attention vers un certain point subtilement indiqué dans la dépêche. Cousue, avec une apparence affectée de mystère, sous le pourpoint d'un paysan assez maladroit, cette lettre était destinée à passer sous les yeux du duc d'Albe, dont un poste ne manqua pas, en effet, d'arrêter et de fouiller l'infortuné messager, qui fut pendu.

(2) *Le siége de Metz*, par B. de Salignac.

Digitized by Google

Les ennemis, à ce spectacle, manifestent par leurs exclamations une joie vive et bruyante ; mais lorsque, en se dissipant, la poussière ne les empêche plus de reconnaître le rempart élevé de huit pieds au-dessus de la brèche, ils éprouvent « au« tant et plus de fascherie comme ils avoient reçeu de plaisir à « veoir tomber la muraille[1]. » A leur tour les Français se met« tent à crier à ceux de dehors : «Au regnard, au regnard ! » et à échanger « mille injures » avec eux. Mais Guise fait aussitôt défense, sous peine de la vie, d'adresser aucune parole aux assiégeants, de crainte qu'il ne se trouve quelque traître qui profite du tumulte pour leur donner des avis ; et ses soldats imaginent alors d'attacher au bout de leurs piques des chats vivants dont les cris aigres et discordants narguent les ennemis.

Afin d'augmenter encore la force de ce rempart, hommes, femmes, jeunes filles se mettent à travailler, la nuit comme le jour. Ceux qui n'ont pas de hottes emploient des chaudrons, des panniers, des sacs, « des linceuls[2], » et tout ce qu'ils peuvent trouver pour porter la terre. Guise donne ses ordres avec une gaieté communicative et sème de toutes parts les encouragements. Il distribue à propos des choses obligeantes, des éloges ou des promesses de récompense, et, ayant rassemblé sur ce point tout ce qu'il y a de braves dans la ville : « Je me « réjouis, dit-il en montrant la brèche large de quatre-vingt« dix pieds, je me réjouis de voir que les ennemis ont enfin « renversé cette barrière qui arrêtait votre valeur et qui leur « estoit plus utile qu'à vous. Il est bien juste qu'après que vous « les avez esté si souvent chercher jusques dans leur camp, ils « viennent du moins une fois recognoistre ceste ville qu'ils « s'estoient vantés d'emporter si facilement. Voici une occa-

(1) *Bref discours du siége de Metz.*
(2) *Voyage d'Ambroise Paré.*

Digitized by Google

« sion d'acquérir de la gloire qu'ils ne vous offriront pas sou-
« vent. Profitez-en et apprenez à toute l'Europe, dont les yeux
« sont maintenant ouverts sur vous, qu'il n'a pas esté impos-
« sible à un petit nombre de François d'arrêter un empereur
« qui les assiégeoit avec trois armées et qui se vantoit de n'a-
« voir pu estre arresté par les colonnes d'Hercule[1]. »

(1) Allusion à l'emblème adopté par Charles-Quint, savoir : deux colonnes (allégoriques de celles d'Hercule) avec le mot *ultra*, signifiant qu'il les avait dépassées en portant, au delà de Cadix, ses armes conquérantes en Afrique. Ronsard, dans sa vieille poésie, paraphrasant cet énergique discours, a imaginé de faire parler ainsi le duc de Guise, armé de toutes pièces et la pique à la main :

« Sus, courage, soldats, sus, sus, monstrez-vous or
« De la race d'Hercule et de celle d'Hector :
« Hercule, après avoir l'Espagne surmontée,
« Vint en Gaule espouser la reine Galatée
« Dont vous estes issuz : puis le Troien Francus
« Seul héritier d'Hector, quittant les murs vaincus
« D'Ilion, vint en France, et la race Troienne
« Mesla cent ans après avec l'Herculienne.
« Pour ce, amis, prenez cœur, imitez vos aieux :
« Encore Dieu nous aime, encore Dieu ses yeux
« N'a détourné de nous ny de nostre entreprise.
« . . . . . .
« . . . . . Vous n'estes pas, soldars,
« Ignorans de garder la brêche des rampars,
« Et les murs assiégés d'une effroiable bande,
« Encore il vous souvient des murs de la Mirande,
« Et de ceux là de Parme, et vous souvient aussi
« De ceux là de Péronne et ceux de Landrecy,
« Où tous nos ennemis qui nos forces tentèrent
« Rien sinon déshonneur chez eux ne remportèrent.
« . . . . . .
« Courage donc, soldats, ne craignez point la mort ;
« La mort ne peut tuer l'homme vaillant et fort :
« . . . . . .
« Tenez doncque bon ordre, et gardez vostre rang
« Pressez l'un contre l'autre et costéz flanc à flanc,

Digitized by Google

L'enthousiasme est au comble; tout se prépare pour la résistance la plus opiniâtre. Des artifices de toute espèce, des morceaux de fer, des fagots faciles à embraser, du plomb destiné à être fondu, de la chaux vive doivent pleuvoir à la fois sur les impériaux s'ils pénètrent dans la ville. Les maisons sont percées de meurtrières pour y placer des arquebusiers; enfin les habitants réduisent, d'eux-mêmes, leurs rations de vivres et se ménagent soigneusement des ressources pour soutenir le siége jusqu'à la dernière extrémité.

Charles-Quint cependant fait porter ses troupes en avant; mais, dès que celles-ci aperçoivent les Français sur la brèche[1] et Guise à leur tête, elles reculent comme si déjà elles étaient attaquées, et ni prières ni menaces ne peuvent raffermir leur contenance.

« Pied contre pied fiché, et teste contre teste.
« Bataillez bravement, et creste contre creste.
« . . . . . .
« Je parle à vous, soldats, mettez devant vos yeux
« De nostre nouveau Roy les faicts victorieux :
« Comme il a démarqué les bornes de la France
« Pour les planter plus loin par le fer de sa lance,
« Comme il a reconquis nos forts sur les Anglois,
« Et comme Luxembourg obéit à ses loix;
« Et comme tout le Rhin effraié de ses bandes
« Le confessa seigneur de ses eaux allemandes.
« Vous souvienne, soldatz, en quelle adversité
« Seroit réduite, hélas! cette belle cité
« Si vous la laissez prendre. . . . .
« . . . . . .
« Ne les fraudez donc point d'une telle espérance,
« Monstrant à l'Espagnol quelles mains a la France,
« Et que fortune, femme, aime mieux par raison
« Un jeune Roy vaillant qu'un empereur grison. »

(1) « Comment, playes de Dieu, criait l'empereur, n'entre-t-on point « la dedans? Elle est si grande et si à fleur de fossé; vertu de Dieu, à quoi « tient-il? » (*Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. V.)

Digitized by Google

L'empereur, qui s'était fait porter en litière aux premiers rangs pour animer les soldats par sa présence, navré de douleur par cet échec, donne tristement ordre de le reconduire à son logement, en s'écriant : « J'ai été autrefois suivi dans les « combats, mais je vois que je n'ai plus d'hommes autour de « moi ; il me faut dire adieu à l'empire et me confiner dans « quelque monastère ; devant trois ans, je me rendrai cor- « delier. »

D'une autre part, en ce moment, la place de Toul était sommée d'ouvrir ses portes ; et le commandant, des Clavolles, répondait : « Qu'après que la ville de Metz auroit été prise, « qu'il auroit eu l'honneur d'être à son tour assiégé dans les « formes par l'empereur et qu'il se seroit défendu aussi long- « temps que le duc de Guise, on pourroit lui adresser une « semblable sommation, et qu'alors il verroit ce qu'il auroit « à faire. »

Les impériaux cependant, par de vives décharges d'artillerie, sondent le nouveau rempart de Metz, et, « le trouvant bien « ferme et très fort, se vont imaginer qu'il estoit impossible « si grande multitude de maisons avoir peu estre ruinées sans « que Dieu ou le diable y eussent mis la main[1]. » Pour parvenir à battre cet ouvrage avec succès, ils adoptent la résolution de s'emparer d'abord de la tour d'Enfer ; mais Guise, voulant empêcher qu'elle ne soit entamée, en fait aussitôt remplir la première voûte avec force débris et terres, et commence à contreminer les travaux des assiégeants. Il juge également opportun, pour inquiéter de nouveau ceux-ci, d'ordonner, le 1er décembre, une vigoureuse sortie par le pont des Morts et par le Pontiffroy. La Brosse, Saint-Luc et le capitaine Lanque l'exécutent à la tête de cent quarante hommes d'armes et d'une compagnie d'arquebusiers. En vue des trois camps, ils pous-

(1) *Bref discours du siége de Metz.*

Digitized by Google

sent jusqu'aux tentes du margrave de Brandebourg, s'emparent d'un convoi considérable qui s'y rendait, le font entrer à Metz, et, dans cette brillante action qui coûte la vie à plus de deux cents ennemis, Brabanson, l'un des généraux de l'empereur, est blessé, ainsi qu'Albert lui-même, grièvement atteint d'un coup de lance par le baron de Torcy. A peu près en même temps, les troupes du margrave essuyaient, au village de Rougerieules, de la part de Vieilleville, une autre défaite dont ce prince se sentit si violemment irrité qu'il fut sur le point de faire mourir de sa main le duc d'Aumale, son prisonnier. « Pour le moins il lui présenta la dague sur la gorge, luy « disant avecques blasphèmes et opprobres qu'il estoit cause « que l'on avoit ainsi tué par plusieurs fois ses gens, sur l'es- « poir de le recourre; mais il regnioit Dieu que si l'on y « revenoit plus, il le tailleroit en pièces sans miséricorde et « le feroit crever à coups de pistolle[1]. »

Le 2 décembre, Guise, soupçonnant à l'ennemi l'intention de livrer un vigoureux assaut, fit ranger toutes les troupes sous les armes, en bon ordre, et ne leur permit de se retirer qu'après que le duc d'Albe eut montré qu'il reculait lui-même.

Une embuscade préparée en dehors de la porte Maselle avait aussi été connue de Guise qui, pour en prévenir les résultats, ayant fait sortir toute la cavalerie, causa quelques pertes à l'ennemi. Ce fut le dernier acte important de la défense. La canonnade continuait bien encore, assez régulière, mais faible et sans effets. « On m'a asseuré, écrivait, le 5 décembre, le « duc de Guise au cardinal de Lorraine, qu'ils sont sous terre, « qu'ils la veulent miner; nous sommes en beaucoup d'en- « droits attendans et trouvons de l'eau presque partout qui « leur sera très contraire à leur entreprinse... Conclusion, « nous ne dormons pas plus qu'eulx; plus on va en avant et

(1) *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, liv. V.

Digitized by Google

« se cognoist que ce vieillart[1] est obstiné; mais j'ay espérance « en Dieu et aux gens de bien qui sont icy qu'*il n'y fera non « plus que devant Metz,* qui est l'ancien mot du pais. » Après le récit de quelques détails d'escarmouche : « Je vous supplie, « poursuivait-il, monstrer ceste lettre au Roy et luy présenter « mes très humbles recommandations à sa bonne grâce. Vous « en prendrez, s'il vous plaist, vostre part et monsieur le « connestable; aussy le pouvez asseurer ses enfants estre en « bonne santé et que d'Anville sçait aussi bien porter la hotte « et mieulx qu'escripre... Nostre mère aura sa part de ceste « lettre et les très humbles recommandations de ses trois « enfants qui sont icy esquelles ne voulons oublier nos fem- « mes. Nostre frère d'Aumale a esté mené par les gens du « marquis en une de ses villes[2]. »

Or, la saison s'avançait, les mauvais temps et le froid menaçaient les impériaux qui, désespérant de prendre la place « par assaut ou autrement, » voyant leurs divers efforts échouer également contre le courage et la prudence de l'illustre général français, manquant de vivres, tourmentés par les maladies, affaiblis de plus d'un tiers, se décidèrent à abandonner leur entreprise le 26 décembre, le soixante-cinquième jour depuis l'arrivée de l'armée et le quarante-cinquième après que les batteries avaient commencé à jouer.

Le camp impérial fut transporté, ainsi que l'artillerie, de l'autre côté de la Moselle; et Charles-Quint, en prenant la triste résolution de cette honteuse levée du siége de Metz[3], ne put s'empêcher de s'écrier douloureusement : « Je vois bien « que la fortune ressemble aux femmes; elle préfère un jeune « roi à un vieux empereur. »

(1) Charles-Quint. (2) Mss. Gaignières, v. 338, fol. 47.

(3) « Ou le destin avoit son *outre* limité
« Contre les nouveaux murs d'une faible cité. » (RONSARD.)

Digitized by Google

Le duc d'Albe[1] et le marquis de Marignan, colonel général de l'infanterie italienne, délogèrent la nuit, en silence, « pres- « que chassés de punition divine, avec deux feux seulement « pour signal[2], » abandonnant toutes les munitions, les tentes même dressées; et Guise, peu d'heures après, comme il faisait, selon sa coutume, le tour des murailles, s'aperçut, en jetant les yeux sur la position des Italiens, que celle-ci était entièrement évacuée.

La disparition des ennemis fut pour lui une satisfaisante et complète surprise, car la veille même il avait écrit au cardinal, son frère : « Ne me chantez plus par vos lettres que l'em- « pereur doive desloger d'icy, et tenez pour certain que, s'il « ne nous trompe bien fort, tant qu'il aura de vie, il ne voudra « recevoir ceste honte d'en partir avant qu'il en voye la fin. »

Ce grand homme venait donc de sauver la France. Par sa constance dans un siége des plus mémorables il avait arrêté et forcé à la retraite la menaçante armée de cent vingt mille hommes[3] qui devait envahir le royaume!

Instruit aussitôt de ces bonnes nouvelles, Henri II lui exprime, le 7 janvier 1553, « l'ayse et plaisir qu'il en a eus et le « contantement qui lui demeure de ce digne et notable service, « en attendant qu'il le puisse veoir pour le lui déclarer plus « avant[4]. »

(1) « Il canona la ville l'espace de trois mois,
« Grand proffit il n'y fit ny trop grand désarroy;
« Dix-sept mille huit cent coups à la place il tira,
« Église, tours, maison, plusieurs il esbranla.
« Le cinquiesme devant Metz mit ses camps
« Jour du mois de septembre; au premier jour de l'an
« Abandonna la place, son train et richesse
« Pour le moins des deux parts tout à sa grand tristesse. »
(*Chronique contemporaine en vers*, par Jean Beauchert.)

(2) *Commentaires de Rabutin.* (3) *Voyage d'Ambroise Paré.*

(4) Mss. Gaignières, v. 405, fol. 89.

Digitized by Google

Albert de Brandebourg seul paraissait vouloir tenir encore et « garder la queue du loup[1], » à Saint-Martin ; mais une pièce de canon, une coulevrine et quelques fauconneaux, placés (8 janvier) par l'ordre du duc de Guise dans une petite île de la Moselle, nommée le pré de l'Hôpital, au-dessous du pont des Morts, eurent bientôt déterminé le perfide margrave à suivre l'exemple du reste des troupes impériales[2].

Metz était totalement délivré ; plus de trente mille ennemis avaient laissé la vie sous ses murs ; un grand nombre de malades, à demi-ensevelis dans la boue, jonchaient le camp abandonné ; les soldats même qui composaient l'arrière-garde étaient dans un état digne de pitié : ne pouvant se soutenir, ils se rendaient à merci. Le commandant d'une troupe de cavalerie espagnole, poursuivi par le prince de la Roche-sur-Yon qui voulait le forcer à combattre, se retourna subitement en disant : « Comment aurions-nous la force de nous défendre? « Vous voyez qu'il ne nous en reste pas assez pour vous fuir. »

Tout en ordonnant des sorties, afin d'observer le mouvement de l'ennemi, Guise, saisi de compassion à ce triste spectacle, ne vit plus que des frères dans les malheureux que les éléments et la souffrance lui livraient. Son cœur magnanime fut aussitôt exclusivement occupé de multiplier les soulagements pour ceux qui pouvaient en profiter. Par ses soins, les moins désespérés furent conduits en charrettes à Thionville,

(1) *Commentaires de Rabutin.*

(2) « Pour conclusion ont levé
« De devant Metz l'artillerie
« Et tout leur camp ont fait marché,
« Qui leur est grande moquerie,
« Le noble seigneur de Guise
« Sur la queue leur fit aller
« Grand nombre de cavallerie
« Pour les apprendre à cheminer. »
(*Chanson faite par un soudar.*)

Digitized by Google

les autres dans les hôpitaux de Metz, où ils trouvèrent les secours de l'habile Ambroise Paré[1], de son confrère Foës et de leurs aides; tous les domestiques prisonniers furent renvoyés au duc d'Albe, avec l'offre de bateaux couverts pour le transport de ses soldats épuisés; enfin les victimes reçurent une convenable sépulture.

François de Lorraine, agissant en véritable héros, faisait ainsi succéder aux efforts infatigables du courage, de l'activité, de la vigilance, les généreux égards et les effets d'une noble clémence, d'une pieuse humanité.

Au milieu de ce désastre, les trois camps étaient restés garnis de riches dépouilles; Guise en fit la visite; puis, pour rendre à la protection divine de solennelles actions de grâces, il ordonna, le dimanche 15 janvier, une procession du clergé, des couvents, des colléges, à laquelle il assista lui-même, suivi « des princes, seigneurs et gens de guerre, en toute dévotion, » et qui se termina par un feu de joie où furent consumés les livres de la doctrine de Luther trouvés dans la ville.

La sollicitude du duc de Guise eut ensuite pour objet la destruction des ouvrages construits par l'ennemi, la réparation de la place, le rappel des habitants sortis pendant le siége, les dédommagements à accorder à ceux dont les propriétés avaient souffert, en un mot le rétablissement de l'ordre habituel. Sa prévoyance, au moment de quitter Metz, en embrassait encore tous les besoins.

Le 24 janvier, une revue générale fit passer sous les yeux de leur glorieux chef tous les braves qui l'avaient si bien secondé.

(1) Ce grand chirurgien, retourné à Paris immédiatement après la levée du siége, pour prix des services qu'il avait rendus dans cette pénible mission, reçut du roi, outre l'accueil le plus favorable, une somme de deux cents écus et la promesse de ne le « laisser jamais pauvre. »

(*Voyage d'Ambroise Paré.*)

Digitized by Google

Des vides affligeants se laissaient pourtant remarquer dans les rangs : cinq cents guerriers avaient succombé; de ce nombre étaient La Palice, d'Orade, Marigny, l'ingénieur Camille Marin, Fayolles, Fonterailles, Roquefeuil, le baron de Trèves, Tinteville. Parmi les blessés, on comptait le comte de la Rochefoucauld, Buguenon, Clermont, Bourdeilles. Le capitaine La Faye, Vitry et quelques autres étaient demeurés prisonniers dans les sorties à aucune desquelles n'avait manqué le vaillant et heureux Navailles.

Pendant la durée du siége, retirée à Joinville avec sa belle-mère, la duchesse de Guise attendait chaque jour impatiemment des nouvelles de son époux. Saint-André, de Verdun où il se trouvait alors, avait été l'un de ses plus actifs et dévoués correspondants, la tenant au courant de la santé du duc de Guise auquel il faisait passer ses lettres, de la marche des événements, du découragement des ennemis, enfin de leur départ.

Le cardinal de Lorraine aussi avait soin d'écrire à sa belle-sœur et à sa mère ; il leur communiquait sa confiance dans le succès. « Vous verrez bientost monsieur mon frère, mandait-« il à Anne d'Est, de Compiègne le 28 décembre, hors de la « prison où il est maintenant, et vous en puys donner par-« faicte asseurance ou l'oppinion des hommes et les advis que « nous avons de tous endroitz seront faulx... Regardez si vous « vouldrés après avoir faict à Joinville quelque séjour venir à « Saint-Germain-en-Laye pour avoir moyen de le veoir plus « tost ou à Paris, tandis que nous y serons, affin de vous faire « veoir les maisons que j'ay là autour et celle que j'y ai nou-« vellement acquise et que je vous en mette moy mesmes en « possession... Croyez que quant il viendra la bonne nouvelle « que j'attends en si grande dévotion que je ne plaindray point « les courriers exprès pour vous en advertir et vous mander

Digitized by Google

« ce qui me semblera vous devrez faire... J'ay esté à Meudon, « tandis que j'estoiz à Paris et vous supplie vous asseurer que « la maison estant achevée, comme elle se peult aisément, y « adjoustant certaines petites invantions que je y ay pansées et « nos testes et marbres qui sont à Paris, elle est pour ne re- « cognoistre guères d'autres plus belles maisons en ce royaume, « ny plus santantes un grand prince. J'espère avant quaresme- « prenant y tenir et vous et vostre mary, et vous verrez si je « suis bon prophette, et s'il y a faulte reprochés le moy. »

Deux jours après avoir fait ses adieux à l'armée (le 26 janvier), Guise partit pour aller recueillir les témoignages de la satisfaction et de la reconnaissance du roi qui « desiroit gran- « dement le veoir » et auprès duquel il allait être « le très « bien venu. »

« Afin que les princes, seigneurs et cappitaines qui sont de- « dans Metz et qui m'y ont faict service, avait mandé Henri II « au duc, sçachent le contentement que j'en ay, je leur escris « à chacun une lettre particulière pour les en remercier. J'es- « time et tiens sy cher ce service qu'il me sera en perpétuelle « mémoire. »

En effet, lorsque Guise reparut à la cour, le roi lui dit en l'embrassant avec transport et en le nommant son frère : « Vous « m'avez vaincu aussi bien que l'empereur par les obligations « où vous m'avez engagé. »

Henri II s'était aussi empressé de l'appeler près de lui, avec les plus flatteuses instances, afin de le consulter sur les opérations projetées pour cette nouvelle année, et il lui accordait, comme récompense utile à l'augmentation de sa fortune et à l'établissement de sa famille, le don des biens confisqués sur ceux qui soutenaient en Savoie le parti contraire à la France [1].

(1) Mss. Gaignières, vol. 132, fol. 5.

Digitized by Google

S'étant rendu au parlement, le 20 février, avec son frère le cardinal de Lorraine, Guise y fut solennellement remercié « du bon debvoir qu'il avoit fait pour la défense de Metz et « repoussement de l'armée de l'empereur et pour le service « fait au roi et à la république[1]. »

On se livrait simultanément à des réjouissances publiques sur tous les points de la France, et, pour perpétuer le souvenir du haut fait d'armes qui en avait assuré le salut, on ne manqua pas de frapper diverses médailles, les unes dans le style antique, consacrant l'honneur du règne de Henri II et le mérite du duc de Guise[2], d'autres inspirées par un esprit joyeux et satirique, tournant en ridicule la malencontreuse entreprise de Charles-Quint[3].

Un pasquil latin, appliquant à tous les événements contemporains certaines phrases extraites de l'Écriture sainte, contenait l'allusion suivante à la glorieuse défense de Metz : *Venit princeps mundi hujus et in me non habuit quicquam*, « le prince « de ce monde est venu pour m'assiédger et de moy n'a sceu « avoir joissance[4]. »

Enfin, à l'occasion de cet exploit, le premier et dernier verset du psaume 113 furent ainsi paraphrasés : *In exitu Caroli de populo barbaro, gloria Christo et regi Henrico.*

A facie Henrici mota est Germania, a facie suorum principum[5].

(1) Extrait des registres du conseil.

(2) Une épître, en vers latins, adressée au duc de Guise, a célébré cette grande action. (*Parisiis, apud Fredericum Morellum*, 1560.)

(3) Voir l'*Histoire de France*, par Daniel.

(4) Traduit par Pierre Hamelin.

(5) Mss. de la Bibl. nat., collection Maurepas, vol. I.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE ;
CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE ;
CLAUDE, DUC D'AUMALE.

1553—1555.

La défense de la ville de Metz[1], en consolidant les nouvelles conquêtes prix du secours porté à la liberté de l'Allemagne, et en garantissant la France contre une invasion imminente, venait d'élever au plus haut point le prestige de ce beau nom de Guise, toujours brillant, protecteur, et que l'affection populaire, justifiée par de tels services, s'habituait de plus en plus à considérer comme le véritable *palladium* du royaume.

Mais, d'une autre part, c'était avec un profond sentiment de colère que, devant l'inépuisable génie d'un héros, l'empereur voyait fléchir l'orgueil de ses couronnes et diminuer la renommée de ses armes peu dédommagées d'ailleurs en Italie. Là, les talents et l'activité du maréchal de Brissac, suppléant à la faiblesse numérique de ses troupes, avaient réduit les places d'Albe, de Verrue ; et le général impérial, Ferdinand de Gonzague, n'était parvenu qu'à nous disputer la possession de quelques bicoques insignifiantes. Contraint de lever le siége de Benne, défendu par l'énergique Montluc, il avait vu, en

(1) Que le duc de Guise pouvait « bien appeler sienne, l'aiant si vertueusement déffendue à l'encontre de l'aigle et du lyon. » (*Mémoires de Vieilleville*, liv. VI.)

Digitized by Google

outre, la ville de Sienne, révoltée contre les Espagnols, passer aux mains des Français. Celle de Naples, excitée par le prince de Salerne, qui brûlait de se venger des mauvais traitements exercés sur la noblesse du royaume et sur lui-même par le vice-roi don Pèdre de Tolède, était prête à se soulever ; et la flotte ottomane, pour faire réussir ce mouvement, devait, à la sollicitation de la France, se combiner avec vingt-cinq galères sorties de Marseille[1]. En attendant, elle venait, à elle seule, sous le commandement du corsaire Dragut et de Sinan-Pacha, de surprendre André Doria, dont aucune défaite sur mer n'avait jusque-là fait pâlir le front octogénaire, et de lui enlever plusieurs frégates et sept galères. Si la jonction des bâtiments envoyés de France, sous les ordres du prince de Salerne, investi du pouvoir de lieutenant général pour cette expédition, se fût opérée à temps avec les vaisseaux turcs, Naples serait même probablement tombé alors en notre pouvoir. Tous les événements de la guerre, appuyés par d'actives négociations auprès du pape et de la république de Venise, concouraient donc à la destruction de la puissance de Charles-Quint en Italie ; mais malheureusement le nombre des troupes françaises au delà des Alpes était trop restreint pour suffire à décider la réussite immédiate de ce plan politique.

L'empereur ne subissait qu'avec impatience tant d'échecs menaçants, et l'affront de la levée du siége de Metz avait porté au comble, dans son cœur, le désir d'une éclatante revanche. « Son plus grand plaisir étoit d'ouyr dire que le roy portoit « grande despense à Sienne et à Parme afin que le roy se con- « sumât tant plus tôt et pût tant moins satisfaire à la guerre

(1) En 1548, le nombre des galères de la France montait à trente-six, dont cinq vieilles, non comprises une galliotte et la grosse galère bastarde. (Mss. Béthune, v. 8641, fol. 83.)

Digitized by Google

« de Picardie. L'empereur avoit dit souvent vouloir oblier « l'Italie et l'Allemagne pour faire tous ses grands efforts « du cousté de France. Chose toutefois qu'il ne falloit croire « comme l'Évangile, car l'empereur ne se vantoit guère de ses « intentions, mais plutôt de ce qu'il ne vouloit pas faire[1]. »

Charles-Quint se disposait donc à réunir de nouveau tous ses efforts contre la France. Henri II, de son côté, ne négligeait rien pour être en mesure de résister efficacement. Paris fortifié était mis à l'abri d'une attaque; dix mille auxiliaires suisses, obtenus des cantons, s'avançaient vers la Picardie; de nouvelles troupes étaient levées, l'arrière-ban convoqué; la création de diverses charges de judicature et de finance fournissait en même temps l'un des moyens de faire affluer dans les caisses de l'État des fonds d'autant plus nécessaires que la discipline était difficile à maintenir parmi les troupes.

Le début de la campagne n'avait toutefois été nullement favorable aux Français. Dès l'arrivée du printemps, l'armée impériale, mieux organisée que la nôtre et forte de soixante mille hommes, s'était avancée sur la Picardie (avril 1553), et le comte de Rœux mettait le siége devant Thérouenne. D'Essé, qui avait défendu Landrecies sous le règne précédent et conduit la guerre d'Écosse, résistait énergiquement dans cette place dont la garnison sentait son courage et son patriotisme stimulés par le récent exemple du siége de Metz. Malheureusement, dans un assaut repoussé avec vigueur, d'Essé tomba frappé à mort, et le commandement se trouva de nouveau placé entre les mains de Losses qui, trop faible, l'abandonna de fait à François de Montmorency, fils du connétable, jeune capitaine plus vaillant qu'expérimenté. L'ennemi, dégoûté des

(1) Lettre de l'évêque de Lodève au duc de Guise et au cardinal de Lorraine. (Mss. Gaignières, v. 329, fol. 183.)

Digitized by Google

assauts qui lui coûtaient trop de monde, s'était attaché à faire une large brèche, et, pour l'augmenter encore, la mine joua avec un tel effet que le 20 juin on eût pu pénétrer à cheval dans Thérouenne. Hors d'état de se défendre plus longtemps, Montmorency, contraint de céder, commit une faute grave en négligeant de demander une trève pour discuter la capitulation. Pendant donc qu'on règle, à la hâte, les articles de celle-ci, Allemands et Flamands, ayant pris les armes sans ordre, forcent la brèche, se répandent dans la ville et frappent indistinctement, au mépris de l'âge et du sexe, tout ce qui s'offre à leurs coups. Le carnage menaçait de devenir complet, lorsque les officiers espagnols, pénétrés du vif et reconnaissant souvenir des égards qu'ils avaient éprouvés de la part du duc de Guise et des Français à la levée du siége de Metz, font entendre noblement leurs voix et réunissent leurs efforts pour arrêter une soldatesque altérée de sang et de pillage. « Bonne, « bonne guerre, compagnons, s'écrient-ils; souvenez-vous de « la courtoisie de Metz! »

Telle est la puissance des beaux exemples qu'après que l'héroïsme et la constance du duc de Guise venaient de servir d'aiguillon à la garnison de Thérouenne, sa grandeur d'ame, sa générosité naturelle et sa compassion bienfaisante envers des vaincus et des malades, fournissaient à ses compatriotes, malheureux à leur tour, une égide contre l'aveugle emportement d'ennemis victorieux.

A l'issue, d'ailleurs funeste, de ce siége, le roi, qui se trouvait alors à Auffémont, réunit auprès de lui le duc de Guise, le connétable et d'Estrées pour entendre le récit détaillé d'Ambroise Paré qui y avait assisté[1].

D'après les ordres de Henri II, attentif à « le faire participer

(1) *Voyage d'Ambroise Paré.*

Digitized by Google

« à tout ce qu'il avoit d'affaires, » Guise[1], quoique momentanément hors de la scène des hostilités, était presque journellement, au surplus, informé, ainsi que son frère, de tout ce qui survenait, au moyen de la correspondance des ducs de Vendôme et de Bouillon, en même temps que Brissac, Thermes et d'autres personnages tenaient les deux princes lorrains au courant de la marche des faits en Italie. Tous les événements politiques passaient également, pour ainsi dire, sous leurs yeux, soit par des rapports directs, soit par la communication que le roi commandait au connétable et aux secrétaires d'État de leur donner de ceux qu'il recevait lui-même. Aussi le cardinal de Lorraine écrivait-il à Saint-Laurent, ambassadeur en Suisse, le 30 décembre 1554 : « Il n'est point de besoin que preniez « désormais la peine de m'envoyer particulièrement mémoires « ne autres choses touchant le faict de vostre charge parce que « aussy bien voy-je tout ce que vous escripvez au roy dont il « me suffit bien, sans que vous travailliez à m'en faire redite à « part[2]. »

De leur côté, ces frères adressaient, de Compiègne, d'Auffémont, d'Oschy-le-Châtel, des instructions au gouverneur de Metz, Vieilleville, à l'évêque, le cardinal de Lénoncourt, et à Marillac, évêque de Vannes, pour diriger l'un dans des mouvements à faire faire aux troupes, les autres dans des négociations à suivre avec les envoyés de l'électeur Maurice de Saxe et de quelques princes allemands.

(1) Par un édit, daté de Saint-Germain-en-Laye le 20 juin 1553, le roi venait d'octroyer au duc de Guise la jouissance du marquisat de Mayenne. Il l'avait aussi doté de « confiscations à Salleneufve et à Toulouze. » La première consistait en un château, dans le voisinage de Genève, et « une « belle baronnie, vallant au plus mauvais mesnager du monde quinze « cens livres de rente, et laquelle avec quelque mesnagement seroit tan- « tost remise à deux mille livres. » (Mss. Gaignières, v. 406, fol. 31, 105.)

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 13, 19.

Digitized by Google

Plusieurs de ces derniers, convaincus de l'influence du duc de Guise, avaient effectivement recours à lui comme à un puissant intercesseur. Le duc de Würtemberg nommément, le priant d'obtenir du roi la mainlevée d'une terre pour le sieur de Belvoir, son parent, terminait ainsi sa lettre, le 26 juillet 1553 : « Toutesfoys, mon cousin, vous veux-je encore prier « ceste foys que à ma faveur veuillez faire tant..... Ce faisant « où j'auray moyen m'employer pour vous, m'y trouverés bien « prest, comme sçait nostre seigneur que je prie, après m'es- « tre de bien bon cœur recommandé à vostre bonne grâce, « vous donner bonne et longue vie. »

Il entrait encore dans les desseins politiques de Guise et du cardinal de recommander à Marillac et à Vieilleville de « tenir « en Allemagne, à l'occasion de la mort du duc Maurice, si « elle estoit vraie, et en envoyant devers son frère, le duc « Auguste, les choses de delà en la confusion qui nous y estoit « utile[1]. »

L'empereur avait donné l'ordre de raser de fond en comble la place de Thérouenne, dont la prise, qui l'enivrait « comme « si c'eust esté l'empire de Constantinople[2], » fut bientôt suivie de celle d'Hesdin voué à la même destruction, après un affreux pillage, et remplacé, l'année suivante, par une ville nouvelle à laquelle passa son nom. La défense du vieux Hesdin avait fourni au maréchal de Lamarck, gendre de Diane de Poitiers, une triste occasion de prouver que trop souvent le mérite ne justifie pas la faveur plus qu'il ne se transmet par droit d'hérédité. Ce général venait, il est vrai, d'avoir pour adversaire un jeune héros à l'aurore de sa brillante carrière, Philibert-Emmanuel, prince de Piémont[3], que Charles-Quint

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 389, fol. 132.
(2) *Commentaires de Rabutin.*
(3) Fils du duc Charles de Savoie qui mourut peu après et lui laissa ses

Digitized by Google

avait substitué à Ponce Lalain, seigneur de Benicour, dont le commandement ne s'exerçait pas avec une fermeté suffisante.

Pendant cette campagne, le duché de Guise, voisin du théâtre des combats et où commandait un prince de Lorraine, Nicolas de Vaudémont [1], avait eu jusque-là très peu à souffrir du ravage et de l'incendie; aussi les forts situés sur son territoire étaient-ils demeurés dans des conditions favorables à l'armée française et nuisibles aux ennemis [2].

Hesdin pris, les impériaux avaient été dans l'intention de s'emparer de Doulens, mais attaqués eux-mêmes sur les bords de la Somme par le connétable, que secondaient vaillamment le duc de Nemours, le prince de Condé, le maréchal de Saint-André, ils se virent repoussés après une perte de plus de sept cents hommes, et l'armée française, renforcée alors par le secours attendu des Suisses, se porta en avant pour suivre de près l'ennemi.

Le roi, laissant pour le temps de son absence un conseil de régence auprès de Catherine de Médicis, était venu se mettre à la tête du corps de bataille; il avait choisi pour ses principaux lieutenants le duc de Guise, les princes de la Roche-sur-Yon, de Ferrare, le maréchal de Saint-André. Guise, « avec « deux régiments de gendarmerie, environ mille ou douze cents « chevaux, tant de cavalerie légère que des nobles, et dix en- « seignes de Fanterie Françoise, partit le deux septembre pour « descouvrir et escumer les lieux suspects et dangereux [3], » dans l'Artois qu'il parcourut en divers sens, dévastant tout le

États, en possession desquels il ne rentra toutefois qu'à la fin du règne de Henri II.

(1) Mss. Gaignières, v. 406, fol. 139.

(2) *Idem*, fol. 3.

(3) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

pays sur son passage, puis s'efforçant, mais en vain, d'amener l'empereur à livrer une bataille décisive.

Retiré à Bruxelles pendant les derniers mois de l'année 1553, Charles-Quint y subissait les cruelles atteintes de la goutte. Son conseil appréhendait l'issue des événements; et, vers la fin d'octobre, usant de son influence prépondérante, la reine de Hongrie, d'accord avec la duchesse de Lorraine, chargea même le comte de Vaudémont de faire passer au cardinal Charles, sur les moyens propres à déterminer la paix, un mémoire qui ne produisit pas de résultats immédiats.

D'autres complications graves aussi survenaient en même temps sur plusieurs points en Europe. Maurice de Saxe, en guerre ouverte, pour la protection et la liberté de l'Allemagne, avec Albert de Brandebourg, avait atteint celui-ci sur le territoire de Lunebourg et remportait la victoire lorsqu'il était tombé mortellement frappé d'un coup d'arquebuse (9 juillet 1553). Succombant à une maladie de langueur, le jeune Édouard VI, en Angleterre, laissait le trône à sa sœur Marie; et le caractère de cette princesse faisait présager de rigoureuses persécutions aux protestants de son royaume qu'elle espérait, par son mariage avec l'infant d'Espagne, Philippe, transmettre à des rejetons de la race de Charles-Quint. Après une année de séjour en France, pour l'arrangement de diverses affaires, la reine douairière d'Écosse, retournée dans ses États, avait, tant par sollicitations que par menaces, décidé le vice-roi à lui abandonner l'exercice de l'autorité en échange de tous les biens du feu roi qu'il s'était appropriés et qu'il allait conserver, de la dispense de rendre compte de ceux qu'il avait gérés pendant la minorité de la jeune reine et enfin de la concession du titre de duc de Châtellerault en France avec une pension de douze mille livres; en outre, si la reine mourait sans enfants, il devait être déclaré son plus proche héritier, article ratifié

Digitized by Google

depuis par Marie Stuart et par ses curateurs, le roi Henri II, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, qu'elle choisit d'après l'avis de sa mère[1].

A la suite d'épineuses négociations, exactement communiquées au cardinal de Lorraine par l'évêque de Vannes, les sieurs de Basse-Fontaine, de Saint-Laurent, et ayant pour objet principal de rattacher à la cause du roi le mobile Albert de Brandebourg, en vertu d'un traité signé le 4 avril 1554, le duc d'Aumale venait, moyennant soixante mille écus, d'être tiré de sa captivité dans un des châteaux du margrave, et rendu à l'armée. Sa rançon était acquittée grâce à l'argent que la duchesse de Valentinois, sa belle-mère, avait obtenu des confiscations[2] exercées sur les réformés, contre lesquels, en ce moment, semblaient redoubler les rigueurs, et grâce aux sommes données par Antoinette de Bourbon, par le cardinal de Lorraine, « afin, disait ce dernier, que l'on ne pensât pas que « la mère, les frères et les sœurs ne voullussent mettre les « mains à ce qui touchoit de sy près son frère, » lequel, il est vrai, « se faisoit avec ses ennuis plaindre souvent par eux[3]. » Aussitôt l'affaire conclue, d'Aumale, impatient de rentrer en jouissance de sa liberté et d'aller concourir à la défense du pays, tandis que le marquis d'Elbeuf et le grand prieur prenaient part, sur les galères, aux expéditions contre la Corse, s'était empressé d'écrire au roi (10 avril 1554) pour le prier de faire remettre sans retard au margrave le prix de la rançon stipulée.

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. VIII.

(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

(3) « Cependant le marquis le mène en tous lieux qu'il va sans le trai- « ter rudement, ainsi lui fait rendre les honneurs dignes d'un prince. » (Lettre du comte de Mansfeld au roi, 24 juin 1553, Mss. de l'Arsenal, Mémoires du duc de Guise, v. 2, fol. 335.)

Digitized by Google

Henri II en effet pouvait avoir besoin de lui[1], car ce monarque paraissait vouloir pousser vivement la guerre. « Nous « sommes autant esloignéz de trefve que fusmes oncques, » avait mandé (de Chantilly, 9 mai 1554) le duc de Guise au maréchal de Brissac, heureux d'être « tenu tousjours pour son très « humble serviteur; de façon que nous faisons compte de com- « mencer à faire noz adieux à la fin de ce mois pour nous ren- « dre où nos forces seront et par là faire cognoistre à nostre « ennemy que nous avons encore argent et gens pour luy faire « teste[2]. »

L'esprit public se montrait disposé à seconder la résolution du monarque. Un arrêté pris dans l'assemblée de la ville de Paris, le 10 juin, prescrivait de « ne tirer aucune artillerie « au feu de la Saint-Jean et de garder la poudre pour meilleure « occasion[3]. »

Accompagné de Guise, qui n'avait passé que l'automne à Joinville[4], et des principaux seigneurs de sa cour, le roi était donc parti du château de Marchèz[5] pour rejoindre l'armée et

(1) Le roi avait écrit, de Chantilly, le 9 juillet 1553, à l'évêque de Vannes et à Vieilleville, que « tous ses amis ne sauroient rien faire qui « lui fût plus agréable que de sauver le duc d'Aumale et d'y employer « toutes leurs forces et moyens. » (Mss. de l'Arsenal, Mémoires du duc de Guise, v. 2, fol. 326.)

(2) Mss. Gaignières, v. 326, fol. 15, 21.

(3) Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

(4) Le 18 mars 1554 naquit à Fontainebleau un fils du roi, Hercule François, duc d'Alençon et plus tard duc d'Anjou, qui eut pour parrain le cardinal de Lorraine et pour marraine Anne d'Est, duchesse de Guise.

(5) Appartenant au cardinal de Lorraine, qui de là ordonnait alors de dire, dans toutes les églises de son diocèse, des prières pour la prospérité du royaume, et où le duc de Guise se trouvait en mauvaise santé.

Les cardinaux de Lorraine, de Vendôme, de Bourbon, de Tournon, Farnèse et de Guise y passaient souvent, en cette occasion, les journées à jouer les uns à *palle-maille*, le dernier à la paume. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 274, lettre au prévôt de Paris.)

Digitized by Google

pour faire promptement (28 juin) tomber en son pouvoir Marienbourg[1], Bouvines et Dinant. Le Hainaut tout entier, de même que le Cambrésis, eut à subir les cruelles représailles des dévastations que, dans les précédentes campagnes, le comte de Rœux avait infligées à la Picardie. Henri II faisait vivre chèrement son armée aux dépens des pays de l'ennemi qu'il s'efforçait d'attirer à une bataille. Les ravages et l'incendie ayant détruit la plupart des bourgs et des châteaux, le roi, arrivé le 20 juillet à un village nommé Jametz, fut obligé de prendre son logement dans la chétive habitation d'une pauvre femme qui venait d'accoucher d'un garçon dont il voulut être le parrain, en lui donnant son nom, et qui fut baptisé par le cardinal de Lorraine. « Et ainsi une inscription fut placée à la « porte de la maison où le roy avoit chrestienné l'enfant, à ce « qu'elle ne fust destruicte et ruynée[2]. »

Les ennemis, irrités en voyant leur territoire tellement foulé par les Français, dressèrent sur la route (24 juillet) une embuscade que découvrit à temps et que déjoua le duc d'Au-

(1) Tant que cette ville appartint, en ce temps, à la France, son nom fut changé en celui de *Henrienbourg*. (*Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. VIII.

Du camp voisin, le duc de Guise écrivait, le 1er juillet, à la reine Catherine de Médicis pour l'informer que, ainsi qu'elle l'avait désiré, la possession de l'évêché de Bazas était assurée par Henri II à Pierre Strozzi. C'était là un des cas de l'abus si grave subsistant alors et par suite duquel le roi disposait des bénéfices, des évêchés même, en faveur des laïques. Ceux-ci jouissaient des revenus; ils payaient une pension convenue aux sujets présentés par eux au roi, pour remplir les fonctions ecclésiastiques, et sous le nom desquels les évêchés étaient placés. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 274.)

En ce même lieu, Guise recevait des recommandations de Diane de Poitiers pour procurer de l'avancement à ses protégés. (Mss. Gaignières, v. 433, fol. 6.)

(2) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

male attentif à éclairer, à la tête de la cavalerie légère, la marche constamment progressive de l'armée.

Le 27 juillet, celle-ci campe à deux lieues au sud de Cambray, à Crèvecœur, où le duc de Guise se trouve avec elle[1]; on se dirigeait vers Renty, fort voisin de Saint-Omer et construit au milieu des marais, sur le bord d'un ruisseau nommé l'Aa, qui alimente ses larges fossés. Appuyé au bois Guillaume, « bien muny de bons hommes et de choses nécessaires pour la « conservation de la place[2], » ce château tirait beaucoup d'importance de sa position sur la frontière de l'Artois qu'il protégeait d'un côté et des entraves qu'il pouvait mettre aux opérations des Français dans le Boulonnais. Il était donc urgent pour Henri II de s'en rendre maître. En conséquence, l'armée, divisée en deux parties, fut disposée sur les deux rives de l'Aa, avec communication au moyen d'un pont de bateaux, et se couvrit par de bons retranchements; le connétable négligea toutefois d'occuper solidement le bois Guillaume, seul point par lequel l'ennemi pouvait apporter du secours au fort assiégé et foudroyer nos lignes[3].

Heureusement le duc de Guise, posté sur un coteau, vers la plaine de Fauquemberg, à la tête d'un corps de neuf à dix mille hommes, sut, par sa prévoyance ordinaire, réparer cette faute dont les impériaux, égaux en force à l'armée française, ne devaient pas manquer de profiter. Chargé de surveiller ce bois, Guise fut sur pied toute la nuit. « Estant monté à cheval avec « environ vingt-cinq chevaux, capitaines et gentilshommes[4] » pour aller faire une reconnaissance dans laquelle il faillit être tué d'un coup de mousquet qui perça son habit, il établit

(1) Mss. Gaignières, v. 351, fol. 51.
(2) *Mémoires du sieur Jean de Mergey, gentilhomme champenois.*
(3) *Histoire de Henri II*, par Lambert.
(4) *Mémoires du sieur Jean de Mergey.*

Digitized by Google

au bois Guillaume trois cents arquebusiers choisis, puis plaça quelques *corselets*[1] en dehors de la lisière, avec ordre de battre lentement en retraite dès qu'ils auraient attiré les ennemis à portée du feu des arquebusiers. Ce stratagème eut un plein succès. Le lendemain (13 août), à la pointe du jour, deux mille Espagnols, s'avançant en trois colonnes, tentent de s'emparer du bois, par le centre et par les côtés, et deux fois sont repoussés après avoir éprouvé des pertes considérables. Cependant l'empereur, qui appréhendait la prise du fort de Renty battu par une puissante artillerie, se détermine à faire un effort désespéré pour en éloigner l'armée française, et ordonne à Gonzague de se porter entre Mercq et Fauquemberg, afin de s'emparer du bois, avec quatre mille fantassins d'élite, deux mille chevaux, quelques piquiers et sept canons. Ce corps était soutenu par les lansquenets, sous les ordres du comte de Nassau et du maréchal de Clèves, par les reitres[2], sous ceux du comte Wolfram de Schwartzenberg qui s'était engagé, vis-à-vis de Charles-Quint, à « passer sur le ventre à la gendarmerie « françoise, » et par d'autres pièces d'artillerie appelées *pistolets de l'empereur*, montées sur quatre roues, faciles à faire tourner de tous côtés.

Guise, quoique satisfait à la vue de ce mouvement des impériaux, juge « estre impossible de soutenir tel effort avec si « peu de soldats ne pouvant estre si promptement secourus[3]; » il commande d'abord de retirer les arquebusiers, et, adressant la parole à ses compagnons, s'écrie : « Que Dieu leur fait veoir « le jour auquel ils peuvent faire un bon service à leur roy, là « présent, qui ne manquera de les en recognoistre à l'advenir;

(1) Piquiers armés de cuirasses.

(2) On appelait ainsi les cavaliers des armées allemandes dont les fantassins étaient nommés lansquenets.

(3) Mémoires de Tavannes, liv. Ier.

Digitized by Google

« qu'ils ont en main une occasion très favorable de terminer « ceste longue guerre par une belle victoire et que par ce moien « leurs noms se rendront formidables à toutes nations et leur « mémoire sera célébrée par la postérité à jamais; » puis, laissant l'ennemi s'engager dans le bois et occuper la place qu'on abandonnait, soudain le duc charge lui-même avec sa compagnie d'hommes d'armes, avec celle du comte de Tavannes, et une partie de la cavalerie légère que commande le duc de Nemours. Le premier choc est terrible des deux parts, et les Français se voient forcés de plier momentanément sous le nombre. Guise alors, accompagné de son frère, le grand prieur, et du prince de Ferrare, rallie promptement ses troupes, avec l'aide de Tavannes, et, par un second élan que suit le duc d'Aumale, en tête du reste de la cavalerie légère, ainsi que Coligny [1], colonel général de l'infanterie française, avec ses bataillons, il enfonce et met en fuite toute l'armée ennemie, sans exception du comte Wolfram et de ses reîtres qui, pour se donner un aspect plus terrible, s'étaient hideusement noirci le visage. La victoire est enfin enlevée. Dix-sept enseignes, cinq cornettes, les quatre *pistolets de l'empereur* en forment les trophées; la perte des ennemis s'élève à deux mille morts, la nôtre atteint à peine le dixième de ce nombre; la déroute allait devenir décisive; mais, sentant qu'il n'est pas soutenu par le connétable, la retraite même « ayant, dit-on, « été sonnée *par le souffle de l'envie* [2], » Guise ne peut profiter de ses avantages pour tailler en pièces la totalité des troupes de Charles-Quint et ne fait que se maintenir sur le champ de bataille, tandis que les impériaux, malgré leur défaite, parviennent à pénétrer dans le fort assiégé.

(1) Il avait été investi de la charge d'amiral, après la mort de d'Annebaut (novembre 1552).

(2) *La conjonction des lettres et armes*, etc.

Digitized by Google

Montmorency, sans doute non content encore d'avoir, par son immobilité, refusé à son rival les moyens de compléter la gloire acquise dans le combat[1], chercha même à effacer entièrement celle-ci en affectant de rapporter tout le mérite de l'action à son neveu, Coligny, qui n'y avait pourtant que valeureusement participé. Au surplus, « c'est une chose assez « certaine et publique que monsieur de Guise en fut le prin- « cipal auteur de la victoire, autant pour sa belle conduite et « sagesse que pour sa vaillance. Ç'a esté le premier et seul des « nostres qui commença à bien reconnoistre et estriller les « reystres, et monsieur son fils le dernier et seul[2]. »

Au sujet de la journée de Renty, « deux choses sont dignes « d'être remarquées, savoir : qu'en l'armée de l'empereur le « comte de Schwartzembourg avait douze cens[3] reistres qui « sont les premiers qui se sont veus ès armées, et des mous- « quets sur roues, devant un escadron de gens de pied, qui se « tournoyent en tous sens, dont il en fut pris quelques-uns qui « furent amenéz devant le roy.

« Si on veut adjouster une troisième, le subject est que les « armées de ces deux grands princes estant dressées et arran- « gées en leur avant-garde, bataille et arrière-garde, d'une « part et d'autre, le roy en la bataille, armé de toutes pièces, « et auprès de luy monsieur le cardinal de Guise[4] de mesme « avec une cotte d'armes richement estoffée et luy d'une autre « contenance que de penser lors à son bréviaire, mais à bien « frapper; et le cardinal de Lorraine son frère, au beau mi- « lieu du bagage, parmy les mulets, de coffres et charettes

(1) *Histoire des guerres de religion*, par Lacretelle, liv. II.

(2) Brantôme.

(3) Deux mille, selon presque tous les autres historiens.

(4) Louis de Lorraine, archevêque de Sens, l'un des frères puinés du duc de Guise.

Digitized by Google

« tout chargéz, pour gaigner au pied en la nécessité, ledict « cardinal ayant une juppe rouge de velours avec la croix blan- « che simplement, sur une jument grise, pour combattre des « esperons, s'il falloit fuir[1]. »

Le soir même de la bataille, les prétentions du connétable, en faveur de son neveu, soutenues par ce dernier au préjudice du duc de Guise, occasionnèrent, dans la tente du roi, une scène des plus vives entre François de Lorraine et Coligny, L'amiral avait suscité le bruit que Guise, durant le fort du combat, ne s'était pas trouvé à la place qu'il aurait dû occuper. Le duc défendit avec une énergique fierté la conduite qu'il avait tenue : « Ah! mort-Dieu, s'écria-t-il, ne me veuillez point « ôter mon honneur.—Je ne le veux point, répondit l'amiral. « — Et vous ne le sçauriez, » répliqua Guise. De ces paroles de défi, ils étaient près de passer aux actes, et, sans égard pour le lieu, ils allaient mettre l'épée à la main, si les assistants ne les eussent contenus. Le roi, intervenant alors pour apaiser cette violente dispute, commanda aux deux adversaires de s'embrasser et de vivre ensemble comme auparavant. Mais un germe d'aigreur qui s'était déjà établi dans leurs cœurs n'en prit que de plus rapides accroissements, et, à partir de ce jour, l'intimité qui existait entre eux depuis leur jeunesse, au point qu'ils ne pouvaient vivre l'un sans l'autre, « portant les « mêmes couleurs et s'habillant de même manière, » fit complétement place aux sentiments d'une rancune profonde que les événements devaient développer et porter au comble de la haine.

Dès lors la France vit en eux des antagonistes sous les bannières desquels se divisèrent les courtisans, suivant l'inspiration de leurs sympathies ou de leurs intérêts. Dès lors se

(1) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

Digitized by Google

dessinèrent ces deux chefs de parti que la similitude d'âge, la parité de rang militaire, l'égalité de valeur, la supériorité respective de mérites divers plaçaient, sinon au même degré, du moins hors de ligne par rapport à ce qui les entourait, et destinaient à se trouver nécessairement opposés l'un à l'autre, surtout lorsque la lutte pour la renommée, pour l'influence, pour l'autorité allait s'enflammer en se transportant sur le terrain ardent des passions religieuses, des combats de croyances.

Telles furent les suites les plus réelles, et sérieusement déplorables, de l'affaire de Renty, stérile d'ailleurs en résultats d'une importance proportionnée à l'énergie dont, de part et d'autre, les armées ennemies avaient fait preuve.

Dans cette même journée où le duc de Guise venait de livrer essor à toute la fierté de son caractère pour repousser les jalouses attaques de l'amiral de Coligny, il avait précisément donné des preuves de sa générosité, de sa délicatesse à l'égard d'un gentilhomme nommé Saint-Fal qui, entraîné par son courage, s'était dans le combat élancé trop précipitamment en avant des rangs, afin de joindre plus tôt l'ennemi. Guise, le voyant transgresser ainsi ses ordres, l'avait, pour le retenir, poursuivi, atteint et frappé d'un coup de plat d'épée. Il apprend bientôt que Saint-Fal, offensé de ce brusque mouvement, fait entendre des plaintes, et il promet de lui donner satisfaction. L'ayant donc rencontré dans la tente du roi : « Vous ne devez « pas estre fasché, lui dit-il publiquement, du coup d'épée « qu'il m'est échappé de vous donner, puisque, bien loin de « vous estre désavantageux, il fait voir combien vous aviez « d'ardeur pour aller au combat; j'en prends à témoin tous « ces messieurs qui sont icy, et je vous prie que nous vivions « amis comme auparavant[1].

(1) *Vie du duc de Guise*, par Valincourt.

Digitized by Google

Cette fois, avec des paroles flatteuses et pacifiques, le duc de Guise s'était empressé de dissiper l'irritation d'un simple officier qui se croyait offensé ; mais dans une autre circonstance il n'hésita pas à offrir loyalement à l'un de ses subordonnés réparation par des voies différentes[1].

Après avoir maintenu ses troupes pendant deux jours dans leurs positions devant Renty, le roi, n'espérant plus rien contre la place secourue, jugea opportun de rentrer en Picardie ; et, pour sauver l'honneur de sa retraite, il la fit annoncer par un héraut à l'empereur en lui déclarant vainement qu'il l'attendrait encore plusieurs heures si celui-ci voulait tenter le sort d'une seconde bataille. Mais les Espagnols n'avaient nullement envisagé la première comme un échec, et l'orgueil de quelques-uns d'entre eux fut poussé même à cet égard jusqu'à faire représenter les Français en pleine fuite, dans des tableaux destinés à en consacrer le souvenir.

Durant le mouvement rétrograde, le duc d'Aumale et ses chevau-légers marchaient à l'arrière-garde ; le duc de Guise accompagnait le roi avec lequel, lorsque des garnisons eurent été mises dans Ardres et dans Boulogne, il se rendit à Compiègne ainsi que les principaux seigneurs de la cour.

Henri II cependant n'avait point encore quitté Renty au moment où une salve générale de l'artillerie et de grands cris de joie, partis du camp impérial, y proclamaient la première et fâcheuse nouvelle de la défaite des Français en Toscane. Leur faiblesse numérique, entretenue par l'obligation de diriger les renforts disponibles sur la frontière de Picardie, avait attiré sur eux ces malheurs. La ville de Sienne néanmoins opposait une vigoureuse résistance. Strozzi, qui s'y trouvait d'abord enfermé, avait fait connaître au roi l'impossibilité pour

(1) *Vie des hommes illustres*, par Dauvigny.

Digitized by Google

lui de tenir convenablement la campagne en demeurant simultanément chargé de la défense de cette place. Il avait donc fallu lui donner un suppléant. Pour faire choix du nouveau commandant, Henri II avait réuni le duc de Guise, le connétable et Saint-André, ordonnant à chacun d'eux de désigner son candidat. Le roi à son tour ayant indiqué Montluc : « Il ne « m'en souvenoit point, avait répondu Guise ; si vous nommez « Montluc, je me tais et ne parlerai plus de celui que j'ai « nommé. — Ni moi non plus, » s'était empressé de dire Saint-André. Le connétable seul avait résisté au choix de cet officier, alléguant qu'il « estoit trop bizarre, fâcheux et colère. » « — Nous ne l'avons jamais entendu, s'étaient écriés de con- « cert Guise et Saint-André ; il a déjà esté gouverneur de « Montcallier et d'Albe, sans que jamais homme se soit plaint « de lui. » Le connétable eût voulu persister dans son exclusion, mais le cardinal de Lorraine, qui se trouvait présent, appuyant la nomination de Montluc, l'avantage lui était resté.

La jalousie entre Montmorency et les Guises ne prenait point encore, il est vrai, le caractère d'hostilité déclarée ; car, de Joinville où il était allé passer l'automne et une partie de l'hiver, François de Lorraine correspondait avec le connétable (5 octobre 1554) au sujet de l'état des affaires vis-à-vis de l'empereur et des dispositions de la reine de Hongrie en faveur de la paix ; il l'entretenait également de l'abandon de Saint-Florent, en Corse, par les Génois, des dispositions des Anglais à se liguer avec Charles-Quint contre la France, si ce monarque, de son côté, voulait les seconder contre les Écossais ; il lui adressait en même temps un mémoire relatif à l'arrivée de de M. de Vaudémont à Bruxelles et au mauvais accueil qu'il y avait éprouvé de la part de l'empereur et de la reine de Hongrie. Néanmoins le connétable venait de voir avec humeur les

Digitized by Google

Guises l'emporter encore sur lui pour la nomination de Montluc au commandement de Sienne.

L'énergie et les ressources de l'intelligence militaire de ce brave capitaine surent y prolonger la résistance pendant dix mois, en dépit de ses propres souffrances, malgré le défaut de tout secours et l'épuisement des munitions. « En cest estat, « a-t-il écrit lui-même[1], nous traisnasmes jusques au huitième « d'avril (1555) que nous eûmes perdu toute espérance. »

Les Siennois entrèrent donc directement en capitulation avec le marquis de Marignan, Montluc ne voulant prendre aucune part ni attacher en aucune manière son nom à un pareil acte; il se réservait, si les conditions n'étaient point telles qu'elles pussent lui convenir pour sa garnison, de « sortir à la « désespérade » et en montrant qu'il était issu et « extraict des « belliqueux Romains » dont une colonie avait été envoyée « en Gascogne près des monts Pirénées, d'où il estoit natif. »

Enfin les articles stipulés à Florence en furent apportés le 21 avril, et, le lendemain, nos troupes évacuèrent la ville avec armes, bagage, « si petit qu'il ne faisoit point nombre, » et artillerie, tambours battants, enseignes déployées, suivies de plus de huit cents habitants qui renonçaient à leurs foyers. Montluc, ayant rejoint Strozzi, avant de rentrer en France passa par Rome. Là se trouvait le cardinal de Guise, venu pour le conclave, et par lequel il fut présenté au nouveau pape Marcel II. Ce pontife lui fit l'accueil le plus flatteur, bien que, ainsi que Montluc en communiqua la remarque au cardinal, il fût très malade et n'eût plus que quelques heures à vivre. Une attaque d'apoplexie, d'autres disent le poison[2], l'enleva, en

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. III.

(2) « Pour ce qu'il estoit trop homme de bien et à son advènement avoit « cassé et aboli tant de superfluités de gardes et d'honneurs que les pre-

Digitized by Google

effet, dès le commencement de mai, vingt et un jours après son élection.

Le cardinal de Lorraine prétendait avoir déjà, au début de l'année, préparé la paix avec le pape précédent à des conditions avantageuses pour la France; aujourd'hui que la mort de Jules III avait mis fin à ces négociations, il désirait voir tomber le choix du sacré collége sur le cardinal de Ferrare ou, à son défaut, sur celui d'Angleterre, dont il pensait que les affaires du roi devaient « recevoir le plus de commodité; » et son frère, le cardinal de Guise, agissait dans ce sens, de manière à mériter le témoignage, rendu par l'ambassadeur, d'Avanson, « que jamais homme ne s'y porta mieux ni avec plus « de diligence. »

A son retour à la cour, Montluc appréhendait quelque mécontentement de la part du roi. Il se présente donc d'abord au lever du duc de Guise, sur l'affection duquel il avait tout lieu de compter. Le défenseur de Metz accueille à bras ouverts et ne se peut « saouler d'embrasser » celui de Sienne; il le conduit aussitôt dans la chambre du roi qui était encore couché, et dès la porte : « Sire, voici votre homme perdu! » s'écrie tout haut Guise avec gaieté.

Henri II cependant ne lui reprochait que de s'être « laissé « réduire au dernier morceau, au point qu'il n'espéroit plus le « revoir. » Dans la même journée, retiré seul avec le duc de Guise, il fit appeler Montluc, et celui-ci, après que le prince lorrain eut fermé la porte de la galerie où ils se trouvaient, leur rendit un compte détaillé du siége et satisfit à toutes leurs questions, durant une audience de cinq heures. La faveur de Montluc était manifeste; la duchesse de Valentinois en

« miers saincts papes n'avoient point et que les modernes ont voulu avoir. » (*Commentaires de Rabutin.*)

Digitized by Google

répétait les assurances particulières, et, au bout de peu de jours, le duc de Guise les confirma en s'empressant d'annoncer à son ami qu'il allait recevoir le collier de l'ordre, juste récompense de sa conduite à Sienne.

La guerre, sans rapporter d'utiles fruits, était devenue fort coûteuse à l'État. Le cardinal de Lorraine, chargé de l'administration des finances, ne reculant jamais devant un emploi abusif de l'autorité, avait conseillé à Henri II de créer par édits un grand nombre de charges nouvelles dont le prix devait en partie subvenir à la dépense des armées. Les juges du parlement de Paris et des présidiaux du royaume venaient, en conséquence, d'être presque doublés ; du nombre de cent vingt, les secrétaires du roi se trouvaient portés à celui de deux cents ; et, moyennant un paiement de douze cent mille écus, la Guienne et les provinces voisines s'étaient rachetées des droits de gabelle.

Ainsi que le connétable de Montmorency, mais dans des vues opposées, avec un zèle au moins douteux, l'ambitieux prélat suivait alors, à Ardres, près de l'empereur et sous la médiation du cardinal Poll, plénipotentiaire anglais, des négociations tendantes à amener une paix qui semblait à Charles de Lorraine ne devoir être que peu avantageuse à la prépondérance de sa famille. Aussi mandait-il à son frère : « Quant « à la fin, je ne l'espère point bonne. » De Tournans, en Brie, où il passait avec le roi, Guise, de son côté, avait écrit, le 12 mai, au cardinal, en hâte et « sur ung bout de table, » les résolutions de Henri II relatives à la première entrevue avec les négociateurs étrangers. Ce monarque donnait aussi personnellement son approbation aux démarches de ses envoyés touchant une suspension d'armes, et il leur adressait des nouvelles, entre autres, de Fontainebleau le 10 juin, celle de la mort de son oncle le roi de Navarre.

Digitized by Google

Les prétentions respectives du roi et de Charles-Quint rendaient, au surplus, la conclusion d'un traité déjà fort épineuse, lorsque l'élection de Paul IV, homme d'un caractère hautain et turbulent, survint encore tout à coup (23 mai) comme une circonstance favorable aux vœux secrets du cardinal de Lorraine. « C'estoit une chose admirable à plusieurs de voir le « pape, autheur des jésuites, qui jamais n'avoit faict que pro- « fession d'une étroicte apparence de religion, ne parler plus, « dès qu'il fut pourveu de la dignité papale, que d'armes, de « menées et pratiques [1]. »

Une trève avait pourtant été résolue entre Henri II et l'empereur; mais l'arrivée, en qualité de légat à la cour de France, du neveu du souverain pontife, du cardinal Caraffa, personnage actif et intrigant, détermina bientôt la rupture de tout accord. Pour en rendre même la reprise impossible, Caraffa utilisa le crédit de la duchesse de Valentinois, maîtresse toute puissante auprès du roi, toute dévouée alors aux intérêts des Guises, et dont il sut, dit-on, acquérir le concours par des moyens puisés dans les inspirations de la galanterie la plus attentive et la plus magnifique.

Le légat avait aussi apporté à Henri II une riche épée bénite et un bonnet, en forme de colombe, orné de perles, qu'à l'instigation du cardinal de Lorraine Paul IV faisait offrir à ce monarque en témoignage de reconnaissance pour les services rendus au saint-siége par les rois de France; une lettre du pape priait en même temps leur successeur actuel de considérer ce don symbolique comme venant non-seulement du vicaire de Jésus-Christ, mais de Dieu lui-même, et de s'en servir pour assurer la paix de la chrétienté ainsi que le maintien et l'extension

(1) *Commentaires de l'estat de la religion et république*, etc., par Pierre de la Place.

Digitized by Google

de la religion. « Rien, y était-il dit, ne semble être plus con-
« venable contre ceux qui s'efforcent de rompre les trèves et
« de brouiller toutes choses que le glaive de la justice et le cas-
« que du salut[1]. »

De son côté, le roi voulait faire présent au cardinal-neveu de quelque riche évêché ; et, comme il ne s'en trouvait aucun vacant en ce moment, le garde des sceaux Bertrandi dut se démettre de celui de Comminges qui fut donné à Caraffa.

Le plan des Guises, que Diane de Poitiers avait adopté, qu'elle favorisait activement, était vaste et conçu presque exclusivement par le cardinal de Lorraine, suspect même, à bon droit, d'avoir fait en secret des arrangements préalables à ce sujet avec le pape. L'intérêt permanent des princes lorrains, surtout leurs prétentions inébranlables, leur commandaient effectivement d'entretenir un foyer d'événements en Italie et de chercher à s'y attribuer les principaux rôles. A la faveur d'une guerre que le duc de Guise y aurait dirigée, ce héros, inspiré plus encore par l'audace illimitée de son frère que par ses propres sentiments, pouvait espérer, à force d'exploits, de s'assurer, avec l'investiture pontificale, la couronne de Naples dont sa famille ne cessait de rêver la possession et sur laquelle lui-même se croyait, en raison de son mariage avec Anne d'Est, plus particulièrement fondé à faire valoir les droits de Louis XII ; d'Aumale et la fille de Diane de Poitiers eussent aussi, en ce cas, été placés sur le trône de l'une des principautés de la Lombardie ; enfin le cardinal de Lorraine, non content d'exercer une influence presque absolue sur le gouvernement de la France, entrevoyait peut-être, sous les voiles de l'avenir, la chance, pour son propre compte, de succéder à Paul IV dans la chaire de Saint-Pierre.

(1) Archives nationales, section historique, lettre K, n° 91.

Digitized by Google

La rivalité que le connétable de Montmorency soutenait vis-à-vis des Guises était trop habituelle et trop clairvoyante pour ne lui avoir pas fait pressentir, si ce n'est toute la portée de leurs intentions, du moins, d'une manière générale, les bénéfices que la continuation de la guerre devait leur assurer. Mais, en dépit de son opposition, Henri II, circonvenu par les séductions de sa maîtresse ainsi que par l'ascendant brillant et assidu des deux frères, se sentait entraîné vers la perspective éblouissante de glorieuses conquêtes.

La trève venait donc de se rompre ; les hostilités étaient sur le point de recommencer, et la Picardie allait encore leur servir de théâtre. Le duc de Nevers s'était porté dans cette province, à la tête d'une armée dont la cavalerie légère, sous le marquis d'Elbeuf, se signala par de vives et assez inutiles escarmouches. Le duché de Guise avait eu à subir des incendies dévastateurs dont la garnison tirait parfois « la revenge en fri« cassant fort bien[1] » les ennemis du côté du Quesnoy et de Landrecies. Un combat naval, livré avec bonheur à des vaisseaux flamands qui revenaient d'Espagne, chargés de riches marchandises des Indes, eut, il est vrai, plus d'importance que ces rencontres sur terre; mais, malgré cet avantage, c'était surtout en Piémont que la guerre, conduite par Brissac, semblait promettre des succès à nos armes.

Le cardinal de Lorraine ne cessait de suivre avec ce général une correspondance très amicale, en lui transmettant les témoignages répétés du « grand contentement que le Roy avoit « de ses services, » en lui exprimant le « désir de la continua« tion de ses victoires » et lui faisant toutes les offres de bons « offices les plus cajolantes[2]. »

(1) Mss. Gaignières, v. 442, fol. 23.
(2) *Idem*, v. 326.

Digitized by Google

Toujours parfaitement bien informé, le duc de Guise recevait souvent aussi des rapports, même des requêtes du maréchal; il obtenait également d'utiles renseignements par les dépêches chiffrées des agents particuliers qu'il n'entretenait pas moins en Italie qu'en Allemagne où le servait surtout Girard des Estangs, homme intelligent, familier avec le pays et la langue qu'on y parlait, et qui avait été adressé de Metz au duc (janvier 1554), par Vieilleville, avec une recommandation de Fierabras Ducouldray[1]. Saint-Laurent, ambassadeur en Suisse, le prévenait, de son côté, du passage par la Savoie de deux espions qui n'avaient pu être arrêtés et qu'on soupçonnait de vouloir arriver jusqu'à la cour; ce qui donnait au prince lorrain lieu de répondre à ce diplomate (de Saint-Germain-en-Laye, le 8 juillet 1555) : « Quant aux deux espions que avez « faict suyvre jusques au comté de Bourgongne, ils sont venus « en ceste court, et espère devant qu'ils s'en retournent que « l'on sçaura de quel boys ils se chauffent[2]. »

D'ailleurs, il ne perdait pas de vue la réparation des places de la Savoie, entreprise depuis plusieurs années; et, pour être en mesure sur tous les points, pour tous les cas, il faisait activement poursuivre celle des remparts de Guise[3] qui exigeait une dépense assez considérable[4].

(1) Mss. Gaignières, v. 442, fol. 50.

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 17.

(3) Au mois de mai 1555, le maréchal de Saint-André était allé en inspecter les fortifications. (Mss. Gaignières, v. 351, fol. 173.)

(4) Aux fortifications de la ville et du château le duc de Guise employait des briques « de ses six briqueteries; » et, à l'accomplissement de tels travaux, qui lui semblaient importants pour le prestige de son nom comme pour sa propre sécurité éventuelle, il avait eu le talent d'intéresser celle des habitants, par conséquent de s'assurer leur concours.

La duchesse, en son absence, « donnoit tout l'ordre possible aux tra- « vaux. » (Mss. Gaignières, v. 428, et v. 410, fol. 40.)

Digitized by Google

Le duc, malgré sa grande fortune, n'avait pourtant pas toujours sous la main les fonds qui lui étaient nécessaires et qu'il rencontrait quelques difficultés à se procurer dans ses besoins urgents. Cet état de gène dans ses finances particulières lui était au surplus commun avec les caisses publiques, et son frère le duc d'Aumale, partant pour l'Italie, était porteur (juillet 1555) d'instructions du roi, en vertu desquelles il devait «faire entendre au trésorier des guerres de Piémont et au « receveur général le malcontentement de sa majesté en ce « qui touchoit les paiements ordonnés par elle pour les affaires « de Piémont[1].»

Le début de la campagne y avait été marqué par la conquête de Saint-Ja, de Pomar, de Saint-Sauveur et de Valenza. L'arrivée du duc d'Albe, avec des forces très supérieures à celles du maréchal français, venait, il est vrai, d'interrompre le cours de ses victoires et de nécessiter l'envoi d'un renfort de dix mille hommes sous la conduite du duc d'Aumale. Plusieurs princes, un nombre considérable de gentilshommes, élite de la noblesse française, s'étaient élancés sur les pas du nouveau général, dans l'espoir de prendre bientôt part à une bataille décisive.

Brissac, tombé malade sur ces entrefaites, ou, selon certaines versions[2], désirant éviter tout débat avec le jeune prince lorrain auquel la duchesse de Valentinois avait fait conférer le titre de lieutenant général, s'était retiré à Turin et déchargé du commandement entre les mains du duc d'Aumale dont la première opération, avec une armée de vingt-deux mille fantassins, de mille hommes d'armes et de mille chevau-légers[3],

(1) Mss. Gaignières, v. 349, fol. 169.
(2) *Histoire de France*, par Daniel, d'après Brantôme.
(3) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

eut pour objet (fin d'août) l'attaque de la place de Vulpiano, située sur le Pô, à peu de distance au nord de Turin qu'elle pouvait incommoder beaucoup. Sa possession devenait donc très importante par rapport à cette dernière ville, et, depuis vingt ans que César de Naples en était gouverneur, le siége n'en avait pas encore été entrepris.

Monté sur un petit cheval gris que le duc d'Aumale lui avait prêté, Montluc alla d'abord en plein jour, par les ordres de ce prince, pousser une aventureuse reconnaissance à moins de cinquante pas des remparts. D'après le rapport de cet entreprenant officier, d'Aumale, ayant disposé la moitié de ses troupes contre le château et fait ouvrir à cinq cents pas de la place une tranchée dont l'exécution rencontrait des difficultés multipliées, voulut aller juger en personne la force de la contrescarpe. Il part dans la nuit, seul avec Montluc et Féquières, à la recherche d'une position avantageuse pour établir l'artillerie sur le bord du fossé. Ils longent donc la contrescarpe, dans l'intention de choisir, pour y faire une coupure, la partie qui leur paraîtrait présenter le moins d'épaisseur, et ils ont déjà passé en silence à portée de deux sentinelles ennemies, lorsque la troisième, donnant l'éveil, attire sur eux une décharge d'arquebuses qui les force de se réfugier contre une petite chapelle voisine, ouverte de tous côtés. Un simple pilier s'offre pour protéger le duc d'Aumale, qui lui-même de son corps couvre exactement celui de Montluc, et tous les deux restent ainsi « assiégéz plus d'une grande demi-heure[1], » entendant les cris : *Juro a Dios, ellos son en la capilla, jo los he entendidos,* poussés par des soldats qui s'indiquaient les uns aux autres la présence de leurs ennemis et qui, pour éclairer

(1) « Et alors il nous servoit bien de serrer les fesses, » remarque plaisamment Montluc dans ses *Commentaires*, liv. IV.

Digitized by Google

le lieu de leur retraite, jetaient de la paille allumée dans le fossé.

« Nous voici bien, dit d'Aumale, s'ils font une sortie. — « Taisons-nous, Monsieur, répond Montluc; ceux de Lorraine « ne sont pas si malheureux que d'être pris en tapinois; nous « avons ici un bon bouclier[1]. » Les balles continuent cependant à frapper la pierre; mais enfin le feu s'apaisant laisse aux deux Français le loisir de s'éloigner sans avoir été atteints.

Cette téméraire promenade eut du moins pour résultat l'établissement d'une batterie dans une entaille faite à la contrescarpe, de manière que la bouche des canons entrait dans le fossé[2]; et, au bout de vingt-quatre jours de siége, deux mines habilement pratiquées renversèrent un bastion presque entier. La brèche fut aussitôt assaillie avec vigueur et non moins bien défendue; les Français repoussés virent tomber plusieurs des principaux d'entre eux, nommément le comte de Créance, le plus regretté de toute l'armée[3]. La garnison de son côté avait eu beaucoup à souffrir de cette attaque; sa constance s'en trouvait ébranlée; et trois ou quatre pièces, placées, d'après l'avis de Montluc, sur le terre-plein d'un boulevard, pour foudroyer la ville, décidèrent une capitulation qui comprenait la remise du château (20 septembre).

Les inimitiés de cour poursuivaient cependant les princes lorrains jusque sur le champ de bataille; « car je crois, ra- « conte Montluc[4], qu'on n'eust pas voulu que le sieur d'Au- « malle eust eu cet honneur de prendre Vulpian, et l'on m'ap- « porta une lettre de monsieur le connestable par laquelle ledict « sieur me mandoit que le Roi lui avoit commandé m'écrire

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.
(2) *Idem*, liv. IV.
(3) *Idem*, et *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. III.
(4) *Commentaires de Montluc*, liv. VI.

Digitized by Google

« que je me retirasse à ma maison, me chargeant que j'avois « dit que je n'obéirois pas à monsieur de Termes,» général auquel, en effet, les adversaires des Guises auraient désiré faire recueillir la gloire de cette entreprise, en la lui confiant sous prétexte « que les princes ne vouloient pas obéir à monsieur « d'Aumalle et qu'il falloit envoyer monsieur de Termes pour « les commander. » Ces perfides suppositions venaient, au surplus, de recevoir un éclatant démenti, puisqu'au siége de Vulpiano « lesdits sieurs princes ne s'épargnèrent non plus que « les moindres gentilshommes de l'armée[1]. »

En dépit de toutes ces intrigues, de toutes ces *charitéz*, comme les appelle ironiquement Montluc, dirigées tant contre lui-même que contre le duc d'Aumale, ce jeune prince, personnellement presque dépourvu d'ambition, surtout en comparaison de ses frères aînés, n'en venait pas moins d'ajouter, à bon droit, par cette glorieuse prise de Vulpiano, au renom qu'il avait acquis déjà ; et, peu après, la place de Montcaglier, importante pour la conservation de Casal et de tout le Montferrat, tombait également entre ses mains à la suite d'une attaque assez vive. D'ailleurs, loin d'apporter dans l'exercice du commandement des dispositions blessantes pour les autres seigneurs ou généraux, le duc d'Aumale acceptait volontiers les conseils, échangeait obligeamment les avis ; il était plein d'égards, en particulier pour Brissac, auquel il ne manquait pas d'adresser, par dépêches souvent chiffrées, les nouvelles les plus intéressantes de ce qui se passait dans la contrée de l'Italie où il opérait. Le maréchal, de son côté, écrivant au roi (21 septembre), rendait bon témoignage du succès de Vulpiano : « Monsieur d'Aumale, disait-il, tous ces seigneurs, « princes, chevaliers de l'ordre, les commissaires, autres offi-

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. VI.

Digitized by Google

« ciers ont fait tel devoir qu'il est possible [1]. » Aussi, lors de son retour en France, d'Aumale reçut-il les plus solennelles félicitations de Henri II qui, reconnaissant de tant de bons services, l'embrassa plusieurs fois en présence de toute la cour.

(1) Mss. Gaignieres, v. 326.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE; CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE.

1555 — 1557.

La France, en continuant la guerre, allait se trouver en présence d'un nouvel adversaire. Un grand événement politique s'accomplissait. Charles-Quint, en réalité moins las de l'exercice du pouvoir que mécontent de n'avoir pu le compléter à la mesure de son ambition, attristé par l'issue des dernières campagnes, désespérant, à son âge et avec ses infirmités, d'atteindre jamais au degré de domination d'un antique État dont le vain titre lui faisait rêver sans cesse le vivace renouvellement, impuissant désormais à commander par des triomphes continus l'admiration de l'univers, pensait le frapper d'étonnement au spectacle d'une sublime abnégation et, calculant mieux l'effet momentané d'une pareille résolution que les mécomptes et les ennuis qui devaient la suivre, découragé plutôt que philosophe, s'imaginait paraître véritablement Romain en échangeant le manteau impérial, qu'il ne lui était pas permis d'étendre sur le monde entier, contre le froc obscur des religieux du monastère de Saint-Just. La honteuse levée du siége de Metz, le combat meurtrier de Renty, après d'autres désavantages, avaient pu mettre le comble à son dépit et donner sujet à beaucoup de gens en France de dire alors, sans

Digitized by Google

trop d'exagération, que c'était le duc de Guise qui obligeait l'empereur à se faire moine.

Le 24 octobre 1555, son fils, l'infant don Philippe, déjà souverain de Naples et d'Angleterre, recevait donc de lui le sceptre des Pays-Bas, quelques semaines après ceux de l'Espagne, de la Sardaigne, de la Sicile ; et, peu de mois plus tard, le diadème impérial devait passer aussi de sa tête sur celle de son frère Ferdinand, roi des Romains. De toutes ses grandeurs, Charles d'Autriche ne prétendait se réserver que la renommée d'y avoir renoncé.

Quoique la puissance du saint-siége, à cette époque, ne fût plus à son apogée ; quoique, par la captivité d'un pape, Charles-Quint dans sa gloire eût vengé, pour ainsi dire, les humiliations de quelques-uns de ses prédécesseurs ; quoique la réforme croissante portât d'irréparables atteintes à l'intégrité du pouvoir pontifical et l'entraînât dans une lutte difficile qui, au surplus, l'obligeait à redoubler d'efforts et d'activité, la cour de Rome exerçait cependant encore un prestige imposant, même dans les affaires temporelles; sa participation à celles de l'Italie surtout se faisait sérieusement compter, et le bon accord avec elle devenait d'une plus grande importance lorsqu'il s'agissait d'entreprendre des conquêtes qu'il allait peut-être y avoir lieu de chercher à légitimer et à affermir par la consécration de l'investiture.

L'alliance du saint-siége s'offrait alors d'elle-même à la France. Paul IV, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, opposé à la paix par caractère, par politique ennemi irréconciliable de l'empereur qu'il voulait exclure de toute domination en Italie, désirait, en particulier, faire passer aux Caraffa, ses parents, tous les biens de la famille Colonne élevée, enrichie par Martin V, et qui, pour échapper à cette spoliation, s'était, en qualité de feudataire dans le royaume de Naples, placée sous l'appui pro-

Digitized by Google

tecteur de la couronne d'Espagne. Afin de s'assurer l'indispensable secours de Henri II, dans une querelle où les forces étaient si disproportionnées, le pape avait mis en jeu, au moyen d'intrigues ou de promesses occultes, toutes les influences prépondérantes à la cour de France et présentait au roi, comme appât, la possession éventuelle, pour ses fils, d'États que les Guises, en secret, comptaient bien peut-être retenir plutôt dans leurs propres mains.

En de telles circonstances, qui semblait plus appelé que le cardinal de Lorraine à suivre les négociations compliquées d'une ligue entre la France et le saint-siége ? A Rome, en effet, les princes lorrains jouissaient d'un crédit considérable et soutenu. Par une prévoyance infaillible, à laquelle leurs projets ambitieux auraient fini par devoir un succès certain si le but n'en eût été trop exorbitant, dès l'origine de la réforme, ils s'en étaient hautement constitués les adversaires [1] ; depuis leur adoption par la France, les Guises, tout rayonnants de gloire militaire, la main appuyée sur une épée victorieuse, s'étaient acquis une place principale au timon de l'État, tandis qu'ils prenaient en même temps pied au Vatican et se trouvaient en mesure d'y faire toujours écouter leur voix avec confiance et faveur [2]. Ils tenaient donc à leur disposition deux

(1) Aussi un auteur contemporain avait-il, selon la manie du siècle, trouvé dans le nom de *François de Lorraine* cet anagramme, remarquable du moins par son exactitude littérale : *Croi dans la foi, n'erre.*

(2) Observant toujours les dehors de la plus grande ferveur catholique, le duc de Guise accomplissait scrupuleusement toutes les pratiques de la religion. Il avait même accepté « de prendre lieu en la confrérie de monsei- « gneur Saint-Didier de Langres ; » et les confrères lui avaient annoncé, ainsi qu'à sa mère, que son « tour de prendre le baston seroit au 23e jour « du mois de may prochain. » (Mss. Gaignières, v. 442, fol. 55, 57.) C'est également ainsi qu'à la suite de la campagne qu'il allait faire en Italie, il ordonna la construction, à Rome, d'une chapelle qui devait être « la plus

Digitized by Google

puissants leviers et s'attendaient à les faire agir bientôt pour l'accomplissement des destinées les plus éclatantes.

C'est ainsi qu'ils travaillaient parallèlement à accroître le lustre de leur branche et à tâcher de finir par le transformer en souveraineté véritable.

Telle était la pensée qui les possédait, qu'ils se transmettaient, que les difficultés ne pouvaient étouffer en eux, parce qu'ils se sentaient de force à les vaincre. Un rang quelconque, le premier même, dans un État, ne leur paraissait jamais qu'un échelon. Incapables de résignation, rebelles à tout niveau, c'était au sommet qu'ils prétendaient se placer; et, une fois parvenus là, par quelles secousses, par quels embrasements n'auraient-ils pas encore trouvé moyen de se signaler au monde?

Dès cette même année, le cardinal rêvant peut-être la tiare pour lui-même, « songeant déjà à l'expédition de Naples et « qui vouloit en cela plaire au Pape, avoit poussé le Roi à « donner une déclaration par laquelle il commandoit à tous « les gouverneurs de punir sans délai et sans égard à l'appel, « selon la grandeur du crime, ceux qui auroient été condam- « nés par les juges ecclésiastiques et par les inquisiteurs de la « foi. Le prélat étoit venu lui-même au parlement apporter la « déclaration qu'il appuya de plusieurs raisons pour venir à « bout de la faire enregistrer[1]. » Mais cette compagnie, faut-il dire peu fanatique ou peu docile, qui n'hésitait pourtant pas, quand elle en avait besoin, à recourir à la « bonne grâce du « duc de Guise, » avait, en présence de ce prince, remis au roi (le 20 octobre, à Villers-Cotterets) une remontrance fondée principalement sur la distinction à établir entre les ecclésias-

« belle chose qu'il feust possible en l'Europe, » mais dont le manque de fonds ralentit parfois les travaux. (*Idem*, v. 101, fol. 3.)

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XVI.

Digitized by Google

tiques et les laïques, sur le droit appartenant aux sujets de ne demander justice qu'au souverain seul, sur l'avantage de laisser les magistrats ordinaires, plutôt que les juges ecclésiastiques, connaître et examiner si une opinion tenait de l'hérésie, et enfin sur l'efficacité d'une doctrine pure, jointe à la vie exemplaire des évêques, comme bien plus puissante que l'emploi du glaive et du feu pour prévenir l'erreur, pour consolider et étendre la religion.

Presqu'au début de son règne[1], Henri II s'était effectivement empressé de confirmer, par lettres patentes, pour l'extirpation des « hérésies, erreurs et fausses doctrines, » le droit accordé, par son père[2], à Mathieu Orry, religieux de l'ordre des prédicateurs, docteur en théologie, d'exercer, sans aucun empêchement, dans le royaume, les fonctions d'inquisiteur de la foi, suivant le pouvoir qu'il en avait reçu du pape, d'après les formes prescrites par le saint-siége, et en communiquant toutefois les procédures faites par lui ou ses suppléants aux diocésains ou à leurs vicaires, à charge de réciprocité. Trois cents livres de revenu, payables par le receveur général des finances à Paris, avaient aussi, en conséquence, été allouées à Mathieu Orry[3], en forme de pension, à partir du 1er janvier 1550[4].

Le cardinal de Lorraine, à peu près assuré que le commandement de l'armée envoyée pour soutenir la ligue avec le pape serait confié à son frère, s'attachait à stimuler éloquemment les dispositions belliqueuses de Henri II par toutes les raisons susceptibles de le convaincre. Rien, selon le prélat, n'était plus facile que de pénétrer de Rome dans le royaume de Na-

(1) Le 22 juin 1550.
(2) Le 23 juin 1540.
(3) Le 7 juin 1550.
(4) Mss. de Mesmes, in-fol. n° $\frac{9513}{5}$, fol. 33.

Digitized by Google

ples où l'ancienne faction favorable à la maison d'Anjou fournirait immédiatement aux Français un actif secours. Des auxiliaires devaient se présenter encore dans d'autres parties de l'Italie[1]. En effet quelques mois plus tard, par exemple, un soi-disant page de don Juan Figuarol, castellan de Milan, apportait de la part de son maître, en termes mystérieux et « en foy de chevalier, » au duc d'Aumale, pour la transmettre à son frère le duc de Guise, l'offre de services qui pouvaient bien paraître une trahison et aboutir à livrer Milan aux Français, par un motif de rancune personnelle, disait-il, contre Philippe II[2]. Le cardinal comptait aussi probablement, pour le succès, sur l'emploi à Rome d'efficaces moyens de séduction tels que des promesses de pensions, entre autres au duc de Paliano, neveu du pape[3]. Il parlait au roi de la gloire que ferait rejaillir sur son règne une vengeance tirée du désastre de Pavie, de l'honneur qu'il s'acquerrait en devenant le sauveur de l'Église et du souverain pontife opprimés; il lui rappelait, avec une adroite flatterie, les succès obtenus par le dauphin contre Charles-Quint plusieurs fois pourtant vainqueur de François Ier; il ajoutait que, malgré les précédents si fâcheux pour nos armes dans les grandes expéditions en Italie, la situation du moment, soigneusement ménagée et saisie avec sagacité, garantissait une issue toute différente. Sur ce point, il faut le reconnaître, le sentiment des intérêts de sa famille semblait faire illusion ou plutôt imposer silence à son patriotisme ; mais enfin il lui suffisait que le roi, dont « le naturel, ainsi que l'avait écrit le cardinal lui-même, estoit « tel que depuis qu'il avoit quelque affaire en fantaisie jamais

(1) Voir l'appendice à la fin du volume, pièce numéro 8.

(2) Mss. Gaignières, v. 400, fol. 103.

(3) Dépêches de l'évêque d'Angoulême. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 289-290.)

Digitized by Google

« n'estoit en repos ny en son aise que les choses ne fussent « conclues et arrêtées, » se trouvât ébloui, sinon convaincu, et que Montmorency, n'envisageant plus dans cette entreprise que la probabilité d'un échec dont l'odieux retomberait sur les Guises et les plongerait dans la disgrâce et l'impopularité, eût renoncé par ce motif à manifester une incommode quoique impuissante résistance.

Le connétable, au surplus, « se repentit, dans la suite, de « cette conduite où il y avoit plus de politique et de malignité « que de droiture et de bonne intention... et, comme le vul- « gaire ne juge que par les événements, il s'attira plus de haine « qu'il n'en avoit voulu attirer sur son rival[1]. »

Le cardinal de Lorraine fut donc envoyé à Rome (septembre 1555), muni d'amples instructions pour conclure le traité, et on lui adjoignit le cardinal de Tournon, homme d'expérience, nullement disposé à seconder ses vues téméraires, par conséquent fort peu empressé de le suivre dans son voyage. Il s'embarqua à Toulon, vers le 20 octobre, accompagné de son frère, le grand prieur, qui se rendait, avec ses deux galères bien équipées et montées par un nombre assez considérable de « forçats vieulx et bons[2], » à Malte où il allait éprouver, de la part du grand maître et des chevaliers de toutes les nations, « des démonstrations d'honneur, de bon recueil et de plaisir « singulier[3]. »

Le pape reçut le cardinal avec la plus grande distinction. Il s'empressa de rétablir en sa faveur, pour la durée de son épiscopat seulement, le titre de légat-né du saint-siége en France, précédemment attaché à l'archevêché de Reims. Paul IV y ajoutait cette fois une juridiction et des droits réels; la bulle

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XVI.
(2) Mss. Gaignières, v. 433, fol. 76, 83.
(3) *Idem*, v. 442, fol. 45.

Digitized by Google

qui les accordait fut très agréable au roi, et le parlement l'approuva sans aucune restriction[1]. Aussi, dans une lettre écrite à Henri II (26 novembre 1555), en commun avec le cardinal de Tournon, Charles de Lorraine faisait-il les plus grands éloges des bonnes dispositions et des vertus du pape « qu'il lui sem- « bloit que Dieu seul eust mis là pour réduire, par son exem- « ple, l'Église à sa premiere saincteté[2]. » Enfin le souverain pontife témoignait contre l'empereur un courroux vivement entretenu par le cardinal Caraffa.

L'ambassadeur de France, d'Avanson, avait préalablement donné à Paul IV l'assurance des secours en hommes et en argent que Henri II était disposé à lui prêter dans l'intérêt du saint-siége, ainsi que dans celui de sa famille, et il en avait reçu pour réponse la promesse d'agir réciproquement de manière à satisfaire pleinement le roi, dont les fils seraient bientôt peut-être mis en possession, l'un du royaume de Naples, l'autre du duché de Milan.

Ce fut en cette situation favorable que le cardinal de Lorraine trouva les affaires lors de son arrivée à Rome. Il ne perdit donc point de temps pour mettre avec chaleur la dernière main à la conclusion de cette sainte ligue, « l'archétype « et le moule de nostre dernière ligue[3], » longuement préparée par lui, maintenant affranchie de toute sérieuse difficulté et dont il signa avec joie les articles (15 décembre 1555).

Il ne cessait pourtant d'éprouver quant à l'adoption de ceux-ci, de la part de la France, des inquiétudes vives et intéressées qu'il exprimait à son frère en lui mandant : « Dieu « vous veuille bien inspirer ; si le traité n'est rattifié, si nous « venons à manquer au Pape, le Roy pert la Toscane, pert le

(1) *Histoire ecclésiastique de Reims*, par Marlot, tome III.
(2) Mss. Gaignières, v. 320, fol. 65.
(3) *Histoire particulière de la court de Henri II.*

Digitized by Google

« Pape, pert sa foy, sa réputation, stabilit la grandeur du Roy « d'Angleterre en Italie, faict piller Rome et subjuguer toute « l'Église et ce pauvre vieil homme qui s'est mis entre les bras « du Roy; le cardinal de Tournon délibère bien s'enfuyr et « dire : Maudit soit le dernier... Nous perdons la plus grande « occasion que jamais le Roy eut; et n'eusse ozé espérer faire « la moistyé de ce que j'ay faict pour luy... Si luy et vous n'es- « tiez contans, vous me chastiriez et prendriez tout mon bien « pour satisfaire à ce que j'aurois trop promis plus que le Roy « n'aura voulu tenir, pour servir d'exemple aux autres[1]... « Que le Roy envoye donc la ratification de ce que j'ay faict. »

Cette affaire, on le voit, lui tenait fortement au cœur, sans doute parce que, selon sa conviction et ses desseins, elle renfermait le germe des plus hautes destinées pour sa maison.

Par le traité, il était convenu, comme « objet principal[2], » que le roi prendrait sous sa protection le saint-siége, le pape et sa famille pour les défendre contre tous leurs ennemis quelque élevés que fussent ceux-ci, et devrait leur donner, en France ou en Italie, des biens proportionnés à ceux que la guerre pourrait leur faire perdre ; que l'alliance serait perpétuelle entre la France, la cour de Rome et le pape personnellement, ainsi qu'offensive et défensive en Italie, à la seule exception des États du duc de Savoie ; qu'avant la fin de février suivant cinq cent mille écus d'or, destinés à subvenir aux frais du commencement de la guerre, seraient déposés en main sûre, soit à Rome, soit à Venise, savoir : trois cent cinquante mille par le roi et le reste

(1) Afin de le rassurer, l'évêque de Lodève lui écrivait, ainsi qu'au duc de Guise, le 21 décembre 1555 : « Il ne falloit pas penser que vous, mon- « seigneur le cardinal de Lorraine, estant personnage de telle qualité que « vous estes et de telle authorité envers Sa Majesté eussiez accordé chose « qu'elle ne eust pour aggréable. » (Mss. Gaignières, v. 329, fol. 231.)

(2) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XVI.

Digitized by Google

par Paul IV ; que Henri II enverrait en Italie dix à douze mille fantassins, cinq cents hommes d'armes, un nombre égal de chevau-légers, sous les ordres d'un général revêtu de la qualité de prince et que le cardinal de Lorraine eut soin de faire désigner ainsi, n'osant insérer dans l'acte officiel le nom même du duc de Guise, impossible à méconnaître, au surplus, d'après cette indication.

Le pape, de son côté, devrait réunir à l'armée française quinze mille hommes d'infanterie et mille chevaux avec une artillerie ainsi que des munitions de bouches proportionnées. Un des buts de la guerre, entreprise dans le royaume de Naples ou dans la Toscane, serait de rendre à Florence son ancienne liberté; la Lombardie pourrait aussi en être le théâtre, et aucune des parties contractantes n'était autorisée à faire la paix avec les ennemis de l'autre sans un mutuel consentement; enfin on admettrait dans la ligue les Vénitiens et les États ou princes d'Italie qui se montreraient jaloux de concourir à la délivrance de la commune patrie.

Il était en outre stipulé qu'après la conquête du royaume de Naples l'investiture en serait donnée par le pape à l'un des fils de France, autre que le dauphin, avec réserve toutefois de Bénévent et de ses dépendances, ainsi que de Gaëte et du territoire qui se trouvait en deçà du Garigliano, destinés à être joints au domaine de l'Église ; le prince qui occuperait ce trône aurait à augmenter de vingt mille écus le tribut annuel payé au souverain pontife, à affranchir les peuples de toutes les charges imposées par les Espagnols, à rendre à la noblesse ses priviléges, à s'abstenir de prétendre à aucune autorité en matières eccésiastiques et d'entraver le libre transport de vivres à Rome, à prêter serment de soumission au pape à la disposition duquel il tiendrait, en temps de guerre, quatre cents hommes d'armes et deux galères. A ce même monarque futur

Digitized by Google

était d'avance interdite la réunion avec la couronne de Naples, de celle de France, en cas qu'elle lui échût, de la dignité impériale, ou des titres soit de roi des Romains, soit de grand-duc de Toscane; et, jusqu'à la majorité de ce souverain projeté, qui devait venir prochainement résider à Naples pour y suivre son éducation, le roi et le pape choisiraient les administrateurs du royaume. On avait inséré encore quelques articles de détail, assurant divers avantages aux neveux de Paul IV.

Le traité était demeuré enveloppé d'un épais mystère, même vis-à-vis du duc de Ferrare qui, malgré son grand âge, au risque du repos dont jouissaient ses États, s'était, dès le 15 novembre précédent, laissé engager dans la ligue par l'ascendant du duc de Guise et « par des motifs aussi frivoles que ceux que le « cardinal de Lorraine avoit employés pour y décider le Roi. » Aussitôt donc après la signature, afin de mieux dérouter la perspicacité des ministres espagnols, préoccupés de sa présence, le cardinal feignit un grand mécontentement contre la cour de Rome et fit même officieusement annoncer qu'il partait lassé des perpétuelles longueurs par lesquelles le pape embarrassait les affaires. Ainsi, sous l'apparence d'un échec, le prélat ne perdit pas de temps pour se rendre à Venise et pour tenter, par tous les efforts imaginables, d'entraîner cette importante république dans la ligue contre la maison d'Autriche.

Le sénat fut vivement sollicité par lui; mais les spécieuses raisons qu'il allégua ne séduisirent pas une assemblée dans laquelle il « vit bien qu'il avoit à faire à des têtes sensées « qui, contentes de témoigner leur bonne volonté pour le « roi, faisoient voir qu'elles étoient très éloignées de faire la « guerre[1]. » Ni l'offre de la remise de Ravenne, comme ga-

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XVI.

Digitized by Google

rantie, entre leurs mains, ni celle de la cession de la Pouille, ni la menace de provoquer contre eux une attaque de la part des Turcs ne purent ébranler les Vénitiens dans leur plan de ferme neutralité. Le cardinal ne leur avait point avoué, il est vrai, qu'un traité eût déjà été passé entre la cour de France et celle de Rome; leur pénétration cependant ne s'y était pas méprise, et le désir de prévenir pour l'Italie les maux inséparables d'une nouvelle guerre les avait portés à informer promptement l'empereur des projets tramés contre lui.

Ce monarque ne pouvait qu'en appréhender les effets; aussi, pour les conjurer, s'empressa-t-il de proposer de nouveau une trève à Henri II. La reine Marie d'Angleterre avait, pour sa part, de nombreux et puissants motifs de l'encourager dans de conciliantes dispositions. Des pourparlers relatifs à cet objet s'entamèrent donc à l'abbaye de Vaucelles, près Cambray, entre Lalain, Philippe de Bruxelles, Scichio, au nom de Charles-Quint et de son fils, et Gaspard de Coligny assisté du secrétaire d'État L'Aubespine, tous deux plénipotentiaires du roi de France. Ce dernier prince lui-même, environné de conseillers qui tous, à l'exception des Guises, répugnaient à la guerre et reprenaient, en l'absence du cardinal, la hardiesse d'exprimer leur opinion, ne faisait pas difficulté de répondre à ces pacifiques ouvertures; et, cédant aux représentations de ses ministres, il écrivit à Charles de Lorraine pour lui annoncer la conclusion d'une trève et l'inviter à en donner connaissance au pape.

La ponctualité du souverain pontife dans l'exécution de ses engagements était d'ailleurs un sujet de doute sérieux pour l'esprit du roi et même pour celui du duc de Guise qui le témoignait à son frère dans une partie toute mystérieuse de sa correspondance. Il l'y instruisait également de la marche et du résultat des négociations suivies entre Coligny et les mi-

Digitized by Google

nistres de Philippe II, l'assurant que « sy les impériaux avoient « désiré une paix ou une trève, nous ne nous estions pas mons- « trés paresseux à y entendre. »

Une pareille nouvelle saisit douloureusement le cardinal, mais ne l'ébranla pas. « Je ne panssoys avoir esté si fortuné, « répondit-il aussitôt au roi, que d'avoir aquis en vostre ser- « vice des ennemys qui se vousissent resjouir de mon mal et « me prescher hors de vostre bonne grâce... Dont, Sire, très « humblement vous supplye et sur toutes choses que si mon « malheur et la malignité de mes ennemys ont force de m'es- « loigner de vostre bonne grâce, ilz ne puissent touttefois estre « cause de tant nuire à vostre grandeur que par vous une oc- « casion si grande qui en ceste Italie se présente soit délessée « et vous, Sire, pour mon particulier, mal servi. »

Le fougueux prélat ne pouvait voir avec calme écarter, dissiper, peut-être à jamais, l'orage naissant d'où l'astre de sa famille lui semblait devoir sortir plus radieux. Loin donc de s'acquitter de la commission qui lui était imposée auprès de Paul IV, il en chargea le cardinal de Tournon, et, méditant avec espoir sur les difficultés insurmontables que les prétentions respectives de son souverain et de l'empereur opposeraient toujours au rétablissement durable du bon accord entre eux, il partit pour la France en se fiant à l'effet que produirait son retour, pour paralyser ses ennemis, et à l'avantage qu'il reprendrait promptement, par sa ténacité et par son éloquence, sur les irrésolutions de Henri II. Sur sa route, il ne se donna pas la peine de dissimuler les desseins qui le ramenaient ; on prétend même qu'en passant par Nevers il dit hautement que le roi manquait à ses promesses envers lui, mais qu'au surplus il possédait « les moyens de faire rompre les trèves. »

L'habile cardinal ne s'abusait point. Revenu, au mois de février 1556, à la cour qui se trouvait alors à Blois, il s'atta-

Digitized by Google

cha à réfuter les conseils des partisans d'une politique contraire à la sienne et à établir péremptoirement le droit pour la France de faire en faveur des Caraffa ce que les Colonnes obtenaient de l'Espagne. Fortifiant ce premier argument par l'exposé détaillé des nombreuses infractions qu'avaient commises les Espagnols depuis qu'on était convenu d'une trève, le cardinal fit ensuite ressortir l'importance des préparatifs auxquels Philippe II avait donné ses soins, la vivacité des instances employées par le roi des Romains auprès des états de l'empire pour les exciter à tenter de reconquérir les trois évêchés, et il communiqua subtilement à l'esprit du roi la remarque qu'une suspension d'armes n'avait eu pour objet caché que de lui rendre la défensive à la fois plus difficile et plus nécessaire.

Henri II, entraîné par les raisons spécieuses, par la pénétrante éloquence du cardinal, tourna dès lors exclusivement ses pensées vers cette entreprise à laquelle toute autre affaire politique allait être subordonnée. L'espoir du succès stimulait d'ailleurs son imagination. Un « présage du triomphe des « Gaulois [1] » avait été précédemment adressé par « le seigneur « Gabriel Siméon à très chrétien et très invincible prince « Henri IIe de ce nom. » Ce présage était tiré de la découverte faite à Lyon, dans une sépulture antique, d'un anneau d'or où s'enchâssait un grenat sur lequel était représenté un char triomphal, attelé de deux lions, monté par un coq se dirigeant vers une étoile et tenant une palme dans l'une de ses pattes levée et un serpent dans son bec. D'après l'interprétation morale donnée à cet anneau, le coq (gaulois), vigilant (pour les intérêts de la religion), empruntant le secours de la prudence (personnifiée dans le serpent), se servait du chariot comme moyen pour marcher, à l'aide de la force (les lions), au succès

(1) Imprimé à Lyon chez Gabriel Cotier, 1555.

Digitized by Google

(indiqué par la palme), sous la protection du ciel (qu'assurait l'étoile).

Afin de mieux affermir la possession de ses récentes conquêtes dans les trois évêchés, le roi reconnaissait bien la nécessité de construire une citadelle à Metz; mais l'argent lui manquait, et il avait répondu à Vieilleville qui le pressait de faire une dépense aussi utile : « Gardons-nous de représenter « cet objet au conseil, d'aultant que mon compère (le connéstable) s'y opposeroit formellement, comme aussi feroit mon « cousin le duc de Guyse : car ils sont tous deux après pour « trouver deux ou trois millions d'or pour aller conquester le « royaume de Naples par une intelligence que nous avons avec « le pape actuel qui est Néapolitain, et si nous pouvions honnestement rompre la trève qui est entre le Roi d'Hespaigne « et moy, mon armée seroit bientost en campaigne; de laquelle « doibs estre chef mondict cousin de Guyse[1]. »

Ce dernier, tout en s'occupant des préparatifs importants d'une expédition qui semblait, surtout aux yeux de son frère le cardinal, devoir rapporter de si grands avantages, ne négligeait pourtant pas le soin des affaires plus immédiates de sa famille[2] et avait songé à la possibilité d'une alliance entre sa fille et le comte d'Eu, fils du duc de Nevers. Tandis que le roi l'enrichissait (juin 1556) par le don du produit d'une amende imposée aux habitants du marquisat de Saluces, Guise venait d'ajouter à ses nombreuses propriétés la seigneurie de Grignan, ainsi qu'il en a été fait mention précédemment, et le comté de Nanteuil (14 juin 1555) moyennant la somme de deux cent soixante mille livres tournois, dont cent cinquante mille payables aux héritiers de la comtesse, après son décès,

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VI.
(2) *Mémoires-journaux du duc de Guise.*

Digitized by Google

soixante mille «à l'acquit de ses dettes» et le reste comptant[1]. Quelques moments plus tard (18 novembre 1556), le duc allait augmenter encore la masse de ses biens par l'acquisition, à François de Cadenet, de la baronnie d'Argillières et de ses dépendances en échange des terres de Lambesc, d'Orgon, d'Esgallieres, de Guye, de Vallebonat, etc., en Provence, sur lesquelles il se réservait toutefois le droit de foi et hommage et la faculté de rachat, au prix de quarante six mille livres tournois payables au sieur de Cadenet ou à ses héritiers[2].

L'irritation cependant s'était élevée au plus haut point entre l'Espagne et la cour de Rome. Le pape avait eu recours aux procédés violents envers les agents de l'empereur; pour y répondre, le duc d'Albe, à la tête de huit mille Italiens, de quatre mille Espagnols, de six cents hommes d'armes et de douze cents chevau-légers, pénétrant dans les États pontificaux, s'était emparé déjà de plusieurs places et campait à vingt milles de la capitale. A la nouvelle de ces hostilités, le pape fit saisir et renfermer au château Saint-Ange Loffredi, ministre de l'empereur, qui demeuré dans Rome, malgré les ordres de son maître, au delà du terme de sa mission, ne justifiait qu'en partie, par cette obstination, une manière d'agir aussi brutale[3].

La politique des princes lorrains avait partout reconquis l'avantage, à tel point que le roi résolut « de rompre les trèves; » et, par le retour de son frère, le duc de Guise voyait plus que jamais légitimée sa devise : *Chacun son tour*[4].

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français, 2725, cartul. de Joinville.
(2) *Idem.*
(3) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. III.
(4) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Le crédit du duc de Guise était presque tout-puissant; aussi chacun avait-il recours à ce prince. Sa belle-mère, Renée de France, l'implorait

Digitized by Google

Ce fut à Reims, où le roi et le cardinal s'étaient rendus à l'occasion de l'assemblée des trois États de Vermandois, que Charles de Lorraine appliqua ses efforts pour ramener Henri II à ses vues. La guerre semblait donc devoir reprendre, vive, opiniâtre, véritable guerre des Guises, dont le monarque ne faisait en quelque sorte qu'endosser la responsabilité, pour laquelle « on cherchoit argent de toutes parts et on imposoit « de terribles daces et subsides sur tout le royaume[1]; » guerre que ces deux frères seuls avaient rendue inévitable, dont ils n'attendaient que des triomphes, dont ils se promettaient de récolter à leur profit les fruits séduisants.

Prévoyant qu'ils seraient désormais appelés à prendre la principale part à tous les grands événements politiques, persuadés avec raison que leur séjour habituel à Paris devait être une des conditions comme l'un des résultats de l'influence prépondérante qu'ils cherchaient à s'assurer, les Guises songeaient sérieusement dès lors à se créer dans la capitale une résidence où ils pussent déployer un éclat proportionné à leur position et agir même directement sur l'esprit des habitants, non moins que sur celui de la cour, par la combinaison de leur luxe et de leur continuelle présence.

Anne d'Est, en son nom comme en celui de son époux, avait commencé par acheter, moyennant la somme de seize mille livres (le 14 juin 1553)[2], de Philibert Babou de la Bour-

fréquemment, tant alors, « se trouvant en extrême besoin et nécessité, » pour ses propres affaires et pour l'acquittement de la pension de dix mille francs que le roi lui avait accordée mais ne pouvait lui payer depuis cinq ans, que plus tard (1558), en faveur de ses deux fils partis contre le gré de leur père, pour venir se mettre au service de France où elle désirait qu'ils fussent avantageusement admis par l'intercession de son gendre. (Mss. Gaignières, v. 329.)

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VI.

(2) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 2725, cartulaire de Joinville.

Digitized by Google

daisière, évêque d'Angoulême, agissant pour son père, « une « grande maison contenant plusieurs corps d'hostelz, estables, « courtz et jardins, » située rue du Chaume[1] et dite hôtel de la Miséricorde[2], ou hôtel de Clisson, du nom du connétable Olivier qui l'avait fait bâtir[3]. Cette maison, aussitôt appelée hôtel de Guise, fut cédée ensuite (7 octobre 1556), par donation du duc et de la duchesse, au cardinal de Lorraine qui, le 14 novembre suivant, la transmit lui-même à son neveu Henri, prince de Joinville, à charge de substitution perpétuelle à l'aîné de ses descendants mâles et avec obligation d'en laisser la jouissance à ses père et mère, leur vie durant. Mais une telle habitation, à elle seule, ne répondait pas aux splendides vues des princes lorrains; et le cardinal avait fait cession à son frère et à sa belle-sœur (le 11 juin 1556), également sous condition de substitution, de l'hôtel de Laval, situé au coin des rues du Chaume et de Paradis. Charles de Lorraine possédait, par suite d'une donation à lui faite par feu Jean Brinon, seigneur de Villaines, conseiller au parlement, cette maison que sa position rendait tout à fait un objet de convenance pour les Guises, car une étroite ruelle seulement la séparait de l'ancien hôtel de Clisson. Ce n'en était pas encore assez toutefois pour composer un ensemble tel qu'ils le désiraient; et leur plan fût demeuré incomplet si le cardinal n'eût acquis ensuite, par moitiés (en 1557 et 1561), la maison de Louis Doulcet, attenante à l'hôtel de Guise, tandis que le duc, son frère, se rendait possesseur (15 janvier 1560) de l'hôtel de la Roche-Guyon, rue Barbette, aboutissant par derrière à sa propre demeure et appartenant à Louis de Rohan, comte de

(1) Où sont actuellement établies les Archives nationales.
(2) *Antiquités de Paris*, par du Breuil.
(3) *Paris pittoresque*, tome II, article sur l'hôtel de Soubise.

Digitized by Google

Montbazon, gentilhomme de la chambre du roi. Le contrat d'acquisition de cette dernière propriété se trouve compris dans une transaction faite, entre le duc de Guise et le comte de Montbazon, relativement à plusieurs procès et différends qu'ils avaient eus ensemble, tant à cause de successions, survenues au duc par la mort de Jean, de Louis et de Charlotte d'Armagnac, qu'à cause d'une somme de quarante-six mille livres qui lui avait été adjugée contre le sieur de Gyé[1].

De la réunion de ces divers bâtiments, tous à peu près contigus, les princes lorrains, au moyen de quelques travaux, devaient se constituer une vaste demeure, un véritable palais auquel l'avenir réservait d'être le quartier général d'une menaçante domination, et que leur famille conserva jusqu'en 1697, époque où François de Rohan, prince de Soubise, l'acheta des héritiers de la dernière duchesse (mademoiselle) de Guise[2].

Pour approprier à leur habitation ces constructions de formes et de dimensions différentes, les Guises eurent à faire élever la façade qui régnait le long du passage conduisant à la rue Vieille du Temple. L'aile qui fait l'angle de la rue du Chaume et de celle des Quatre-Fils fut également bâtie de leur temps. D'après leurs ordres, Nicolo décora de peintures à fresque les murs intérieurs de la chapelle, et les croix de Jérusalem (communément appelées croix de Lorraine) ornaient naguère la rampe de l'escalier montant aux appartements qui donnaient sur la rue du Chaume[3]. Deux tourelles, au-dessus d'une porte latérale, datent encore de l'époque des Guises.

Ne négligeant jamais aucun moyen de frapper l'attention publique par leur éclat dans tous les genres, les membres de

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 2725, cartulaire de Joinville.
(2) *Paris pittoresque*, l'hôtel de Soubise.
(3) *Idem*.

Digitized by Google

cette illustre famille avaient saisi, au commencement de l'année 1556 (l'avant-dernier mardi du carnaval), une solennelle occasion de déployer la pompe la plus éblouissante et la plus conforme à leur rang comme à leurs prétentions, en célébrant, avec un appareil presque merveilleux[1], l'union du comte de Vaudémont, tuteur du jeune duc de Lorraine, son neveu, avec mademoiselle de Nemours. La toilette des princesses, étincelante de pierreries d'une extrême valeur qui rehaussaient la richesse de leur robes de toile d'or et d'argent, avait donné à la salle du bal, éclairée de nombreux flambeaux, l'aspect d'une véritable féerie. De son côté, le duc de Nemours, frère de la mariée, à la tête d'une troupe de vingt seigneurs vêtus avec l'élégance la plus recherchée, s'était attiré l'admiration universelle. La cour entière, avide de fêtes, s'était empressée d'assister à ces noces, presque royales, qui s'accomplirent à Fontainebleau et qui furent suivies de celles de mademoiselle de Vieilleville avec le comte de Duilly, de la maison du Châtelet, fils du grand-sénéchal de Lorraine, gouverneur du jeune duc. Une égale magnificence s'y reproduisit avec quelque variété ; et, pour ajouter encore un lustre particulier à ces réjouissances, le roi, cédant à son inclination dominante, y courut jusqu'à huit fois la bague.

La malignité des courtisans n'avait pas manqué cependant de remarquer que Henri II ne s'était point associé par une participation aussi personnelle et aussi familière aux fêtes du mariage de l'oncle futur de sa seconde fille[2] ; et de cette faveur accordée, de préférence, à la famille d'un sujet, il avait bien pu résulter quelque jaloux mécontentement dans l'esprit des princes lorrains. Mais de ces splendeurs frivoles, de ces somp-

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VI.

(2) Madame Claude de France, dont la main était destinée au duc de Lorraine.

Digitized by Google

tueuses cérémonies, des légers nuages qui semblaient peut-être les obscurcir, les Guises songeaient surtout à passer aux événements sérieux, à l'éclat profitable des victoires, à la brillante conquête des couronnes.

L'ordre fut d'abord donné à Montluc de se joindre en Italie, avec deux mille fantassins gascons, au maréchal Strozzi, commandant un corps de six mille hommes, pour marcher sur Rome qu'il s'agissait de rassurer contre les entreprises des Espagnols. La garde des remparts de la capitale du monde chrétien se trouva ainsi confiée aux soldats français, et le souvenir du siége de Sienne redonna courage aux habitants. Bien que la présence de nos troupes empêchât l'ennemi d'attaquer Rome même, Ostie et Tivoli n'en étaient pas moins tombés entre ses mains; et, malgré l'animosité croissante des deux côtés, les partisans de la paix parvenaient pourtant à obtenir une suspension d'armes de dix jours qui, à partir du 19 novembre, fut prolongée de quarante autres, par suite de conférences secrètes entre le duc d'Albe et Caraffa. « On eut quelque raison « de penser que le cardinal-neveu, qui ne fournissoit que trop « sujet de se méfier, étoit convenu avec le général ennemi de « toutes les trahisons qu'il méditoit contre la France[1]. »

François de Lorraine lui-même se montrait offensé de l'ombrage témoigné par le cabinet pontifical au gouvernement de Henri II. « A dire la vérité, écrivait-il de Varennes (le 29 no- « vembre) au connétable, de dépendre[2] tant pour la protection « de personnes qui ne tâchassent qu'à faire leurs affaires et ne « se fiassent à ceulx mesmes qu'ils ont appelés à leur secours « il n'y auroit poinct d'apparence[3]. »

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. III.
(2) Dépenser.
(3) Mss. Gaignières, v. 330, fol. 43.

Digitized by Google

Pendant que ces faits se produisaient, le roi avait pourtant « délibéré envoyer armée sous le duc de Guyse..... ne restant « en cour que Charles et de Guyse, cardinaux, pour l'entrete- « nir en un pareil dessein [1]. » Le premier de ces prélats correspondait avec les généraux de l'intérieur, avec les envoyés au dehors, leur donnait ou transmettait des instructions, en recevait des rapports. Le duc de Vendôme même réclamait son appui et celui de son frère pour les choses qu'il désirait obtenir, pour les officiers qu'il protégeait. Le duc de Guise, de son côté, écrivait à Delavigne, ambassadeur près la Porte, pour l'engager à obtenir du sultan une diversion favorable à l'expédition en Italie; et ce diplomate, disposé à seconder ses désirs, ne négligeait pas non plus les petites attentions à son égard, lui envoyant tantôt des présents pour la duchesse son épouse, tantôt, pour lui-même, des bonnets de Turquie dont, par parenthèse, Guise remarquait minutieusement, dans sa réponse, qu'une partie s'était perdue en route [2].

Au bruit de l'arrivée prochaine d'un capitaine aussi admiré de l'Europe entière, les Espagnols s'étaient émus; Milan avait été fortifié; Crémone, Pavie, Lodi, Asti, Valenza, Florence, Pise, presque toutes les villes du nord de la Péninsule avaient reçu des garnisons imposantes. Le duc d'Albe, s'éloignant de la campagne de Rome, allait, à la fin de décembre, dans les Abruzzes pour « donner ordre à la frontière de ce costé et sur- « prendre, s'il lui étoit possible, quelques-unes des places de « l'église, comme Ascoli et Fermo, afin de fermer aux Fran- « çois l'entrée du royaume de Naples. » Tout cela se passait sous

(1) *L'Histoire de France, enrichie des plus notables occurances*, etc., par la Popelinière.

(2) Lettres des duc et duchesse de Guise au sieur Delavigne. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 284.)

Digitized by Google

la seule frayeur du nom de Guise[1]. Profitant de l'absence momentanée du général en chef espagnol, le maréchal Strozzi cependant, avec six mille hommes d'infanterie, huit cents chevaux et six pièces de canon, était rentré dans Ostie après une attaque qui coûta la vie au fils de Montluc, jeune officier plein de mérite et d'audace.

En même temps que se préparait l'expédition de François de Lorraine, les hostilités avaient repris en Picardie, au préjudice particulier du duché de Guise dont les bois étaient dévastés par les troupes allemandes[2]. L'amiral de Coligny, gouverneur de la province, ayant tenté vainement d'exploiter une occasion qu'il croyait favorable pour surprendre Douay, s'était dédommagé de l'échec éprouvé devant cette place par la prise et l'incendie de la petite ville de Lens. Aucune déclaration de guerre en forme n'avait précédé l'action de Coligny, et, pour la justifier, la France venait de publier un manifeste dicté par le cardinal de Lorraine : reproduction officielle de tous les griefs énoncés déjà par ce prélat, devant le conseil du roi, contre les impériaux, au sujet des infractions commises par eux, à diverses époques, aux traités et aux trèves.

Ce fut dans les derniers jours de novembre (1556) que, malgré les rigueurs de la saison, Guise, rempli de chimériques espérances, quitta la cour, et, d'après les ordres pressants de Henri II, s'élança vers l'Italie qui « l'attendoit en « grande dévotion, comme son libérateur, ministre et exécu- « teur de la grande et honorable entreprise du Roy[3]. » Il était accompagné de deux de ses frères, le duc d'Aumale qui, de Mauny, où il résidait avec sa femme, l'avait fait supplier

(1) *L'Histoire de France*, etc., par la Popelinière.
(2) Mss. Gaignières, v. 442, fol. 81, 85.
(3) *Idem*, fol. 95 ; lettre de M. d'Avanson.

Digitized by Google

d'avoir souvenance de lui, d'employer ses services, et auquel allait être confiée la direction de l'avant-garde et le marquis d'Elbeuf[1], récemment signalé par son courage à la tête d'une partie de la cavalerie légère dans la campagne de Picardie, particulièrement aux combats de Germigny et de Givet[2], destiné cette fois à commander les Suisses. Les bandes françaises étaient placées sous les ordres du duc de Nemours. Avec Guise, « merveilleusement aimé et suivi de toute la noblesse[3], » marchaient encore Claude de la Châtre, François de Vendôme, vidame de Chartres, le comte de Nancay, Jacques de la Brosse, le sieur de Sipierre, mestre de camp de la cavalerie légère, la Molle et Tavannes, maréchaux de camp de l'armée. Enfin la double renommée des vertus guerrières de ce prince et de la générosité de son caractère avait attiré sur ses pas un nombre de gentilshommes « tel qu'il se pouvoit vanter avoir « prez des deux tiers de la noblesse de France, » à la seule exception des partisans de Coligny. Tous ces seigneurs se rangeaient sous ses ordres avec le désir d'apprendre d'un si grand capitaine le périlleux métier des armes et d'acquérir une gloire dont ils savaient qu'il ne serait point envieux. L'honneur de le suivre avait donc été généralement brigué à la cour, et c'était avec douleur que quelques-uns s'en voyaient privés. Des Espagnols même s'étaient offerts pour lui servir de guides et pour provoquer la défection de plusieurs compagnies au service de l'empereur[5].

(1) Le marquisat d'Elbeuf ne fut érigé en duché qu'en 1581.

(2) Le grand prieur, embarqué à Toulon, tenait pendant ce temps la mer, sur les côtes d'Italie, avec dix-sept galères, et agissait particulièrement pour soutenir et ravitailler l'île de Corse dont les Génois disputaient la possession aux troupes du roi de France.

(3) *Mémoires de la Chastre.*

(4) *L'Histoire de France*, etc., par la Popelinière.

(5) Mss. Gaignieres, v. 410, fol. 71.

Digitized by Google

Donnant ordre à toutes choses, le duc de Guise avait reçu à Lyon les comptes de Prunier, chargé de ses affaires en Dauphiné, et remis à Daragon « une commission pour signer et « prendre garde en sa chancellerie de deçà[1]. »

Sur sa route, chacun s'efforçait d'obtenir l'honneur de le recevoir chez soi. A Moulins c'était Villeneufve, à Lyon d'Elbène et le sénéchal. La duchesse l'avait reconduit jusqu'à la première de ces villes, et là s'était séparée de lui pour près d'une année[2].

Guise était muni de deux pouvoirs de lieutenant général de l'armée de la sainte Ligue, l'un pour le duc de Ferrare, l'autre pour lui-même en l'absence de son beau-père, d'une autorisation pour accepter, au nom de Henri II, en faveur du fils de

(1) Mss. Gaignières, v. 410, fol. 143 et suiv.

(2) Une malveillante tradition a donné lieu de prétendre que « M. de « Guise, en revenant d'Italie au mois d'octobre 1557, trouva sa femme « enceinte, laquelle il n'avoit vue puis un an. » (Registre des officiers de la ville de la Rochelle, v. 2, fol. 1031; *Remarques sur le Catolicon*, imprimé à Ratisbonne en 1696.)

« Il y a bien de l'apparence que Brantôme parle de Anne d'Est, duchesse « de Guise, lorsqu'il dit qu'une princesse étrangère se laissa rendre grosse « par Henri II, pendant un voyage de *quatorze mois* que son mary fit en « guerre étrangère. C'étoit celuy d'Italie, qui commença en 1556 et finit « en 1557. » (Mss. de la Bibl. nation., cabinet des titres, carton des Guises, notes à la suite d'un mémoire donné au roi, à Fontainebleau, le 8 novembre 1687, par le duc de Montausier.) Mais ces récits ne sont-ils pas infirmés par les faits, puisqu'il paraît certain (voir l'histoire généalogique des grands officiers, par le P. Anselme) que la duchesse de Guise accoucha, le 15 avril 1557, d'un fils nommé Antoine, qui mourut le 16 janvier 1560?

Les ennemis des Guises ont, à plusieurs reprises et dans divers ouvrages, cherché à établir que des relations intimes avaient existé entre Anne d'Est et Henri II. Ils aimaient peut-être à voir dans les infidélités supposées de cette princesse des représailles de la légèreté conjugale du duc de Guise « qui, dit d'Auvigny (*Vies des hommes illustres*, tome X, p. 437), « avoit toujours eu une foule de maîtresses. »

Digitized by Google

ce monarque, l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile, sous le serment de fidélité et d'obéissance au saint-siége[1], et enfin d'une lettre du roi au pape, annonçant que François de Lorraine « représentoit ung autre lui-même » et l'accréditant comme négociateur.

Les forces qu'il allait commander devaient comprendre quatre mille fantassins français, en vingt-quatre enseignes, sous le duc de Nemours ; six mille Suisses, en un pareil nombre d'enseignes, sous le colonel Frülich ; cinq cents hommes d'armes[2], en sept compagnies, savoir : cent de la sienne propre et le reste fourni par celles du duc d'Aumale, du prince de Ferrare, du duc de Nemours, du prince de Salerne, de messieurs de Montmorency et de Tavannes ; six cents chevau-légers, en quatre compagnies : celles du marquis d'Elbeuf et du sieur de Sipierre de deux cents et celles de Biron et de la Roche-Posay de cent chacune.

« Ayant vaincu par une constante et opiniâtre patience l'as-« preté de l'hyver et les difficultés des Alpes[3], nonobstant les « insupportables froidures et passions que ceste saison traine « communément après elle[4], » l'armée et son général arrivèrent à Turin, en janvier 1557, « quasi comme ung miracle[5]. » Dans cette pénible expédition, entreprise « à grandes journées,

(1) Mss. Dupuy, v. 160.

(2) Par suite d'augmentations établies en 1549 :

L'homme d'armes recevait, par quartier, cent-neuf livres ;

L'archer, cinquante-quatre livres dix sous ;

Le chevau-léger devait recevoir, par mois, vingt-cinq livres ;

L'arquebusier morionné, huit livres.

Avant 1549, l'homme d'armes ne recevait, par an, que cent quatre-vingts livres. (Portefeuilles de Fontanieu, v. 281.)

(3) La Popelinière.

(4) *Commentaires de Rabutin.*

(5) Mss. Gaignières, v. 410, fol. 82.

Digitized by Google

« forçant le temps et la saison, » et où l'on fut obligé de mettre « double atirail de chevaulx à nostre artillerie, sans pouvoir « lui faire faire en huit jours ce que eussions bien peu, en « autre saison, en trois[1], » le duc de Guise avait multiplié les preuves de sa fermeté habituelle à supporter, non moins que les blessures, *insignes du courage guerrier*, comme il les appelait[2], la fatigue, la faim, la soif, ne se laissant surpasser à cet égard par aucun des simples soldats.

Gardien scrupuleux de la discipline militaire, non seulement il ne se rendait pas redoutable aux pays qu'il traversait, mais plutôt il y faisait attendre avec joie le passage de ses troupes et poussait même si loin la sévérité qu'on rapporte que, pendant qu'il se trouvait encore parmi les habitants des Alpes, il ordonna inflexiblement de pendre un soldat coupable du vol d'une poule : rigueur dont il s'affligeait, n'ayant jamais puni du supplice un tort aussi léger, et qu'il regarda pourtant comme indispensable, en raison de l'indigence de ces peuples[3].

L'année avait été extraordinairement stérile en foin et paille qui manquaient depuis Montmeillant jusqu'aux montagnes. Dans cette étroite et profonde vallée nul cours d'eau, nulle voie carrossable ne permettait à ces denrées, dont on avait besoin, d'arriver des contrées voisines. Du reste, tous les préparatifs possibles avaient été faits. Vingt bateaux pour construire des ponts se trouvaient en état dès la fin de novembre; douze cents sacs de blé, trois cents paires de bœufs pour les charrois étaient réunis d'avance, à grands frais, par les soins reconnaissants du premier président du parlement de Savoie[4].

(1) Mss. Gaignières, v. 330, fol. 51.
(2) *Vita Francisci Guisiæ*, Papyrio Massone Foresio auctore.
(3) *Idem*.
(4) Mss. Gaignières, v. 428, fol. 113.

Digitized by Google

Les six mille Suisses de nouvelle levée se rassemblaient à Suze le 20 décembre; quatre mille autres devaient partir quinze jours plus tard pour occuper le Piémont d'une manière permanente, mais, faute de fonds, l'important service de leur solde n'était pas facilement assuré.

Les compagnies des ducs d'Aumale, de Nemours et du prince de Salerne se mirent les premières en marche. De Turin, qu'il quitta le 9 janvier 1557, en passant par Chivasco et Saint-Ja, Guise était arrivé, avec la plus grande partie de ses forces, à Tricerro, entre Vercelli et Trino, avait franchi le Pô, près de Casal, et il fit transporter en bateaux le reste de sa petite armée jusqu'à Ponte-Sture, place fortifiée par le duc d'Albe, un an auparavant, à l'époque de la prise de Vulpiano. Après l'avoir munie de tout ce qui pouvait y devenir nécessaire, il en institua gouverneur Emmanuel de Luna, sous les ordres duquel la garnison eut plusieurs occasions de se signaler par des sorties avantageuses.

Le premier fait d'armes qui marqua la présence de Guise en Italie, et qui donna à son armée « un bon pied dans le duché de « Milan,» fut la rapide conquête de Valenza, défendue par deux mille Espagnols, Italiens et Grisons. S'étant présenté devant ses murs, le 17 janvier, il « feyst, ainsi que lui-même l'écri- « vait à M. de Saint-Laurent, le 23, porter parole à ceulx de « ceste ville luy donner passage et logis à couvert pour son « armée lassée à travailler et qui n'avoit besoin que de rafrai- « chissements, avec asseurance que plus tôt son dict passaige « leur apporteroit prouffit que incommoditéz. » Les habitants refusèrent néanmoins en disant qu'ils ne laisseraient entrer les Français que si ces derniers étaient les plus forts. Irrité de cette réponse, le duc, pour en tirer vengeance, « entre deux « inconvénients » choisit le moindre et, risquant la vie de vingt ou trente hommes, dans un combat, plutôt que celle

Digitized by Google

d'un millier, par l'effet du mauvais gîte, ordonne d'élever, à la hâte, une plate-forme qui domine les murailles. Il y établit une batterie, et, après avoir fait brèche, au bout de quatre jours d'attaque, pendant lesquels « les soldatz avoient campé, « l'eau aux jambes[1], » il somme, mais inutilement, les commandants, Alexandre de Carpègne et Horace Spolverino, de rendre la place. Les Gascons alors s'élancent à l'assaut, tandis que les Suisses et la cavalerie demeurent à la garde du camp, et, du premier choc, la ville est emportée au cri de *Vive le pape!* Les ennemis veulent opposer encore quelque résistance dans l'intérieur, mais la citadelle même, où s'étaient retirées sept enseignes d'Italiens et deux de Grisons, tombe le lendemain au pouvoir des Français, et le duc, sans leur avoir fait aucun mal, renvoie en liberté, sous condition de ne plus servir contre le roi, les soldats désarmés et pourvus de feuilles de route et d'argent.

Guise avait d'abord proposé à Henri II de réparer cette ville importante, ainsi que celle de Basignano, située au confluent du Pô et du Tanaro, et, en y postant, de même qu'à Casal, une forte garnison, de faire de ces trois places « une frontière « à son Piedmont et le mettre en une bien grande seureté[2]. » Mais il eût fallu pourvoir immédiatement à la dépense nécessaire, et la destruction des murailles fut résolue par économie. Cependant, selon le désir du pape, au nom duquel se faisait cette guerre[3], on laissa subsister la citadelle.

(1) Mss. Gaignières, v. 410, fol. 82.

(2) Lettre du duc de Guise au roi, Mss. Gaignières, v. 410, fol. 103.

(3) Le roi d'armes et les trois trompettes du roi portaient sur leurs cottes, au lieu des armes de France, les clefs et armes du pape entourées de ces mots : *Henricus Dei gratia, Francorum Rex ac protector sanctæ matris ecclesiæ.*

Il en était également ainsi de la cornette du duc de Guise qui lui-même, dans ses ordres du jour et autres actes officiels, prenait le titre de « lieu-

Digitized by Google

Après la prise de Valenza, Madruce, cardinal de Trente, lieutenant de l'empereur dans le Milanais, fut assez audacieux pour sommer Guise de remettre cette ville entre ses mains, sous prétexte que les Français ne s'en étaient rendus maîtres qu'au mépris de la trève. Le duc répondit au cardinal qu'il n'existait plus de trève, que les impériaux l'avaient rompue en faisant tirer sur ses soldats et en en blessant plusieurs ; qu'en outre, comme les troupes qu'il commandait étaient à la disposition du pape, bien autorisé à rendre à Philippe II la guerre que ce monarque lui faisait dans la campagne de Rome, il fallait, à ce sujet, s'adresser à sa sainteté elle-même.

En s'élançant des premiers à l'assaut, le duc d'Aumale s'était signalé dans cette action, comme il le fit peu après à l'attaque du fort « de Lance situé en un lieu quasi inaccessible « et merveilleusement difficile à aborder. On l'y vit tirer avec « les soldats, à force de bras, et monter l'artillerie en un lieu « fort haut et éminent pour trouver le moyen de battre le « château [1]. »

Le conseil de guerre tenu à la suite de cet heureux début opinait, selon l'avis très sagement motivé de Brissac, en faveur de la concentration préalable, dans le Milanais, des opérations auxquelles ce maréchal eût pu avantageusement concourir. L'occupation du duché ne présentait point de difficultés sérieuses, et le duc d'Albe, attiré par la nécessité d'y porter du secours, aurait été forcé d'abandonner les États pontificaux, ce qui remplissait les intentions du roi. Mais Guise, accoutumé dans les conjonctures importantes à re-

« tenant de sa saincteté et Roy très-chrestien et capitaine-général en « l'armée de la saincte Ligue. » (Mss. Gaignières, v. 330, fol. 71.)

(1) *Les tombeaux et discours des faits et déplorable mort de très débonnaire et très magnanime prince Claude de Lorraine, duc d'Aumale*, etc., par Jean Helvois de Beauvoisis.

Digitized by Google

cueillir d'abord, un à un, les sentiments d'autrui, puis à ne conclure que d'après lui-même[1], s'arrêta au parti contraire. Il avait à plusieurs reprises[2] reçu de Henri II l'ordre pressant de marcher en avant et de se diriger sur Rome pour aller assister le pape. La cour de France, en effet, venait d'être consultée; Boivin du Villars, secrétaire du maréchal de Brissac, était allé y exposer les vues prudentes de son maître, tandis que Guise, dépêchant un courrier à son frère, l'informait de sa situation et de ses désirs. L'influence persuasive du cardinal de Lorraine, secondée par la duchesse de Valentinois et par la reine elle-même, triompha encore cette fois de l'opposition du connétable et du maréchal de Saint-André, en représentant à Henri II qu'il était de son honneur, autant que de son avantage, de tenir scrupuleusement les promesses faites à Paul IV et que la possession du royaume de Naples offrait assez d'importance pour mériter qu'on ne manquât point d'empressement à se l'assurer. Du Villars revint donc, rapportant six mille écus pour fortifier Valenza, mais disant que « l'intérêt et la passion des particuliers fondés sur les fallaces « et incertaines espérances avaient eu puissance de renverser « celles qui étoient solides, utiles et honorables, à la ruine de « l'État[3]. »

Serait-il juste d'admettre au nombre des causes qui déterminèrent la résolution du duc de Guise une frivole inquiétude de se voir, tant qu'il demeurerait dans le Milanais, ravir le commandement[4] par son beau-père, le duc de Ferrare, reconnu généralissime des troupes du roi en Italie, mais tout à fait décidé à renoncer aux fonctions de ce titre, si, pour les

(1) *Vita Francisci Guisiæ*, Papyrio Massone auctore.
(2) Mss. Gaignières, v. 410.
(3) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(4) *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, par Valincourt.

Digitized by Google

exercer, il lui eût fallu s'éloigner de ses États et accompagner l'armée dans le royaume de Naples?

Quoi qu'il en fût, au surplus, des sentiments qui l'inspiraient, la décision du duc de Guise une fois arrêtée, Brissac, toujours aussi loyal qu'habile et courageux, feignit, pour favoriser la marche de ce prince, de se porter sur Milan, à la tête de dix mille hommes, et, par cette heureuse démonstration, occupa le marquis de Pescaire qui se disposait à barrer le passage à l'armée française. Il était convenu qu'ensuite « le maréchal et autres « chefs ordonnéz en Piémont retourneroyent à Turin et fe- « royent le plus de courses qu'ils pourroyent sur les terres de « l'ennemi[1]. »

Guise, au bout de quelques jours passés à Valenza, après avoir mis une bonne garnison dans Saint-Ja, dont il donna le commandement à Louis de Birague, franchit le Tanaro, sur un pont de bateaux, à Basignano, puis, faisant une marche assez pénible à travers la Lomelline, parvint, par la voie Emilienne, dans le duché de Parme, « sans aucun préjudice pour « le bon ordre qu'il donna au descampement et conduite de « son armée à laquelle furent fournis vivres au Placentin par « le commandement du duc, Octavien Farnèse : que le duc « de Guyse fit payer, faisant expresse déffense aux soldats de « ne faire aucun tort aux sujets de ce prince[2]. »

Du camp près le Bourg-Saint-Denis, il s'était annoncé, le 10 février, au duc de Parme et lui avait envoyé un bref du pape relatif au passage de l'armée française par son duché ; en outre, il lui avait demandé, ainsi qu'au cardinal Farnèse, un rendez-vous pour conférer ensemble.

Guise recevait, vers le même temps (mars 1557), par l'inter-

(1) La Popelinière.
(2) *Idem.*

Digitized by Google

médiaire du connétable de Montmorency, la recommandation de publier, partout où il en verrait le besoin, un discours, rédigé par ordre de Henri II, pour disculper ce monarque du reproche que lui adressait perfidement l'empereur d'avoir le premier rompu la trève et recommencé les hostilités[1].

Nos troupes passèrent donc « le reste de leur droict chemin « jusqu'aux terres du duc de Ferrare sans aulcune résistance et « avec telle abondance et de vivres et aultres choses commo- « des au voyeige que partout où se dressoit le camp sembloit « une foire et apport de marchands, en quoy est grandement à « louer la bonne police qui se tenoit ; de sorte que rien ne fut « jamais pris sans paier qu'avec punition et chastiment de cel- « luy qui l'avoit faict. Les vivres nous furent de quelque peu « renchéris sur le Ferraroys tant pour le soulagement que « l'on leur vouloit faire, en faveur de l'alliance avec leur « prince, que pour n'estre le pays si bon[2]. »

Le duc de Guise pensait que ce début devait avoir une heureuse influence sur la suite de ses opérations, et il mandait à Saint-Laurent, ambassadeur de France en Suisse, que « ceulx « qui estoient venus par deçà pour le service de l'empereur « donneroient si bon exemple à ceulx de la dicte ligue (helvéti- « que) et autres lieux par où ils passeroient qu'il y en auroit « bien peu qui eussent envie d'y plus venir à si bon marché[3]. »

Arrivé près de Ponte di Lenza, sur le territoire de Reggio, il rencontra son beau-père qui l'attendait avec un corps de six mille hommes d'infanterie, de huit cents de cavalerie et un grand approvisionnement d'artillerie et de munitions.

Le duc de Ferrare, « personne maltraitable[4], » à cheval,

(1) Mss. de l'Arsenal, Mémoires du duc de Guise, v. 2, fol. 110.
(2) Mss. Dupuy, v. 86.
(3) Mss. Gaignières, v. 117, fol. 136.
(4) *Idem*, v. 110, fol. 15 ; lettre de Tavannes au duc de Guise.

Digitized by Google

couvert d'une magnifique cotte d'armes, coiffé d'un casque enrichi de pierreries qu'on évaluait à plus d'un million d'écus d'or, reçut, plus en gendre qu'en général d'armée royale[1], François de Lorraine qui, mettant pied à terre, lui offrit, de son propre mouvement et au nom de Henri II, le bâton, signe du commandement en chef. L'armée française, infanterie et cavalerie, rangée en bataille, fut alors, au bruit « d'une salve « de nostre artillerye et harquebuziers accoustumé, » passée en revue par le duc de Ferrare qui la trouva fort belle, « comme « à la vérité, pour le chemin qu'elle avoit passé durant le plus « maulvais de l'hiver, il estoit quasi incroyable qu'elle se fust « peu conserver si fresche et gaillarde, tant d'hommes que de « chevaulx[2]. »

Quoique ce vieux prince italien songeât moins à accepter le commandement qu'à s'excuser bientôt auprès des Vénitiens de sa facilité à adopter une périlleuse alliance avec le roi de France, il conduisit néanmoins à Ferrare le duc de Guise qui se détourna seul du chemin direct pour passer à la Mirandole. Les troupes, pendant ce temps, marchaient toujours vers Bologne, où leur général les vint retrouver et leur fit faire une halte de trois ou quatre jours, « tant pour reprendre un petit « allayne que pour avoir moyen de se remettre sus d'équipaige « et accoustrementz[3]. »

Guise n'avait tiré aucun renfort de son beau-père, « pour le « peu d'affaire qu'il en avoit maintenant et aussi qu'il se trou- « veroit si peu de vivres par où il avoit à passer ci-après ; » mais il se réservait, en cas de nécessité, de lui en demander, « pour son aide, suivant les traités, » et il en obtint, en effet,

(1) De Thou, liv. XVIII.
(2) Mss. Dupuy, v. 86.
(3) *Idem.*

Digitized by Google

dans le cours de cette campagne, un secours de six cent mille écus dont moitié prêtée directement par Hercule d'Est, et moitié reçue « en dépost par sa protection[1]. »

Mais quelles furent la surprise et l'indignation du duc de Guise en ne trouvant à Bologne ni les troupes ni les ressources promises par le pape. Vainement s'emporte-t-il en plaintes amères vis-à-vis du cardinal-neveu qui l'y avait rejoint, qui, depuis son ambassade en France, lui avait fréquemment écrit des lettres cajolantes et dont la foi très suspecte ou l'inconcevable incurie cherchaient à se disculper par de vagues raisons. Caraffa alléguait pour excuses la brièveté du temps et la nécessité où s'était vu le pape d'employer ses forces à la garde des frontières du côté du royaume de Naples. Un nouveau conseil, tenu en présence de ce cardinal et du duc de Ferrare, allié devenu fort tiède, eut pour résultat cependant la continuation du mouvement de l'armée française vers la marche d'Ancône, où Caraffa, dans l'espoir d'apaiser Guise, l'assurait que se trouverait un corps de douze mille hommes, nouvellement levé par Antoine Tiraldo. Le duc exprimait le regret de poursuivre cette entreprise sur Naples sans « estre « asseuré du costé de Florence, comme il l'auroit faite de bon « cœur s'il n'eust point laissé cest empeschement derrière[2]. » Il s'avança néanmoins par Imola, Faënza, Cesena, Rimini, puis, ayant passé la revue de ses troupes, il les établit dans les plaines de Jesi, près d'Ancône, et les laissa sous le commandement de son frère, le duc d'Aumale, pour se rendre de sa personne en poste à Rome, avec le cardinal Caraffa, dans l'intention de provoquer des explications de la part du pape sur l'étrange manière dont il avait observé ses engagements.

(1) Mss. Gaignières, v. 330, fol. 109.

(2) Lettre du cardinal de Tournon. (*Mémoires-journaux du duc de Guise.*)

Digitized by Google

Guise arriva vers sept heures, le jour du mardi-gras, à travers une foule joyeuse et empressée de contempler ce guerrier victorieux, ce champion héréditaire de l'Eglise, cet illustre frère de l'un des membres les plus célèbres et les plus considérés déjà du sacré collége.

Le pape avait envoyé à un mille au devant de lui le duc de Paliano, le marquis de Montebello, un grand nombre d'évêques, de gentilshommes, toute sa maison et les magistrats de la ville pour lui exprimer ses félicitations [1].

L'entrée de Guise fut un véritable triomphe ; et, sous les honneurs extraordinaires qui lui furent prodigués, on s'efforça d'étouffer l'explosion de ses justes reproches. Dès le lendemain, conduit à la basilique de Saint-Pierre, il reçut chevaliers de l'ordre Paul des Ursins, le duc de Paliano, qui jusque-là avait refusé de prêter serment de fidélité au roi [2], et il accomplit cette cérémonie à la suite d'une messe solennelle « en laquelle sa saincteté commandast qu'il la servist. »

Comme représentant du roi, le duc de Guise avait été l'objet de tous les hommages de la cour de Rome ; comme prince lorrain, voulant témoigner hautement son dévouement à l'Eglise, il allait jusqu'à s'humilier devant le pape ; donnant aux cardinaux des marques d'un profond respect et poussant presqu'à l'excès la déférence envers les moindres prêtres [3].

Quant aux affaires, Paul IV, dans les audiences successives qu'il lui accorda, essaya de lui démontrer que ses plaintes n'étaient pas entièrement fondées, et, tout en exprimant de la

(1) Millet, secrétaire de Guise, faisait le récit de toutes les circonstances de cette campagne à la duchesse alors à Nanteuil, et fournissait ainsi un complément détaillé à la correspondance de son époux.

(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, deuxième partie, liv. I.

Digitized by Google

reconnaissance pour le secours que le roi envoyait, sous un général aussi habile, par une aussi mauvaise saison, « il con- « nivoit finallement en ceste obstination, subterfuges et dila- « tions qu'il faisoit tenir par ses ministres. »

La lenteur que le pape apportait à procéder à la déchéance du roi d'Espagne et à l'investiture de la couronne de Naples en faveur d'un fils de Henri II, ainsi que son inexactitude à tenir ce qu'on était en droit d'attendre de lui, paraissaient pouvoir s'attribuer à l'effet produit sur son esprit par la disproportion des forces peu considérables envoyées de France, vis-à-vis des redoutables préparatifs faits par les ennemis[1]. Il insistait cependant, pour sa propre justification, sur ce que la conclusion de la Ligue devait réellement être considérée bien moins comme l'œuvre spontanée de sa volonté personnelle que comme l'accomplissement des vœux et le résultat des efforts du cardinal de Lorraine. Paul IV ajoutait que depuis lors le roi d'Espagne lui avait fait les offres les plus séduisantes pour le détacher de l'alliance avec la France, à laquelle il était néanmoins demeuré inébranlablement fidèle; que le secours de Henri II s'était fait attendre pendant plus d'une année et avait ainsi laissé au général espagnol le temps de dévaster les États romains; que le trésor de l'Eglise, épuisé par une guerre ruineuse, ne lui permettait pas en effet de remplir ses engagements avec une ponctualité absolue, mais que dans le nombre des seize mille hommes, dont le concours était promis de sa part, il n'avait jamais douté que les garnisons de ses places fortes ne dussent être comprises. Il termina en remarquant que le seul obstacle qui, sous les règnes précédents, avait fait échouer la conquête du royaume de Naples par les Français, c'est-à-dire l'opposition des papes, disparaissait complétement

(1) Lettre du cardinal de Ferrare au duc de Guise.

Digitized by Google

aujourd'hui et que les succès actuels des armes du roi le mettraient à même de triompher de tous ses ennemis.

Chaque jour presque voyait le débat se renouveler sur les mêmes bases. Quoique bien éloigné de se payer des mauvaises excuses alléguées par les Caraffa, Guise reconnaissait cependant que « leur évidente pauvreté et le mauvais ordre qu'ils « avoient donné à trouver argent les rendoient opiniastres et « les faisoient sortir assez souvent hors des termes de la rai- « son. » Effectivement, lorsqu'ils se voyaient à bout d'arguments, ils rompaient la conférence avec une sorte de colère et sans prendre de résolution.

Dans l'espoir de convaincre Guise par des faits mieux que par des paroles, le souverain pontife nomma des commissaires pour examiner la requête par laquelle son procureur fiscal lui avait proposé de déclarer le roi d'Espagne déchu de la couronne de Naples dont l'investiture était promise à l'un des fils de Henri II.

Le duc, reconnaissant de plus en plus toutes les chances défavorables qui accompagnaient son entreprise, tâchait du moins d'obtenir du pape la remise aux troupes françaises d'une de ses places, de Civita-Vecchia, par exemple, qui leur aurait offert les moyens de veiller efficacement à la sûreté du saint-siége. Guise fit donc observer à Paul IV que la France, éloignée des États romains, ne pouvait les secourir qu'à travers de graves difficultés et au prix d'énormes sacrifices, circonstances qui avaient déjà tourné à leur préjudice. Il indiquait, en conséquence, comme moyen de remédier à cet inconvénient, l'occupation immédiate du pays de Sienne où de nombreuses garnisons pourraient se tenir prêtes à couvrir le territoire de l'Église, sans avoir à parcourir une distance étendue et à effectuer le pénible passage des Alpes. Le pape semblait donner son approbation à ce plan sagement conçu,

Digitized by Google

mais il voulut d'abord en faire part au duc de Florence et s'assurer de l'agrément de ce prince avant d'en autoriser l'exécution. Guise s'efforçait vainement de persuader au souverain pontife qu'avertir le duc d'un pareil projet c'était le faire échouer; Paul IV prétendit ne pas pouvoir permettre qu'on agît par surprise dans une affaire qui le concernait, et Côme de Médicis consulté adressa au pape des expressions de dévouement et de respect auxquelles celui-ci se montra si sensible qu'il ne songea plus à donner aucune suite à l'idée de l'entreprise sur Sienne. On eut lieu de soupçonner que la restitution d'une somme de quatre cent mille écus, plus que tous les compliments du duc de Florence, renfermait le secret de l'excessive condescendance de Paul IV envers lui dans cette occasion [1].

Les nouvelles venues par Raguse annonçaient cependant à Guise que la Porte faisait les préparatifs d'une puissante diversion contre l'empereur. L'armée navale, forte de cent vingt galères, allait agir à la demande et selon la convenance du roi. Les troupes de terre, sous la conduite de Méhémet-Bassa Beglerbey, devaient assiéger Agram, ainsi que les diverses places de Hongrie [2]. D'une autre part, il est vrai, on faisait grand bruit d'une levée considérable de troupes allemandes pour le compte du roi d'Angleterre; mais Guise écrivait, un peu plus tard (du camp de la sainte Ligue, près Corropoli, le 26 mai 1557), à Saint-Laurent, que c'était « plus pour faire la myne « que d'effect [3]. »

Des lettres de l'évêque de Lodève, ambassadeur à Florence, pressaient aussi le prince lorrain (29 mars 1557) de ne pas

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert.
(2) Mss. Gaignières, v. 424, fol. 5.
(3) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 51.

Digitized by Google

prolonger à Rome un séjour préjudiciable « au Roy et aux « affaires mesmes, » et de prendre « à l'advenir conseil et ré- « solution de luy mesme, » sous peine « de mettre sa réputa- « tion et les affaires du Roy avec son armée en grand danger. »

Après un mois consumé en stériles conférences, en efforts qui ne donnaient matière qu'à d'évasives réponses, Guise avait donc résolu de reprendre en personne l'offensive, et était reparti, en poste, le lundi de la semaine sainte, ayant mandé depuis quelques jours au duc d'Aumale de se porter en avant avec l'armée qu'il vint lui-même rejoindre dans les environs de Notre-Dame de Lorette. « Il y séjourna pour la dévotion de « la Madona jusques à la veille de Pâques qu'il vint coucher à « Civita-Nova, dix mil par deçà, où il feist ses pasques, et le « lendemain à l'entour de Ferme où il séjourna quasi le reste « de la sepmaine, attendant qne nostre dicte artillerye vienne « par mer jusques au port du dict Ferme[1]. » Le défaut de moyens de transport par terre, pour les pièces et les munitions, aussi bien que de salpêtre et de charbon, pour confectionner les poudres, s'était fait péniblement sentir.

En Toscane cependant Montluc continuait de guerroyer avec beaucoup d'audace et quelque succès. Il s'était emparé d'assaut de la petite ville de Piance, voisine de Chiusi ; et là ses officiers lui ayant présenté comme trophées cent vingt chevaux de prise, il n'en avait voulu accepter qu'un seul, « coursier « de Naples, le plus beau et le meilleur d'Italie, » dont il fit présent au duc de Guise qui le lui envoya familièrement demander[2]. Le brave guerrier gascon, étant allé ensuite de

(1) Mss. Dupuy, v. 86.

(2) Il paraît que Guise estimait particulièrement les chevaux napolitains et qu'il en faisait venir en France pour son usage ; car on trouve dans une lettre qu'un peu plus tard (1er mars 1560) lui écrivait, de Tolède, l'évêque de Limoges, ambassadeur en Espagne, l'annonce de l'envoi d'un

Digitized by Google

Piance attaquer l'Altezza, château fort, situé entre Monte-Alcino et Bon-Convento, avait au retour risqué d'être pris par la cavalerie espagnole, et mérité, pour sa hardiesse, une flatteuse réprimande du duc de Guise qui le blâmait d'agir ainsi « en bon capitaine non en lieutenant de Roi, qui ne se doit « sans grande raison mettre en hasard[1]. »

Quant au prince lorrain lui-même, son séjour à Rome lui avait attiré des reproches plus sévères qu'équitables peut-être. On le désapprouvait de s'être laissé amuser[2] pendant tout ce temps par d'inutiles conférences; on supposait qu'il avait eu l'intention de féconder ces retards pour les intérêts de sa famille, de préparer les voies à son frère pour la succession au souverain pontificat; enfin son inaction prolongée était l'objet d'un blâme universel dont l'expression empruntait des formes tour à tour ironiques et odieuses. Quelle situation, disaient les uns, pour le duc de Guise, pour le général des troupes françaises, que de passer un mois au milieu des prêtres et des moines et d'accepter humblement la dernière place à la table des cardinaux! On rapporte qu'un certain maître des requêtes

passeport pour trente-sept juments et douze chevaux que le duc désirait tirer du royaume de Naples. (Documents historiques, règne de François II, page 300.)

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

(2) « Car le cardinal Caraffa, scélérat s'il en fut oncques, luy donna de « terribles traverses; desquelles la première fut qu'il tint ce poure (pau- « vre) duc de Guyse, tout le mois de mars, qui est le plus propre de « l'année pour faire la guerre et camper, à cause de sa température en « tout le climat, dedans la ville de Rome; l'entretenant de tous délices, « festins, courtisannes, vierges et femmes mariées dont ce gouffre d'abo- « mination a accoustumé de fournir, pour, par ce temporisement, attraper « du duc de Florence quatre cents mille escus, car il lui fist croire que le « roy de France luy envoyoit ceste grosse armée françoise pour l'exploic- « ter à son plaisir ou en la Toscane ou à Naples. » (*Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.)

Digitized by Google

osa même ajouter l'action aux discours en s'asseyant, sans être invité, à l'un de ces repas, immédiatement au-dessous de Guise, afin, prétendait-il, qu'il y eût du moins quelqu'un après le commandant des armées du roi de France. Leçon de dignité qui, loin de blesser la fierté naturelle du duc, ne le frappa que par la présence d'esprit qu'elle révélait en son auteur, car la bonhomie qui, dans le caractère de Guise, s'unissait à tant de grandeur et d'énergie le mettait au-dessus de toute mesquine susceptibilité. D'autres, poussant l'humeur dénigrante jusqu'à la plus atroce calomnie, profitaient des lenteurs du général pour mander en France que sa valeur semblait ne plus avoir la même assurance et la même impétuosité.

Ces propos contre le duc de Guise devaient d'ailleurs rencontrer d'autant plus d'accès à la cour qu'il venait d'agir de manière à accroître l'animosité du connétable. Celui-ci avait, depuis longtemps, conçu l'espoir d'unir son fils aîné à Diane d'Angoulême, fille naturelle du roi et d'une belle demoiselle piémontaise, nommée Philippe Duc[1]; mais François de Montmorency, éperdûment amoureux de Jeanne de Pienne, de l'illustre maison d'Haluin[2], s'était engagé avec elle par une promesse de mariage qui lui avait assuré la possession préalable des droits d'époux. Le connétable, dans le désir de faire casser cet acte, envoya vainement son fils à Rome; et l'un des motifs principaux qui l'empêchèrent de réussir auprès de Paul IV fut l'opposition du duc de Guise, intéressé à traverser une alliance susceptible de devenir trop profitable aux Montmorencys[3]. Une lettre dans laquelle le cardinal de Lorraine, l'un des commissaires nommés pour procéder d'abord à l'inutile interrogatoire des deux jeunes gens, écrivait à son frère

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(2) De Thou, liv. XIX.
(3) Lambert, liv. IV.

Digitized by Google

d'engager fortement le pape à ne pas accorder la dispense nécessaire, avait été, dit-on, dérobée au duc de Guise et portée à Henri II qui ne la laissa pas ignorer au connétable. L'autorité du monarque[1] accorda alors, au surplus, ce qu'avait refusé le pape influencé par les princes lorrains ; et, en vertu d'un édit rendu contre les mariages clandestins, mais sévèrement critiqué comme ayant pour motif « d'autoriser une « action coupable[2], » François de Montmorency, ne se trouvant plus légalement lié avec mademoiselle de Pienne, enfermée au couvent des Filles-Dieu, put épouser la fille naturelle du roi, veuve d'Horace Farnèse, duc de Castro. « Leurs noces « furent célébrées avec une si grande magnificence que les « fêtes qui se donnèrent à cette occasion absorbèrent une « partie des fonds destinés à la subsistance des armées[3]. »

Toujours est-il qu'après l'arrivée en Italie de Strozzi et de Montluc avec quelques troupes, les environs de Rome avaient vu s'éloigner l'armée espagnole; que si donc Guise, malgré l'étonnement et le mécompte éprouvés en ne trouvant point prêts les secours promis par la cour pontificale, eût passé outre et poussé droit à l'ennemi, il aurait pu recueillir des résultats plus solides encore. Chaque moment perdu multipliait pourtant les difficultés. Le duc d'Albe, retiré sur le territoire napolitain, avait déjà reçu des renforts considérables et utilisé les loisirs qui lui étaient laissés pour mettre en état de défense toutes les places de la frontière, tandis que Guise, en se plaignant, dans sa correspondance avec le roi, « de la longueur « dont il lui estoit usé par deçà, » témoignait son mécontentement de ce que le pape lui avait imposé l'entreprise sur le

(1) De Thou, liv. XIX.
(2) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 282.
(3) Lambert, liv. IV.

Digitized by Google

« royaume de Naples, en dépit de toutes les « remonstrances « qu'il lui avoit sçeu faire de combien nous estoit plus nécessaire commencer par celle de Florence[1]. »

(1) Mss. Gaignières, vol. 400, fol. 132.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE;
CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE;
CLAUDE, DUC D'AUMALE.

1557.

Guise avait donc enfin quitté Rome au milieu du mois d'avril. Ayant rejoint son armée, à laquelle Antoine Tiraldo ne s'était cependant réuni qu'avec douze cents hommes nouvellement levés, il n'attend point l'artillerie pour agir en qualité de lieutenant général du roi de France et en celle de capitaine général des troupes papales qui lui manquent. Afin de reconnaître l'ennemi, il envoie en avant ses chevau-légers, soutenus par cent hommes d'armes en deux compagnies et par trois enseignes françaises, « tous arquebuziers, » sous la conduite de Tavannes et de Sipierre.

Arrivé, le 17 avril, devant Campli, place des États napolitains, il fait aussitôt annoncer aux habitants qu'il vient leur procurer la liberté ainsi que celle du royaume, et il leur commande d'ouvrir les portes. Mais à leur refus ceux-ci ajoutent quelques actes d'hostilité; et nos soldats, plantant immédiatement les échelles, s'élancent à l'assaut par le côté qui fait face à la citadelle. Une résistance énergique les oblige d'abord à reculer; pourtant, d'un second choc, les Français exaspérés, redoublant d'ardeur et de furie, emportent la ville, l'épée à la main, et y mettent tout à feu et à sang. Un butin dont la va-

Digitized by Google

leur s'élève à plus de deux cent mille écus d'or tombe entre leurs mains, et l'armée prend fort à propos possession de magasins remplis de vivres abondants.

Teramo se rend ensuite aux Français qui, par des courses continuelles, dévastent la vallée sicilienne et pillent Colonella, Contraguerra, Corripoli et Giulia-Nova.

Ce début avait « esté une curée à nos soldatz et donné tel « advis et conseil à beaulcoup d'aultres places voisines qu'ilz « sont venuz de bonne heure à obéissance et fornitures de « vivres[1]. »

A peine Guise avait-il paru sur les frontières du royaume de Naples que plusieurs grands seigneurs du pays l'étaient venus trouver secrètement, dit-on, pour lui proposer la couronne comme au prince le plus éminent de la maison de Lorraine que les droits tenus de la succession de René II autorisaient à y prétendre. Quelque flatté qu'il fût d'une telle démarche, le duc ne s'en montra pas ébloui, parce qu'il n'y attachait probablement pas encore une suffisante confiance, et, peu décisif dans sa réponse, il s'étendit sur l'exposé de ses devoirs envers le roi et sur la fidélité avec laquelle il voulait exécuter ses ordres. Vainement les Napolitains lui rappelèrent-ils, à ce sujet, l'abandon où la France avait laissé son frère, le comte de Vaudémont, dans une tentative assez récente vers le même but; Guise n'ayant voulu prendre aucun engagement, ils se retirèrent avec le regret d'avoir éprouvé des refus qui même les blessaient, et, retournant leurs dispositions, leur inspiraient le désir de la résistance[2].

Le duc avait encore inutilement attendu l'arrivée, tant promise par Caraffa, de l'armée du pape et de celle, refusée avec

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, deuxième partie, livre I.

Digitized by Google

« grande furie, » du duc de Ferrare[1]. Puis il s'était décidé à quitter Fermo, le 24 avril, et à aller mettre le siége devant Civitella del Tronto, à trois lieues de Campli, préférant tenir ses troupes en pays ennemi plutôt que d'en faire supporter la charge au territoire d'un allié.

Il paraît qu'après son fâcheux séjour à Rome, Guise avait d'abord voulu s'avancer, par une route dégagée de sérieux obstacles, dans le royaume de Naples, où les intelligences sur lesquelles il comptait auraient pu favoriser son entreprise, et que les conseils du cardinal-neveu le détournèrent de ce sage projet. Il avait cependant démêlé les « abouchements par trois « fois, les déportements et familiarités avec le duc d'Albe » de cet artificieux prélat « qui, écrivait-il au roi, ne marchoit pas « d'un même pied que le pape résolu à ne pas laisser Henri II « en arrière. » Caraffa lui représenta, avec succès, la prise de Civitella comme facile à exécuter rapidement, comme propre à répandre l'épouvante dans la capitale, dans tout le royaume, dans le cœur même du duc d'Albe; et Guise, peu au courant de ce pays, ayant d'ailleurs pour instructions de ne point agir contrairement aux vœux du cardinal, se laissa persuader d'aller consumer ses forces contre cette place, située au sommet d'une colline escarpée, à l'entrée des montagnes, bien fortifiée, d'un abord très difficile pour l'artillerie. Elle était d'ailleurs défendue par huit enseignes « souldoyées et deux de « la commune, » formées de cinq cents bourgeois « qui se « monstrèrent bien gens de guerre, » sous les ordres du comte de Santa-Fiore, chevalier de la Toison-d'Or, « homme de « grande espérance, parvenu par ses vertuz au degré d'hon- « neur qu'il tenoit, » et sous ceux de Charles Loffredi.

Quant à Caraffa, les perfidies par lesquelles il ajoutait aux

(1) Mss. de l'Arsenal, Mémoires du duc de Guise, v. 2, fol. 126, verso.

Digitized by Google

embarras du duc de Guise lui procurèrent plus tard une honteuse gratification de cent mille écus, en outre d'un évêché et de deux abbayes, de la valeur de vingt mille ducats de rente, tant en Espagne qu'à Naples[1].

Les huit premiers jours du siége (du 25 avril au 1er mai) furent consacrés à des reconnaissances et à l'établissement des batteries dès l'arrivée de l'artillerie. Celle-ci, braquée à mille pas environ, ne causait d'abord que peu de dommages à ces solides remparts. Pourtant, à force de les foudroyer avec des pièces de gros calibre, péniblement approchées, on finit par en démolir une partie du côté de l'est et du midi; mais le chemin, rendu glissant et impraticable par l'abondance des pluies, ne permit pas de monter à l'assaut. Pour ménager le sang de ses soldats, que le feu de la place avait déjà fait beaucoup souffrir, Guise, établi de sa personne au couvent de Santa-Maria, en arrière et tout près de la tranchée des Gascons[2], change alors de système et porte l'effort entier de son artillerie contre la citadelle. A minuit, il tente d'attaquer un point couvert de tous côtés par plusieurs bastions. Le combat le plus meurtrier s'engage dès ce moment et coûte déjà aux Français deux cents morts et autant de blessés, lorsque le prince lorrain, voyant ses troupes écrasées sous la mitraille et sous les pierres lancées du rempart, se décide à faire sonner la retraite (16 mai) pour aller prendre position à deux milles seulement et en quelque sorte, au pied de la montagne.

Son désespoir s'exhale alors en plaintes violentes, et injurieuses même, contre le pape et les Caraffa. En effet, « après

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

(2) Voir une gravure du temps (cabinet de M. Hénin), et le « discours « de M. de Guise, » Mss. de la Bibl. nat., ancien fonds $\frac{9291}{20}$.

Digitized by Google

« avoir traversé toute l'Italie, avec infinies incommoditéz, et « conduit son armée jusques ès confins du royaume de Naples, « au lieu où le pape le vouloit employer, il avoit trouvé la foy « de ceux qui luy devoient assister et luy donner moyen d'exé- « cuter l'entreprise commencée, suspecte et incertaine, leurs « actions et déportements si étranges, qu'il ne s'en devoit rien « promettre de bon, et finalement toutes choses dont il espé- « roit tirer quelques faveurs, entièrement défavorables [1]. »

L'ambassadeur, Selve, ne pouvait, de son côté, recouvrer non-seulement les deniers dus au roi, mais même « les recon- « noissances et obligations qui, selon Dieu, raison et justice, « luy en devoient estre faictes et passées en bonne forme et « qui avoient esté promises et repromises à monseigneur de « Guise [2]. »

Appréhendant, pour comble de difficultés en cette situation, l'arrivée de l'armée espagnole, Guise s'efforçait de la prévenir en pressant le siége de Civitella avec la plus grande vigueur. Mais en vain une tour est renversée, en vain la brèche est ouverte sur une étendue de plus de soixante pas, en vain cinq cents arquebusiers, couverts de sacs remplis de laine, tentent de s'établir au sommet de la colline, pour réduire les assiégés par le feu qu'ils auraient dirigé contre eux; tous les efforts du duc de Guise, toutes les ressources de son esprit ne peuvent obtenir de résultats; peu s'en faut qu'il ne soit mortellement atteint lui-même en mettant pied à terre; et, afin de ne lui laisser aucun moyen d'attaque et de succès, le comte de Santa-Fiore, dans une sortie de nuit, après avoir tué ou blessé une partie des troupes françaises, s'empare de tous les sacs, pelles et autres ustensiles indispensables pour former un siége.

(1) *Mémoires de La Chastre.*
(2) Lettre de Selve au roi, 19 mai 1557.

Digitized by Google

Cependant le duc d'Albe, instruit de l'irruption des Français, était aussitôt parti de Chieti et se portait au secours de Civitella, avec trois mille Espagnols, six mille Allemands, huit cents Calabrais, trois mille autres Italiens, sept cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers, renforcés par les garnisons de Chieti et d'Atri. A l'approche de cette armée, Guise, pour la reconnaître, détache quatre cents gendarmes et chevau-légers jusqu'auprès de Giulia-Nova, tandis que le reste de ses forces repousse un corps de six à sept mille Espagnols qui, sous les ordres du comte de Popoli et de don Garcie de Tolède [1], s'était séparé du duc d'Albe, et, par une ruse de guerre, accourait de côtés différents. Ce stratagème des ennemis n'avait donc pas réussi, et leur avant-garde, imprudemment conduite, venait d'être défaite en entier. Mais un aussi faible avantage ne pouvait donner à Guise l'espoir de triompher dans un siége déjà funeste à ses troupes, et il dut se résoudre à abandonner l'entreprise le 16 mai, vingt-deux jours après l'avoir entamée, « pour tourner où il seroit plus à propos d'offenser le commun ennemy [2]. » Il était soigneux de marcher de sa personne à l'arrière-garde avec quelques cavaliers choisis, afin de protéger la retraite; et les Espagnols, ainsi qu'il l'avait prévu, ayant tenté de l'inquiéter par une sortie, il les attira dans une embuscade où du moins il eut, en s'éloignant, la consolation de leur faire éprouver quelque perte. Ce fut ensuite entre Fermo et Ascoli qu'il alla établir son camp, d'où, tout en feignant d'espérer une diversion favorable de la part du sultan, tout en affectant de propager dans ses correspondances particulières [3] les « advertyssements du succèz qu'a-

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

(2) Mss. Béthune, v. 8655, lettre du duc de Guise au duc de Nevers.

(3) Mss. de la Bib. nat., ancien fonds $\frac{9221}{20}$, lettre du duc de Guise à M. de la Vigne, ambassadeur à Constantinople, 6 juin 1557.

Digitized by Google

« voient prins les affaires de ce costé, » il rendait au roi le compte le plus véridique de sa situation, à la date du « pénul-« tième de may.

« Vostre Majesté, lui mandait-il, entendra ce quy ce pourra « espérer du pape sur la rézolution qu'il ara prinze des choses « que j'ay prié monsieur le maréchal Strozze luy faire entendre « de ma part, tant pour la conservation de l'état de l'Eglise « que pour ne lesser ceste armée inutille et pour ce, Sire, que « sur ces deux points le discours est fort long des moyens que « je cherche pour contenter le pape, ses nepveux, et suivre ce « qu'il vous a pleu me commander, il ne me semble devoir « faire ce tort au sieur de la Chapelle, lequel en est sy bien « instruit, de vous en rien escripre. Il a aussi veu le camp et « grande partie des forces du duc d'Albe, lequel a XVIII mille « hommes de pied et je n'en ai que X mil. Il a III mil chevaux « et moi XVIII^c ou près de deux mille au plus, comtant ma cor-« nette; et sy ne se vantra pas ledict duc avoir ozé recon-« noistre seullement mon camp comme j'ay faict le syen, si ce « n'est avec X ou XII Albanois qui se sont quelquefois monstré « à ung mille loin de nous sans y faire peu de séjour. Il est « vray, Sire, que le jour de ma retraite il voulust faire du « brave, s'assurant, comme il dizoit, de nous donner sur la « queue et nous contraindre de combattre à nostre désavan-« taige. Pour cest effaict, il avoit faict marcher toutes ces « forses et de furie ataché (attaqué) bien roide les nostres que « j'avois anvoyéz retirer ceulx que j'avois dedans Tortorelle; « mais ils furent fort bien soutenus par monsieur d'Aumalle, « mon frère, quy me ramena tout sens rien perdre, au lieu « que j'avions faict reconnoistre, où je commançay à arriver « avec VI quanons, VI moyennes, nos Suisses et Fransois, la « jandarmerie et ma cornette, n'estant incontinant toutes nos « troupes en lieu à propos pour combattre, à la veue des en-

Digitized by Google

« nemis et de leur chef qui ne trouva rien sy à propos pour luy « comme il pansoit, cuar austant que je cherchois à les ata- « cher avec nos chevaux légers il ce monstroit froiz de leur « costé, de fasson, Sire, qu'en nostre veue, estant suivy des « nostres, ils commencèrent à nous lesser la place et à mar- « cher droit à leur camp fortiffié avant que nous fissions rien « bouger d'où nous estions. De là nous eusmes nostre retraitte « fort ayzée jusques à nostre logis. Il n'y a heu chef ni aultre « jusques au moindre soldat qui ne ce soit monstré fort ré- « zolu de n'espargner sa vie pour vous faire ung bon servisse. « Les sieurs de Tavannes et de la Brosse quy estoient alléz « faire nostre logis me vindrent en poste retrouver. Monsieur « le duc de Paliane et le maréchal Strozze qui y estoient aussy « allé, ne ce voulurent point donner ceste poine, ce doutant « bien, comme ils me dirent, que nous ne combaterions « point. Sire, j'ay espérance en Dieu que sy le Pape ce veult « contanter de raizon qu'il vous demorra tel qu'il est, sinon « ce descouvrira leur venin, et que Vostre Majesté aura faict « plus qu'elle ne doit pour la conservation de sa sçainteté, du « sainct-siége, l'honneur et avantaige de la maizon Quarafe, et « sy ai espérance que sy l'on me veult empescher de passer sur « mon chemin, il y ara du débat [1]. »

Le duc de Guise avait en effet présenté, mais vainement, la bataille à son ennemi trop prudent pour l'accepter et pour rien risquer lorsque la force des choses seule lui garantissait le départ des Français. « De façon qu'ayant une armée en teste, « et de gens de pied et de gens de cheval, deux fois plus grande « que la sienne, après avoir tenté tous les moyens possibles « pour l'attirer à la bataille et l'estre allé chercher luy mesme « jusque dans son fort, luy défaillant toutes choses pour me-

(1) Mss. Gaignieres, v. 330, fol. 89.

Digitized by Google

« ner et conduire la guerre, avoit été contraint, pour ne perdre « ses hommes qui commençoient jà à devenir malades de la « grande chaleur et intempérie de l'air, de se retirer et dépar- « tir ses forces par les garnisons [1]. »

Ces maladies régnaient d'une manière si générale dans l'armée qu'il n'y avait « pas eu ung seul, depuis le plus petit jus- « ques au plus grand, mandait Guise à Henri II, qui en eust « été exempté, hormis monsieur de la Brosse qui s'estoit tou- « jours bien porté. Il estoit vray qu'il y avoit eu cela de bon « que comme lesdictes maladies facillement survenoient, aussy « facillement elles s'en alloyent [2]. »

Le duc lui-même avait, pendant cinq ou six jours, souffert de la fièvre, « laquelle, avec le bon régime et deux ou trois mé- « decins dont il avoit usé, l'avoit laissé en bonne santé. » Dans les dégoûts que lui causait la mauvaise tournure de cette campagne, regrettant de ne pouvoir « avoir par effect le plaisir « de ses chasses à Joinville, » il priait sa mère de lui en faire « écrire ung petit mot pour le consoler [3]. »

Un renfort de quatre cornettes de cavalerie et de sept compagnies de Gascons [4], sous les ordres de Sipierre, fourni à la garnison d'Ascoli composée de douze enseignes d'infanterie italienne, avait bien mis, peu après, cette place en état de soutenir, momentanément du moins, une attaque des troupes du duc d'Albe; mais, témoin du progrès des ennemis, impuissant à leur résister, presque abandonné du pape, dont il n'avait reçu et ne devait plus attendre de secours d'aucun genre, et auprès duquel le duc de Paliano calomniait sa conduite ainsi que la discipline de son armée, odieusement trahi par les

(1) *Mémoires de La Chastre.*
(2) Mss. Dupuy, v. 44.
(3) Mss. Gaignières, v. 352, fol. 5.
(4) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

Digitized by Google

« mensonges et piperie de toute cette génération[1] » des Caraffa, uniquement occupés de ménager leur accommodement avec l'empereur, enfin déplorant la lenteur funeste des renforts accordés par Henri II, et réduits même de cinq mille à quatre mille lansquenets levés en Suisse[2], Guise regrettait ouvertement la trop facile confiance de son frère en de frivoles promesses et exposait fréquemment au roi la nécessité où il se trouvait de demander ou son rappel en France ou une augmentation de forces et l'envoi de nouveaux fonds pour continuer la guerre. Il prenait par anticipation toutes les mesures convenables pour le cas de son retour dans sa patrie, inspectant les places limitrophes du royaume de Naples et faisant prévenir le pape de son intention de conduire les troupes sur un point où elles pourraient nuire davantage à l'ennemi commun.

En même temps il soumettait à Henri II la proposition de songer « à s'accommoder de bonne heure, avant que les en« nemis feussent plus asseuréz, » et lui recommandait aussi, conformément à l'avis du duc de Ferrare, de ne pas révéler « la délibération de s'arrêter à la défensive à son partement[3]. »

L'état des affaires du royaume, menacé sur ses frontières du nord par des armées formidables, ne permettait pourtant point de penser à en distraire des défenseurs pour les faire passer en Italie. « Or, comme toutes grandeurs sont accompa« gnées de passions de cour : sur les préparatifs que le roy « Philippe faisoit de jour à autre pour se revenger, l'on com« mença de remonstrer au Roy le dommage et déshonneur « que par l'absence de ses forces lui apporteroit la rupture de « ses trefves et que le duc de Guise avoit dépendu (dépensé)

(1) Mss. Gaignières, v. 425, fol. 38.
(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 67.
(3) Mss. Gaignières, v. 330, fol. 89.

Digitized by Google

« cent soixante mil escus par moys sans avoir faict autre chose « que voir Civitelle, ville frontière de Naples[1]. »

Les frais énormes et la nullité des résultats de cette expédition soulevaient effectivement alors à la cour une clameur générale. On ne cessait d'y répéter que « le fond du trésor du « Louvre estoit, quasi du tout en tout, tari, à cause de la des- « pense infinie qui se faisoit pour le voyage d'Italie où estoit « déjà bien avant embarqué le duc de Guyse avec une bien « grosse armée qui estoit toutesfois de peu d'effect, voire sans « aulcun fruict[2]. »

Et encore le commis du trésorier de l'extraordinaire à Rome était-il tellement à court de fonds que l'ambassadeur, Selve, avait été contraint de faire, sur ses propres deniers, des avances pour les frais de ses communications avec le duc de Guise[3].

Quoique l'administration de ce prince se fît remarquer par sa prévoyance et son habileté, la dépense de l'armée de la sainte Ligue s'était pourtant élevée, pour les mois de mars, avril et mai, à la somme d'un million sept cent quatre-vingt-quatre livres et avait dépassé de deux cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatre livres les fonds préparés pour y faire face. Le duc de Guise avait employé à couvrir cet excédant, ainsi qu'à satisfaire aux besoins du mois de juin, trois cent mille écus prêtés par le duc de Ferrare.

Pour réponse du roi, il recevait cependant, par M. de Navailles (6 juillet), l'ordre de demeurer en Italie afin de veiller « à la conservation et au service, tant de sa dicte sainteté « que de son estat; » mais Guise signifiait à la cour pontificale l'intention de partir néanmoins avec son armée pour opérer dans une position plus avantageuse, s'il ne se voyait pas désor-

(1) La Popelinière.
(2) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.
(3) Mss. Gaignières, v. 407, fol. 56.

Digitized by Google

mais mieux soutenu qu'auparavant; et, insistant de nouveau pour obtenir des secours, il informait en même temps Henri II du parti qu'il venait d'être obligé de prendre vis-à-vis de Paul IV. « Sire, lui avait-il écrit du camp de la sainte Ligue, « près Maran, le 10 juin, il vous ara pleu entendre l'allée de « monsieur le maréchal Strozze à Rome, ce que je luy avois « prié dire au pape de ma part tant de l'ordre qu'il me sem- « bloit devoir donner pour la conservasion de son estat que de « mon partement avec ceste armée pour l'aler employer au « lieu où elle luy feroist servisse et à Vostre Majesté..... Sa- « dicte saincteté m'a faict par ledit sieur maréchal ungue ré- « ponse fort courte et de telle conséquance que Vostre Majesté « aura peu entendre..... Et pour ce, Sire, que en désempa- « rant ce costé, à l'heure mesmes sadicte saincteté vous deve- « noit anemie, acceptant les partis qu'il luy estoit présentéz « par les ministres du roy Phelippe, consentoit le passaige du « duc d'Albe avec son armée par l'estat de l'Eglise, auxquez il « deffendroit ne nous donner vivres ne aultre commodité, et « par ce moyen ne vous pouvoir faire aultre servisse, sinon « avec la faveur de monsieur le maréchal de Brissac, repasser « s'il m'eust esté possible de son costé et, sans m'arrester à « rien, n'y pouvoir mener guères d'artillerie pour me faire « craindre, estant sur mes talons ung armée plus forte que la « mienne; il ne m'a samblé, pour ne vous faire ungue plaie ir- « réparable, devoir faillir vous reprézenter au vray en quoy « sont vos affaires de ce costé, de quel pois est de rompre avec « le pape, ce qui adviendra sans doulte sy je pars d'issy, non « pour son respect et de ses parans, mais pour l'évidente ruine « de l'estat de l'Eglize et la belle victoire que vous baillerés à « vostre anemy de quatre pars de l'Italie, les trois où je voy de « l'apparance qu'il ne vous y demeuroit un seul prinse ou po- « tantat amy ny serviteur, et fauldroit apprès penser plus que

Digitized by Google

« au Piémont et que à vous y déffendre..... Pour ne perdre « ceste oquazion et cependant faire ce que je puis pour vostre « service, il m'a semblé prier ledict sieur maréchal Strozze « retourner devers sa saincteté, luy déclarer franchement que « quelque choze que l'on y eust dict de mon partement, je ne « fesois rien qu'il ne vous eust pleu me commander, ce qu'elle « ne devoit trouver estrange, et ne lui vouloir celler, puisque « sy franchement elle me fezoit savoir sa voulonté, que vous « estiez à bon oquazion mal contant de ce qu'il n'avoit esté « riens observé de tout ce qui se devoit faire pour vous. De « quoy je luy en ai baillé ung mémoire des points que je de- « mandois vous fussiez incontinent satisfaict, déclarant que, « en ce faisant, j'attendrois le retour dudict maréchal Strozze « qui vous doit aller rendre conte... et, en cas que je soye re- « mis en longueur spécialement des pointz principaux, luy « déclarer mon retour sans plus rien attendre, ce que le pape, « à ce qu'il a montré, craint le plus au monde. De fasson, « Sire, que, sy j'obtiens partie de ce que je demande, ils se- « ront mieux liéz qu'ils ne sont, et sy Dieu me faict ceste « grasse y conduire les choses à la concluzion que je poursuis, « ce mois passé, j'espère que ceste armée sera plus libre de « vous aller faire servisse... et sy conserverez le pape, son « Estat et mettrés bien loin de leur conte les ministres de vos- « tre anemy quy sont de ce costé[1]. »

Guise exigeait, ou qu'on lui livrât les places de Pérouse, d'Ancône, de Civita-Vecchia, en garantie des engagements stipulés, ou que du moins on envoyât des otages en France. Il insistait fortement, en outre, pour que le pape créât des cardinaux à la nomination du roi : la pourpre, lors de la plus récente promotion, n'ayant été accordée qu'à deux des prélats

(1) Mss. Béthune, v. 8645, fol. 69.

Digitized by Google

désignés par Henri II. Mais, dans cette dernière condition, les ennemis du duc de Guise voulurent ne reconnaître qu'un moyen de préparer des voix à son frère pour le futur conclave, et non l'effet d'un sentiment de fierté nationale ou d'obéissance à ses instructions : le roi ayant en réalité recommandé au duc de Guise, dès le mois de janvier, de faire obtenir le chapeau au garde des sceaux Bertrandi.

Cependant les Caraffa n'avaient pas encore conclu leurs arrangements avec les Espagnols qui s'avançaient, et, tremblant de se voir envahis avant d'avoir traité, sur la sérieuse menace de Guise, ils accordèrent tout ce qu'il leur demandait. Leur trouble allait même jusqu'à les rendre malades ; tantôt c'était le pape, tantôt le cardinal que l'on disait indisposé, de sorte que Guise ne savait qu'en penser[1]. Paul IV et ses ministres « usoient des plus honnêtes propos du munde et plains de la « plus grande constance et persévérance, » mais Guise « voyoit « et prévoyoit ce qui devoit lui en résulter en effet[2]. » Il avait donc remontré à la cour pontificale combien, par le peu de reconnaissance que le pape témoignait pour « l'amour et affec- « tion que le Roy lui avoit toujours portée, le bruict estoit « grand de menées et pratiques d'accord qui se faisoient à « Rome au grand préjudice des affaires communes, » du pape et de Henri II[3] ; et son secrétaire, Marseille, dépêché à la hâte avec des représentations, avait rapporté les promesses de Paul IV.

Par l'ordre de ce pontife de nouvelles levées de soldats s'opérèrent, des fonds suffisants, des vivres en abondance furent livrés à l'armée française, et le duc de Paliano consentit

(1) Lettre du duc de Guise au roi, 1er août, Mss. Dupuy, v. 44.
(2) Mss. Gaignières, v. 401, fol. 101.
(3) Lettre du duc de Guise au roi, 1er août, Mss. Dupuy, v. 44.

Digitized by Google

à ce que son jeune fils, le marquis de Calvi, fût remis au maréchal Strozzi qui le conduirait, comme otage, à la cour de Henri II. Strozzi était muni d'instructions exposant la situation du duc de Guise et ses avis sur l'état des affaires en Italie.

Le prince lorrain se trouvait en même temps pressé par le cardinal Caraffa de lui envoyer des secours « pour s'estre les « ennemys du costé de Paliano si engrossiz, tant de huit en- « seignes civilles d'Espaignols, que le duc d'Albe y avoit en- « voiées, que des villains du pays; que, sans ce secours, il ne « se pouvoit pourveoir à l'envitaillement et autres choses né- « cessaires audict Paliano; sans quoy ledict Paliano estoit « réduict en mauvais termes[1]. »

Guise, en conséquence, dirigea vers le pape quatre enseignes d'infanterie, deux compagnies de chevau-légers venus de la Toscane, et, en outre, tout ce qu'il avait de cavalerie légère avec lui, ainsi que neuf enseignes françaises, sous les ordres de La Brosse et de Sipierre, recommandant au premier de ces officiers de s'informer s'il y avait moyen de faire entrer des vivres dans Paliano sans être obligé de s'y porter avec l'armée entière[2].

Cependant, afin de se mettre plus en état de tenir la campagne avec honneur, le duc avait fait revenir près de lui deux mille Gascons et mille Suisses, chargés auparavant de protéger son beau-père contre les attaques du marquis de Pescaire, et, ainsi renforcé, il marcha lui-même sur Tivoli, dans l'espoir de prévenir la prise de Seyna, assiégé par Antoine Colonne. Mais il ne put arriver à temps ; cette ville, emportée d'assaut, venait d'être livrée au pillage et à l'incendie, et l'investisse-

(1) Lettre du duc de Guise au roi, 1er août, Mss. Dupuy, v. 44.
(2) *Idem.*

Digitized by Google

ment de Paliano s'en était suivi de près. Le pape, menacé de devenir bientôt captif dans sa capitale conquise, n'avait plus de salut à espérer qu'en s'empressant de négocier.

C'était au moment où il se rétablissait d'une indisposition, à Macerata près Lorette, et méditait de se faire porter en litière à la suite de son armée, que Guise avait reçu, par le sieur Scipion, écuyer d'écurie du roi, l'ordre de rentrer immédiatement en France et l'avis qu'il venait d'être enjoint au baron de la Garde de faire sortir du port de Marseille dix ou douze galères pour aller chercher ses troupes et les ramener d'Italie[1]. Il en avait aussitôt informé le duc d'Aumale, lui avait remis ses instructions, et s'était rendu « en la meilleure diligence « qu'il peust dans une lictière jusqu'à Rome[2]. »

En l'instruisant de la situation des affaires et de l'armée dans l'intérieur, le cardinal de Lorraine insistait aussi sur la nécessité du prompt retour de son frère.

A ces nouvelles, reçues à Rome avec une extrême affliction par les partisans de la France, Paul IV et le cardinal Caraffa essayèrent, « par toutes les raisons et arguments possibles, » d'empêcher le départ de l'armée qu'ils prétendaient conserver. De très vives contestations s'élevèrent; et le duc de Guise exposant l'urgence des affaires du roi qui devaient pourtant, disait-il, passer avant celles du pape, Paul IV s'emporta en reproches amers et outrageants jusqu'à dire au général français que, dans cette guerre, il avait peu fait pour les intérêts de son souverain, très peu pour ceux du saint-siége et encore moins pour sa gloire personnelle[3].

Et presque en même temps néanmoins (30 août), l'ambas-

(1) *Mémoires de La Chastre.*

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 26. Mémoires de l'estat des affaires de France.

(3) De Thou, liv. XVIII.

Digitized by Google

sadeur Selve, dans un rapport détaillé, écrivait au roi : « Le « bonhomme (Paul IV) peult bien louer Dieu de la venue de « Monseigneur de Guise, sans lequel (au gouvernement qui « est icy) je crois que les ennemis auroient bon marché[1]. »

Malheureusement cette violente sortie, en dehors de tous les égards, des devoirs mêmes de la reconnaissance, contrastant d'une manière choquante, de la part du pape, avec les prétentions alléguées pour pallier sa coupable infidélité à ses promesses, cette inconvenante et injurieuse remarque ne manquait pas de tout fondement. Lancé avec d'insuffisants moyens dans une entreprise bien moins réfléchie qu'ambitieuse, déçu dans ses espérances de secours, stipulés pourtant, le duc de Guise, en effet, pendant cette infructueuse campagne, était resté au-dessous de sa réputation et de l'attente que ses précédents exploits avaient, à bon droit, fait naître. Est-ce dans l'inégalité des forces uniquement qu'on doit trouver l'explication des tristes résultats de cette guerre? Le génie du héros avait-il fléchi dans l'exécution des audacieux projets de son frère? Ou bien la Providence, en ses secrets desseins, avait-elle réglé que la gloire des Guises n'appartiendrait qu'à la France, que le triomphe ne couronnerait jamais leurs efforts qu'alors qu'ils auraient pour but exclusif la défense de la patrie? Elle avait du moins permis qu'en cette téméraire expédition, à des motifs hypocrites, intéressés, à des causes injustes répondissent de regrettables effets : l'inutile sacrifice d'une partie de nos soldats, la nécessité pour un pontife orgueilleux et turbulent de recourir à la paix vis-à-vis d'un puissant ennemi, bravé par lui, enfin quelques ombres passagères répandues sur un front habituellement victorieux.

(1) Mss. Dupuy, v. 41; Mss. de Mesmes, v. 8577; Portefeuilles de Fontanieu, v. 283.

Digitized by Google

Faut-il chercher à faire jaillir de cet exemple une imposante moralité historique? Doit-on y reconnaître un premier et suprême avertissement donné à cette race qui devait tant briller et tant entreprendre encore?

Quoique le pape eût fait usage de « caresses » personnelles et chargé divers intermédiaires d'employer « toutes les raisons et arguments possibles pour obtenir que l'armée française demeurât entière en Italie, » sous le commandement du duc d'Aumale[1], Guise, pressé par les messages réitérés de la cour, hâte tous les préparatifs de son départ. Pendant ce temps (août 1557), les ennemis se présentent « avec chemises « blanches jusqu'aux portes de Rome[2], » et il ne reste plus au pape qu'à s'empresser de traiter pour obtenir des conditions aussi tolérables que possible.

Celles qui lui furent d'abord imposées étaient si rigoureuses et si humiliantes qu'il déclara mieux aimer périr que de s'y soumettre, et qu'il recourut aussitôt à la médiation des Vénitiens. Ceux-ci s'entremirent avec d'autant plus de promptitude qu'il était de leur constante politique d'éloigner la guerre de l'Italie; et le duc de Florence, qui regardait la paix comme nécessaire à l'affermissement de sa récente domination, joignit ses bons offices aux leurs.

Le duc d'Albe semblait d'abord inflexible et fut même sur le point de s'emparer de Rome par surprise; mais, sur ces entrefaites, il reçut de nouvelles instructions de son souverain, qui voulait prouver, d'une manière manifeste, sa générosité à l'égard de Paul IV; et aussitôt le général espagnol consentit à signer (14 septembre 1557) un autre traité qui, lorsqu'il fut publié, causa l'étonnement universel, tant les

(1) Mss. Gaignières, v. 407, fol. 121.
(2) *Idem*, v. 407, fol. 101.

Digitized by Google

articles en étaient honorables et avantageux pour le saint-siége. Philippe II devait, par l'organe du duc d'Albe, faire acte de soumission et de respect envers le pape; il lui restituait toutes les places prises dans les États pontificaux, à condition que les fortifications en seraient rasées, sous réserve de la seule ville de Paliano, mise temporairement en séquestre telle qu'elle se trouvait. Une amnistie complète était accordée par les deux puissances à tous ceux qui avaient pris parti contre l'une d'elles, à l'exception d'Antoine Colonne et d'Ascagne Corneo, qui demeureraient excommuniés tant qu'il plairait à Paul IV. Ce pontife, pour sa part, s'engageait à recevoir avec bonté l'hommage du roi d'Espagne, à rompre la ligue faite avec celui de France et à reprendre la qualité de père commun des princes chrétiens. Par certaines clauses secrètes, il était convenu, en outre, que Philippe II pourrait faire aussi démolir les remparts de Paliano, mais en accordant un dédommagement au neveu du pape, le comte de Montorio, qui portait le titre de duc de cette ville. Enfin, dans un consistoire tenu dès le lendemain, Paul IV prit la résolution d'envoyer les cardinaux Trivulce et Caraffa comme légats, auprès de Henri et de Philippe, pour travailler, en son nom, au rétablissement de la paix entre les deux monarques.

Le duc d'Albe se rendit donc sans retard à Rome, et il y fit son entrée peu d'instants après que Guise venait d'en partir pour aller à Civita-Vecchia, où l'attendaient le grand prieur et le baron de la Garde, à la tête de neuf galères arrivant de Marseille, et pour s'embarquer sur la *Réale*, très bon navire, dont « le compartiment estoit tout prêt, de sorte qu'on y pou« voit, d'heure en heure, mettre tout ce qui feroit besoing au « duc de Guise pour faire voile soubdain[1]. »

(1) Mss. Gaignières, v. 342, fol. 97.

Digitized by Google

Ce prince emmenait avec lui sept de ses meilleures compagnies d'arquebusiers, au nombre de treize ou quatorze cents hommes, sous les capitaines Conflans, Sipierre, Cernay, Meillas, Sarlabou, Sainte-Colombe et Godant, puis onze autres compagnies, neuf de Français et deux de vieux lansquenets. Il envoyait dix-huit enseignes françaises, commandées par M. de Sivry, en Toscane, pour la garde du pays. Le reste de l'armée, composé de dix compagnies françaises, des Suisses, de toute la gendarmerie et la cavalerie légère, se trouvait confié au duc d'Aumale, ayant pour lieutenants Tavannes et la Molle, et qui, muni des instructions de son frère, fit, dans son retour précipité, constamment preuve d'une fermeté d'âme et d'une présence d'esprit remarquables. Il atteignit, en effet, Ferrare sans que le duc d'Albe ni celui de Toscane l'osassent attaquer; et, pendant ce trajet sur les terres du pape, il fut forcé de toujours loger sous la tente; car, bien qu'il n'eût manqué d'y tout payer de gré à gré, on ne voulut « le recevoir « en ville quelconque. » Demeuré quelques jours à Ferrare, tant pour faire reposer son armée que pour affermir le duc dans le parti du roi, en lui laissant quinze enseignes indispensables à sa défense, et pour licencier les suisses, qu'il fallait payer sans avoir l'argent nécessaire, il se sentit touché de compassion en voyant ces soldats réduits à une telle pauvreté qu'ils n'avaient presqu'aucun moyen de subsister sur la route, malgré l'invitation préalable faite par le duc de Guise aux autorités helvétiques de « tenir la main à ce qu'il fût donné bon « ordre pour qu'il n'y eût point de faulte des vivres nécessaires « et d'y vouloir donner quelque taux, tant à ce qui seroit pour « les hommes que pour les chevaux, qui ne fût par trop exces- « sif[1]. » D'Aumale se défit donc noblement de toute sa vais-

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 75.

Digitized by Google

selle d'or et d'argent, pour en distribuer le produit à dix enseignes qu'il congédia.

Accompagné du marquis d'Elbeuf, du duc de Bouillon, de la Brosse, de Randan, de Montpezat, de Piennes, et en tout de plus de cent vingt ou cent quarante gentilshommes[1], Guise[2], pendant la traversée, « pour pourvoir à donner ordre à tout ce qui « touchoit les debvoirs de sa charge et tout ce qu'il cognoistroit « concerner le service du roy, » s'était « acheminé en l'isle de « Corse, » avec onze galères, avait touché à Ajaccio et s'était entendu avec le sieur Jourdan Voisin, jugeant de la plus haute importance l'attaque du fort de l'Estang « dont tout le peuple « se trouvoit grandement molesté; lequel, après avoir enduré « six cens tant de coups de canon et beaucoup de moyennes et « veu les efforts qu'on faisoit et la délibération et bon vouloir « des soldats disposés d'aller à l'assault, se rendit à sa mercy[3]. » La soumission de ce fort avait été suivie, le lendemain, de celle d'un autre appelé Bollégador, et semblait devoir amener pour résultat « la vraye ruyne de la bastide Paynollé qui, « ayant esté jusques à ceste heure nourrie et entretenue des « bleds, chairs, poissons et bois provenant dudict fort de l'Es- « tang, se trouvoit présentement privée de ceste accoutumée « commodité à son grand détriment, et estoit à ceste heure la- « dicte bastide assiégée de tous côtés et le peuple d'icelle telle- « ment renfermé qu'il n'eût osé sortir hors des portes[4]. »

Avant de quitter l'île, Guise avait destiné deux mille écus tant à secourir les soldats les plus dénués qu'à réparer le fort de

(1) Mss. V. C. Colbert, v. 26, Mémoires de l'estat des affaires de France.

(2) Dont on n'avait, durant ce temps (15 septembre) « aucunes nouvelles « en France, où il s'attendoit en une dévotion extrême et d'autant plus « que lors estoit couru un faux bruict qu'il estoit déffaict. » (*Idem.*)

(3) Lettre du duc de Guise au roi, Mss. Béthune, v. 8670, fol. 88.

(4) *Idem.*

Digitized by Google

l'Estang, qu'il estimait devoir ainsi, sous peu, devenir imprenable, car c'était « surtout un lieu de nature, avec un peu d'art « qu'on y adjousteroit, inaccostable et commandant entière- « ment un grand pays et toute la contrée qui s'appelle la Ca- « singue. » En sorte que l'ennemi ne pouvait plus se vanter de posséder dans l'île « un seul doigt de terre hors ce qui estoit « seulement dedans les murailles de Calvy et de la bastide[1]. »

Le duc de Guise venait donc, chemin faisant, d'assurer à Henri II la possession[2] de la Corse, et le grand prieur, arrivé avec ses galères, « paracheva de rendre ung chascun asseuré « et à la dévotion du service de sa majesté, ayant commencé « à garnyr les villes de ce qui leur estoit besoing[3]. »

Déjà précédemment Guise avait émis les plus sages avis sur la conservation de la marine, sur la défense et l'administration de la Provence, insistant pour que le nombre des galères ne fût pas réduit de manière à compromettre le ravitaillement de la Corse, en cas d'événement contraire, recommandant l'alliance avec le grand-seigneur, le roi d'Alger et le corsaire Dragut, afin de rester maître de la mer, indiquant l'accroissement des munitions, la réparation de quelques places de la côte (particulièrement la fortification de Marseille) et l'augmentation des troupes comme moyens indispensables de sécurité.

Ramené en quatre jours dans cette dernière ville (le 20 septembre), Guise envoya aussitôt Sipierre vers le roi pour l'informer de son arrivée, du bon état de son monde et du regret qu'il éprouvait de ne pouvoir faire personnellement toute la diligence nécessaire, « d'aultant que la fiebvre l'avoit repris

(1) Lettre du duc de Guise au roi, Mss. Béthune, v. 8670, fol. 88.

(2) Qui ne fut pas de longue durée, car la restitution complète de l'île aux Génois s'effectua au mois de septembre 1559.

(3) Mss. Gaignières, v. 342, fol. 97.

Digitized by Google

« sur la mer et qu'il estoit contrainct de prendre quelque pur-
« gation, laquelle prise, il estoit résolu de se faire plustot por-
« ter dans une lictière aux meilleures journées qu'il pour-
« roit. »

Il n'en dirigeait pas moins toujours ses troupes en avant, et Henri II lui écrivait de sa main : « Gardez-vous bien d'être ma-
« lade et vous asseurez que jamais maistre ne feut plus con-
« tent de serviteur que je suis de vous [1]. »

Pendant ce petit séjour forcé à Marseille, le duc s'occupa de conclure, avec des négociants de Provence, des marchés de blé, pour en envoyer une quantité considérable en Corse et en Toscane, où, sans ce secours, la famine se serait fait craindre. En même temps, d'après son ordre, la Garde repartait avec les galères pour aller chercher vingt compagnies laissées à Civita-Vecchia, qui purent être promptement rentrées, mais qui, faute de solde, firent d'abord difficulté d'avancer.

Il se trouva heureusement lui-même, au bout de trois jours, en état de partir.

Le rappel subit du duc de Guise avait eu pour impérieux motif une de ces extrémités fatales dont presque chaque siècle a vu tour à tour la plupart des nations subir l'épreuve ou redouter le danger. Délaissé par la victoire, bassement trompé par de perfides alliés, blâmé, presque bafoué par des compagnons déçus dans leurs espérances, attaqué, noirci par des ennemis ou des envieux qui rêvaient déjà sa disgrâce, ce prince avait désiré, peu de temps auparavant, quitter l'Italie pour se soustraire aux humiliants embarras d'une telle situation, et c'est maintenant comme un triomphateur en quelque sorte, comme un sauveur du moins, qu'il rentre dans son pays. Ses

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. II, c. 38.

Digitized by Google

rivaux s'étaient réjouis à l'éclipse de sa gloire; ils célébraient sa chute imminente, et c'est lui qu'on invoque aujourd'hui pour réparer leurs fautes, pour effacer leur désastre. Privé d'espoir en sa propre entreprise, il voit au même instant tout le royaume, dans la détresse, placer le sien en lui. Général malheureux sur les frontières de Naples, il est encore une garantie de succès pour la France; il reconnaît qu'on y attribue à son absence du conseil, à la privation de ses lumières et de son courage, la cause des malheurs publics [1]. Au moment où son astre a pâli, celui de la patrie, dont il est éloigné, semble s'éteindre, et c'est en se réunissant pour la cause pure et sacrée de l'indépendance nationale qu'ils vont tous les deux retrouver leur commun éclat. Singuliers retours des événements, frappante permutation des rôles !

Tandis que l'armée du duc de Guise pénétrait en Italie (avril 1557), la brusque rupture de la trève, par la tentative de Coligny contre Douay, par la prise et le sac de Lens, avait rétabli, sur les confins de la Picardie et des Pays-Bas, une scène d'hostilités avec le roi d'Espagne aux forces duquel son épouse, Marie d'Angleterre, ne tarda pas à témoigner la résolution de joindre les siennes. Onze ou douze mille Anglais étaient venus en conséquence prendre rang dans l'armée espagnole qui, se composant alors de cinquante mille fantassins et de treize mille chevaux, placée sous les ordres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, franchit la Meuse et, menaçant Marienbourg et Rocroy tour à tour, sembla vouloir assiéger la ville de Guise.

Vassé en avait été nommé commandant et, très zélé serviteur des princes lorrains, n'avait rien négligé pour mettre la place en état de résister. Il s'était empressé d'envoyer

(1) *Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Vély.

Digitized by Google

(1er juillet) au duc de Guise, en Italie, « un portrait tant de la « haulte que de la basse ville, des hauteurs des courtines et « de leur état présent; » et il est à remarquer qu'il avait même puisé dans son dévouement la confiance d'engager François de Lorraine à ne pas se laisser « abuser aux parolles ny per- « suasions aux Italiens[1]. »

Au bout de trois jours cependant, par une soudaine diversion, l'armée ennemie s'était décidée à entreprendre l'investissement de Saint-Quentin, ville assez forte, peu garnie de troupes. Coligny, gouverneur de la province, d'accord avec son oncle le connétable, juge qu'il est de son devoir d'aller se renfermer dans la place, où il ne réussit à pénétrer qu'avec peine et qu'en se séparant de la principale partie de son monde. La présence de l'amiral ranime néanmoins les habitants; Coligny ressaisit aussitôt le faubourg d'Ile et l'incendie à l'approche des ennemis qui veulent s'en emparer de nouveau; un magasin à poudre prend malheureusement feu en même temps, saute et renverse une partie du rempart en donnant la mort à plus de quarante personnes, et l'amiral, seul avec sept des siens, se tient intrépidement durant une heure et demie sur cette brèche fumante pour prévenir une seconde attaque.

Cependant le connétable, dont l'armée forte de vingt-huit mille hommes s'était assemblée à Attigny, se porte d'abord sur La Fère et, le 8 août, en part avec quatre mille chevaux et deux mille fantassins, afin de profiter des avis que lui avait adressés Coligny et de s'assurer de l'existence d'un passage au travers des marais, par lequel il espérait faire parvenir du secours dans la ville. Satisfait du résultat de cette reconnaissance, il met tous ses fantassins et son artillerie en marche

(1) Mss. Gaignières, v. 401, fol. 137.

Digitized by Google

dès le 9 au soir, et le lendemain, fête de Saint-Laurent, à la pointe du jour, il vient, avec sa cavalerie, rejoindre le reste de ses troupes.

Dans le conseil de guerre tenu avant de décider ce mouvement, Montmorency avait vivement repoussé les objections du maréchal de Saint-André qui n'était pas d'avis de compromettre l'armée entière dans une expédition hasardeuse où la retraite, si l'on s'y trouvait réduit, pourrait devenir extrêmement difficile en présence d'ennemis très supérieurs en nombre. Mais le connétable, répondant avec hauteur qu'on « pouvoit s'en reposer sur lui de ce qu'il conviendroit de faire « pour le bien de l'Etat[1], » s'était opiniâtré à la poursuite de son dessein. Le 10 au matin, l'approche inopinée des Français surprend d'abord effectivement le duc de Savoie et répand le désordre dans son camp. Montmorency en profite pour faire passer dans la place d'Andelot, frère de l'amiral, à la tête de cinq cents hommes. Les embarras de l'opération entraînent toutefois la perte d'une quantité bien plus considérable de soldats, qui enfoncent avec les bateaux trop chargés et se noient dans les marais ou tombent sous le feu de l'ennemi. Emmanuel-Philibert, promptement remis de sa surprise, ayant fait aussitôt des dispositions pour le combat, le connétable commençait déjà sa retraite en bon ordre, lorsque l'arrière-garde, commandée par le duc de Nevers, fut d'abord mise en déroute, sur ses deux flancs, par deux mille Espagnols sous les ordres du comte d'Egmont d'un côté, et de l'autre par deux mille reîtres des comtes Henri et Ernest de Brunswick, qu'appuyait le comte de Horn, à la tête de mille hommes d'armes[2]. L'infanterie, qui tenait encore ferme, est bientôt à

(1) *Histoire de France*, par le P. Daniel.
(2) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

son tour rompue par l'artillerie ennemie; le désordre s'empare de tous les rangs, et, après un affreux carnage, à la suite d'un combat qui n'avait pas duré plus de quatre heures, la défaite devient irrémédiable. Deux mille cinq cents morts, plusieurs des principaux officiers, six cents gentilshommes, jonchent le champ de bataille[1]; le reste de l'infanterie, tout le canon, à l'exception de deux pièces[2], plus de trois cents seigneurs tombent entre les mains des vainqueurs; enfin, le connétable lui-même, qui avait annoncé à « tous les capitaines « qu'il montreroit à l'ennemi un tour de vieille guerre[3], gran- « dement blessé d'un coup de pistolle au dos, dont il cuida « mourir[4], » demeure prisonnier.

Le duc de Nevers, après le combat, s'était retiré à La Fère avec les débris de l'armée; et l'ennemi, que celle-ci n'inquiétait plus, porta dès lors tous ses efforts contre Saint-Quentin. Le duc de Savoie pressait ses travaux d'attaque; quelques jours lui suffisent pour ouvrir onze larges brèches dans les murailles que huit cents hommes de guerre[5] à peine sont chargés de défendre. Le 27, les Espagnols font irruption sur un de ces points qui « avoit été fort battu par l'artillerie; » Coligny s'y porte, mais il le trouve abandonné par la compagnie du dauphin et livré sans résistance aux ennemis qui pénètrent en grand nombre. Hors d'état de leur tenir tête, cerné de toutes parts, l'amiral se voit réduit à la douloureuse nécessité de remettre son épée à un officier espagnol; et le pillage de la ville, opulente par son commerce, complète la série des calamités de cette campagne.

(1) *Histoire de France,* par le P. Daniel.
(2) *Histoire universelle,* de J.-A. de Thou, liv. XIX.
(3) *Mémoires du sieur Mergey, gentilhomme champenois.*
(4) *Voyages d'Ambroise Paré.*
(5) *Mémoires de G. de Coligny.*

Digitized by Google

Le duc de Nevers s'était empressé d'envoyer, par Des Cars, la triste nouvelle de la perte de la bataille au roi qui se trouvait alors à Compiègne. Il la reçut à son lever, « et, au lieu de « perdre le temps en regrets et plaintes inutiles, il prit une « vertueuse résolution de donner tout l'ordre possible pour « remédier à l'inconvénient présent, espérant qu'après avoir « fait tout ce que les hommes peuvent faire, Dieu feroit le « reste[1]. »

Les suites de l'événement[2] pouvaient, en effet, devenir terribles. En l'apprenant, du fond de sa retraite, Charles d'Autriche, qui n'avait pas abdiqué son coup d'œil d'homme d'État, s'était aussitôt écrié : « Mon fils est-il à Paris? » Tel aurait dû être, il est vrai, le fruit de la victoire, si Philippe II, plus politique qu'entreprenant, n'eût appréhendé, d'après l'exemple de son père, lors de la tentative contre la Provence (1536), « d'entrer en France en mangeant des faisans et d'en sortir en « ne mangeant que des racines[3]. »

Le royaume entier, plongé dans la consternation, accusait le connétable de présomption, d'inhabileté[4], et l'esprit satirique des Français se faisant jour au milieu des plus grands périls, pour s'en consoler même en quelque sorte, s'attaquant

(1) *Memoires de La Chastre.*

(2) On sait qu'il motiva la construction du palais de l'Escurial. Trente ans plus tard, le duc de Bragance, accueilli avec beaucoup de prévenances à la cour d'Espagne, étant conduit à ce somptueux édifice pour le visiter : « Il fut basti, lui dit avec emphase l'officier qui le lui montrait, pour accom- « plir le vœu faict par nostre roi Philippe II s'il pouvoit estre victorieux le « jour de la bataille de Saint-Quentin. — Celui qui faisoit un si grand « vœu devoit avoir une grande peur, répartit vivement le duc de Bra- « gance. » (Mss. de la Bibl. nat., cahier intitulé : *Dichos, meslanges*, p. 37.)

(3) Louis Cabrera, historien espagnol. Voir l'*Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.

(4) *Histoire des guerres de religion*, par Lacretelle, liv. III.

Digitized by Google

à ceux qui gouvernaient, accueillit ce distique bien connu :

Henrico parcit populus, maledicit at Annæ,
Dianam odit; sed mage Guisiadas[1].

C'était pourtant de ces mêmes Guises qu'alors que leurs ennemis et leurs rivaux étaient vaincus et prisonniers, la nation, dans de justes alarmes, attendait son unique chance de salut; c'était de l'un d'eux qu'elle invoquait la présence; c'était lui qu'elle allait investir de sa confiance absolue, accueillir par ses unanimes acclamations.

Le siége de la ville de Saint-Quentin, en arrêtant les ennemis pendant plus de quinze jours, avait donné au duc de Nevers le temps de renforcer prudemment la frontière et de distribuer ses troupes entre les garnisons voisines[2]. D'après ses ordres, le comte de Sancerre était allé s'enfermer dans Guise, Bourdillon occupait La Fère, Salignac le Catelet, d'Humières Péronne, Chaulnes Corbie, Sépois le château de Ham, Clermont de Bussy d'Amboise se rendit à Saint-Dizier, et Montigny à Chaulny.

Henri II avait eu aussi par là quelque répit pour se reconnaître et pour prendre les mesures que commandait la situation. La reine, informée par le sieur de Fresne-Forget qu'il lui envoya aussitôt à Paris où elle se trouvait, fit, de son côté, preuve de caractère et d'aptitude pour le seconder en cette grave conjoncture. Effacée jusqu'ici devant l'influence d'une maîtresse puissante et de partis agissants, Catherine de Médicis n'avait pu laisser prendre publiquement à son esprit l'essor

(1) « Le peuple excuse Henri, maudit Montmorency,
« Hait Diane, surtout ceux de Guise aussi. »
(Traduction de Claude de l'Aubespine, dans son *Histoire particulière de la court de Henri II.*)

(2) De Thou, liv. XIX.

Digitized by Google

qui lui convenait ; ne jouissant que de peu de crédit, concentrant son désir d'en posséder, elle n'avait guère encore manifesté sa pensée politique qu'à l'occasion de la dernière campagne d'Italie. Pour déterminer le roi à l'entreprendre, elle s'était réunie aux efforts du cardinal de Lorraine et de la duchesse de Valentinois, moins probablement avec la prétention d'ajouter un poids notable à leur opinion que dans le dessein de contracter, en quelque sorte, un premier acte d'alliance avec les Guises, dont son subtil jugement lui permettait de percer tout l'avenir de force et d'activité et qu'avec sagesse elle aimait mieux, au début, avoir pour associés que pour adversaires.

« Se résolvant avec un cœur viril et une âme magnanime[1], » elle convoque donc d'abord le conseil du roi, mande les « principaux de la capitale, » et le lendemain (13 août), accompagnée de la princesse Marguerite, sa belle-sœur, du cardinal de Bourbon, du garde des sceaux, d'un nombreux cortége de dames et de demoiselles d'honneur, se rend en pleine assemblée à l'Hôtel-de-Ville. Là elle s'exprime avec tant d'éloquence et touche si profondément ses auditeurs, par l'exposé de l'imminence du danger public, qu'on lui accorde trois cent mille francs pour « soldoyer dix mille hommes de pied, trois mois « durant. »

L'exemple de Paris fut bientôt suivi par les provinces.

Pendant ce temps, le duc de Nevers passait en revue à Laon les restes ralliés de l'armée française, réduite des trois quarts; le sieur de Vyneuf, Piémontais, allait, par ordre du roi, demander au maréchal de Brissac de lui envoyer promptement Thermes et d'Anville, avec leurs compagnies, ainsi que quatre mille des Suisses qu'il avait sous son commandement ; l'am-

(1) *Mémoires de La Chastre.*

Digitized by Google

bassadeur Saint-Laurent était chargé d'en acheminer vers la France six mille autres qui venaient d'être recrutés; on dépêchait des courriers en Allemagne pour hâter les levées que le colonel Rekrod y faisait; un appel général était adressé à « tous « soldats, gentilshommes, ou autres qui avoient suivi les armes « ou les pourroient suivre et porter, » pour qu'ils eussent à se réunir à Laon, sous le duc de Nevers, afin d'être employés pour le service du roi « et pour la tuition de leur patrie, « famille et biens[1]; » enfin des messagers multipliés partaient successivement de la cour pour aller presser en Italie le retour du duc de Guise.

Les rivaux de ce prince, temporairement retenus hors du théâtre des événements, lui laissaient la place presque absolument libre; Brissac, seul des généraux, eût pu prétendre à entrer en concurrence avec lui pour le commandement auquel les adversaires de Guise auraient vivement désiré voir porter le maréchal; mais les amis du prince lorrain étaient encore nombreux; le roi, dans la nécessité où il se trouvait, privé de la plupart de ses autres conseillers, avait été obligé de placer sa confiance entière dans les talents du cardinal de Lorraine, « grand et digne et pourvu d'une grande connoissance des « affaires d'État[2], » et l'avait investi de la direction absolue du gouvernement. Or, ce prélat, jugeant avec sagacité que la gloire de réparer les désastres de Saint-Quentin pouvait devenir plus profitable à sa famille que la conquête même du royaume de Naples[3], n'eut garde de laisser enlever de telles chances à son frère. Brissac, à la demande que le roi lui avait faite d'une partie des Suisses de son armée, s'était empressé

(1) *Commentaires de Rabutin.*
(2) *Mémoires de La Chastre.*
(3) *Vies des hommes illustres, cardinal de Lorraine*, par Dauvigny.

Digitized by Google

de faire représenter par son secrétaire, Boivin du Villars, l'impossibilité de rien conserver, après leur départ, de nos conquêtes dans le Piémont; il proposait, en même temps, comme moyen pour renforcer l'armée, d'avoir recours à une nouvelle levée de trente mille Français et de vingt mille étrangers, ainsi que de porter à un nombre double les hommes d'armes et les chevau-légers déjà sous les drapeaux. La dépense occasionnée par ce considérable accroissement de forces eût pu être, selon son avis, supportée par une contribution des trois ordres du royaume, et le maréchal, toujours disposé au dévouement et aux sacrifices pour le bien public, offrait d'y concourir lui-même en abandonnant la presque totalité de ses revenus et ne se réservant que deux mille écus pour l'entretien de sa famille[1].

Charles de Lorraine, chargé de la haute administration des finances, n'accueillit pas ces projets de Brissac, auquel les quatre mille Suisses furent laissés toutefois; et, comme il y avait urgence d'augmenter l'armée, le gouvernement ordonna d'en recruter quatorze mille autres, ainsi que huit mille Allemands, tandis que, dans les différentes provinces du royaume, on enrôlerait par compagnies les jeunes gens en état de porter les armes[2]. Le cardinal déployait sur tous les points une activité et une présence d'esprit qui rendaient quelque sécurité et qui inspiraient une véritable reconnaissance à la nation. Aussi les poëtes du temps le célébrèrent-ils, à cette occasion, en disant de lui, entre autres louanges :

« Alors en attendant le retour de ton frère,
« Que la France appeloit en ayde à sa misère,
« Que le Tibre romain amusoit à ses bords,

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert.
(2) *Idem.*

Digitized by Google

« Tu fis fortifier nos villes et nos ports.
« . . . . . .
« Lors il monstra combien la prudence parfaicte
« Peut conseiller un prince après une deffaicte,
« Soudain il repeupla d'escus et de plastrons,
« Et de nouveaux soldats nos rompus escadrons,
« Il transmit du renfort aux places plus débiles,
« De nouveaux gouverneurs il rasseura nos villes,
« Si bien que l'ennemy qui nostre camp défit
« N'eust que la vaine gloire et non pas le profit[1]. »

Charles de Lorraine, en faisant conserver à Brissac la totalité de ses troupes, avait d'ailleurs pris, avec adresse, la mesure la plus efficace pour fixer le maréchal au delà des Alpes et pour le neutraliser comme compétiteur du duc de Guise, auquel le cardinal envoyait en même temps des sommes tirées du trésor de l'épargne et destinées au recrutement, à l'entretien et à l'habillement de sa petite armée[2]. Les soins attentifs et constants du général avaient, au surplus, déjà maintenu celle-ci en aussi bon état que possible, après une campagne rendue pénible par les privations de secours et de ressources. Aussi lorsqu'elle reparut « encore nombreuse et assez leste[3], » à la suite de tant de fatigues, un éloge universel ressortit de sa comparaison avec celles que les plus habiles chefs avaient précédemment ramenées d'un pays dès longtemps réputé le *tombeau des François*[4]; « car ce n'est pas tout que de conduire « et avoir des armées, mais il faut les conserver, et qui peut « les rendre et retourner au logis saines et entières, tel capi-

(1) *Histoire catholique du seizieme siècle*, par le P. Hilarion de Coste.
(2) *Vies des hommes illustres*, par Dauvigny.
(3) *Histoire de France*, par le P. Daniel.
(4) *Idem*.

Digitized by Google

« taine est digne de louanges, ainsi que fit à ce M. de Guyse[1]. »

Ce prince, attendu comme le libérateur, le restaurateur de l'État, « aussi-tost arrivé en France, si bien à poinct, une joie « s'esmeut partout de luy, et de luy partout une voix s'espan- « dit telle qu'on disoit, et l'a ainsi escrit aussi ce grand mon- « sieur le chancelier de l'Hospital : *or c'est à ce coup que cet « homme nous remettra et restituera la chose toute revirée et « contournée à rebours d'un gond à l'autre*[2]. »

Et cependant l'équité commande de reconnaître que si, à la suite de la fatale bataille du 10 août, l'ennemi n'était pas parvenu jusqu'à Paris, que si l'on avait eu le temps de couvrir la capitale par quelques ouvrages du côté de Montmartre, de rallier les troupes, de prendre les précautions les plus pressantes, c'était à la durée du siége soutenu par Coligny dans Saint-Quentin que la France en était redevable, et non pas à l'arrivée de Guise qui n'eût jamais pu être que beaucoup trop tardive dans le cas où le duc de Savoie n'aurait pas été arrêté dans sa marche agressive. Ainsi le sort semblait-il s'être plu à répartir les rôles entre ces deux rivaux : Coligny, tout en en atténuant les suites, se trouve enveloppé dans la défaite de son oncle ; et le duc de Guise, malheureux, embarrassé lui-même en Italie, reparaît aux yeux de la France comme un réparateur, comme une suprême et infaillible ressource. Tant était grande la puissance de son nom, la renommée de ses talents que n'avait pu ternir la pâle issue de cette malencontreuse campagne de la sainte Ligue.

(1) Brantôme.

« Les extrêmes nécessités en quoy on estoit présentement réduict » ne permettaient pas de rembourser au duc de Guise ce qui lui était dû par le trésor public; il fallut qu'il prît patience et crût, quant au reste, qu'il ne « luy seroit défailly de chose telle qu'elle fût, pour la conservation de son « estat. » (Mss. Gaignières, v. 417, fol. 91.)

(2) Brantôme.

Digitized by Google

Les ennemis, après la prise de Saint-Quentin, étaient venus assiéger le Catelet, dont ils furent maîtres le 7 septembre, grâce à la soumission trop précipitée du gouverneur. La citadelle de Ham, battue en brèche, se rendait également le 12, et Noyon était tombé par surprise en leur pouvoir. Philippe II fit aussitôt réparer les remparts de Saint-Quentin et de Ham pour y appuyer solidement ses troupes, tandis que les Français, de leur côté, établissaient des retranchements en avant de Compiègne.

Le désordre cependant avait envahi le camp des étrangers ; les Anglais, irrités des manières hautaines dont les Espagnols usaient à leur égard, demandaient et obtenaient l'autorisation de se retirer ; les Allemands, n'étant pas payés de leur solde[1], se mutinaient, et, leurs plaintes ne rencontrant que d'orgueilleux dédains, ils prirent le parti d'une désertion qui tourna au profit de l'accroissement de notre armée, à laquelle presque tous furent attirés par les généreux procédés du duc de Nevers[2].

Quelques semaines s'étaient donc écoulées en mesures pour se garantir et en escarmouches de part et d'autre, quand les troupes du roi d'Espagne se séparèrent, vers la fin d'octobre, pendant que lui-même, retourné de Cambray à Bruxelles, recevait (15 novembre) les derniers soupirs d'un de ses plus habiles généraux, Ferdinand de Gonzague.

Mais lorsque l'attention de la France entière semblait fixée sur la marche des événements en Picardie, elle fut subitement détournée d'un autre côté par la brusque diversion que le baron de Polwiller tentait contre notre frontière de l'est. Ce général[3], envoyé pour recruter des troupes en Allemagne, par Emma-

(1) De Thou, liv. XIX.
(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(3) Il était, dit-on, de Masmünster en Alsace.

Digitized by Google

nuel-Philibert, dans des vues personnelles de conquête ou de recouvrement de la Bresse et du Bugey, était parvenu à réunir dix ou douze mille hommes d'infanterie et douze ou quinze cents chevaux, fournis, disait-on, par le roi de Bohème[1], à la tête desquels, partant de Lorraine, passant par la Franche-Comté, il s'approcha (15 septembre) de la ville de Bourg avec l'intention de parvenir en Savoie. Confiant dans les rapports qu'il recevait et dans l'effet des proclamations du duc à ses anciens sujets, Polwiller était guidé par l'espoir que toute la province, à l'aspect des troupes étrangères, allait se soulever contre Henri II et secouer la domination de la France. Le duc de Savoie négociait secrètement aussi en ce moment avec toutes les ligues suisses pour obtenir, moyennant une somme de vingt mille livres, la restitution de la portion de ses États qu'elles occupaient.

Le duc de Guise, attendu de jour en jour, ainsi que son frère d'Aumale, reparaît en ce moment où, sur sa route, la fortune lui présente une occasion de justifier l'accueil triomphal qu'il reçoit, même avant d'être parvenu au but de son voyage et sur la scène où l'on espère si fermement, de son retour, le rétablissement des affaires de la France. Encore souffrant à son départ de Marseille, il s'est hâté néanmoins d'atteindre Lyon où il trouve « l'estonnement fort grand » et où il s'arrête un instant afin de faire face au danger le plus pressant, en donnant ordre à La Brosse d'y demeurer avec sept compagnies d'arquebusiers, et d'y retenir les douze dernières si elles arrivent à temps « pour la conservation de la Bresse. »

Ses troupes s'approchaient déjà de Lyon; dès qu'elles y sont parvenues, Guise en détache deux mille arquebusiers, vieux soldats, qui se portent, sous les ordres du vidame de Chartres,

(1) De Thou, liv. XIX.

Digitized by Google

à Bourg, au secours du baron de Digoine. Cet officier venait de mettre la place en état, d'en augmenter la garnison, d'appeler à lui Deschenetz avec le régiment de Champagne, de dévaster le pays environnant, afin de priver l'ennemi de toutes ressources; mais ces moyens énergiques, presque extrêmes, seraient demeurés probablement insuffisants sans l'appui décisif que Guise apportait si à propos. Le prince lorrain distribue en même temps, avec prudence, le reste de ses forces dans le Mâconnais et le Lyonnais pour protéger, selon les circonstances, des contrées en proie à de telles alarmes que, quelques jours auparavant, l'invasion de l'ennemi y semblait imminente, et que les habitants s'enfuyaient avec leurs meubles les plus précieux en cherchant un abri dans les bois et les montagnes.

Les soldats allemands cependant, déçus de l'espoir d'obtenir le concours de la population, commençaient à crier à la trahison. Deschenetz combina donc son mouvement d'attaque (14 octobre) avec une sortie des bourgeois et repoussa l'ennemi en lui faisant éprouver quelque perte. De plus, Polwiller avait appris que le duc d'Aumale, gouverneur de la province, revenu en hâte d'Italie, après avoir laissé la cavalerie sous la conduite de Tavannes et avoir échappé lui-même à un parti ennemi dans les montagnes, près de Nantua, s'était promptement réuni à Bourg (24 octobre) avec La Guiche, commandant en Bourgogne, pour tenir conseil, d'après une lettre de Henri II, prescrivant au prince d'aviser « s'il y avoit point « moyen de donner *estrette* au galand qui faisoit tant le brave[1]. » Le lieutenant du duc de Savoie n'ignorait pas non plus que les acclamations des habitants avaient accueilli d'Aumale, que de

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 26, Mémoire de l'estat des affaires de France.

Digitized by Google

toutes parts les bords de la Saône se couvraient de soldats ; et, jugeant impossible pour lui de pénétrer plus avant dans le royaume, il effectua sa retraite par la Franche-Comté, « tirant « droict le chemin par où il estoit venu, » avec tant de bonheur et de célérité[1] qu'il avait déjà fait cinq lieues avant que les commandants français fussent instruits de son départ.

D'Aumale se méfiait pourtant des intentions de cet ennemi et marcha « pour luy faire advancer le pas, » en détachant après lui des compagnies aux ordres du capitaine de Joux ainsi que quelques autres troupes suisses, et ne quitta définitivement la ville de Bourg que lorsqu'il y eut établi « une grande police « et asseurance[2]. »

Avant, son frère, le duc de Guise, parti de Lyon en poste, s'était déjà rendu à la cour, à Saint-Germain-en-Laye (20 octobre). Henri II, ne l'attendant que le 23, avait « fait partie « d'aller coucher ce jour-là à Dampierre, » chez le cardinal de Lorraine qui, apprenant le 19 l'approche de Guise, « sçachant « bien qu'il ne vouldra demeurer, » lui écrit du souper du roi et l'avertit par un exprès qu'il trouvera « à Saint-Germain deux « bonnes acquenées que luy baillera le cardinal de Chastillon. « Ne menant le Roy que fort petite compaignie pour le peu de « logis qui y est (à Dampierre), lui mandoit le parcimonieux « prélat, je vous prie dire à tous ces seigneurs qui vous suivent « qu'ilz atendent icy (à Saint-Germain) ou aillent eulz reposer « à Paris, et, quant à vous, serez le très bien venu et trouve- « rez madame ma sœur, vostre femme, audit Dampierre qui y « est allée devant faire le mesnage et ne vous refusera la moic- « tié de son lict[3]. »

Rien ne saurait rendre les témoignages de joie et de con-

(1) De Thou, liv. XIX.
(2) *Discours de la téméraire entreprise faicte par Emmanuel-Philibert*, etc.
(3) Mss. V. C. de Colbert, v. 353, fol. 17.

Digitized by Google

fiance que François de Lorraine reçut de Henri II, convaincu qu'il avait « bien affaire de ses bons serviteurs et chefs de guerre[1] » et qui s'était empressé d'annoncer, comme un véritable remède, la bonne nouvelle de l'arrivée à Marseille de « son cousin le duc de Guise avec ses cousins le grand prieur, « le marquis d'Elbeuf, bonne et grande compagnie de seigneurs « et gentilshommes et sept bandes d'arquebusiers françois[2]. » Le monarque alla même jusqu'à lui dire qu'il était « revenu « pour sauver ses États[3]. »

Le retour du héros a relevé tout à coup aussi l'esprit public abattu; et l'effroi qui, peu de jours auparavant, régnait dans Paris, quoique l'ennemi en fût encore éloigné, se transforme subitement en vive ardeur belliqueuse, en bouillant désir de marcher au combat sous ce chef bien-aimé. Ses partisans d'ailleurs ne négligent aucun moyen, ostensible ou secret, pour entretenir l'enthousiasme en faveur du seul défenseur illustre que possède la France en ce moment.

De toutes parts arrivent au duc de Guise des lettres exprimant l'allégresse que cause son retour, remplies de félicitations et contenant déjà des demandes et des recommandations. Les seigneurs de la cour eux-mêmes rivalisent, à cet égard, avec ses frères et sœurs, avec les serviteurs de sa maison.

L'entraînement général était si vif qu'on ne savait quelle preuve en offrir au prince lorrain, et qu'il fut d'abord question de le créer vice-roi[4], titre tout nouveau en France, presque injurieux pour le souverain dont il aurait semblé proclamer l'incapacité. On s'arrêta donc devant cette considération, mais, si

(1) Mss. Béthune, v. 8662, lettre du roi sur le retour de l'armée et du duc d'Aumale.

(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 284, lettre du roi à M. d'Humières.

(3) *Vies des hommes illustres*, par Dauvigny.

(4) *Vie du duc de Guise*, par Valincourt.

Digitized by Google

l'inconvenance officielle fut écartée, Guise n'y perdit rien quant à la réalité du pouvoir, car Henri II, pressé par le cardinal de Lorraine, par la duchesse de Valentinois, par la reine même, le déclara, dès le jour de son arrivée, lieutenant général des armées dans toute l'étendue de la monarchie française, en dedans et en dehors du royaume. Cette dignité, essentiellement temporaire à la vérité, était supérieure à celle de connétable, rappelait le souvenir de la dictature chez les Romains, « et ne se conférait d'ordinaire que dans les temps « de régence et de minorité[1]. »

Pour la rendre plus complète encore, s'il était possible, le roi fit adresser dans toutes les provinces l'injonction particulière d'obéir aux ordres du duc de Guise comme s'ils émanaient de sa propre personne ; et l'on remarqua qu'effectivement jamais monarque en France « n'avoit été obéi plus ponc- « tuellement et avec plus de zèle[2]. »

Les lettres patentes qui investissaient Guise d'une autorité aussi exorbitante, présentées à tous les parlements, furent vérifiées et enregistrées sans aucune difficulté, à commencer par celui de Paris ; et il y avait réellement lieu d'être étonné de l'unanimité qui consacrait l'élévation d'un sujet à un semblable degré de puissance. Telles étaient la terreur causée par les conséquences redoutables de la défaite de Saint-Quentin, la disette d'hommes capables de relever l'état d'une pareille chute, l'idée que chacun se faisait de la prudence et de l'habileté du duc de Guise, la recrudescence de crédit dont les princes lorrains jouissaient, en ces graves moments, à la cour et près de la nation entière. Le roi venait véritablement de se mettre en tutelle, et la totalité de son pouvoir était passée aux

(1) *Vies des hommes illustres*, par Dauvigny.
(2) *Idem.*

Digitized by Google

mains de ces deux frères; l'un, presque unique reste d'un ministère qu'il dominait depuis longtemps par ses talents, par son audace, et dont la plupart des membres étaient écartés par la captivité, concentrait en lui seul toute l'administration; l'autre disposait à sa volonté des forces de l'Etat, en vertu d'un commandement général, absolu, sans contestation, de même que sans contrepoids. Et tandis qu'il exerçait une autorité aussi considérable, François de Lorraine n'était pourtant revêtu d'aucun grade militaire plus élevé que celui de capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes [1]. C'était bien là, il faut en convenir, de quoi fortifier en lui cette prétention à la qualité et aux prérogatives de prince qui se laissait apercevoir dans toutes les circonstances.

Dès lors, indépendamment des affaires militaires qui tombaient naturellement dans son domaine, il porta aussi presque sans relâche son attention sur l'ensemble et les détails des questions politiques, en particulier sur les négociations avec les princes d'Allemagne, et toutes les instructions ou dépêches qui s'y rapportaient passaient exactement sous ses yeux. Toutes les affaires semblaient reposer sur lui.

La situation nouvelle faite aux Guises était donc véritablement digne d'eux : éclatante déclaration de leur mérite, résultat inévitable du concours de leurs efforts passés avec la gravité des conjonctures actuelles. Quel prix par là ne recevaient-ils pas de leurs précédents services, quelle jouissance, ou plutôt aussi quelle amorce n'était pas offerte à leur incomparable ambition! Quelques avis, timides ou isolés, sans force et surtout sans échos, avaient bien tenté de rappeler à la mémoire de Henri II le sens judicieux des paroles que son père mourant

(1) Deux mille huit cents livres de traitement étaient attachées à cette charge.

Digitized by Google

lui adressa au sujet de ces princes ; mais subjugué par la nécessité présente, le roi n'avait plus la faculté de réfléchir. Sa propre faiblesse ne se méconnaissait pourtant pas, et, n'osant, pour ainsi dire, s'avouer à elle-même, se réfugiait dans l'espoir d'une revanche par intrigues, dans le mystère consolant d'une correspondance tout à fait intime avec le connétable. Henri II comptait tour à tour sur le bras robuste et vaillant qu'il venait d'armer en réalité du sceptre dont il ne conservait que l'image, pour assurer le salut du royaume et la délivrance de ses autres conseillers, puis sur le retour, ainsi procuré, de ces derniers auprès de lui, pour contrebalancer, pour paralyser leur rival triomphant et libérateur. Le monarque venait à peine de se donner forcément des maîtres d'une énergie, d'une habileté peu communes, et, pour se faire illusion sur son état de dépendance, il rêvait déjà le moyen, facile à ses yeux, de faire rentrer au rang de simples sujets ceux dont la victoire, dont l'affranchissement de la patrie auraient consolidé la domination. Environné de liens vigoureux, il préparait des fils dans l'intention de se dégager, de dompter plus tard une puissance qu'il avait été contraint de consacrer et qui l'offusquait d'autant plus. Vaine capitulation d'un esprit qui possédait la conscience de sa propre débilité, stérile ressource de l'amour-propre en souffrance sous le joug imposé par la fatalité du caractère personnel et des événements politiques.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE; CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE.

1557 — 1558.

Au milieu du trouble de l'État et des embarras du gouvernement, toujours favorables aux entreprises des partis naissants, les calvinistes, parvenus, depuis l'année 1555, à établir, pour la première fois, une de leurs églises à Paris[1], avaient acquis une téméraire confiance, autorisée en quelque sorte par la tolérance du parlement et dissimulée sous quelques précautions extérieures. Mais celles-ci s'étaient peu à peu notablement relâchées, en raison du nombre toujours croissant des réformés et de la préoccupation que les affaires politiques causaient presque exclusivement à l'autorité. Le 4 septembre au soir, plus de quatre cents calvinistes étaient donc rassemblés à l'hôtel Bertonnier[2], dans la rue Saint-Jacques, vis-à-vis le collége du Plessis, pour y célébrer la cène et entendre le prêche d'un de leurs plus éloquents ministres, Jean Masson, lorsque le bruit se répandit que cette réunion n'avait pour véritable objet que la débauche la plus infâme et le meurtre d'enfants en bas âge. Excitée par ces atroces propos,

(1) *Histoire des guerres de religion*, par Lacretelle, liv. III.
(2) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XIX.

Digitized by Google

une brutale populace inonde, pendant la nuit, tout le quartier et s'efforce d'enfoncer les portes de la maison ; les habitants voisins eux-mêmes, inquiets des intentions qui pouvaient motiver un pareil concours d'hommes et de femmes de toutes conditions, à une heure indue, au milieu des tristes conjonctures où se trouvait le royaume[1], saisissent des armes, des pierres, illuminent leurs demeures, et les protestants sont menacés de se voir, en sortant, immolés, sans exception, sous des coups aveugles et furieux. La plupart cependant parviennent à se faire jour l'épée à la main ; mais les vieillards, les femmes, hors d'état de défendre leur vie, n'en doivent la conservation qu'à la présence de Martines, procureur du roi au Châtelet, accouru sur le théâtre de ce tumulte, et qui les dérobe avec peine à l'irritation populaire, le lendemain matin, pour les conduire en prison.

Il est à remarquer qu'au nombre de ces religionnaires s'étaient trouvées plusieurs dames de la cour, attachées même à la maison de la reine[2] dont le caractère politique se trahissait indirectement par cette démarche. Incertaine sur les destinées qui pouvaient être réservées à un parti presque encore en germe, Catherine semblait s'y ménager des relations pour le cas où il viendrait à prendre une consistance imposante[3].

Le procès entamé par suite de l'affaire de la rue Saint-Jacques marchait trop lentement au gré du cardinal de Lorraine ; il en voulut faire activer l'instruction par le lieutenant civil, Meusnier, homme décrié, accusé de crimes, entièrement dévoué aux volontés du fougueux prélat. Pressé par celui-ci,

(1) *Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Vély.

(2) Mesdames d'Ouarty, de Rentigny, de Champaigne, mademoiselle de Graveron. (*Commentaires de l'estat de la religion et république*, par le président de La Place.)

(3) *Histoire des guerres de religion*, liv. III.

Digitized by Google

le parlement se vit contraint de prononcer à regret des condamnations; mais, pour se dédommager en quelque sorte, il remit en cause, et livra au pilori, comme faussaire, Meusnier lui-même qu'une émeute populaire, suscitée par son puissant protecteur, arracha toutefois des mains de la justice.

Le zèle du cardinal pour la religion paraissait être sans relâche de même que sans limites, et le procureur général Bourdin se trouvait forcé de lui adresser de respectueuses observations, lui écrivant, par exemple, le 28 juillet 1558 : « Monseigneur, comme estes trop mieulx adverty, la ville de « Paris est composée d'une affluence de peuple et de genz ra- « masséz de toutes parts, mesmes d'estrangers, Italiens, Hes- « panolz, Flamens, Bourguignons lesquelz ne laissent à démon- « trer leur mauvais vouloir et affections, semans bruyetz « sinistres de la guerre et s'efforçant d'estonner le peuple ; « mesmes je suys adverty que en plusieurs monastères et col- « léges y a telles manières de gens estant plustost explorateurs « que exaltateurs du nom de Dieu, qui est chose à quoy soubz « vostre bénigne supportation est de besoing de pourveoir[1]. »

Affectant de travailler à la destruction des abus dont les protestants s'étaient fait, dans l'origine, un spécieux point d'appui, le cardinal, il est vrai, laissait prendre une apparence de fanatisme à l'effet de ses plans exclusivement politiques : ce qui s'explique avec facilité si l'on observe qu'à une époque où des questions de foi allaient fournir le terrain de la lutte aux partis, pour obtenir et conserver la direction de l'un de ceux-ci il était indispensable de se montrer convaincu, passionné même ; et le désir de captiver la confiance du clergé et des catholiques de France, ainsi que de s'assurer un crédit prépondérant à la cour de Rome, suffit pour donner le secret

(1) Mss. Gaignières, v. 353, fol. 71.

Digitized by Google

des emportements religieux actuels et surtout futurs du cardinal.

Le duc de Guise, de son côté, appréciant avec sagacité tous les avantages de la nouvelle position qui lui était faite, aussi bien que les devoirs qu'elle lui imposait, et jaloux d'effacer le souvenir de son insignifiante campagne en Italie par le succès d'une entreprise éclatante, méditait sur les moyens de justifier les grandes espérances placées en lui comme en un chef « très « prudent, brave et heureux, bien aimé des gens de guerre[1]. » Quatre ou cinq jours après son retour, ayant délibéré avec le roi sur les affaires les plus essentielles, il était parti pour se rendre à une lieue de Compiègne, ville alors devenue frontière, avec l'intention de l'inspecter et de réunir, dans le camp dressé tout auprès, l'armée dont il allait pouvoir disposer. En outre des troupes françaises, celle-ci comprenait les arrière-bans, quatorze mille Suisses et les levées allemandes. Guise en passa la revue, puis vint à Dampierre rendre compte au roi du bon état dans lequel il avait trouvé les troupes. Il lui semblait urgent de démolir un faubourg de Péronne, de fortifier Compiègne[2], entreprises fécondes en dépenses auxquelles les finances de l'État étaient peu en mesure de satisfaire ; et cette pénurie, objet de fréquentes conférences entre les deux frères, suscita au cardinal l'idée de la convocation d'une assemblée des états-généraux comme ressource qui lui paraissait la plus efficace.

Les besoins des troupes laissées en Toscane n'étaient pas oubliés non plus, car, le 1er décembre, le grand prieur recevait du roi l'ordre de tenir ses galères prêtes à partir de Marseille pour porter à Civita-Vecchia trente-cinq mille livres,

(1) *Mémoires de La Chastre.*

(2) Sa propre ville de Guise avait eu beaucoup à souffrir de la guerre et réclamait des soins onéreux.

Digitized by Google

« sans y perdre une seule heure de temps[1]. » Il est vrai que Brissac avait « avisé » récemment avec instances le duc de Guise[2], « quoiqu'il vînt tout fraîchement de dessus les lieux et « les connût mieux que nul autre, » de la situation de l'armée d'Italie à l'approche de l'hiver et de la nécessité de marcher au secours du duc de Ferrare[3]. Le duc de Nevers aussi se plaignait à lui de la résistance des Suisses, « obstinéz à ne pas mar- « cher d'un costé ny d'autre, » s'ils n'étaient point payés[4].

La pensée du duc de Guise avait été promptement fixée. Un fait d'armes, non moins singulier que brillant, également utile pour la sûreté du royaume et flatteur pour l'orgueil national, lui semble seul pouvoir réparer dignement les malheurs du mois d'août. L'armée d'ailleurs, quoique nouvellement formée, était belle et capable d'éveiller la sollicitude des ennemis, si l'hiver, déjà commencé, n'eût heureusement entretenu ceux-ci dans la sécurité quant à toute chance d'attaque immédiate et générale. Ainsi, tandis que l'opinion publique s'attend à ce que, pour effacer les fautes du connétable, Guise entame d'abord le siége de Saint-Quentin, c'est celui de Calais qu'il a mystérieusement résolu.

Il connaît néanmoins et ne dissimule pas au roi les difficultés qui peuvent l'entraver. La trop forte proportion des étrangers auxiliaires, le défaut d'argent pour les contenter, la mauvaise saison présentent des embarras réels. Entre autres chefs, le vidame de Chartres était obligé de faire des efforts

(1) Le grand prieur était rétribué lui-même à raison de sept mille deux cents livres tournois, « pour son estat, solde et entretien pendant quatre « mois, de deux galères dans les mers du levant. » (Archives nationales, cartons des rois, 92.)

(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 281; lettre du roi au grand prieur de France.

(3) Mss. Gaignières, v. 327, fol. 33.

(4) *Idem*, v. 343, fol. 1.

Digitized by Google

pour « rendre les capitaines et soldats des compaignies dont il « avoit eu la charge en Piedmont fort contents de donner deux « moys au roy de ce qui leur estoit deu, car de tout temps le « souldat a voulu, disait-il, estre presché et persuadé à faire « se que l'on veult qu'il face bien[1]. » Mais Henri II a cette entreprise si vivement à cœur qu'il s'applique à dissiper toutes les objections. Celles que fait naître l'état des finances sont les plus sérieuses. Une somme de cent cinquante mille écus manque encore pour compléter les préparatifs ; le cardinal de Lorraine, dans un voyage de deux jours à Paris, obtient, « sur son « crédit et sur sa parole, une avance de trois cent mille livres[2], » à une époque cependant « fort contraire à trouver secours de « deniers[3]. »

La ville de Calais tombée, plus de deux cents ans auparavant (1347) entre les mains des Anglais, qui se vantaient de tenir en elle les clefs du royaume, était devenue pour eux une conquête permanente, pour la France un sujet d'humiliation continuelle. Elle semblait, tant par la solidité des fortifications que les ennemis y avaient construites que par le mauvais résultat des précédentes tentatives et la facilité de lui porter secours par mer, désormais inaccessible à nos armes. Mais des avis donnés antérieurement déjà par Sénarpont, gouverneur du Boulonnais, qui s'était trouvé à même d'apprécier exactement la situation de Calais et la force de sa garnison, avaient déterminé les projets du duc de Guise. Ce prince les communique au conseil tenu en présence du roi dont l'assentiment l'autorise à exiger un secret absolu, condition indispensable du succès.

(1) Mss. Gaignières, v. 353, fol. 41 ; lettre du vidame de Chartres au cardinal de Lorraine.

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 26.

(3) Mss. Gaignières, v. 407, fol. 77.

Digitized by Google

Strozzi, homme d'exécution, se charge d'aller (2 novembre) reconnaître la place. A pied, déguisé sous de mauvais vêtements, accompagné de Maxime d'Elbène, de Sénarpont[1] et d'un très petit nombre d'autres officiers, il en examine attentivement les abords, s'assure de l'état des remparts et revient confirmer par son rapport l'espérance d'une facile victoire.

Les Anglais, qui durant la belle saison entretenaient des troupes nombreuses dans Calais, se fiant sur les inondations presque générales d'ordinaire aux alentours, n'y conservaient en hiver que peu de monde, par économie; et, cette année surtout, les suites de la bataille de Saint-Quentin étaient venues redoubler leur sécurité[2].

S'appliquant alors à dérouter l'ennemi par les plus habiles démonstrations[3], Guise fait répandre le bruit de sa propre marche contre Arlon et Luxembourg munies de faibles garnisons qu'il devenait ainsi nécessaire aux ennemis de renforcer en divisant l'armée principale; puis il dirige, en conséquence, le duc de Nevers et Bourdillon vers les frontières de Champagne, tandis que lui-même, à la tête du reste de ses troupes, se poste entre Saint-Quentin, Ham et le Catelet, avec l'intention apparente d'intercepter les convois destinés aux trois places, et s'avance ensuite jusqu'à Doulens comme pour ravitailler cette ville, l'une des plus exposées aux surprises de l'ennemi[4].

Pendant ce temps, Mandosse, gentilhomme de la chambre, est envoyé vers les princes d'Allemagne, afin de sonder leurs dispositions et de se procurer dix mille chevaux. Guise, de son

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XX.

(2) *Histoire de France*, par le P. Daniel.

(3) *Histoire des guerres de religion*, liv. III. Le duc de Guise avait fait venir de Champagne à Nanteuil, pour s'en servir dans ces expéditions, tous les jeunes chevaux de son haras. (Mss. Gaignieres, v. 117.)

(4) *Histoire de France*, par le P. Daniel.

Digitized by Google

côté, s'assure que les vaisseaux mandés par lui de tous les points de Saintonge, de Bretagne, de Normandie et de Picardie se réunissent dans la Manche et sont à portée de l'y seconder en attaquant les bâtiments anglais qui pourraient chercher à amener des secours à la ville.

Le cardinal, son frère, pour sa part, « faisoit tout ce qu'il « est possible au monde pour le faire secourir d'argent et has- « ter par tous moyens ce qu'il avoit promis luy envoyer[1]. » Les troupes du duc de Nevers, après quelque séjour près de Stenay, étaient venues joindre Guise à Amiens, par un mouvement rapide, à la suite duquel il pénétra dans le Boulonnois en feignant de craindre pour la sûreté d'Ardres et de Boulogne et de vouloir en assurer la défense. Ainsi, grâce à une série de manœuvres calculées avec génie, exécutées avec persévérance, le duc de Guise avançait graduellement vers son but; et, dans la nuit du 1er janvier 1558, il se trouva sous les remparts de Calais[2], « où de bonne et franche volunté tous les « princes, seigneurs et soldats avoient marché[3]. »

Les Anglais ne l'attendaient point. Quoique cette ville fût toujours entre leurs mains, on la considérait, en ce moment, comme appartenant aux Espagnols, dont le souverain avait épousé la reine d'Angleterre ; la garnison n'avait donc pas été renforcée, rien n'était préparé pour soutenir un siége, car le voisinage des troupes de Philippe II semblait offrir des garanties suffisantes contre une attaque aussi improbable.

(1) Mss. Gaignières, v. 353, fol. 37.

(2) Guise eût pu y arriver plus tôt encore ; mais par une sorte de superstition, il n'avait pas voulu, dit-on, commencer ce siége avant que l'année 1557, si malheureuse pour les armes françaises, ne fût entièrement écoulée. (Mss. V. C. de Colbert, v. 26.)

(3) *Discours de la prinse de Calais*, Tours, chez Jehan Rousset, imprimeur et libraire, humble et obéissant serviteur du roi, nostre sire, et du sang royal *et de messieurs de Guise*, 1558.

Digitized by Google

Flanquée de quatre bastions, entourée de tous côtés par la mer ou par des marais et de larges fossés qu'alimentaient la rivière d'Hames et quelques ruisseaux, cette place ne communiquait avec la terre qu'au moyen d'une chaussée soumise au feu du fort de Nieullay, tandis que celui du Risbank commandait absolument le port. La possession de ces deux postes était donc le préambule nécessaire de celle de la ville.

Guise sentait tout le prix de la promptitude pour compléter le succès de ses stratagèmes, si heureux jusque-là. Aussi, dès le lendemain, trois mille arquebusiers français, appuyés de quelque cavalerie légère, commencent par s'emparer du fort de Sainte-Agathe, construit à l'entrée de l'étroite levée qui, entre deux marais, conduit au pont de Nieullay. Une enseigne d'infanterie anglaise, chargée, avec quatre-vingts chevaux, de la garde de ce point, avait opposé d'abord une énergique résistance, mais cédé bientôt, et s'était retirée précipitamment dans le fort de Nieullay. Nos troupes, animées par cette première escarmouche, s'élancent à la poursuite, et, pour être prêtes à l'attaquer au point du jour, établissent des retranchements contre ce fort, après qu'il a été reconnu de différents côtés, à travers de grandes difficultés, par le duc de Guise, tout près duquel le capitaine Jordan, mestre de camp des bandes françaises, eut le pied emporté d'un coup de canon.

A la faveur de l'obscurité de la nuit, Guise, accompagné du duc d'Aumale, de Thermes, de Strozzi, de d'Estrées, grand maître de l'artillerie, de d'Andelot, de Tavannes, de Sénarpont, se dirige, par un chemin que ce dernier connaissait, le long de la côte pour examiner les dunes et le fort du Risbank, dont il s'approche, à moins de trente pas, sans être aperçu [1]. La

(1) *La prinse de Calais*, etc. ; de Thou, liv. XX; *Histoire de Henri II*, par Lambert.

Digitized by Google

mer étant basse en ce moment, il donne aussitôt au jeune d'Alègre et à un autre gentilhomme l'ordre d'aller, avec La Rochefoucauld-Randan, sonder dans le port un gué indiqué par celui-ci. Cette opération exécutée avec succès, la résolution est prise immédiatement d'attaquer le lendemain, 3 janvier, à la fois Nieullay et le Risbank. Une heure avant le jour, les batteries commencent en effet à jouer contre les deux forts. Le premier, après avoir reçu quelques volées de canon, est abandonné par ses défenseurs qui, sur l'injonction du gouverneur, lord Wentworth[1], soigneux de ménager sa faible garnison, se retirent dans la ville. Bientôt le Risbank, démantelé par notre artillerie, cède à son tour, se rend à discrétion, et livre aussi aux Français une quantité considérable de canons et de munitions. Guise est, grâce à ce coup de vigueur, maître alors en quelque sorte des deux clefs de Calais; mais des secours peuvent cependant arriver par terre, et, pour les prévenir, il établit, au bout de la levée, entre la ville et les marais, vingt enseignes de cavalerie, le régiment de lansquenets du rhingrave Philippe, huit cents pistoliers[2] et trois cents gendarmes, sous le commandement du duc d'Aumale, du prince de la Roche-sur-Yon, de Tavannes et de la Brosse, tandis que Thermes, avec le reste de la cavalerie et les Suisses, prend position sur le chemin de Guines, vers le bord de la mer.

Le mardi 4, une batterie de six canons et trois grandes couleuvrines, braquées contre la porte de la rivière, foudroient les fortifications dont l'écroulement, obstruant les brèches, empêche nos soldats de monter à l'assaut. L'attaque semble devoir s'opiniâtrer sur ce point, et les assiégés sont en sécu-

(1) *Mémoires de La Chastre; Histoire de France*, par Garnier; *Histoires d'Angleterre*, par Hume, par Lingard. Des historiens français le nomment lord *Dumfort*.

(2) Cavaliers allemands.

Digitized by Google

rité du côté de la citadelle, lorsque précisément Guise y porte tout à coup ses efforts. Quinze pièces de gros calibre, dirigées contre ses murs, font un feu si terrible que, disent plusieurs historiens [1], le bruit s'en fait entendre en Angleterre et jusqu'à Anvers. Dès que la brèche est entamée, d'Andelot, colonel général de l'infanterie française, reçoit ordre de profiter de la nuit et du moment du reflux pour passer, avec douze ou quinze cents arquebusiers ou corselets choisis et une grande quantité de gentilshommes volontaires, au delà du port et pour s'établir entre la ville et le rivage; il doit commencer aussitôt, avec les outils que Sénarpont a préparés, une tranchée destinée à joindre le fossé que les Anglais regardent comme leur plus forte défense, en faire écouler les eaux dans la mer, le mettre à sec et l'occuper. Cette opération présentait des difficultés considérables. Les soldats, pour ne pas enfoncer dans un terrain aussi fangeux, sont obligés de se servir de claies enduites de poix, sur lesquelles ils se soutiennent; on les a aussi munis de boucliers, nommés *postes*, inventés par Sénarpont et composés de pieux entrelacés d'osier, de la hauteur d'un homme, de l'épaisseur d'un demi-pied, couverts de forts cartons en dedans et en dehors, dont on faisait usage comme d'une espèce de parapet. On pouvait les transporter facilement, les planter en terre par le bout des pieux lorsqu'on le jugeait convenable, et faire feu par de petites ouvertures pratiquées exprès. Tout était ainsi disposé, le jour des rois, pour donner l'assaut; Guise néanmoins, « comme prince et « chef advisé et prudent [2], » craignant que les ennemis ne parvinssent trop facilement à réparer les brèches, ordonne d'a-

(1) Fornier, Histoire Mss. de la maison de Guise; De Thou, *Histoire universelle;* Lambert, *Histoire de Henri II;* Valincourt, *Vie du duc de Guise;* Dauvigny, *Vie des hommes illustres.*

(2) *La prinse de Calais*, etc.

Digitized by Google

bord à Grammont de s'avancer avec trois cents arquebusiers, à huit heures du soir, lorsque la mer serait retirée, pour contrarier, par une fusillade continuelle, les travaux des assiégés. Strozzi, à la tête d'une semblable troupe et de cent pionniers commandés par le capitaine Sarlabou, devait en même temps aller s'établir dans de petites maisons, de l'autre côté du port; mais l'artillerie anglaise l'ayant forcé de se retirer après une perte de vingt-cinq hommes, il se replie sur le quartier du duc de Guise. Au jour naissant, ce prince s'avance jusqu'au port avec d'Aumale et d'Elbeuf, ses frères, le duc de Bouillon, grand écuyer, François de Montmorency et toute la noblesse, « venue dans cette entreprise pour y apprendre la vertu et la « pratique des armes. »

Brancaccio, chargé de reconnaître la brèche, la juge assez large pour qu'on puisse tenter l'assaut. Le signal est aussitôt donné. Guise, suivi de tous ses compagnons, pénètre, de sa personne, dans l'eau jusqu'à la ceinture, et traverse la rivière avec le reste de l'armée. On atteint le pied du rempart, escaladé, peu d'instants après, avec une valeur furieuse; la garnison du château est passée au fil de l'épée, et les Anglais, en petit nombre, parvenus à échapper au carnage, se réfugient dans la ville. Guise alors établit le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf au château, avec de nombreux gentilshommes et des troupes suffisantes pour le préserver contre une entreprise nocturne. Lui-même, « espérant, incontinent qu'il seroit « jour et la mer retirée, les renforcer de telle sorte qu'ilz « pourroient entrer par la ville, par le pont dudict chasteau « qui estoit encores demouré en son entier[1], » et obligé de retourner au camp, se hâte de repasser l'eau, avec un surcroît de danger, pendant que les flots s'élèvent rapidement.

(1) *La prinse de Calais*, etc.

Digitized by Google

Le gouverneur, « comme homme désespéré et qui se voyoit « ainsi quasi perdu[1], » avait en effet résolu d'attaquer ce poste important à la faveur de la nuit et de la haute mer qui rendait impossible l'arrivée d'aucun secours pour les Français. Une première tentative de sa part est repoussée avec fermeté. Les ennemis reviennent à la charge, protégés par le feu de quatre canons qui, d'un cavalier construit en peu d'instants, dans une rue de la ville, frappent continuellement la porte de la citadelle. Après un combat opiniâtre où périssent deux cents de leurs plus braves soldats, ils échouent de nouveau contre le courage des Français qui « s'y défendent si vaillamment mal- « gré les efforts des habitants de la ville pour reprendre la « place ou brusler par traînées de poudre ceux de dedans, que « les Anglois prient le duc d'Aumale de parlementer pour ve- « nir à quelque honnête et raisonnable composition[2]. »

Ce vaillant prince, en leur accordant le sieur de Randan pour otage, les autorise aussitôt à envoyer deux d'entre eux auprès de son frère, comme chef de l'armée ; et Guise, après quelques réclamations des vaincus pour obtenir des articles plus avantageux, dicte (8 janvier 1558) ses conditions aux représentants du gouverneur. Pendant que ceux-ci, ainsi que d'Aumale, conféraient dans la tente du duc, d'Andelot, avec trente ou quarante officiers, était entré dans la ville à la sollicitation des Anglais, saisis de la crainte d'être tous passés au fil de l'épée[3].

Par la capitulation, les habitants, leurs femmes, leurs enfants obtenaient la vie sauve, la permission de sortir de Calais

(1) *Mémoires de La Chastre.*

(2) *Les tombeaux et discours des faits et déplorable mort de très débonnaire et très magnanime prince Claude de Lorraine, duc d'Aumale*, etc., par Jean Helois de Beauvoisis.

(3) Mss. V. C. de Colbert, v. 26, Mémoires de l'estat de la France.

Digitized by Google

librement et à l'abri de toute injure, pour se retirer en Angleterre ou en Flandre; lord Wentworth et cinquante autres personnes, au choix du duc de Guise, demeuraient prisonniers de guerre; hors cette exception, tous les soldats retournaient en Angleterre, mais « avec le bâton blanc; » la place restait pourvue de la totalité des canons, armes, munitions, vivres, outils, machines de guerre, drapeaux et enseignes qui s'y trouvaient; les meubles, l'or, l'argent monnayé et autre, les marchandises, les chevaux passaient à la disposition absolue du duc de Guise pour en faire l'emploi qui lui conviendrait; enfin les vaincus, en quittant la ville, devaient la laisser intacte, sans pouvoir démolir les maisons, dépaver les rues, fouiller la terre, déplacer une seule pierre, arracher un seul clou : dernière clause ajoutée en souvenir des dégâts exercés quelques années auparavant par les Anglais, à Boulogne, avant d'en sortir [1].

Le lendemain (9 janvier), après une semaine de siége, Calais était entièrement évacué par les ennemis et rendu à son ancienne patrie, en dépit de l'orgueil qui avait porté ses conquérants à graver sur l'une des portes cette inscription : « Les « François prendront Calais quand le plomb nagera sur l'eau « comme le liége [2]. »

« Guise y trouva une infinité de toutes sortes de munitions « de guerre, voire comme un magazin, dont les Anglois et le « roi Philippe d'Espagne ne furent point moins étonnés que « marris [3]. »

(1) De Thou, liv. XX.

(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

On la trouve aussi rapportée sous forme de distique :

« Il sera vraisemblable que Calais on assiége
« Quand le fer ou le plomb nagera comme liége. »

(3) *Les tombeaux et discours des faits*, etc., *du duc d'Aumale*.

Digitized by Google

De ces abondantes provisions, évaluées à plus d'un million d'or, comprenant une incroyable quantité de vivres, d'argent monnayé, des balles de laine pour cent mille livres, des peaux de mouton pour cinquante mille, Guise ne voulut absolument rien réserver pour lui-même [1], et répartit la totalité, comme gratification, entre les officiers et les soldats. Vingt-cinq ou trente mille écus furent ainsi distribués aux principaux chefs par ce général qu'aucun ne surpassa jamais en libéralité. Thermes eut pour son compte dix mille écus, Sansac quatre mille, Bourdin, Sénarpont et quelques autres en reçurent chacun deux mille [2]. Les peaux de mouton échurent à d'Andelot et à Randan; les balles de laine furent destinées à être vendues pour contribuer aux frais des fortifications de la place [3].

Guise avait espéré vainement prévenir tout pillage; du moins, lorsqu'il fut informé qu'un certain nombre de soldats commençaient à saccager la ville et y détruisaient, en pure perte, pour plus de cent mille livres de meubles, il parvint à sauver les magasins et à assurer protection aux femmes et aux jeunes filles dont les personnes furent respectées.

Les vaisseaux appelés par le duc de Guise pour coopérer à son entreprise avaient en outre rencontré deux ou trois bâtiments anglais, chargés de soie et d'autres riches marchandises, et, après les avoir combattus, s'étaient emparés de leur cargaison; mais pendant l'action même, quelques navires qui

(1) Dauvigny, *Vies des hommes illustres.*

Il paraît que la duchesse de Guise, bonne ménagère, n'aurait pas été fâchée de voir son époux conserver en propre une partie du butin, car c'est en réponse à une lettre dans laquelle sa belle-sœur lui parlait des laines en ce sens que le cardinal de Guise rapportait le détail des dons faits par son frère.

(2) Mss. de Béthune, v. 8740, fol. 87; lettre du cardinal de Guise à la duchesse sa belle-sœur.

(3) Mss. V. C. de Colbert, v. 26; Mémoires de l'estat de la France.

Digitized by Google

se trouvaient dans le port tentèrent de s'échapper sans que tous pussent y réussir, car « il y en demeura encores et encores où « les soldatz firent un grand butin[1]. »

La ville était à peine rendue quand dix-huit vaisseaux de la flotte anglaise parurent en mer, apportant à pleines voiles du secours aux assiégés. Guise chercha à les attirer « en leur fai- « sant bonne mine, » en ordonnant de tirer des salves dans l'espérance de les prendre à l'abordage, s'ils se décidaient à entrer; mais ils « usèrent d'une contre-ruse » en envoyant un bâtiment léger observer nos vaisseaux en rade si attentivement qu'il reconnut ce qui se passait, et que, sur son rapport, la flotte se retira aussitôt avec désespoir, en tirant quelques coups de canon contre le rivage, sans rien entreprendre de plus.

Durant ce siége, Henri II, demeuré à Paris, y avait convoqué les états-généraux afin d'en obtenir les moyens de continuer la guerre avec une nouvelle vigueur. Dans cette assemblée, préparée à la hâte, sous l'influence des circonstances, sans observation des règles ordinaires d'élection, et à laquelle le titre de *notables* eût mieux convenu, la magistrature obtint du roi, pour la première fois et par extraordinaire, la faculté de siéger, avant le tiers-état, en qualité d'ordre de la justice, distinct des trois autres.

La séance solennelle d'ouverture eut lieu le 5 janvier 1558. Prévenus dès la veille par le cardinal de Lorraine, les députés des villes s'étaient rendus vers sept heures du matin à la Sainte-Chapelle, où ce prélat, accompagné des membres du conseil privé, arriva lui-même peu après. Tous se mirent alors en marche, en le précédant, pour entrer dans la salle Saint-Louis dont, malgré les archers de la garde, la porte était tel-

(1) *La prinse de Calais*, etc.

Digitized by Google

lement obstruée par la foule, que le cardinal fut obligé de s'y porter en personne jusqu'à ce que chacun fût passé [1].

L'assemblée avait été composée à peu près exclusivement selon le bon plaisir du roi. Des archevêques et évêques y représentaient l'ordre du clergé, des sénéchaux et baillis d'épée celui de la noblesse, des maires et échevins seuls le tiers-état.

Le discours du monarque, inspiration du cardinal de Lorraine, fut remarquable par sa noblesse et sa gravité. Henri II débuta en appuyant sur l'expression de son constant attachement pour la nation, de ses efforts pour en assurer la gloire, en repousser les ennemis, pour conserver l'intégrité du territoire. Il rappela que la guerre soutenue dans le but d'expulser les Anglais de Boulogne avait entraîné des dépenses si considérables que, les revenus ordinaires n'y pouvant suffire, il s'était vu forcé lui-même d'engager son domaine et, ce qui l'affligeait bien davantage, d'augmenter le poids des impôts. Touché de la misère du peuple, le roi disait avoir fait des tentatives pour obtenir la paix, même avec désavantage, sans parvenir à d'autre résultat qu'à augmenter l'orgueil et la confiance des ennemis. Il fallait donc redoubler de persévérance, réunir tous les moyens pour faire face aux difficultés présentes; et c'était afin de conférer sur les besoins du royaume qu'il en avait rassemblé les états, bien décidé à ne s'occuper, dès que la paix serait reconquise, que du soin d'alléger les souffrances et de diminuer les charges que la nécessité du salut public allait temporairement imposer. Il prenait cet engagement en présence du dauphin comme garantie de plus de sa promesse et pour associer le jeune prince à l'obligation de l'exécuter.

(1) *Discours des Estatz tenuz a Paris au mois de janvier* 1558. Paris, par Barbe Regnault, rue Saint-Jacques.

Digitized by Google

Le cardinal de Lorraine lui répondit le premier, « selon sa « suffisance et éloquence singulières[1], » et, pendant une heure, s'abandonnant à cette dernière qualité, manifestant plus de recherche dans les formes que de solidité quant au fond, s'étendit en louanges outrées de l'affection du roi pour tous ses sujets, de la bienveillance de son gouvernement, de la pureté de ses intentions, puis finit, sans avoir de désaveu à redouter, par offrir la somme d'un million d'écus d'or, outre les décimes, au nom du clergé qu'il dirigeait d'une manière absolue.

Le duc de Nevers, orateur de la noblesse, protesta, en peu de mots, de l'inébranlable dévouement de cet ordre au bien du pays pour lequel il était prêt à sacrifier sa fortune et son sang.

François de Saint-André, président au parlement de Paris, exprima la reconnaissance de la magistrature pour la distinction dont elle jouissait en ce jour, ainsi que sa bonne volonté de concourir à tout ce que l'intérêt national pourrait réclamer.

Enfin Guillart du Mortier assura le roi de la fidélité et de la soumission du tiers-état, dans des conjonctures aussi pressantes, en dépit des charges qu'il supportait déjà.

Avant de clore la séance, le cardinal de Sens, Bertrandi, garde des sceaux, ayant reçu à genoux, selon l'usage, les ordres du roi, invita le tiers-état à dresser un cahier contenant l'exposé de ses plaintes et des abus susceptibles de réforme que du Mortier présenterait à Henri II, afin qu'on pût aviser aux moyens d'y remédier.

Une conférence fut ensuite indiquée pour le lendemain chez ce ministre, et le cardinal de Lorraine, ayant soin de prendre en particulier chacun des membres du tiers-état, leur représenta que le roi se trouvait dans la nécessité d'emprun-

(1) Archives du parlement de Paris, registre du conseil coté XX.

Digitized by Google

ter, pour soutenir la guerre, trois millions d'écus en sus des décimes; que, le clergé consentant à fournir le tiers de cette somme, il semblait juste d'en attendre le complément des efforts du peuple; qu'en conséquence, pour plus de facilité et de promptitude, ils devaient désigner deux mille bourgeois, les plus considérables de toutes les villes du royaume, dont chacun prêterait deux mille écus d'or. Le roi, ajoutait-il, plein de sollicitude pour les souffrances de ses sujets, non-seulement était résolu à ne plus les accroître, mais même n'avait rien tant à cœur que de les réduire dans le plus court espace de temps possible.

Les députés, s'étant retirés pour délibérer sur le mode d'imposition imaginé par le cardinal, en trouvèrent la forme inquisitive, vexatoire, préjudiciable, de tous points, aux intérêts des particuliers, à ceux du commerce même, en obligeant à mettre au jour l'état de fortune des négociants, dont beaucoup peut-être verraient par là leur crédit compromis. Ils proposèrent donc d'y suppléer au moyen d'une répartition générale de cette somme sur les provinces et les villes que celles-ci renfermaient, de sorte que les plus riches habitants se taxassent eux-mêmes, et que les charges supportées par un plus grand nombre parussent moins accablantes[1].

Le jour de l'ouverture des états-généraux, le roi devait dîner « en son logis du bailliage[2], » et c'était au moment de se mettre à table qu'il avait reçu la nouvelle de la prise du fort du Risbank. Il en alla immédiatement rendre grâce à Dieu à la Sainte-Chapelle, où, après son repas, il retourna pour assister aux vêpres ; le dimanche suivant au soir, il connut la soumis-

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou; *Histoire de Henri II*, par Lambert.

(2) Archives du parlement de Paris, registre du conseil coté XX.

Digitized by Google

sion de la ville et du château de Calais, et le lendemain matin (10 janvier), accompagné de la reine, « il alla faire recognois-« sance au Créateur en grande dévotion, délyvra les pauvres « prisonniers pour debtes, payant pour eux à leurs parties et « les quittant de ce qu'ils lui devoient[1]. »

Il est facile de concevoir la joie que, dans ces conjonctures dangereuses et humiliantes, le royaume tout entier ressentit de la prise de Calais. L'étonnement y ajoutait encore peut-être, car à l'exception de quelques membres du conseil du roi, qu'il avait fallu mettre dans le secret[2], personne ne s'attendait à cette conquête.

« J'estimoys bien que vous deviez estre occupé aux prépa-« ratifs de quelque grand exploict et que vous vouliez attendre « à m'en faire plus tost sçavoir l'exécution que le desseing, « écrivait, de Quiers, le maréchal de Brissac au duc de Guise, « le 22 janvier. Il y a trois ou quatre jours nous estions par « deçà en singulière expectation de l'expugnation et réduction « de Calais comme de chose si grande, louable et importante[3]. »

Les cours étrangères étaient également frappées de surprise; elles avaient compté que la France demeurerait longtemps accablée sous l'échec de Saint-Quentin ; cette brillante revanche jetait le trouble dans leurs espérances et dans leurs projets ; et le pape Paul IV disait spirituellement que « la perte de « Calais étoit l'unique douaire que la reine d'Angleterre reti-« reroit de son mariage avec Philippe II[4]. »

Le chagrin que cette princesse en éprouva, plus encore que la maladie, hâta même, dit-on, le terme de sa vie, et, déjà sur son lit de mort (20 janvier), elle s'était écriée que « si l'on

(1) Archives du parlement de Paris, registre du conseil coté XX.
(2) *Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Vély.
(3) Mss. Gaignières, v. 415, fol. 3.
(4) *Histoire de Henri II*, par Lambert.

Digitized by Google

« ouvroit son cœur, on y trouveroit le mot *Calais* profondé-
« ment gravé. »

En félicitant l'ambassadeur du roi sur cet heureux événement, Paul IV se répandit en éloges du duc de Guise, assurant qu'une telle conquête était préférable à celle de la moitié du royaume d'Angleterre.

Soliman témoignait le regret de n'avoir pas, l'année précédente, secondé avec sa flotte les opérations du duc de Guise en Italie, et offrait de réparer cette faute dès que le roi le désirerait.

Enfin les princes allemands, augurant bien de l'issue de la guerre, pressaient, avec un redoublement de bonne volonté, les levées qui leur avaient été demandées [1].

A la cour, les partisans du connétable étaient consternés en voyant les Guises briller d'un nouvel et si vif éclat dans l'attaque comme dans la défense des places les plus importantes. Partout, en effet, sous toutes les formes, on célébrait la gloire de ce héros, « né pour estre le soutien de la religion et du trône, « envoyé de Dieu pour sauver la patrie déjà deux fois, en lui « conservant Metz d'abord, puis en lui recouvrant Calais. »

Ce fut un beau sujet pour les hommes de lettres, dont Guise se montrait le constant protecteur, d'exalter à l'envi son mérite et ses exploits, de fixer sur lui l'admiration des peuples et de propager les témoignages de sa gloire [2]. Les poëtes du temps, Turnèbe, Dorat, Joachim du Bellay [3], Michel de l'Hospi-

(1) *Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Vély.

(2) Le buste en bronze du duc François de Guise est placé sur un piédestal devant l'hôtel de la mairie à Calais.

(3) Dans son *Hymne au roy sur la prinse de Calais*, il applique au duc de Guise les vers suivants entre autres :

« Ce que parlant de soy, César même disoit
« Cettuy-cy peult le dire à bon droict (ce me semble)

Digitized by Google

tal[1], Amelin[2], ne tarissaient pas en louanges, relevées surtout par les amers regrets que les Anglais ne pouvaient s'empêcher de manifester[3] et qui furent assez durables pour que, plus tard, quand le grand prieur de France, se rendant près de sa sœur en Écosse, alla visiter Élisabeth, cette reine[4], tout en l'accueillant avec magnificence et après l'avoir fait danser plu-

« Je suis venu, j'ay veu, j'ay vaincu tout ensemble. »

Et, dans la *Remonstrance sur la prinse de Callais et Guine*, il dit encore :

« Le grand Lorrain luy-mesme amenant ses souldarts
« Qu'il avoit assembléz braves de toutes parts,
« Monté sur un coursier ils ont veu comparoistre
« Pour assiéger leur ville avant que de cognoistre,
« Ou penser seulement, qu'il eut peu traverser
« Tant de fascheux destroicts qu'il avoit à passer. »

(1) Le retour du duc de Guise d'Italie, à la suite de la bataille de Saint-Quentin, la prise de Calais et de Guines, celle de Thionville ensuite fournirent matière à des épîtres latines en vers de Michel de l'Hospital, depuis chancelier de France, qui en consacra aussi quinze à la louange particulière du cardinal de Lorraine, en diverses occasions. Dans une autre, inspirée par le mariage du dauphin avec Marie Stuart, il fit de nouveau l'éloge des deux frères lorrains. (Voir *Michaelis Hospitalii. Epistolarum seu sermonum libri sex. Genevæ*, 1592.)

(2) Auteur d'un *Hymne à la louange de monseigneur le duc de Guyse*, dans lequel on trouve ces passages :

« Nostre héros Guysien par l'effort de sa lance
« Desja dessus les cieux, autre qu'humain s'élance :
« Desja laisse après luy bien loing ce preux, ce Roy
« De la saincte cité, son aieul Godefroy.
« Desja digne des dieux par ses chevalereuses,
« Par ses sages vertus, tesmoigne non fableuses
« Les louanges d'Hector. . . . . .
« . . . . . »

(3) Lorsque lord Wentworth et quelques-uns de ses officiers rentrèrent dans leur patrie, ils furent mis en jugement sur l'accusation du crime de haute trahison. (*Histoire d'Angleterre*, par Lingard.)

(4) Montée sur le trône après Marie, le 17 novembre 1558.

Digitized by Google

sieurs fois avec elle, lui dit : « Mon prieur, je vous aime bien, « mais non pas monsieur votre frère, qui m'a ravi ma ville de « Calais[1]. »

Les adversaires de Guise cependant, ingénieux à rechercher les moyens de diminuer son mérite, crurent y porter quelque atteinte en répétant que ce grand capitaine ne devait son dernier succès qu'à l'emploi des plans dressés avant lui par Coligny, gouverneur de Picardie, qui lui avait ainsi tracé le chemin. Mais, outre que les projets de l'amiral, s'ils existèrent réellement, n'étaient guère que le produit des éléments dus à l'intelligente activité de Sénarpont, commandant en Boulonnois, on peut, à ces attaques de la jalousie, opposer une remarque décisive, et sur laquelle les historiens tombent d'accord, c'est que la valeur d'entreprises de ce genre consiste en leur exécution. Celle-ci, en effet, avait réclamé successivement prudence, adresse, promptitude, énergie; et le plus parfait ensemble de ces qualités venait de caractériser la manière dont le duc de Guise avait su tout préparer, puis tout accomplir.

Il comptait bien ne pas s'en tenir là. Après de mûres délibérations, le conseil de guerre, assemblé par lui lorsqu'il eut établi le bon ordre dans Calais, opinait pour l'attaque ultérieure de Guines, de préférence à celle de Gravelines. Cette dernière ville, il est vrai, ouvrait la plus belle entrée dans les Pays-Bas; mais l'occupation de l'autre, mieux fortifiée et plus rapprochée de Calais, était plus susceptible, par conséquent, d'assurer la conservation de la nouvelle conquête. Les Anglais, en s'y maintenant, auraient eu d'ailleurs encore un pied en France d'où il importait de les expulser complétement. Laissant à Paul de Thermes le commandement de Calais, Guise,

(1) Dauvigny, *Vies des hommes illustres*.

Digitized by Google

« prince d'invincible courage et auquel le travail de la guerre « étoit comme exercice coustumier[1], » paraît donc, le 15 janvier 1558, devant la ville de Guines, qu'il trouve abandonnée par les Anglais retirés dans la citadelle avec leur chef, lord Grey. Mais nos soldats, occupés du pillage, négligent les précautions de sûreté ; la garnison, profitant de leur désordre, fait une sortie, les repousse, met le feu à la ville. Aussitôt Guise, « suivant son accoutumée célérité et promptitude[2], » donne l'ordre d'ouvrir la tranchée. Pour en hâter les travaux, il se place lui-même à la tête des pionniers, exposés aux continuelles décharges de l'artillerie ennemie[3], et, « n'estimant au« cune fonction militaire indigne d'un grand courage, » met « la main à l'outil et à tirer et poulser le canon comme le « moindre de toute la troupe[4]. »

Il manquait effectivement d'un nombre suffisant de travailleurs expérimentés, et il était obligé de « s'ayder des lansque« netz qui ne se laissoient pas commander en telz ouvrages « comme l'on auroit fait à l'endroit de pionniers[5]. »

Grâce à son exemple, on parvient en trois jours jusqu'au bord du fossé. Trente-cinq pièces de siége protégent la tranchée, battent de revers la citadelle et démolissent en partie le bastion qui en défend la porte. Neuf mille coups de canon avaient été tirés en quarante-huit heures contre cette place ; la brèche était ouverte, mais d'un difficile accès. A plusieurs reprises, Guise la fait reconnaître, d'abord par un soldat de la suite du duc d'Aumale, puis par un autre de la sienne propre, nommé Anthoine, ensuite par un gentilhomme, ancien

(1) *Commentaires de Rabutin.*
(2) *Idem.*
(3) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(4) *Commentaires de Rabutin.*
(5) Mss. Gaignières, v. 352, fol. 89, lettre du duc de Guise au roi.

Digitized by Google

porte-enseigne d'une bande de gens de pied, suivi de deux fantassins, enfin par vingt-quatre hommes choisis, qui tous s'acquittent avec bravoure et bonheur de cette périlleuse mission et démontrent qu'il faut encore élargir la brèche avant de l'attaquer. Le feu redouble donc de vigueur, et, quelques heures après, cinq autres soldats, envoyés à leur tour et non moins intrépides que leurs camarades, jugent qu'il est possible d'emporter ce point[1]. Guise cependant, par humanité, « ne « se fiant à tous ces rapports, pour ne vouloir exposer à crédit « et à une soudaine *fricassée* la vie de vaillants hommes[2], » ordonne que cent vingt fantassins d'élite soient postés sur le haut du parapet, du côté des assiégeants, afin de soutenir un égal nombre de pionniers chargés d'aplanir le chemin, sans rien entreprendre de plus. Enfin, ce même jour, 20 janvier, un régiment allemand que d'Andelot, colonel-général de l'infanterie française, se tenait prêt à appuyer, monte impétueusement à l'assaut[3]. L'émulation s'établit entre les Français et les lansquenets; le combat est vivement soutenu, mais trois ou quatre cents Anglais, Bourguignons et Espagnols, qui défendaient le bastion, sont passés au fil de l'épée, et Guise, à la faveur d'un pont fait avec des claies placées en travers sur des tonneaux flottants, franchit le fossé, profond de soixante et dix pieds, et va s'établir sur une colline opposée, afin d'être à même de se porter vers le point où le danger serait le plus pressant.

Bientôt effectivement il est obligé d'accourir au secours de ses troupes qui, engagées avec beaucoup de valeur, commencent pourtant à plier. Sa présence opère efficacement; les

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(2) *Commentaires de Rabutin.*
(3) De Thou, liv. XX.

Digitized by Google

soldats redoublent d'audace, renversent tout devant eux et se rendent maîtres de la brèche sur laquelle quatre cents ennemis laissent la vie. D'un autre côté, les Allemands du colonel Rekrod s'emparent de deux bastions qui défendaient la cour du vieux donjon où lord Grey s'était renfermé.

Quoique le gouverneur, illustré par son courage dans la guerre contre les Écossais, eût pu, de ce poste fort solide et du grand bastion de la Cuve bien armé, foudroyer, avec l'élite de sa garnison, les points que nos troupes occupaient, il désespère de résister à un nouvel assaut et veut le prévenir en envoyant au duc de Guise deux gentilshommes chargés d'offrir et de régler la capitulation.

On arrête des deux parts, en conséquence, que le lendemain (21) les soldats, au nombre de mille Anglais, Espagnols et Flamands, sortiront de la place « en pourpoint, » sans armes, sans drapeaux, laissant toute l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche[1]. Lord Grey demeurait prisonnier, de même que tous les officiers parmi lesquels se trouvait Christophe de Montdragon, capitaine espagnol, parvenu quelque temps auparavant à s'échapper de la bastille où il était renfermé.

Très agréable au roi qui «s'en alloit toujours plus contant et « avecques singulier desir de veoir le duc de Guise[2], » la prise de Guines[3] détermina l'abandon immédiat par les ennemis du château de Hames[4], seul poste qui leur restât dans le comté

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.

(2) Mss. Gaignières, v. 352, fol. 97, lettre du cardinal de Lorraine à son frère.

(3) Que le duc de Guise n'hésita pas à faire démolir pour prévenir la perte éventuelle d'une place aussi dangereuse sur la route de Calais à Paris.

(4) Qui fut également rasé.

Digitized by Google

d'Oye. En moins d'un mois, François de Lorraine venait ainsi d'accomplir la patriotique mais difficile entreprise tentée vainement plusieurs fois depuis deux siècles, et d'effacer le vieux proverbe appliqué en France, dans ces temps, à chacun des « capitaines et hommes de guerre, » peu dignes de confiance, dont on disait par dérision : « Il ne chassera jamais les « Anglois hors de France[1]. »

L'affranchissement de cette contrée mettait l'État en possession de trois cents canons de fonte, d'un égal nombre de pièces en fer, d'une énorme quantité de munitions de toute espèce; et presque en même temps, par une heureuse coïncidence, le duc de Nevers, gouverneur de Champagne, s'emparait des châteaux forts d'Herbemont, de Jamoigne, de Chigny, de Rossignol, de Villemont. La fortune de la France se relevait donc de tous côtés.

Le roi se disposait à aller effectuer une reprise de possession solennelle de la ville que le duc de Guise venait de lui rendre et s'appliquait déjà à fortifier. Ce voyage triomphal ne s'était trouvé ajourné que par la tenue d'un lit de justice dans lequel Henri II annonça (15 janvier 1558) au parlement la prise de Calais, son propre départ et son intention de pourvoir aux affaires de la religion, ainsi que d'aviser à l'extirpation des hérésies. La cérémonie avait eu surtout pour objet d'accorder au clergé, qui venait de s'imposer le don volontaire d'un million d'écus d'or, une sorte de récompense par l'enregistrement d'un édit, résultat des liens formés, l'année précédente, entre le pape et le cardinal de Lorraine, ainsi que des projets dominateurs de cet ardent prélat. Il ne s'était agi de rien moins en effet que d'infliger à la France l'institution d'un tribunal de l'inquisition modelé sur celui de Rome. Une bulle,

(1) Brantôme, *Vie des grands capitaines*.

Digitized by Google

en date du 26 avril, établissait, sur la demande du roi transmise à Paul IV par M. de Selve, cette nouvelle et menaçante autorité, sous la direction de trois grands inquisiteurs, dont, comme de raison, Charles de Lorraine se trouvait le chef redoutable, tandis que, par une bizarrerie remarquable, des deux autres, les cardinaux de Bourbon et de Châtillon, le dernier inclinait déjà notoirement vers les principes de la réforme[1].

Dans les instructions par lesquelles Henri II avait chargé (février 1557) son ambassadeur de la solliciter « très instamment de sa part » auprès du pape, le monarque avait dit tenir l'inquisition « pour estre le vray moien d'extirper la racine des « hérésies et faulces doctrines qui, à son très grant ennui, re- « grêt et desplaisir, pululoient en ses royaume et pays de son « obéissance et pugnir et corriger ceulx qui les faisoient et « commettoient avec leurs imitateurs, à quoi il ne fauldroyt à « tenir la main et s'emploier vivement[2]. La voye d'inquisition « générale, » disaient encore les lettres patentes portant confirmation du bref, « est grandement utile et proffitable. »

En vertu de cet édit, les inquisiteurs, autorisés à substituer à leur propre place des vicaires choisis parmi les évêques ou les docteurs en théologie, exerçaient une pleine puissance d'arrêter, d'emprisonner, de punir du dernier supplice, sans égard au rang ou à la qualité, toutes les personnes atteintes ou suspectes du crime d'hérésie[3]. Les vicaires des grands inquisiteurs étaient astreints, il est vrai, à prêter, devant le conseil du roi, le serment de ne pas s'écarter des règles canoniques

(1) Scandaleux dans ses mœurs, après avoir entretenu, pendant plusieurs années, des relations intimes avec Isabelle de Hauteville, dame de Loré, désignée parfois ironiquement sous le nom de *madame la cardinale*, il l'épousa le 1er décembre 1564, lorsqu'il eut ostensiblement renoncé à la religion catholique.

(2) Lettre du roi à M. de Selve, *Mémoires-journaux du duc de Guise*.

(3) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

dans leurs procédures, et de soumettre celles-ci à la décision de tribunaux suprêmes, formés dans chaque diocèse, sur les dix membres desquels six, au moins, devaient faire déjà partie d'une cour souveraine.

Le parlement surpris et contraint crut poser quelques limites à cette effrayante mesure en maintenant une distinction entre les ecclésiastiques et les laïques, et en réglant que les premiers seuls seraient abandonnés aux tribunaux de l'inquisition, tandis que les autres ne pourraient être que simplement déclarés par eux hérétiques, sans jamais se voir privés du droit d'appel devant leurs juges naturels.

Tel était le grand acte dont la victoire de Calais avait donné au cardinal de Lorraine la funeste confiance de provoquer la déclaration. Tel était le nouveau moyen par lequel les Guises, déjà maîtres de l'administration et des armées, tendaient à s'assujettir en outre jusqu'aux consciences mêmes. Tentative imprudente, moins capable de réussir, de sauver la foi, que d'irriter tous les esprits, de multiplier les réformés, en mettant en quelque sorte leur hardiesse au défi.

Le roi cependant était allé, avec le dauphin, les cardinaux de Lorraine, de Guise et plusieurs seigneurs de la cour, faire à Calais une pompeuse entrée[1], soutenir le dévouement des troupes, exposées à de rudes fatigues, au milieu des marais, pendant la mauvaise saison, et témoigner sa reconnaissance à son lieutenant général. Par sa présence seulement il pouvait se faire une juste idée de l'étendue des services qu'il venait d'en recevoir; aussi lui montrait-il autant de confiance que de

(1) La prise de Calais fournit le sujet d'une médaille sur laquelle était représentée, d'un côté, la simple effigie de Henri II, et, de l'autre, l'allégorie de son triomphe. Le nom du duc de Guise ne s'y trouvait seulement pas mentionné. Il est vrai que sous le même règne furent frappées beaucoup d'autres médailles où l'on reproduisait les attributs ou la figure mythologique de *Diane* (de Poitiers).

Digitized by Google

satisfaction, renvoyant vers Guise tous ceux qui voulaient lui parler d'affaires, et lui fit-il le « don honorable d'une maison « assise en la dicte ville de Callais, appelée la maison des « marchands, en recognoissance du grand, vertueux et très « recommandable service qu'il luy avoit faict en cest exploict « et à la république du royaume. »

Le parlement de Paris, en entérinant les lettres patentes qui octroyaient cette récompense, glorieuse par sa simplicité, déclara qu'elles le « mettoient en double admiration, l'une de la « bonté du Roy, qui néantmoins que tout très humble service « luy feust deub par les siens, toutes fois vouloit monstrer « par effect se ressentir aucunement touché; l'autre estoit la « modeste grandeur dudict seigneur duc qui, contant de sa « gloire respandue maintenant par tout l'univers, d'avoir « expugné une place et conquis un pays que depuis deux cents « ans homme n'avoit non-seulement entrepris de faict, mais « ne compris en l'esprit, n'a demandé pour toute trophée et « pour toute marque qu'une maison dedans ladicte ville, la- « quelle par luy estoit faicte entièrement nostre, tellement qu'il « pouvoit dire que par son moyen estoit faict que le don « mesme luy peust estre faict[1]. »

Le cardinal de Lorraine ne perdait pas de vue toutefois des avantages plus solides et avait aussitôt pensé à obtenir de la gratitude du roi, pour son frère, des terres situées dans le comté d'Oye, qui pouvaient valoir sept ou huit mille livres de rente; et le cardinal de Guise « poussoit bien à la roue à faire « affecter ledict comté et la mayson de ville au fils aisné du « duc de Guise, en souvenance du service qu'il avoit faict à la- « dicte conqueste[2]. »

(1) *Mémoires-journaux du duc de Guise.*

(2) Mss. de Béthune, v. 8740, fol. 87, lettre du cardinal de Guise à la duchesse sa belle-sœur.

Digitized by Google

Pendant les cinq ou six jours qu'il y passa[1], le roi, ayant visité avec Guise toutes les fortifications de la place, décida la réparation du fort du Risbank et la démolition de Guines et des autres postes susceptibles d'interrompre les communications avec le reste du royaume. Thermes y fut laissé comme gouverneur, à la tête d'une garnison de trois mille vieux soldats français, de mille lansquenets, appuyé par quatre vaisseaux de guerre, du port de deux cents à trois cents tonneaux, pour occuper le détroit selon le besoin, et chargé de surveiller l'exécution de ces divers travaux.

La conquête ainsi assurée, l'avis unanime de Guise et des autres capitaines avait été d'épuiser la mauvaise saison sans rien entreprendre de nouveau; et le roi était en conséquence retourné à Paris, tandis que le lieutenant général, resté en arrière pour quelques jours, allait prendre ses dispositions, donner des ordres de toutes sortes et de divers côtés. Il mandait en particulier, non sans méfiance, à d'Humières, gouverneur de Péronne, au sujet des « pacquets que le connestable « escriroit à madame la connestable et l'admiral à madame « l'admirale et à messieurs le cardinal de Chastillon et Dan- « delot, ses frères, » et de ceux que « lesdits dames et sieurs « leur escriroient semblablement, qu'il ne sçauroit faillir de « les leur envoyer ordinairement, et que toutesfois s'il y avoit « autre choze que de leurs particuliers affaires et négoces, il le « lui feist sçavoir afin qu'il sçeut qui alloit qui venoit, comme « il estoit bien raisonnable[2]. »

(1) Ce fut durant ce voyage que Henri II donna au duc de Nemours la charge de colonel-général de la cavalerie légère, d'après l'avis et sur les instances de Guise, qui le fit préférer au prince de Condé. Celui-ci en avait déjà adressé la demande au roi et témoigna un vif ressentiment de n'avoir pu l'obtenir. (*Commentaires de l'estat de la religion et république*, par La Place.)

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 23, fol. 103 verso.

Digitized by Google

Sensible aux vives acclamations des habitants de Paris lors de son arrivée, à la joie qu'ils éprouvaient de la prise de Calais, et voulant célébrer avec eux un aussi heureux événement, Henri II demanda aux prévôt des marchands et échevins venus au Louvre le 8 février, pour l'entretenir de diverses affaires, de lui donner à souper le jeudi-gras suivant, 17 du même mois. Le duc de Guise revint précisément la veille, et l'enthousiasme fut redoublé par sa présence dans la capitale.

D'immenses préparatifs avaient été faits à l'Hôtel-de-Ville pour rendre la fête digne des convives. Le plancher de la grande salle était couvert de nattes, le plafond caché sous des branches de lierre; contre les murs on tendit les plus riches tapisseries avec « force chappiteaulx de triumphe dedans lesquels estoient les écussons du Roy et de la Royne, de monseigneur le Dauphin, de monsieur de Guyse, du cardinal de Lorraine, du garde des sceaulx, de madame Marguerite, de madame de Valentinois, avec plusieurs devises en latin à la louenge du Roy et de monsieur de Guyse, faisans mention de la prinse de Calais[1]. »

Vingt-six des plus considérables bourgeoises furent invitées pour prendre place au banquet royal; et les fils de plusieurs riches marchands, désignés pour servir à table avec les maîtres d'hôtel, reçurent chacun une livrée de soie jaune ou violette. Toutefois le jour de la fête ces jeunes garçons ne contribuèrent guère qu'à augmenter la confusion causée par la foule des assistants qui s'y pressaient.

Jodelle, poëte du roi, étant venu proposer de représenter aussi devant la cour une pièce allégorique, des étoffes de drap de soie et d'or en grande quantité destinées aux vêtements de

(1) Registres du bureau de l'Hôtel-de-Ville de Paris. (*Archives curieuses de l'histoire de France*, tome III.)

Digitized by Google

ses personnages lui avaient été livrées, ainsi qu'une salle pour faire les préparatifs qui n'aboutirent qu'à des dépenses perdues, car, le moment venu, les chanteurs se trouvèrent enroués, et les acteurs, au milieu de l'encombrante affluence, ne purent « achever leur jeu. »

Il semblait au surplus que le désordre dût présider à toutes les parties de cette fête. Lorsque le jeudi-gras, vers quatre heures après midi, le roi s'y rendit avec la reine, le dauphin, les princes et princesses du sang, la pluie, très abondante, le força de se renfermer dans un coche que les chevaux, effrayés par une bruyante décharge de toute l'artillerie sur la place de Grève, firent presque verser au moment où la famille royale en descendait. Les places avaient été envahies d'avance à la table du festin, sans égard pour le rang des convives; malgré les soins et les efforts des officiers municipaux, nulle consigne n'étant observée, une foule de curieux privilégiés s'introduisit dans la salle pendant le souper à la suite duquel le cardinal de Lorraine prononça *les grâces*.

Au moment où la comédie eut manqué complétement, les danses ayant enfin commencé, le roi et les princes furent conduits à l'étage supérieur pour y prendre une collation qui se termina à onze heures. Alors tout le monde se retira, et les messieurs de la ville en firent autant, sans qu'au milieu de cette fatigante et dispendieuse cohue ils eussent pu seulement trouver moyen de souper eux-mêmes [1]. Afin de recouvrer, du moins après, une partie de l'argent si mal employé, ils chargèrent un sergent et des archers de faire restituer par les comédiens les riches étoffes dont ils s'étaient servis; mais ceux-ci ne voulaient point s'en dessaisir, et, pour éviter d'aller en prison, la troupe avait déjà délogé, ne laissant derrière elle

(1) Registres du bureau de l'Hôtel-de-Ville. (*Archives curieuses*, etc.)

Digitized by Google

qu'une « meschante testière (masque) qui ne valoit pas cinq « sols. »

Le souvenir de cette solennité, dont l'occasion avait été si glorieuse et l'issue non moins burlesque, allait au surplus s'effacer bientôt devant l'éclat de celle qui se préparait à la cour.

Le pouvoir des Guises était haut sans doute; mais ces princes pensaient à l'élever encore, surtout à en prévenir la décadence sourdement imminente. La France avait beaucoup fait pour eux; ils voulaient faire beaucoup pour elle; ils travaillaient à doter son futur souverain d'une couronne de plus. Le mariage de leur nièce, Marie Stuart, avec le jeune dauphin, était, à la vérité, convenu depuis plusieurs années; aujourd'hui cependant que tous deux atteignaient l'âge où leur union pouvait avoir lieu, diverses difficultés s'opposaient à son accomplissement que l'esprit persévérant du cardinal de Lorraine et de son frère poursuivait sans relâche, comme propre à confondre en quelque sorte les intérêts de la maison de Guise et ceux de la maison royale. Ils y voyaient donc une importante garantie de durée, d'accroissement même, pour leur crédit miné par un concours d'intrigues et d'intérêts si multipliés que peut-être alors eussent-ils échoué sans l'opportun appui de circonstances passagères. En effet, leurs vœux actuels étaient activement contrecarrés par la reine qui, privée d'influence sur son mari, appréhendait d'avoir à fléchir entièrement encore, dans l'esprit de son fils, devant l'ascendant d'une épouse jeune, belle, douée de grâces, de connaissances étendues, et alléguait, comme motifs d'ajournement, l'âge et la faible santé du dauphin; par Montmorency, avec lequel le roi entretenait une correspondance clandestine et habituelle, l'informant de tout ce qui se passait, le consultant sur tout ce qu'il y avait à faire; enfin par la duchesse de Valentinois elle-même, que les ans n'avaient nullement dépouillée de son em-

Digitized by Google

pire de maîtresse. Blessée des dédains naissants des Guises plus entraînés maintenant vers une alliance avec Catherine, Diane s'efforçait de soutenir le parti chancelant du connétable. Celui-ci, jaloux du nouvel et incomparable avantage qu'une telle alliance procurerait aux princes lorrains, en les rendant oncles de l'héritier du trône, s'était appliqué à démontrer à Henri II le préjudice réel que, sous de favorables apparences, elle porterait selon lui aux intérêts du royaume. Il valait beaucoup mieux, représentait Montmorency, conserver les Ecossais comme alliés que de les avoir pour sujets; dans le premier cas, ils pouvaient être utilement employés à faire une diversion contre l'Angleterre, tandis qu'autrement il en coûterait beaucoup de peines et de dépenses pour les maintenir dociles sous le sceptre d'une reine devenue presque étrangère; il serait donc préférable, concluait-il, de faire épouser à celle-ci un autre prince du sang, pouvant aller résider avec elle en Ecosse et capable de diriger la politique de ce pays dans un sens utile à la France.

Mais l'éloignement et la captivité enlevaient à la voix du connétable une partie de sa force; d'un autre côté, le don des comtés de Mantes et de Meulan[1], ajouté aux revenus particuliers de Catherine, venait modifier les intentions de cette princesse, et le cardinal de Lorraine, pour se rendre agréable à la reine, pour achever de l'intéresser à ses projets, s'éloignait manifestement de la rivale haïe et méprisée par elle. Enfin principalement, le roi avait fait de sérieuses réflexions en acquérant, après la déclaration de guerre de la reine d'Angleterre, la certitude que Marie de Lorraine, pressée par lui d'attaquer, vers le nord, les États de son ennemie, était impuissante à lui procurer cet efficace secours. L'autorité qu'elle

(1) Par lettres patentes du 28 mars 1558, à Fontainebleau.

Digitized by Google

exerçait, trop limitée et trop précaire, ne lui permettait, en effet, d'agir que sous la dépendance du conseil et sous l'influence croisée de factions que sa qualité de régente n'intimidait pas.

Les suites que pouvait entraîner la prise de Calais faisaient encore plus sentir à Henri II l'inconvénient pour lui d'une neutralité trop prudemment observée par les Écossais ; et les Guises alors n'eurent pas de difficulté à lui persuader qu'il était nécessaire de renforcer, par une sorte d'émancipation, le pouvoir de leur sœur, en accomplissant le mariage du dauphin avec la jeune reine au nom desquels Marie de Lorraine gouvernerait plus librement. Ils faisaient, en même temps, agir sur le parlement d'Écosse, qui députa huit de ses membres pour représenter la nation entière à cette cérémonie. Parmi ces derniers se trouvaient de zélés partisans de la réforme, déjà puissante dans leur pays ; et, munis d'instructions tendantes à garantir l'indépendance du peuple écossais, la dignité et les intérêts de leur souveraine ainsi que la succession à la couronne dans la maison d'Hamilton [1], ils obtinrent de la jeune reine, du dauphin et de Henri II la promesse formelle de les satisfaire sur tous les objets de leur sollicitude [2].

Les articles patents du contrat, déjà stipulés en Écosse avant que Marie Stuart en partît, furent définitivement réglés au Louvre le 19 avril ; et, pour que l'alliance de leur nièce fût encore plus avantageuse à la France, les Guises obtinrent de

(1) *Histoire d'Angleterre*, par Robertson, liv. II.

(2) Le dauphin et Marie étaient cousins au quatrième degré, et le cardinal Trivulce, légat du pape, donna, par conséquent, la dispense nécessaire pour leur union.

La reine douairière d'Écosse avait envoyé à sa mère, la duchesse de Guise, une procuration pour la remplacer dans cette circonstance, et Antoinette de Bourbon en avait encore reçu une autre de sa petite-fille lui concédant pouvoir de traiter son mariage. (Mss. de Brienne, v. 34.)

Digitized by Google

la confiance de la jeune reine qu'elle dérogeât à l'acte officiel en cédant à son époux, par une clause secrète, ses droits sur l'Écosse, pour le cas où elle viendrait à mourir sans laisser de postérité[1].

La loi appelée *courtoisie d'Écosse*[2] accordait bien à celui qui avait épousé une héritière la jouissance, sa vie durant, des biens de celle-ci, s'il lui survivait ainsi qu'aux enfants nés du mariage; mais les princes lorrains voulaient appliquer à la succession au trône une législation qui ne faisait règle que pour les héritages des particuliers.

De son côté, Marie Stuart obtenait pour douaire l'usufruit du duché de Touraine et du comté de Poitou; et les ambassadeurs écossais étaient traités par le roi avec les égards les plus distingués. Ils recevaient de Henri II tous les droits attachés à la grande naturalisation.

Un certain étonnement se manifesta cependant lorsque le garde des sceaux leur ayant demandé la couronne *conjugale* d'Écosse, qu'ils devaient avoir apportée pour être posée sur la

(1) Dès le 4 avril, vingt jours avant le mariage, Marie avait, par le conseil de ses oncles, le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, fait 1° au profit de Henri II, une donation éventuelle de son royaume d'Écosse et de *tous ses droits au trône d'Angleterre*, si elle venait à mourir sans enfants; 2° un acte contenant seulement engagement du royaume d'Écosse et abandon de tous les revenus de ce royaume jusqu'à l'entier remboursement des sommes dues à la France et qui étaient évaluées, par approximation, à un million d'or; 3° un autre acte exprimant renonciation formelle à toute déclaration qu'elle pourrait être obligée de faire, sur la demande des états d'Écosse, au préjudice des dispositions consenties par elle en faveur de la France; actes politiques, imprudents et graves, dont l'un (la cession à un prince étranger de droits sur la couronne d'Angleterre) servit plus tard de prétexte de grief ou d'accusation à Élisabeth contre sa malheureuse cousine et dont le cardinal de Lorraine s'efforça vainement alors d'atténuer les funestes effets.

(2) *Histoire d'Écosse*, par Robertson, liv. II.

Digitized by Google

tête des deux époux, pendant la cérémonie nuptiale, ils s'excusèrent en alléguant que les états du royaume seuls jouissaient du pouvoir d'en disposer et ne la leur avaient pas remise. Elle ne fut effectivement envoyée que plus tard, sur la demande des ambassadeurs du roi ; mais on avait alors intérêt à passer outre, et une autre couronne fut fabriquée à la hâte pour servir le jour des noces.

Celles-ci allaient être célébrées avec une magnificence très peu proportionnée à l'état du trésor. Dès le mois de mars, par lettres missives datées de Fontainebleau, le roi avait ordonné au parlement de Paris d'aller siéger aux Augustins, afin que le palais pût être « approprié et accommodé pour y faire, incon- « tinant après ces pasques prochaines, les nopces du Daul- « phin. »

Le 19 avril, les fiançailles eurent donc lieu en la grande salle du bâtiment neuf du château du Louvre, par les mains du cardinal de Lorraine, et furent suivies d'un bal auquel dansèrent le roi, la reine, le dauphin (autorisé par son père à porter désormais le titre de roi-dauphin), madame Marguerite, sœur unique du roi, le duc de Lorraine, madame Claude de France et un grand nombre de princes et princesses[1]. Le dimanche d'après, 24 du même mois, était le jour fixé pour la solennité du mariage. Une galerie de douze pieds de hauteur, entièrement garnie de pampre, à la manière antique, conduisait de la cour de l'évêché au parvis Notre-Dame, et de là jusqu'au chœur de la cathédrale. Le dais royal, tout semé de fleurs de lis, était placé en avant de la porte, tendue elle-même de riches tapisseries. Précédé des Suisses en grand costume, hallebardes à la main, tambourins et fifres en tête,

(1) *Discours du très grand et magnifique triumphe faict au mariage de François de Vallois*, etc., Paris, 1558. (*Archives curieuses*, etc., tome III.)

Digitized by Google

le duc de Guise remplissant, en l'absence de Montmorency, la charge de grand maître, dont il ambitionnait depuis si longtemps la possession, parut le premier sur l'estrade où Eustache du Bellay attendait l'arrivée de la famille royale. Guise « salua honorablement l'évêque de Paris, puis se retourna « vers le public, » et, toujours attentif à ménager sa popularité, « voyant que les seigneurs et gentilzhommes qui estoient « sur ledict théâtre, empêchoient que le peuple qui estoit en « bas n'eût pu voir le triumphe dudict mariage, en peu de « parolles fist retirer lesdicts nobles et gentilzhommes[1]. » Il était suivi d'une nombreuse troupe de musiciens, vêtus de livrées rouges et jaunes, « sonnans et jouans mélodieusement. » Les cent gentilshommes du roi marchaient après; puis les princes, « tant richement ornéz que c'estoit chose merveil- « leuse, » le clergé, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, de Sens, de Meudon, de Lénoncourt, le légat Trivulce; puis venaient le roi-dauphin, conduit par le roi de Navarre, accompagné de monsieur d'Orléans et de monsieur d'Angoulême, la reine-dauphine, vêtue d'un riche et « somp- « tueux habillement blanc comme lis, » conduite par le roi de France et le duc de Lorraine. Deux jeunes demoiselles portaient sa longue queue; à son cou pendait un collier d'un prix inestimable; sa tête était surmontée d'une couronne d'or, garnie de perles, de diamants, de saphirs, de rubis, d'émeraudes entourant une escarboucle évaluée à cinq cent mille écus au moins. Enfin le prince de Condé conduisait la reine de France, sur les pas de laquelle se tenaient celle de Navarre, madame Marguerite, les autres princesses, les dames et demoiselles de la cour.

Lorsque ce brillant cortége fut arrivé devant la grande

(1) *Discours du tres grand et magnifique triumphe*, etc.

Digitized by Google

porte de l'église, le roi tira de son doigt un anneau pour le remettre au cardinal de Bourbon qui donna, en cet endroit même, la bénédiction nuptiale aux fiancés. Du Bellay prononça ensuite un docte et éloquent discours; le duc de Guise, s'approchant des appuis de l'estrade, fit de nouveau retirer les seigneurs, toujours afin que le peuple, pressé sur le parvis et dans la rue, pût mieux jouir du spectacle; et les hérauts, criant aussitôt par trois fois : *Largesse!* jetèrent de tous côtés une quantité considérable de monnaie d'or et d'argent.

Après la messe, célébrée par l'évêque de Paris, la cour sortit de l'église dans le même ordre, pour retourner à l'évêché où le duc de Guise, assisté par le prince de Condé, avait fait préparer avec le plus grand faste tous les détails du banquet royal. Au bal, qui succéda immédiatement, Henri II dansa avec sa belle-fille, le dauphin avec la reine sa mère, le duc de Lorraine avec madame Claude, le duc de Nemours avec la duchesse de Guise. Vers quatre ou cinq heures du soir, la famille royale et sa suite rentrèrent au palais (de justice), les princesses placées dans de riches litières ou dans des coches découverts, les princes, les seigneurs, les dames et les demoiselles montant des chevaux caparaçonnés de velours cramoisi et d'or. La reine Catherine et Marie Stuart occupaient la même litière, aux côtés de laquelle se tenaient les cardinaux de Bourbon et de Lorraine, et que suivaient le roi-dauphin, le duc de Lorraine et la foule des princes et seigneurs.

Les rues étaient tellement remplies de curieux que le cortége n'avançait qu'avec peine. Au palais, brillamment décoré, un nouveau festin était dressé, pour la famille royale, sur la table de marbre, et le duc de Guise, « servant de grand maître, « donna si bon ordre à tout qu'il en remporta grand louenge. »

Le souper fini, vinrent le bal, les jeux et les quadrilles de

Digitized by Google

toute espèce. Douze chevaux artificiels, parés de drap d'or et de toile d'argent, montés par monsieur d'Orléans, monsieur d'Angoulême, par les enfants des ducs de Guise et d'Aumale, par d'autres jeunes princes, conduisaient en coches de nombreux pèlerins, vêtus de toile d'or et d'argent, étincelant de pierreries, chantant des hymnes et des cantiques à l'honneur des mariés et du mariage. Six navires, couverts de drap d'or et de velours cramoisi, munis de voiles en toile d'argent, s'avancèrent ensuite, par des mouvements onduleux et irréguliers, imitant très adroitement la marche des vaisseaux sur la mer. Chacun d'eux portait un prince qui, en faisant ainsi le tour de la salle, prenait au passage la dame qu'il désirait embarquer avec lui sur son bâtiment. Le duc de Lorraine choisit madame Claude, le roi de Navarre la reine son épouse, le duc de Nemours madame Marguerite, le prince de Condé la duchesse de Guise, le roi la reine-dauphine, et le roi-dauphin la reine sa mère.

D'autres divertissements, également somptueux et recherchés, succédèrent à ceux-ci et prolongèrent ces fêtes brillantes pendant plusieurs jours encore.

Un événement fâcheux vint pourtant s'y mêler ; quatre des ambassadeurs écossais, l'évêque des Orcades, les comtes de Rothes, de Cassilis et lord Fleming[1], sur le point de retourner dans leur pays, succombèrent aux effets d'une fièvre milliaire et pourprée qui, sans être contagieuse, avait ravagé plusieurs contrées[2]. Leur mort donna aussitôt sujet aux soupçons d'empoisonnement dont on était fort prodigue dans ces temps, et que chacun, selon sa passion, son parti, fit porter injustement ou sur les frères du régent d'Écosse, dont les ambassadeurs

(1) *Histoire d'Écosse*, par Robertson.
(2) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

avaient contrarié les desseins [1], ou sur les Guises [2], supposés mécontents de la résistance qu'ils auraient rencontrée à divers égards de la part de ces seigneurs étrangers.

Les princes lorrains, en effet, parvenus à un si haut degré de puissance à la cour, devaient y voir croître, dans la même proportion, l'inimitié et les calomnies de ceux que leur ascendant offusquait. Autant par prudence même que par ambition, il était naturel qu'ils s'efforçassent de se rendre maîtres de toutes les positions principales dans l'État ; c'était l'unique moyen pour eux de ne pas déchoir de celle qu'ils occupaient et que Henri II, à cette époque, ne tolérait plus qu'avec un ombrage mal dissimulé. Dans les sentiments où il se trouvait par rapport à eux, le monarque venait de commettre une faute, sans doute, ou de révéler sa faiblesse en chargeant le duc de Guise de remplir, au mariage du dauphin, les fonctions de grand maître auxquelles il aspirait depuis longtemps comme à un complément d'honneurs et d'autorité.

Encouragé par son frère dans ces vues d'accaparement, Guise dirigeait alors, à défaut de mieux, tous ses efforts vers une concentration effective de la puissance militaire dans ses mains. Du moins voulait-il parvenir à n'en rien laisser entre celles de ses rivaux.

Un frère de Coligny, d'Andelot, en possession de la charge importante de colonel général de l'infanterie française, pouvait seul, en ce moment, causer quelque inquiétude au duc de Guise. Accuser d'Andelot d'hérésie parut donc aux deux frères la marche la plus sûre à suivre pour le supplanter en le perdant auprès du roi ; et le cardinal n'eut garde de laisser échap-

(1) *Histoire de France*, par Garnier ; *Histoire universelle*, de J.-A. de Thou ; *Histoire de Henri II*, par Lambert, etc.

(2) *Histoire d'Écosse*, par Robertson ; *Vies des hommes illustres*, par Dauvigny, etc.

Digitized by Google

per l'occasion qui se présentait d'agir dans ce but, sans se trahir par l'odieuse apparence d'une brusque dénonciation.

Une circonstance, d'un tout autre ordre et de vaste portée politique, survenait à propos pour donner accessoirement jour à cette intrigue. La duchesse douairière de Lorraine, retirée dans les Pays-Bas depuis la conquête des évêchés par Henri II, s'était avancée vers le royaume, à la suite de Philippe d'Espagne, et témoignaît le plus vif désir de revoir son fils soustrait à sa tutelle et élevé à la cour de France. Elle avait envoyé plusieurs fois à ce sujet le comte de Vaudémont, chargé de lettres pour le cardinal. Celui-ci promit de la satisfaire, et lui fit insinuer que l'entrevue pourrait porter d'utiles fruits si la duchesse obtenait l'autorisation d'y être accompagnée par des ministres du roi d'Espagne « ayans cognoissance des affai- « res de leur maître. » Il lui indiqua son intention de la faire ainsi contribuer au dénouement de la guerre, et lui recommanda de brûler cette réponse, afin qu'on l'ignorât « du côté « de Philippe II[1] où on tenoit pour certain que lui-même et « son frère, le duc de Guise, ne pouvoient avoir grande incli- « nation à la paix[2]. »

(1) *Récit de l'abbouchement dernier entre monseigneur le cardinal et madame de Lorraine, escript par l'évesque d'Arras*, 17 *mai* 1558.

(2) On ne se trompait guère, car Guise écrivait de Saint-Germain-en-Laye, le 26 novembre 1558, au sieur de la Vigne, ambassadeur de France à Constantinople : « . . . Il ne faut que soyez en poyne du bruict que j'estime « sera couru jusques à vous de la paix qui se traicte entre ces deux prin- « ces (les rois de France et d'Espagne), dont le Roy vous mande la pure « vérité, vous asseurant que de ce qui en succédera vous en aurez incon- « tinant advis. Cependant je vous prye employer vos cinq sens de nature « pour dextrement, comme vous avez accoustumé et sçaurez bien faire, « négocier ce dont ledict seigneur vous a escript pour en pouvoir tirer le « fruit commun que nous en attendons, et en ce faisant vous pouvez estre « certain que vous ne ferez point peu de service à Sa Majesté... » (Bibl. nat., ancien fonds $\frac{9221}{20}$.)

Digitized by Google

Cette proposition fut acceptée, et la duchesse reçut un sauf-conduit pour se rendre à Péronne, amenant avec elle madame d'Arschot, Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, principal ministre de Philippe II, le comte d'Egmont, Montlambert, chevalier de la Toison-d'Or, le secrétaire Baves et quelques seigneurs. De son côté, le jeune duc était conduit par le comte de Vaudémont[1], son tuteur, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale et le secrétaire d'État l'Aubespine. Dès lors ce voyage prit un caractère tout différent de celui de simple réunion de famille, et l'intention d'en profiter pour ouvrir des conférences relatives à la paix fut sinon déclarée officiellement, du moins implicitement avouée entre les négociateurs des deux pays.

La duchesse partit de Cambray le dimanche 16 mai, vers neuf heures du matin, pour venir à Marcoing, qui en est distant d'une lieue, à la rencontre de son fils et du cardinal. « Elle leur donna à dîner ainsi qu'à ceux qui estoient de sa « compagnie et aux François du cardinal. Le dîner achevé, il « se passa un long temps en devises courtoises après lesquelles « il fut question de parler des moyens que le cardinal pouvoit « proposer. Ledict cardinal entretint long temps la compagnie « sur propos généraux se laissant longuement tirer avant de « venir à la spéciale déclaration des moyens particuliers[2]. » Il affectait d'abord de se poser comme dénué de pouvoirs du roi et comme ne parlant que d'après sa propre inspiration. Pourtant, le sujet principal une fois abordé, on convint d'un armistice de trois jours pour le territoire qui séparait Péronne

(1) C'est en faveur de ce prince que, plus tard, la baronnie de Mercœur, avec les seigneuries qui en dépendaient, fut érigée en duché-pairie, par lettres patentes de Charles IX, datées de Coullonge-les-Réaux, décembre 1569.

(2) *Récit de l'abbouchement dernier*, etc.

Digitized by Google

de Cambray; et, dans ce simple village de Marcoing, une petite chambre, logis de M. de Famas, devint le théâtre des entretiens mystérieux du cardinal avec Granvelle.

Ce dernier n'y apportait que peu de confiance dans les dispositions des Guises à une conciliation qui ne semblait pas favorable à leur fortune. Charles de Lorraine cependant, tout en montrant moins d'empressement que de réserve, invoqua auprès de Granvelle le caractère de ministres d'un Dieu de paix dont ils étaient l'un et l'autre revêtus, pour justifier le désir de contribuer à rétablir l'union entre deux souverains auxquels la guerre ne pouvait apporter que des embarras continuels, sans servir leurs véritables intérêts et sans être commandée par la nécessité d'accroître respectivement leur réputation. Le cardinal, s'abandonnant alors par degrés à un entraînement calculé, avança qu'il se rendait sans crainte garant des intentions du roi de France, prêt à se relâcher même de ses droits sur quelques points en considération du repos public, et ajouta que si de semblables sentiments animaient Philippe II, il y avait tout lieu d'espérer un accord auquel on pouvait travailler, soit en étendant la trève pour entamer des négociations régulières, soit en établissant immédiatement les préliminaires d'une paix finale. Les articles, disait-il, en paraissaient d'autant plus faciles à régler que les deux souverains ayant fait des conquêtes réciproques, l'un dans le Luxembourg et le Hainaut, l'autre en Picardie, un simple échange devait les satisfaire, et qu'on pouvait encore cimenter celui-ci par l'alliance de la princesse Élisabeth, fille aînée de Henri II, avec le prince des Asturies. La seule complication ne proviendrait donc que des alliés du roi d'Espagne, mal fondés, selon le cardinal, à réclamer la restitution du Piémont et de la Savoie, s'ils prétendaient refuser de rendre eux-mêmes le duché de Milan et la Navarre. Dans le cas où ces conditions ne leur

Digitized by Google

sembleraient pas équitables, Charles de Lorraine n'était point éloigné d'en proposer d'autres par lesquelles le roi, en s'imposant des sacrifices, manifesterait du moins hautement son désir de paix. Un premier moyen consistait à céder au duc de Savoie, en dédommagement des territoires que la France lui avait ravis, le Milanais et le comté d'Asti, véritable patrimoine des héritiers de Louise de Savoie et de René, comte de Provence; ou bien, en second lieu, par une abnégation encore plus absolue, Henri II consentirait peut-être à abandonner à Emmanuel-Philibert la Savoie et la Bresse, en ne se réservant que le Piémont, pour remplacer toute la succession de la mère de François Ier, si le roi d'Espagne, de son côté, voulait compléter la part du duc de Savoie au prix de la moitié du duché de Milan. Ces arrangements étaient susceptibles de recevoir aussi la sanction du mariage d'Emmanuel-Philibert avec madame Marguerite, sœur de Henri II.

Mais les bases posées par le cardinal ne convenaient pas à Granvelle dont les Guises disaient « qu'au lieu de pourveoir à « une plaincte quand on la luy faisoit, il en forgeoit une dou- « zaine d'autres, de sorte que c'estoit quasi temps perdu de « rien négotier avecques luy[1]. » Sans approfondir le débat, dans une conférence prématurée, l'évêque d'Arras représentait cependant que les questions soulevées au sujet du duché de Milan et de la Navarre se trouvaient résolues par les traités antérieurs; que vouloir les agiter de nouveau, c'était éloigner indéfiniment le retour de la paix; que la France aurait à restituer encore les trois évêchés conquis sur l'Allemagne, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, les places occupées en Toscane au duc de Florence.

A ses yeux, comme à ceux du cardinal, c'était un spectacle

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 391, fol. 157.

Digitized by Google

affligeant en effet que celui d'une vaine lutte entre les deux plus puissants souverains de la chrétienté, tandis que leurs efforts auraient à se réunir pour combattre des ennemis communs, tandis surtout qu'à la faveur de leur discorde l'hérésie pénétrait et se propageait de toutes parts, dans la Flandre, dans la France presque entière, et, ne s'arrêtant pas aux rangs inférieurs de la société, envahissait la haute noblesse même. L'adroit ministre espagnol savait d'avance et reconnut facilement alors combien cette manière d'envisager la situation présente répondait aux sentiments du cardinal; il était d'ailleurs informé des intentions des deux princes lorrains à l'égard de d'Andelot. Pour paraître à la fois corroborer par un exemple ce qu'il venait d'énoncer et donner des gages certains de franchise et de confiance au cardinal, l'évêque poursuivit donc en disant que dans ce moment où une conspiration déjà tramée et prête à éclore pouvait précipiter le royaume dans des troubles civils, ajoutés aux maux d'une guerre étrangère, le frère de l'amiral, entre autres, récemment échappé de captivité, n'était retourné en France qu'avec l'intention de diriger des attaques impies contre la religion catholique, pour en détacher les gens de guerre; et, en forme de preuve ou de confidence, Granvelle finit par exhiber une lettre[1] écrite par d'Andelot à Coligny, en lui faisant passer quelques livres de Genève.

Quoique cette conférence n'eût pas avancé le succès de la pacification entre les deux rois, le cardinal de Lorraine pensait toutefois en avoir retiré, pour son propre compte, un double avantage par les éclaircissements qu'il y avait puisés. D'une part, si les exigences du monarque espagnol retardaient la conclusion d'un traité, elles rendaient impossible la déli-

(1) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.

Digitized by Google

vrance du connétable, rival importun pour les Guises, à laquelle, malgré son amitié, Henri II ne semblait pouvoir consentir sous d'aussi rigoureuses conditions; de l'autre, les révélations de Granvelle, relativement au frère de l'amiral, offraient aux princes lorrains un expédient sûr, presque loyal, pour se débarrasser de cet adversaire. La droiture et la fermeté du caractère de d'Andelot garantissaient, en effet, la sincérité de ses réponses, quelles qu'en pussent être les conséquences, s'il était interrogé directement sur sa croyance. L'appeler à s'expliquer quand on avait la preuve de ses torts, c'était, en apparence, lui donner l'occasion de se disculper, mais, en réalité, l'attirer vers un piége dont il n'eût pu se dégager qu'au prix de son honneur. Le résultat de la combinaison du cardinal n'était donc point douteux. Il s'agissait seulement d'en ménager l'accomplissement par l'intermédiaire du roi lui-même.

Entre hommes de trempes respectivement aussi fortes, les Guises et les Colignys pouvaient jouer ainsi presque à coup sûr les uns contre les autres. Si la partie ne fut pas égale en définitive, c'est que la nature, il faut le reconnaître, avait diversement proportionné les facultés, et que celles qui prédominaient furent fécondées par l'appui des circonstances, avec une partialité longtemps marquée.

De retour auprès de Henri II, au château de Monceaux, le cardinal s'empressa de lui rendre un compte détaillé de ses entretiens avec Granvelle. Les inquiétudes exprimées par l'évêque d'Arras au sujet des progrès de l'hérésie, favorisés d'une manière irrémédiable peut-être par la continuation des hostilités, frappa vivement le roi; il fut surtout affligé de la révélation relative à d'Andelot qu'il affectionnait particulièrement. Mais elle s'accordait trop bien avec certains actes, publics et contraires aux lois, commis par ce

Digitized by Google

seigneur en allant en Bretagne prendre possession des terres de Claude de Rieux, sa femme, pour que Henri II pût se dispenser de le soumettre à un examen. Il voulut donc le voir, l'interroger, et il le manda, après avoir eu soin cependant de le faire informer sous main, par le cardinal de Châtillon, son frère, et par François de Montmorency, son cousin, de toutes les questions qui lui seraient adressées, afin qu'il préparât d'avance ses réponses. Un simple désaveu suffisait pour le sauver; mais ce désaveu eût été une faiblesse et un mensonge; ses adversaires n'avaient donc pas à le redouter de sa part. D'Andelot s'étant présenté au roi pendant son souper fut accueilli avec bienveillance. Henri II lui rappela affectueusement les soins qu'il avait pris de lui dès son enfance, les faveurs dont il avait récompensé ses services et lui témoigna la difficulté qu'il éprouvait à se persuader qu'un homme si bien traité par lui eût pu se mettre en révolte contre ses édits en s'affiliant à une religion dangereuse et proscrite; enfin le roi, dans l'espoir de le voir saisir cette occasion pour se justifier complétement, lui ordonna d'exposer, en présence de toute la cour, sa croyance quant au saint sacrifice de la messe. D'Andelot répondit avec fierté que sa reconnaissance pour les bontés du roi lui dictait sans doute un dévouement absolu, mais que son âme n'appartenait qu'à Dieu; qu'éclairé par le flambeau de l'Évangile, il approuvait les doctrines de Calvin et pensait que la messe était une horrible profanation, une abominable invention des hommes[1].

Outré de colère en entendant ces blasphèmes, le roi saisit sur la table un bassin pour le lancer à d'Andelot et atteignit

(1) De Thou, liv. XX; Garnier, *Histoire de France;* Lambert, *Histoire de Henri II*, liv. IV; Dauvigny, *Vies des hommes illustres; Commentaires de l'estat de la religion et république*, par P. de La Place.

Digitized by Google

le dauphin assis auprès de lui[1]. Il éprouvait la tentation de percer l'audacieux de son épée[2], mais, s'étant levé, il commanda à la Bourdaisière, maître de la garderobe, de conduire d'Andelot à Meaux, dans les prisons de l'évêque, d'où, par un effet de l'indulgence royale, il fut bientôt tranféré dans celles de Melun.

Les imposants ennemis des princes lorrains étaient donc tous écartés en ce moment par la captivité ou la disgrâce, et une charge militaire de plus se trouvait à la disposition du duc de Guise. Ce fut sur l'ancien page du duc René II de Lorraine, sur un brave et fidèle partisan de leur maison, que les deux frères firent tomber le choix du roi pour la remplir. Henri II, ayant mandé Montluc, le reçut dans sa chambre, en présence du cardinal de Lorraine, du roi de Navarre, de monsieur de Montpensier, de deux ou trois autres personnages, et lui prescrivit d'aller joindre le duc de Guise et prendre sous lui le commandement des gens de pied[3]. Montluc, qui appréhendait de s'exposer à la haine des Colignys et du connétable, s'excusa d'abord avec modestie, offrit de servir plutôt comme simple soldat ou comme chef des pionniers près du lieutenant général, puis, toujours bien pourvu d'expédients, imagina d'alléguer une dyssenterie qui l'empêcherait, disait-il, d'exercer cet emploi avec l'activité nécessaire. A la flatteuse insistance du roi, Montluc cherchait à opposer de nouveaux refus; mais le cardinal, auquel se joignirent les deux princes présents, fit remarquer que c'était « trop contester » contre son souverain, et Henri II termina cette espèce de débat en disant à Montluc : « Vous voyez qu'il n'y a plus d'ex-

(1) De Thou, liv. XX; Dauvigny, *Vies des hommes illustres*.
(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.
(3) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

« cuse, car tout le monde est contre vous, » et en ordonnant au cardinal de lui faire encore compter mille écus pour les dépenses de son équipement. Deux jours après, sous les auspices d'un attachement réciproque, Montluc allait occuper son nouveau poste près d'un chef qu'il chérissait, qu'il admirait, et qui « sans flatterie, a-t-il dit lui-même, estoit un des plus dili- « gens lieutenants de Roi, si plein de jugement à savoir pren- « dre son parti qu'après son opinion il ne falloit pas penser à « en trouver une meilleure... Prince si sage, si familier, si cour- « tois qu'il n'y avoit homme en son armée qui ne se fust volon- « tiers mis à tout hazard pour son commandement, tant il sa- « voit gaigner le cœur. Il avoit une imperfection, qu'il vouloit « escrire presque toutes choses de sa main et ne s'en vouloit « fier en secrétaire qu'il eust... Cela le tenoit un peu en lon- « gueur. Ses dépêches l'amusoient un peu, quelquefois trop... « Il craignoit estre trompé[1]. »

Pourrait-on sérieusement reprocher aux princes lorrains d'avoir saisi l'occasion propice pour faire passer une charge militaire de première importance des mains d'un de leurs ennemis déclarés, presque ouvertement révolté contre les lois existantes, dans celles d'un lieutenant aussi valeureux et aussi affectionné? Et si cette mesure, naturelle et prudente au fond, d'accord avec la règle de conduite des partis de tous les temps, résultat de leurs inévitables inconvénients, paraît attaquable quant à sa forme, ne se justifie-t-elle pas par les relations mystérieuses, hostiles aux Guises, que le roi entretenait avec le connétable, par l'intention qu'il nourrissait de mettre ces princes de côté aussitôt que possible, après s'être servi d'eux pour sauver l'État compromis par leurs rivaux? Et ces derniers ne tramaient-ils pas, autant qu'ils en avaient les moyens,

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

des intrigues réciproques? Dans l'intérêt de leur crédit politique, de leur liberté, n'allaient-ils pas entraîner la France à d'humiliantes concessions?

Sous un roi faible, la lutte pour le pouvoir se trouvait vivement engagée. Les talents, la fortune des Guises les avaient élevés jusqu'au point de les rendre redoutables aux yeux de Henri II, autrefois leur ami, leur élève. Il songeait à les abaisser au moment où les dangers publics les rendaient nécessaires et tout-puissants. Il s'effrayait du bien même qu'ils venaient de lui faire. A l'ombre de la sécurité dont il leur devait le retour, il les laissait supplanter déjà, en intention, en espoir, par ses autres favoris. L'orage grondait contre eux sourdement à la cour; tous les symptômes le révélaient à leur sagacité. La duchesse de Valentinois, irritée de ne plus partager leur pouvoir, de ne pas posséder leur confiance, de subir les dédains du cardinal, peu modeste dans le succès et trop enorgueilli personnellement des exploits de son frère, se plaignait amèrement au roi de l'ingratitude de *maistre Charles*: c'était le nom habituellement donné par elle alors au prélat qu'elle affectait de regarder comme sa créature [1]. Et Henri II accueillait avec des dipositions toutes conformes les suggestions du mécontentement de sa maîtresse que l'âge semblait avoir rendue de plus en plus altière et impérieuse.

Par un enchaînement rigoureux, chez les Guises l'ambition avait énergiquement fécondé d'éminentes et rares qualités, puis, en retour, un mérite éprouvé avait servi leur ambition avec des succès redoutables. Au début des règnes, on les avait recherchés comme d'indispensables appuis; plus tard on les craignait, on voulait les écarter comme des tuteurs trop absolus. Capables de soumission, de réserve, eussent-ils donc pu

(1) *Vie du duc de Guise*, par Valincourt.

Digitized by Google

monter aussi haut, se rendre aussi utiles? Ils subissaient la condition de toutes les organisations supérieures et prononcées, où les contrastes sont plus saillants, dont les facultés mêmes recèlent presque toujours un danger.

De ténébreuses influences se coalisaient alors pour déterminer leur éloignement; ne devaient-ils pas se défendre quand ils en puisaient la force dans la conscience de leur propre valeur, dans l'assentiment de la nation qu'ils venaient de relever?

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE;
CHARLES, CARDINAL DE LORRAINE.

1558—1559.

La place de Thionville, située sur la Moselle, au milieu d'une plaine couverte de marais, défendue par cinq bastions et ayant « presque la forme d'une escarcelle[1], » était regardée comme l'une des plus fortes que les Espagnols eussent entre les mains. Pouvant, par la multiplicité de ses ouvrages, soutenir au moins trois assauts consécutifs, elle était tellement réputée que, dans aucune des campagnes en Luxembourg, nos généraux n'avaient encore tenté de l'attaquer. « Je ne vis « jamais, a dit Montluc, forteresse mieux pourtraitte que « celle-là. »

Les incursions de sa garnison menaçaient perpétuellement le territoire des évêchés et les frontières mêmes de Champagne. Vieilleville, gouverneur de Metz, s'était sérieusement préoccupé de ces entreprises, et, dès le mois de février (1558), il avait envoyé à Amiens, près du roi, son secrétaire, Carloix[2], afin de solliciter les fonds nécessaires pour la levée de troupes allemandes auxquelles il comptait ajouter vingt et quelques

(1) *Commentaires de Rabutin.*
(2) Auteur des *Mémoires du maréchal de Vieilleville.*

Digitized by Google

enseignes, tirées de Metz, de Toul, de Verdun et de Marsal, se flattant de réduire Thionville pendant que tout le reste des forces de la France se trouvait concentré en Picardie, dans l'armée du duc de Guise.

Les dépenses de celle-ci avaient à peu près épuisé le trésor; et Henri II, tout en goûtant les propositions de Vieilleville, ne se trouvait pas les moyens de pourvoir à leur exécution. S'étant concerté pourtant avec le secrétaire des finances, l'Aubespine, il fit adresser au receveur général de Champagne l'ordre de tenir la totalité des revenus de cette province à la disposition du gouverneur de Metz.

Vieilleville prétendait agir pour son propre compte, avec des pouvoirs de lieutenant général en Champagne, Lorraine, pays Messin, et Luxembourg, et faisait représenter au roi qu'après qu'il aurait pris Thionville, tandis que le duc de Guise s'emparait de la terre d'Oye, une jonction ultérieure de leurs deux armées rendrait infaillible la conquête complète des Pays-Bas.

Ce fut en conséquence le 26 avril que les levées allemandes, plus nombreuses qu'on ne l'avait espéré, arrivèrent devant la place où Vieilleville se trouvait déjà depuis neuf jours. Il avait en ce moment à ses ordres plus de douze mille hommes et disposa tout pour l'investissement.

Le duc de Guise cependant, après sa campagne de Picardie, « ne voulant pas demeurer en si beau chemin, pensoit et re- « pensoit de faire encore quelque coup mémorable[1]. » Les grands obstacles à ses projets pour le printemps étaient venus toujours du défaut d'argent dans les caisses publiques. Le cardinal manda donc de Lyon des négociants auxquels le roi avait déjà fait des emprunts, et leur retraçant les circonstances qui

(1) *Mémoires de La Chastre.*

Digitized by Google

depuis six mois pesaient sur l'État et avaient empêché de s'acquitter envers eux, leur persuada d'accorder une diminution de moitié environ sur le taux des intérêts. Mais l'entretien des troupes exigeait en outre des ressources extraordinaires et immédiates, et le cardinal parvint encore très habilement à obtenir d'un Allemand, nommé Georges Aubray[1], l'assurance de cinq cent mille écus, destinés à payer, pendant cinq mois, la solde de sept mille reîtres et remboursables par termes.

Le cardinal, ainsi que son frère, contractait en même temps des marchés avantageux pour vingt mille pains par jour, pour quantité de pièces de vin; et afin d'assurer et d'accélérer les transports, Guise fit venir d'Auvergne quatre cents mulets dont l'expérience en Italie lui avait démontré l'utilité. Ce prince faisait passer la revue des troupes françaises pour les tenir prêtes à marcher; tandis que, travaillant sans relâche à multiplier les ressources pécuniaires, Charles de Lorraine avait ordonné de dresser un état des sommes susceptibles d'être consacrées à la guerre. Celles-ci montaient, pour le mois d'avril, à huit cent mille livres.

Guise, informé des dispositions prises par Vieilleville, n'avait garde de se laisser ravir une telle occasion de gloire. « Ayant entendu, lui écrivit-il, que vous avez une belle entre-« prise entre mains, j'ay dépesché en diligence le capitaine La « Salle devers vous pour vous prier de n'en commencer l'exé-« cution, en façon que soit, que je ne sois rendu à vous; car « ayant eu la raison de Calais et de Guygnes, et de la conté « d'Oye, comme lieutenant général de Sa Majesté en ce « royaume et toutes terres de son obéissance, tant deçà que de « là les monts, je serois très marry qu'il s'y exécutast quelque « chose d'honneur et d'importance que je n'y fusse présent;

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 27. Mémoires de l'estat de France.

Digitized by Google

« ce qui seroit aultrement desroger à mon pouvoir et le rendre « vil et inutile, ce que vous ne pouvez ignorer ; m'en ayant ho- « noré Sa Majesté tout aussi-tost que j'entray en France, de re- « tour de mon voyaige d'Italie. Par ainsi je vous prie de m'at- « tendre et de ne rien entreprendre davantaige. Et doutant « que vous n'ayez assez de forces françaises pour estre tou- « jours le maistre sur les estrangiers, je vous meine quatre « cens hommes d'armes, cinq cens chevaulx-ligiers, et mille « harquebuziers à cheval que je fais marcher aux plus grandes « journées qu'il est possible, comme vous dira le capitainne « La Salle qui m'a desja veu acheminé devant son partement[1]. »

On juge que de pareils ordres contrarièrent vivement Vieilleville qui, après avoir « bâtie » et « traitée » l'entreprise de Thionville, voyait le duc de Guise venir pour « l'achever, la « prendre » et « courir ainsi sur sa fortune[2]. »

Le duc d'Aumale, établi à Noyon pendant ce temps, prenait ses dispositions pour ne pas abandonner les places voisines et recommandait aux gouverneurs « de tenir l'œil ouvert » sur l'ennemi qui s'était mis en campagne de ce côté avec quatre ou cinq canons, trois mille fantassins et mille chevaux.

Le paiement de la solde des troupes étrangères ne cessait cependant d'être un sujet d'embarras sérieux. Guise partagea bientôt la sollicitude que les pistolliers causaient à Vieilleville et à Bourdillon. Dès le 21 mai, il informa son frère le cardinal des « querelles à démeller » avec ces soldats turbulents, en particulier avec le comte de Lunebourg dont il avait reçu des réclamations au sujet du manque de vivres[3], et il le supplia de faire hâter l'envoi d'une somme de cent mille livres. De Nanteuil, le 7 avril, il s'était déjà empressé de recommander à

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.
(2) *Idem.*
(3) Mss. Béthune, v. 8653, fol. 124.

Digitized by Google

d'Humières d'exercer des réquisitions sur les villages environnant Péronne pour nourrir les troupes de Lunebourg. Les archers du grand prévôt eux-mêmes n'étaient point payés, et leur chef (Dubois) demandait au cardinal (23 mai) d'acquitter « leurs gaiges montant, chacun quartier, à dix-neuf cens « vingt-cinq livres, sans quoi ils n'avoient moyen de rendre « service au Roi et à monseigneur de Guise. »

Sur ces entrefaites, les pistolliers auxiliaires de la France venaient d'intercepter en Allemagne plusieurs lettres qui donnaient lieu de pénétrer les projets de Philippe II. Sur quelques mécontentements que lui avait causés le duc d'Albe, il allait le remplacer comme lieutenant et capitaine général en Italie et au royaume de Naples par don Juan Manrique de Lava; le roi d'Espagne voulait faire passer en Angleterre trois mille lansquenets pour marcher sur les frontières d'Écosse, où la guerre, disait-on, était déjà commencée; enfin l'armée qu'il conserverait auprès de lui devait réunir, pour la fin de mai, vingt-et-un mille « haultz Allemands, » douze mille Allemands des Pays-Bas, six mille Espagnols *effectuellement*, deux mille chevau-légers, quatre mille chevaux des vieilles compagnies de Flandre, six mille pistolliers et deux mille lances d'Allemagne. Ces troupes avaient pour principaux chefs le duc Astolf, frère du roi de Danemark, le fils aîné de l'électeur de Brandebourg, le duc Ernest de Brunswick, un frère de l'électeur de Cologne, le comte d'Osnabruck et le comte de Mansfeld. Elles allaient être soutenues par quatre-vingts pièces d'artillerie bien attelées et pourvues des munitions nécessaires. L'argent d'ailleurs ne manquait nullement à Philippe II; et l'une de ces lettres indiquait qu'il recevrait un million d'or en secours de l'Angleterre où on lui supposait l'intention d'aller faire un voyage avant d'entrer en campagne.

Au milieu de « l'extrême nécessité qu'il sçait que les paouvres

Digitized by Google

« soldats pàtissent, » malgré sa « grande crainte si les lansque-« nets et les pistolliers ne sont payéz à jour nommé qu'ils fa-« cent par les chemins infinyes extorsions et pillages au paouvre « peuple, » Guise, en présence d'un adversaire aussi formidable, ne conserve pas moins de courage, de prudence, de présence d'esprit, et de Châlons, le 24 mai, il adresse au roi son plan de défense.

C'est surtout aux diversions que l'ennemi semble vouloir opérer du côté de la Picardie qu'il donne son attention, conseillant à Henri II de faire compléter la légion de cette province, d'envoyer au sieur de Thermes six des onze enseignes qui la composeront, pour « les départir ès places qui sont à « son bout de frontières, l'Anglois et le Bourguignon estant en « délibération de venir joindre en ung mesme temps leurs « deux forces devant l'une d'elles, pour ensemblement y faire « ung grand et furieux effort. Le sieur de Thermes aura ses « troupes toujours prestes à faire entrer en celle des places où « il verra besoing le requérir, et, par une mesme provision, « l'on lui donnera moyen d'endommager gaillardement l'en-« nemy. Les advertissements portant que les Anglois ne feroient « l'embarquement de leurs gens de guerre que environ le 20 « de ce mois, il estoit bien nécessaire que l'on n'esloignât « guères de Dieppe ce qui y estoit ordonné de gendarmerie, « estant les alarmes et les descentes de mer si souldaines que « l'on s'en doulte le moins, c'est lors que l'on se veoyt sur-« pris. »

Quant à l'autre partie des frontières sur laquelle l'ennemi pouvait tenter quelque attaque, il paraissait au duc de Guise « que si le Roy envoyoit à monseigneur d'Aumalle les cinq « enseignes de légionnaires restant du nombre dessus dict, il « auroit moyen de les despartir semblablement par les places, « d'en retirer les lansquenets de Rocquerod avec lesquels et

Digitized by Google

« ce qu'il pourroit de François il seroit logé entre Noyon et « l'abbaye d'Orcamp, au deçà de la rivière, et auroit à son « cul une grande forest, à la faveur de laquelle il se pour- « roit tousjours retirer en un besoing, sans se mettre au hazard « de perdre ung seul homme, et, avec les pistolliers, gendar- « mes et chevaux-légers qu'il réuniroit, il demeureroit en ré- « putation de faire assemblée d'armes et en mettre les enne- « mys en la mesme jalousie et soupçon que nous estions des « courses qu'ils menassoient de vouloir faire et des forces qu'ils « pouvoient sortir aux champs. En faisant ce que dessus, mon- « seigneur d'Aumale seroit en lieu si à propos qu'il pourroit, « s'il estoit besoing, favoriser et secourir les villes de Roye, « Noyon et semblablement Chauny, Montdidier et Soissons en « moings d'un demy jour[1]. »

Ces dispositions ainsi habilement conçues, ce fut le 4 juin (1558) que Guise, se portant, pour y opérer lui-même, sur la droite de sa ligne, arriva devant Thionville investie d'après ses ordres[2]. En dépit des honneurs que Vieilleville ne pouvait manquer de lui faire rendre, malgré les assurances mêmes que celui-ci lui avait données de son empressement « de jouir de « l'heur de sa présence pour faire, sous sa charge et comman- « dement, ung bon service au Roy[3], » la mauvaise humeur, très mal dissimulée, du gouverneur de Metz se propageait dans le camp. C'était d'ailleurs une circonstance trop avantageuse à exploiter pour que les envieux la laissassent échapper. D'Estrées, grand maître de l'artillerie, trouvait toutes choses en si bon ordre, que le duc, disait-il ouvertement, aurait bien pu

(1) Mémoire du duc de Guise, adressé au roi, Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç., v. 70 *bis*.

(2) *L'ordre et manière en l'assiette du camp du Roi devant Thionville*, Paris, impr. de Pierre Gaultier, 1558.

(3) *Mémoires de Vieilleville*.

Digitized by Google

« se passer d'y venir, et qu'il lui seroit fort aisé d'avaler ce qui « étoit ainsi tout mâché[1]. » Dès le lendemain, ce même seigneur, qui avait amené par la Moselle l'artillerie ainsi que les munitions, alla prier Guise de venir voir « le beau présent que « monsieur de Vieilleville lui faisoit ; » et le duc, s'étant levé aussitôt, trouva, en effet, les canons à terre déjà, les artilleurs à leurs pièces, les pionniers en bataille et les officiers s'écriant à son aspect : « Allons, monsieur, allons mourir devant Thion- « ville ; il y a longtemps que nous vous attendons[2]. »

Sans perdre un seul jour, Guise fit commencer les approches et ouvrir les tranchées. Vieilleville avait projeté d'attaquer la place du côté d'une tour qu'il en supposait le point le plus faible, mais le duc et Strozzi, son dévoué partisan[3], voulurent que ce plan fût examiné dans le conseil de guerre. Lamarck, prenant alors Vieilleville à part, l'engagea à ne pas insister, par la raison « que monsieur de Guyse et le maréchal avoient, « disait-il, comploté ensemble d'assaillir la place par aultre « endroict, » afin que l'honneur du succès, s'il survenait, ne pût appartenir au gouverneur de Metz.

Effectivement, Strozzi, portant le premier la parole pour exprimer, en réalité, la pensée du duc, déclara « qu'il lui sem- « bloit dangereux de battre la place par l'endroict que disoit « monsieur de Vieilleville ; que cette tour avoit mine d'être « merveilleusement fortifiée et défendue ; mais qu'il la falloit « assaillir du costé de la rivière, en laquelle les ennemis s'é- « toient fiez ; que la courtine n'y paraissoit pas valoir mieux

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

(2) *Idem*.

(3) Le duc de Guise, aussitôt après la prise de Calais, avait, entre autres témoignages de bienveillance, « fait mettre le maréchal Strozzi du conseil « privé. » (Lettre du cardinal de Guise à la duchesse sa belle-sœur, Mss. de Béthune, v. 8740, fol. 87.)

Digitized by Google

« qu'une muraille; que le soldat, une fois la brèche faite, « pourroit passer partout à gué pour donner l'assault;» et cette opinion fut accueillie par une approbation unanime, tout le monde disant « qu'il ne falloit pas regrapper[1] après un si ex- « cellent et très expérimenté capitaine[2]. »

La place de Thionville était défendue par « un grand brave[3], » Jean de Caderebbe, gentilhomme du Brabant, à la tête d'une garnison forte de trois mille hommes d'élite, de soixante chevaux, abondamment pourvue d'artillerie et de munitions[4]. Durant la première nuit du siége, le comte de Horn chercha à pénétrer à l'intérieur avec trois enseignes des vieilles bandes espagnoles, mais trouva tous les abords si bien gardés qu'il fut contraint de se retirer après diverses tentatives et après la perte d'une partie de son monde. Au bout de deux jours, Mansfeld, gouverneur de la province, essaya aussi d'introduire des renforts considérables qui éprouvèrent un échec encore plus complet[5].

L'armée française comprenait environ douze mille fantassins, dont les trois quarts étaient allemands, quatre mille reîtres, quatre cents hommes d'armes, deux cents chevau-légers[6]. Le duc de Guise, qui commandait le corps de bataille, avait pris position en deçà de la rivière, près de Florenge; le duc de Nevers, à la tête de l'avant-garde, et le maréchal Strozzi se tenaient au delà, vers la Lorraine, à la grange des Poissons. Un pont jeté au-dessous de la ville établissait la communica-

(1) Revenir.

(2) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, deuxième partie, livre I; *Brief discours de la prinse de la ville de Thionville*, imp. de Robert Estienne, 1558.

(4) Mss. V. C. Colbert, v. 26, Mémoires de l'estat de France.

(5) *Histoire de France*, par Garnier, continuateur de Vely.

(6) Mss. V. C. de Colbert, v. 26.

Digitized by Google

tion entre eux. Le duc de Nemours ainsi que Lamarck, avec la plus grande partie de la gendarmerie et de la cavalerie légère, occupaient les routes de Luxembourg et de Metz pour arrêter les secours. « Le camp étoit si bien assis qu'il ne falloit « rien craindre, les vivres en abondance, la situation belle et « plaisante[1]. »

Guise montait à cheval pour pousser une première reconnaissance sur Thionville, lorsque Montluc, venant de Paris, était arrivé auprès de lui. Ce brave officier voulait aussitôt l'accompagner, mais le duc s'y opposa « pour ce qu'il avoit fait « une grande traite, » et, le soir même, en revenant, il lui dit que « si Dieu leur faisoit la grâce de prendre cette ville, il y au- « roit de l'honneur à gaigner. Courage, *monseigne*[2], ajouta « Guise en riant, j'espère que nous en viendrons à bout. »

L'attaque commença dès le 6 juin contre la tour aux Puces, dont une partie, sur la gauche, fut bientôt abattue par l'effort de trente-cinq grosses pièces établies de l'autre côté de la Moselle guéable en cet endroit. Mais derrière la brèche se trouvaient un large fossé, puis un solide rempart; et la difficulté de livrer l'assaut était encore augmentée par le dommage que l'artillerie des assiégés causait à nos soldats. Pendant qu'au moyen de gabions on s'efforçait de se couvrir, dans une situation aussi périlleuse, le marquis d'Elbeuf, ainsi qu'une quinzaine de gentilshommes de la suite du duc, son frère, s'y maintinrent intrépidement jusqu'à la nuit.

Guise, remarquant que cette première attaque, insuffisante pour procurer un succès décisif, avait été propre à inquiéter l'ennemi et à attirer son attention, résolut d'en entamer une

(1) *Lettre escripte au cardinal de Lorraine sur le siége de Thionville, par Estienne Lallemant.*

(2) C'est ainsi que le duc de Guise appelait familièrement Montluc. (*Commentaires de Montluc*, liv. IV.)

Digitized by Google

nouvelle contre la même tour, par l'autre côté de la rivière. Il fait donc traverser celle-ci, dans la nuit du 9 juin, sur un pont « dont les ais n'étoient pas encore clouéz, » à l'infanterie française et allemande, afin de commencer la tranchée et d'établir les batteries aussi près que possible de la place. « C'es- « toit la plus hardie entreprise qui fut jamais faite, car il mena « les sapeurs jusqu'au pied de la tour en despit de cent mille « arquebuzades et de trente mille coups de canon[1]. »

Le 10, ayant couché dans la tranchée[2], il charge Montluc, vers deux heures après minuit, de reconnaître les dégâts que l'artillerie a causés et l'état du terrain environnant. L'intrépide capitaine gascon rapporte au duc, le lendemain matin, que les soldats au pied de la tour ne seront mouillés que jusqu'à la ceinture, mais qu'avant d'arriver là on rencontrera une forte palissade qui la circonscrit et qui retient l'eau. Guise, peu satisfait de ce renseignement, répond « qu'il n'existe pas « de palissade, que des transfuges naguères sortis l'ont assuré « du contraire et qu'il faut, la nuit suivante, faire une meil- « leure reconnaissance. » Montluc s'y engage de manière à prouver que son amour-propre a été blessé. Il prend quatre cents piquiers qu'il fait coucher, ventre à terre, à cent pas de la porte de la ville, puis, avec un égal nombre d'arquebusiers, marche droit à la palissade, attaque une garde avancée, en tue une partie et pénètre, à la poursuite des fuyards, dans le retranchement voisin. Un combat s'établit et dure plus d'une heure, à la porte étroite qui donne entrée dans la ville; une petite pièce de canon est prise; et, s'il eût eu des échelles prêtes, Montluc aurait transformé cette reconnaissance en un assaut, à la grande contrariété du duc de Guise qui, de l'autre

(1) *Lettre escripte au cardinal de Lorraine*, etc.
(2) *L'ordre et manière de l'assiette du camp du Roi devant Thionville.*

Digitized by Google

côté de la rivière, sachant ce qui se passait, appréhendait un échec éclatant. Ce détachement ayant, au surplus, abattu la palissade à coups de hache, fit ainsi écouler l'eau et put rentrer à pied sec, après une légère perte de quelques hommes.

Comme les nuits étaient courtes, nos travailleurs n'avançaient que lentement. Dès le point du jour, ils se trouvaient foudroyés dans les tranchées. Afin de les protéger, Montluc imagina de faire pratiquer, de vingt en vingt pas, des « arrière-« coins, tantôt à droite, tantôt à gauche, » assez larges pour contenir à l'aise douze ou quinze soldats tout armés. Cet ingénieux moyen, qui prévenait l'invasion des assiégés dans la tranchée et leur réservait une défaite certaine s'ils s'y fussent engagés, plut extrêmement au duc de Guise. Ce prince ne perdait d'ailleurs « une seule heure du jour ou de la nuit sans travail-« ler l'ennemy. Luy mesme ordinairement aux tranchées de-« puis les quatre heures du matin jusqu'à dix du soir[1]. » Un jour cependant, pour lui demander un renfort de quatre enseignes allemandes, Montluc étant venu à son quartier général que le canon de la place l'avait forcé de porter un peu en arrière, dans une maisonnette basse dont l'unique petite chambre était éclairée par une mauvaise fenêtre, et ayant demandé « où estoit Monsieur, » Bourdillon, là présent, lui dit qu'il écrivait. « Au diable les écritures! reprit vivement le gentil-« homme gascon; il semble qu'il veuille espargner ses secré-« taires; c'est dommage qu'il n'est greffier du parlement de « Paris, car il gaigneroit plus que Du Tillet ni tous les autres.» Bourdillon, riant beaucoup, l'excitait à continuer sur ce ton, parce qu'il voyait lui-même que Montluc, sans s'en douter, était entendu du duc de Guise qui, sorti gaîment de sa masure, s'écria aussitôt, avec affabilité. « Eh bien! Monseigne,

(1) *Lettre escripte au cardinal de Lorraine*, etc.

Digitized by Google

« serois-je bon greffier? » Montluc surpris et embarrassé fut d'abord tenté de se fâcher contre Bourdillon; mais celui-ci continuait de rire aux éclats de même que Guise qui accorda aussitôt les quatre enseignes à son brave lieutenant[1].

« Des vingt-quatre heures du jour et nuit il n'y en avoit pas « deux à tout prendre sans travail. Il n'y a histoire ni chroni- « que qui aye jamais parlé de telle furye et entreprise si chau- « dement suivye de part et d'autre. »

Les ennemis, en effet, avaient établi de terribles contre-batteries; ils essayaient aussi parfois quelques sorties, « mais « rares et de peu d'effet, car ils estoient assez empêchés au de- « dans. » Dans l'une d'elles (13 juin), le gouverneur, à la tête de six à sept cents fantassins et de cinquante chevaux, commençait à balayer la tranchée lorsqu'il fut surpris par les salves qu'on lui tirait de tous les arrière-coins disposés par Montluc; le désordre se mit aussitôt parmi ses soldats, et les nôtres, s'élançant sur eux, les forcèrent de se réfugier au plus vite dans la ville, en laissant un assez grand nombre de morts sur le terrain.

Une fausse alarme jeta un soir, vers dix heures, le trouble dans le camp des reîtres. Dès que le duc en fut informé il y courut le premier et « l'eut bientôt reconnue pour ce qu'elle « étoit[2]. »

La tranchée cependant s'avançait jusqu'au pied de la tour, et le 15 Guise fit commencer, par des mineurs anglais qu'il avait amenés avec lui, un trou à deux ou trois pieds de terre. Les ennemis, s'apercevant de ce travail, se mirent à faire immédiatement des casemates au bas de la tour pour la rendre inaccessible par le feu qu'ils opposaient ainsi à nos mineurs.

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.
(2) *Lettre escripte au cardinal de Lorraine*, etc.

Digitized by Google

En même temps, le duc ordonna l'érection, difficile à exécuter près de la tour, en travers du fossé, d'une sorte de plate-forme assez large pour contenir quarante hommes, et qui se trouva, dès le 19, parvenue à la même hauteur que le parapet; celui-ci seul séparait alors nos soldats des ennemis.

Afin de tirer parti de ces préparatifs, Guise fit (le 20) au point du jour recommencer le feu par une batterie de vingt-huit canons contre les points dont il jugeait la résistance plus opiniâtre, assistant, de sa personne, à la plupart des travaux, et, lorsqu'il était forcé de s'absenter, les faisant observer et suivre par quelqu'un de ses principaux officiers. Venu de grand matin à la tranchée dans le but d'examiner un endroit convenable à l'établissement de quatre coulevrines, il y était retourné après son dîner, et, causant avec le maréchal Strozzi, il avait la main appuyée sur son épaule, lorsque celui-ci fut atteint, un peu au dessus du cœur, d'un coup d'arquebuse à croc tiré du boulevard, à plus de cinq cents pas de distance. En se sentant frappé : « Ah ! tête-Dieu, monsieur, s'écria le « maréchal en langue italienne, le Roy perd aujourd'hui un « bon serviteur et vostre excellence aussi. » Il ne faisait que se rendre justice. Guise était profondément ému ; mais dominant sa propre douleur et voulant dans ces instants suprêmes rappeler à Strozzi la pensée de son salut, il fit entendre le nom de Jésus-Christ. « Quel Jésus, mort-Dieu, venez-vous me ra- « mentevoir ici? reprit le maréchal. Je renie Dieu, ma fête est « finie. » Le prince lorrain redoublait d'efforts pour le ramener à de meilleurs sentiments et pour l'exhorter à songer à Dieu, lui disant qu'il « seroit aujourd'hui devant sa face. » Mais « mort-Dieu, répliqua Strozzi, je serai où sont tous les « autres qui sont morts depuis six mille ans [1] ; » et Guise eut

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

Digitized by Google

l'affliction de le voir expirer en prononçant ces dernières et désespérantes paroles.

Le pénible spectacle de la mort de Strozzi, tombé si près de lui, n'avait pas permis au duc de penser un instant au danger auquel il échappait lui-même. Uniquement occupé de la perte qu'il venait de faire, il était impatient de s'en venger sur l'ennemi ; et il prévoyait si bien l'impression que ce malheur produirait qu'il tâcha d'en faire d'abord tenir la nouvelle secrète.

La batterie cependant agissait efficacement. Guise alors ordonne d'amener au fond du fossé, à dix pas en avant de l'ouverture commencée à la tour, une pièce qui tire pendant deux heures, et il imagine de faire placer devant ce canon, chaque fois qu'on le recharge, « des engins de table espoisse de plus « d'un pied, afin que les ennemis estant aux casemates ne « tuassent nos canonniers. Il y avoit deux petites roues à « chaque bout qui touchoient en terre, et avecques une petite « cordette l'on tiroit cest engin et couvroit le devant du ca- « non, de sorte que les arquebuzades ne pouvoient passer[1]. » Quatre cents hommes, postés pendant ce temps entre la tour et l'ouvrage voisin et couverts par des mantelets, écartaient à coups de mousquet ceux des ennemis qui d'en haut se hasardaient à paraître pour faire feu.

L'ouverture devint bientôt assez large pour qu'un homme y pût pénétrer ; mais l'approche en était mortelle. L'audacieux Montluc ordonne néanmoins au capitaine Volumat de prendre avec lui six arquebusiers, deux hallebardiers, et « d'aviser à « se jeter à corps perdu » sur les casemates qui ne devaient tout au plus être couvertes « que par de simples tables, » pendant qu'un autre officier, prenant « le chemin de la traverse qui « montoit jusques sur la tour, » se précipiterait dans celle-ci,

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

« sans marchander. » Mais à peine ce dernier eut-il montré la tête qu'il fut tué par les ennemis postés sur la grande plate-forme; le soldat qui le suivait éprouva le même sort, et leurs corps tombèrent entre les jambes du duc de Nevers et de Bourdillon, tout à côté de Montluc. Celui-ci n'en criait pas moins au capitaine Volumat, pour l'encourager, que l'autre officier était déjà parvenu au haut de la tour. Volumat, piqué d'émulation, s'élance jusqu'au bord de l'ouverture; les ennemis, surpris de se voir attaqués de si près, abandonnent les casemates et s'enfuient. Montluc accourt aussitôt, saisit un soldat, et lui dit : « Saute dedans, je te donnerai vingt écus. » Le soldat refuse, répond qu'il sera tué, s'efforce de se dégager des mains de son général qui ne le lâche point, mais au contraire, aidé de ses officiers, le jette à l'intérieur « la teste la première « et le fait hardi en dépit de lui. » Deux autres arquebusiers sont également lancés, « partie de leur gré et partie de force; » Montluc le fils, et après lui quelques gentilshommes, sautent ensuite avec trois ou quatre soldats. « Courage, compagnons, « leur crie Montluc, monstrez que vous estes de vrais soldats « gascons, donnez le tour aux casemates [1]. » Les ennemis, pour reprendre celles-ci, reviennent pourtant par un chemin qui ne leur permet de marcher que cinq ou six de front, entre le terre-plein et la muraille; leur chef, cuirassé d'une écaille garnie de velours vert, un casque doré en tête et une riche hallebarde à la main, est tué, ainsi que deux autres, par un arquebusier; ceux qui les suivent reculent; et les casemates, la tour elle-même restent au pouvoir des Français, qui s'établissent solidement et avec promptitude dans ces ruines.

Guise, occupé en ce moment à diriger le feu des coulevrines, voit Lunebourg, colonel allemand, et les capitaines Anglure et

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

Vatenville s'élancer des tranchées droit sur la tour. Il pousse un grand cri : « Oh ! mon Dieu ! dit-il, la tour est prise ; ne « voyez-vous pas que tout le monde y court ? » Puis aussitôt, sautant sur un *courtaut* qui se trouve près de lui, il s'y porte à toute bride. Un gentilhomme, envoyé par Montluc, le rencontre et lui donne la nouvelle de ce succès. « Eh ! mon ami, « répond-il, j'ai tout vu, j'ai tout vu. » Arrivé à cinquante pas, il met pied à terre, et accourt à Montluc qui lui dit en riant : « Oh ! monsieur, c'est à ceste heure que je crois que vous « prendrez Thionville. » Lui passant le bras autour du cou : « Monseigne, repart le duc, c'est à ceste heure que je cognois « que l'ancien proverbe est véritable, que jamais bon cheval « ne devint rosse ; » puis il se jette aussitôt dans la tour, franchit la petite porte des casemates, et, de l'intérieur, crie par une meurtrière de faire venir des pionniers pour la démolition. En moins d'une demi-heure les casemates sont complétement renversées dans l'eau qui afflue et que les décombres absorbent. Tout le monde peut alors pénétrer. Guise, avant de s'éloigner, examine avec ses mineurs, et fait marquer, sous la grande plate-forme, les points les plus convenables pour recommencer leurs travaux. « Monseigne, dit-il ensuite « à Montluc en se retirant, je m'en vais courant à mon logis « pour avertir le Roi de la prinse. Asseurez-vous que je ne lui « célerai pas le devoir que vous avez fait. Je vous renverrai « les mineurs sur l'entrée de la nuit. Baillez-leur des gentils-« hommes qui ne bougent d'auprès d'eux, afin que par eux ils « vous mandent ce qu'ils auront besoin ; » et Guise se hâte d'aller expédier un courrier à Henri II, car « il tarde aux « grands que les nouvelles ne volent[1]. »

Le roi, de son côté, n'en attendait que de favorables, sur

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

la foi des prédictions de Nostradamus qu'il se faisait lire et qui se trouvèrent ainsi confirmées de manière à accroître le crédit du prétendu prophète.

La nuit venue, les assiégeants reprirent leurs travaux qu'ils poussèrent avec tant de rapidité qu'à l'aurore (22 juin) deux mines étaient déjà pratiquées, les poudres disposées pour les faire jouer, et qu'une troisième devait être prête vers dix heures.

Mais le coup décisif avait été porté; après seize jours de siége, les ennemis devaient espérer d'autant moins d'une résistance prolongée que la vigoureuse attaque de Vieilleville sur un autre point venait de redoubler leur effroi. « Estonnéz « et grandement endommagéz du combat du jour précédent, « prévoyans la prochaineté de leur ruyne, ilz ne pouvoient plus « empescher que noz gens ne vinssent aux mains avec eux[1]. » Tandis donc que Montluc, le duc de Nevers et Bourdillon prenaient militairement leur repas, *la nappe mise* sur trois caisses de tambour, vers neuf heures du matin, le gouverneur fit sonner la chamade. Montluc se leva promptement pour rendre la caisse qui lui servait de siége à son *maistre* en envoyant celui-ci répondre au trompette. Caderebbe demandait que deux otages fussent échangés pendant qu'on réglerait les articles de la capitulation.

Le 22 juin, il fut convenu que la ville et toutes les fortifications seraient remises, de bonne foi, entre les mains du duc de Guise, dans l'état où elles se trouvaient « sans y rien ruiner, gaster, ne démolir; » que l'artillerie, comprenant au moins cent quarante grosses pièces, les poudres et munitions, demeureraient également intactes; que les armes, drapeaux et étendards appartiendraient au vainqueur, à l'exception des

(1) *Le siége et prinse de Thionville.*

Digitized by Google

chevaux et armes du gouverneur, des officiers et de la cavalerie que Guise avait la générosité de leur laisser de même que les épées et dagues aux fantassins. Les ecclésiastiques, les gentilshommes et les bourgeois étaient autorisés à sortir avec tout ce qu'ils pouvaient emporter d'or, d'argent et d'autres meubles; et le général français promettait « sur sa foy et parole « de prince, » de garantir de tout son pouvoir les personnes, l'honneur des femmes, des jeunes filles, et de commander qu'une escorte suffisante protégeât leur départ[1]. Toujours humain dans la victoire, Guise accordait aussi des chariots et des bateaux pour le transport des malades et des blessés, aux plus souffrants desquels il fit donner des soins par ses chirurgiens. Le nombre des derniers s'élevait, de l'aveu des ennemis, à près de sept cents; presque tous avaient été atteints à la tête en se montrant pour tirer par-dessus les remparts que jonchaient, en outre, les cadavres d'environ huit cents de leurs camarades.

Quatre mille habitants et quinze cents hommes de la garnison évacuèrent (23 juin) Thionville dont la prise n'avait coûté la vie qu'à quatre cents de nos soldats.

Le duc de Guise envoya, dès le jour même, rapporter tous les détails du siége au roi et lui dire que trois hommes surtout avaient contribué au succès. Montluc en était un[2]; le prince lorrain avait bien droit de se compter lui-même; et, sans doute, Vieilleville complétait ce nombre.

Veillant attentivement à ce que l'occupation de la place s'effectuât sans excès de la part de ses troupes, Guise, tandis que le duc de Nevers réglait la police intérieure, demeura de sa personne au dehors, afin d'empêcher qu'il fût fait « aucun

(1) *Le siége et prinse de Thionville.*
(2) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

« grief, aucun tort aux vaincus et aux émigrants ; » puis même, peu après, il écrivit à l'électeur de Trèves pour l'assurer que le voisinage de l'armée française ne devait pas l'effrayer et que l'affection portée par le roi aux princes de l'empire préviendrait toute violence sur leurs territoires [1].

Ce second fait si important, dans la même campagne, en consolidant la défense du royaume, rehaussait la gloire du duc de Guise. Les ennemis de sa maison devaient par conséquent chercher, comme toujours, à lui en ravir le mérite, mais leurs tentatives furent de peu d'effet, et l'honneur de l'expédition lui resta d'autant plus justement que des propos peu patriotiques avaient prédit un échec; des vers satiriques, placardés sur les murs du palais, à tous les carrefours de Paris, avaient annoncé que Guise ne viendrait pas à bout de Thionville aussi aisément que de Calais où, prétendait-on, il n'avait eu affaire qu'à des *vilains*. Supposer ainsi l'entreprise difficile et hasardeuse, n'était-ce pas avoir rendu d'avance et involontairement hommage à celui sous l'ingénieuse direction et par l'active persévérance duquel elle devait si heureusement s'accomplir ?

Après la réduction de Thionville, une question s'était élevée sur le parti à prendre à l'égard de la place. Vieilleville opinait pour qu'elle fût démolie « en vindicte de Thérouanne que l'em- « pereur avoit rasée de fond en comble [2]. » Il ajoutait, comme motif plus plausible, que, la paix se faisant, il faudrait restituer les conquêtes et que l'ennemi aurait ainsi une forteresse de plus entre les mains. Guise, au contraire, presque courroucé, comptant que Thionville demeurerait à la France, s'opposa à ces représailles de destruction.

(1) De Thou, liv. XX.
(2) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.

Digitized by Google

Pendant les quatre jours jugés nécessaires pour réparer les brèches, combler les tranchées, inventorier l'artillerie et les munitions, le duc, accompagné de quelques seigneurs, s'était établi à Metz, où, en son honneur, Vieilleville donna plusieurs repas aux principaux officiers de l'armée. Comme les soldats, frustrés du pillage, eussent été assez difficiles à contenir dans l'intérieur de Thionville, et comme Guise répétait « qu'il fal- « loit garder la place pour le service du Roi, » il avait fait transporter le camp à une demi-lieue, près du mont Saint-Jean, pour peu d'instants seulement. Le 1er juillet il dirige ses troupes sur Arlon, petite ville fort riche, que Montluc investit avec l'infanterie, et à un quart de lieue de laquelle le prince lorrain s'arrête pour camper lui-même, en se plaignant d'être tout assoupi ce jour-là. Il est vrai que, depuis le commencement du siége de Thionville, il n'avait pas en tout, pour ainsi dire, consacré au sommeil une nuit complète. En se séparant de Montluc il lui prescrit de faire les approches le lendemain avant le jour, s'engage à lui envoyer, aussitôt l'aube, quelques pièces de canon pour les mettre en batterie sur le point le plus convenable, et annonce qu'il accordera le pillage aux soldats pour les dédommager de la privation de celui de Thionville[1].

Retiré dans une chaumière, le duc avait ordonné de le laisser dormir jusqu'à ce qu'il s'éveillât de lui-même; et lorsque le lendemain il demande si l'artillerie a déjà tiré : « C'est aller « bien viste, » dit-il en faisant le signe de la croix, à la nouvelle que la place a été surprise, pendant la nuit, par Montluc. Il monte sans retard à cheval pour rejoindre dans Arlon l'expéditif commandant de l'infanterie; mais, par malheur, le feu prenant à deux ou trois maisons dans lesquelles se trouvait de

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. VII.

Digitized by Google

la poudre, la violence du vent propageant l'incendie, plus de la moitié de la ville est consumée, les soldats voient leur butin fort réduit, et Guise se détermine à faire raser les murailles.

Immédiatement après, le 3 juillet, dans un cantonnement voisin, une violente dispute éclate entre les troupes françaises et les troupes allemandes, près d'en venir aux mains. Guise, averti de ce désordre menaçant, se présente, accompagné du duc de Nevers, sépare les adversaires échauffés, et prévient l'effusion d'un sang qu'il faut réserver pour le service de la France.

Pendant les huit jours que l'armée passa autour d'Arlon, le feu fut mis aux tentes du duc de Guise, consuma ses meilleurs chevaux, la plus grande partie de sa vaisselle, quelques-uns de ses autres effets de campagne et lui causa une perte évaluée à plus de sept ou huit mille écus; on prétendit même que sa personne et celle des gentilshommes de sa maison avaient été en péril [1].

Bourdillon éprouva aussi un semblable accident; et il est présumable qu'on devait imputer l'un et l'autre au relâchement de discipline produit par la proportion, trop considérable alors, des auxiliaires étrangers dans l'armée française.

Le lieutenant général, à la suite de la prise d'Arlon, s'était encore emparé de quelques petits postes environnants et projetait de marcher contre Luxembourg, pour se rendre maître de tout le duché, pour y faire vivre ses troupes aux dépens de l'ennemi et y attendre les renforts qui devaient lui arriver d'Allemagne, lorsque les nouvelles qu'il reçut l'obligèrent à changer de direction.

Le conseil du roi avait arrêté qu'en même temps que Guise assiégerait Thionville, Paul de Thermes, commandant une

(1) *Commentaires de Rabutin.*

Digitized by Google

petite armée de quelques milliers de fantassins allemands ou gascons, et de quinze cents chevaux destinés à assurer le pays conquis autour de Calais, ferait des courses dans le comté de Saint-Pol pour y répandre la terreur, pour diviser les forces ennemies, et que le duc alors, revenant de ce côté avec les Allemands, rejoindrait son frère d'Aumale, qui rassemblait des troupes à La Fère, de manière à ce qu'ainsi pressé de toutes parts, Philippe II se vît forcé de subir la loi.

Thermes, pourvu quelques jours plus tard du bâton du maréchal Strozzi, était, en conséquence, parti de Calais au commencement de juin, et, laissant derrière lui Gravelines et Bourbourg, s'avança jusqu'à Dunkerque, qu'il prit d'assaut (6 juillet), s'empara sans peine de Bergues, ville fort riche qu'il livra au pillage, puis, informé que le comte d'Egmont s'approchait avec des forces très supérieures, commença une prudente retraite. Mais la mer qui s'élevait, en remplissant le canal de l'Aa, mit obstacle à ce que ses troupes traversassent celui-ci toutes en même temps (13 juillet). « Les uns passèrent « de bonne heure et se sauvèrent; les autres ne le pouvant et « combattant mal par nécessité, furent défaicts, l'infanterie « taillée en pièces ; et, de la cavalerie, les uns pris et les autres « morts sur la place, et le maréchal mesme bien blessé[1] fut « prisonnier[2]. »

Ce nouveau malheur nécessitait donc le retour du duc de Guise. Il était dans la destinée de ce prince de survenir toujours comme réparateur. Aussitôt, prenant, avec une partie de l'armée, la route de Verdun par derrière le mont Saint-Quentin, il force de marches en maintenant, non sans difficulté, la plus exacte discipline. « Vous cognoissez, écrit-il à ce « sujet au duc de Nevers, le mesnaige dont nos pistolliers ont

(1) *Mémoires de Vieilleville.*
(2) *Mémoires de La Chastre.*

Digitized by Google

« accoutumé ès lieux où ils se trouvent pour n'y laisser rien « du tout, et afin qu'ils ne prétendent cause d'ignorance du « lieu où ils sont présentement logés, je vous prie leur envoier « quelque gentilhomme des vostres pour leur déclarer qu'ilz ne « sont présentement en pays où ilz puissent plus rien prendre « de leurs mains, mais de l'obéissance du Roy et de monsieur « de Lorrayne[1]. »

Arrivé, sans s'arrêter, à Pierre-Pont, sur les confins de la Champagne et de la Picardie (28 juillet), il se logea dans ce bourg, ainsi que la nombreuse noblesse qui l'accompagnait, et fit camper ses troupes sur les deux rives de la Souche. Là se réunirent à lui, en peu de jours, son frère d'Aumale, le prince de Saxe-Gotha avec huit mille cinq cents reîtres, le duc Jean-Guillaume de Saxe[2] (fils de l'électeur détrôné), à la tête de deux mille hommes de cavalerie allemande, Jacob d'Augsbourg et dix compagnies d'infanterie « bien entretenues, » les bandes françaises laissées pour quelque temps au duc de Ferrare et ramenées en bon ordre par la Molle, enfin les débris du corps d'armée du maréchal de Thermes.

Le roi, de son côté, était venu s'établir à Marchetz, et accompagné du roi-dauphin, suivi de cent gentilshommes, il passa en revue (7 août) les troupes, très belles, et si nombreuses que le front de bataille occupait une lieue et demie,

(1) Mss. Béthune, v. 8655, fol. 59.

(2) Le duc de Guise ne le quittait presque pas un instant, lui faisait honneurs et fête continuels, le présenta au roi, qui l'accueillit avec une faveur très avantageuse pour le parti protestant, le recommanda au prévôt des marchands et échevins de Paris, en sorte que ces magistrats municipaux écrivirent à Guise, un peu plus tard, le « dernier jour d'octobre : Monseigneur, nous avons suivant vostre mandement salué le duc « Jehan-Guillaume de Saxe et luy avons faict tapisser une chambre et « une salle et faict présens de vins ypocras et dragées selon que nous « avons de coustume. » (Mss. Gaignières, v. 352, fol. 217.)

Digitized by Google

et qu'il fallait trois heures pour faire le tour des rangs[1].

Les étrangers, en énorme proportion malheureusement, présentaient un effectif de huit ou dix mille reîtres, vingt mille lansquenets, douze mille Suisses. Pour remédier aux inconvénients qui eussent pu en résulter, le duc de Guise avait soin d'entremêler les différents corps, mais la discipline n'en était pas moins compromise de temps en temps par ces exigeants auxiliaires, accoutumés à vivre aux dépens de leurs hôtes et à s'abandonner à des dispositions naturelles de rapacité. Un jour que Guise, inspectant le camp des reîtres, adressait, à ce sujet, des reproches au comte de Lunebourg, cet officier, brave, mais violent et échauffé par le vin, lui répondit d'une manière insolente et s'emporta au point de diriger sur lui le bout de son pistolet. Le duc, tirant aussitôt l'épée avec calme, fait sauter l'arme de la main de Lunebourg et lui présente la pointe à la gorge. Montpesat, qui suivait le lieutenant général, s'empresse alors et s'avance pour percer Lunebourg; mais : « Tout beau, Montpezat, s'écrie Guise, vous ne sçavez « pas mieux tuer un homme que moi. Ne le tuerois-je pas sans « vous si j'en avois envie? Allez, dit-il ensuite au comte alle- « mand, je vous pardonne l'offense particulière que vous « m'avez faite, car je t'ai tenu à ma merci; mais pour celle que « tu as faite au roi, au général et au rang que je tiens ici, c'est « au roi à y voir et à y faire justice. » Ordonnant d'arrêter immédiatement Lunebourg, le duc prend une escorte de cent cavaliers d'élite, et achève tranquillement de parcourir le quartier des reîtres sans qu'aucun de ceux-ci ose donner le moindre signe de mécontentement[2].

Le jour de la revue, Guise, dès l'aurore, s'était rendu sur le

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.
(2) Brantôme.

Digitized by Google

terrain pour disposer les troupes le long de la route de Laon à Marle. La chaleur était excessive. En passant devant les bataillons français, placés entre les Suisses et les Allemands : « Plût « à Dieu, dit le duc, qu'il y eût ici quelque bon compagnon qui « eût un flacon de vin et du pain pour boire un coup, car je « n'aurai pas le temps d'aller à Pierre-Pont dîner avant que « le roi soit arrivé ! » Montluc lui propose aussitôt de venir à ses propres tentes, dressées à une portée d'arquebuse de là, en l'assurant qu'il lui offrira de très bon vin français et gascon, et force perdreaux. « Volontiers, monseigne, répond Guise, « mais les perdreaux seront de vostre pays, des aux et des « oignons. — Ni l'un, ni l'autre, reprend Montluc; je vous « donnerai un aussi bon dîner que si vous estiez dans vostre « logis. — Ne vous moquez-vous point, monseigne ? — Non, « sur ma foi. — Mais je ne puis laisser le duc de Saxe. — « Amenez le duc de Saxe et qui vous voudrez. — Le duc ne « viendra pas sans ses capitaines. — Amenez capitaines et « tout, car j'ai *prou* à manger pour tous. »

Après ce repas, composé « de cailles, de paons d'Inde, de « perdreaux, de levraults en abondance, de pâtisseries et « tartes, le vin et l'eau frais comme glace, » Guise ayant demandé au duc de Saxe « ce qui lui sembloit du colonel de l'in- « fanterie françoise : « Le Roi ne nous eût pas mieux traités, » répondit le prince étranger. Aussi Montluc prétendait-il qu'après la table du lieutenant général[1] « il n'y en avoit une « seule en tout le camp plus longue ni mieux fournie que la « sienne. »

Comme témoignage de satisfaction pendant le dîner, Guise lui avait dit : « Vraiment vous estes servi en prince; » et le

(1) Le traitement du duc de Guise ne se montait pas alors à plus de deux mille livres tournois par mois. (Voir *les Estats et appoinctements des seigneurs*, etc. ; *Mémoires-journaux du duc de Guise.*)

Digitized by Google

guerrier gascon, mettant à profit l'occasion, avait prié le duc de demander pour lui au roi les moyens de se faire faire une vaisselle d'argent, afin de pouvoir traiter plus convenablement si haute compagnie lorsqu'il aurait encore l'honneur de la recevoir sous sa tente. Le duc de Saxe, d'accord avec Guise, s'en chargea de bonne grâce; et Henri II, en rencontrant bientôt ces princes à un quart de lieue du camp, leur ayant précisément demandé d'abord s'ils avaient dîné : « Vous ne sçauriez « deviner, Sire, répondit Guise, qui nous a traités aussi bien « que vous l'eussiez pu faire vous-mesme, car rien ne nous a « manqué, si ce n'est la vaisselle d'argent; et nous nous som- « mes engagés à vous prier de mettre Montluc à mesme d'en « avoir. — Et je le ferai, dit le roi, puisque Montluc est si bon « compagnon et dépense si honorablement[1]. »

A cette revue parurent, pour la première fois en public, deux jeunes et beaux enfants, le prince de Joinville[2], fils aîné du duc de Guise, et le comte de Saint-Vallier[3], fils du duc d'Aumale. Accompagnés de leurs gouverneurs[4] et de trois ou quatre gentilshommes, montés sur de petites haquenées, ils parcouraient les rangs, lorsque venus à passer devant les troupes commandées par Montluc : « Çà, çà, mes petits princes, « leur dit ce brave capitaine, çà mettez pied à terre; car j'ai « esté nourri en la maison de là où vous estes sortis qu'est la « maison de Lorraine où j'avois esté page; je veux estre le « premier qui vous mettra les armes au col. »

Les deux cousins descendent en effet gaiement de cheval, et Montluc, détachant de petits *robons* de taffetas qui leur couvraient les épaules, leur plaçant une pique dans la main :

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.
(2) Né le 31 décembre 1550.
(3) Né le 21 septembre 1549, mort en 1559.
(4) Celui du prince de Joinville se nommait M. de Fontaines.

Digitized by Google

« J'espère, dit-il, que Dieu vous fera la grâce de ressembler à « vos pères et que je vous porterai bonne fortune pour estre le « premier qui vous a mis les armes sur le col. Elles m'ont esté « jusqu'ici favorables. Dieu vous rende aussi vaillants que « vous estes beaux et fils de très bons et généreux pères [1]. »

Après cette espèce de baptême martial, les deux enfants, sous la direction de Montluc, longèrent le front des troupes charmées de leur démarche résolue. Il n'était pas d'officier qui, à l'exemple de son général, ne leur offrît des vœux et ne leur présageât d'heureuses destinées, en considérant leur beauté, leur bonne humeur, la gloire qui rayonnait au-dessus d'eux, le rang qui les attendait. Cependant l'un, privé de tout avenir, peu de mois plus tard allait, comme une tendre fleur, se faner et mourir sur sa tige ; l'autre, appelé à recueillir bientôt une ample succession de renommée, d'ambition, de vengeance même, avait devant lui une carrière vaste, laborieuse, agitée, aboutissant en apparence à l'issue la plus brillante et la plus considérable. Héritier d'une partie des hautes qualités de son père[2], engagé d'un pas hardi dans une voie déjà solidement frayée, fidèle exécuteur des desseins persévérants de sa race auxquels il osera donner une interprétation plus positive,

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

(2) On trouve au bas de gravures contemporaines, représentant ce prince dans sa première jeunesse, les quatrains suivants :

« Divin sang guisien, jeune race de Mars,
« On te prend pour l'amour à voir ce beau visage ;
« Mais ceux qui te verront au milieu des hazards
« Connoistront un Achille au fond de ton courage. »

« Monseigneur de Ginville aimable et débonnaire
« Ne cède en braves faits à tous autres vainqueurs
« Et faict veoir d'autre part par ses gentilles mœurs
« Qu'il a le bras guerrier et le cœur de son père. »

(Estampes de la Bibliothèque nationale.)

Digitized by Google

plus étendue peut-être, que ceux mêmes qui les avaient conçus, après eux, plus qu'eux aussi pourra-t-il un moment sembler près d'en atteindre la réalisation dans son exorbitante portée.

Le jour même de la revue, Guise alla avec le roi coucher au château de Marchetz, afin d'assister aux conseils qui devaient se tenir pour arrêter les moyens de secourir la ville de Corbie, contre laquelle le roi d'Espagne dirigeait promptement ses forces. Montluc proposait d'y expédier, d'y conduire même sept enseignes de fantassins d'élite munis d'une petite provision de pain et de vin. Guise adopta chaudement cette idée, donna les ordres nécessaires pour son exécution, qui fut confiée par le roi au capitaine Breuil; et dès le surlendemain cet officier parvint, à marches forcées, à se jeter dans Corbie à l'instant où la cavalerie ennemie accourait pour l'intercepter[1]. Henri II et le duc de Guise, avec l'armée entière, en se portant sur Amiens, suivaient à deux ou trois jours de distance ce détachement qu'ils n'avaient pas supposé capable de marcher aussi rapidement, et dont ils apprirent bientôt le succès.

Le prince lorrain fit prendre sans retard position à ses troupes sur les bords de la Somme, derrière des lignes qu'il traça depuis Amiens jusqu'à Pont-Rémy; et le roi d'Espagne, qui s'était hâté d'avancer, dans l'espoir d'envahir la Picardie, trouvant Guise ainsi établi, ne songea plus qu'à se retrancher lui-même. Les deux armées étaient séparées par une plaine de cinq à six lieues d'étendue, que le duc de Nemours traversait souvent à la tête d'une partie de la cavalerie légère, pour aller donner l'alarme aux Espagnols et pour les attirer hors de leur camp. « J'ay entendu, lui faisait dire Guise, le plaisir que vous « avez à prendre les reyttres, dont je vous prye de ne vous

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

« ennuyer, car c'est une belle plaisante vollerye... Nous dis-
« nons, mon frère le cardinal de Guyse et moy ensemble, le-
« quel se recommande à vostre bonne grâce et vous prye que
« si vous prenez quelque bon cheval de bataille pour luy qui le
« peust porter d'icy à Paris, vous vous souveniez de le luy
« envoier[1]. »

Emmanuel-Philibert, redoutant la supériorité de talent du duc de Guise, se maintenait sur la défensive; et d'ailleurs, ainsi que Philippe II lui-même, il commençait à penser aux négociations comme à l'unique moyen de recouvrer ses États[2].

Du côté de la cour de France, les influences opposées aux Guises, de jour en jour plus puissantes, s'efforçaient de recourir à la conclusion de la paix. Le connétable, aussitôt après l'arrestation de d'Andelot, effrayé du continuel accroissement de l'autorité de ses rivaux et impatient de le contrebalancer, avait obtenu des Espagnols sa liberté temporaire sur parole, à la condition d'employer ses efforts pour engager Henri II à faire reprendre les conférences; mais il n'était résulté de son voyage que des preuves, importantes pour lui, de la constante affection de son maître.

Le cardinal de Lorraine, cependant, n'avait négligé aucun moyen de ruiner le crédit de Montmorency; pour y réussir plus sûrement, il s'était déclaré protecteur de Françoise d'Amboise, veuve du comte de Senighen, suspecte d'avoir favorisé l'évasion du comte d'Arschot. Cette dame subissait des poursuites, intentées contre elle avec acharnement et subornation de témoins, par le lieutenant civil, jaloux de plaire ainsi au connétable qui désirait la trouver criminelle. Mais la maison de Guise la soutenait; Antoinette de Bourbon elle-même l'encourageait par les assurances de son intérêt à faire que

(1) Mss. de Béthune, v. 8734, fol. 19.
(2) De Thou, *Histoire universelle.*

Digitized by Google

« les choses si bien commençées feussent du tout asseurées et « mises à fin. » La comtesse, appréhendant néanmoins la lutte contre un tel adversaire, avait déjà presque renoncé à toute justification lorsque le cardinal lui promit de l'appuyer et l'excita à accuser de prévarication, à son tour, le lieutenant civil. Celui-ci, convaincu, fut relégué à l'île de Ré ; et l'affront de sa condamnation rejaillit, en quelque sorte, sur le connétable[1], sans toutefois lui faire aucun tort dans l'esprit de Henri II.

Les Guises ne se lassaient pas de combattre tous ceux dont la faveur ou la gloire pouvaient leur porter le moindre ombrage. Brissac, homme de bien autant qu'habile guerrier, était venu à la cour pour se justifier ouvertement des accusations de péculat et de concussion portées contre lui par le vidame de Chartres, son mortel ennemi[2], et dans cette occasion, où son innocence éclata, il avait été loin de recevoir l'accueil favorable auquel il aurait pu s'attendre de la part du cardinal et de son frère, ambitieux de procurer au duc d'Aumale le gouvernement du Piémont.

Or, en dépit, ou plutôt en raison des précautions des Guises, les nuages s'amoncelaient de toutes parts pour obscurcir leur astre redoutable. On attribuait à leur unique jalousie la privation des secours sans lesquels le maréchal de Brissac n'avait pu s'opposer aux succès du duc de Sesse en Italie[3]. D'ailleurs, dans tous les rangs de la société, la domination absolue du cardinal de Lorraine, son fanatisme apparent ou présumé excitaient de plus en plus l'irritation et le sentiment de la révolte. Le roi s'était plaint du duc de Guise, en disant, entre autres, à Vieilleville, avec ingratitude et colère : « Il n'a pas

(1) *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. XX ; *Vie du cardinal de Lorraine*, par Dauvigny.

(2) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.

(3) *Idem.*

Digitized by Google

« pris Thionville et m'a faict perdre Luxembourg, qui ne vous « pouvoit faillir sans le temps qui se perdit pour l'attendre; « ensemble l'espérance que je me promettois de la Flandres : « que mauldit soit encores ung coup l'ambition[1]. » Enfin, la duchesse de Valentinois, offensée des dédains des deux frères, et en particulier de certains propos échappés au cardinal, hautement déclarée en faveur du connétable, auquel elle proposait même une alliance de famille, appliquait sans relâche son ascendant sur l'esprit de Henri II à persuader au monarque que la continuation de la guerre ne pouvait qu'accroître la dangereuse importance des princes lorrains.

Le roi souhaitait donc la paix comme le signal de son affranchissement, et, par conséquent, désirait surtout qu'elle pût se traiter sans la participation du cardinal, suspect de n'y devoir apporter que des entraves. Le maréchal de Saint-André, fils de son gouverneur, et qu'il aimait particulièrement, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, avait été relâché sur parole et chargé de quelques propositions secrètes de la part des Espagnols. Profitant de sa présence, Henri II, sans oser donner, de lui-même, une réponse positive, fit aussitôt expédier à Saint-André des pouvoirs qui lui étaient communs avec le connétable[2]. Mais le maréchal prévoyait que les négociations ne pourraient réussir qu'au prix de grands sacrifices, et il refusa de s'en charger. Sur ces entrefaites, la duchesse douairière de Lorraine, toujours retirée à Bruxelles, écrivit au cardinal pour lui offrir ses bons offices dans le cas où il conviendrait au roi d'envoyer sur la frontière des agents autorisés à entrer en conférence avec ceux de Philippe. Il fallait donc recourir au moyen que Henri II eût voulu écarter et dont

(1) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.
(2) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

il espérait du moins ne plus se servir cette fois que pour se mettre en mesure de le rejeter définitivement ensuite. L'intervention du cardinal de Lorraine devenait, en effet, indispensable. Désigné, ainsi que le connétable, Saint-André, Morvilliers, évêque d'Orléans, et l'Aubespine, secrétaire d'Etat, pour stipuler au nom de la France, ce prélat se réunit, après quelques délais de formes (mi-octobre), à l'abbaye de Cercamp, dans le comté de Saint-Pol, aux plénipotentiaires espagnols, le duc d'Albe, le prince d'Orange, le comte de Melito, Granvelle, évêque d'Arras, et le président Viglius. La reine d'Angleterre était représentée par Effingham, Thirleby, évêque d'Ely, et Woton, doyen d'York. Le comte de Stroppia, Caqueran et Maillard vinrent aussi de la part du duc de Savoie, tandis que, par une inégalité que la France n'aurait pas dû souffrir [1], le roi de Navarre ne put faire admettre ses envoyés à ce congrès auquel Christine et son fils Charles, duc de Lorraine, assistèrent en qualité de médiateurs.

Saisissant ce premier moment de liberté, le connétable, sous prétexte de se procurer des instructions particulières, au lieu de s'arrêter à Cercamp, « donna tout d'un train jusques « au camp du roi, lequel ayant entendu sa venue, alla au de- « vant de luy avec déclaration d'une incroyable familiarité « jusques à coucher la nuict ensuyvant ensemble [2]. »

Il est facile d'imaginer quel ombrage l'intime accord constaté par là entre Henri II et Montmorency eût été fait pour inspirer à des hommes même moins absolus que les princes lorrains.

Dès le premier jour, les conférences eurent pour effet la suspension des hostilités, le renvoi, de part et d'autre, de cette onéreuse multitude de troupes mercenaires et l'éloigne-

(1) *Histoire de France*, par Garnier.

(2) *Commentaires de l'estat de la religion et république*, par P. de La Place.

Digitized by Google

ment réciproque des deux camps. L'armée espagnole s'établit en Artois; celle de France, considérablement affaiblie par le départ des Allemands et des Suisses, prit ses quartiers d'hiver dans les places de Picardie et de Champagne. Mais soudain Philippe II, rassuré par la diminution de nos forces, ne se montre plus si zélé pour la paix. Ses ministres veulent positivement en revenir au dernier traité. Les prétentions surgissent de tous côtés. Il faut au duc de Savoie la restitution intégrale de ses États; à Marie d'Angleterre celle de Calais. Les négociateurs français insistent cependant en vain pour que la Navarre usurpée soit équitablement rendue, ainsi que Charles-Quint[1] le recommandait dans son codicille. Philippe II exige, en outre, que l'empire, dont il s'institue le chargé d'affaires, rentre en possession des trois évêchés; et le cardinal de Lorraine, exaspéré de cette rigueur, en attribue la cause au choix fait de deux prisonniers pour plénipotentiaires. Le roi de France, ayant ainsi donné lieu de supposer qu'il ne peut se passer du connétable et de Saint-André et qu'il est prêt à accepter toute espèce de conditions pour les faire rentrer en jouissance de leur liberté, « il aurait autant valu, disait le « prélat, se mettre pieds et poings liés à la discrétion de l'en- « nemi[2]. »

Charles de Lorraine ne voulait pas reconnaître, en même temps, à l'arrogance des Espagnols une autre source, non moins réelle, qu'il avait lui-même contribué à faire naître. Inspiré par une inquiète préoccupation, par des préventions manifestes à l'égard de Brissac, il n'avait envoyé à ce maréchal ni renforts de troupes ni secours d'argent pour le mettre en mesure de se maintenir en Italie où Philippe II re-

(1) Cet empereur était mort le 21 septembre 1558.
(2) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

doublait d'efforts, calculant que, par l'expulsion des Français, il pourrait lever le plus grand obstacle qui s'opposât à l'acceptation d'un traité tel qu'il prétendait le dicter.

Les conférences de Cercamp, sans avoir, au bout de près d'un mois, produit encore d'autres résultats favorables à la paix qu'une prolongation de trève de soixante jours sur la frontière, furent tout à coup suspendues à la nouvelle de la mort de Marie Tudor (15 novembre 1558). Cet événement, en anéantissant tous les droits ou, du moins, toute l'influence de Philippe II sur l'Angleterre, autorisait la jeune reine d'Écosse à se porter, selon le conseil de ses oncles, héritière, comme unique descendante de Henri VII : la nouvelle souveraine reconnue par le parlement britannique, Elisabeth, entachée d'illégitimité aux yeux de l'Europe catholique, ne pouvant pas songer à chercher son appui dans une alliance, quelle qu'elle fût, avec le roi d'Espagne, mais devant l'attendre uniquement de l'assentiment des réformés de son royaume, dont elle professait la religion et qui n'avaient aucune raison pour lui susciter des contestations au sujet de sa naissance.

L'aspect des négociations se présentait dès lors moins sombre pour la France, et les Guises n'allaient pas manquer de travailler à l'éclaircir complétement. Quoique ces princes se fussent efforcés d'écarter de la participation aux affaires tous les personnages dont ils suspectaient le dévouement à leur volonté, une faction rivale les combattait pourtant avec succès dans le cœur du roi. Depuis la dislocation de l'armée, la cour se trouvait établie à Beauvais où le duc de Guise, après avoir effectué le licenciement des étrangers, l'avait lui-même rejointe. Un changement «estrange et soudain touchant le cré« dit[1]» s'y était produit à son égard. Le mérite d'avoir «rabillé

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.

Digitized by Google

« tout le désastre qui estoit advenu aux autres et monstré au « Roi d'Espagne que ni la perte de la bataille de Saint-Quen- « tin, ni celle de Gravelines, n'avoit pas rendu le Roi en tel « estat qu'il n'eut encore une ou deux armées plus fortes, « ayant au reste conquis des places presque imprenables[1], » ne suffisait pas pour contrebalancer auprès de Henri la faveur du connétable. Celui-ci s'était empressé déjà de venir à Beauvais retrouver son souverain qui, ne pouvant plus se passer de lui, ne songeant qu'à hâter le moment de sa délivrance, l'avait accueilli avec non moins de témoignages d'amitié, « de « caresses et de transports[2], » qu'à son précédent retour au « camp. »

C'était vers le même temps que le duc de Guise, passagèrement retiré dans sa famille, s'occupant du soin de palmiers et d'oliviers envoyés par d'Elbène, adressait à Montmorency une lettre où perce le regret de se sentir mis à l'écart. La santé du dauphin venait, à ce qu'il paraît, de se rétablir après avoir été dérangée : « Je ne veux oublier de ma part, écrivait Guise, « à mercier et louer Dieu du bien et grâce qu'il luy plaist nous « faire en cela et bon estat auquel il continue acheminer les « affaires dudict Sieur (roi), lesquelz à ce que je puis veoir « par l'extrait qu'il luy a pleu m'envoier de ce qui est survenu « depuis mon partement sont en très bon train mesmement « du côté d'Escosse... Vous merciant bien humblement, mon- « sieur, de la bonne souvenance que vous avez eue à me des- « partir de vos nouvelles que je vous prie voulloir continuer « encores qu'il ne s'offre chose par deçà dont je me peusse re- « vancher que de mesnage et femme grosse, délibéré après « avoir icy faict quelque temps mon debvoir envers père et

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. IV.
(2) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

« mère aller retrouver ledict Sieur si tost que luy aura pleu me « commander.

« Me tenant asseuré que verrez ce que je répondz au Roy à « la lettre qu'il lui a pleu m'escripre et envoyer par extraict « ce qui est survenu depuis mon partement, je ne vous en feray « point de redite. Et encores que je sache bien que en toutes « choses ils y sont très bien pourveu, si m'a semblé ne debvoir « laisser pour cela d'en faire ce mot audict Sieur pour l'affec- « tion que je porte au bien de ses affaires[1]. »

Par-dessus les fatigues de l'expédition d'Italie, d'où il était revenu malade à Marseille, celles de la dernière campagne, peut-être surtout les soucis de sa position, avaient sensiblement altéré la santé du duc de Guise. Pour la raffermir, il eut recours aux eaux minérales de Lucques, dont il s'était fait envoyer une provision et comptait user au printemps. Mais les soins personnels, non plus que ceux des palmiers et oliviers que d'Elbène lui avait procurés, ne pouvaient le fixer longtemps[2].

Peu capable de supporter tout d'abord en silence un revers de fortune politique, Guise voulut du moins en connaître l'étendue, sonder les intentions du roi et juger si son crédit était évanoui au point de ne pouvoir se relever et s'affermir par un coup décisif. L'incertitude de la paix, l'interruption des conférences semblaient rendre l'occasion favorable et donner au duc le droit de compter que le besoin éventuel de son épée ferait recevoir avec plus de ménagements l'expression de ses vœux. Profitant donc du moment où il se promenait un jour avec Henri II, il hasarda de lui témoigner de nouveau le désir d'être investi du titre de grand maître. Montmorency venait de quitter à l'instant le roi ; et l'habile prince lorrain, débutant

(1) *Mémoires-journaux du duc de Guise.*

(2) Mss. Gaignières, v. 125, fol. 98.

Digitized by Google

par un éloge plus pompeux que sincère du connétable et même de ses fils : « Je ne doute pas, dit-il, qu'il ne vous les ait « recommandés; on ne peut estre plus digne de vos bonnes « grâces. Cependant si leur père venoit à manquer, j'ai l'espoir « que la charge de grand maître, que j'ai déjà remplie, ne se- « roit accordée qu'à moi seul. » La lui refuser eût été, selon lui, déclarer à la face de la France qu'il avait démérité.

Henri II, embarrassé en même temps que piqué de se voir demander la dépouille d'un personnage encore vivant et auquel il était tendrement attaché, nia d'abord qu'il eût été question de rien de semblable entre lui et le connétable, puis finit par répondre que si ce dernier venait à mourir, « il ne man- « queroit pas de sujets dignes d'être revêtus des hauts emplois, « et que la France étoit redevable de si grands services à Mont- « morency, qu'il seroit naturel d'accorder, à lui ou à ses enfants, « ce qui devroit assurer leur fortune[1]. »

Guise n'insista pas davantage alors ; il était certain d'avoir porté, dans l'esprit timide de Henri II, une puissante atteinte aux projets du connétable pour la transmission de sa charge. Celui-ci ne s'y méprit pas non plus ; et, avant d'aller reprendre sa captivité en Flandre, il voulut réaliser un des effets de la faveur du roi et de sa maîtresse surannée, en célébrant, à Écouen, le mariage de son fils, d'Anville, avec Antoinette de Lamarck, petite-fille de la duchesse de Valentinois.

De leur côté, les Guises, auxquels la variation des circonstances laissait encore cependant quelque part d'un crédit chancelant, voulurent en profiter pour presser l'accomplissement de l'union projetée entre Charles III, duc de Lorraine, et madame Claude de France, seconde fille du roi. Ils parvinrent même à faire obtenir à leur cousin, indépendamment

(1) Dauvigny, *Vies des hommes illustres.*

Digitized by Google

d'une dot de trois cent mille écus d'or soleil[1], stipulée en faveur de la princesse, la cession de la ville de Stenay, autrefois possédée par les ducs de Lorraine[2]. Ceux-ci soutenaient en outre, depuis longtemps, une contestation avec la couronne de France au sujet de la mouvance du duché de Bar, sur lequel ils prétendaient exercer des droits régaliens[3]; mais les Guises, ne voulant ni sacrifier les intérêts de leur parent ni préjudicier à ceux de l'État, firent ajourner toute décision quant à ce point.

Les fêtes données, tant au palais des Tournelles qu'à l'hôtel de Sicile ou de Lorraine et à celui de Guise, furent très magnifiques, selon l'usage, et durèrent huit jours. Tous les princes de la maison de Guise, le duc, les cardinaux, d'Aumale, d'Elbeuf, le grand prieur, assistèrent à la bénédiction nuptiale donnée à Notre-Dame (15 février 1559), et un tournoi fut ouvert à tous les chevaliers devant la demeure du duc de Guise, « pour s'esprouver en lice à la lance et au combat de « toutes sortes d'armes[4]. »

L'empereur, cependant, qui avait prétendu faire restituer par Henri II les trois évêchés conquis, n'était pas secondé, à cet égard, par les princes allemands voisins de la France, effrayés, s'ils persistaient dans une pareille réclamation, du danger de voir nos armées envahir leurs États[5]. D'ailleurs, l'a-

(1) « Pour tous droicts paternels et maternels; et pour ce que cette « somme ne se bailloit comptant, le roy paieroit par an aux époux quinze « mille escus d'or soleil de rente. » (Mss. Gaignières, v. 482, « Négociations « de Sercamp.) »

(2) Le duc actuel recevait déjà du roi une pension annuelle de vingt-quatre mille livres. (Quittance d'un semestre, en date du 13 mars 1559; Archives nationales, cartons des rois 92.)

(3) *Histoire de France*, par Garnier.

(4) *Commentaires de Rabutin.*

(5) *Histoire de Henri II*, par Lambert, liv. IV.

Digitized by Google

gitation suscitée en Allemagne par les troubles religieux privait l'Empire de la force et de l'unité d'action qui lui eussent été nécessaires pour soutenir la guerre au moment où il se trouvait, en outre, sérieusement menacé par les Turcs. Enfin, Ferdinand recherchait, sans pouvoir l'obtenir, l'investiture du pape Paul IV qui, sensible aux instigations du cardinal de Lorraine, la refusait et allait presque jusqu'à offrir indirectement la couronne impériale à Henri II, en s'appuyant sur ce que, lors de la précédente élection, Léon X avait déjà favorisé le parti de François Ier. Le roi, uniquement occupé d'avoir la paix et surtout d'assurer la délivrance du connétable, donna toutefois bien moins d'attention aux insidieuses ouvertures du souverain pontife qu'aux résultats qu'il pouvait lui-même tirer des embarras de l'empereur, et envoya, comme ambassadeurs auprès de la diète d'Augsbourg, Bourdillon et l'évêque de Vienne, Marillac, munis d'instructions adressées de Villers-Cotterets par le duc de Guise qui, en l'absence de Montmorency, correspondit avec eux jusqu'à la conclusion du traité, et porteurs de promesses d'amitié en échange desquelles Henri II obtint la conservation assurée des trois évêchés. Cette importante difficulté se trouvait donc écartée lorsque les conférences pour la paix recommencèrent à Cateau-Cambrésis, vers le milieu de février (1559). L'affaire de Calais allait également s'arranger. Élisabeth, sourde d'abord à tout accommodement, décidée pourtant, d'une part, à soustraire son royaume à la communion romaine, et, de l'autre, à ne point épouser Philippe II, veuf de sa sœur, comprit que le mécontentement, ou tout au moins l'indifférence actuelle de ce monarque lui prescrivait à elle-même de se rapprocher insensiblement de la France. Des concessions réciproques pouvaient seules conduire à ce but. La reine d'Angleterre prévoyait bien qu'il lui faudrait renoncer à Calais; du moins désirait-elle s'épargner, ainsi

Digitized by Google

qu'à sa nation, la honte et la douleur d'une cession explicitement définitive. Les plénipotentiaires français se prêtèrent à ces ménagements et consentirent à ce que, par la forme du traité, le roi parût devoir ne garder Calais que provisoirement, pour une période de huit années.

Un début aussi favorable semblait présager à la France une issue toute différente de celle que les conditions exorbitantes posées par les ministres espagnols avaient prétendu lui réserver; telle fut pourtant l'habileté de ceux-ci, tels furent les coupables effets des intrigues de la duchesse de Valentinois irritée contre les Guises, de la jalousie du connétable à leur égard, de la faiblesse du roi pour son favori, que le 3 avril la France finissait par signer une paix qui la privait de cent quatre-vingt-dix-huit places fortes ou châteaux [1], et en vertu de laquelle une alliance durable était convenue entre les deux souverains, qui devaient s'aimer comme frères et travailler de concert à l'extinction de l'hérésie, en provoquant la réunion d'un concile général. En échange de Saint-Quentin, du Catelet, de Ham et du territoire précédemment occupé par la ville de Thérouenne, le roi d'Espagne obtenait la restitution du comté de Charolais, de Marienbourg, Thionville, Damvillers, Montmédy, Valenza, des châteaux occupés par les Français dans le Milanais, et la main de madame Elisabeth, fille du roi, avec une dot de quatre cent mille écus [2]. Le duc de Savoie [3] devait épouser madame Marguerite, duchesse de Berri, qui lui apportait trois cent

(1) « Estimés autant, dit Montluc, que la tierce partie du royaume de « France. »

(2) « Pour tous droicts paternels et maternels, payables en trois fois, « dans l'espace de dix-huit mois. » (Mss. Gaignières, v. 482, « Négociations de Sercamp.) »

(3) Ce prince ne servait l'Espagne qu'à regret, et pendant tout le cours des négociations, il avait montré, en correspondant avec le connétable, des dispositions favorables à la paix.

Digitized by Google

mille écus[1] ainsi que la continuation de l'usufruit du duché de Berri et d'autres terres, sa vie durant, et il recouvrait lui-même la Bresse, le Bugey, la Savoie, le Piémont, sous la réserve des villes de Turin, Quiers, Pignerol, Chivaz, Villeneuve d'Ast et de leurs territoires, restant entre les mains de Henri II jusqu'à la solution du débat sur les droits de Louise de Savoie, mère de François Ier. Casal et le Montferrat étaient rendus au duc de Mantoue; Montalcino et le reste du pays de Sienne au duc de Florence; l'île de Corse à la république de Gênes; Bouvines et le duché de Bouillon à l'évêché de Liége. Quant à la Navarre, il en avait été à peine question dans les conférences, et le traité n'en stipulait pas la restitution. Aussi son légitime possesseur, Antoine de Bourbon, exaspéré et rêvant une infructueuse tentative, s'efforça-t-il dès lors de suppléer, par un rapprochement avec les Guises, à l'appui qui l'abandonnait si honteusement.

Ces dispositions ne firent que se fortifier bientôt en lui sous l'influence des événements, et Montluc, attiré en Guienne par Antoine, après la dislocation de l'armée, envoya à Paris, dans le mois de juillet suivant, un sieur de La Tour, porteur d'instructions et d'une lettre adressée au duc de Guise. « Le roy de « Navarre, y mandait-il, s'en va par delà avec délybération « d'estre entièrement ung en amitié avec messeigneurs le duc « de Guise et le cardinal de Lorraine, non-seulement comme « cousin, mais comme frère, et, depuis le camp, ledict sei- « gneur Roy n'a jamais eu autre volonté. Encores que mon- « sieur le connestable luy ayt escript plusieurs lettres, néant- « moins il m'a tousjours dict qu'il ne se fieroit jamais à luy, « ayant bien cogneu que ce semblant d'amitié qu'il luy portoit

(1) Pour tous droits et payables en trois fois, dans l'espace de dix-huit mois. (Mss. Gaignières, v. 182, « Négociations de Sercamp.) »

Digitized by Google

« n'estoit que pour l'attirer de son costé, affin de ruyner ses « cousins : aussy que le peu de compte qu'il avoit faict de ses af- « faires à Cercamp luy avoit assez monstré le peu d'amitié « qu'il luy portoit[1]. »

Pour se décider à conclure le traité, Henri II avait dû fermer l'oreille aux remontrances de quelques-uns de ses plus illustres serviteurs. Brissac, informé des exigences des Espagnols et se voyant à la veille de perdre son gouvernement, avait envoyé son secrétaire, Boivin du Villars, pour faire des représentations au roi sur l'importance des provinces qu'il allait céder, assurant que la nation n'était pas assez appauvrie pour ne pouvoir s'imposer encore un sacrifice de trois millions afin de pousser la guerre pendant un an de plus et de forcer Philippe II à accepter les conditions de la France. Le maréchal offrait patriotiquement d'y contribuer pour trente-cinq mille écus, de vendre au besoin une partie de ses terres, et suppliait le roi, s'il rejetait ses avis, de le déclarer rebelle lui-même, de le bannir à son de trompe avec tous ceux qui suivraient ses chances, mais de le laisser se battre comme il pourrait[2] contre les ennemis.

Henri II répondit à du Villars qu'il appréciait les conseils du maréchal dictés par un noble dévouement, mais que, « grâce « à Dieu, il lui restoit de quoi donner à ses ennemis plus d'ef- « froi qu'il n'en prenoit. — Je vous jure, Sire, interrompit « alors vivement le duc de Guise, présent à cet entretien, que « c'est mal en prendre le chemin, car lorsque vous ne feriez « que perdre durant trente ans, si ne sçauriez-vous perdre ce « que vous voulez donner à ce seul coup. Mettez-moi dans la « pire place de celles que vous voulez rendre, je la conserverai

(1) *Mémoires-journaux du duc de Guise.*
(2) *Histoire de France*, par Garnier

Digitized by Google

« plus glorieusement sur la brèche que je ne ferois jamais du-
« rant une paix si désavantageuse qu'est celle que vous vou-
« lez faire. Vous avez, Sire, d'autres serviteurs qui en feront
« autant que moi, et deçà et delà les monts[1]. »

Le roi rougissait, gardait le silence et donnait des signes visibles d'un embarras croissant. Guise, s'y méprenant et le croyant ébranlé, poursuivit avec chaleur : « Reposez-vous, « Sire, sur le zèle de mon frère et de moi du soin de trouver « l'argent nécessaire pour mettre sur pied et entretrenir, du- « rant une campagne entière, une armée autant forte et belle « que celle de l'an passé. Il ne vous sera pas même besoin « d'assembler de nouveau pour cela les états-généraux du « royaume; car il a déjà esté parlé avec plusieurs riches ban- « quiers, lesquels, sur obligations convenues, s'obligeront à « faire les payements et avances nécessaires. » Guise ajouta qu'il avait même formé deux plans d'opérations dont le succès semblait devoir ne pas manquer et « propres à mettre le Roi « en estat de donner la loi à ses ennemis. » Selon le premier, on investissait subitement Douay, qui n'était que de médiocre force et qui donnait la clef de toutes les places de Flandre. L'autre, sans offrir plus de difficultés, consistait dans l'attaque directe de la ville de Cambray, entourée seulement de vieilles murailles, défendue par une citadelle à peine capable de résister à un coup de main; la conquête de Lille et de Valenciennes en résulterait sans doute immédiatement, ou du moins la France rentrerait à coup sûr par là en possession de Saint-Quentin, du Catelet et de Ham.

Henri II, voulant laisser croire au duc de Guise qu'il était entraîné par ces sages et énergiques projets, avait expédié sur-le-champ du Villars près de ses plénipotentiaires, pour leur

(1) *Histoire de France*, par Garnier ; *Histoire de Henri II*, par Lambert.

Digitized by Google

recommander ostensiblement d'user de leurs pouvoirs avec réserve, tandis que, dans une dépêche secrète adressée au connétable, le roi lui représentait cet entretien comme une nouvelle trame ourdie par les deux frères, dans le but de se rendre indispensables et de rester malgré lui à la tête des affaires. Il l'engageait en conséquence à presser d'autant plus la signature du traité[1].

En apprenant qu'elle avait eu lieu le 3 avril : « O misérable « France, s'était écrié Brissac, à quelle perte et à quelle ruine « t'es-tu laissée ainsi réduire, toi qui triomphois par sus « toutes les nations de l'Europe ! »

« De tout ce qu'on avoit conquis et gardé en Piémont l'es- « pace de trente ans fallist qu'il se rendist en une heure : tant « le Roy Henry désiroit la paix..... Mais pourtant la plus grant « part de la France et du Piémont en murmuroient et disoient « que c'estoit un peu trop. D'autres le trouvoient fort estrange « et d'autres fort incroyable, jusqu'à ce qu'ils l'eussent veu, et « mesme les estrangers s'en moquoient de nous, et ceux qui « aimoient la France en pleuroient[2]. »

Après l'accomplissement de cet acte, auquel il avait principalement contribué, le connétable était venu retrouver le roi à Soissons. Sur sa demande, d'Andelot avait été rappelé. Le parti de Montmorency et de Coligny l'emportait complétement. Les protestants avaient uni leurs efforts aux intrigues de cour pour écarter les princes lorrains qu'ils redoutaient pardessus tout. Il n'était pas de moyen qu'on n'employât pour

(1) *Histoire de France,* par Garnier.

(2) Brantôme. — Deux beaux buffets de vaisselle d'argent avaient été promis à Granvelle de la part de Henri II, à l'occasion de la signature du traité, et les témoignages de la bienveillance réciproque de Philippe II et du duc de Savoie étaient assurés aux négociateurs français. (*Documents historiques, règne de François II*, page XXI.)

Digitized by Google

ruiner ceux-ci dans l'esprit du roi; on l'assiégeait par des attaques de tous genres; les épigrammes, les écrits satiriques n'étaient point épargnés contre eux; on les dénonçait comme aspirant à se saisir l'un de la tiare, l'autre de la couronne même de France. Quelque douteux, quelque peu mûrs surtout que pussent être de tels projets, ils n'étaient pas assez complétement frappés d'invraisemblance pourtant, pas assez opposés à un instinct de domination que Henri II s'efforçait de combattre et de vaincre pour que ce monarque n'en conçût point un redoublement d'inquiétude et ne se laissât pas influencer par la supposition de leur réalité.

Jamais encore les circonstances n'avaient été aussi menaçantes pour la fortune des Guises; elles réclamaient de leur part une conduite modifiée, constamment prudente et attentive; il leur fallait sacrifier en quelque sorte le présent au profit d'un avenir incertain, d'un retour éventuel de crédit, laisser sommeiller les droits acquis, les titres réels, le souvenir d'une affection passée, étouffer la voix des services éclatants, des triomphes réparateurs, supporter, sans révolte en dépit d'une juste fierté, l'ingratitude, la méfiance, la disgrâce même. Trop hautement ambitieux pour ne pas avoir la force de dissimuler à propos et de faire fléchir un ressort auquel la contraction et le repos ne devaient qu'ajouter de l'énergie, les Guises adoptèrent tout à coup une tactique nouvelle, pleine de prévoyance et de souplesse, qui les mettait à l'abri d'un éloignement complet, irrévocable, et dont l'expérience des événements leur donnait le droit d'attendre la restauration de leur pouvoir. Celui-ci d'ailleurs ne s'éclipsait en ce moment que devant la faction dont les succès et l'ascendant se révélaient par un traité pénible pour la France. Si jamais réaction probable fut à espérer, c'était donc bien dans ce cas où la responsabilité de l'abaissement national retombait sur les rivaux des

Digitized by Google

princes lorrains, où eux-mêmes, habitués à relever la patrie dans ses malheurs, pouvaient être, au premier moment, appelés à lui prêter leur indispensable secours.

Ce fut toutefois en excitant l'étonnement et le blâme presque universels que, contrairement à son caractère connu, le cardinal souffrit, sans élever aucune plainte, l'amoindrissement de sa juridiction spirituelle, par une des conséquences du traité qui entraînait la distraction des siéges de Cambray, d'Arras et de Tournay du ressort de l'archevêché de Reims. Cette abnégation, si peu habituelle à Charles de Lorraine satisfait, pour unique dédommagement, d'obtenir, « par droit « de primat, que les appellations de Cambray ressortissent au « siége de Reims, » ne fut pas généralement interprétée comme un subit retour vers la modération; et l'on y soupçonna, plutôt dès lors, le germe de secrètes intelligences avec l'Espagne, le désir de plaire à Philippe II, l'espoir de s'assurer la protection de ce monarque.

Mais si l'ardent prélat avait pu contenir, dans la limite de ses intérêts bien compris, son animosité contre Montmorency, s'il n'avait pas cherché à entraver celui-ci, durant les négociations, parce qu'il savait que le roi « ne soupirait qu'après son « connétable et la paix[1], » s'il s'était attentivement effacé dans les conférences, pour ne rien assumer sur lui de l'odieux d'un résultat dont il prévoyait l'impopularité, son irritation contre le favori n'en était pas moins profonde; il méditait les moyens de perdre, par une attaque indirecte, mais sûre, le rival de sa maison avec tous les Colignys, en se rendant de nouveau nécessaire, sous le prétexte de défendre la religion menacée, et « agréable aux peuples par la punition des sec- « taires[2]. » Il attendait en effet une revanche des protestants

(1) *Histoire de France*, par Garnier.
(2) De Thou, liv. XXII.

Digitized by Google

pour la part active que leurs chefs avaient prise à l'abaissement de son crédit et de celui de son frère, il n'était pas homme à la leur épargner, il la préparait terrible; et, par un de ces revirements dont les intrigues de cour fournissent souvent l'exemple, pour en assurer l'accomplissement il se trouva momentanément secondé par la duchesse de Valentinois, devenue moins sensible au souvenir de l'ingratitude et du dédain des Guises qu'à l'avide espoir de s'enrichir par la confiscation des biens des proscrits. Ainsi déjà le cardinal avait atteint un point essentiel: ses ennemis, tout à l'heure réunis par une haine commune contre lui, étaient subitement divisés par leurs intérêts; l'un d'eux allait lui servir d'arme pour frapper les autres, et de cette confusion, de cette lutte, devait forcément renaître, à un certain degré, l'importance et le pouvoir des Guises.

Demeuré presque étranger, bien qu'étant l'un des plénipotentiaires, à la conclusion du traité de Cateau-Cambrésis, s'abstenant d'exprimer les objections que cet acte lui eût inspirées, sans doute, si le crédit prépondérant du connétable ne les avait d'avance rendues inutiles et dangereuses, l'adroit prélat, tout en félicitant Henri II sur le rétablissement de la paix au dehors, avait avisé le seul côté par lequel l'esprit du roi pût encore être accessible à ses insinuations et ne cessait de lui représenter l'urgence d'étouffer les troubles intérieurs à la faveur desquels l'hérésie de Calvin se propageait, de plus en plus menaçante, et, par son audace, après s'être attaquée à la puissance divine même, devait rendre l'autorité royale bientôt illusoire.

Dès l'année précédente, la cérémonie du mariage du dauphin avait attiré à la cour Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, son épouse, ainsi que le prince et la princesse de Condé qui s'en étaient tenus depuis assez longtemps éloignés par mé-

Digitized by Google

contentement de n'y remplir aucune grande charge et de n'y pas jouir des avantages de leur rang. Ces princes, pendant leur séjour à Paris, fréquentaient les assemblées de l'église réformée, s'en attachaient les ministres par des manières affables, soutenaient et excitaient leur zèle dont Calvin lui-même, dans sa correspondance, blâmait, depuis quelque temps, la froideur ; en sorte que ceux-ci, sensibles à ces reproches, fortifiés par la présence et les encouragements des princes du sang, se mirent à tenir, au Pré-aux-Clercs, des réunions publiques de plusieurs milliers de personnes, chantant à haute voix les psaumes de Marot, se montrant avec des armes pour s'ouvrir un passage et pour parcourir processionnellement les rues du faubourg Saint-Germain. Plusieurs sectaires avaient même tenu des propos de révolte, annonçant « qu'ils « feroient à leur volonté en dépit de tout le monde; que, le « trouvât mauvais qui voudroit, ils s'en mettoient peu en peine « et demeureroient à la fin les plus forts[1]. »

Rapprochant le rapport qui lui fut fait à ce sujet par l'évêque de Paris des avis donnés au cardinal de Lorraine par Granvelle, dans leurs premiers entretiens, près de Péronne, le roi avait conçu de sérieuses inquiétudes et déféré l'affaire au parlement, pour découvrir les auteurs de la sédition et pour arrêter le mal dès son origine. Mais, soit que l'élévation des personnages qui devaient se trouver compromis contribuât à ralentir les recherches, à intimider les témoins, soit que le parlement lui-même fût imbu, dans plusieurs de ses membres, des doctrines de la nouvelle religion, l'instruction n'avait pas eu de suites.

Les Guises et la duchesse de Valentinois, que sa cupidité leur avait ralliée, saisirent aussitôt l'occasion de dépeindre

(1) *Histoire de France*, par Garnier.

Digitized by Google

au roi l'étendue du péril, ses progrès et de lui démontrer la connivence du parlement. C'était donc contre une partie des membres de cette compagnie qu'ils voulaient exciter Henri II à des persécutions préalables. Déjà le cardinal de Lorraine, répondant au président Séguier, venu à la tête d'une députation pour apporter au roi des remontrances sur la vénalité des offices et pour réclamer le paiement de vingt-deux mois de traitement dûs aux magistrats, lui avait dit : « Je croy qu'on « ne veult empescher vos gages, pourveu qu'exécutiez fidèle- « ment vos charges en tous endroicts. Si a que ne punissez les « hérétiques. Voire vous les avez expédiéz en les renvoyant « devant leurs évèques. Vraiment voilà une belle expédition à « ceux mesmes qui ont faict profession de leur foy devant « vous tout au contraire de la saincte église de Rome. Vous « estes cause que non seulement Poictiers, mais tout le Poictou « et jusques au pays de Bordeaux, Tholouse, Prouvence et « généralement France est toute remplie de ceste vermine qui « s'augmente et pullule soubs l'espérance de vous [1]. »

Bientôt, à l'instigation du cardinal, le premier président, Gille Le Maitre, créature de la duchesse de Valentinois, vint, accompagné du président Minard, de Saint-André et du procureur général Bourdin, exercer les ressources d'un esprit vif et développé pour représenter au roi que si l'on ne se hâtait de porter remède au mal, il deviendrait irréparable, entraînerait la France dans une guerre intestine, non moins cruelle que celle des Albigeois, exigerait, pour le rétablissement de l'ordre, des levées de troupes dispendieuses, tandis qu'il était encore temps d'arrêter le danger en en arrachant la racine. Henri II, porté à l'indulgence par caractère, peu éclairé en matière de religion, se défiant de son ignorance sur ce sujet,

(1) *De l'estat de la religion et république*, par P. de La Place.

Digitized by Google

attribuant peut-être quelque exagération aux peintures qu'on lui faisait des projets séditieux des protestants, hésitait encore à se montrer persécuteur. Aussi rappela-t-il, comme objection aux remontrances du premier président, l'exécution capitale, déjà consommée, de plusieurs partisans de la doctrine de Calvin. Le Maitre, docile aux inspirations du cardinal de Lorraine, répondit au roi qu'en effet le supplice avait atteint quelques personnes dans les rangs inférieurs de la société, mais que de ces actes de justice rigoureuse il n'était résulté aucune impression profonde, qu'il fallait par un exemple éclatant combattre le germe de l'erreur, particulièrement dans le sein du parlement où des magistrats coupables favorisaient en secret les réformés et paralysaient l'action des lois. Le premier président conclut en engageant le roi à venir inopinément au parlement, l'un des jours fixés pour les *mercuriales* [1], à y ordonner que l'on continuât de délibérer en sa présence et à faire déclarer par son procureur général qu'il était notoire que plusieurs membres de la compagnie, en contravention avec les édits rendus, adhérant aux principes du calvinisme, s'abstenaient de prononcer aucune condamnation pour cause d'hérésie.

Sans rejeter absolument ces avis, Henri II, peu décidé à une démarche aussi formelle, recevait bien, de différents côtés, le conseil de s'y refuser; mais des influences plus puissantes agissaient en sens contraire. La duchesse de Valentinois le pressait sans relâche de prendre des mesures de-

(1) Le mercredi, d'où elles avaient tiré leur nom, était le jour ordinairement consacré, comme on le sait, à ces assemblées, instituées par Charles VIII, confirmées par Louis XII, destinées à l'examen, la réprimande et le châtiment des magistrats coupables de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, d'excès, de désordre licencieux dans leurs mœurs, d'atteinte quelconque à la pureté du caractère dont ils étaient revêtus.

Digitized by Google

venues indispensables, suivant elle; et on prétend que le cardinal de Lorraine, le voyant incertain, lui aurait dit, pour brusquer sa résolution : « Quand cela ne serviroit, Sire, « qu'à faire paroitre au Roy d'Espagne que vous estes ferme « en la foy et que vous ne voulez tolérer en vostre royaume « chose quelconque qui puisse apporter aucune tache à vostre « très excellent titre de Roi très chrestien, encore y devez- « vous aller franchement, et de grand courage, afin de don- « ner aussi curée à tous ces princes et seigneurs d'Espagne « qui ont accompagné le duc d'Albe pour solenniser et hono- « rer le mariage de leur Roy avec Madame vostre fille, de la « mort d'une demie-douzaine de conseillers pour le moins, « qu'il faut brusler en place publique comme hérétiques qu'ils « sont et qui gastent ce très sacré corps de parlement; que si « vous n'y pourvoyez par ce moyen, et bientost, toute la cour « en général en sera infectée et contaminée jusques aux huis- « siers, procureurs et clercs du palais. »

Quelque cynisme de cruauté qui règne dans ces paroles, rapportées sous la responsabilité d'un ancien protégé des Guises devenu leur adversaire[1], le caractère absolu, la situation, précaire à cette époque, les desseins de vengeance et d'ambition du cardinal leur enlèvent du moins la couleur de complète invraisemblance, et les motifs généraux qui purent paraître les dicter, si elles sont exactes, firent effet sur le roi, malgré des observations opposées[2].

Ce fut donc le 15 juin qu'au moment où on s'y attendait le moins, Henri II, entouré des princes du sang, du connétable, des cardinaux de Lorraine, de Guise, du garde des sceaux, arriva en grande pompe au couvent des Augustins, où le

(1) *Mémoires de Vieilleville,* livre VII.
(2) Que Vieilleville exprima lui-même, est-il dit. (*Idem.*)

Digitized by Google

parlement tenait ses séances pendant que le Palais-de-Justice était livré aux préparatifs des noces royales qu'on allait bientôt y célébrer. Lorsque le roi parut, la discussion était engagée avec chaleur sur le genre de peine à infliger aux sectaires. Le garde des sceaux ordonna de la continuer après que Henri II, dans un discours où la colère se déguisait mal sous les apparences du calme et de la douceur, eut exprimé son affliction au spectacle des désordres du royaume, son zèle pour le maintien de la religion et son désir de connaître, sur les affaires qui intéressaient la foi, les sentiments des membres du parlement.

Profitant de l'autorisation royale, ceux-ci reprennent aussitôt la délibération à laquelle plusieurs communiquent un caractère passionné. Le conseiller Louis Faur, homme d'un esprit vif et hardi, emprunte audacieusement à l'Écriture sainte la réponse faite par Élie à Achab : « C'est vous qui troublez « Israël, » dont l'application s'adressait bien moins au roi qu'au cardinal de Lorraine[1]. Mais ensuite Henri II, et surtout les courtisans, ne parurent pas se méprendre en entendant les reproches dirigés par Faure contre les abus de la cour de Rome, puis des allusions à la débauche et à l'adultère qui frappaient droit au trône. Quelques autres parlèrent encore pour recommander l'emploi de la douceur envers les protestants, en accusant l'excès des *indulgences* romaines d'avoir enfanté l'hérésie et en concluant à la nécessité d'un concile général pour réformer la discipline corrompue de l'Église et pour apaiser les troubles qui menaçaient l'existence de la religion.

Enfin le roi s'étant fait remettre la note, tenue par le greffier, des noms des membres et des opinions exprimées par

(1) Lacretelle, *Histoire des guerres de religion*, liv. III.

Digitized by Google

chacun d'eux, laissa éclater les effets du courroux qu'il avait retenu jusque-là, en ordonnant au connétable de faire arrêter par Montgommery, capitaine des gardes, et conduire à la Bastille Faur, du Bourg, Paul de Foix, Fumée et la Porte[1]. Trois autres conseillers qu'on avait voulu également saisir dans leurs maisons parvinrent à se dérober au sort qui leur était préparé.

Ces mesures violentes causaient cependant une profonde émotion au dehors même du royaume. La plupart des princes allemands, pénétrés de tristesse, adressèrent à Henri II des envoyés pour le supplier d'agir avec plus de modération et de ne pas se laisser entraîner par les terribles conseils des Guises. Les protestants, en même temps, loin de se sentir intimidés, redoublaient d'audace et d'union. Rassemblés dans une maison du faubourg Saint-Germain, ils y tinrent (le 28 juin 1559) un synode où furent arrêtés par eux quarante-deux articles relatifs à la discipline ecclésiastique. Mais ces diverses démarches opéraient en sens contraire à leurs tendances. Le procureur général Bourdin pressait l'interrogatoire d'Anne du Bourg qui, s'opiniâtrant dans la résistance, refusa d'abord de répondre, puis, sommé de s'expliquer sous peine d'être tenu pour coupable du crime de lèse-majesté, finit par exprimer hautement des opinions conformes aux principes du calvinisme. Déclaré aussitôt hérétique par l'évêque de Paris, et indigne de jouir des priviléges de sa charge, dégradé des ordres sacrés dont il était revêtu, abandonné à la justice séculière pour en recevoir la punition de son crime, du Bourg

(1) Quelque temps après, lorsque furent célébrées les obsèques de Henri II, on fit circuler dans Paris le distique suivant, qui comprend les noms de ces cinq conseillers :

« Par Foix, de la Porte, du Faur,
« J'apperçoy du Bourg, la Fumée. »

(*Mémoires de Condé.*)

Digitized by Google

forma alors un premier appel devant l'archevêque de Sens comme métropolitain de l'Église de Paris[1].

Par un pénible et scandaleux contraste, au moment même où d'aussi terribles rigueurs s'accomplissaient sous son influence, la cour, paisible et riante, ne paraissait occupée que des préparatifs du mariage solennel d'Élisabeth de France avec le roi d'Espagne, qu'allaient suivre immédiatement les noces du duc de Savoie et de la princesse Marguerite, sœur de Henri II. Un vernis de joie et de plaisir recouvrait ainsi le sombre tableau qui, dans la splendeur même de ces fêtes, devait puiser un surcroît de lugubres couleurs.

Accompagné du prince d'Orange et du comte d'Egmont, le duc d'Albe s'était rendu à Paris pour épouser, par procuration, la fille aînée du roi. Lorsque Henri II eut été informé de l'approche de cet ambassadeur, il envoya plusieurs princes, le duc et le cardinal de Lorraine, le duc et le cardinal de Guise, le duc d'Aumale « luy faire le recueil, comme appartenoit à la « bienséance. » Quelques jours après, la cérémonie eut lieu à Notre-Dame, et ce fut le duc de Guise qui, en jetant au peuple la *largesse* accoutumée, proclama Élisabeth de France reine catholique et épouse du roi d'Espagne.

Afin de solenniser, d'une manière conforme à ses goûts, cette alliance, qui n'était que la consécration d'une paix désavantageuse, Henri II avait eu la funeste idée d'ordonner un tournoi dans lequel lui-même devait *tenir le pas* pendant trois jours avec les ducs de Guise[2], de Nemours et le prince de Fer-

(1) Ce prélat ayant confirmé l'arrêt de l'officialité de Paris, du Bourg en appela à l'archevêque de Lyon, primat des Gaules (le cardinal de Tournon), qui le renvoya également à l'évêque de Paris. Enfin, après trois sentences consécutives, cet infortuné conseiller, ayant épuisé toutes les juridictions, fut condamné, le 21 décembre, à être pendu et brûlé en place de Grève.

(2) Guise se trouvait en mesure d'y prendre une part brillante au moyen

Digitized by Google

rare. La lice avait été établie le long de la rue Saint-Antoine, depuis le palais des Tournelles jusqu'à la Bastille. Le second jour, vendredi 30 juin, la reine et les principaux seigneurs, pénétrés d'une vague inquiétude, supplièrent vainement le roi de ne pas continuer la lutte, lui disant qu'il avait assez fait la veille pour soutenir sa gloire et le renom d'un des plus adroits chevaliers de son temps. Henri II envoya néanmoins vers Catherine pour lui demander une *faveur* [1] et lui fit dire qu'il voulait encore courir cette dernière lance pour l'amour d'elle [2].

Les tristes et trop justes pressentiments de la reine et des courtisans prenaient effectivement source dans une série de pronostics extraordinaires auxquels la superstition de l'époque prêtait une autorité presque irrécusable que l'événement confirma malheureusement cette fois. La nuit précédente, le roi lui-même avait eu une *vision expresse* dont il ne voulut cependant tenir aucun compte ; Catherine, de son côté, *songea* « qu'on tiroit un œil de la teste de son mary, » et ces présages alarmants semblaient annoncer le prochain accomplissement de l'horoscope dressé par le fameux astrologue italien, Luc Gauric, qui avait exactement prédit à Henri II le genre de mort par lequel ses jours devaient se terminer. Dans le même temps, Montluc, à Nérac, disait au roi de Navarre, après avoir reçu de lui communication d'une lettre écrite par le

d'un envoi de chevaux par lequel son frère, le duc d'Aumale, avait, peu auparavant, complété son écurie. D'Aumale venait de lui adresser de Maulny « cinq coursiers, dont quatre propres à courir en lisse, et l'autre « (roussin venant de feu Navailles), bon pour combattre à l'épée. » L'un de ces animaux, nommé *la Diane*, était doué d'une vitesse remarquable. (Lettre du duc d'Aumale à son frère, Mss. Gaignières, v. 424, fol. 113.)

(1) Il n'en portait pas moins les *livrées* de sa maîtresse sexagénaire, le noir et le blanc, les veuves alors ne quittant jamais le deuil.

(2) *Le Pas d'armes de la Bergère, maintenu au tournoi de Tarascon, précis de la chevalerie et des tournois.*

Digitized by Google

duc de Guise à ce prince, pour l'informer des jours du tournoi : « Quand un homme pense estre hors de ses affaires, et « qu'il ne songe qu'à se donner du bon temps, c'est alors « qu'il lui vient les plus grands malheurs, et je crains la sortie « de ce tournoi. »

Enfin, Henri II, sourd aux prières de son épouse et de ses serviteurs, s'étant opiniâtré à courir une nouvelle lance contre Lorges de Montgommery, que l'instinct, ou le respect, faisait hésiter lui-même à entrer en lutte avec son souverain, un jeune garçon, placé aux fenêtres, s'écria, en regardant et montrant le comte : « Hélas, cest homme s'en « va tuer le Roy ! » Paroles remarquées, quoique assez naturelles dans la bouche d'un enfant dont la naïve ignorance prenait au sérieux ce qui ne devait être, pour tout le monde, que le simulacre d'un combat.

En effet, lorsque, contraint par les ordres réitérés du roi, Montgommery se fut résigné à jouter contre lui, sa lance porta directement sur la cuirasse de Henri II, s'y brisa, et dix petits éclats [1], pénétrant par la visière mal fermée, traversèrent l'œil droit jusqu'au cerveau. Le monarque chancela et embrassa le cou de son cheval qui, ne sentant plus la bride, acheva de parcourir la carrière au bout de laquelle le grand et le premier écuyers l'arrêtèrent selon l'usage [2]. Secouru par le dauphin, par le duc de Savoie, par le maréchal de Montmorency et par tous les chevaliers, Henri II, après qu'on eut détaché son casque et comme on se disposait à le transporter dans le palais des Tournelles, dit, d'une voix très affaiblie prétend-on, « qu'il étoit un homme mort et qu'on ne pouvoit « ni fuir ni éviter son destin [3]. »

(1) *Elogium Henrici II, Petro Pascalio auctore.*
(2) *Mémoires de Vieilleville*, liv. VII.
(3) *Idem.*

Digitized by Google

On rapporte encore qu'à ce moment, cherchant à tourner ses regards vers les murs de la Bastille, il exprima le scrupule d'y avoir fait enfermer des innocents, et que le cardinal de Lorraine, placé auprès de lui[1], le rassura en lui disant qu'une telle pensée venait du démon[2].

Il paraît toutefois que « depuis qu'il fut blessé il se trouva « véritablement si estourdi pour ceste heure là qu'il ne feist « autre chose que de se laisser médeciner et accoustrer sa « plaie. Le lendemain il demanda son confesseur auquel il se « confessa fort dévotement, et encores n'avoit-on point décou- « vert qu'il eust fiebvre; laquelle luy estant survenue le qua- « trième jour d'après et gaignant peu à peu l'apostume qui « s'engendroit en sa cervelle, l'on cogneut qu'il n'avoit l'enten- « dement si clair et si net qu'il souloit[3]. »

On dit aussi que, sentant sa fin approcher, il ordonna (9 juillet) d'accomplir le mariage de sa sœur avec le duc de Savoie, qui ne devait avoir lieu que le dimanche suivant et qui fut ainsi célébré, sans aucune pompe, au palais des Tournelles.

Enfin, le lendemain lundi, vers une heure après midi, Henri II succomba à un dépôt qui s'était formé dans le cerveau, en sorte que « le règne de ce Roy, ayant commencé par un « duel[4], finist aussy par un duel, ce qu'on trouve longtemps « devant avoir esté prédit[5]. »

Entrant aussitôt dans la chambre du dauphin, les Guises[6]

(1) Dans une gravure du temps, le cardinal est représenté assis, pendant le tournoi, à un balcon entre les deux reines.

(2) *Vies des hommes illustres*, par Dauvigny.

(3) *Sermon prononcé aux obsèques de Henri II*, par la Rovère, évêque de Toulon.

(4) Celui de Jarnac avec la Châteigneraie.

(5) L'Estoile.

(6) Une estampe contemporaine montre le lit de mort du roi entouré par

Digitized by Google

s'empressèrent de le saluer roi les premiers et de le conduire du palais des Tournelles, édifice fatal, destiné à être prochainement détruit, au Louvre, pour lui dérober le spectacle du triste appareil de la mort. En les voyant passer, il n'était personne qui ne jugeât que la France allait avoir « un Roi de « nom seulement et deux Rois de Lorraine par effet[1]. » Un plaisant, inspiré par la même pensée, dit assez judicieusement que le jour de la mort de Henri II aurait dû s'appeler « veille « de la fête des trois rois. »

Pendant les six semaines de la durée de l'exposition des dépouilles royales sur le lit de parade, au parc du palais des Tournelles, dans la « salle du festin faite une salle de deuil « pour le corps mort[2], » magnifiquement tendue et décorée d'ornements funèbres, où « fut le triomphe de ce pauvre Roi « un cercueil[3], » le duc de Guise remplit constamment les devoirs de sa charge de grand chambellan, et les cardinaux de Lorraine et de Guise assistèrent plusieurs fois aux offices.

Le premier de ces deux prélats écrivit ensuite en latin « l'Éloge de Henri II[4], imprimé à Paris en 1560, sous le nom de Pierre Paschal qui l'acheva, et traduit successivement, en français par Lancelot de Carle, évêque de Riez; en italien, par Carracciolo, évêque de Troyes; en espagnol, par Garcie Sylves

la reine, le cardinal de Lorraine, le connétable; dans la chambre se trouvent plusieurs « postes courans et chirurgiens bien experts envoyés de « Flandres par le roy d'Espaigne. »

(1) *Légende du cardinal de Lorraine.*

(2) L'Estoile.

(3) *Idem.*

(4) La mémoire de Henri II devait recevoir encore, entre autres hommages, celui d'une épitaphe dédiée au roi d'Espagne et qui se multiplia par la traduction en douze langues. L'auteur, Charles Utenhove, de Gand, l'écrivit en hébreu, en chaldéen, en grec, en latin et français, en allemand, en flamand; J. du Bellay, H. Keir et quelques anonymes la

Digitized by Google

de Tolède. La dédicace, adressée par l'auteur nominal au cardinal de Lorraine, indique la part presque unique de celui-ci à la composition de l'ouvrage qui, peu étendu, peu développé, traite d'une manière générale de tous les faits du règne de Henri II, et les rapporte exclusivement au monarque, sans mentionner aucun autre personnage du temps. On a fait souvent du style de ce petit écrit un titre d'illustration littéraire au cardinal de Lorraine dans les éloges biographiques publiés sur lui par ses admirateurs [1].

Le nouveau monarque, qui s'était retiré à Saint-Germain-en-Laye, revint le samedi 6 août coucher à Paris, à l'hôtel de Guise, d'où le lendemain il se rendit aux Tournelles pour aller

firent passer en français, en anglais, en italien, en espagnol, en écossais et en polonais.

Voici le texte français (d'Utenhove) empreint d'une simplicité et d'une confiance réellement pieuses et touchantes :

« Quand Henri roy de France
« Sentit que la puissance
« De la mort le pressoit,
« D'une espérance entière
« Ceste douce prière
« Au ciel il avançoit :

« O seigneur amiable,
« O Seigneur vénérable,
« Malade je me sens,
« Et mon ame travaille
« Jusqu'à tant qu'ell' s'en aille,
« Voici l'esprit je rends.

« Je m'en vay à la fosse
« Sentant mon ame grosse
« D'un extrême souci,
« Je m'en vay à la voye
« Qui les justes convoye,
« Prenant congé d'ici :

« Moy qui mort y repose
« Sous ceste lame close,
« Autresfois si grand Roy,
« Adieu je dis au monde ;
« Au monde tant immonde
« Pour m'envoler à toy.

« Donc mon Dieu je te prie,
« Auquel seul je me fie,
« Je te prie, Seigneur,
« Que ta pitié si tendre
« Sur moy vueilles estendre
« Ta grace et ta faveur.

« Par ta bénéficence
« (O mon Dieu, ma défense)
« Fay qu'en changeant le bien,
« Le bien de ceste vie,
« Dont je n'ay plus d'envie,
« Puisse jouir du tien. »

(*Épitaphe sur le trespas du Roy très chrestien Henry Roy de France, deuxiesme de ce nom, en douze langues. Paris, imprimerie de Robert Estienne*, 1559.)

(1) *Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine*, par Chevrier.

Digitized by Google

en grande pompe répandre l'eau bénite sur le corps de son père. François II était revêtu d'un long manteau de deuil en velours violet, à plusieurs queues, dont l'une fut portée par le duc de Guise, ainsi placé au rang des princes du sang [1], selon la constante prétention qu'il était parvenu, sinon à faire admettre formellement, à satisfaire de fait du moins, en établissant que sa qualité de plus ancien pair de France lui donnait droit de rappeler le souvenir et d'occuper la place du premier des six anciens grands vassaux de la couronne, jadis chargés de porter les *honneurs* [2] dans de telles solennités.

Aux jours des obsèques, célébrées d'abord (le 11 août) à Notre-Dame, par l'évêque de Paris, puis répétées et terminées (le 13) à Saint-Denis, par le cardinal de Lorraine, qui officia en qualité d'abbé de cette église, et où Jérôme de la Rovère, évêque élu de Toulon, prononça les deux sermons funèbres, ce

(1) « Il y a un exemple signalé et remarquable de la préséance gagnée « par le duc de Guise, François de Lorraine, sur trois princes du sang. Le « roy Henry IIe décedda à Paris, le lundy 10 juillet 1559, à l'heure de « midy. Le dimanche après, François II son fils et successeur voulust « estre vestu en son habillement royal de deuil qui estoit de serge vio- « lette, le bonnet carré à rabat et la robbe violette longue de plus de « trente aulnes à la queue à trois poinctes. Or, la cérémonie porte que « messieurs les princes du sang seuls debvoient porter lesdictes trois « poinctes, mais il n'y en eut que deux qui la portèrent, bien qu'il y en « eust cinq présents. Les deux princes qui portèrent lesdites deux poinctes « furent messieurs les prince de Condé et duc de Montpensier, et en de- « meura trois en croupe, savoir : François de Bourbon, prince daulphin, « filz unique dudict sieur duc de Montpensier, Charles de Bourbon, prince « de la Roche-sur-Yon, frère puynais du sieur duc, et Henry de Bourbon, « marquis de Beaupréau son fils. La poincte de la queue fust portée par « ledict sieur de Lorraine duc de Guize, mais ce fut la volonté de ce jeune « roy qui se laissoit gouverner par lesdicts sieurs de la maison de Guize. » (Mss. de la Bibl. nat., diverses pièces, p. 15; Mémoire historique sur les préséances.)

(2) Principaux insignes, tels que le sceptre, la couronne, etc., figurant dans les grandes cérémonies des sacre et funérailles des rois.

Digitized by Google

furent, à l'appel du roi d'armes, près de la tombe de Henri II, le marquis d'Elbeuf qui apporta la main de justice, le jeune prince de Joinville la couronne, le grand prieur le sceptre, enfin le duc de Guise, qui inclina, pour la redresser ensuite, la bannière royale de France. Et jamais cérémonial n'offrit l'exemple d'une allégorie plus significative. Quelle main plus ferme, en effet, eût pu tenir cette bannière? quel bras l'eût aussi glorieusement relevée, après les désastres qui l'avaient abaissée? tant le rapport était invariable entre les destinées des Guises et celles de la France dont les malheurs faisaient toujours jaillir, pour ces princes, une source de services, de renommée, de pouvoir! Celle-ci s'ouvrait de nouveau, plus profonde, plus abondante, en ce moment où, du front d'un roi naturellement belliqueux, autrefois favorisé lui-même par les armes, enclin à se laisser conduire, sans doute, mais expérimenté et soumis, depuis quelque temps, à des influences contraires à la leur, la couronne venait de passer sur la tête frêle, languissante, à peine développée d'un adolescent maladif, leur neveu par alliance, leur pupille par nécessité. Aussi, lorsque la loi des convenances imprimait l'aspect du deuil sur leurs visages, ne pouvait-on douter que la joie germât au fond de leurs cœurs, et que la satisfaction et l'espérance naquissent pour eux d'un événement inattendu qui, de la pente rapide où les entraînait le poids de la disgrâce, allait les reporter tout à coup à ce point culminant de crédit et d'autorité, objet exclusif de tant de vœux, but constant d'efforts si multipliés et si soutenus.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE.

NOTE SUR LA VALEUR ET LE POUVOIR RELATIFS DE L'ARGENT.

En s'arrêtant à l'examen des traitements, des revenus, des comptes de dépense au seizième siècle, l'esprit du lecteur, afin de juger leur signification historique, doit naturellement chercher à se faire une idée, du moins approximative, de la quantité d'aisance, de luxe et d'influence que l'équivalent en numéraire de ces traitements, de ces revenus, de ces comptes de dépense, représenterait de nos jours; mais une telle appréciation est des plus difficiles à obtenir. Les hommes spéciaux les plus savants n'y sont parvenus que très-imparfaitement, ou que partiellement. Pour éclaircir donc le problème, et non le résoudre avec une précision mathématique, il convient moins, peut-être, de recourir à des calculs, de s'appuyer sur des tables dressées, que de se livrer à des séries de raisonnements complexes et comparatifs. En un mot, « pour apprécier la différence réelle des monnaies et leurs rap-« ports avec les habitudes privées et la fortune publique, il faudrait y « joindre un aperçu du prix des objets de consommation, de celui de la « main-d'œuvre, de celui des salaires, de celui des fermages, fort diffi-« cile à établir, mais indispensable pour fournir les données néces-« saires[1]. »

On saura bientôt, par exemple, que le prix du marc d'or était, vers le milieu du seizième siècle, sous Henri II, le 31 mars 1547, de. . . . . 172 l.

Sous Charles IX, le 9 juin 1573, de. 200

Sous Louis XIV, vers 1680, de. . . . . 437 9s. 8d.

Et dans la période 1835-1845, d'environ . . . 859 f. 44 c.

C'est-à-dire qu'on tire aujourd'hui du marc d'or fin une quantité de francs quatre fois et demie plus grande que la quantité de livres tirée du même marc en 1573.

(1) *Ordonnances des rois de France*, préface du tome XX, par M. de Pastoret.

Digitized by Google

De même, le prix du marc d'argent était, vers le milieu du seizième siècle, sous Henri II, le 31 mars 1547, de. . . 14 l. 10 s.

Sous Charles IX, le 9 juin 1573, de 17

Sous Louis XIV, vers 1680, de. . . . . 29 6 11 d.[1].

Et dans la période 1835-1845, d'environ . . 55 f.

En sorte qu'on obtient aujourd'hui du marc d'argent fin une quantité de francs triple de la quantité de livres obtenue du même marc, sous Charles IX, en 1573.

De ces résultats, en prenant l'or pour objet de comparaison, doit-on tirer une conclusion décisive, et dire que le traitement, le revenu ou la dépense de mille livres, au seizième siècle, équivalait à un traitement, à un revenu, à une dépense de quatre mille cinq cents de nos francs actuels? Nullement; car il est d'autres considérations à faire entrer en ligne de compte pour arriver à se créer une idée non-seulement du rapport de la valeur nominale, en numéraire, de l'argent au seizième et au dix-neuvième siècle, mais du rapport de la valeur de pouvoir, ou valeur *potentielle*, de l'argent aux mêmes époques, c'est-à-dire du rapport de l'aisance, du luxe, de l'influence que l'argent pouvait alors et peut aujourd'hui procurer. Pour parvenir à cet égard à un plus haut degré d'exactitude, dans l'appréciation morale et historique, il est nécessaire par conséquent de se livrer à un examen d'autant plus attentif du prix de chaque objet de consommation ou de dépense, en s'appuyant sur deux bases générales, savoir :

1° Que, du premier quart du seizième siècle à nos jours, le pouvoir de l'argent a diminué dans la proportion de 6 à 1; dans le second quart du même siècle, il a diminué de 4 à 1; dans le troisième, de 3 à 1; enfin, dans le quatrième, de 2 à 1[2];

2° « Que les facultés somptuaires du riche ancien ne représentaient « pas celles du riche actuel dans une position équivalente[3]; » que, « dans le moyen-âge, l'argent du pauvre valait beaucoup plus que celui « du riche[4], » en sorte qu'à telle époque donnée (au milieu du quatorzième siècle) « le petit bourgeois n'ayant qu'un revenu de 50 livres, « équivalant à 3,300 de nos francs, pouvait satisfaire à toutes les né-

(1) *Tables du traité historique des Monnaies de France*, par Leblanc.

(2) *Tableau du pouvoir de l'argent*, Mémoire sur l'appréciation de la fortune privée, par M. Leber, mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome I, p. 269.

(3) *Idem*, p. 264. (4) *Idem*, p. 267.

Digitized by Google

« cessités de la vie, et était aussi aisé, pour ne pas dire plus, que notre « rentier à 3,300 francs; » mais, en centuplant les sommes, « il s'en « fallait beaucoup que le Sire possesseur de 5,000 livres de rente fût « relativement aussi riche que l'héritier actuel d'un revenu de 330,000 « francs[1] : » car les denrées communes et de nécessité, suffisantes à l'entretien du premier, étaient relativement moins chères, tandis que les articles de luxe, les objets fabriqués, les produits importés de l'étranger, inhérents à l'existence du second, étaient beaucoup plus dispendieux que le superflu correspondant de nos jours.

Enfin, par exemple, au seizième siècle :

(1515) La journée d'un vendangeur coûtait.	» l. » s. 8 d.	au pouvoir actuel de l'argent :	» fr. 92 c.
(1530) Les gages de six vicaires, par mois chacun.	31. 6 s. 9 d.	*id.*	56 50
(1571) Un livre de collége, d'env. 20 filles d'impression, en latin. .	7 s.	*id.*	3 40
(*Idem.*) *Idem*, en grec. . . .	10 s. 6 d.	*id.*	5 10
(1594) La journée d'une couturière,	3 s.	*id.*	» 80

Dans le quatrième quart du même siècle :

La voie de bois coûtait.	4 l. 15 s. » d.	*id.*	26 13
La pinte du meilleur vin	» 5 »	*id.*	0 80
Le setier de blé.	2 10 »	*id.*	13 35
Le setier d'avoine.	1 14 3	*id.*	8 90
Un bœuf.	20 » »	*id.*	106 78
Une vache.	15 » »	*id.*	80 1
Un veau.	2 10 »	*id.*	13 35
Un cheval.	60 » »	*id.*	320 40
La livre de chandelle. . .	» 5 9	*id.*	1 53
La livre de beurre. . . .	» 5 »	*id.*	1 33
Une livre de sucre (très cher).	2 » »	*id.*	10 68
Une livre de poudre à canon.	1 8 »	*id.*	7 48
Une livre de lard.	» 6 »	*id.*	1 60
Une main de papier. . . .	» 4 »	*id.*	1 7
Une paire de sabots. . . .	» 2 6	*id.*	» 67
Une aune de toile commune.	» 7 3	*id.*	1 93
La douzaine d'œufs. . . .	» 5 »	*id.*	1 33
Un dîner chez Le More, traiteur renommé de l'époque, par tête,	5 l.	*id.*	26 73[2]

A l'aide de ces indications partielles, comme d'une sorte de clef, il sera plus facile d'apprécier, toujours approximativement, la valeur des

(1) *Tableau du pouvoir de l'argent*, p. 252, 253. (2) *Idem*, p. 275-290.

Digitized by Google

traitements, des revenus, des charges et des dépenses de luxe de la maison de Guise, en un mot, de l'existence dont elle jouissait, de l'état qu'elle tenait, dont quelques-unes des pièces suivantes ont pour objet de donner l'idée.

Pièce numéro 1 (page 57).

Dépense d'une journée (en 1532).

Samedi, premier jour du mois de juing l'an 1532, Monseigneur le duc de Guise, conte d'Aumalle, Madame et ses damoiselles Marie et Loyse, Messieurs les enfens et leurs estats, tout le jour à Roches Hugues, argentier de mondit seigneur, ordonne a payer la despense :

Pain.

Pour crayme. . . . . 3 c.
Pain de bouche de cedit jour. . . . . 29 douzaines.
Pain de commun. . . . . 47 d.
Pour les chiens. . . . . 35 d.

Eschançon.

Pour demye queue de vin cleret donné à Monseigneur par les habitants d'Ancerville. . . . . 1 m. 11 s.
Une demye queue vin rouge. . . . . 1 m. 11 s.
Comprins cuisine, 11 s. et du vin de provision. . . . . » 111 s.

Cuisine.

A Jehan Chastel, pour 48 l. beurre. . . . . 4 t.
A lui pour 1500 œufs. 4
A lui pour fromaiges de service. 8
A lui payé pour poisson. 10

Verdure.

Au patissier pour façon de six pastés de truite et de quatre gasteaux. . . . . 5 s.
Pour poix, fèves, bonnes herbes et ongnons. 18

Fruicterie.

A Jehan Chastel, pour 9 l. chandelles, suif. . . . . 15 s.
Pour fraizes. 3

Escurie.

A Laurent, pour 24 courtauts de Monsieur et 11 haquenées de Madame et 9 chevaux de M. le Conte. . . . . 14 mes.
Pour surcroît auxdits chevaulx. 8
Pour 14 muletz de monsieur et madame et de M. le Conte. . . 14
Pour 5 chevaulx de charriot. 7
Pour 21 chevaulx estans à livrée. 21

Digitized by Google

Fourrier.

A deux hommes de Roches pour le couppaige de dix cordes de bois . . . . . 10 s.
Pour rabillaige d'un coffre de l'eschanson 5
A Didier Henri 2
A Mathieu Terier 2

Dimanche.				Jeudi.			
Somme	62 l.	16 s	10 d.	Somme	35 l.	13 s.	6 d.
Lundi.				Vendredi.			
Somme	55	10	10	Somme	43	6	1
Mardi.				Samedi.			
Somme	37	6	2	Somme	40	2	7
Mercredi.							
Somme	32	15	6				

Somme toute que se monte la despense ordinaire de monseigneur le duc de Guise de ce présent mois de l'an 1532 contenu en ce présent cahier . . . . . 2341 l. 14 s. 10 d.[1]

Pièce numéro 2 (page 57).

Dépenses d'une semaine et d'un mois (en 1527).

Vendredi, premier jour du mois de novembre l'an 1527, Monseigneur le conte de Guise, d'Aumalle et Madame, Messieurs les enfens et leurs estatz, tout le jour a Joinville, le sieur de Génicourt, trésorier général de mondit seigneur ou son commis, ordonne a payer la despense :

Panneterie, eschanson, cuisine, verdure, etc.

Vendredi.				Mardi.			
Somme	26 l.	12 s.	3 d.	Somme	39 l.	11 s.	10 d.
Samedi.				Mercredi.			
Somme	25	19	11	Somme	46	12	7
Dimanche.				Jeudi.			
Somme	34	»	11	Somme	31	19	10
Lundi.							
Somme	36	5	8				

Somme toute que se monte la despense ordinaire de monseigneur le comte de Guise, d'Aumalle et de madame et messieurs les enfants, de ce présent mois de novembre 1527, contenu en ce présent cahier, à la somme de . . . . . 1439 l. 10 s. 7 d.[2]

(1) Manusc. de la Bibl. nation. suppl. franc. 2568. quatrième cahier.
(2) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 2568, deuxième cahier.

Digitized by Google

PIÈCE NUMÉRO 3 (page 57).

Recettes et dépenses d'une année (1541-1542).

Compte neufiesme de Jehan Belavoyne escuyer, sieur de Courecelles, trésorier général des finances de Monseigneur le Duc de Guyse per de France, comte d'Aumalle, et lieutenant général du Roy et gouverneur en ses pays de Champaigne et Brie, pour ung an entier comançant le premier jour de janvier mil cinq cens quarante deux, le dict jour includ, auquel compte est comprinse la recepte par luy faicte durant icelle année tant des receveurs particuliers que grenetiers des Duchés, Comtés, Baronnyes que autres seigneuries appartenant à mondict seigneur, ensemble des empruntz par lui faicts contenuz aux charges cy après déclairées que despense ordinaire, gaiges d'officiers ordinaires et domestiques avec l'extraordinaire et menus plaisirs expédiés par mondict seigneur et madame, selon qu'il est contenu en l'estat cy rendu avec les roolles desdicts extraordinaires, menus plaisirs, mandements particuliers et les quitances rendues par les parties, où il n'en fault. Et proteste le dict trésorier que s'il y avoit aucune chose obmise fust en recepte ou en despense il puisse recouvrir à l'advenir et estat reçeu et ung pour le tout corriger et amander où besoing sera, sans touttefoys estre préjudiciable a mondict seigneur ni audict trésorier, par vous messieurs les auditeurs depputez et commis à l'audition et examen de ce présent compte dont la teneur s'ensuyt, et premierement,

Recette.

Le receveur de Joinville.

De Jehan Ferry, cent vingt cinq livres tournois huit sols.

Le gruyer de Joinville.

De Hans Godeschat, six cent quarante six livres tournois un sol quatre deniers.

Le grenetier du grenier à sel de Joinville.

Néant pour ce qu'ilz sont aboliz, icy néant.

Le receveur de Roches et Esclaron.

De Georges Fauconier, cinq cent seize livres tournois neuf sols.

Le gruyer d'Esclaron.

De Iherosme Comithy, quatre mille quatre cent vingt cinq livres quinze sols quatre deniers.

Digitized by Google

Le gruyer de Monstier sur Saulx.

De Jehan Ferry, cinq cent vingt sept livres tournois.

Le receveur d'Ancerville.

De Noël Decombles, cent douze livres dix sous tournois.

Le gruyer d'Ancerville.

De Dymanche Groslet, dix neuf cent vingt neuf livres six sols deux deniers.

Le receveur général du duché de Bar.

De maistre Jehan Preudhomme, receveur général du duché de Bar, a esté reçeu la somme de quatre mil livres tournois que Monseigneur a droict de prendre chacun an sur la recepte générale dudict Bar en deux sommes et payements, à sçavoir deux mil livres tournois à la sainct Jean Baptiste et autres deux mil livres tournois à Noël suyvant. — Somme — quatre mille livres tournois.

Le receveur ordinaire d'Aubmalle.

De David Mallet, sept mille huit cent quatre vingt trois livres deux sols quatre deniers.

Le receveur d'Elbeuf.

De Me Nicole Gommer, quatre mille deux cent quatre vingt six livres tournois douze sols huit deniers.

Le grenetier des graines d'Elbeuf.

La recepte desdictes graines est à présent remise avec la recepte ordinaire cy devant. Néant.

Le receveur de Quatre Mares.

De Lubin. — Somme. Huit cent six livres tournois quinze sols.

Le receveur de Rotot.

De Thomas Perdrix, sept cent soixante onze livres quinze sols.

Le receveur de Groslay.

De Me Mathieu Roussel, quatre cent cinquante cinq livres.

Le receveur ou admodiateur de Beaumesgnil.

De Nicolas Foissay, dix huit cent soixante quinze livres dix sept sols onze deniers.

Le receveur de la Haye du Theil.

La recepte dudict Theil est à présent remise avec celle d'Elbeuf cy avant. Néant.

Digitized by Google

Le receveur de Guyse.

De Jehan Saingnebien, deux mille quatre vingt treize livres dix neuf sols six deniers.

Le receveur de Rentigny et Aubenton.

De Loys Martin, quatre cent vingt livres tournois.

Le bailly des boys de Guyse.

La recepte desdicts boys est faicte par le receveur ordinaire de Guyse. Néant.

Le receveur de Hérisson.

Le revenu de la terre dudict Hérisson est levé par le receveur ordinaire de Guyse. Néant.

Le grenetier du grenier à sel estably à Guyse et chambre à sel d'icelle à Verbin et Aubenton.

De Jehan de Vaulx commis du grenetier, deux cent vingt livres trois sols quatre deniers.

Le receveur de la Ferté-Bernard.

De Francoys Heullant, cinq mille deux cent quarante livres tournois.

Le grenetier du grenier à sel de la Ferté-Bernard.

De Claude Leprince, quatre vingt dix livres tournois.

Le receveur de Mayne-la-Juhée.

De Me Lyenard Chauchois, deux mille trois cent quatre vingt deux livres quinze sols.

Le grenetier du grenier à sel de Mayne-la-Juhée.

De Jacques Totain, sept cent cinquante livres tournois.

Le receveur de Sablay.

De Gaspard Gaigeard, quatre cent cinquante deux livres tournois trois deniers.

Première grosse somme de recepte; trente neuf mille deux cent trente huit livres quatorze sols dix deniers.

Autre recepte faicte par ledict trésorier des dons faicts par le Roi nostre seigneur du revenu du conté de Pointièvre, terres et seigneuries de Saint-Dizier, Espargnay, grenier à sel d'icelluy et aussi des greniers à sel d'Arnay le Duc et Poully en l'Auxois duché de Bourgongne.

Premièrement : Conté de Pointièvre.

De Guillaume Main receveur de loyaulx, quatre cent quatre vingt livres tournois.

Digitized by Google

La terre et seigneurie de Saint-Dizier.

De Loys Petit, receveur ordinaire, deux mille cent quatre vingt une livres six sols cinq deniers.

La terre et seigneurie d'Espargnay.

De Pierre de Bar, receveur ordinaire, cinq cent soixante cinq livres un sol deux deniers.

Le grenetier dudict Espargnay.

De Francoys de Bar, grenetier, trois mille six cent quarante quatre livres neuf sols huit deniers.

Autre recepte faicte par ledict trésorier de la pension et estat que Monseigneur a du Roy.

A esté receu par ledict trésorier, sur la pension annuelle que Monseigneur reçoit du Roi, deux mille deux cent livres tournois.

Du grenetier d'Arnay le Duc.

De Sébastien Duban, douze cent quatre vingt quatorze livres seize sols deux deniers.

Du grenetier de Pouilly en Auxois.

Philibert Regnart, mille quatre vingt huit livres six sols huit deniers.

Autre recepte d'emprunts faits par Monseigneur durant l'an de ce présent compte :

D'Estienne Chevalier, demourant à Cestous.	450 liv. tournois.
De Jehan de Lenoncourt, bailly de Bar-sur-Seine.	1125
D'Adam Lambin, abbé de Chelles.	1125
De monseigneur le duc de Lorraine son frère.	2000
Somme.	4700

Autre recepte des deniers venant des coffres de Monseigneur et de Madame.

Pour foin vendu à Monstier-sur-Saulx le roi y étant. . .	22 l. t. 10 solz.
Du receveur de l'archev. de Reims pour charroi, etc. . .	200
Somme.	222 l. t. 10 s.

Autre recepte extraordinaire faicte en l'an de ce present compte :

Le 19 février 1541. 1° De Florimond le charron, trésorier de la reine d'Ecosse, pour la pension de M. de Longueville. . . . . 2841 l. 8 s. 4 d.

Le 19 février 1541. 2° pour la nourriture dudit M. de Longueville. 464 16 2

Digitized by Google

2 juillet 1542. 3° Pour la nourriture de bouche dudit sieur de Longueville	1000 l.	» s.	» d.
7 septembre 1542. 4° Pour la pension dudit sieur de Longueville	1150	»	»
25 février 1542. 5° Pour la pension dudit sieur de Longueville	885	3	11
De Jehan Duval, trésorier de l'espargne, pour parpaye d'un don du roi de 30,000 fr.	2500	»	»
De Nicolas Duboys, argentier de monseigneur, pour parties extraordinaires payées pour les affaires du roi	251	10	8
De Jacques Belleau, argentier de monseigneur de Reims, pour les frais du voyage de monseigneur et madame à la Fère	165	6	8

Despence de ce présent compte et premièrement :

Despence ordynaire pour Monseigneur, Madame, Messieurs leurs enffans et tout le train :

Janvier, 1541, pour monseigneur	2527 l.	1 s.	4 d.
Février, pour monseigneur, madame et messieurs leurs enfants	1828	»	11
Mars, *idem*	2300	1	10
Apvril 1541 et 42, pour monseigneur, M. d'Aumalle et Claude	1839	9	4
Mai 1542, pour monseigneur, madame et messieurs leurs enfants	2030	18	1
Juing, pour monseigneur	2290	10	1
Juillet, *idem*	2177	9	3
Aout, *idem*	2666	5	8
Septembre, *idem*	1965	16	4
Octobre, *idem*	2539	12	5
Novembre, pour monseigneur, madame, MM. d'Aumalle, de Reims, Saint-Germain, Claude, monsieur et MM.	2296	19	6
Décembre, pour les mêmes	3289	12	2

Autre despence ordinaire faicte par Madame et Messieurs leurs enffans durant l'an de ce présent compte :

Janvier, pour madame	318 l.	1 s.	9 d.
Mars, pour les 3 derniers jours d'icellui ; madame et messieurs	207	14	10
Apvril, pour madame et messieurs	628	5	11
May	716	10	6
Juillet	973	»	4
Août	752	19	5
Septembre	935	11	6
Octobre	842	2	7
Octobre, pour madame, MM. de Reims, Saint-Germain, Francoys, monsieur et leur train au voyage de La Fère	372	13	5
Novembre, pour madame et messieurs	322	18	»

Durant les mois de febvrier 1541 juing et décembre 1542, Madame estoit avec Monseigneur.

Digitized by Google

Autre despence faicte par MM. les enfans pour partie des moys qui s'ensuyvent, premièrement :

Janvier, 1541, pour la despence ordinaire.	752 l.	10 s.	8 d.
Febvrier, pour six jours.	105	10	11
Juin, pour partie du train demouré à Joinville, monseigneur, madame et messieurs les enffants à Esclaron où estoit le roy. . .	385	1	4

Autre despence payée par ledict trésorier tant des gentilzhommes officiers gens domestiques que autres dénommez en l'estat faict et ordonné par Monseigneur le duc de Guyze per de france, conte d'Aubmalle pour l'année de ce présent compte, commençant en janvier 1541 et finissant le dernier jour de décembre 1542. Iceluy baillé audict trésorier pour en faire payement aux personnes dudit estat declairez des sommes sur eulx touchées.

A Jehan de Lénoncourt, pour ses dix premiers mois de gaiges, pour ce qu'il est allé de vie à trespas.	250 livres.
A Jehan d'Amoncourt, sieur de Montigny, pour gaiges de l'année.	300
A Pierre de Rochequin, maistre d'hostel.	170
A Estienne de Morainville, autre maistre d'hostel.	200
A Olivier de Lénoncourt, autre maistre d'hostel.	200
A Authoine Desboves, autre maistre d'hostel.	200
A François Desboves, autre maistre d'hostel.	200
A Bastien de Neufchastel.	150
A Jaques de Pradel.	200
A Loys de Sorbey.	200
Au capitaine Baptiste, Ytalien.	200
A Hardy de Jaucourt.	200
A Jehan Francisque, escuier d'escurie.	200
A Jacques de la Montaigne, autre escuier.	150
A Guilemin de Coudry.	150
A Humbert de Maulain, pour 9 mois de gaiges.	90
Au même pour trois mois de service comme escuier.	50
A Loys de Mazelme, autre escuier.	200
A George Decoains.	120
A Philibert de Vallerot.	120
A Françoys d'Aubmalle, sgr de Nancey.	120
A de Villiers, mareschal des logis.	120
A Jehan de Beaucastel.	120
A Jacques des Essarts.	120
A Charles Desboves.	120
A André de Tame.	100
A Guillaume Martre, solliciteur.	100
A Claude de Fring.	100
A Lancelot Gonthier.	240

Digitized by Google

A Pierre Lorichon. . . . . 50 livres.
A Jehan Warcet, aulmosnier. 100
A Guillaume Clyet. 50
A Alexandre le Gouyer. 100
A Philibert Le Begue. 100
A Jehan Balavoyne, trésorier. 300
A Nicolas Duboys, argentier. 40
A Bonnet Moreau, secrétaire. 120
A Jacques de Ranière, *idem*. 120
A Guillaume Telin, *idem*. 120
A Adam de Sierques, serviteur desdits secrétaires. 60
A Nicole Deschamps, médecin. 60
A Loys de Mandreville, *idem*. 300
A Pierre Rochereau, contrôleur et clerc d'office. 100
A Jehan d'Orbigny, *idem*. 100
A Nicolles de Villiers, escuyer de cuisine 100
A Hans Godeschat, valet de chambre. 80
A Pierre Marbault, *idem*. 80
A Denis Moncelet, *idem*. 80
A Alexandre de Fontaines. 80
A Jehan de Neufville, valet de chambre. 80
A Anthoine Héron, barbier. 80
A François Martin, appothicaire. 80
A Jacques Coblet, huissier de la chambre. 80
A Hans Scalle, fiffre. 80
A Claude Bobillon, varlet de garderobe. 50
A Jehannot Gauchère, *idem*. 15
A Jehan de Montmires hacquebuttier. 80
A Christophe Mure. 25
A Jehan Courtault, valet de chambre de Claude Mgr. 20
A Jehan de la Garde, varlet de garderobe. 10
A Jehan Fisse, cirurgien. 30
A M. Habet Patinge, maitre de chapelle. 120
A Michault Bievenu, chantre. 80
A Mathieu Moullot, *idem*. 50
A Quentin Duprey, *idem*. . . . . 37 10 s
A Laurens Bense, *idem*. 50
A Symon Chenoiers, prêtre. 20
A Adrien de Ruet, espinette. 25
A Nicolas Baleine, trompette. 180
A Jehan Dubois, trompette. 30
A Janpart de Boucler, tailleur. 60
A Fercy de Bourgneuf, sommelier de paneterie. 60
A Jehan Petitjeune, ayde de paneterie. 30
A Vincent Bayart. 60

Digitized by Google

A Pierre Leseure, somelier d'eschançonnerie. . . . . 60 livres.
A Claude Busuet, ayde d'eschanson. 30
A Jacques Robert dict Maillot, maître queux. 60
A Jehan Tuillet, *idem*. 60
A Anthoine Remy. 45
A Anthoine Meinouville, pâtissier. 25
A Claude Damas, saulcier. 60
A Jehan Severin, aide de saulcier. 25
A Loys de Mérault, fourrier. 60
A Charles Dufuy, *idem*. 60
A Jehan Bugnot, huissier de salles. 60
A Jehan de Gouzon, varlet des paiges. 32
A Françoys Bignot, mareschal. 24
A Casse, *idem*. 12
A François Poupart, mulletier. 20
A Hennequin Bouquereau, pallefrenier. 21
A Nicolas Perrect, pallefrenier 20
A Clément (Colin), autre pallefrenier. 15
A Pierre Marc, *idem*. 15
A Nicolas Navier, *idem*. 15
A Pierre le Turc, *idem*. 15
A Pierre Marin, *idem*. 15
A Christofle Jacob, *idem*. pour deux mois et demy de gaiges. . . 72 s. 6 d.
A Poignot Pasquier, pallefrenier, pour les neuf mois et demy restant. . . . . 11 7 s. 6 d.
A Michel Martel, *idem*. 15
A Girard Lalorre, charretier. 30
A Christofle Lalorre, *idem*. 20
A Jacob Mêmes, armurier. 30
A Lyenard Muret, tandeur des tantes. 84
A Germain Picart, me des toilles. 60
A Clément Durthoy, *idem*. 60
A Nicolas Scalle, gainetier. 50
A Martin Desmaretz, jardinier. 200
A Siméon Tussin. 12
A Bertrand de Rivière, lacquais. 15
A Sabat Guecheras, *idem*. 15
A Jehan Perrier, garennier. 25

Le trésorier a rendu l'estat des gaiges signé Claude et Moreau secretaire.

Crue des gaiges non comprins en l'estat de Monseigneur payés aux personnes cy après déclarées, et premièrement :

A Jehan Balavoyne, escuier, trésorier général des finances de mond. sgr. oultre et par dessus autres bienfaits et gaiges. . . . . 100 l.
A Jehan Troillet de Carbonnade. 60

Digitized by Google

Autre despence payée par ledict trésorier par mandement de Monseigneur et de Madame de l'an de ce present compte pour plusieurs affaires, ainsi qu'il s'ensuyvent, et premièrement :

A M. André de Tance, escuier de monseigneur, pour achapts de grands chevaux courtaux et cornatz	894 l.	10 s.	6 d.
A Macey Leschassier, pour fournitures du 25 février au 9 mai	512	6	»
Idem, du 10 mai au 31 du même mois	405	13	9
A M. le comte d'Aubmalle en don	450	»	»
A Macey, pour fournitures du 3 juin au 31 janvier 1542	1599	9	2
A Bastien Collard, tailleur de madame	409	13	11
A Phelippes Lejay, marchand de draps, du 21 juin au 5 janvier 1542	135	6	6
A René Tardif, pour drap de soie, du 2 décembre au 27	464	16	1
A Jehan Tarni, tailleur de monseigneur	294	7	9
A Bastien Collard, tailleur de madame	169	10	4
A Me Jehan Forget, chantre et chanoine de Thoul, pour prêt fait à monseigneur	450	»	»
A Claude Mesley, pour l'achat d'une haquenée blanche	90	»	»
A Phelippes Lejay, marchand de draps de soye	447	11	5
A Francoys Martin, appothicaire de monseigneur	382	»	10
A Jehanne Quinet, veuve de Jehan Chastel, fournisseur de la maison de monseigneur	250	9	10
A Anthoine Gourdault, frère mineur du couvent de Troyes, pour pension d'un écolier tenu à Paris	30	»	»
A Pierre Baronceli, bailli de Lambesc, pour la despense de luy et son homme, venant de Lambesc à Ancerville pour les affaires de monseigneur et pour le retour	56	»	»
A Pierre Fabrice, receveur de Picardie, pour prêt	450	»	»
A Jehan Bacheret et Perrignon de la Granche, jadis maréchaux de monseigneur	300	»	»
A Jehan Galliot, cordelier, en aulmosne	24	»	»
A Huges Thomassin, recteur des escoles de Lengres, pour entretenement de Jehan Coquebus, chantre et escolier que monseigneur entretien es escolles durant dix mois	49	19	5
A de la Montaigne, escuier d'escurie, pour prêt	101	5	»
En lyards pour aulmosnes de madame	15	»	»
Pour selles et harnais	643	8	6
Pour avances faites par Jaspart de Bascle	94	15	1
Aux sieurs de Quemigny et de Roucy, pour gaiges	90	»	»
Pour les espices de procès que monseigneur a contre le sieur de Morvilliers, payé au lieutenant général	45	»	»
A Philippe Seguyn, pour vaisselle d'argent doré	306	»	»

Aultre despense payée par ledict trésorier ès rolles extraordinaires faittes par chacun moys de l'an ou sont comprinses par le menu toutes

Digitized by Google

les parties desbourcées, certiffiées du maistre d'hostel et signées de Monseigneur ou de Madame, et premièrement :

Despenses extraordinaires pour Monseigneur.

1541.	Janvier	1751 l.	3 s.	» d.
id.	Febvrier	1258	18	»
id.	Mars	1534	10	1
1542.	Apvril	996	18	3
	May	1005	15	4
	Juing	1580	1	5
	Juillet	1013	9	7
	Aoust	1583	10	1
	Septembre	757	14	9
	Octobre	1281	8	8
	Novembre	1324	1	»
	Décembre	1287	11	6

Pour Madame.

1542.	Avril	112	10	1
	May	439	12	2
	Juillet	314	10	11
	Aoust et septembre	106	9	9

Aultre despense faicte par ledict trésorier des deniers delivrez à gens qui en doibvent compter, et premièrement :

A M. Henoy Leclest, aulmosnier de M. le comte d'Aubmalle et payeur de sa despence pour sa pension et entretenement de l'année	4000 l.		
Pour l'audition de ce présent compte	10		
Pour sa façon et double d'icelle	8		
Pour le bureau de la chambre	100		
Pour les menues nécessitez d'icelle	60		
Pour la tarre et perte de monnoye	100		
Somme toute de la despense de ce présent compte	74662 l.	17 s.	1 d.
Et la recepte monte	64923	»	8
Ainsi lui est deu	9739	16	5
Et par le compte précédent	6959	6	5
C'est qu'il luy est deu	16699	2	10

Faict et conclud en la chambre des comptes le sixième jour de juin, l'an mil cinq cens quarante et troys, sauf tout erreur de calcul et compte.

LEGRUYER, BALAVOYNE, LEBESGUE, FLOCHEREAU[1].

(1) Manuscr. de la Bibl. nation., suppl. franc. 2568, 6e cahier.

Digitized by Google

Pièce numéro 4 (page 227).

Epitaphe desdicts Claude de Lorraine et Antoinette de Bourbon son espouse inhumez en la grande chapelle de l'Eglise Saint-Laurent :

Cy gist vertueux hault et puissant prince Claude de Lorraine, premier Duc de Guise et d'Aumalle, marquis de Mayenne, et d'Elbœuf, Baron de Joinville comme aussy Baron de Sablé, Beaufort, et Mayne-la-Juhée, seigneur de la Ferté-Bernard, la Hinhetz, la Sausaye, Beaumesnil, Chailly, Longeumeau, etc., Pair et grand chambellan de France, Seneschal héréditaire du comté de Champagne, Lieutenant-général et gouverneur pour le Roy audict Comté et en Brie, premierement, et depuis au Duché de Bourgogne, Capitaine et conducteur des gens de pieds François, Suisses et Allemantz, Chef d'une compagnie de cent hommes d'armes, fils puisné de René deuxième du nom Roy de Hiérusalem, d'Arragon, de Sicile et de Naples, Duc de Calabre, d'Anjou, de Lorraine et de Bar, Comte de Provence, de Mayenne, de Vaudémont, de Harecourt, de Guises et d'Aumalle, Marquis du Pont-à-Mousson, Baron de Joinville, Sablé, Beaufort, etc., lequel Claude vivant acquit par ses vertus et prouësses le nom de bon Duc, prince et père de la patrie : ayant faict infinis et signaléz services à la religion catholique, au Roy et à la France même ayant avec son frère le Duc de Loraine gaigné Fontarabie sur les Espagnols l'an 1522, Monstreuil, Hédin, fit lever le siège de l'Empereur de devant Péronne accompagné de ses deux fils François et Claude avec six mil hommes seulement contre quarente mil tant de pied que de cheval dudict Empereur Charles cinquième du nom lequel souloit dire qu'il n'avoit jamais esté tant empesché de nuire aux François que par le soin et prudence dudict Claude son voisin trop vigilant, obtint une insigne victoire sur les ennemis hérétiques à Saverne, ville d'Alsatçe où il reçeut mainte playe, et couvrist les Bourguignons et Belges durant aussy le siège de Saint-Dizier où il donna mainte alarme et empeschement au camp de l'Empereur Charles cinquième et grands secours de bons avis aux cytoyens de Troyes et de Champagne, lors mêmement qu'il y vint, à bonne heure, en juillet 1544 pour empescher comme il fit de brusler, et renverser plusieurs belles eglises et fauxbourgs ès environs de la ville, à quoy le prince de Melphe et autres seigneurs hérétiques y logéz estoient résoluz ;

Digitized by Google

Il fut empoisonné à Fontainebleau et tost après extainct par une mort violente et trop soudaine en son chasteau de Joinville au grand regrèt et douleur des gens de biens, l'an de Nostre-Seigneur Jésus 1550, le douzième jour d'avril ayant vescu cinquante et quatre ans cinq mois et vingt six jours. A l'honneur et mémoire duquel, après une solemnelle pompe funèbre, très illustre et religieuse princesse Madame Antoinette de Bourbon son espouse très chaste et loyalle et six illustres princes leurs enfans, scavoir : François l'aisné, Duc de Guise, Charles Cardinal de Lorraine, Claude Duc d'Aumalle, Louis Cardinal de Guise, François Grand Prieur de France et René Marquis d'Elbœuf firent ériger cette riche et artificielle sépulture [1].

Pièce numéro 5 (page 227).

La dicte Dame vertueuse et illustre princesse Anthoinette fille de François Monseigneur de Bourbon, comte de Vandome et de Madame Marie de Luxembourg ; survivant ledict seigneur Claude Duc de Guise son mary et suivant le grand et singulier desir qu'il avoit d'édifier et fonder un couvent de pères cordeliers à Joinville pour la consolation et édification de soy même et de ses sujects y travailla tellement que les religieux y sont entréz en procession solemnelle et commençé à y faire le service divin au prioré de Sainte-Anne lès Joinville le huitième jour de Juin 1567, et l'an prochain ou suivant furent construicts tous les bastiments y nécessaires aux frais et diligence de la dite bonne princesse, laquelle néantmoins ne laissoit de fournir ornementz et autres choses nécessaires ès autres églises circonvoisines ruinées et pillées par les hérétiques, faire apprendre mestier aux orphelins, penser les malades, subvenir aux autres pauvres honteux et impotens, mêmes durant la famine qui suivit la guerre, et d'enrichir et embellir les églises dudict Joinville, signamment le monastère des religieuses de Nostre-Dame de Pitié par elle fondé et construict au fauxbourg Saint-Jacques dudict Joinville auquel monastère est inhumé le corps de Madame l'Abbesse de Farmoutier, l'une des filles de la dicte bonne princesse, laquelle chrestiennement déceddée au chasteau du dict Joinville le 22 janvier l'an

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 1054, Obituaire des seigneurs de Joinville, fol. 139 du second cartulaire.

Digitized by Google

1583, de son aage le quatre vingt huitième ou plus, y fut inhumée en son cercueil posé solemnellement près de celuy de son dict deffunt sieur et mary et de François leur fils ainé, comme depuis y a esté apporté (sçavoir en l'an 1608) le cœur de feu Madame Anne d'Est fille de M. le Duc de Ferrare et vefve de feu M. le Duc de Nemours, laquelle Dame avoit en premières nopces espousé ledict Seigneur François de Lorraine et de luy eü sept enfans, Henry qui (après le trépas d'iceluy François) fut Duc de Guise, Catherine Marie Duchesse depuis de Montpensier, Charles Duc de Mayenne, Louis Cardinal de Guise, Antoine, François et Maximilien décédés fort jeunes[1].

Pièce numéro 6 (pages 215, 227).

Procès-verbal d'ouverture pour visiter, nettoyer et réparer les deux caveaux.

Le 13 mars 1738, vers les quatre heures de relevée, au château de Joinville, il a été procédé à l'ouverture des caveaux renfermant les corps des princes et princesses dudit Joinville, suivant qu'il a été ordonné par M. le duc d'Orléans, prince de Joinville, et étant entré en la chapelle dite des Princes, ayant fait faire l'ouverture du caveau, dit communément le caveau de Claude de Lorraine, sis en ladite chapelle, près le mausolée dudit Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, après un *miserere* chanté par le chapitre de Saint-Laurent, étant descendu un flambeau à la main dans ledit caveau, on y a reconnu les monuments ci-après :

1° Trois cercueils de plomb occupant le fond dudit caveau. 2° Quatre autres cercueils de plomb traversant les trois ci-dessus, ayant la tête sous le mausolée de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, et les pieds du côté de l'église Saint-Laurent. Sur le dernier de ces quatre, occupant le fond et extrémité, étoit l'inscription suivante :

« Cy gist haut et puissant Prince, Claude de Lorraine, fils du Roy « René de Cicile, en son vivant Duc de Guise, etc., qui trépassa le « 12 avril l'an 1550 à Joinville par poison. » Et plus bas : « Priez Dieu « pour son ame. »

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 1054, Obituaire des seigneurs de Joinville, fol. 139 du second cartulaire.

Digitized by Google

3° Deux autres cercueils en plomb traversant les quatre ci-dessus, ayant la teste vers l'entrée du caveau et les pieds vers l'extrémité d'iceluy, les deux cercueils enfermés dans des doubles. Sur celui à droite en entrant dans le caveau étoit l'inscription suivante :

« Cy gist le corps de Louis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, de « Joyeuse et d'Angoulême, Prince de Joinville, mort en son hôtel à « Paris de la petite vérole au bout de onze jours de maladie, le 30 juil- « let 1671, agé de 21 ans. »

Sur l'autre cercueil à gauche en entrant une plaque de plomb volante et non attachée portait : « *Franciscus à Lotharingis Joinvillæ* « *princeps, Caroli Ducis Guisiæ et Henriettæ Catharinæ à Joiosa* « *filius ætatis suæ anno* 27 *obiit Florentiæ, die septima mensis* « *novembris* 1639. »

Plus sur le cercueil un cœur de plomb renfermoit le cœur d'une princesse de Joinville fille aînée de Claude de Lorraine.

Et le lendemain 14 mars 1738, a été procédé à l'ouverture des tombeaux renfermant les corps des anciens sires de Joinville, etc.

Etant descendu de nouveau dans le caveau des princes, on y a trouvé, au pied de l'escalier, sur celuy des trois cercueils qui est au milieu, une grande plaque de plomb presque détachée dudit cercueil sur laquelle étoit à lire :

« Cy dedans ce tombeau gist le corps de haute et puissante princesse « Madame Antoinette de Bourbon, Duchesse douairière de Guise et de « Joinville, Dame de Donjeux et de Marai en son vivant, femme et « épouse de feu haut et puissant prince Claude de Lorraine, Duc de « Guise et prince de Joinville, laquelle trépassa le samedy jour de Saint « Vincent le 22 janvier 1583 entre 5 et 6 heures après midy, agée de « 89 ans un mois. Priez Dieu pour son ame. »

Sur celui des quatre cercueils, croisant ceux de dessous, qui est le premier en travers en entrant dans le caveau se lisoit l'inscription : « Cy gist le corps de très haut et très illustre prince Monseigneur Louis « de Lorraine Duc de Joyeuse et d'Angoulême, Prince de Joinville, sé- « néchal héréditaire de Champagne, Comte d'Eu et de Ponthieu, Baron « d'Eclaron, d'Ancerville et de Preaux, Pair, grand Chambellan de « France, et Colonel-général de la cavalerie tant Françoise qu'étran- « gère, lequel ayant été blessé au bras d'une mousquetade reçue en

Digitized by Google

« l'armée du Roy pour le service de Sa Majesté au secours de la ville « d'Arras, assiégée par les ennemis de l'Etat et décédé en son hotel à « Paris le 27 septembre 1654, agé de 32 ans 8 mois 14 jours..... *Re-* « *quiescat in pace.* »

Sur le cercueil posé et assis sur tous les autres, iceluy étant à gauche en entrant :

Illustrissimus, excellentissimus, potentissimusque Princeps Henricus secundus à Lotharingia, Caroli filius, Dux Guisiæ, Princeps Joinvillæ, Seneschallus hereditarius Campaniæ, Par Franciæ, obiit 20 junii, anno 1664, ætatis vero suæ quinquagesimo, cum quinquaginta novem diebus nullos reliquit filios atque hic expectat carnis resurrectionem [1].

Pièce numéro 7 (page 240).

C'est le roole des personnes venans et mengeans en l'estat et maison de Madame la duchesse de Guise le premier jour de septembre l'an 1552.

Premièrement :

Madame.	I part.	Marguerite.	I part.
Mme la duchesse.	I	N.	I
Mme de Saint-Pierre. . . .	XIII	La vieille Thoynon.	I
Mme Anthoinette.		Jehan Gigot.	I
Mme la marquise.	V	Pecquet.	I
M. le Prince.	I	La norrice de Mgr.	I
Henry mgr.	I	La norrice de M. le prince. .	II
M. de Guyse.	I	La norrice de Henry, M. . .	II
M. d'Aubmalle.	I	La norrice de Mme de Guyse.	II
M. de Pecquigny.	I	Monsieur le Me.	III
Beauchamps.	I	M. de Monbonnault. . . .	II
Morbaix.	I	M. de Morande.	II
Tailly.	I	M. le trésorier.	III
Saint-Gelin.	I	M. Luys.	II
Peguillen.	I	L'aulmosnier.	II
Mirmont.	I	Messire Symon.	I
Verdelette.	I	Deux paiges.	II
Morette.	I	Anthonin.	I
La grosse barbe.	I	Fremys.	I
Jehanne.	I	Guillaume.	I

(1) Mss. de la Bibl. nation., cabinet des titres, carton des Guises.

Digitized by Google

Le Bacquarz.	I part.	Le concierge.	I part.
Rouger.	II	Le pastissier.	I
Honoré.	III	Maillet.	I
Lesmyer.		Le boullanger.	I
Didier.	IV	Le Marchant.	I
Bonequesen.		Supplix.	I
Malaffustin.		Jehan le portier.	I
Perrot le bossu.	I	La femme de Henry Parant.	I
Le Fenet.	I	La fille qui [1] fait les coiffes.	I
Le Pelault.	I		
Cryard.	I	*Livrées.*	
Deux tournebroches.	II		
Thuissart.	I	Charles le portier.	I
Le brodeur.	II	Le concierge.	I
Le jardinier.	I	Jehan le Arge.	I [1]
Le garde vaisselle.	I		

Pièce numéro 8 (page 334).

Les manuscrits de Béthune, vol. 8645, fol. 77, fournissent la liste suivante des *amys* et *ennemys* sur lesquels la France devait compter dans le royaume de Naples.

Amys.

Le prince de Salerne.	Le conte de Semenaro.	Spini.
Le prince de Basignano.	Le cappitane Annibale.	Soma.
Le frère du duc d'Atri.	Sanseverini.	Loffredi.
Le neveu et cousin du prince Melphi.	Joan Loysio Caraffa.	Plogette de Sanguini.
	Joan Antonio Caraffa.	Panto del Crouffe.
Le comte de Briareo.	Fabio Caraffa.	Ferrato de Sanguini.
Le marquis de Polinaro.	Caracioli.	Joan Bapta suo fratro.
Le marquis de la Terse.	Adehet.	Castillon.
Le conte de Marcona.	Conthelmy.	Mormilli.
Le conte de Brianco.	Caldorini.	Mirabelli.
Galeazo Carracciolo, filz du marquis de Yiro.	Capeci ali Thomacelli.	Accio.
	Spinolli.	Genari.
Le marquis de Poligane.	Capecci.	Panoni.
Le duc de Monteleone.	Branchazzi.	Pisciciolli.
Le conte de Trevonto.	Branchi.	Cantani.

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç. 2568, 7e cahier.
Cette liste est incomplète dans le manuscrit.

Digitized by Google

Sanguini.
Savocina.
Pietro Gambacorta.
Aquaviva.
Carsone.
De Piccolhoibus
Pol Plisio.
La Mara.
Mastrilli.
Della Luna.
Capani.
Marzani.
Ruffi.
Barzuolli.
Caponesdi.
Jo. Antonio de Tiraldo.
Annibale di Genaro.
Cesare Dasier.
Del Dolci.
Poverici.
Rota.
Pisanelli.
Scannavieci.
Minutolli.
Montnora.
Afflitti.
Asconditi.
Cutegni.
Fasolmi.
Jo. Batta Grisone.
Antonio Grisone.
Soralli.
Baratuzzi.
Cosci.

Ennemys.

Gesvaldi.
Cardines.
Pignatelli.
Branchadoni.
Albertino.
Mansuetola.
Capua.
Yemili.
Severini.
Toraldi.
Monchetolla.
Canthelmi.
Constanti.
Villani.
Bonifacci.
Gli Mocci.
Aquosi.
Capuani.
Caffarini.
Gli Capolla.
Gli Fricapari.
Saponi.
Gli Anna.
Gli Caputti.
Gli Gambestolli.
Gli Galeotti.
Gli Capani.
Gli Millani.
Gli Mauramandi.
Gli Carraccioli nigri all Capecci.
Gli Seralla.
Gli Gebaldi.
Gli Basciapianolli.
Gli Alagonoza.
Gli Marrha.
Gli Rocosi.
Gli Roscia.
Gli Mastrogiudici.
Gli Pignomi.
Gli Mansuetolla.
Gli Alexandrini.
Gli Macedoni.
Gli Rapa.
Gli Cardoni.
Gli Scommasciori.
Gli Monti.
Gli Argamoni.
Gli Branchia.
Gli Bolognia.
Gli Cefoli.
Gli Cacta.
Gli Tolfa.
Gli Poderii.
Gli Standardi di monte Albano.
Gli Avolani.
Gli Aragona.
Gli Rau.
Gli Scaglioni.
Gli Paghani.
Gli Gattolli.
Gli Papacoda.
Gli Serracini.
Gli Orrigli.
Gli Minutolli.
Gli Garloni.
Gli Surla.
Gli Russi.
Gli Cormigliani.
Gli Banzo.
Gli Ambriani.
Gli de Ara.
Smazari.
Gli Mella.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Pages

AVANT-PROPOS V

COUP D'ŒIL HISTORIQUE SUR LA MAISON DE LORRAINE. — Royaume de Lorraine sous les descendants de Charlemagne. — Troubles et démembrements. — Généalogies de Gérard d'Alsace. — Ses descendants jusqu'à René II. 1

LIVRE PREMIER.

CLAUDE DE LORRAINE, PREMIER DUC DE GUISE. 13

CHAPITRE I. — Établissement de Claude en France. — Son mariage. Son courage et ses blessures à la bataille de Marignan. — Son attitude opposée à la réforme. — Prise de Fontarabie. — Brillante campagne en Picardie. — Popularité et jalousie naissantes. . . . 13

CHAP. II. — Situation politique de la France. — Guise protége la Champagne et défait les impériaux à Neufchâteau. — Son influence dans le conseil, après la bataille de Pavie. — Sa résolution contre les luthériens. — Sa victoire sur eux en Alsace. — Position particulière qui en résulte pour lui. — Mécontentement de la régente. — Bienveillance de François Ier pour Guise. — Érection du comté de Guise en duché-pairie. — Méfiance qui s'introduit dans l'esprit du roi. — Résistance aux prétentions de Guise. — Paix des *Dames*. — Mariage du dauphin avec Catherine de Médicis. — Reprise des hostilités entre l'empereur et la France. — Négociations du cardinal Jean de Lorraine avec Charles-Quint. — Déroute de ce monarque en Provence. 73

CHAP. III. — Le crédit du cardinal de Lorraine protége sa famille. — Le duc de Guise porte adroitement secours à Péronne. — La capitale est rassurée et reconnaissante. — Campagne en Artois. — Services qu'y rend Guise. — Ses penchants vers l'indépendance. — Le cardinal de Lorraine est de nouveau envoyé près de

Digitized by Google

Page.

l'empereur. — Commencement de rivalité entre les Guises et le connétable. — Marie de Lorraine, fille du duc de Guise, épouse de Jacques V, roi d'Écosse. — Prétentions du duc de Guise . . . 110

Chap. IV. — Guise chef de l'armée en Luxembourg. — Ses avis sont méconnus par le dauphin. — Ses heureuses manœuvres à la tête de troupes réduites. — Premiers faits d'armes de son fils aîné, François, comte d'Aumale. — Ce jeune prince est blessé devant Luxembourg. — Ambitieuse demande du duc de Guise. — Sa générosité après la prise de Saint-Dizier par les impériaux. — Érection du marquisat de Mayenne en duché-pairie. — Privation d'influence du duc de Guise. — Sa popularité à Paris. — Étonnante blessure du comte d'Aumale devant Boulogne. — Il est nommé gouverneur du Dauphiné. — Progrès de l'importance des Guises. — Le duc de Guise reçoit François Ier à Joinville. — Conjectures offensantes pour le comte d'Aumale. — Mort de François Ier. — Ses derniers sentiments à l'égard des Guises. 134

Chap. V. — Puissance du comte d'Aumale et du cardinal Charles au début du règne de Henri II. — Leur frère Claude épouse la fille de Diane de Poitiers. — Commencement de dissentiment avec Coligny. — Dispositions absolues du cardinal Charles. — Querelles pour la préséance. — D'Aumale, parrain de la Châteigneraye, dans son duel avec Jarnac. — Prétentions à la qualité de princes français. — Érection du comté d'Aumale en duché-pairie. — Mission du cardinal Charles à Rome. — Ses tentatives pour procurer la couronne de Naples à son frère et la tiare à son oncle. — Le duc d'Aumale au plus haut point d'importance. — L'état qu'il tenait. — Ses goûts. — Sa sage conduite dans des provinces troublées. — Ombrages, attaques contre lui. — Son mariage. — Arrivée en France de Marie Stuart. — Rupture avec l'Angleterre. — Prompte paix. — Retour du cardinal Charles. — Mort du premier duc de Guise et du cardinal Jean de Lorraine. 164

LIVRE DEUXIÈME.

François de Lorraine, deuxième duc de Guise. 235

Chapitre I. — Portraits du deuxième duc de Guise et du cardinal Charles de Lorraine. — Les Guises poussent Henri II à la guerre contre l'empereur. — Autorité et plans politiques du cardinal. — Réunion de l'armée sur les limites de la Champagne. — Henri II à Joinville. — Érection de la baronnie de Joinville en principauté.

Digitized by Google

Pages.

— Occupation des trois évêchés. — Mouvement rétrograde de l'armée royale, à la sollicitation des princes allemands. — Belle défense de Metz par le duc de Guise.— Levée du siége. 235

CHAP. II. — Gloire et popularité du nom de Guise. — Campagne en Picardie. — Conséquences de l'humanité du duc de Guise. — Combat de Renty. — Rupture ouverte entre le duc de Guise et l'amiral de Coligny.— Campagne en Italie. — Vaines tentatives de pacification. — Accord belliqueux des Guises avec le pape Paul IV. — Prise de Vulpiano par le duc d'Aumale. — Jalousie des courtisans. 298

CHAP. III. — Abdication de Charles-Quint. — Les Guises convoitent la couronne de Naples. — Voyage du cardinal de Lorraine a Rome, pour y négocier une sainte Ligue. — Guerre en Italie, décidée par l'influence des Guises. — Hôtel de Guise à Paris. — Départ du duc de Guise pour commander l'expédition contre les Espagnols en Italie. — Prise de Valenza. — Mécomptes et irritation du duc de Guise. — Fâcheux effets de son séjour à Rome. . 329

CHAP. IV. — Attaque de Civitella. — Retraite. — Plaintes et découragement du duc de Guise. — Son rappel en France. — Violents reproches du pape. — Paix entre Rome et l'Espagne. — Départ du duc de Guise. — Son passage par la Corse. — Son glorieux retour en France après la bataille de Saint-Quentin. — Mesures prises par le cardinal de Lorraine. — Guise est nommé lieutenant général. — Haute situation des Guises. 373

CHAP. V. — Progrès des calvinistes. — Ardeur du cardinal de Lorraine. — Prise de Calais et de Guines par le duc de Guise. — Etats-Généraux tenus par le roi. — Gloire du duc de Guise. — Jalousie que sa famille inspire. — Les Guises veulent établir l'inquisition en France. — Voyage du roi à Calais. — Don d'une maison fait au duc de Guise. — Fête à l'Hôtel-de-Ville de Paris. — Les Guises déterminent le mariage de leur nièce, Marie Stuart, avec le dauphin. — Clauses du contrat. — Cérémonie. — Le duc de Guise attentif à soigner sa popularité. — Fêtes à la cour. — Conférences du cardinal de Lorraine avec Granvelle. — Les Guises font perdre à d'Andelot la charge de colonel général de l'infanterie. — Leurs ennemis sont écartés. 415

CHAP. VI. — Plan de campagne dressé par le duc de Guise. — Siége de Thionville. — Goût du duc de Guise pour les écritures. — Mort de Strozzi. — Prise de la place. — Nécessité du retour de

Digitized by Google

Pages.

Guise en Picardie. — Revue de l'armée à Pierrepont. — Indiscipline des troupes étrangères. — Dîner de Montluc. — Le prince de Joinville et le comte de Saint-Vallier. — Vœux du roi pour la paix. — Disgrâce des Guises. — Traité désavantageux. — Triomphe du parti du connétable et de Coligny. — Conduite nouvelle des Guises. — Rigueurs contre le parlement. — Mort de Henri II. 468

APPENDICE. — Note sur la valeur et le pouvoir relatifs de l'argent. 531

Pièce numéro 1. Dépense d'une journée (en 1532) 534
— 2. Dépense d'une semaine et d'un mois (en 1527). 535
— 3. Recettes et dépenses d'une année (1541-1542). . 536
— 4. Epitaphe de Claude de Lorraine. 546
— 5. Epitaphe d'Antoinette de Bourbon. 547
— 6. Procès-verbal d'ouverture des caveaux de Joinville. 548
— 7. Rôle des personnes mangeant en la maison de la duchesse de Guise. 550
— 8. Amis et ennemis de la France à Naples. 551

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 2 5 1935

Digitized by Google